This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Seine-Inférieure
Antiquité
DPN

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

COMMISSION DES ANTIQUITÉS.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES ANTIQUITÉS

DE LA

SEINE-INFÉRIEURE.

TOME II

— 1849 à 1866 —

ROUEN,

IMPRIMERIE DE H. BOISSEL, SUCC^r DE A. PÉRON,

Rue de la Vicomté, 55.

—

1867.

E MB

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
387323A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1923 L

LISTE DES MEMBRES

DE LA

COMMISSION DES ANTIQUITÉS

DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

1867.

Dates.	Noms.	Qualités.
	MM.	
1849, 4 janv.	Le baron E. Le Roy G C ✻,	sénateur, préfet du département de la Seine-Inférieure, *président* (1).
1834, 16 mars.	Cochet ✻ (l'abbé),	inspecteur des monuments historiques et religieux de la Seine-Inférieure, à Rouen et à Dieppe, *vice-président*.
1860, 2 août.	Langlois d'Estaintot (le vicomte Robert),	avocat à Rouen, *secrétaire*.
1864, 17 mars.	Bouquet ✻,	professeur au lycée impérial de Rouen, *secrétaire-adjoint*.
1866, 24 janv.	Loth (l'abbé),	vicaire de Saint-Romain de Rouen, *secrétaire-adjoint*.
1821, 29 nov.	De la Quérière,	de l'Académie de Rouen.
1824, 22 déc.	Floquet ✻,	correspondant de l'Institut, à Paris.

(1) En l'absence de M. le Préfet, la Commission est présidée par M. le Secrétaire général.

MM.

1825, 7 juill. Deville ✻, fondateur du Musée d'antiquités, ancien receveur général à Paris.

1826, 2 oct. Feret, conservateur de la Bibliothèque, à Dieppe.

1831, 19 déc. Henry Barbet G O ✻ ⊛, député, ancien maire de Rouen.

Id. id. Brevière, graveur, à Rouen.

Id. id. Pouchet ✻, correspondant de l'Institut, à Rouen.

1841, 29 nov. Eugène Barthélemy, architecte diocésain, à Rouen.

Id. id. G. Morin ✻, conservateur du Musée de peinture de Rouen.

1842, 9 mai. Godefroy ✻ (l'abbé), curé de Bonsecours, près Rouen.

Id. id. Beaucamp (l'abbé), curé de Saint-Ouen de Rouen.

1850, 19 déc. Alfred Darcel, correspondant du Ministère des Beaux-Arts, à Paris,

1852, 27 mars. L. De Glanville, membre de l'Académie de Rouen.

Id. id. Desmarest ✻, architecte en chef de la Seine-Inférieure, à Rouen.

1854, 20 juin. De Beaurepaire. archiviste du département de la Seine-Inférieure, à Rouen.

1856, 28 avril. Dutuit, membre de l'Académie da Rouen.

Id. 2 août. De la Londe (Adolphe), capitaine en retraite, à Rouen.

1858, 12 août. Decorde (l'abbé), curé de Bures, près Neufchâtel.

1860, 2 août. Lecomte (l'abbé), aumônier du lycée de Rouen.

Id. 12 août. Simon, architecte à Rouen.

Id. 27 août. De Merval (Stéphane), propriétaire a Canteleu.

1861, 5 août. G.-V. Grandin, propriétaire à Elbeuf.

1862, 20 mai. Colas (l'abbé), chanoine de l'église métropolitaine de Rouen.

1864, 17 mars. Baudry (Paul), propriétaire à Rouen.

1864, 17 mars. Mathon, bibliothécaire à Neufchâtel-en-Bray.

MM.

1865, 12 janv. De Girancourt ✻, membre du Conseil généra , à Rouen et à Varimpré, près Neufchâtel.

Id. id. Brianchon, archéologue à Gruchet-le-Valasse.

Id. id. Somménil (l'abbé), chanoine honoraire à Blosseville-Bonsecours, près Rouen.

1866, 16 févr. De Blosseville ✻ (le marquis Ernest), ancien député, à Rouen, et à Amfreville-la-Campagne.

1867, 31 janv. G. Gouellain, archéologue, au Mont-aux-Malades, près Rouen.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES ANTIQUITÉS

DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

ADMINISTRATION DE M. LE BARON E. LEROY.

Séance du 8 novembre 1849.

Le procès-verbal de la séance précédente (du 10 août 1848) est lu et adopté.

Lettre de M. le Préfet.

Une lettre de M. le Préfet exprime son regret de ne pouvoir assister à la séance et la promesse de se rendre à la prochaine.

Vingt-deux dessins offerts par M. Deville.

Sont déposés sur le bureau 22 dessins qu'à son départ de Rouen M. Deville a laissés pour être offerts à la Commission, qui les accueille avec reconnaissance. MM. les membres présents s'empressent de les examiner; en voici la désignation :

1er. Élévation des deux maisons natales de Pierre et de Thomas Corneille.

2e. Emplacement du donjon de l'ancien château de Philippe-Auguste.

3e, 4e, 5e. Antiquités découvertes dans la rue Royale, à Rouen, en 1845.

6e. Arrêtier de l'angle Nord-Ouest de la façade de la cathédrale de Rouen, supprimée en 1834.

7e. Tombeau de pierre, trouvé rue Saint-Lô, à Rouen, en 1847.

8e, 9e, 10e, 11e, 12e. Cinq calques de vitraux, d'après un manuscrit de Saint-Nicolas de Rouen, existant aux Archives du département.

13e. Mosaïque d'un cabinet placé près de l'entrée de la pièce contenant la grande mosaïque de la forêt de Brotonne.

14e. Anse de vase, en bronze, découvert dans la forêt de Brotonne.

15e. Chandelier antique en terre cuite, avec sa bobèche en bronze, découvert sur le Lendin, dans la forêt de Brotonne.

16e et 17e. Chandeliers de bronze découverts dans divers lieux.

18e. Fragments d'inscriptions trouvés à Lillebonne, etc.

19e. Peintures à fresque du XIVe siècle, provenant du château de Tancarville.

20e. Deux bustes de Silène et statuette de Mercure en bronze, découverts à Sainte-Beuve-Epinay.

21e. Reliquaire provenant de l'abbaye d'Eu.

22e. Poids en basalte, pesant 0 k 955, découvert à Amiens.

Crypte de St-Denis-d'Héricourt.

Il est donné lecture d'une lettre adressée à M. le Préfet par M. Deville, le 30 décembre 1847, contenant la description de la crypte de Saint-Denis-d'Héricourt, avec un plan de cette crypte. M. Deville propose de la faire clore par une porte à claire-voie fermant

avec un cadenas dont la clef serait remise au desservant.

La Commission adopte la proposition et prie M. le Préfet de vouloir bien y donner suite, le plus tôt possible, afin d'assurer la conservation de ce curieux monument.

M. Deville pense qu'il ne remonte pas au-delà du XIIe ou même du XIIIe siècle. M. l'abbé Cochet émet l'opinion que si les quatre nervures qui s'entrecroisent à la voûte semblent, en effet, se rapporter à cette dernière époque, il est possible qu'elles ne constatent qu'une reconstruction et que le monument soit beaucoup plus ancien; il est porté à croire qu'il pourrait avoir existé du temps de saint Mellon.

Dossier relatif à la porte Guillaume-Lion.

M. Deville a aussi rendu un ancien dossier relatif à la porte Guillaume-Lion.

Fouilles d'Eslettes.

Une lettre du même membre, adressée le 3 avril 1848 à M. le Commissaire du Gouvernement provisoire, donne des détails sur les fouilles exécutées à Eslettes, près Monville, où l'on a trouvé des objets antiques, curieux pour l'histoire du pays. (Voir la séance précédente.)

Inscription latine gravée sur une plaque de plomb découverte sous le dallage du portail de St-Ouen.

M. Hilaire de Néville offre à la Commission une copie de la traduction faite par M. A. Pottier de l'inscription latine gravée sur les deux côtés d'une forte feuille de plomb découverte, en 1846, sous le dallage du grand portail de l'église Saint-Ouen de Rouen, et déposée au Musée d'Antiquités. Cette traduction a été insérée dans la *Revue de Rouen* au mois de mars 1846.

M. Hilaire de Néville exprime le vœu que ce monument soit rendu à l'église d'où il provient, et annonce que M. le Préfet lui a paru adopter cette idée.

Cependant la Commission, considérant que la conservation en sera mieux assurée au Musée des Antiquités et

qu'il y sera plus à la portée des amateurs studieux qui voudraient le consulter, prie M. le Préfet de permettre qu'il reste dans cet établissement.

Seront déposées aux archives deux lettres que M. H. de Néville a écrites à ce sujet à M. le Préfet les 27 août 1846 et 31 mars 1849.

Pierre tombale de Guillaume de Gournay.

Il est donné communication de deux autres lettres du même membre, en dates des 16 mai et 21 août derniers, et relatives à la pierre tombale de Guillaume de Gournay, bourgeois de Rouen, inhumé en 1442. Cette pierre, incrustée dans le mur du cimetière de Saint-Maur, est ornée de l'image de la Sainte-Trinité, représentée par la croix du Sauveur que supportent le Père-Eternel et la figure du Saint-Esprit placée au centre du croisillon. Elle a malheureusement servi de but à un tir à la cible et a été fort endommagée; notre confrère demande en conséquence qu'elle soit placée au Musée des Antiquités pour la préserver de nouvelles dégradations; la Commission s'associe à ce désir.

Prospectus de la Normandie.

Programme des prix de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale.

Deux imprimés ont été adressés à la Commission : l'un est le prospectus d'un ouvrage intitulé : *La Normandie*, mœurs, usages, antiquités, costumes, châteaux, propriétés et statistique des cinq départements composant cette ancienne province, par M. Philippe, éditeur et auteur des lithographies; l'autre est le programme des prix proposés par la Société d'encouragement pour l'industrie nationale et qui seront décernés dans les années 1850 à 1860.

Rapport fait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Mentions honorables.

La Commission a reçu aussi, de l'Institut national de France, un rapport fait le 17 août 1849 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, par M. Lenormant, au nom de la Commission des Antiquités de la France.

On y remarque la mention très honorable de l'ouvrage

de notre confrère M. Auguste Le Prevost, intitulé : *Histoire de Saint-Martin-du-Tilleul*, et celle d'un travail entrepris, après de vastes recherches, sur les *Revenus publics de la Normandie au* XIIe siècle, « sujet, dit le rapporteur, plein de ténèbres et de difficultés. » L'auteur est M. Léopold Delisle, de Valognes, aujourd'hui archiviste-paléographe et lauréat de l'Institut.

MM. Aug. Le Prevost, Léopold Delisle et Léon Fallue.

Une autre mention très honorable est décernée à M. Léon Fallue pour son *Histoire* manuscrite de *l'Eglise Cathédrale de Rouen*.

M. Pottier communique une lettre qu'il a reçue de M. Jeulin, directeur de la maison de Bicêtre de Rouen, qui lui donne des renseignements relatifs aux travaux qu'il a fait exécuter dans cet établissement.

Lettre de M. Jeulin, relative aux travaux et fouilles de Bicêtre.

Il rappelle que cette maison fut construite en 1606 pour servir de noviciat à la Compagnie des Jésuites.

Ayant fait travailler les terres et remonter à la surface celles de l'ancienne superficie du marais, il fut étonné de voir pousser trois mois après, au printemps de 1848, des plantes aquatiques, dont les graines, qui s'étaient trouvées totalement privées de l'action de l'air et du soleil, avaient par conséquent conservé, quoiqu'au milieu de l'humidité, toute leur vertu productive. Il est à remarquer, au surplus, que semblable fait a déjà été observé plusieurs fois.

On a découvert au niveau de l'ancien marais les traces d'une usine de corroyeur et celle d'une forge; on y a trouvé 4 objets dont M. Jeulin a fait don au Musée des Antiquités, et qui ont été mis sous les yeux de la Commission : ce sont d'abord trois pièces de billon très frustes, dont les deux plus grandes lui paraissent être de Louis X ou de Charles VII, et la plus petite, qui est de Champagne, porte le millésime de 1642, date qui doit lui faire présumer que, dans la partie où cette pièce a été trouvée, le remblai est postérieur à la construction de l'établisse-

ment. Le 4e objet est un petit couteau dont le manche se prolonge par une petite tige au bout de laquelle est un trou carré qui paraît avoir servi à fixer ce couteau. M. Jeulin fait observer que la lame en acier semble avoir moins bien résisté à l'action du temps que le manche en fer, à cause probablement de la plus grande épaisseur de celui-ci.

Nouvelles découvertes faites à Ste-Marguerite, par M. Feret.

M. l'abbé Cochet donne des détails sur les fouilles faites en 1848 par M. Feret à Sainte-Marguerite, où il a découvert une fontaine au-dessus de la villa, un balnéaire circulaire à environ 3 mètres au-dessous, une palestre ou salle de jeux en mosaïque, et enfin un monument carré ressemblant à un petit temple ayant plusieurs compartiments.

M. Feret, n'ayant pas de moyens de conservation, a cru devoir remblayer ces antiquités; M. l'abbé Cochet voudrait que le département achetât le terrain où elles se trouvent et dont l'étendue est tout au plus d'un acre, que le propriétaire, M. De la Tour, cèderait probablement pour une quinzaine de cents francs.

M. l'abbé Cochet pense qu'on pourrait alors ouvrir avec succès une souscription pour rouvrir les fouilles et établir dans cet endroit un lieu de promenade très intéressant pour l'histoire de Dieppe, et que visiteraient avec empressement, non-seulement les habitants, mais encore les nombreux étrangers qui fréquentent cette ville pendant la belle saison.

M. l'abbé Cochet est invité à rédiger sur ce sujet une Notice qui sera présentée à M. le Préfet.

Eglise du Bourg-Dun.

Enfin M. l'abbé Cochet expose que l'église du Bourg-Dun mérite d'être considérée comme un monument historique, et par conséquent d'être comprise dans les distributions de fonds consacrés aux réparations de ces

monuments. La Commission prie M. le Préfet de prendre cette demande en grande considération, afin de prévenir la ruine imminente d'un monument très intéressant.

La séance est levée à neuf heures et demie.

Présents : MM. Rondeaux, vice-président; l'abbé Cochet, l'abbé Langlois, Poignant, Morin, Hilaire de Néville, et Ballin, secrétaire.

BALLIN.

Séance du 10 avril 1850.

Le procès-verbal de la séance précédente du 8 novembre 1849 est lu et adopté.

Sont déposés sur le bureau :

1° Un dessin, offert par M. Pottier, d'une urne antique en verre, destiné à rester déposé dans les cartons de la Commission des Antiquités. Cette urne, de forme carrée, haute de 32 centimètres, est présumée provenir de la forêt de Brotonne (1) ; Dessin d'une urne antique en verre.

2° Les numéros 1 et 2 du *Journal du Lycée des Arts*, envoyés par le Ministère de l'Instruction publique, et qui resteront déposés aux Archives de la Commission. Journal du Lycée des Arts.

(1) Cette belle urne, que nous avons décrite et publiée dans notre *Seine-Inférieure historique et archéologique* (p. 256 et 524), a été trouvée le 4 mai 1804 à Canville (canton de Doudeville). A cette époque, elle avait été envoyée à Rouen à M. le Préfet, qui la communiqua à l'Académie de cette ville, afin d'avoir son avis sur cette découverte. Comme il n'y avait pas alors de Musée d'antiquités, l'urne a été égarée soit à la Préfecture, soit à l'Académie. Heureusement elle n'était pas perdue, puisque M. Pottier l'a rachetée 40 fr. en 1849. Ce qui nous garantit de son identité, c'est la marque du verrier qui est au fond, marque rapportée par l'Académie et par M. l'abbé Simon, dans son *Inventaire des archives du doyenné de Doudeville*, p. 267-68.

Plaque de St-Ouen.

M. Hilaire de Néville insiste sur la convenance, suivant lui, de rendre à l'église de Saint-Ouen la plaque trouvée, en 1846, sous le dallage du grand portail. Après une discussion à laquelle prennent part plusieurs membres, M. le Préfet décide que la plaque restera au Musée d'Antiquités, mais il invite M. Grégoire, architecte de Saint-Ouen, à en faire graver l'inscription en caractères lisibles sur une plaque de cuivre, et à s'entendre avec le clergé de l'église pour qu'elle y soit placée en évidence et à la portée des amateurs qui auraient le désir d'en prendre connaissance.

Antiquités déposées dans les greniers de Lillebonne.

Un membre expose qu'il existe dans les greniers de Lillebonne des objets d'un haut intérêt, notamment deux têtes en marbre très précieuses, et qu'il serait à désirer que M. le Préfet voulût bien en demander le plus tôt possible la cession pour le Musée d'Antiquités, afin d'en assurer la conservation et de prévenir les démarches qui pourraient être faites, afin de les obtenir pour le Musée de Paris.

Antiquités découvertes à Envermeu.

M. le Préfet donne la parole à M. l'abbé Cochet, qui présente à la Commission un grand nombre d'objets curieux qu'il a découverts récemment, et qu'il va déposer au Musée d'Antiquités.

Absent de Dieppe pendant les deux premiers tiers du mois de mars, ce n'est que le 23 qu'il a pu se transporter à Envermeu pour prendre connaissance des découvertes faites lors de la confection de la route départementale n° 32.

On estime à une soixantaine les squelettes mis à découvert par les travaux, et l'on a trouvé en même temps deux haches, trois sabres, cinq lances, plusieurs couteaux, le tout en fer. Un vase en verre a été recueilli, ainsi que plusieurs boucles de ceinturon en bronze et plusieurs médailles romaines du Haut-Empire.

Tout ces débris, dit M. l'abbé Cochet, démontrent,

jusqu'à l'évidence, l'existence d'un cimetière mérovingien des premiers siècles de notre histoire. Ce sont les mêmes lames, les mêmes haches, les mêmes vases que ceux qui furent trouvés à Douvrend en 1838 et à Londinières en 1847.

M. l'abbé Cochet, reconnaissant l'importance historique qu'allait présenter ce nouveau champ de sépultures, commença immédiatement des fouilles avec les ouvriers de la route, que l'entrepreneur voulut bien mettre à sa disposition. « Sans parler, dit-il, de plusieurs couteaux et boucles de fer, de cinq vases trouvés aux pieds des corps, j'ai rencontré plusieurs boules et fibules de bronze et d'argent, de belles agrafes garnies de brillants, un magnifique bracelet d'argent et une belle épingle d'argent doré, dont la tête représente le cou et le bec d'un aigle. » Cette épingle servait pour les cheveux. Il n'a pas trouvé moins de quatre colliers ou bracelets de perles et de verroterie, deux bagues, des boucles d'oreilles et une foule d'ornements et de bijoux de femme.

La découverte la plus intéressante est celle d'un guerrier qui portait un long sabre à la ceinture, une hache francisque sur ses jambes, une pince à épiler la barbe, et, ce qui est je crois inouï, un casque sur la tête. Ce casque est en fer et pointu comme ceux des Normands de *Guillaume*, tels qu'on le voit sur la Tapisserie de la reine Mathilde (1).

Armoire à consacrer aux antiquités d'Envermeu.

M. l'abbé Cochet demande qu'une des armoires du Musée des Antiquités soit consacrée exclusivement aux objets découverts à Envermeu; M. Pottier promet de prendre des dispositions en conséquence.

(1) Je demande pardon de cette attribution erronée que je ne tardai pas à rectifier. L'objet aigu dont je faisais le sommet d'un casque était l'*umbo* d'un bouclier franc que j'ai retrouvé plusieurs fois depuis; mais celui-là était le premier qui s'offrait à mon inexpérience.

Achèvement des fouilles de Neuville.

M. l'abbé Cochet rend compte de l'achèvement des fouilles commencées à Neuville en 1845, et qui ont fait découvrir un cimetière romain.

On y a découvert quatre ou cinq sépultures, dont chacune renferme une quinzaine de vases, la plupart brisés. Presque tous étaient en terre noire, rouge ou blanche. Assez régulièrement, on rencontrait deux cruches et trois assiettes par sépulture. Les écuelles variaient d'une à trois; l'une d'elles était en terre de Samos avec une tête de lion. Une urne rouge ornée de feuillages en croix, renfermait des os brûlés et trois médailles de bronze du Haut-Empire. Chaque sépulture contenait aussi des coffres en bois, ainsi que le font présumer des clefs et même des serrures trouvées à la place qu'ils occupaient; ils étaient protégés par de petites constructions en pierres sèches et en silex, qui se sont écroulées lorsque le temps a détruit les coffres.

Plusieurs sépultures renfermaient aussi un verre à boire, un plateau de terre ou de verre et un barillet de verre, au fond duquel se lit la syllabe FRO. L'un de ces plateaux portait en dehors des reliefs jaunes et blancs, d'un joli effet.

Enfin ces fouilles ont produit des coupes, des poteries, des ampoules de cristal et 5 ou 6 médailles de Commode, de Trajan et d'Adrien.

Eglises communales ayant besoin des secours du Conseil général.

M. l'abbé Cochet expose la nécessité de dresser un état des églises qui présentent un intérêt historique et artistique, et qu'il serait utile de faire participer aux secours accordés par le Conseil général, pour y effectuer les réparations les plus urgentes, afin d'en prévenir la ruine totale, lorsque les communes n'ont pas de ressources suffisantes.

Cette idée étant accueillie par la Commission, M. l'abbé Cochet veut bien se charger de préparer l'état projeté et de l'apporter à la prochaine réunion.

La séance est levée à trois heures et demie.

Présents : MM. le Préfet, président; Rondeaux, vice-président; Pottier, Grégoire, l'abbé Cochet, l'abbé Langlois, Fallue, Hilaire de Néville, et Ballin, secrétaire.

BALLIN.

Séance du 29 août 1850.

Le procès verbal de la séance précédente du 10 avril dernier est lu et adopté.

Le secrétaire dépose sur le bureau le 27e volume de la collection des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, années 1847 à 49, qui sera envoyé aux archives.

Pierre tombale de Guillaume de Gournay.

Il donne ensuite lecture d'une lettre de M. le Maire de Rouen en date du 27 du courant, à laquelle est jointe une autre lettre de la Commission administrative des Hospices du 22, portant autorisation de faire enlever du cimetière de Saint-Maur, pour la transporter au Musée des Antiquités, la pierre tombale de Guillaume de Gournay, bourgeois de Rouen, à la condition d'en payer le transport et de réparer les dégradations que cet enlèvement pourrait causer au mur où la pierre est encastrée.

Plaque tombale en faïence, avec inscription hébraïque.

D'après l'avis de M. le directeur du Musée, qui considère cette dépense comme peu importante, la Commission prie M. le Préfet de l'autoriser à effectuer cette opération sous bref délai. Elle demande en même temps le transport au même Musée d'une plaque tombale qui existe dans le même cimetière, où elle est simplement accrochée sur le mur. Cette plaque, très exposée à être soustraite ou détruite, a cela de remarquable qu'elle est en faïence et

porte une inscription en langue hébraïque, au-dessous de laquelle se trouve sa traduction en langue latine.

Fouilles d'Envermeu.

Le secrétaire présente deux lettres de M. l'abbé Cochet, datées des 23 mars et 5 mai, relatives aux découvertes faites récemment à Envermeu, et qui ont été publiées dans la *Revue de Rouen*, cahier de juillet dernier.

Un extrait de cette publication, présenté par M. l'abbé Cochet, sera déposé aux archives avec les lettres précitées.

Dessin des objets trouvés à Envermeu.

M. Pottier offre un charmant dessin colorié des principaux objets provenant de la dernière fouille d'Envermeu, lequel est l'ouvrage de Mademoiselle sa fille. La Commission lui en témoigne sa reconnaissance et en ordonne l'insertion dans ses cartons.

Classement des monuments historiques.

M. l'abbé Cochet appelle l'attention de la Commission sur l'objet principal de la convocation et développe les motifs qui lui paraissent devoir faire admettre au nombre des monuments historiques quelques édifices qui ne figurent point sur la liste actuelle : ce sont les églises du Bourg-Dun et d'Auffay, les abbayes de Grâville et de Montivilliers, le clocher de Norville, l'église d'Étretat, celle de Veulettes, et enfin les vitraux de Saint-Godard, de Saint-Patrice et de Saint-Vincent de Rouen, ainsi que ceux de Saint-Étienne d'Elbeuf et de Blosseville-ès-Plains (canton de Saint-Valery). Il propose, en outre, de les classer en trois catégories.

La Commission se fait présenter la liste des édifices qui sont aujourd'hui classés comme monuments historiques, lesquels sont au nombre de treize, savoir :

Dans la ville de Rouen :

L'église Métropolitaine,
L'abbaye de Saint-Ouen,
L'église Saint-Maclou.

Dans l'arrondissement de Rouen :
L'abbaye de Saint-Georges-de-Boscherville,
L'église de Moulineaux.

Dans l'arrondissement de Dieppe :
L'église Saint-Jacques de Dieppe,
L'abbaye d'Eu,
L'église d'Arques.

Dans l'arrondissement du Havre :
L'abbaye de Fécamp,
Le clocher d'Harfleur,
L'église de Saint-Jean-d'Abbetot,
Le Théâtre romain de Lillebonne.

Dans l'arrondissement d'Yvetot :
L'église de Caudebec.

Sur la proposition de M. l'Inspecteur des monuments historiques du département, et après discussion,

La Commission estime qu'il serait convenable de faire quelques additions à cette liste et d'adopter pour ces divers monuments une nouvelle classification qu'elle détermine de la manière suivante :

PREMIÈRE CATÉGORIE.

Monuments nationaux à la charge de l'Etat.

L'église Métropolitaine,
L'église de Saint-Ouen,
L'église de Saint-Maclou,
L'église Saint-Jacques de Dieppe,
L'église d'Eu,
L'abbaye de Fécamp.

DEUXIÈME CATÉGORIE.

Monuments départementaux, à la charge du département, dont ils sont la propriété.

Théâtre romain de Lillebonne,
Salle capitulaire de Saint-Georges-de-Boscherville.

TROISIÈME CATÉGORIE.

Monuments communaux qui, par suite de l'insuffisance des ressources locales, ne peuvent être entretenus qu'au moyen des sommes allouées par le Conseil général.

Dans l'arrondissement de Dieppe :

L'église du Bourg-Dun, dont la nef, le chœur et le transept Nord sont du XIIe siècle.

Le clocher a été entièrement refait au siècle suivant; il est d'un style très pur. Le transept du Midi, bâti au XVIe siècle, est si admirable qu'une tradition populaire l'attribue à la main des fées;

L'église d'Auffay, fondée au XIe siècle et qui garde encore de cette époque reculée ses deux transepts et son clocher, dont la haute flèche d'ardoise a été refaite en 1735.

La nef fut rebâtie en 1266, sous le règne de Saint Louis, par ordre d'Eudes Rigaud, archevêque de Rouen. Le chœur et la chapelle du côté Nord appartiennent à la Renaissance du XVIe siècle. L'abside surtout est très remarquable, et les fenêtres qui l'éclairent sont garnies de précieuses verrières.

En 1844, ce beau monument menaçait ruine, et il a été pourvu aux réparations les plus urgentes; mais quelques portions sont encore dans le délabrement, notamment le transept Nord qui est lézardé et n'a pu être réparé;

L'Eglise d'Arques, qui se recommande par les souvenirs historiques.

Dans l'arrondissement du Havre :

L'abbaye de Graville, bâtie au XIe siècle.

La nef et le clocher appartiennent au style roman le plus pur. Le sanctuaire est ogival. Henri V campa dans cette abbaye en 1415, et Charles IX en 1563, durant le siége d'Harfleur et du Havre;

L'église de l'abbaye de Montivilliers, fondée dès le milieu du XIe siècle.

Elle eut pour fondatrices les abbesses Béatrix et Elisabeth, parentes de Guillaume-le-Conquérant. C'est un fort curieux spécimen de l'architecture romane;

L'église de Saint-Jean-d'Abbetot, déjà classée;

Le clocher de Norville, qui appartient au XVIe siècle;

Le clocher d'Harfleur, l'un des plus beaux du département;

L'église d'Etretat, qui remonte au XIe et au XIIe siècle. Le chœur est remarquable par son élégance, et son clocher, en forme de tour carrée, est la plus belle partie de l'édifice.

Dans l'arrondissement de Neufchâtel, quatre monuments doivent être distingués :

L'église de Gournay, qui date du XIe et du XIIe siècle.

Les portions primitives de l'église de Neufchâtel, remontant à la même époque, et le chœur, qu'on doit attribuer au siècle suivant, est une œuvre remarquable.

Le chœur de Sigy est un précieux spécimen du style ogival primitif; il est de la fin du XIIe siècle.

L'église d'Aumale est moins ancienne, mais elle offre plusieurs particularités remarquables.

Le clocher, placé au portail, est d'une assez riche architecture et doit dater des premières années du XVIe siècle. Les portes latérales semblent avoir été faites sous Henri IV.

Outre l'église de Caudebec, l'arrondissement d'Yvetot n'a d'autre monument historique que l'église de Veulettes, qui est un des monuments les plus intéressants du XIIe siècle, comme spécimen de la transition du cintre à l'ogive.

La nef, surtout par le bas, est tout à fait plein-cintre, tandis que l'ogive domine dans le haut, mais l'ogive est escortée de motifs romans. Le clocher est une jolie petite

lanterne qui conserve aussi la trace du passage des deux architectures; mais le chœur, le sanctuaire et les chapelles latérales au chœur appartiennent entièrement à l'ogive primitive. Les amateurs d'antiquités considèrent cette église comme un petit chef-d'œuvre des plus précieux.

Dans la ville de Rouen, la Commission considère comme monuments historiques du plus haut intérêt les vitraux des églises de Saint-Godard, de Saint-Patrice et de Saint-Vincent, auxquels peuvent être ajoutés à juste titre ceux de Saint-Etienne-d'Elbeuf et de Blosseville-ès-Plains, canton de Saint-Valery.

Enfin, la charmante église de Moulineaux et la magnifique abbaye de Saint-Georges-de-Boscherville, qui n'est pas moins recommandable par son ancienneté et par son architecture.

En conséquence, la Commission exprime le vœu que M. le Préfet veuille bien proposer au Conseil général d'approuver la classification ci-dessus, en l'invitant de la manière la plus instante à augmenter l'allocation consacrée à l'entretien des monuments historiques, attendu que la plupart d'entre eux exigent de nombreuses réparations, dont quelques-unes sont urgentes, tant pour les préserver d'une ruine prochaine que pour prévenir de déplorables accidents.

Jubé d'Arques.

M. l'abbé Cochet parle d'un différend qui s'est élevé entre la fabrique de l'église d'Arques et M. Amédée Le Barrois, par suite de l'enlèvement d'un banc qu'il possédait dans le joli jubé de cette église, et que la fabrique a jugé convenable de faire déplacer, ainsi que plusieurs autres. D'après l'avis de M. Cochet, la Commission déclare donner son assentiment à la mesure adoptée par la fabrique d'Arques dans l'intérêt bien entendu de l'art et du monument.

Le même membre fait connaître que les fenêtres de l'église de Saint-Jean-d'Abbetot ont été endommagées par les pierres que des enfants s'amusent à y jeter; la Commission exprime le vœu que des précautions soient prises pour prévenir de nouveaux dégâts.

Dégradations à l'église d'Abbetot.

Enfin le même membre dit avoir visité les objets déposés dans les greniers de Lillebonne; quelques-uns seraient beaucoup mieux placés au Musée des Antiquités, mais l'autorité municipale n'est pas disposée à s'en dessaisir.

Antiquités à l'Hôtel-de-Ville de Lillebonne.

La séance est levée à neuf heures et demie.

Présents : MM. Grégoire, Pottier, l'abbé Cochet, et Ballin, secrétaire.

BALLIN.

Séance du 12 décembre 1850.

Le procès-verbal de la séance précédente, du 29 août dernier, est lu et adopté.

Trois lettres de M. Hilaire de Néville, en date des 11 septembre, 4 et 25 novembre derniers, sont communiquées à la Commission. Il demande, par la première, le rétablissement aux frais du département dans la grande chapelle de la Vierge, à la Cathédrale, de l'inscription qui attestait qu'on y avait inhumé le cœur de La Rochefoucault, blessé mortellement au siége de Rouen, en 1562.

Lettres de M. Hilaire de Néville. Cœur de Charles de La Rochefoucault.

Quelques membres pensent que, si cette demande devait être prise en considération, il faudrait y donner plus d'extension et rétablir beaucoup d'autres inscriptions qui n'offriraient pas moins d'intérêt, mais qu'il pourrait en résulter de grandes difficultés, tant pour leur place-

ment qu'à cause des frais considérables qu'elles occasionneraient. Toutefois, la Commission, jugeant que la question mérite un examen plus réfléchi, décide qu'elle s'en occupera dans une séance extraordinaire, que M. Rondeaux, vice-président, voudra bien convoquer chez lui.

Dédicace de l'église St-Lô.

Par la seconde, il demande à rétablir à ses frais, dans l'ancienne église de Saint-Lô, l'inscription commémorative de la dédicace de ce temple, le 9 juin 1533.

M. le Préfet approuve le projet, mais désire que son nom ne figure pas sur l'inscription.

Pierres tombales du cloître de St-Ouen.

Enfin M. de Néville demande, par la troisième lettre, que les deux pierres tombales qui viennent d'être découvertes dans le dallage de l'ancien cloître de Saint-Ouen, qu'on restaure en ce moment, ne soient pas transportées au Musée départemental des Antiquités, mais, au contraire, qu'elles soient incrustées dans les murs de ce même cloître. Cette demande est combattue par plusieurs membres, notamment par M. le Préfet et M. Pottier, qui lit à ce sujet la description de ces deux tombes, qu'il a consignée dans le cahier de la *Revue de Rouen* du mois d'octobre dernier, dont il dépose un exemplaire pour les archives de la Commission.

Mosaïque et villa de Ste-Marguerite.

Trois lettres de M. l'abbé Cochet, en date des 29, 30 et 31 octobre dernier, sont également communiquées à la Commission. La première est relative à la Mosaïque et à la *villa romaine* de Sainte-Marguerite-sur-Mer, découvertes sur la propriété de M. de La Tour, qui, en donnant la permission d'y faire des fouilles, n'a cependant point entendu se dessaisir des objets *immobiliers* qu'on pourrait y découvrir, ce qui explique comment il est resté propriétaire de la mosaïque, tandis qu'il a permis l'enlève-

ment des vases, armes, médailles et autres objets trouvés en terre.

Cependant, comme les étrangers qui viennent à Dieppe pendant la saison des bains manifestent le désir de voir cette mosaïque, qui a été recouverte de terre, le curé, pour donner un intérêt nouveau à son église, voudrait qu'on lui fournît les moyens d'y placer le fragmemt le mieux conservé de cette mosaïque, et a obtenu le consentement de M. de La Tour.

La Commission exprime le vœu que cet arrangement, qui assurerait la conservation des restes de ce curieux monument, soit effectué, et prie M. le Préfet d'aviser aux moyens de le faciliter.

Cinq vases d'argent trouvés en 1833 à St-Jouin.

La seconde lettre rappelle la découverte faite vers 1833, au hameau de Beaumesnil, commune de Saint-Jouin, arrondissement du Havre, de nombreux vestiges d'antiquités, et notamment de cinq vases d'argent renfermés dans une chaudière d'airain. Ces vases, consacrés à Mercure, pesaient 18 marcs et ont malheureusement été vendus, pour 800 fr., à un orfèvre de Bolbec, qui les a fondus.

Aqueduc romain d'Etretat.

M. l'abbé Cochet parle dans la même lettre de quelques autres découvertes. Se trouvant dans le voisinage d'Etretat, il a cherché à reconnaître un aqueduc découvert autrefois par le nommé Lassade, dans ses terres de la *Côte-du-Mont*. Il a, en effet, retrouvé ce canal, qu'il considère comme romain. Ce canal compte 20 centimètres de haut sur 30 de large. Il paraît venir du Petit-Val, et se diriger sur le presbytère d'Etretat, où une *villa* et un baptistère ont éte découverts en 1842.

Maison romaine du Château-Gaillard, à Bordeaux.

Par sa troisième lettre, M. l'abbé Cochet annonce qu'il a repris les explorations qui, en 1842, lui ont fait décou-

vrir, dans le bois de Loges (canton de Fécamp), une maison romaine, dont il vient de dégager entièrement le pourtour. Cet édifice se composait de quatre appartements, bien distincts, dont le premier et le plus considérable consistait en une petite salle chauffée par un hypocauste.

Près de ce monument était une masse de décombres entassés par les siècles. Une première fouille d'environ un mètre de profondeur, a fourni des débris romains, tels que tuiles à rebords, tuiles convexes, étuves rayées, etc., au milieu de charbons et de cendres.

A cette lettre est joint un plan géométrique de la maison précitée.

Il a trouvé, non loin de cette habitation, une sépulture carlovingienne, dont il donne la description et qu'il fait remonter aux IXe et Xe siècles. Cette sépulture était dans le Grand-Val, au lieu dit *la Torniole*.

M. l'abbé Cochet présente en même temps divers objets curieux, résultant de ces dernières fouilles et qui seront déposés au Musée départemental d'Antiquités.

Catelier de Vatteville.

Il est fait lecture d'une note de M. Fallue, sur le *Catelier romain de Vatteville*, dont il donne une description d'autant plus intéressante que ce monument des siècles passés vient d'être détruit.

Le programme du concours ouvert pour 1851, par la Société archéologique de Béziers, est présenté par le secrétaire, et sera déposé dans les Archives de la Commission.

Présents : MM. Rondeaux, vice-président; Floquet, Pottier, l'abbé Cochet, Fallue, Barthélemy, l'abbé Langlois, Hilaire de Néville, et Ballin, secrétaire.

BALLIN.

Séance du 27 décembre 1850,

TENUE CHEZ M. RONDEAUX, VICE-PRÉSIDENT.

M. A. Darcel, correspondant du Ministère de l'Intérieur pour le service des monuments historiques, assiste à cette séance; il a été nommé membre de la Commission, par arrêté de M. le Préfet, en date du 19 de ce mois.

M. A. Darcel nommé membre de la Commission.

M. Hilaire de Néville lit un nouveau factum tendant à obtenir le rétablissement, dans la Cathédrale, de l'épitaphe de Charles de La Rochefoucault de Randan.

Epitaphe de Charles de La Rochefoucault de Randan.

Quelques membres, et notamment M. Pottier, citent les noms de plusieurs hommes célèbres qui auraient autant et même plus de titres à ce qu'on fît revivre aussi leur épitaphe.

Enfin, après une discussion assez étendue, la Commission se prononce, au scrutin, contre la proposition de rétablir l'inscription précitée. Elle écarte ensuite, par un nouveau scrutin, la proposition de faire placer dans la Cathédrale une liste générale de tous les personnages célèbres qu'on y a inhumés à diverses époques.

On exprime le regret de l'abandon où se trouve la statue de Richard Cœur-de-Lion et le vœu qu'on se reporte aux projets qui ont été présentés pour lui élever un monument convenable.

Statue de Richard Cœur-de-Lion.

M. le Préfet sera prié de donner des ordres pour faire dégager entièrement la salle capitulaire de Saint-Georges, en invitant l'autorité locale à ne pas permettre qu'elle soit employée à des réunions de plaisir, comme cela est arrivé récemment, et encore moins à des usages qui pourraient être plus nuisibles à sa conservation, suivant le but que s'est proposé le Conseil général lorsqu'il en a fait l'acquisition.

Salle capitulaire de Boscherville.

Eglise de Ste-Marguerite-sur-Mer.

M. l'abbé Cochet expose qu'il serait à désirer qu'un secours fût accordé au desservant de Sainte-Marguerite pour l'aider à faire construire une petite sacristie, dont la dépense pourra s'élever à 400 fr., à la condition qu'il apportera les soins nécessaires à la conservation de l'autel, unique dans son genre, et qui remonte aux XIe et XIIe siècles. Cette église mérite l'attention des amateurs, et Mme la duchesse de Berry y a fait faire quelques réparations en 1828.

Cette proposition est adoptée.

Présents : MM. Rondeaux, vice-président ; De la Quérière, Grégoire, Pottier, l'abbé Cochet, Fallue, l'abbé Langlois, Hilaire de Néville, Alfred Darcel, et Ballin, secrétaire.

BALLIN.

Séance du 13 mars 1851.

Les procès-verbaux des deux dernières séances des 12 et 27 décembre dernier sont lus et adoptés.

M. De la Quérière demande la rénovation d'une ancienne circulaire préfectorale qui invite les orfèvres à ne détruire aucun objet d'antiquité d'or ou d'argent sans en avertir au préalable la Commission ; il est décidé que ce vœu sera exposé à M. le Préfet.

34 pièces d'or trouvées à St-Aubin-sur-Scie.

M. l'abbé Cochet cite à cette occasion le fait que 34 pièces d'or trouvées dans une propriété située près de Dieppe, et appartenant à M. Jean, juge en cette ville, ont été rachetées par lui pour 370 fr., à un orfèvre de Dieppe qui les avait payées 350 fr. aux ouvriers. Ces derniers avaient trouvé ce trésor en démolissant les restes d'une maison sise dans la vallée de la Scie, près de l'église de

Saint-Aubin. Elles étaient dans un pot que la pioche a mis en éclats. Toutes étaient d'une parfaite conservation; il y en avait 21 de France, dont 3 de Charles VIII, 1483-98; 2 de Louis XII, 1498-1515; 12 de François Ier, 1515-37; 2 de Henri II, 1554 et 1559; 2 de Charles IX, 1568 et 1572; 10 pièces d'Espagne de Charles-Quint, dont 2 de 1546 et 1548; 7 portent à la fois les noms de Charles et de Jeanne. Enfin, il y avait 2 de Sébastien, roi de Portugal, 1577 et 1578, et 1 de Philibert II, duc de Savoie, 1497-1511.

Empressement des orfèvres à fondre les objets d'antiquités qu'ils achètent.

M. Pottier révèle cette circonstance que souvent les orfèvres s'empressent de fondre les objets découverts dont ils se rendent acquéreurs, afin de couper court aux réclamations qui pourraient surgir relativement à ces mêmes objets.

M. l'abbé Cochet donne lecture de deux rapports qu'il a adressés à M. le Préfet, le 15 février et le 10 mars derniers.

Sépultures romaines du bois des Loges.

Le premier est relatif à des sépultures romaines découvertes dans le bois des Loges. Il y a constaté la présence d'un cimetière gallo-romain où il a reconnu l'existence d'une soixantaine de vases en terre ou en verre, dont la plus grande partie avaient été fracturés; les mieux conservés étaient ceux qui contenaient des *doliums*, grandes amphores épaisses de 2 centimètres, hautes de 70 et larges de 50.

Une sépulture était assez remarquable par sa position sur une tuile à rebords; là étaient un gobelet en verre et un barillet, aussi de verre, au fond duquel on lisait: FRONT. S. C. F. On peut en conclure que ce cimetière remonte à l'époque où florissait la verrerie frontinienne attribuée généralement au IIe siècle.

Une médaille d'argent de l'empereur Auguste, une

cuillère de bronze étamée ou argentée et la forme des *doliums*, viennent à l'appui de cette attribution.

Tout porte à croire qu'il y a dans ce lieu un champ de sépulture très abondant, qu'il sera fort intéressant d'explorer. M. Fauquet-Lemaître, propriétaire du bois des Loges, s'y prêtera de la meilleure grâce du monde, et déjà il a promis de déposer au Musée départemental tous les objets découverts dans la fouille.

Cimetière mérovingien d'Envermeu.

Le second rapport est relatif à l'exploration du cimetière mérovingien d'Envermeu, où M. l'abbé Cochet s'estime heureux d'avoir rencontré des objets d'un haut intérêt. Il y a reconnu plus de 100 squelettes de personnes de tout âge, mais dont la plupart appartenaient à l'âge mûr. Les hommes sont indiqués par des armes, les femmes par des bijoux. Il développe à cette occasion des considérations générales fort intéressantes sur les anciennes sépultures et particulièrement sur le cimetière d'Envermeu. Voici l'indication des principaux objets qu'il y a recueillis et dont plusieurs sont exposés sur la table et examinés avec attention par les membres de la Commission :

Désignation des principaux objets d'Envermeu.

Il a découvert 18 vases en terre grise, à couverte de mine de plomb et ornés de dessins romans; 9 fers de lance, dont quelques-uns sont longs, d'autres comme des javelots, et 5 haches francisques, dont quelques-unes portaient la trace des tissus sur lesquels elles furent déposées. L'une d'elles se terminait par une massue ornée de pointes de fer piquantes comme des épines. Ces différents objets sont communs dans les sépultures franques.

M. l'abbé Cochet a trouvé au cou d'un jeune sujet de quinze à vingt ans un collier de 42 perles de verre et un bracelet d'ambre jaune, matières avilies aujourd'hui, mais autrefois fort estimées; plusieurs bagues encore placées à l'index de la main gauche et dont une en or

pesait 4 grammes, avec une médaille gauloise en or qui avait été percée pour être suspendue au cou.

Il nous faut citer encore une plaque de ceinturon en argent, sur laquelle on voit deux paons becquetant un fruit qui semble placé sur un autel.

Mais la pièce la plus intéressante que cette exploration ait fournie au Musée départemental de la Seine-Inférieure est un ornement de femme, composé d'une plaque de verre violet, sur laquelle est incrustée à l'émail une feuille de vigne verte comme au printemps; la bordure de cette jolie feuille est tracée avec un filet d'or d'une finesse achevée et d'un goût exquis.

Le tout est renfermé dans une garniture d'argent. Ce bijou est frais comme au premier jour, quoiqu'il soit resté près de quatorze siècles sous terre. M. Feret, qui a beaucoup admiré cette pièce antique, la regarde comme un produit de l'art grec au temps de Théodose ou de Justinien.

Quelques autres objets encore ajoutent à l'intérêt de cette fouille et tous seront déposés au Musée d'Antiquités.

Une fiole contient une substance noire, très légère, dont quelques parcelles ont été remises à MM. Girardin et Pouchet, avec prière de chercher à en reconnaître la nature.

Présents : MM. Rondeaux, Vice-Président; de la Quérière, Grégoire, Pottier, l'abbé Cochet, Fallue, l'abbé Langlois, Hilaire de Néville et Ballin, secétaire.

BALLIN.

Séance du 5 juin 1851.

Le procès-verbal de la séance précédente du 13 mars dernier, est lu et adopté.

Décoration intérieure des églises.

M. le Président fait quelques réflexions relatives au droit que s'attribuent trop souvent les curés de décorer à leur fantaisie l'intérieur de leurs églises; M. Leprevost donne des explications sur ce sujet.

Restauration des peintures de l'église de Moulineaux.

On s'occupe à cette occasion de la restauration des peintures de Moulineaux, et l'on exprime la crainte qu'elles ne soient gâtées, comme cela est déjà arrivé dans quelques parties. Cette église étant classée parmi les monuments historiques, aucune réparation ne doit y être faite sans autorisation, et M. le Préfet sera prié de donner des ordres en conséquence.

Le Ministre de l'instruction publique demande la copie des procès-verbaux.

Il est donné lecture d'une circulaire du Ministère de l'Instruction publique et des Cultes, en date du 5 janvier dernier, qui demande la communication des procès-verbaux des séances de la Commission pour les soumettre au Comité des arts et monuments.

Dans la réponse à faire au Ministre, on le préviendra que la Commission n'a aucun fonds à sa disposition, ce qui lui rendra difficile l'envoi des copies de ses procès-verbaux.

Nécessité de mettre en ordre et de relier les dessins de la Commission.

Sur l'observation de M. Barthélemy, la Commission exprime le vœu que les nombreux dessins qu'elle possède dans ses cartons soient reliés dans un ordre convenable, afin de prévenir la dispersion de cette intéressante collection. Elle désire qu'il en soit fait en outre un second exemplaire, afin d'en assurer encore mieux la conservation. M. le Préfet sera en conséquence prié d'exposer ce vœu au Conseil général, en lui demandant la somme nécessaire pour le réaliser, et qu'on évalue, avec quelques autres dépenses, à 500 francs.

Découvertes faites rues des Fossés-Louis-VIII

M. Pottier annonce que des fouilles exécutées récemment dans la rue des Fossés Louis VIII ont mis à décou-

vert d'énormes blocs de pierre et une base de colonne engagée, qui a été transportée au Musée d'Antiquités. On y a trouvé également quelques fragments de poteries rouges, grises ou couvertes d'une glaçure très fine, de couleur bronzée et d'un éclat assez vif, qui témoignent suffisamment que tous ces matériaux appartiennent à l'époque gallo-romaine : Voir la *Revue de Rouen*, de 1851, p. 190-191.

Projet d'agrandissement de l'église de Duclair.

M. Darcel présente des considérations sur un projet d'agrandissement de l'église de Duclair. (Ce projet n'ayant pas été déposé n'a pu être analysé.)

La Commission est d'avis de proscrire l'emploi de la brique et de ne pas permettre qu'on débouche l'ancienne communication de la nef avec les bas-côtés attendu qu'elle n'est pas d'une solidité suffisante.

L'agrandissement proposé par M. Barthélemy consisterait à prolonger seulement la nef centrale de la longueur d'une travée, ou à peu près, en la terminant par une abside polygonale, ayant cinq fenêtres dont deux dans le prolongement des murs de la nef.

Ces fenêtres seraient au même niveau que celles des bas-côtés et permettraient d'établir de chaque côté de l'abside centrale des sacristies qui ne cacheraient pas la vue des vitraux. Cette disposition qui n'entraînerait pas la disparition des pignons des bas-côtés, serait plus économique que le prolongement des trois nefs, et satisferait aux besoins du culte, sans défigurer le monument.

La Commission adopte cet avis et exprime le désir qu'un extrait du présent soit adressé à M. le Maire de Duclair, pour être joint aux pièces relatives au travail en question.

La séance est levée à deux heures et demie.

Présents : MM. Rondeaux, vice-président; Auguste Le Prevost, Pottier, Fallue, Barthélemy, Gustave Morin,

l'abbé Langlois, Hilaire de Néville, Poignant, Alfred Darcel, et Ballin, secrétaire.

BALLIN.

Séance du 16 août 1851.

Le procès verbal de la séance précédente du 5 juin dernier est lu et adopté.

Le secrétaire présente diverses pièces reçues depuis la dernière séance, savoir :

Ouvrages reçus.

1° *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, 2e série, 8e vol.; — 18e vol. de la collection, 1851;

2° Un petit fragment de publication intitulé :

Recueils de documents et de mémoires relatifs à l'étude spéciale des sceaux du moyen-âge et des autres époques, publiés par la *Société de Sphragistique ;*

3° Une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, accompagnant l'envoi des *Instructions* qui lui ont été demandées et qui forment 3 cahiers in-4°, auxquels est joint un grand in-8, intitulé : *Bibliothèque archéologique, ou collection de documents français et inédits, dont la connaissance est indispensable aux personnes qui s'occupent d'archéologie*, publiée par M. Jules Gailhabaud, 1re livraison, 2e partie, cahiers d'instruction, 1845.

Ces livres seront conservés dans les Archives de la Commission.

Demande d'un fonds pour faire copier et relier en double exemplaire les dessins de la Commission.

Sur la prière qui lui en est faite, M. le Préfet, occupé par la présidence d'une autre Commission, veut bien assister quelques instants à la séance. On lui expose le vœu de la Commission de faire reproduire et relier les dessins contenus dans les portefeuilles déposés sur le bureau.

Il accueille cette idée favorablement, et promet d'appuyer auprès du Conseil général la demande des fonds nécessaires pour atteindre le but proposé.

On adopte ensuite la rédaction de la lettre suivante, qui est adressée à M. le Préfet et signée de tous les membres présents :

« Monsieur le Préfet, la Commission des Antiquités de ce département n'a cessé, depuis sa création, de s'efforcer autant que les circonstances le lui permettaient, de recueillir pour la science et pour la postérité l'image fidèle des monuments d'un autre âge, que celui-ci voyait successivement s'effacer.

« Vous savez, Monsieur le Préfet, combien la Seine-Inférieure était riche en constructions, soit romaines, soit du moyen-âge. Nous avons dû au discernement, à l'habileté des Deville, des Hyacinthe Langlois, de ses enfants et d'autres encore, d'avoir pu arracher à un oubli total, la mémoire des principales de ces œuvres de nos pères.

« La Commission est dépositaire, pour le département, d'une collection presque ignorée, quoique bien précieuse, de 410 dessins, au crayon ou coloriés, des monuments dont nous venons de parler, et nous avons l'honneur d'en mettre ici le catalogue sous vos yeux.

« Ce ne sont aujourd'hui que des feuilles détachées, dont la conservation a demandé une assez grande surveillance.

« Nous ne la trouvons pas suffisante. Et puis ! chaque exemplaire est unique, et si un malheur pouvait jamais en amener la destruction, il ne resterait plus rien de ces intéressants souvenirs.

« Pénétrés de l'utilité de les reproduire, nous nous sommes assurés de la facilité d'y parvenir à peu de frais, sous la surveillance de l'honorable directeur de notre Ecole municipale de dessin, M. Gustave Morin, membre de la Commission. Nous joignons également à cette lettre les indications qu'il nous a fournies à ce sujet.

« Nous croyons que les 410 feuilles actuelles devraient être, aussitôt après la confection de leurs copies ou de leurs calques, réunies ou reliées en forme d'atlas, pour l'un des exemplaires être déposé aux archives départementales, et l'autre à la bibliothèque publique de la ville de Rouen.

« Nous vous prions, Monsieur le Préfet, de vouloir bien jeter vous-même les yeux sur cette collection, afin d'en apprécier l'importance, et si vous partagez notre opinion à cet égard, nous serions heureux que dans la prochaine réunion du Conseil général, vous voulussiez bien, en l'invitant préalablement à en prendre connaissance à son tour, lui proposer de vous accorder, dans son amour pour la science, l'allocation nécessaire à la conservation du Recueil que nous venons de signaler à votre haute attention.

« En résumé, nous estimons, d'après l'avis de M. Gustave Morin, qu'une somme de 800 francs serait nécessaire pour reproduire les dessins, en faire copier les notes et en relier les deux exemplaires.»

A cette lettre est joint l'état des dessins, dressé à la fin du mois dernier par le Secrétaire, terminé par le résumé suivant :

Dessins de M. E.-H. Langlois : au crayon 150, en couleur 63 ;

Dessins de Mlle Espérance Langlois : au crayon 42, en couleur 11 ;

Dessins de M. Deville : au crayon 29, en couleur 66;

Dessins de divers : au crayon 33, en couleur 16.

Total des dessins, 410, dont 254 noirs et 156 coloriés.

Inscription à la mémoire de Jehan de Béthencourt.

M. l'abbé Cochet rappelle sa demande précédente, tendante à faire placer dans l'église de Grainville-la-Teinturière, l'inscription suivante :

A LA MEMOIRE
DE
JEHAN DE BETHENCOURT
ROI DES CANARIES
INHUMÉ DANS LE CHŒUR DE CETTE ÉGLISE
EN 1425.
PRIEZ DIEV POVR LUI.

La Commission reconnaît la convenance de consacrer un monument à la mémoire du célèbre navigateur, qui est l'une des gloires de notre pays, et prie M. le Préfet de vouloir bien accorder l'allocation nécessaire que M. l'abbé Cochet porte à 150 francs.

Fouilles de la forêt des Loges.

Le même membre présente à la Commission divers objets d'antiquités produits par une fouille qu'il vient d'exécuter dans la forêt des Loges (canton de Fécamp), où il a exploré un cimetière gallo-romain.

Ce cimetière, long de 12 mètres sur 6 de large, renfermait environ 120 vases antiques, dont une cinquantaine contenaient des cendres et des os brûlés. Une vingtaine seulement ont pu être conservés et sont déposés au Musée des Antiquités; il cite particulièrement une urne grise d'une grande capacité, renfermant une fort belle urne en verre d'une forme très élégante, pleine d'os brûlés.

Il présente deux fragments d'urnes en verre, en forme de barillet, qui portent la marque du fabricant; sur l'une on lit : FRONT. S. C. F, et sur l'autre : F. P. FRONT.

Il présente aussi un fragment de pince épilatoire, une petite cuillère en bronze pour les parfums et une petite clochette en fer semblable à celles que l'on place encore aujourd'hui au cou des animaux.

M. l'abbé Cochet annonce qu'il se propose de rédiger

sur les résultats de cette fouille intéressante un rapport détaillé qu'il s'empressera d'adresser à la Commission.

Dessins et objets trouvés par M. l'abbé Cochet.

M. Pottier fait hommage à la Commission d'un dessin fait par Mlle Esther, sa fille, représentant divers objets trouvés cette année, par M. l'abbé Cochet, dans des sépultures mérovingiennes, à Envermeu.

Médaille trouvée dans la démolition d'une portion du couvent de Saint-Amand.

Le même membre donne des détails sur la médaille trouvée dans la démolition qui a lieu en ce moment même de la portion du couvent de Saint-Amand sur laquelle doit passer la rue de la République, ainsi que sur la boîte qui la contenait, et un petit reliquaire découvert au même endroit; objets qui ont été remis à l'Administration municipale et seront ultérieurement déposés au Musée des Antiquités.

Il ajoute quelques renseignements curieux sur la chambre de Guillemette d'Assy, l'une des abbesses du couvent de Saint-Amand, située dans l'ancien bâtiment exposé à une destruction prochaine.

Présents : MM. Rondeaux, vice-président; Pottier, Fallue, l'abbé Cochet, Gustave Morin, Hilaire de Néville, et Ballin, secrétaire.

BALLIN.

—

Séance du 20 Novembre 1851.

Le procès-verbal de la séance précédente du 16 août dernier est lu et adopté.

Indisposition de M. Pottier.

M. Pottier fait connaître, par une lettre, qu'une indisposition subite l'empêche de se rendre à la séance; mais il envoie, pour être mis sous les yeux de la Commission,

divers objets, tels que vases, boucles et armes trouvés dans les fouilles récemment faites à Lucy, canton de Neufchâtel.

Envoi de vases, etc., provenant des fouilles de Lucy.

Une circulaire du Ministre de l'Instruction publique, en date du 20 octobre dernier, invite la Compagnie à lui adresser, pour être insérés dans l'*Annuaire des Sociétés savantes*, divers renseignements relatifs à la Commission des antiquités. Le secrétaire y répondra.

Circulaire du Ministre de l'instruction publique.

Annuaire des Sociétés savantes.

Il est donné lecture d'un rapport détaillé adressé à M le Préfet le 28 septembre dernier, par M. l'abbé Cochet, sur les fouilles romaines du bois des Loges, canton de Fécamp, arrondissement du Havre, pratiquées en août 1851.

Fouilles du bois des Loges. Rapport de M. l'abbé Cochet.

Après quelques renseignements historiques, M. l'abbé Cochet annonce la découverte d'un *dolium* en terre cuite, haut de 70 centimètres et large de 50 centimètres, faite le 22 janvier 1851 sur la propriété de M. Fauquet. Ce vase renfermait une grande urne en verre, de forme ronde, remplie d'ossements brûlés.

M. l'abbé Cochet, s'étant rendu sur les lieux, reconnut un cimetière long de 16 mètres sur 8 de large, et il y découvrit environ 120 vases, dont plus de 50 renfermaient des ossements brûlés. Le vase le plus curieux, au point de vue de l'histoire de l'art antique, c'est une urne en verre dite *barillet*, dont il a été question dans la séance précédente.

M. l'abbé Cochet est porté à croire que ce cimetière appartient tout à la fois au IIe et au IIIe siècle, et il appuie son opinion de détails historiques qu'il faut lire dans le rapport même.

Le rapport sur cette fouille se trouve dans le cahier nos 9 et 10 de la *Revue de Rouen*, septembre et octobre 1851.

Fouilles de Lucy, par M. l'abbé Cochet.

Le même membre a donné, par sa lettre du 2 octobre, des renseignements relatifs aux fouilles de Lucy exécutées dans la seconde moitié du mois précédent. Elles lui ont fait découvrir les divers objets exposés sur la table, qu'il a offerts au Musée des Antiquités et sur lesquels il donne quelques détails intéressants.

Les sépultures du cimetière de Lucy se trouvent dans la craie marneuse; on en a découvert 25 à 30 qui ont fourni des vases en terre de différentes couleurs; les noirs seulement étaient ornés à l'estampille et revêtus d'un vernis à la mine de plomb.

Pièces d'or mérovingiennes.

La portion la plus curieuse de cette exploration consiste en cinq pièces d'or des temps mérovingiens, de la classe de celles que les antiquaires appellent des *tiers de sol d'or;* elles sont très bien frappées et très bien conservées.

Avis de la Commission sur les édifices religieux.

M. le Préfet fait demander l'avis de la Commission sur une lettre de M. Alfred Darcel, datée d'Anneville, le 7 du courant, par laquelle celui-ci exprime le désir de voir les attributions de la Commission des Antiquités prendre une nouvelle et utile extension, et qu'à cet effet, elle fût chargée de formuler un avis sur tous les travaux à faire dans des édifices qui peuvent intéresser l'art, classés ou non classés comme monuments historiques. Il s'en suivrait que tous les plans et devis devraient être soumis à la Commission des Antiquités comme à celle des bâtiments civils, à moins qu'il ne parût plus convenable de réunir les deux Commissions en une seule.

L'utilité de la proposition n'est pas contestée, mais quelques difficultés d'exécution sont alléguées à cause de la différence de constitution des deux Commissions; on se borne, en conséquence, à renouveler le vœu déjà exprimé plusieurs fois, que M. le Préfet veuille bien renvoyer à l'examen de la Commission des Antiquités, toutes

les fois que cela sera praticable, les projets de constructions ou de réparations relatifs à des églises ou à d'autres monuments qui se rapportent plus particulièrement au but de ses travaux ordinaires.

M. l'abbé Cochet fait remarquer que M. le Préfet lui renvoie ordinairement les dossiers des travaux à faire, et qu'il s'empresse toujours de les examiner et d'y joindre son avis, ce qui a donné par avance une sorte de satisfaction à la demande de M. Darcel.

Inscription à Jehan de Béthencourt.

Le même membre annonce que M. le Préfet ayant bien voulu mettre à sa disposition la somme de 150 fr., il a fait exécuter l'inscription à la mémoire de Jehan de Béthencourt, et qu'elle sera placée aussitôt que M. le Ministre de l'Instruction publique aura donné l'autorisation qui lui a été demandée par Mgr l'Archevêque (1).

Travaux de l'église de Duclair.

M. Darcel donne communication d'une lettre qu'il a écrite le 16 du courant à M. le Ministre de l'Intérieur relativement à l'église de Duclair, pour lui signaler l'inconvenance des travaux qui s'exécutent sans plan ni autorisation d'aucune espèce.

Travaux de l'église de St-Wandrille.

Le même membre présente les plans d'un projet de restauration de l'église de Saint-Wandrille et de construction d'une nouvelle sacristie, par M. Fourey, architecte à Duclair.

La Commission se prononce en faveur de ce projet.

La séance est levée à trois heures et demie.

Présents : MM. De la Quérière, Grégoire, l'abbé Cochet, l'abbé Langlois, Hilaire de Néville, Alfred Darcel et Ballin, secrétaire.

BALLIN.

(1) Cette inscription a été placée en décembre 1851.

Séance du 22 janvier 1852.

Le procès-verbal de la séance précédente du 20 novembre 1851 est lu et adopté.

Lettre adressée au Ministre de l'Instruction publique.

M. le Secrétaire donne lecture de la lettre qu'il a adressée à M. le Ministre de l'Instruction publique le 28 novembre dernier, en réponse à sa circulaire du 20 octobre demandant des renseignements pour l'Annuaire de 1852.

La Commission sera consultée sur les travaux à faire à certains édifices.

Perron de l'église de Bolbec.

M. Darcel annonce que M. le Préfet lui a donné avis qu'il prendrait en considération sa demande mentionnée au procès-verbal précédent, et d'après laquelle la Commission des Antiquités sera consultée sur les travaux à faire dans des édifices publics qui offrent un intérêt artistique ou archéologique, et, en effet, la réunion de la Commission a précisément pour but d'examiner un projet de reconstruction du perron de l'église de Bolbec.

La Commission, après avoir pris connaissance du plan et des pièces y annexées, exprime l'avis qu'il y a lieu de les approuver; M. le Secrétaire est chargé d'en informer M. le Préfet, en lui renvoyant les pièces dès aujourd'hui.

Fouilles de la côte Ste-Catherine.

Par lettre du 26 décembre 1851, un sieur Mangeant, qui fait des fouilles sur la côte Sainte-Catherine, demande un secours pour l'aider dans ses travaux; la Commission passe à l'ordre du jour.

Société des Antiquaires de Normandie. Mémoriaux de la Chambre des Comptes.

M. le Secrétaire dépose sur le bureau le XIIIe volume des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, contenant, entr'autres choses, les *Mémoriaux de la Chambre des Comptes de Rouen*. Ce recueil est destiné aux archives de la Commission, qui le reçoit avec reconnaissance.

Cinq monnaies d'or (tiers de sol) trouvées à Lucy.

Il est donné lecture de deux rapports de M. l'abbé Cochet, l'un sur cinq monnaies d'or trouvées dans le cimetière mérovingien de Lucy, près de Neufchâtel, en 1851; l'autre sur les fouilles exécutées à Parfondeval, près Londinières, pendant la même année.

La découverte la plus intéressante faite dans le cimetière de Lucy par M l'abbé Cochet est celle du squelette d'un guerrier dont le sabre, garni de cuivre, était attaché à sa ceinture avec un baudrier de cuir terminé par une boucle et une plaque artistement gravée. Sous cette plaque se trouvaient cinq petites pièces d'or d'une parfaite conservation : ce sont *des tiers de sol*, qui embrassent une période d'environ soixante ans; la première peut remonter à 640, et la dernière doit toucher à la fin du VIIe siècle ou au commencement du VIIIe

M. Cochet, qui les destine au Musée des Antiquités, les dépose sur le bureau et en lit la description accompagnée d'une lithographie qui les représente. La Commission examine ces pièces et entend la lecture de M. l'abbé Cochet avec beaucoup d'intérêt.

Fouilles de Parfondeval.

Les sépultures de Parfondeval étaient pauvres, les seuls objets riches et élégants qu'on y ait découverts sont deux jolies fibules rondes, avec cercle d'argent et fond en or. Quatre verroteries rouges sont enchâssées dans l'or et forment une jolie croix grecque. Ces deux objets seront un des ornements du Musée d'Antiquités. Des plaques de ceinturon d'un poids considérable ont été trouvées sur le bassin de plusieurs squelettes; deux d'entr'elles paraissent avoir été argentées ou plaquées d'argent. M. l'abbé Cochet dit avoir trouvé aussi un bon nombre d'anneaux de fer dont l'usage lui est totalement inconnu et n'est mentionné nulle part, à sa connaissance, quoiqu'il s'en trouve fréquemment dans les sépultures mérovingiennes.

Gravures de M. Gailhabaud.

M. Darcel offre à la Commission, de la part de M. Gailhabaud, trois gravures représentant : 1° une porte en fer, à Rouen, d'après un dessin de M. Barthélemy ; 2° le vantail de la porte de la sacristie, dans la cathédrale de Rouen ; 3° une maison, située rue Malpalu, à Rouen.

Gravure et dessin de M. Darcel.

Le même membre fait hommage, en son nom, de la gravure d'une porte de la sacristie des chanoines de la cathédrale de Rouen, d'après un dessin de M. Darcel lui-même, et destiné à figurer dans les *Annales archéologiques* publiées par M. Didron.

Reliquaire du temps de Louis XII.

Enfin, le même membre présente le dessin qu'il a fait d'un reliquaire du temps de Louis XII, appartenant à la cathédrale de Rouen.

Il promet d'en faire une copie pour la Commission.

Médailles trouvées à Amfreville.

M. Pottier donne des détails sur une trouvaille de médailles faite à Amfreville-sous-les-Monts (Eure), dans le commencement du mois de janvier courant.

Des paysans, dit-il, en exploitant une carrière de caillou, à fleur de terre, sur un terrain très incliné, ont trouvé, à 25 centimètres de la surface, un vase en terre qui a été immédiatement brisé. Le vase contenait une masse de monnaies romaines, en moyen et petit bronze, dont les rapports des ouvriers portent le nombre à 1,000 environ ; 300 à peu près m'ont été remises, et leur examen m'a fourni les résultats suivants : la plus grande partie de ces monnaies appartiennent aux règnes simultanés de Dioclétien et de Maximien-Hercule, c'est-à-dire à la fin du IIIe siècle. La plus ancienne remonte au règne de Gallien, mort en 268, et la plus récente appartient à celui de Constantin-le-Grand, mort en 337. C'est donc un

espace de soixante ans à peu près qu'embrassent ces médailles.

Voici la nomenclature exacte de toutes celles que j'ai examinées, et en suivant l'ordre chronologique :

Gallien, P.B., 1 ; — Aurélien, P.B., 11 ; — Severina, femme d'Aurélien, P.B., 2 ; — Tacite, P.B., 10 ; — Probus, P.B., 40 ; — Carus, P.B., 5 ; — Numérien, P.B., 2 ; — Carinus, P.B., 5 ; Constance-Chlore, P.B., 7 ; G.B., 25 ; — Maximien-Hercule, P.B., 58 ; G.B., 33 ; — Dioclétien, P.B., 43 ; G.B., 21 ; — Constantin, P.B., 4 ; G.B., 4.

M. Billiard, qui, de son côté, a recueilli 80 de ces médailles, a trouvé, outre la plupart des effigies précédentes, celle de Maximien Daza, qui se place entre Maximien Hercule et Dioclétien.

Présents : MM. A. Leprevost, De la Quérière, Grégoire, Pottier, l'abbé Cochet, Fallue, Barthélemy, Morin, l'abbé Langlois, Poignant, Alfred Darcel, et Ballin, secrétaire.

BALLIN.

Séance du 12 février 1852.

Le procès-verbal de la séance du 22 janvier dernier est lu et adopté.

Le Secrétaire présente le 7e vol. 3e liv. des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, qui sera déposé aux archives.

Inscription trouvée sous les anciennes portes de St-Ouen.

Par lettre du 3 de ce mois, M. Hilaire de Néville rappelle que M. le Préfet a décidé dans la séance de la Commission du 10 avril 1850, que l'inscription de la plaque trouvée en 1846, sous le dallage du grand portail de Saint-Ouen, serait reproduite sur une plaque de cuivre et placée dans l'église d'une manière apparente ; il offre de

contribuer, de ses deniers, à la dépense, pour 50 fr. Les remercîments de la Commission seront consignés au procès-verbal, et M. le Préfet sera prié d'agréer cette offre.

M. le Président invite MM. Grégoire et Pottier de s'occuper des moyens d'exécuter la décision de M. le Préfet, après s'être concertés avec M. le curé de Saint-Ouen.

Il est donné lecture d'une lettre de M. le Préfet, en date du 29 janvier dernier, et qui a motivé la convocation de ce jour.

Projet de travaux à faire à St-Godard.

La fabrique de Saint-Godard, dit M. le Préfet, a le projet de faire disparaître la construction moderne en plâtre et de mauvais goût, qui masque à l'intérieur de l'église les anciennes fenêtres du sanctuaire primitif de cette église, et de faire exécuter pour ces trois fenêtres, aujourd'hui bouchées, des vitraux qui soient en harmonie avec les magnifiques verrières qui terminent les nefs latérales.

M. le Préfet invite la Commission à examiner si les travaux projetés peuvent être exécutés sans inconvénient pour le reste de l'édifice, et à lui faire connaître son avis à cet égard.

Les pièces étant déposées sur le bureau, la Commission prend connaissance avec intérêt de l'extrait du registre des délibérations du Conseil de fabrique de l'église Saint-Godard, en date du dimanche 5 octobre 1851, ainsi que du plan y annexé ; elle manifeste toute sa sympathie pour ce projet et pour la générosité de M. le Curé de Saint-Godard, qui s'engage à le faire exécuter à ses frais. Elle exprime, en conséquence, le vœu qu'il soit approuvé et exécuté tel qu'il est présenté, dans la persuasion que les travaux seront surveillés avec tout le soin qu'ils méritent et ne seront confiés qu'à des artistes dignes de l'importante mission dont ils seront chargés.

Présents : MM. Rondeaux, De la Quérière, Grégoire, Pottier, Fallue, l'abbé Langlois, et Ballin, secrétaire.

BALLIN.

Séance du 11 mars 1852.

Le procès-verbal de la séance précédente du 12 février dernier est lu et adopté.

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre du 2 du courant, par laquelle M. le Préfet invite la Commission à formuler son avis sur le projet de construction d'un chœur pour l'église d'Yerville.

Projet de construction d'un chœur à l'église d'Yerville.

Après avoir pris connaissance des pièces relatives à ce projet, notamment des plans, la Commission reconnaît qu'il s'agit de travaux neufs, et, par suite, d'une reconstruction entière de l'église, de sorte qu'il n'y a rien qui concerne ses attributions et qu'elle n'a aucune remarque à faire à cet égard; toutefois, sur l'observation de M. l'abbé Cochet, elle l'invite à consulter à son retour chez lui les notes qu'il a sur cette église, et à vérifier s'il s'y trouverait quelques renseignements sur lesquels il paraîtrait utile d'appeler l'attention de M. le Préfet. Le Secrétaire ne répondra à ce magistrat qu'après avoir reçu l'avis de M. l'abbé Cochet.

Un membre annonce que les travaux projetés pour l'église Saint-Godard ont été approuvés par le Conseil municipal et qu'ils sont déjà en cours d'exécution.

Travaux de l'église St-Godard.

Le Secrétaire fait connaître que M Pottier s'est occupé de la plaque à placer dans l'église Saint-Ouen. La gravure de l'inscription, en caractères moyens, sur une plaque de cuivre, paraît devoir coûter au moins 200 fr.

Plaque à placer dans l'église St-Ouen.

La séance est levée à quatre heures et demie.

Présents : MM. Rondeaux, Grégoire, l'abbé Cochet, Barthélemy, l'abbé Langlois, l'abbé Beaucamp, Hilaire de Néville, Poignant, et Ballin, secrétaire.

BALLIN.

—

Séance du 14 juin 1852.

Le procès-verbal de la séance précédente du 11 mars dernier est lu et adopté.

MM. de Glanville et Desmarest nommés membres de la Commission.

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M. le Préfet, en date du 27 mars, à laquelle est annexée une expédition de son arrêté du même jour, qui nomme membres de la Commission MM. de Glanville (Léonce) et Desmarest, architecte du département.

Note sur cinq monnaies d'or.

M. l'abbé Cochet offre à la Commission un extrait du numéro d'avril de la *Revue de Rouen*, contenant la note sur cinq monnaies d'or trouvées dans le cimetière mérovingien de Lucy, près Neufchâtel, en 1851.

Maison romaine à Lillebonne. Mosaïques.

M. l'abbé Cochet entre dans des détails sur une maison romaine trouvée récemment à Lillebonne, chez Mme Lemaître-Lévêque, ainsi que sur des mosaïques et autres objets découverts, soit dans la même propriété, soit dans celle de M. Lévesque.

Cimetière romain à Etretat. Vases trouvés au Grandval.

Il parle aussi des nouvelles fouilles exécutées à Etretat où il a reconnu l'existence d'un cimetière romain. Deux vases renfermant des os et enterrés dans l'argile ont été trouvés au Grandval.

On a découvert aussi à Etretat un aqueduc dont on a pu suivre la trace pendant environ 400 mètres.

Aqueduc d'Etretat.

Le même membre annonce que M. le Préfet a accordé 200 fr. pour réparer l'autel de l'église de Sainte-Marguerite. L'abside a été réparée en même temps.

Autel et abside de l'église Ste-Marguerite.

La Commission se joint à lui pour prier M. le Préfet de vouloir bien accorder un secours pour concourir à la réparation des précieux vitraux de l'église d'Ancourt, canton d'Offranville.

Vitraux d'Ancourt.

La Commission prie également M. le Préfet de vouloir bien prescrire à tous les agents-voyers d'avertir leurs chefs de service de toutes les découvertes d'antiquités dont ils pourraient avoir connaissance dans l'exercice de leurs fonctions, afin que ces antiquités soient conservées ou au moins décrites et signalées à la Commission.

Agents-voyers.

M. l'abbé Cochet et M. Darcel donnent des détails sur les cercueils de plomb, au nombre de sept, que les fouilles de la rue d'Ernemont ont mis à découvert ; ce dernier présente une feuille de plomb formant l'extrémité d'un de ces cercueils et sur laquelle on voit deux têtes de lion en relief, de 3 à 4 centimètres de large, et inscrites chacune dans un cercle, aussi en relief, d'environ 10 centimètres de diamètre. Ces têtes se voient sur deux cercueils seulement ; un troisième présente une tête d'Apollon.

Cercueils en plomb de la rue d'Ernemont.

M. Darcel parle d'une maison du XIIIe siècle, située à Caudebec et sur laquelle a été appelée l'attention de M. le Préfet, qui l'a visitée avec intérêt.

Maison du XIIIe siècle à Caudebec.

On trouvera, dans le prochain numéro de la *Revue de Rouen* une notice sur la découverte faite à Couville, près

200 petits coins de bronze trouvés à Couville.

Cherbourg, d'environ deux cents petits coins de bronze creux à l'intérieur.

La séance est levée à trois heures et demie.

Présents : MM. Rondeaux, Pottier, l'abbé Cochet, l'abbé Langlois, Darcel, et Ballin, secrétaire.

BALLIN.

Séance du 10 novembre 1852.

Le procès-verbal de la séance précédente du 14 juin dernier est lu adopté.

M. Paul Odent nommé membre de la Commission.

Le Secrétaire donne lecture d'un arrêté du 4 du courant, par lequel M. le Préfet a nommé Membre de la Commission M. Paul Odent, secrétaire général de la Préfecture.

Reliure des dessins de la Commission.

Le Secrétaire annonce qu'il a fait coller et relier, de concert avec M. Pottier, tous les dessins que possédait la Commission dans un ordre méthodique, avec les titres exécutés par un calligraphe, et qu'il a ajouté à la collection un portrait et un médaillon de feu E.-H. Langlois, auteur de la majeure partie des dessins, ainsi que plusieurs gravures, notamment celles des sculptures de l'hôtel du Bourgtheroulde. Les dessins forment deux grands et beaux volumes dont les titres ont coûté 45 fr. et la reliure avec le papier 110 fr.

Sont déposés sur le bureau :

Mémoires de la Société des Antiquaires.

1° Deux volumes des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, 6e et 9e de la 2e série ;

Annales de la Société du Puy.

2° Le tome XV du 2e semestre 1850 des *Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy.*

Deux rapports de M. l'abbé Cochet, l'un du 20 septembre sur les fouilles de Fécamp, l'autre du 1er octobre sur l'exploration archéologique de la vallée de l'Eaulne, sont déposés sur le bureau. L'auteur en fait connaître le contenu. Fouilles de Fécamp.

Les fouilles de Fécamp ont amené la découverte d'un cimetière gallo-romain, qui constate l'existence de Fécamp au temps des Romains. Ce cimetière était situé à l'extrémité de l'endroit appelé la *Queue-du-Renard*, sur la pente d'un vallon sauvage que longe la route nationale n° 25, du Havre à Dieppe, laquelle a succédé à l'ancienne *rue Arquaise*.

La plupart des sépultures consistaient en une urne en terre grise imitant la forme d'un *pot-au-feu*. Cette urne, toujours remplie d'ossements, était quelquefois couverte avec une assiette, un trépied, une tuile à rebords ou un pavé en tuf. Les sépultures les plus riches comptaient cinq, six ou huit vases. On peut trouver la description détaillée de cette découverte dans la *Revue de Rouen* du mois de septembre 1852.

Le second rapport concerne les fouilles d'Envermeu, qui ont amené, à la fin de septembre 1852, la découverte d'environ 40 squelettes, dont le plus grand nombre appartient à l'âge mûr. Plusieurs fosses renfermaient deux corps côte à côte ou superposés ; beaucoup étaient assis et l'un d'eux était accroupi, à ses pieds était un pot rouge et près de la tête une lance étendue le long du bras gauche. Ces fouilles ont produit 8 lances, des haches et 12 vases; deux avaient des anses, l'un en terre blanche, l'autre en terre rouge ; dans deux sépultures, les vases étaient doubles : une fois c'était un vase et un bol rouge, l'autre fois un vase blanc avec une grande écuelle en terre noire d'une matière très friable. La forme est mérovingienne, ainsi que les reines-marguerites qui ornent la panse. Fouilles d'Envermeu.

Les couteaux étaient toujours à la ceinture et enveloppés dans des gaînes de cuir. Ils étaient tenus aux corps avec des boucles de fer. Une seule fois la boucle était de bronze. Un corps qu'accompagnaient une hache et une lance, avait aussi une clé en fer. M. l'abbé Cochet n'en avait pas encore rencontré, mais cette particularité est assez commune en Suisse, en Allemagne et en Angleterre, comme le prouvent, dit-il, les travaux de MM. Frédéric Troyon et Roach Smith.

Parmi les objets de fer, ont été trouvés une armature de flèche et un filet enveloppant une boule de verre.

Comme verroterie, on a trouvé plusieurs perles vertes, blanches, jaunes et rouges : c'étaient des débris de colliers. Autour d'un cou était un collier de petites perles blanches presque aussi fines que celles des rabats des ecclésiastiques. Le plus bel échantillon de verre est une coupe de forme conique ne pouvant tenir debout tant le fond est étroit. Elle est rayée dans toute son étendue et l'ouverture est ornée de dix rangs de filets en pâte blanche. Cette belle pièce, dans le genre de celle qui a été trouvée en 1850, est d'un travail plus soigné.

M. l'abbé Cochet cite encore une paire de ciseaux dans un étui de cuir, 2 ou 3 boucles d'oreilles de bronze, 2 bagues en bronze ou en argent et 4 paires de fibules.

La pièce la plus intéressante, au point de vue historique, est une monnaie d'argent parfaitement conservée et qui doit remonter à Charlemagne ou à Charles-le-Chauve.

Cette pièce est très précieuse, puisqu'elle nous montre qu'au IXe siècle on inhumait encore dans les cimetières délaissés de nos collines. L'eût-on deviné en voyant dans ce même cimetière d'Envermeu un statère gaulois en or, d'un siècle avant Jésus-Christ, et 7 ou 8 médailles romaines en bronze, du Haut et du Bas-Empire.

Cela prouve, selon M. l'abbé Cochet, que les cimetières

de la vallée de l'Eaulne ont été ouverts du Ve au IXe siècle, ou de Clovis à Charlemagne : c'est pour cela qu'il les nomme *mérovingiens*.

La séance est levée à quatre heures.

Présents : MM. Rondeaux, Pottier, l'abbé Cochet, Barthélemy, Desmarest, Odent, secrétaire général, et Ballin, secrétaire.

BALLIN.

Séance du 16 février 1853.

Le procès-verbal de la séance précédente du 10 novembre 1852 est lu et adopté.

Il est donné lecture d'une lettre de M. de Villers, datée de Paris, d'hier, et qui manifeste son regret de ne pouvoir assister à la séance.

M. Rondeaux exprime le même regret au nom de M. Auguste Leprevost, qui est toujours mal portant.

M. Deville promet de nouveaux dessins.

Le Secrétaire annonce que M. Deville, par lettre du 28 janvier dernier, se rappelle au souvenir de MM. ses collègues; il a appris avec plaisir que les dessins de la Commission ont été réunis et reliés dans deux beaux volumes, et il annonce qu'il a l'intention d'offrir un certain nombre de nouveaux dessins pour contribuer à former un troisième volume. Ces dessins ont été faits par lui à la suite des fouilles auxquelles il a présidé à Monville et ailleurs. Il a aussi les dessins de tous les vases antiques en verre qu'il a réunis au Musée des Antiquités.

Vases trouvés à Fécamp.

M. Pottier offre deux dessins de vases trouvés en 1852, par M. l'abbé Cochet, dans les fouilles de Fécamp.

20 vases donnés par le prince Torlonia.

Le Secrétaire lit, dans le journal *l'Europe Artiste*, une notice de M. Capplet, d'Elbeuf, contenant la description

de 20 vases donnés à la Bibliothèque impériale de France par le prince Alexandre Torlonia, de Rome, et provenant de la nécropole découverte en 1835, par suite de fouilles que le prince a fait exécuter dans son duché de Ceri.

Clocher de Valliquerville.

M. le Préfet renvoie à la Commission une lettre de M. le Sous-Préfet d'Yvetot, datée du 15 décembre dernier, à laquelle est jointe une délibération du Conseil municipal de Valliquerville, qui demande avec instance que le clocher de son église soit classé au nombre des monuments historiques et qu'il soit accordé des fonds pour y faire des réparations urgentes, sans lesquelles la ruine de l'édifice serait imminente.

M. Desmarest, architecte des bâtiments civils, quoique n'ayant pas eu connaissance de cette demande, avait préparé un rapport dans le même sens et auquel il a joint un dessin du monument.

Après la lecture de ce rapport, plusieurs membres qui connaissent le clocher en question, affirment que c'est un des plus beaux et même le plus beau de tous ceux des églises rurales de ce département, et, tout en reconnaissant la convenance de n'accueillir de semblables demandes qu'avec beaucoup de réserve, la Commission exprime à l'unanimité le vœu que M. le Préfet soit instamment prié d'aviser promptement aux moyens de préserver ce monument d'une destruction qui serait infiniment regrettable sous le rapport de l'art, et pourrait compromettre la sûreté des habitants, si l'on ne s'empressait d'y faire quelques travaux de consolidation, en attendant une restauration complète qui est indispensable. Elle se prononce en même temps pour que le clocher de Valliquerville soit classé au nombre des monuments historiques.

Réparations à l'église St-Etienne d'Elbeuf.

Un membre annonce que quelques réparations faites récemment à l'église Saint-Etienne d'Elbeuf lui paraissent

avoir été mal dirigées; cependant il n'en demande pas la destruction, mais il désirerait qu'un homme de l'art les examinât et en fît connaître son opinion à la Commission. M. Barthélemy veut bien se charger de ce soin.

Les deux volumes de dessins nouvellement reliés sont apportés et examinés avec intérêt par plusieurs membres.

Dessins nouvellement reliés.

La séance est levée à trois heures et demie.

Présents : MM. P. Odent, Rondeaux, Pottier, Barthélemy, De la Quérière, De Glanville, l'abbé Langlois, Démarest, et Ballin, secrétaire.

BALLIN.

Séance du 15 décembre 1853.

Le procès-verbal de la séance précédente, du 16 février dernier, est lu et adopté.

Sont déposés sur le bureau deux prospectus, l'un du *Voleur*, journal littéraire, artistique et scientifique, l'autre de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*.

Il est donné lecture des pièces suivantes:

Rapport de M. l'abbé Cochet, en date du 12 juillet dernier, sur des Antiquités romaines découvertes à Lillebonne en 1853.

Antiquités romaines découvertes à Lillebonne en 1853.

Les travaux d'un chemin communal, ouvert en mai et juin à travers le cimetière de l'ancienne église de Saint-Denis de Lillebonne, démolie en 1823, ont fait découvrir une série de vieilles murailles, restes d'une habitation gallo-romaine assez importante, puisque les parois intérieures avaient été revêtues d'enduits coloriés et qu'il s'y est rencontré un hypocauste. M. l'abbé Cochet rappelle, à ce sujet, que beaucoup d'anciennes

églises ont été élevées sur des restes de constructions romaines.

Plan géométrique des mêmes antiquités.

Avec sa lettre du 14 juillet, M. l'abbé envoie un plan géométrique des antiquités mentionnées au précédent rapport, et dont M. Orange, qui en est l'auteur, a bien voulu faire hommage à la Commission.

Cimetière romain du *Catillon*, à Lillebonne.

Par une autre lettre du 12 août, M. l'abbé Cochet rend compte des fouilles qu'il vient de terminer à Lillebonne, dans le cimetière romain du *Catillon*, situé dans la propriété de Mme Davois de Kinkerville, sur l'ancienne voie romaine qui traverse le Mesnil, se dirigeant vers la Seine.

L'exploration totale, qui a duré près de vingt jours, a fait rencontrer environ 50 sépultures romaines, dont 33 renfermées dans des urnes, deux dans des tombeaux en pierre, deux dans des cercueils en tuile, une dans un grand *dolium* en terre cuite et une douzaine dans des coffres de bois déposés dans des fosses. Ces dernières appartenaient à des enfants au-dessous de sept ans. Ces sépultures renfermaient beaucoup d'objets, dont les deux plus beaux morceaux sont une lagène à couverte noire et d'une forme élégante, ornée de feuilles de rosier, et un vase rouge à reliefs représentant une chasse au lièvre : ce dernier est d'autant plus précieux qu'il est entier.

Fouilles de la vallée de l'Eaulne.

Enfin, une dernière lettre du même archéologue fait connaître les résultats de la continuation des travaux d'exploration de la vallée de l'Eaulne ; 60 sépultures renfermant chacune un squelette et divers objets ont été découverts. Le plus curieux, objet militaire, a été un bouclier de fer conservé, non-seulement avec son *umbo*, mais encore avec la verge de fer qui formait la garniture destinée à soutenir la planchette de l'armature.

Tous les objets décrits dans des rapports spéciaux sont ou seront déposés au Musée des Antiquités et figureront dans l'ouvrage que M. l'abbé Cochet prépare sous le titre de *Normandie souterraine*.

M. Desmarest fait connaître que le Conseil général a accueilli favorablement le vœu émis en faveur de l'église de Valliquerville, et que provisoirement des travaux de consolidation sont déjà en cours d'exécution. Eglise de Valliquerville.

Il annonce en même temps que la ville de Darnétal a voté une somme de 40,000 fr. pour réparer l'église de Longpaon, et qu'en outre elle sollicite des secours du Gouvernement et du Conseil général pour contribuer à ces importants travaux. Eglise de Longpaon.

Il ajoute que cette église a été classée au nombre des monuments historiques.

La séance est levée à midi et demi.

Présents : MM. Rondeaux, vice-président; Langlois, de Glanville, Desmarest, et Ballin, secrétaire.

BALLIN.

Séance du 25 octobre 1854.

Le procès-verbal de la séance précédente du 15 décembre 1853 est lu et adopté.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre en date du 20 juin dernier, par laquelle M. le Préfet annonce qu'il a nommé membre de la Commission des Antiquités M. de Beaurepaire, archiviste de la Seine-Inférieure. M. de Beaurepaire membre de la Commission.

Sont déposés sur le Bureau :

1° La 1re et la 2e livraison des *Mémoires de la Société*

des Antiquaires de Normandie, décembre 1853 et mai 1854;

2° *Les Eglises de l'arrondissement d'Yvetot*, par M. l'abbé Cochet, 2 vol., 1852;

3° *La Normandie souterraine ou Notices sur des Cimetières romains et des Cimetières francs explorés en Normandie*, par le même. Ces deux ouvrages sont accordés à la Commission par M. le Préfet, sur les exemplaires auxquels le Conseil général a souscrit;

Médaille décernée à M. l'abbé Cochet.

4° *Rapport fait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres au nom de la Commission des Antiquités de la France*, par M. Berger de Xivrey, lu dans la séance publique annuelle du vendredi 18 août 1854.

Le rapport annonce que M. l'abbé Cochet a obtenu la première des trois médailles d'or que l'Académie avait à décerner. Voici en quels termes le rapporteur s'exprime à l'égard de notre confrère :

« M. l'abbé Cochet vous est connu, Messieurs, autant « qu'aucun autre candidat du concours : vous savez avec « quelle persévérance, quelle abnégation, quelle ardeur « de zèle il poursuit depuis, tantôt douze ans, cette explo- « ration des sépultures des premières époques de notre « histoire, sans les ressources de la fortune, ni même « celles de la santé; enrichissant partout du produit de « ses fouilles les Musées normands, et répandant autour « de lui le goût et la pratique de ces investigations sa- « vantes. L'ouvrage qu'il vous adresse aujourd'hui sous « le titre un peu ambitieux de la *Normandie souterraine* « est un classement méthodique de tant de sépultures « gauloises, romaines et mérovingiennes qu'il a explorées. « Sans doute, la Commission ne recommande cet ouvrage « qu'avec des restrictions formelles. M. Cochet nous fait « reconnaître les époques des tombeaux, mais non les

« races différentes de ceux qui y sont inhumés, comme « il le prétend aussi (1).

« Dans ces fouilles de sépultures, tout antiques qu'elles « soient, on peut, sans excessive susceptibilité de « conscience, éprouver certains scrupules sur ce qui « pourrait ressembler à de la profanation. Confiées à un « digne prêtre, ces investigations offrent à ce genre de « sentiment les plus respectables garanties. Aussi le « Conseil général de la Seine-Inférieure, à qui ces titres « de l'abbé Cochet sont si bien connus, lui alloue-t-il « annuellement un subside, ressource honorable mais « modique si l'on compare le moyen avec la richesse du « résultat. Le prix qu'il recevra de l'Académie sera tout « entier appliqué à ses chères découvertes, et en appor- « tant une faible augmentation à ses ressources, il en « apportera une très grande à son courage, par la nou- « velle confiance qu'il puisera dans cette marque écla- « tante de votre approbation. »

M. l'abbé Cochet fait remarquer après cette lecture que, pour la plupart du temps, ses explorations n'ont lieu que dans des fouilles entreprises par suite de travaux publics ou particuliers.

Il entre ensuite dans des détails sur les découvertes qu'il a faites depuis un an et sur lesquelles il a adressé des rapports à M. le Préfet, savoir : Découvertes faites par M. l'abbé Cochet.

25 à 30 sépultures de Saint-Aubin-sur-Scie (Dieppe), à la fin de 1853 et au commencement de 1854; St-Aubin-sr-Scie.

Un tombeau en pierre découvert à Ouville-la-Rivière (Dieppe), en février 1854, et divers autres objets décrits dans un second rapport du mois de juillet; Ouville-la-Rivière.

(1) C'est là une grave erreur : je n'ai jamais prétendu discerner les races, mais les temps ou plutôt les périodes et les civilisations.

Lucy. Les fouilles de Lucy (Neufchâtel), tentées pour la seconde fois;

Etretat. L'aqueduc romain d'Etretat; au rapport est joint un plan dressé en 1852;

Petit-Appeville. Pierres et inscriptions tombales du Petit-Appeville.

M. l'abbé Cochet dépose, en outre, sur le Bureau divers objets provenant des fouilles d'Envermeu, et dont il a donné la description dans ses rapports de septembre et d'octobre derniers.

Fouilles d'Envermeu. Dès 1850, M. l'abbé Cochet avait exploré le cimetière franc-mérovingien d'Envermeu, mis à découvert par les travaux de la route départementale n° 32; ces nouvelles recherches ont été encore plus productives que les premières.

L'espace exploré a été d'environ 30 mètres de long sur 12 de large. Près de 50 fosses ont été visitées, mais la majeure partie avaient été pillées plus de 1,000 ans auparavant.

Une quarantaine de vases ont été découverts, la plupart en terre grise ou noire, quelques-uns en terre blanche et 2 ou 3 en terre rouge grossière.

Quatre vases de verre ont été recueillis tous aux pieds des cercueils : l'un était une bouteille ou petite ampoule, l'autre une coupe à boire placée dans un seau, les deux autres un bol et une coupe.

Les objets les plus remarquables sont les restes de 4 seaux en bois garnis de bronze doré. Ces pièces, dont 3 sont aussi bien conservées que possible, se rencontrent rarement dans les sépultures franques, et M. l'abbé Cochet n'en avait pas encore trouvé une seule.

Cette fouille a produit un certain nombre de haches, de boucliers, d'épées à double tranchant, de sabres, de

couteaux, de ciseaux, de boucles, etc., ainsi qu'une bague et une grande boucle d'oreille en or pur.

Au bout de deux différentes fosses, on a trouvé un squelette entier de cheval, particularité indiquée par Tacite ; tout près de l'un de ces squelettes était un mors de fer, absolument semblable aux mors modernes (1).

Tous les objets recueillis enrichiront le Musée des Antiquités.

Sur le bureau sont déposés 15 dessins de M. Deville, offerts par lui à la Commission, pour concourir à la formation d'un 3me volume de dessins d'antiquités; en voici la désignation : 15 dessins offerts par M. Deville.

1. Tombeau de Pierre de Brézé dans la cathédrale de Rouen ;
2. Chapelle de l'église abbatiale de Valmont;
3. Piscine de la chapelle de l'église abbatiale de Valmont;
4. Salle capitulaire de l'abbaye de Saint-Georges-de-Boscherville;
5. Fouilles d'Eslettes, près Monville, armes de guerriers mérovingiens;
6. Fouilles de Londinières, sépulture de femme mérovingienne ;
7. Fouilles de Londinières, sépulture d'un guerrier ;
8. Fouilles d'Eslettes, sépultures gallo-romaine et mérovingienne ;
9. Fouilles de Neuville, près Dieppe, vases divers;
10. Fenêtres en pierre d'un ancien bâtiment, à Boos (par M. Barthélemy) ;
11. Plan du château de Robert-le-Diable, à Moulineaux ;

(1) Un procès-verbal minutieux, détaillé et illustré de cette cinquième fouille d'Envermeu, se trouve dans l'ouvrage intitulé : *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes* (ch. VIII, p. 157-177).

12. Elévation de la chapelle Saint-Romain, à Rouen;
13. Plan de la chapelle Saint-Romain;
14. Noms de potiers antiques, au Musée des Antiquités de Rouen;
15. Marques des papiers employés à Rouen, de 1350 à 1677.

On examine ces dessins avec beaucoup d'intérêt, et le Secrétaire est chargé d'en adresser des remercîments à M. Deville.

10 dessins offerts par M. Pottier.

M. Pottier fait aussi hommage de dix dessins, exécutés par Mademoiselle sa fille, représentant des vases et poteries provenant des fouilles de Fécamp et de Lillebonne; ils sont également l'objet d'une attention réfléchie, et des remercîments sont adressés à M. Pottier.

Clocher de Sanvic.

Un membre annonce que l'église de Sanvic, près le Havre, doit être reconstruite et agrandie; la Commission exprime l'opinion qu'il est très désirable que le clocher soit conservé comme spécimen du style roman rustique du XIe siècle; il pourrait être approprié à usage de sacristie.

Plusieurs autres vœux sont émis et recommandés à la bienveillance de M. le Préfet.

Pierre tombale de Jean de Bailleul.

La pierre tombale de Jean de Bailleul, dans l'église de Bailleul-Neuville, devrait être relevée et incrustée dans le mur pour en assurer la conservation (1).

Pierres tombales de la famille de Beauvais, à Auzouville.

On fait la même remarque à l'égard des pierres tombales de la famille de Beauvais, bienfaiteurs de l'abbaye de l'Ile-Dieu, placées dans l'église d'Auzouville par

(1) Cette pierre a été relevée par les soins de M. Mathon et aux frais du Gouvernement.

M. Edouard Quesnel. M. Barthélemy se charge d'en parler à M. d'Osmoy.

Portes de l'église St-Jacques de Dieppe.

Des ouvertures vitrées ont été pratiquées dans les portes de l'église Saint-Jacques de Dieppe. La Commission prie M. le Préfet d'inviter M. le Président de la fabrique à faire réparer cette mutilation.

Eglise d'Eu.

Il est prié également de faire examiner le transept et une partie de la nef de l'église d'Eu, qui sont dans un état de dégradation déplorable et ont besoin, par conséquent, de promptes réparations.

Découvertes de la chapelle St-Eloi. Cimetière mérovingien.

M. Auguste Leprevost donne des détails très intéressants sur les résultats merveilleux des fouilles récemment opérées près de la chapelle Saint-Eloi, au pied du coteau et à peu de distance de Serquigny, canton de Bernay. M. Ch. Lenormant en a rendu compte dans la séance solennelle des cinq académies de l'Institut. Il s'agit de la découverte d'un cimetière mérovingien, où l'on a trouvé une maçonnerie romaine conduisant à un édicule semi-circulaire et des fragments d'inscriptions, d'où l'on infère que ce monument avait été consacré à Hercule-Mercure, dont la tête est ornée d'une barbe frisée analogue à celle de l'effigie de Caracalla : on avait également trouvé une colonne, des tuiles romaines et des inscriptions chrétiennes, etc., etc. (1).

La séance est levée à trois heures et demie.

(1) Tout le monde connaît cette étrange histoire des prétendues découvertes faites à la chapelle Saint-Eloi, près Serquigny (Eure). Un discrédit complet entoure aujourd'hui cette déplorable affaire dont les monuments ne se citent plus. De 1854 à 1858, plusieurs personnes ont pris part autrefois à cette discussion, aujourd'hui complètement éteinte. Nous citerons dans le nombre MM. Lenormant père et fils, MM. l'abbé Lebeurier, A. Leprevost et A Chassant, d'Evreux; MM. Leblant et Darcel, de Paris; M. Wylie, de Londres, etc.

Présents : MM. Rondeaux, Auguste Leprevost, de Villers, Pottier, l'abbé Cochet, Barthélemy, de Beaurepaire, et Ballin, secrétaire.

BALLIN.

Séance du 19 juillet 1855.

Le procès-verbal de la séance précédente, du 25 octobre 1854, est lu et adopté.

Le Secrétaire fait connaître, d'après les notes qui lui ont été remises, les suites données aux vœux exprimés dans le procès-verbal précité.

Clocher de Sanvic.

Les pièces relatives à la reconstruction de l'église de Sanvic ont été adressées au Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, le 24 novembre 1854, aux fins d'obtenir sur les fonds de l'Etat un secours de 8,445 fr. 88 c. pour aider la commune dans la dépense qu'elle projette, et de faire autoriser une imposition extraordinaire de 5,000 fr. destinée à pourvoir aux dépenses, et, lorsque le décret d'autorisation sera rendu, on aura égard au vœu de la Commission.

Pierre tombale de Jean de Bailleul.

En conséquence d'une lettre de M. le Préfet, M. le Sous-Préfet de Neufchâtel annonce par lettre du 21 décembre 1854 qu'il a prescrit les mesures utiles pour le placement, dans de bonnes conditions de conservation, de la pierre tombale de Jean de Bailleul.

Portes de l'église St-Jacques de Dieppe.

Le 8 novembre 1854, des ordres ont été donnés par M. le Préfet à M. le Président de la fabrique de l'église Saint-Jacques de Dieppe, et la mutilation dont se plaignait la Commission a été réparée immédiatement.

L'Etat a promis de prendre à sa charge les réparations réclamées par la Commission, et l'on attend une allocation de fonds pour autoriser les travaux.

Eglise d'Eu.

Le Secrétaire dépose sur le bureau :

1° Trois cahiers intitulés : *Compte-rendu des travaux de la Commission des Monuments et documents historiques, et des bâtiments civils du département de la Gironde*, pendant les années 1851-52, 1852-53 et 1853-54.

Commission du département de la Gironde.

2° Une petite *Notice* de M. Thaurin sur la découverte d'un sceau papal en plomb, dans les fouilles pratiquées sur l'emplacement des vieux moulins, des *rues Sainte-Catherine* et *Malpalu*.

Sceau papal découvert par M. Thaurin.

Il est donné communication de la part de M. Bourdon, peintre-verrier à Rouen, de la copie d'une peinture murale à l'huile trouvée récemment dans l'église de Saint-Ouen, auprès de la sacristie, représentant les attributs de la Passion de N.-S. Le dessin a été fait sur la demande de M. le Curé, pour en conserver le souvenir.

Peinture murale de l'église St-Ouen.

M. l'abbé Cochet annonce qu'il a fait rétablir la *Croix de la Moinerie*, en pierre meulière du XIIe siècle, située à Bouteilles, entre Dieppe et Arques.

Croix de la Moinerie.

Il parle de deux autres croix qui méritent d'être conservées : *la Croix à la Dame* sur la route du Havre, à Hautot-sur-mer, et la croix de Butot, près Pavilly, qui est chargée de figures et dont M. le Curé demande la restauration. La Commission verrait avec intérêt que cette demande pût être accueillie.

Croix à la Dame.

Croix de Butot.

Il fait connaître qu'on a restauré les vitraux de l'église d'Ancourt et qu'on va restaurer ceux de l'église de Longueil.

Vitraux des églises d'Ancourt et de Longueil.

Vitraux d'Auppegard.

Il ajoute qu'on a enlevé les anciens vitraux de l'église d'Auppegard, pour cause de restauration ; mais on doit craindre que cette restauration ne soit mal faite, ou que même ces anciens vitraux, qui sont intéressants, ne soient perdus. La Commission prie en conséquence M. le Préfet de vouloir bien s'occuper d'obtenir des renseignements à ce sujet, afin de prescrire la remise en place desdits vitraux.

Eglise de Biville-la-Martel.

M. l'abbé Cochet appelle l'attention de la Commission sur la petite église de Biville-la-Martel, commune d'Ypreville-Biville, canton de Valmont. Cette église, qui porte tous les caractères de l'architecture du XIe siècle, présente beaucoup d'intérêt, ainsi qu'on peut s'en convaincre par la lecture de l'article que M. l'abbé Cochet lui a consacré dans sa description des églises de l'arrondissement d'Yvetot, t. II, page 186 et suivantes. La Commission prie M. le Préfet d'avoir la bonté de donner des ordres, afin qu'elle soit réparée et entretenue au moyen du revenu de 350 fr. qui lui a été affecté par un legs pieux et qui est, à ce qu'il paraît, détourné de sa véritable destination par la fabrique d'Ypreville. La toiture, les corniches et les fenêtres ont besoin d'urgentes réparations.

Fouilles de sépultures chrétiennes à Bouteilles.

Le Secrétaire présente un rapport de M. l'abbé Cochet, daté de mai 1855 et rendant compte de fouilles de sépultures anciennes effectuées à Bouteilles, du 20 avril au 16 mai de cette année, dans l'ancien cimetière de cette paroisse supprimée en 1791, et dont l'église a été vendue et démolie en 1806.

L'espace exploré est d'environ 20 mètres de long sur 10 de large ; on y a trouvé deux vases entiers, en terre blanche, fine et légère, vernissée de vert à l'intérieur, et un grand nombre de fragments de vases provenant de sépultures de diverses époques.

Il y avait des restes de vases en terre noire des temps mérovingiens et des débris de ces plateaux de grès du XIVe au XVIe siècle, mais le caractère qui domine est celui du XIIIe. Il y avait aussi plusieurs pavés émaillés, entiers ou en morceaux, représentant des fleurs de lis, des damiers, des feuillages, des bordures, etc.: ce sont des débris du pavage de l'église du XIIe au XVe siècle.

9 tombeaux de forme particulière

Une découverte très curieuse est celle de 9 tombeaux en pierre calcaire alignés le long du mur de l'église; leurs parois étaient formées de plusieurs pièces de moëllon, deux seulement avaient leurs couvercles qui étaient entièrement plats.

Les côtés n'étaient pas droits, mais affectaient la forme un peu bombée d'un navire.

Le sommet du sarcophage, composé souvent d'une pièce et parfois de deux ou trois, offre cette particularité qu'il est entaillé de manière à recevoir la tête du défunt, ce qui prouve que le corps était enveloppé seulement d'un suaire et n'était pas renfermé dans un cercueil de bois, lequel n'aurait pu être introduit dans l'espace réservé à la tête. Ce genre de sarcophage est attribué au XIIe siècle et rien ne fait présumer qu'il ait dépassé le XIIIe.

3 croix de plomb trouvées sur les restes des morts.

Suivant M. l'abbé Cochet, la découverte la plus importante de cette fouille a été celle de 3 croix en plomb placées sur les morts au moyen-âge, tant en France qu'en Angleterre.

Ces croix ont la forme d'une croix de Malte et rappellent assez bien les croix de consécration et les croix de cimetières du XIIe siècle.

Il y a lieu de croire qu'elles portaient toutes trois la même inscription, mais une seule l'a conservée en entier: on y lit très clairement la formule de l'absolution que

donne encore aujourd'hui le prêtre du diocèse de Rouen au malade qui reçoit le sacrement de l'Extrême-Onction.

M. l'abbé Cochet se réserve au surplus de publier un mémoire sur cette fouille (1).

Découvertes faites chez M. Vallois, près d'Etretat.

Il fait connaître qu'au printemps dernier, M. Vallois, négociant à Rouen, propriétaire du château du Tilleul, près d'Etretat, ayant fait pratiquer un chemin dans son bois de Fréfossé, les ouvriers découvrirent dans leurs fouilles des vases qu'ils brisèrent malheureusement avec leurs pioches. C'étaient deux urnes grises en forme de *pot-au-feu*, espèces d'olla rustiques des Gallo-Romains de nos contrées. Toutes deux contenaient des ossements humains brûlés et concassés. On a trouvé au même lieu un plateau en terre rouge et les restes d'une assiette noire qui avait probablement servi à le recouvrir; on a trouvé également un fragment de trépied en terre grise, un vase noir destiné aux libations et une fort jolie fiole de verre dite *lacrymatoire*, d'une forme élégante et rare. Tous ces vases proviennent évidemment d'une sépulture romaine des deux premiers siècles de notre ère (2).

Découvertes faites dans les fouilles de l'hôtel de la Gendarmerie de Rouen, par M. Thaurin.

M. Pottier donne des détails sur les curieux fragments de poteries et de carreaux découverts récemment dans les fouilles exécutées à l'hôtel de la Gendarmerie.

Lettre de M. De la Quérière.

L'objet principal de la réunion était l'examen d'un vœu exprimé par M. De la Quérière, membre de la Commission, dans une lettre adressée à M. le Préfet le 27 juin 1855.

M. De la Quérière paraît croire que depuis la mort de

(1) Voir sur ce sujet le chapitre XIV du volume des *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes*, p. 319-330.

(2) Tous les détails sur cette découverte et la fouille qui s'en est suivie se trouvent dans le chapitre II des *Sépultures gauloises, franques, normandes faisant suite à* « La Normandie souterraine, » p. 39-49.

feu Langlois, aucun artiste n'a concouru à enrichir les cartons de la Commission, et en cela il se trompe, puisque MM. Deville, Pottier et autres lui ont déjà offert de nombreux dessins.

Demande de faire exécuter de nouveaux dessins d'antiquités.

Quoi qu'il en soit, son but, auquel la Commission s'associe très volontiers, serait que des fonds fussent alloués pour faire exécuter de nouveaux dessins des monuments d'antiquités qui sont exposés à une destruction rapide et dont il serait intéressant de conserver le souvenir.

Vitraux de l'église de Montigny.

Il cite entre autres les jolis vitraux en forme de médaillons qui décorent l'église de Montigny, près Rouen, lesquels représentent les travaux des douze mois de l'année et se trouvent malheureusement réduits au nombre de neuf.

La Commission exprime l'opinion générale que les vitraux précieux sont si multipliés dans nos contrées, qu'il est tout à fait impossible de penser à les faire dessiner, même en se bornant aux plus remarquables; mais elle émet en même temps le vœu le plus formel pour qu'il soit pris des mesures dans chaque localité afin d'en assurer la conservation. Au surplus, M. l'abbé Cochet veut bien se charger d'aller visiter ceux qui ont éveillé la sollicitude de M. De la Quérière, et, sur son rapport, la Commission formulera, dans sa prochaine séance, un avis qui sera soumis, s'il y a lieu, à M. le Préfet.

M. le Secrétaire écrira dans ce sens à M. De la Quérière en le remerciant de sa communication.

La séance est levée à trois heures et demie.

Présents : MM. Rondeaux, Pottier, l'abbé Cochet, de Beaurepaire, et Ballin, secrétaire.

BALLIN.

Séance du 15 novembre 1855.

M de la Guéronnière nommé membre.

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre du 12 novembre courant, annonçant que, par arrêté du même jour, M. le Préfet a nommé membre de la Commission M. De la Guéronnière, secrétaire général de la Préfecture.

Le procès-verbal de la séance précédente, du 19 juillet dernier, est ensuite lu et adopté.

Sont déposés sur le bureau :

Société des Antiquaires de Normandie.

1° Deux cahiers des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, 2e et 3e livraisons du 20e volume, 1854 ;

Epigraphie de la Seine-Inférieure.

2° Un opuscule offert par M. l'abbé Cochet, qui en est l'auteur, et intitulé : *Epigraphie de la Seine-Inférieure, depuis les temps les plus reculés jusqu'au milieu du XIVe siècle ;*

Notice sur M Nell de Bréauté.

3° *Notice biographique sur M. Nell de Bréauté*, par le même auteur ;

M. Ch. de Beaurepaire.

4° *Rapport* de M. Berger de Xivrey à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au nom de la Commission des Antiquités de la France, lu dans les séances des 10 et 17 août 1855 ; on y remarque le passage suivant :

« M. Ch. de Beaurepaire a traité de *l'Asile religieux dans l'Empire romain et la Monarchie française*, travail savant et d'une sage critique, puisé aux bonnes sources et que devra consulter désormais quiconque écrira sur l'Histoire romaine ou sur notre ancienne histoire. »

Rapports de M. l'abbé Cochet.

Il est donné communication de trois rapports de M. l'abbé Cochet.

Le premier, du 31 août, relatif aux fouilles récentes du bois du Tilleul et d'Etretat, qui ont amené la découverte de quatre sépultures, dans lesquelles ont été trouvés divers vases.

Fouilles du bois du Tilleul et d'Etretat.

Le deuxième, du 9 septembre, fait connaître que la *Croix à la Dame*, sculptée dans le style du XVIe siècle, avait été relevée le 21 août précédent et se trouve maintenant dans un état très convenable de restauration.

Croix à la Dame.

Le troisième, du 7 octobre, rend compte des fouilles exécutées en septembre à Envermeu.

Fouilles d'Envermeu.

M. l'abbé Cochet entre à cet égard dans des détails très étendus; il dépose sur le bureau de nombreux objets provenant de ces fouilles et qui sont destinés à enrichir le Musée des Antiquités. M. l'abbé Cochet compte publier une note relative de cette découverte, et il en donnera un exemplaire pour être annexé au présent procès-verbal (1).

Il annonce qu'en faisant une tranchée pour placer un conduit à gaz derrière l'église de Caudebec-lès-Elbeuf, on a trouvé 7 ou 8 cercueils francs se rapportant à diverses époques; un seul était placé au-dessous des autres et n'avait pas été ouvert antérieurement; on y a trouvé divers petits objets (2).

Découverte à Caudebec-lès-Elbeuf.

Une autre fouille a fait découvrir un cimetière celtique au *Château de Robert-le-Diable*, à Moulineaux; on y a recueilli des vases celtiques et romains, des épées, des lances, etc. (3).

(1) Ce procès-verbal a été publié et il forme dans le chapitre IX de l'ouvrage intitulé : *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes, faisant suite* à « La Normandie souterraine, » p. 179-201.

(2) Cette fouille est décrite dans le chapitre V de l'ouvrage intitulé : *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes, faisant suite* à « La Normandie souterraine, » in-8, Dieppe, 1857.

(3) Cette découverte a fourni la matière du premier chapitre des *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes*, p. 1 à 38.

La séance est levée à quatre heures.

Présents : MM. Rondeaux, vice-président; Pottier, l'abbé Cochet, Gustave Morin, Desmarest, de Beaurepaire, et Ballin, secrétaire.

BALLIN.

Séance du 16 mai 1856.

M. Dutuit nommé membre.

Le secrétaire donne communication d'une lettre de M. le Préfet, annonçant que, par arrêté du 28 avril dernier, il a nommé membre de la Commission des Antiquités M. Dutuit, membre de l'Académie impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.

Le procès-verbal de la séance précédente, du 15 novembre 1855, est ensuite lu et adopté.

Inscriptions de la Gaule et de la France.

Il est fait lecture d'une circulaire en date du 15 avril dernier, par laquelle M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes réclame le concours des savants et des amateurs d'antiquités historiques pour la publication qu'il prépare d'un *Recueil des inscriptions de la Gaule et de la France.* Cette circulaire contient une instruction détaillée sur le but et les moyens d'exécution des travaux dont elle provoque la réunion. M. le Président invite MM. les membres de la Commission à vouloir bien coopérer au succès de cette intéressante entreprise par la communication des documents à leur connaissance.

Rapports de M. l'abbé Cochet.

M. l'abbé Cochet donne de vive voix le sommaire de cinq rapports qu'il a adressés à M. le Préfet, savoir :

Tombeaux de Caudebec-lès-Elbeuf.

Le 1er décembre 1855, sur des tombeaux en pierre de l'époque franque, trouvés à Caudebec-lès-Elbeuf;

Un second rapport, du même jour, concerne les recherches faites à Caudebec-lès-Elbeuf et au *château de Robert-le-Diable* ;

Recherches faites à Caudebec-lès-Elbeuf et au château de Robert-le-Diable.

Le 31 du même mois, sur des fouilles pratiquées aux environs de Dieppe;

Fouilles aux environs de Dieppe

Le 12 juillet 1856, sur des fouilles effectuées à Saint-Martin-en-Campagne;

St-Martin-en-Campagne.

Et le 18 février, sur les antiquités romaines découvertes dans le même lieu (1).

Antiquités romaines.

Tous les détails contenus dans ces rapports seront publiés, avec de nouveaux développements, par M. l'abbé Cochet, ce qui dispense d'en faire l'analyse.

M. l'abbé Cochet donne aussi quelques renseignements sur les fouilles de Bouteilles qui ont fourni 6 cercueils de pierre, et de deux croix de plomb; sur des urnes romaines trouvées à Bréauté, et sur 4 tombeaux gallo-romains découverts au Camp-de-Mortagne, commune d'Incheville, canton d'Eu. Il présente aussi un dessin de quelques pavés provenant des fouilles de Bouteilles et dont les ornements sont assez remarquables (2).

6 cercueils et 2 croix de plomb trouvés à Bouteilles. — Urnes romaines de Bréauté. — 4 tombeaux gallo-romains à Incheville.

Pavés provenant de Bouteilles.

M. Pottier fait hommage à la Commission d'un dessin de deux vases funéraires, ayant chacun une seule anse, trouvés à Sierville et appartenant aux siècles intermédiaires entre le XIIe et le XIVe.

Dessins de 2 vases funéraires de Sierville.

Il est donné communication d'une lettre signée du Vice-Président et du Secrétaire de la Commission, en

Proposition d'échange de dessins à faire avec la Société archéologique (Haute-Lusace.)

(1) Voir le compte-rendu de ces fouilles et découvertes dans le chapitre III des *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes*, p. 51-68.

(2) Cette seconde fouille du cimetière chrétien de Bouteilles est décrite dans le chapitre XV des *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes*, p. 331-339.

date du 14 avril dernier, et dont le but serait d'établir des échanges de dessins coloriés de vases funéraires trouvés dans nos contrées, avec de semblables dessins de vases du même genre décrits dans les publications de la Société archéologique de Gorlitz, dans la Haute-Lusace, qui est en correspondance avec l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.

La copie des dessins à envoyer ne paraît pas devoir coûter plus d'une centaine de francs.

Une discussion s'ouvre à ce sujet; la Commission reconnaît qu'il serait intéressant de donner suite à cette proposition, et M. le Président pense que la modique somme réclamée pourrait être imputée sur le budget départemental. M. le Vice-Président est en conséquence invité à se mettre en relation directe avec la Société archéologique de Gorlitz, afin de savoir s'il lui conviendrait d'adhérer à l'échange projeté.

La séance est levée à deux heures.

Présents : MM. De la Guéronnière, secrétaire général, faisant fonction de président; Rondeaux, vice-président; Pottier, l'abbé Cochet, Barthélemy, G. Morin, de Glanville, Dutuit, et Ballin, secrétaire.

BALLIN.

Séance du 31 juillet 1856.

Le procès-verbal de la séance précédente, du 16 mai dernier, est lu et adopté.

Dessins et gravures coloriées d'antiquités diverses.

M. l'abbé Cochet communique un porte-feuille rempli d'un grand nombre de dessins ou gravures coloriées d'objets antiques de l'époque franque, trouvés à Nordendorf, en Bavière, et dessinés par M. Lindensmith, de Mayence. Il s'y trouve également des antiquités anglo-

saxonnes, reproduites par M. Akerman, de Londres; des dessins extraits de la collection Faussett, par M. Thomas Wright, et des dessins envoyés de la Suisse, par M. Gosse, de Genève. Tous sont examinés avec intérêt.

Le même membre donne des renseignements sur des sépultures chrétiennes de la période anglo-normande, trouvés à Bouteilles, et qui font l'objet d'un rapport qu'il a adressé à M. le Préfet le 1er mai dernier.

Eglise St-Jacques du Tréport.

Le Secrétaire présente à la Commission une délibération du Conseil de fabrique de l'église Saint-Jacques du Tréport, tendante à ce que cette église, déjà classée au nombre des monuments historiques à la charge de l'Etat, soit aussi classée parmi les églises pour la conservation desquelles contribue le département, attendu le peu de ressources de la ville et de la fabrique.

La Commission reconnaissant que l'église en question offre, sous le rapport de l'art et de l'antiquité, un véritable intérêt, émet le vœu que M. le Préfet veuille bien appuyer près du Conseil général la demande du Conseil municipal de la ville du Tréport. La décision du Conseil général a été négative.

Fibules et petit masque trouvés *rue Impériale*.

M. Pottier annonce la découverte toute récente qu'il a faite, dans les fouilles pratiquées *rue Impériale*, pour la construction de nouveaux bâtiments dépendant de la caserne de la Gendarmerie. Ce sont deux belles fibules en bronze et un très petit masque du même métal, très bien conservés et qui étaient placés dans un vase.

Crosse d'abbesse trouvée à St-Amand.

Il rappelle aussi qu'il y a peu de temps, on a trouvé dans les anciennes fondations du couvent de Saint-Amand, également *rue Impériale*, une curieuse crosse d'abbesse en cuivre, qui pourrait être du XIIe siècle et au plus tard du XIVe; elle porte une inscription en quatre lignes qui ne

pourrait être déchiffrée qu'en la nettoyant ; elle appartient au propriétaire du terrain, M. Mardor, qui a promis de ne pas en disposer sans en prévenir M. Pottier, et qui peut-être se décidera à en faire don au Musée des Antiquités.

Tombes de Biville-la-Martel.

M. Desmarest offre à la Commission le dessin de deux tombes du XIVe siècle existantes dans le cimetière de Biville-la-Martel, où elles sont posées horizontalement sur le sol. M. l'abbé Cochet fait remarquer que, sur la porte de l'église de cette commune, on voit encore 37 clous dont les têtes sont décorées de marteaux, armes parlantes des Martel, anciens seigneurs du lieu.

Cercueils de pierre à Sigy et à Colleville.

Il dit que des cercueils de pierre existent autour de l'église de Sigy. A Colleville, près Valmont, se trouvent aussi bon nombre de cercueils en pierre de Saint-Leu, dont on profite encore quelquefois pour y faire de nouvelles inhumations.

La séance est levée à trois heures.

Présents, MM. De la Guéronnière, secrétaire général, Président ; Rondeaux, Vice-Président ; Pottier, l'abbé Cochet, Dutuit, de Beaurepaire, Desmarest, et Ballin, secrétaire.

BALLIN.

Séance du 24 décembre 1856.

Le procès-verbal de la séance précédente, du 31 juillet dernier, est lu et adopté.

Sont déposés sur le bureau plusieurs rapports de M. l'abbé Cochet.

Vases trouvés à Incheville.

Le premier, du 3 août. — Fouilles à Incheville, près Eu. Elles n'ont rien produit ; précédemment, on avait décou-

vert en ce lieu des vases de terre, de verre et de bronze représentés dans une gravure jointe audit rapport (1).

Le deuxième, du 9 août. — Réparations faites au théâtre de Lillebonne. Théâtre de Lillebonne.

Le troisième, du 15 août. — Fouilles à Bréauté; elles ont peu produit; il sera adressé ultérieurement une note descriptive de quelques vases dont les fragments ont pu être recueillis (2). Fouilles de Bréauté.

Le quatrième, du 10 octobre. — Fouilles d'Envermeu. La nouvelle exploration du cimetière mérovingien d'Envermeu a encore produit des résultats satisfaisants. Septième fouille d'Evermeu. Cimetière mérovingien.

Les vases, moins abondants que de coutume, n'ont donné que dix à douze spécimens; mais plusieurs sont précieux par leurs ornements.

Une moisson assez considérable d'armes et d'ustensiles de fer a récompensé l'explorateur. Les objets de bronze offrent aussi de l'intérêt.

Les objets d'argent ont été rares et les perles nombreuses.

Le cinquième. — La fouille de Bouelles, faite récemment, n'a presque rien produit, mais les travaux de la briqueterie du Hallais avaient amené précédemment la découverte de quelques objets intéressants, tels que des perles en silex, deux urnes en terre grise, dont une avec son couvercle, et une épée en fer. Ils sont reproduits dans une gravure jointe au rapport (3). Fouilles à Bouelles.

(1) Voir une notice sur les découvertes d'Incheville dans le chapitre XVII de mes *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes*, p. 416-434.

(2) Sur les fouilles et découvertes de Bréauté, voir le chapitre XVII de mes *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes*, p. 410-416.

(3) Les objets gaulois provenant du cimetière du Hallais, à Bouelles, sont décrits et reproduits dans le chapitre XVII de mes *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes*, p. 397-410.

Sépulture d'un guerrier franc, découverte à Envermeu. Dessin colorié.

Le sixième, du 1er décembre. — Le 8 septembre dernier, M. l'abbé Cochet entreprit sa septième fouille archéologique dans le merveilleux cimetière d'Envermeu qui, depuis 1850, époque de son invention, a révélé à peu près toute l'archéologie mérovingienne.

La plus intéressante des sépultures découvertes de cette journée paraît être celle d'un jeune guerrier qu'on y avait déposé dans toute sa parure et avec la coquetterie qu'il avait déployée pendant sa vie. L'auteur entre à cet égard dans des détails fort étendus, auxquels est joint un dessin colorié qui fait connaître la disposition intérieure de cette sépulture et des objets qui s'y sont trouvés, avec le squelette, bien conservés.

Découverte d'une pierre tombale et d'une sépulture du XIIIe siècle au Havre.

Le septième et dernier est du 6 décembre. — Découverte, dans l'ancienne église de Saint-Nicolas de Leure, qui fait partie depuis quatre ans de la ville du Havre, d'une magnifique dalle en pierre de liais, ensevelie, probablement depuis trois siècles, sous une masse considérable de décombres.

M. Cochet donne une description de cette dalle qui porte l'inscription suivante :

ICI. GIST. PIERES. BERENGVIER. DEX. EIT. MERCI. DE. S'AME. AMEN.

La date n'en a pas été mentionnée, mais il croit pouvoir la faire remonter à la seconde moitié du XIIIe siècle (1).

Les fouilles paraissent avoir produit tout ce qu'on pouvait en attendre.

Après ces lectures, un membre exprime l'idée que les fouilles nombreuses pratiquées à diverses époques doivent être considérées comme ayant fourni tout ce qu'on pouvait en espérer, et il pense que les fonds qu'on y a

(1) Une note sur cette sépulture a été publiée dans le tome XXII des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, sous ce titre : *Pierre tombale, Sépultures et Vases funéraires du* XIIIe *siècle, trouvés au Havre (section de Leure) en novembre* 1856.

consacrés jusqu'à ce jour pourraient désormais recevoir une destination plus utile, telle que le moulage de certains monuments dont on peut craindre la prochaine disparition.

Nécessité de prendre des moulages de certains monuments.

La Commission émet le vœu que l'église Saint-Laurent de Rouen, si intéressante sous le rapport de l'art, soit acquise et restaurée pour l'appliquer à un service public, afin d'en assurer la conservation. Elle croit donc devoir appeler l'attention sur ce monument, l'un des plus remarquables de notre ville, et qui a souffert de nombreuses dégradations; l'allongement projeté de la *rue de la Perle* paraît être une circonstance favorable à la réalisation du vœu de la Commission.

Eglise St-Laurent

NOTA. — Un rapport a été demandé par la Préfecture à M. Desmarest.

La séance est levée à deux heures un quart

Présents : MM. De la Quérière, Barthélemy, de Glanville, de Beaurepaire, De la Londe, et Ballin, secrétaire.

BALLIN.

Séance du 16 juillet 1857.

Le procès-verbal de la séance précédente du 24 décembre 1856 est lu et adopté.

M. l'abbé Cochet donne de nombreux détails sur les découvertes qu'il a faites récemment dans le cimetière de Bouteilles, près Dieppe, et qui ont fourni une vingtaine de cercueils en pierre de plusieurs morceaux, la plupart sans fond, avec une entaille pour la place de la tête; ils remontent au XIe, au XIIe ou peut-être au XIIIe siècle. Ils ont donné 6 croix de plomb du XIIe siècle, dont 5 ont pu être conservées. Elles étaient placées sur la poitrine. Toutes contiennent, en caractères tracés à la pointe, soit une prière, soit une confession, notamment un *Confiteor* qui n'existait

Cimetière chrétien de Bouteilles.

Croix de plomb du XIIe siècle.

pas sur les autres croix. Ce sont des monuments rares et curieux de l'ancienne liturgie chrétienne. La moisson des vases chrétiens a été abondante, on en a compté plus de 120; presque tous contenaient du charbon et offraient à la panse des trous destinés à l'évaporation. Ces vases ont figuré dans les cérémonies des funérailles et servaient à brûler de l'encens. Ils sont d'une date postérieure aux croix et aux cercueils (1).

Vases chrétiens.

Héberville. Urnes romaines.

M. l'abbé ajoute que des urnes romaines ont été trouvées l'année dernière dans la traverse d'Héberville, en ouvrant une route.

St-Denis de Lillebonne. Vases funéraires.

A Saint-Denis-de-Lillebonne, on a aussi trouvé un grand nombre de vases funéraires forés provenant évidemment de sépultures chrétiennes du moyen-âge.

Vases romains renfermés dans un *dolium* à Barentin

On vient de découvrir à Barentin, dans un bois qui est la propriété de M. Lame fils, avocat à Bondeville, des vases romains renfermés dans un *dolium*.

Autres vases trouvés dans un *dolium* à Lillebonne.

M. Delacourt, farinier à Lillebonne, a fait également la découverte d'un *dolium* où se sont trouvés 4 vases de forme ronde, 2 en terre et 2 en verre, dans l'un desquels était un couteau. M. l'abbé offre à la Commission des petites gravures en bois représentant ces vases et ce couteau.

Dalle de Pierre Bérenguier : Vases forés, au Havre.

Dans le tombeau de Pierre Bérenguier, dont il a été fait mention au procès-verbal précédent, on a trouvé autour de la tête 6 vases en terre blanche et forés; la dalle

(1) Cette fouille a été racontée dans deux opuscules intitulés tous deux : *Sépultures chrétiennes de la période anglo-normande, trouvées à Bouteilles, près Dieppe, en 1857*. Le premier a paru à Londres en 1858 format in-4°, chez Nichols; il était extrait du vol. XXXVII de l'*Archæologia*. Le second a paru à Caen, chez Hardel, en 1859, format in-8°, de 69 p., avec gravures; il était extrait du t. XXV du *Bulletin monumental*.

qui les recouvrait est maintenant conservée au Musée du Havre, où c'est la seule pierre tombale antérieure au XIVe siècle.

A Neufchâtel, une petite fouille effectuée auprès du *Calvaire*, a fait reconnaître un cimetière franc, qui déjà avait donné divers objets de l'époque mérovingienne. Cimetière franc à Neufchâtel.

M. l'abbé offre à la Commission le dessin fait par M. A. Féret, de Dieppe, d'une pierre tombale reproduisant l'image en bas-relief d'un chevalier et provenant de l'ancienne église d'Inerville. Cette pierre vient d'être restaurée et encastrée dans l'église d'Envermeu, aux frais du département. Pierre tombale d'un chevalier.

M. Pottier annonce que, par une heureuse occasion, il vient d'acquérir pour le Musée d'Antiquités deux des plus curieux et des plus anciens canons connus; ils proviennent de l'artillerie du vieux château-fort de Lisieux et ont été décrits dans le *Journal de Rouen* du 15 du courant. Il est à remarquer qu'on voit dans l'église de Saint-Saëns un vitrail du XIVe siècle où sont représentés à bord du vaisseau de saint Louis, trois canons semblables à ceux dont on vient de parler. Anciens canons du vieux château fort de Lisieux.

M. l'abbé Cochet expose qu'il lui paraît intéressant, pour les Archives de la Commission et pour l'histoire du pays, de consigner un fait qui se rattache à la petite église d'Yainville, canton de Duclair. Eglises d'Yainville et de Newhaven.

« On sait qu'à la fin de juin dernier, une société de vingt-cinq Anglais, tous archéologues et membres de la Société archéologique de Sussex, sont venus en Normandie visiter Dieppe, Rouen, La Bouille, Bernay, Lisieux, Caen et Bayeux. Voici, d'après le *Brighton Hérald* du 4 juillet 1857, quelle fut la cause accidentelle de ce pélerinage Eglise de Ste-Marguerite-sur-Saâne.

archéologique, que notre patrie verrait avec plaisir se renouveler chaque année :

« En 1856, M. A. Lower, savant antiquaire anglais de Lewes (Sussex), étant venu à Rouen, afin de rédiger dans sa langue natale un guide pour le touriste anglo-saxon dans la capitale de la Normandie (1), fut conduit par ses hôtes à la : « trois fois renommée abbaye de Jumiéges. » Avant d'y arriver, il mit pied à terre à Yainville, afin d'en examiner la petite église romane. Il fut fort étonné de trouver à ce temple rustique la plus exacte ressemblance, avec l'église de Newhaven, située de l'autre côté du détroit dans le comté de Sussex, en face même de Dieppe. Il s'empressa aussitôt de dessiner l'église d'Yainville, puis, de retour en Angleterre, il esquissa aussi celle de Newhaven. Armé de ces deux croquis, il provoqua tout exprès à Newhaven la réunion trimestrielle de la Société archéologique de Sussex. A l'une des séances, il présenta les dessins des deux églises *sœurs*, comme il les nommait lui-même. La Société s'empressa d'aller reconnaître l'exactitude de l'artiste, car elle avait sous les yeux l'église de Newhaven. La ressemblance des deux oratoires anglo-normands parut si frappante à l'assemblée, que M. Blencowe, qui la présidait, s'écria tout aussitôt : « Mais, Messieurs, nos opérations ne sont pas limitées à ce seul comté. Pourquoi ne traverserions-nous pas la mer pour aller comparer église avec église, port avec port, cité avec cité ? » Cette proposition fut accueillie avec enthousiasme et elle devint le principe de l'excursion archéologique dont nous avons été les témoins. »

M. l'abbé Cochet ajoute que, s'il raconte ce fait avec quelque complaisance, c'est qu'il n'a pas oublié tous les

(1) Ce guide a paru chez Ernest Bourdin en 1857 : c'est une petite brochure de 35 p. in-18, intitulée : *The Stranger at Rouen, a guide for Englishmen*, by Mark Antony Lower.

efforts tentés en 1844 par la Commission des Antiquités pour conserver au pays la charmante église d'Yainville, menacée alors d'une ruine imminente par la fabrique de Jumiéges (1). La Commission se rappellera sans doute avec plaisir la mission confiée par elle à MM. Rondeaux et De la Quérière, et le touchant récit que ces deux membres lui firent de leur visite à Yainville, visite et mission auxquelles l'église doit son salut, car, de ce moment, M. le baron Dupont-Delporte, Préfet de la Seine-Inférieure, défendit à la fabrique de Jumiéges de vendre ou de démolir ce monument, et, en 1845, M. J. Rondeaux, étant député, obtint par ses démarches et son crédit, l'érection de cette église en succursale, ce qui la met en sûreté pour toujours.

« Deux gravures sur cuivre, représentant l'une l'église de Newhaven, l'autre celle d'Yainville, se trouvent dans le volume de 1857 de la collection des Mémoires de la Société archéologique de Sussex. J'ajoute que le *Progrès du Calvados* a rendu compte de l'excursion en Normandie des vingt-cinq archéologues de Sussex, dans trois articles que j'ai réunis pour les annexer au présent procès-verbal. »

Eglise de Ste-Marguerite-sur-Mer.

M. l'abbé Cochet annonce que l'église de Sainte-Marguerite-sur-Saâne, dont la Commission a aussi provoqué la conservation, a été réparée avec des fonds obtenus de l'Empereur par l'intervention de M. l'abbé Ouin-Lacroix.

Enfin M. Pottier présente une plaque de cuivre, récemment découverte et qui a donné lieu depuis, dans le *Journal de Rouen* du 24 juillet, à un article signé J. Thaurin, dont je vais extraire les renseignements suivants :

« Cette plaque, en cuivre rouge, a 38 centimètres de largeur sur 24 de hauteur, et 2 millimètres environ d'épaisseur. Elle était recouverte d'une feuille de plomb

(1) Voir le tome Ier des *Procès-verbaux de la Commiss. départ. des Antiq. de la Seine-Inf.*, p. 337, 339, 343, 241, 352.

Plaque de cuivre du règne de Louis XV.

au moyen de laquelle les dépositaires avaient cru préserver le cuivre pendant plus longtemps. Elle a été découverte sous l'une des pierres du soubassement de la façade sud-ouest de l'hôtel de la Gendarmerie, située sur l'emplacement de l'ancien couvent des Béguines, qui firent élever en même temps l'église Saint-Louis encore existante.

L'inscription est gravée au trait, en beaux caractères romains ; elle contient 13 lignes plus ou moins longues, disposées avec beaucoup de symétrie. Tout au haut de la plaque on lit :

MONUMENT DE PIÉTÉ SOUS LE
RÈGNE DE LOUIS XV.

Au centre et au-dessous de cette première ligne, on voit, également gravé en creux, un petit médaillon, au milieu duquel se trouve une figure debout, vêtue du manteau royal ; cette figure tient de la main droite une draperie sur laquelle reposent les trois clous et la couronne d'épines de la Passion ; la gauche porte le sceptre royal, et l'écu fleurdelisé de la France est appuyé debout contre les pieds du personnage. On lit autour du médaillon : *St Louis roy de France.*

Au-dessous de ce même médaillon on lit encore : *Prieuré royal de St Louis.*

Un deuxième médaillon, mesurant comme le précédent et le suivant 3 centimètres environ de diamètre, occupe le côté gauche supérieur de l'inscription proprement dite. Dans le champ, deux figures humaines debout supportent un écu en pointe et dans le champ losangé duquel est figuré un rameau ou un bouquet. Le losange repose lui-même sur un ornement à volutes terminales ; le tout est surmonté d'une élégante couronne de marquise. Au-dessous de ce médaillon, on lit : *Notre Dame de Planterose.*

A droite de l'inscription et sur la même ligne, un troisième médaillon porte dans son champ un écu ovale surmonté d'une couronne de vicomte; il est supporté par deux animaux assis et dressés, ayant la tête surmontée d'une longue corne. Dans le bas de l'ovale, on remarque, posées horizontalement, deux mains jointes dont les poignets sortent de manches bouffantes; enfin au-dessus de ces mains se trouvent deux cœurs conjugués. On a écrit sous ce même médaillon : *Messire Marye de Blosseville.*

C'est immédiatement au-dessous des deux derniers médaillons que se trouve l'inscription suivante :

« Notre Dame Madeleine de Planterose, prieure de ce « prieuré royal, dont les soins attentifs et vigilants ont « toujours été ceux de contribuer au bien et embellis- « sement d'une maison confiée à ses soins.

« Pour laisser à la postérité des marques de son zèle, « ce bâtiment, qui en est la vive image, renferme, sous « sa première pierre, cette épitaphe, laquelle a été « déposée en sa présence accompagnée de toutes ses « dames religieuses, par Messire Philippe Marye, écuyer, « vicomte de Blosseville, seigneur, patron, haut-justicier « dudit lieu, de Saint-Nicolas du port de Veules et autres « lieux, sous conduite et direction du sieur Lequen, qui « en a dressé les plans, bâti par le sieur Delafosse, « maçon, et Lescanne, charpentier, tous deux entre- « preneurs à Rouen, le 25 juillet 1772.

« Lequen, architecte, expert juré du roy. »

Cette curieuse inscription a été recueillie par M. Desmarest, qui l'a déposée au Musée départemental des Antiquités, où elle figure parmi plusieurs autres monuments du même genre, notamment à côté de l'inscription sur plomb trouvée en 1855 dans la démolition de l'ancien moulin dit de Sainte-Catherine, *rue Malpalu.*

La séance est levée à deux heures et demie.

Présents : MM. De la Guéronnière, secrétaire général, président ; Pottier, l'abbé Cochet, de Beaurepaire, De la Londe, et Ballin, secrétaire.

BALLIN.

Séance du 17 octobre 1857.

Le procès-verbal de la séance précédente du 16 juillet dernier, est lu et adopté.

Sont déposés sur le bureau :

Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie.

1° Les deux premières livraisons du 2e volume (3e série) des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, (décembre 1856 et mai 1857). Dans la première se trouvent deux articles de M. l'abbé Cochet, l'un sur les *Sépultures anglo-normandes trouvées à Bouteilles, près Dieppe*, dans lequel on voit la représentation d'une des croix d'absolution dont il a été fait mention au précédent procès-verbal. Le second article est la suite du premier.

Revue des Sociétés savantes.

2° La première et la deuxième livraison de la *Revue des Sociétés savantes* (janvier et février 1857), envoyées par M. le Ministre de l'Instruction publique.

Articles de M. Thaurin. Eglise St-Sever. Poterie de Rouen.

3° Trois extraits du *Journal de Rouen*, offerts par le rédacteur, M. Thaurin. En voici les titres : 1° *Origine de l'église St-Sever ; l'Eglise moderne.* — La *Poterie de Rouen sous les Romains, les Normands et pendant le moyen-âge.* — Les *Poteries du temps de Guillaume-le-Conquérant.* — 2° Les *Moissonneuses des Gaulois et des Gallo-Romains.* — 3° L'*Artillerie au moyen-âge.*

Lettre de M. Florence Jauer.

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Florencio Jauer, avocat, homme de lettres de Madrid, qui annonce

avoir fait une mention honorable de la Commission dans les *Mémoires littéraires d'un voyage en France en* 1856, lesquels ont été publiés dans la *Gazette officielle de Madrid.*

Coquille pèlerine.

M. l'abbé Cochet présente une coquille pélerine percée de deux trous pour servir à l'attacher. Cette coquille a ceci de remarquable qu'elle a été trouvée à Fécamp vers 1830, par M. Videcoq, dans des sépultures placées au côté sud de l'abbaye de Fécamp, devant le transept méridional et à peu de distance des sépultures des deux Richard, ducs de Normandie. Ces coquilles étaient placées par couple et chacune d'elles était posée sur une des épaules des morts.

Rosace en bronze.

Le même membre présente une espèce de rosace en bronze, de l'époque franque, trouvée par M. Lanchon, de Fécamp, dans un cercueil de pierre autour de l'ancienne église de Baigneville, près le Bec-de-Mortagne, (arrondissement du Havre). Il pense que c'était un ornement de ceinturon.

Portrait de Mse d'Harcourt en 1698.

La Commission apprend avec regret, de la bouche d'un de ses membres, que M. le curé de Freneuse, canton d'Elbeuf, a cédé à un amateur de cette ville, M. Tronel, un tableau qui ne manque pas d'un certain intérêt historique. En effet, ce tableau représente, sous la figure de sainte Marguerite, une marquise de Harcourt, peinte en 1698, et donnée par elle au couvent des Carmélites du Pont-de-l'Arche, ainsi que l'indique l'inscription suivante :

« Portrait de Mme la Mise de Harcourt, à présent ambas-
« sadrice en Espagne, qu'elle a donné à ce Monastère,
« sous la figure de Ste-Marguerite, en l'année 1698. »

La Commission exprime le désir que M. le Préfet veuille bien examiner s'il n'y aurait pas lieu de reven-

diquer ce tableau ou tout au moins d'adresser à MM. les Curés la recommandation de ne vendre ou céder aucun des objets dépendants de leurs églises, sans une autorisation spéciale.

Découvertes importantes faites dans la démolition de l'église de Leure.

M. l'abbé Cochet fait connaître que la démolition de l'ancienne église de Saint-Nicolas de Leure, aujourd'hui section du Havre, a donné lieu à la découverte fort importante d'un grand nombre de pierres tombales et de vases funéraires.

Il communique un rapport qu'il a cru devoir adresser à ce sujet à M. le Maire du Havre, le 15 septembre dernier. Il y mentionne d'abord plusieurs pierres tumulaires qu'il attribue au XIVe siècle, entr'autres une belle dalle en pierre de Saint-Leu, plus étroite aux pieds qu'à la tête, suivant une coutume qui disparaît presque entièrement au XVe et surtout au XVIe siècle. Le personnage gravé sur cette tombe est couché sur le dos, tête nue, mains jointes et les pieds posés sur un lévrier. Au-dessus de sa tête sont deux anges balançant des encensoirs; on lit autour de cette pierre : *Ichi : gist : Gvillaume : Paré : qvi : trespassa : l'an : de : grâce : M : CCC : LXXIX : le : vendredi : avant : la miaoust : pries : pour : l'âme : de : li : Pater...*

Une autre, la plus petite de toutes, porte cette inscription : *Cy gist honorable personne Nicolas Bonanée? de la paroisse de St Nycollas de Leure leqvel trespassa le jour de la Natyvité de Notre Dame myl Vcc quarante* (1540) *priez Dieu pour lvy.* Le nom propre est difficile à déchiffrer, mais M. l'abbé est disposé à se ranger à l'avis de M. Morlent qui lit Bonassée.

Plus loin, le rapporteur parle des restes de vases funéraires semés parmi ce monceau de débris ; il y a reconnu les fragments de 10 à 12 vases différents et les échantillons de quatre espèces diverses. D'abord ces pe-

tites terrines de grès dont le type commun à Paris et dans le Beauvaisis, s'est retrouvé à Rouen, à Lillebonne, à Londinières, à Bouteilles, à Neufchâtel, à Saint-Aubin-sur-Mer et à Martin-Eglise. Puis un vase à anse en terre rougeâtre, foré de plusieurs trous après la cuisson, indice du feu qui y avait brûlé le jour des funérailles. Des vases de ce genre, qui peuvent remonter au XIVe et au XVe siècles, ont été recueillis dans les musées de Rouen, de Bayeux et d'Orléans.

La pièce céramique la plus intéressante et la plus précieuse de toutes est un vase en terre blanche fine, sonore et bien choisie, d'une cuisson excellente. La forme en est rare et distinguée, l'anse s'allonge le long du cou, la surface extérieure est recouverte d'un beau vernis vert dont la couleur est encore très vive. Sa hauteur est de 25 centimètres, son plus grand diamètre est de 12 et son plus petit de 7 ; la largeur du pied est de 9 centimètres, et, chose étonnante, la base est totalement creuse à l'intérieur. La capacité totale est d'un litre environ. Ce vase, dont la base a malheureusement été fracturée dans l'extraction, est conservé soigneusement par M. le Curé de Leure, dans la sacristie. On a trouvé en même temps plusieurs fragments de pots semblables. Celui qui nous occupe paraît avoir été destiné d'abord à des usages domestiques, mais plus tard il a servi de cassolette dans une inhumation, car on voit sur sa panse deux rangs de trous pratiqués inégalement après la cuisson à l'aide d'un instrument aigu ; de plus, il contient encore des charbons de bois.

Ce vase a été trouvé dans la sépulture de Guillaume Paré, dont il a été question précédemment, et qui était placée sous le maître-autel de l'église qui vient de disparaître ; il s'en suit évidemment que la date de ce vase remonte au XIVe siècle.

Il est à regretter que personne n'ait reçu la mission de présider à la démolition de l'église de Leure afin de

recueillir les objets curieux qui s'y sont trouvés et dont l'insouciance des ouvriers a causé la perte.

C'est dans le jardin du Presbytère de Leure que M. l'abbé Cochet a remarqué les objets les plus intéressants, tels que hombreux fragments de pierres tombales offrant des encadrements, des tronçons de personnages, des portions d'inscriptions. La dalle la plus grande et la plus complète représente un personnage couché sur le dos, tête nue, mains jointes, les poignets ornés de manchettes fermées avec un rang de boutons petits et pressés. Le corps est vêtu d'une robe longue qui clôt par devant. Les pieds, enveloppés dans des bottines également garnies de boutons, posent sur une levrette dont le museau est très allongé et qui porte au cou un collier muni de son anneau. On lit au tour : ... « GVILLAVME... QVI... TRESPASSA : LAN : DE : GRACE : MIL : CCC ET XV : LE : ... » Ce personnage est encadré dans une très jolie niche ogivale, soutenue par de fines colonnettes dont les chapiteaux sont formés avec des feuilles ouvertes ; au sommet du tympan figurent des roses épanouies.

Les deux derniers débris sur lesquels M. l'abbé Cochet appelle l'attention offrent deux noms historiques, appartenant à la marine française du XIVe siècle : l'un est celui de *Guillaume Du Moustier*, maître d'une galère de 200 hommes qui combattit à la fatale journée de l'Ecluse, cette funeste bataille où périrent, suivant nos chroniqueurs, plus de 30,000 marins normands. M. l'abbé ne manque pas, à la fin de son rapport, de recommander avec chaleur la conservation de ces précieux souvenirs des hommes de Leure qui sont les ancêtres des marins du Havre (1).

(1) Une notice complète sur cette découverte a été imprimée dans le journal le *Courrier du Havre*, du 26 octobre 1847. Un extrait de l'article, formant une brochure de 16 p. in-18, a été tiré par M. Carpentier, imprimeur du journal, sous le titre : *Pierres tombales trouvées à Leure en 1856. — Rapport à M. le Maire du Havre sur les anciennes sépul-*

Le même membre parle ensuite de la visite qu'il vient de faire, à Caudebec-lès-Elbeuf, d'un endroit nommé *la Fosse aux Moules*. Ce terrain, devenu une sablonnière depuis plus de quinze ans, a montré sur un espace d'environ 1 hectare une couche de cendres et de charbons, généralement épaisse de 2 mètres, et mélangée d'ossements d'animaux, d'écailles d'huîtres et surtout de coquilles de moules en grande abondance. Il y a recueilli une certaine quantité de fragments de vases en terre samienne et de morceaux de poterie à reliefs. Sur une surface de quelques mètres, il n'a pas trouvé moins de 2,000 morceaux de vases provenant de toutes sortes de types, depuis la soucoupe rouge jusqu'à l'énorme terrine à lait, et depuis la cruche grise jusqu'au gigantesque dolium.

Fosse aux Moules à Caudebec-lès-Elbeuf.

Cette étonnante quantité d'ossements d'animaux et de coquilles de moules indique ici le dépôt séculaire d'une population importante qui habitait dans le voisinage. M. l'abbé Cochet hasarde cette conjecture que ce serait peut-être là que l'on aurait brûlé les corps des habitants de l'ancienne Uggate, pendant les trois premiers siècles de notre ère.

Enfin, le même membre fait connaître qu'il existe à Saint-Victor-l'Abbaye la plus ancienne statue de Guillaume-le-Conquérant. Elle est de grandeur naturelle et placée dans une niche à l'extérieur du pignon de l'église.

Statue de Guillaume-le-Conquérant à St-Victor-l'Abbaye.

La Commission pense qu'il serait à désirer que cette statue, dont l'origine est parfaitement authentique, fût placée au Musée des Antiquités, et elle prie M. le Sénateur-Préfet de vouloir bien prendre ce vœu en considération.

tures et les pierres tombales trouvées à Leure en 1856, lors de la reconstruction de l'église Saint-Nicolas, par M. l'abbé Cochet. — Le même *Rapport* a été imprimé dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XXII, p. 388-98. — *Voir* aussi le *Moniteur universel* du 24 novembre 1857.

Pierres tombales d'Auzouville-sur-Ry.

M. De la Londe rappelle que l'église d'Auzouville-sur-Ry possède des pierres tombales des XIIIe et XIVe siècles, dont il serait intéressant d'assurer la conservation, soit en les faisant relever pour les incruster dans les murs, ainsi que le désir en avait déjà été exprimé dans la séance du 25 octobre 1854, soit en les enlevant, pour les placer dans le Musée des Antiquités. La commune et la fabrique y consentiraient sans difficulté, pourvu qu'on se chargeât de la réparation du dallage de l'église.

La Commission prie M. le Préfet de vouloir bien s'occuper de cette affaire, afin de préserver ces précieux restes de la ruine dont ils sont menacés.

Boulets en grès de la rue Thouret.

81 boulets en grès, de diverses grosseurs, trouvés dans un puits de la *rue Thouret*, font présumer que c'était là le dépôt d'approvisionnement de la ville de Rouen. Plusieurs de ces boulets ont été achetés par M. Pottier, pour le Musée des Antiquités.

La séance est levée à quatre heures.

Présents : MM. Rondeaux, vice-président; Pottier, l'abbé Cochet, Desmarest, de Beaurepaire, De la Londe, et Ballin, secrétaire.

BALLIN.

Séance du 23 avril 1858.

Nouveaux membres : MM. de Pebeyre et Charlier.

Sont déposés sur le Bureau deux arrêtés de M. le Préfet, des 9 janvier et 7 avril de cette année, qui nomment membres de la Commission des Antiquités, MM. de Pébeyre, secrétaire général, et Charlier, ancien inspecteur des forêts.

Procès-verbal du 17 octobre.

Le procès-verbal de la séance précédente, du 17 octobre 1857, est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, M. l'abbé Cochet annonce que le portrait de la marquise de Harcourt a été rendu à l'église de Freneuse.

Portrait de la marquise de Harcourt.

Par une lettre écrite de Paris, M. Darcel exprime le regret de ne pouvoir se rendre à la séance, où il aurait émis énergiquement le vœu de voir disparaître les mauvaises statues placées au portail de Saint-Maclou. Plusieurs membres se prononcent dans le même sens et la Commission s'associe au vœu de M. Darcel.

La Commission exprime également ses regrets sur le badigeonnage auquel on a soumis la statue de Corneille qui existe au Musée de peinture et sur le nettoyage maladroit qu'on a fait subir aux tableaux du même établissement.

Musée. Statue de Corneille. Tableaux.

M. Charlier demande que la mosaïque de Brotonne soit placée en évidence.

Mosaïque de Brotonne.

M. Pottier explique que le défaut de local n'a pas permis jusqu'à ce jour de s'occuper de cet objet, mais que l'agrandissement du Musée va lui en fournir les moyens; il avait pensé d'abord à y consacrer le sol d'une des nouvelles salles, mais, d'après les exemples récents, il se propose de la faire appliquer sur l'une des parois de cette salle, où les parties manquantes pourront être remplacées par la peinture.

M. l'abbé Cochet pense que cette mosaïque doit représenter Orphée et non Apollon, comme l'a dit M. Deville. Cette opinion paraît justifiée par les accessoires qui se remarquent dans ce tableau.

Depuis la dernière séance, M. l'abbé Cochet a adressé à M. le Préfet plusieurs rapports dont il donne les analyses.

Rapports de M. l'abbé Cochet.

2 Octobre 1857. — Caudebec-lès-Elbeuf et ses environs sont riches en antiquités romaines. M. l'abbé Cochet a

Caudebec-les-Elbeuf. *Fosse aux Moules*

porté son attention sur un terrain nommé *Fosse aux Moules*, où se trouve une couche de cendres et de charbons d'environ 2 mètres d'épaisseur, mélangée d'ossements d'animaux, d'écailles d'huîtres et de coquilles de moules en grande abondance. Comme ce terrain est semé de fragments de vases antiques, M. l'abbé espérait y trouver des types curieux de la céramique des anciens Aulerques-Eburoviques. Il a recueilli un bon nombre de fragments en terre samienne et de morceaux de poterie à reliefs, provenant de toutes sortes de types.

Il est porté à supposer que ce champ a pu servir de bûcher à l'époque de l'incinération gallo-romaine; ce serait là, selon lui, qu'auraient été brûlés les anciens habitants d'Uggate, pendant les trois premiers siècles de notre ère.

Fouille d'Héberville.

31 Octobre 1857. – Des vases antiques ont été trouvés en 1856, par les ouvriers occupés à l'établissement du chemin de grande communication n° 50, dans la traverse d'Héberville. Une fouille pratiquée dans un champ voisin a fait reconnaître une construction ancienne provenant sans doute de quelque villa, près de laquelle se trouvait un cimetière du Ier ou du IIe siècle. Outre des fragments de vases de terre grise et rougeâtre, l'explorateur a recueilli une très belle urne hexagone en verre verdâtre, munie d'une anse fort élégante, rayée dans toute sa hauteur; malheureusement elle était brisée de manière à ne pouvoir être reconstituée, mais on a pu la rétablir dans deux dessins que M. l'abbé offre à la Commission qui lui en adresse ses remercîments. M. l'abbé est convaincu que le terrain voisin du cimetière et de la villa était occupé au moyen-âge (du XIVe au XVIe siècle), car il y a trouvé plusieurs vases de cette époque, entre autres une espèce de coupe en grès dont l'analogue a été recueillie dans le cimetière chrétien de Saint-Denis-de-Lillebonne.

5 Décembre 1857. — Détails sur le cimetière franc de Neufchâtel, situé au nord de la ville actuelle.

Cimetière franc de Neufchâtel.

La première connaissance de ces sépultures mérovingiennes remonte à 1840; elles se composent de rangées de fosses taillées dans la craie, renfermant des squelettes aux pieds de la plupart desquels étaient des vases blancs, rougeâtres et le plus souvent noirs. On y a trouvé aussi des couteaux, boucles et agrafes, fibules, sabres, haches, deux poignards et surtout des fers de lance.

La pièce la plus curieuse a été un bouton circulaire en vert violet enchâssé dans un cercle de bronze.

La fouille conduite dans les environs du *Calvaire* a révélé environ douze fosses qui avaient malheureusement été déjà pillées à des époques anciennes; on y a cependant recueilli encore quelques objets, notamment une clé, deux boucles d'oreilles formées d'un large cercle en bronze, des couteaux, de la verroterie, des perles d'ambre, etc.

10 Décembre 1857. — Vers la fin de 1856 et au commencement de 1857, des fouilles faites à Rouen pour les fondations du presbytère de Saint-Nicaise ont fait découvrir des squelettes, des ossements et des sépultures, du charbon en quantité, cinq monnaies de cuivre du temps de Henry IV et de Louis XIII, une croix en cuivre représentant, d'un côté le Christ et de l'autre sainte Anne avec ces mots : *Sancta Anna, ora pro nobis.* Cette croix paraît être du XVIIe siècle. Un peu plus bas, on découvrit un peson en cuivre et deux monnaies d'argent de Charles V (1364) et de Charles VI (1380).

Fouilles faites à Rouen au presbytère de St-Nicaise.

On a trouvé aussi beaucoup de fragments de vases et quelques objets de métal, un petit grelot, une perle oviforme de verre, un cercle de cuivre orné de petites têtes couronnées et de lentilles de verre enchâssées dans des lames de cuivre.

La portion la plus intéressante de cette fouille se com-

posait de débris de coupes ou calices en verre qui tous portèrent sur des pieds. M. l'abbé Cochet entre à cet égard dans des détails et établit des comparaisons avec des fragments de vases du même genre qui figurent dans les vitrines du Musée des Antiquités.

Fouilles de Sigy.

15 Septembre 1857. — Fouilles de Sigy, ancienne commune du pays de Bray, dont l'existence au commencement du XIe siècle est révélée, par une fondation qu'y fit en 1040. Hugues de Gournay. Depuis longtemps déjà le fossoyeur, en creusant les fosses, avait rencontré des cercueils de pierre, des vases funéraires de la période franque, et avait trouvé, entr'autres choses, deux scramasaxes mérovingiens. Sur les indications de M. le Curé, M. l'abbé Cochet dirigea ses nouvelles investigations le long du mur septentrional de l'église de Saint-Martin-de-Sigy ; il y découvrit à la profondeur de deux mètres du sol actuel, un superbe sarcophage de pierre qui malheureusement ne contenait que de la terre et des ossements dispersés. Mais ce n'est pas autour de l'église qu'ont été faites les meilleures découvertes, c'est dans le jardin de l'école des filles, où existent les restes d'un cimetière des bas temps de l'Empire romain et des premiers siècles de la Monarchie française ; les fouilles ont fourni des vases gallo-romains, des armes, une lance et un scramasaxe en fer. Ces deux derniers objets étaient sur des corps d'une grandeur démesurée.

Fouilles de la vallée d'Arques. Bouteilles.

1er Février 1858. — M. l'abbé Cochet a pratiqué, en décembre 1857, plusieurs fouilles aux environs de Dieppe, dans la vallée d'Arques, spécialement sur le territoire de l'ancienne paroisse de Bouteilles. L'objet de ses investigations était la recherche d'habitations antiques au sein de cette vallée qui fut un lac salé. Les débris qu'il a rencontrés vont de l'époque gallo-romaine jusqu'au XIIIe

siècle, période pendant laquelle naquit et se développa l'industrie des salines dans ces contrées.

A l'aide de cette exploration et des textes qu'il a compulsés, M. l'abbé espère décrire l'état des salines de la vallée et aussi le prieuré de Bernesault, dont les ruines portent encore le nom de *Moinerie* (1).

Eglise et cimetière de Bouteilles.

La dernière fouille de cette campagne a été consacrée à l'ancienne église et à l'ancien cimetière de Bouteilles; elle a produit une croix en plomb avec formule d'absolution, des carreaux émaillés des XIIIe et XIVe siècles, 4 cercueils en pierre et environ 100 vases à charbon et à eau bénite, restes des coutumes funèbres du moyen-âge.

M. l'abbé annonce l'intention de rédiger plus tard un résumé complet de ces intéressantes découvertes.

Recherche des aciennes voies romaines.

Il est donné lecture d'un article inséré au *Moniteur universel* du 22 avril 1858, relatif à la recherche des anciennes voies romaines. L'Empereur a désiré qu'on entreprît immédiatement pour la Gaule romaine ce que Cassini a fait au XVIIIe siècle pour la France de l'ancienne monarchie. Tous les érudits qui s'occupent d'études historiques sont invités par M. le Ministre de l'Instruction publique à s'associer à cette entreprise, et les documents qui lui parviennent sont aussitôt transmis à la Commission instituée, sous la présidence de M. de Saulcy, membre de l'Institut, pour centraliser et coordonner les matériaux d'une publication dont l'Empereur suit la marche avec le plus vif intérêt.

Société archéologique de Sussex. Eglises de Newhaven et d'Yainville.

Dès le mois de juillet 1857, M. l'abbé Cochet avait adressé à la Commission, de la part de la Société archéologique de Sussex, le IXe volume de ses publications. Ce

(1) Ce travail a été fait et il a paru à Dieppe, en 1859, sous ce titre : *Bouteilles, son importance et son rôle au moyen-âge.*

volume, qui a été égaré pendant quelque temps, est déposé sur le bureau. Il contient un article particulièrement intéressant pour nous, concernant les petites églises, toutes semblables, de Newhaven et de Yainville, qui sont représentées par deux jolies gravures. La Commission charge son Secrétaire d'adresser de vifs remercîments à la Société archéologique de Sussex. M. l'abbé Cochet offre en outre à la Commission une épreuve des gravures des deux églises réunies sur la même feuille.

Mort de M. Estancelin.

Avant de se séparer, la Commission décide qu'il sera fait mention au procès-verbal des regrets qu'elle éprouve de la perte de l'un de ses membres les plus distingués, M. Estancelin, ancien administrateur du domaine d'Eu, décédé récemment.

La séance est levée à trois heures et demie.

Présents : MM. de Pébeyre, secrétaire général, président; Rondeaux, vice-président; Pottier, l'abbé Cochet, G. Morin, l'abbé Langlois, Desmarest, de Beaurepaire, Dutuit, De la Londe, Charlier, et Ballin, secrétaire.

BALLIN.

Séance du 13 août 1858.

A une heure, la séance est ouverte dans le cabinet de M. le Secrétaire général.

Procès-verbal du 23 avril.

Le procès-verbal de la séance du 23 avril dernier est lu et adopté.

Nomination de M. l'abbé Decorde.

Il est donné lecture d'un arrêté de M. le Préfet, en date du 12 août, qui nomme M. l'abbé Decorde, curé de Bures, membre correspondant de la Commission. La

Commission, qui connaît et apprécie les travaux de M. l'abbé Decorde, accueille cette nomination avec le plus grand plaisir.

La Commission apprend avec regret la mort de M. Charlier, membre nouvellement nommé et qui n'a paru qu'une seule fois à ses séances.

Mort de M. Charlier.

M. l'abbé Cochet expose que, dans le courant de juin 1858, il a fait à Barentin une fouille de sépultures gallo-romaines. Ces sépultures, situées dans le bois de la Forterelle, à 2 kilomètres du bourg, ont été découvertes en 1857, par les terrassiers qui défrichaient le taillis. Ces terrassiers rencontrèrent et brisèrent plus de 2,000 vases dispersés sur une surface d'environ 50 ares. M. l'abbé Cochet qui a exploré environ 3 ares de terrain, a constaté la présence de 88 groupes de sépultures qui lui ont donné 230 vases en terre et en verre. Dans ce nombre étaient 13 doliums, dont un seul a été conservé.

Fouilles du cimetière romain à Barentin.

Les objets en métal découverts dans ce cimetière ont été 2 monnaies de bronze du Haut-Empire, dont une d'Antonin-le-Pieux, un miroir en bronze, un anneau de cuivre, une fibule émaillée et une clochette en fer. Un seul vase rouge a laissé lire le nom du potier Liberius (LIBERIM).

Un rapport déposé aux archives de la Commission donne de plus longs détails sur cette fouille, qui ne pourra être continuée à cause du changement opéré dans les intentions du propriétaire.

Le même membre expose qu'au mois d'avril dernier, M. Hélie, cultivateur à Manneville-la-Goupil, près de la route impériale n° 25, du Havre à Lille, a trouvé dans son champ plusieurs vases gallo-romains en terre et en verre. Les deux plus grands vases de terre ont la forme

Sépultures gallo-romaines à Manneville-la-Goupil.

ollaire et l'un d'eux contient des os brûlés. Le vase de verre de forme carrée était fort épais et entièrement rempli d'ossements calcinés et d'eau d'interposition. Il était recouvert avec du plomb et présentait au fonds plusieurs cercles concentriques autour desquels étaient des lettres destinées sans doute à former la marque du verrier; puis deux poissons et deux oiseaux en relief. Est-ce un symbole? est-ce une marque de fabrique? Nous ne saurions le dire.

Sépulture gallo-romaine à St-Maurice-d'Etelan.

Une belle sépulture gallo-romaine a été également rencontrée à Etelan, près de l'Eglise de Saint-Maurice, au lieu dit la *Maison des Douaniers;* elle est conservée par M. Bettencourt, au château d'Etelan. Elle se compose d'un grand dolium, lequel contenait une urne circulaire en plomb remplie d'os brûlés et décorée au dehors de bâtons croisés, d'une grande urne en verre de forme carrée, également remplie d'os brûlés et d'une eau limpide, d'une amphore de verre aussi quadrangulaire, mais plus petite et ne contenant qu'un résidu rougeâtre; enfin, d'une fiole lacrymatoire en verre et de deux autres vases de terre.

Sépultures gallo-romaines à Trouville-en-Caux.

Un véritable cimetière romain a été aperçu de nouveau à Trouville-en-Caux (canton de Bolbec), sur le bord de la voie qui conduit de Lillebonne à Grainville-la-Teinturière. Cette fois, la découverte a été faite par M. Fleury, architecte à Rouen, lors de la démolition du château de Trouville. Une demi-douzaine de vases ont été recueillis et apportés à Rouen par M. Fleury. Tous sont en terre et en verre et présentent le type du Haut-Empire. L'un d'eux mérite d'être distingué d'une manière spéciale : c'est une coupe en verre verdâtre, moulée sur sa surface extérieure et reproduisant quatre fois un char à quatre chevaux, monté par un personnage qui tient dans ses

mains une couronne. Au-dessus de ces quadriges et le long du bord du vase est une inscription malheureusement illisible. Ce n'est pas la première fois que des vases anciens sont découverts à Trouville. Une note qui nous a été transmise par M. Emmanuel Gaillard constate que, sous le règne de Louis XVI, le président de Coquereaumont, faisant exécuter des travaux à Trouville, rencontra des urnes et autres vases funéraires qui furent brisés par les ouvriers. Cette trouvaille est consignée dans la *Normandie souterraine*, chap. X, p. 45.

Villa romaine *d'Orival* à Colleville, près Fécamp.

Le même membre raconte que, dans le cours de l'hiver dernier, des ouvriers étant occupés à élargir un chemin dans le vallon boisé d'*Orival* qui conduit de Colleville à Angerville-la-Martel, ont mis à découvert les restes d'une villa fort importante. Les habitants du pays appellent ces ruines la *ville d'Orival*.

Édifice romain sous l'église St-Denis, à Lillebonne.

Un très bel établissement romain a été mis à découvert tout récemment par M. Duval, percepteur à Lillebonne. Ce monument antique composé de galeries, d'hypocauste et de salles pavées, était construit en tuf et en moellon de petit appareil. L'église de Saint-Denis-de-Lillebonne avait été assise sur ces ruines. Aussi le même travail de nivellement a-t-il fait voir plusieurs chapiteaux sculptés sur de la pierre meulière. La décoration de ces chapiteaux a paru à M. Cochet être entièrement mérovingienne. M. Duval lui a montré également 8 ou 10 cercueils en pierre de Saint-Leu trouvés dans le parvis de Saint-Denis. Ces sarcophages paraissent francs et contemporains de l'église primitive à laquelle les chapiteaux appartiennent.

Chapiteaux et Cerceuils mérovingiens de l'église St-Denis, de Lillebonne.

Antiquités de M. Estancelin, à Eu.

M. l'abbé Cochet annonce qu'il a obtenu pour le Musée d'Antiquités les fragments de pierre sculptée rencontrés par M. Estancelin dans les fouilles du *Bois-l'Abbé*, en 1820 et en 1821.

Carte archéologique de la Seine-Inférieure.

Enfin, le même membre met sous les yeux de la Commission une *Carte archéologique de la Seine-Inférieure aux époques gauloise, romaine et franque*. Cette carte a été exécutée sous sa direction par M. Leroy, instituteur à Cany.

Le moment paraît opportun à M. Cochet de publier cette carte, à cause de l'appel fait à toutes les Sociétés savantes de France pour la confection d'une carte de la Gaule au ve siècle. Celle-ci serait la part contributive du département dans cette grande œuvre nationale.

M. Cochet prie la Commission de vouloir bien recommander cette publication à M. le Préfet, afin que ce haut fonctionnaire veuille bien prendre l'initiative d'une demande de fonds auprès du Conseil général. Cette proposition est appuyée par la Commission.

Mauvaises statues de St-Maclou.

M. Darcel appelle une seconde fois l'attention sur les mauvaises statues récemment placées aux portails de Saint-Maclou de Rouen. La Commission, qui a déjà eu occasion de se prononcer dans ce sens, renouvelle ses instances auprès de l'autorité administrative.

Tableaux à vendre à Rouen.

M. Darcel expose ensuite que l'on vient de mettre en vente chez un brocanteur de la *rue Socrate*, à Rouen, quatre tableaux provenant d'une église démolie des environs de cette ville. Ces peintures, qui ne sont pas sans mérite, sont signées : H. P. P. P. Tolosanus, 166... M. Darcel désirerait que ces objets d'art fussent signalés à l'attention de l'Administration municipale de Rouen.

A deux heures et demie, la séance est levée.

Présents : MM. de Pébeyre, secrétaire général, président; Rondeaux, vice-président; Pottier, Barthélemy, l'abbé Beaucamp, l'abbé Langlois, Desmarest, Darcel, de Beaurepaire, et l'abbé Cochet, faisant fonction de secrétaire en l'absence de M. Ballin.

BALLIN.

Séance du 4 novembre 1858.

Le procès-verbal de la séance précédente, du 13 août dernier, est lu et adopté.

Le Secrétaire dépose sur le bureau :

1° Un extrait de la *Revue archéologique* intitulé : *Des Villes gauloises: Lotum, Juliobona et Caracotinum, appartenant au pays des Calètes ;*

2° La 4e livraison des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, 2e vol., juin 1858.

Fouilles au côté nord de l'église de St-Martin-Eglise.

Une lettre de l'abbé Cochet, datée du 15 août dernier, rend compte de quelques fouilles qu'il a pratiquées au côté Nord de l'église de Saint-Martin-Eglise, près Arques, canton d'Offranville.

Les objets qu'il y a rencontrés se rapportent à deux civilisations bien distinctes : la première, celle des Francs et surtout la période la plus voisine de Charlemagne, se révèle par une lance en fer, des perles de verre et d'ambre provenant de colliers, une boucle en bronze recouverte de ciselures et plusieurs vases en terre noire ornés de guillochures et de décorations en creux pratiquées à l'estampille.

La seconde époque historique est la civilisation chrétienne du XIVe siècle, représentée par un beau vase en terre blanche recouverte d'un vernis verdâtre : le vase dut renfermer du charbon et de l'encens le jour des funérailles. Des vases entièrement semblables ont été trouvés dans les cimetières chrétiens de Braquemont et de Bouteilles, près Dieppe.

Enfin, un *quinaire* d'argent de Constantin-le-Grand ou de ses fils s'est rencontré dans des terrains de remblai.

M. l'abbé ajoute que Martin-Eglise est un point antique où l'on a déjà trouvé des débris des quatre grandes civilisations : gauloise, romaine, franque et chrétienne.

Les divers objets dont il vient d'être fait mention seront déposés au Musée départemental d'Antiquités.

Fouilles de Manneville-la-Goupil.

Une autre lettre du même membre, datée du 28 octobre, donne des détails sur des fouilles exécutées à Manneville-la-Goupil, canton de Goderville. Elles ont eu lieu au bord d'une ancienne mare et à l'angle de deux chemins, dont le principal conduit de Manneville à Emalleville. Là furent trouvés, à une profondeur variable de 50 à 80 centimètres, 3 groupes de sépultures, d'où l'on a extrait 14 ou 15 vases, dont 8 seulement ont pu être conservés entiers. Ils se partagent comme toujours en vases de terre et en vases de verre, en urnes cinéraires et en vases à libations. Ces vases sont de diverses formes ; les urnes de terre sont des *ollas* rustiques des anciens Calètes, toutes semblables à celles des Romains, si communes dans les *Columbaria* de la Grèce et de l'Italie.

Une seule a présenté un petit quinaire en cuivre rouge très fruste, et qui, chose étonnante, semble appartenir au Bas-Empire, tandis que les incinérations du pays de Caux ne présentent ordinairement que des monnaies de bronze du Haut-Empire.

Quant à l'urne de verre, elle a la forme carrée, comme dans les sépultures romaines. Elle a le col épais et une seule anse large et rayée. De pareils vases ont été trouvés à Grainville-l'Alouette en 1755, à Evreux en 1816, à Luneray en 1827, à Yébleron en 1835, à Fécamp en 1852, et à Bréauté en 1856.

La pièce en question est fort belle et le propriétaire a désiré la garder, au moins pendant quelques temps. Les autres vases conservés ou raccommodés seront déposés au Musée d'Antiquités par M. l'abbé Cochet.

Autels des XI et XIIe siècles, Statues à Pretot-Vicquemare.

M. l'abbé Cochet expose que le Maire de Pretot-Vicquemare, canton de Doudeville, en faisant restaurer la petite église abandonnée de cette commune, a découvert sous

des menuiseries deux autels de pierre des XIe et XIIe siècles, placés au haut de la nef, et, en démolissant le porche, il a rencontré les fragments d'une belle statue en pierre représentant sainte Véronique; une autre statue aussi en pierre, qui paraît fort remarquable, a été trouvée dans l'ouverture d'une porte latérale anciennement rebouchée.

Le même membre donne quelques renseignements divers : **Renseignements divers.**

Au Tréport, on répare les anciennes balustrades qui fermaient le chœur, et l'on remet des vitraux où il en manquait; **Tréport.**

A l'église d'Auffay du XIIIe siècle, brûlée en 1472 par Charles-le-Téméraire, on a construit des voûtes neuves, et les bas-côtés seront refaits; **Eglise d'Auffay.**

Le baptistère du Petit-Appeville a été replacé dans l'église de Routes; **Baptistère du Petit-Appeville.**

La commune de Petitville a changé son église de place; **Petitville.**

On a fait à l'église de Triquerville, située sur une colline, des réparations en plâtre qui n'ont aucune solidité. On y a trouvé une inscription constatant la consécration de l'église par Nicolas de Coquinvilliers, évêque *in partibus* de Vérience, religieux des Augustins de Rouen qui fournissaient des évêques *in partibus*; **Eglise de Triquerville.**

L'église de Norville a été mal restaurée, les clochetons et les pinacles sont courts et tronqués; **Eglise de Norville.**

L'église de Goderville, au contraire, est d'une perfection rare et fait honneur à l'architecte qui en a été chargé, M. Barthélemy. **Eglise de Goderville.**

387323A

Eglise d'Hermanville.

M. De la Londe donne quelques détails sur l'église d'Hermanville, qui lui paraît mériter d'être recommandée comme monument historique.

Tombes d'Auzouville.

Le même membre a visité des tombes d'Auzouville du XIVe siècle (1330); il dit qu'on pourrait obtenir facilement la permission de les enlever, pourvu qu'on se chargeât de les remplacer convenablement et de payer tous les frais. MM. Pottier et De la Londe sont priés de faire un rapport à ce sujet.

La séance est levée à quatre heures et demie.

Présents : MM. Rondeaux, vice-président; Pottier, l'abbé Cochet, Desmarest, de Beaurepaire, De la Londe, et Ballin, secrétaire.

BALLIN.

Séance du 10 février 1859.

Le procès-verbal de la séance précédente, du 4 novembre 1858, est lu et adopté.

Nomination de M. A. Durand.

M. le Président donne lecture d'un arrêté de M. le Sénateur-Préfet, en date du 11 janvier 1859, qui nomme membre de la Commission M. André Durand, archéologue, correspondant du Ministre de l'Instruction publique pour les travaux historiques.

Fouille de Janval-Roux-Mesnil.

M. l'abbé Cochet fait connaître quelques particularités des nouvelles fouilles qu'il a dirigées, du 29 novembre au 15 décembre 1858, à Roux-Mesnil, et qui ont fait l'objet d'un rapport adressé à M. le Préfet le 30 décembre 1858. Il y a trouvé de nombreux fragments de vases funéraires et des carreaux émaillés dont il offre un

dessin à la Commission. Les carrelages, assez semblables à ceux de Bouteilles, doivent remonter au XIIIe et au XIVe siècle.

Les vases funéraires, dont le nombre peut être évalué à 150 d'après leurs fragments, se partagent en 5 ou 6 espèces, dont 4 types seulement sont bien reconnaissables et se rencontrent fréquemment dans les sépultures chrétiennes de ce pays.

On a découvert, dans le chœur et à l'intérieur de l'église, un certain nombre de squelettes qui avaient été déposés dans des cercueils de bois; il n'a été trouvé qu'un seul cercueil de pierre, placé devant le portail de l'Ouest, dans l'ancien parvis de l'église: long d'environ 2 mètres, il consistait en moellons posés à champ, pour former les parois de la sépulture qui doit être du XIIe et du XIIIe siècles.

Les derniers objets tirés de ces fouilles sont une petite boucle en cuivre et quelques pièces de monnaie et de cuivre; la plus ancienne est une obole tournois de Philippe-le-Bel, frappée de 1313 à 1315; d'un côté est une croix avec la légende: *Philippus Rex*, et de l'autre sont les tourelles de la cité de Tours, entourées de ces deux mots: *Turonus civis;* la plus récente est encore une obole tournois de Louis XI, frappée vers 1470.

Hachettes trouvées à Gonfreville-l'Orcher.

M. l'abbé Cochet parle aussi de la trouvaille faite à Gonfreville-l'Orcher de 39 hachettes qui étaient empilées les unes sur les autres et sont parfaitement semblables à celles qu'on voit au Musée. Le territoire se rattache, dit-il, à une station romaine.

Statue de Guillaume-le-Conquérant.

On s'occupe de nouveau de la statue de Guillaume-le-Conquérant, dont il a été question précédemment. (*V.* le procès-verbal du 17 octobre 1857). M. Legentil, maire de Saint-Victor, désire que cette statue reste dans

la commune; on ne pourrait d'ailleurs la déplacer sans passer sur la propriété de M. Catteville, qui semble vouloir s'y opposer et prétend même qu'elle lui appartient, ce qui n'est point admissible. La Commission émet l'avis qu'elle soit demandée à la commune pour la transporter au Musée des Antiquités. M. le Secrétaire général, Président, promet de s'entretenir de cette affaire avec M. le Sénateur-Préfet.

Au surplus, la statue en question doit avoir été destinée à être placée à la porte de l'église, ainsi que l'annonce l'inscription suivante qu'on lit à côté d'elle :

« ANGLIA VICTOREM, DOMINUM QUEM NEUSTRIA SENSIT,
LIMINA VICTORIS SERVAT AMICA SUI.
SIC PROCUL HINC INIMICA MANUS, VIGIL EXCUBAT HEROS;
EST DEUS IPSE INTUS : CREDE, PAVESCE, COLE. »

« Ces vers indiquent bien, dit M. l'abbé, que la statue, à présent au chevet extérieur de l'église, était autrefois sur le grand portail. »

Palais de Charles-le-Chauve, à Pitres.

Le même membre a visité, à la fin de septembre, les traces de l'ancien palais de Charles-le-Chauve à Pîtres, dans un lieu qu'on appelle les *Salles*, mot qui indique toujours un dépôt d'antiquités; aussi y a-t-on découvert une suite de constructions anciennes, et divers objets ont été recueillis dans la cour de ce palais. Les vases de l'époque romaine y étaient en quantité considérable, parmi lesquels on a remarqué 2 vases francs.

Charles-le-Chauve a tenu dans ce palais trois conciles et y a rendu, entre autres, le remarquable édit de Pîtres, qui a réglementé les monnaies. Dix ateliers monétaires y sont désignés et les fouilles dont nous nous occupons ont fait découvrir un creuset renfermant encore un reste de

bronze. Un de ces ateliers était à Rouen. Une note d'une certaine étendue sur cette exploration a été insérée, par M. l'abbé Cochet, dans le *Nouvelliste de Rouen* du 6 mars 1859. Nous reproduisons ici cet article :

Note sur les restes d'un palais de Charles-le-Chauve retrouvés à Pîtres, de 1854-56.

« Pîtres n'est plus qu'un modeste village de l'ancienne « Normandie, et pourtant son nom est connu de tout le « monde savant. La raison de cette célébrité européenne « vient de trois diètes ou conciles qui y furent tenus au « IXe siècle par un des successeurs de Charlemagne, des « divers règlements que promulguèrent ces illustres as- « semblées, et surtout du fameux édit monétaire encore « connu sous le nom d'*Edit de Pîtres*.

« Evidemment, pour avoir été, ne fût-ce qu'un instant, « le séjour des empereurs, et pour avoir donné l'hospi- « talité à 50 prélats et à une foule de seigneurs, Pîtres « dut posséder un palais aussi grand que celui de Charle- « magne à Ingelheim, près Mayence. Mais un palais car- « lovingien suppose, sous les mérovingiens, une métairie « royale comme Arélaune et le Vaudreuil, et même, sous « les Romains, une villa antique, vaste comme celles de « Marboué et de Sainte-Marguerite-sur-Mer, en France, « de Bignor et de Woodchester, en Angleterre. Ce palais, « cette métairie, cette villa, se retrouvent-ils encore à « Pîtres et en connaît-on les restes? C'est là précisément « ce que l'on a cru rencontrer depuis quelques années.

« En 1854, un jardinier, nous ne saurions trop dire « pourquoi, s'étant mis à fouiller sa cour, dans le voisi- « nage de l'église, y découvrit des constructions. Les « débris se composaient surtout de pierres taillées, de « silex et de tuiles d'une grande dimension. Les murs « couraient dans tous les sens et formaient des couloirs, « des carrés et des tourelles. Ce qui le frappa le plus, ce « furent les piliers d'un hypocauste. Il parle aussi de « colonnes; mais nous ne savons à ce sujet à quoi nous

« en tenir. Toujours est-il qu'alléché par ces premiers « résultats, il résolut de continuer son opération, vendant « les pierres et les tuiles comme matériaux de bâtisse. Il « se fit ainsi une carrière dans sa propre cour. Cette « exploitation dura trois ans, pendant les années 1854, « 1855 et 1856, et la mine ne s'épuisa pas. Elle pourrait « vraisemblablement encore être exploitée aujourd'hui. « Outre le débit qu'il a pu faire, cet homme a rempli sa « cour, son jardin et ses bâtiments ruraux de matériaux « antiques. Nous en avons vu partout, dans les celliers, « dans les caves, sous les loges, en un mot, dans tous les « petits bâtiments de l'exploitation. Il nous faut dire ici « ce que nous avons vu trop rapidement, hélas! mais « avec le plus grand intérêt.

« Commençons par les tuiles. Nous dirons qu'il y en « avait des tas sur plusieurs points. Toutes les formes y « étaient représentées. Il y avait des tuiles convexes « provenant vraisemblablement des toits; des tuiles à « rebords de l'épaisseur, de la grandeur et du type des « tuiles antiques, et des briques plates comme celles qui « entrent dans la composition des piliers d'un hypocauste. « Mais ce qui nous a le plus frappé ce sont de grosses et « larges briques que nous appellerons *carlovingiennes*, « parce que nous n'en connaissons pas de pareilles aux « époques antiques. Ces briques rares, et que nous « n'avons vu qu'à Pîtres, ont une forme particulière et « un développement considérable. Elles sont longues de « 60 centimètres et épaisses de 4, 5 et 6 centimètres. Des « échantillons de ces tuiles curieuses sont déposées au « Musée de Rouen.

« Il s'y trouvait aussi un bon nombre de tuiles formant « étuves ou conduits de chaleur. Ces tuyaux carrés, rayés « à la surface, percés d'un ou de plusieurs trous, sont « bien connus de tous les antiquaires. Ils servaient à « conduire la chaleur jusqu'à hauteur d'appui, le long

« des murailles intérieures des édifices. Ces tubes céra-
« miques étaient attachés au mur au moyen de mortier
« d'abord, mais aussi à l'aide de crampons ou fiche-
« pattes en fer dont une douzaine existe encore chez
« M. Leber.

« L'espace ménagé entre chaque conduit était rempli
« au moyen d'une couche épaisse de ciment rouge, dur
« comme de la pierre. Des massifs de ciment encore plus
« forts que ceux-ci provenaient sans doute des anciens
« pavages. Le fait est qu'il s'y trouvait de véritables
« roches de mortier antique. Dans mes fouilles romaines
« d'Etretat et de Château-Gaillard, en 1842, j'ai rencontré
« un grand nombre de ces blocs de ciment rouge, épais
« et dur comme de la pierre. Au Château-Gaillard, les
« murs en étaient encore recouverts et des crampons de
« fer à deux têtes adhéraient aussi aux moellons de l'ap-
« pareil.

« Parmi les autres débris provenant des murs de
« l'édifice, je signale encore la présence de moellons de
« petit appareil, taillés comme des briques à savon et
« rayés sur les surfaces extérieures Des pierres de ce
« genre nous ont été révélées en grand nombre dans nos
« fouilles de Lillebonne et d'Etretat. Nous croyons qu'on
« en trouve à peu près dans tous les édifices antiques de
« quelque importance.

« A l'instar des murs antiques, les parois intérieures
« du palais de Pîtres étaient recouvertes de crépis colo-
« riés. Nous avons retrouvé ici une masse de mortiers
« revêtus de peintures où dominaient les couleurs rouges
« et bleues obtenues à l'aide de l'ocre et de la frite
« d'Alexandrie. Des crépis coloriés du même genre sont
« sortis de tous les édifices romains de la Seine-Infé-
« rieure, notamment des villas d'Etretat, de Bordeaux,
« de Château-Gaillard, de Saint-Jean-de-Folleville, de
« Cany, de Sainte-Marguerite-sur-Mer et des maisons

« romaines de Lillebonne (Juliobona), de Caudebec-lès-
« Elbeuf (Uggate), d'Eu (Augusta) et de Rouen (Roto-
« magus).

« On pourrait peut-être attribuer au pavage des salles
« une foule de pavés en terre cuite, carrés et épais, qui
« semblent avoir eu cette destination. Nous n'avons pas
« remarqué ici de ces dalles de liais qui pavaient les bains
« d'Etretat et les hypocaustes du Château-Gaillard.

« Mais ce qui prouve la magnificence de l'édifice de
« Pîtres, ce sont les fragments de marbre qui durent le
« décorer autrefois. Nous avons reconnu des morceaux
« d'un marbre gris tacheté, lisse et poli avec beaucoup
« de soin. Des marbres semblables ont été trouvés dans
« la villa de Sainte-Marguerite-sur-Mer. Peu de villas,
« dans nos contrées, ont donné un aussi grand assorti-
« ment de marbres que cette dernière.

« Nous avons fini avec l'édifice, et nous arrivons
« maintenant aux objets d'ameublement. Le contingent,
« assez nombreux, n'est pas sans intérêt. Il se com-
« pose surtout de pièces céramiques et d'objets métal-
« liques.

« La céramique est représentée d'abord par les débris
« d'un *dolium*, de l'espèce de ceux dont nous avons re-
« trouvé plusieurs échantillons dans les sépultures de
« Fécamp, de Lillebonne, de Cauville, de Grainville-
« l'Alouette, de Saint-Denis-le-Thibout, de Saint-Maurice-
« d'Etelan, et surtout de Barentin.

« Les fragments de poteries ordinaires étaient très
« nombreux. Les couleurs dominantes étaient la teinte
« rouge et la teinte noire. Il était facile d'y reconnaître
« des restes de cruches, de bols, d'assiettes ou de sou-
« coupes. Ces dernières étaient en terre rouge, dite de
« Samos. J'ai remarqué un petit pot rouge presque en-
« tier. Mais parmi cette terre antique, j'ai été surtout
« frappé de la présence de plusieurs fragments de vases

« à reliefs, d'une pâte fine, luisante et d'une beauté vrai-
« ment remarquable.

« Après ces types évidemment romains, au milieu de
« cet ensemble de formes presque classiques, j'ai été
« vraiment heureux de voir apparaître deux vases francs
« d'un type semblable à celui qui abonde dans les sépul-
« tures de la vallée de l'Eaulne. L'un de ces vases est en
« terre grise et l'autre en terre noire, vernissée à la mine
« de plomb. Ce dernier est muni dans son pourtour de
« raies creuses, de forme zigzaguée. Ces deux vases,
« francs par leur matière, leur type et leur décoration,
« sont ici comme la signature de l'occupation de ce palais
« par les représentants de la civilisation germanique. Il
« m'a été fort agréable de les rencontrer au milieu de
« débris que l'on a coutume d'attribuer exclusivement à
« la civilisation romaine, arts et produits qui lui ont évi-
« demment survécu dans nos contrées.

« Outre la terre cuite, nous avons aussi remarqué des
« fragments de verre parmi lesquels se distingue une
« curieuse coupe de verre fin irisé. Cette coupe, malheu-
« reusement brisée dans sa partie supérieure, est d'un
« type assez rare. Nous n'en avons connu l'analogue qu'à
« Sigy, en 1858, dans le cimetière franc du presbytère.
« Elle posait sur un pied creux et aplati comme celui
« d'un lacrymatoire antique. Nous pensons que c'était un
« vase à boire. La portion qui subsiste présente du tartre
« rouge comme les coupes franques et une forte croûte
« d'irisation. Nous attribuons ce vase à la période franque.

« Quant aux objets métalliques, il y en avait de plu-
« sieurs sortes, en fer et en bronze. Le fer était repré-
« senté par une clef de forme antique, par des crampons,
« des fiches-pattes et une quantité de clous de toutes les
« formes. Chose assez singulière, quelques-uns de ces
« clous m'ont paru avoir la tête plombée ou plutôt revê-
« tue de plomb.

« Le bronze était représenté par plusieurs articles.
« D'abord par une demi-douzaine au moins de petits cou-
« lants qui ressemblent à des boucles, mais qui n'en sont
« pas. J'ai trouvé un de ces coulants dans mes fouilles
« de Barentin et j'en ai vu un bon nombre dans les mu-
« sées de Rouen et d'Évreux et dans la collection de
« M. Lalun, à Louviers. On les trouve ordinairement
« dans les ruines romaines. J'ignore leur destination.

« Mais le principal rôle du bronze était son rôle monétaire. Il s'est rencontré ici un grand nombre de monnaies qui ont été à peu près dispersées. Il restait encore un bon nombre de petits quinaires en bronze et huit ou dix grands et moyens modules. Tout cela était romain et assez fruste; je n'ai reconnu qu'un Antonin-le-Pieux.

« Mais ce qui m'a paru plus intéressant que les monnaies elles-mêmes, c'est un petit vase en terre cuite, encore rempli de bronze fondu. Ce petit vase, que tout le monde prend pour un creuset, est maintenant à la bibliothèque d'Évreux.

« On comprend tout l'intérêt qui se rattache à la découverte d'un creuset monétaire dans ce même *palais de Pîtres* d'où sortit l'édit qui, pendant plusieurs siècles, régit la matière monétaire dans tout l'empire de Charlemagne, c'est-à-dire à peu près dans toute l'Europe occidentale.

« Enfin, et c'est par là que je termine, j'ai été très frappé de la présence, au milieu de tous ces débris antiques, d'un tuyau de pipe en terre blanche comme ceux d'aujourd'hui. Ce tuyau est gros et le trou est petit comme dans les pipes du XVIIe siècle. On en a trouvé beaucoup dans les fouilles de Pîtres, m'ont assuré les témoins de l'exploitation. Je n'attache pas plus d'importance qu'il ne faut à des objets si peu ou si mal datés; mais comme on a trouvé des pipes dans des édifices antiques, en France, en Suisse et en Angleterre, je

« crois devoir les citer, partageant à leur égard l'opinion « du docteur Bruce, qui, dans son *Roman Wall*, dit avec « beaucoup de raison que « le fait de trouver des pipes « au milieu de ruines romaines ne doit pas passer « inaperçu. »

Tour de Carville.

Quelques membres appellent l'attention sur l'église de Carville, et la Commission émet le vœu que la belle tour de cette église soit classée au nombre des monuments historiques, ainsi que M. André Durand l'a proposé dans une intéressante notice récemment publiée sur ce monument dont tous les amateurs d'antiquités désirent que la conservation soit assurée.

Projet d'ouverture d'une large voie communiquant du quai à la *rue Verte*.

M. De la Quérière fait quelques observations sur le projet d'ouverture d'une large voie qui établirait une communication directe du quai à la *rue Verte*, en partant du bureau central de l'octroi, et qui aurait le tort grave à ses yeux de faire disparaître l'église Saint-André, rue aux Ours; deux précieuses maisons en bois de la Grande-Rue et l'ancienne église Saint-Martin-sur-Renelle, qui est ornée de culs-de-lampe très curieux : c'est pourquoi il préférerait le tracé par les rues de la Vicomté, Ecuyère, etc., qui n'attaquerait aucun monument regrettable.

On fait observer que cette remarque paraît sortir des attributions de la Commission, parce que les monuments en question sont des propriétés particulières, exposées à être dénaturées, ainsi qu'elles le sont déjà en grande partie, et même à être détruites par leurs détenteurs.

On ajoute toutefois que la tour de Saint-André, qui est la partie la plus remarquable de l'église de ce nom, n'est pas comprise dans l'alignement de la rue projetée, et qu'il y a quelque vraisemblance qu'elle pourrait être conservée et devenir le pendant de la tour Saint-Jacques de Paris. La Commission exprime le vif désir qu'il en soit ainsi.

La séance est levée à quatre heures.

Présents : MM. de Pébeyre, président; De la Quérière, Pottier, l'abbé Cochet, Barthélemy, de Beaurepaire, De la Londe, et Ballin, secrétaire.

BALLIN.

Séance du 24 mai 1859.

Le procès-verbal de la séance précédente, du 10 février dernier, est lu et adopté.

Remercîments de M. A Durand.

Il est donné lecture d'une lettre de M. A. Durand, en date du 22 janvier dernier, qui remercie M. le Préfet de l'avoir nommé membre de la Commission et se félicite d'avoir été appelé à en faire partie.

Sépultures gauloises, etc., par M. l'Abbé Cochet.

Est déposé sur le Bureau un volume offert à la Commission par M. le Sénateur-Préfet, au nom du Conseil général ; il est intitulé : *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes, faisant suite à la Normandie souterraine*, par M. l'abbé Cochet.

Le Secrétaire présente en outre les pièces suivantes :

Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, XXIIe vol., 4e liv., juin 1858;

Rapport fait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres au nom de la Commission des Antiquités de la France, le 12 novembre 1858.

Mention très honorable accordée à M. de Beaurepaire.

Mention très honorable, accordée à M. Semichon.

On y voit qu'une *mention très honorable* a été accordée à notre confrère M. de Beaurepaire, pour son ouvrage intitulé : *De la Vicomté de l'eau de Rouen et de ses coutumes aux* XIIIe *et* XIVe *siècles*. M. Semichon, de Neufchâtel, a également obtenu une mention très honorable pour son ouvrage dont le titre est : *La Paix et la Trève de Dieu*;

Une *Note historique et archéologique sur le cippe funéraire du Batelier Aprius*, par M. Thaurin ; Cippe funéraire du Batelier Aprius.

Une autre note du même auteur intitulée : *Archéologie rouennaise : Le premier Vieux Rouen souterrain, son enceinte militaire et ses produits industriels au commencement de la domination romaine ;* Archéologie rouennaise par M. Thaurin.

Un imprimé annonçant que la 26e *session des Congrès scientifiques de France* s'ouvrira à Limoges le lundi 12 septembre 1859, et portant invitation aux membres de la Commission de vouloir bien s'y rendre. Congrès scientifique.

D'après des notes inscrites sur le procès-verbal de la dernière séance, le Secrétaire fait connaître que le Conseil municipal de Saint-Victor, appelé par M. le Maire à émettre son avis sur le placement de la statue de Guillaume-le-Conquérant au Musée des Antiquités, a, par délibération du 10 février dernier, décidé qu'elle serait conservée dans la commune comme étant la seule pièce historique rappelant la fondation de l'ancienne abbaye de Saint-Victor, et il a engagé M. le Maire à la faire enlever de la niche, où elle reste inaperçue, pour lui donner une place plus convenable. Statue de Guillaume-le-Conquérant, à Saint-Victor.

Quant à la tour de Carville, un extrait de la délibération de la Commission sera présenté au Conseil général lors de sa prochaine session. Tour de Carville.

M. l'abbé Cochet dépose sur le Bureau et remet ensuite à M. Pottier pour le Musée : Antiquités destinées au Musée

Une fibule en or, imitant un oiseau de proie, trouvée en septembre 1856 sur la poitrine d'une jeune fille dans le cimetière mérovingien d'Envermeu ;

Deux fibules en bronze doré, trouvées à Sigy ;

Enfin une quatrième fibule en or et argent trouvée à Caudebec-lès-Elbeuf en 1855.

Jubé de Moulineaux.

Un membre annonce que M. le curé de l'église de Moulineaux a l'intention de déplacer le jubé, ce qui pourrait avoir de graves inconvénients. M. le Président promet d'écrire, dès le lendemain, pour s'opposer à tout changement, jusqu'à nouvel ordre. MM. l'abbé Cochet et Desmarest offrent de se rendre sur les lieux afin d'apprécier les projets du curé.

Conservation des Monuments publics.

M. l'abbé Cochet demande à cette occasion que M. le Préfet veuille bien rappeler aux maires les dispositions des circulaires des 5 juin 1839 et 28 septembre 1852, insérées au Recueil administratif et relatives à la conservation des monuments publics. La Commission partage cet avis.

Grille provenant de l'ancien jubé de la Cathédrale.

La Commission est informée que, dans un jardin de la *rue Bihorel*, il se trouve une grille à deux vantaux, toute semblable à celle qu'on voit au Musée des Antiquités et qu'on a supposé avoir appartenu à l'ancien jubé de la Cathédrale. On exprime le désir qu'il soit possible de réunir à l'autre cette grille, nouvellement découverte, toutes deux paraissant avoir la même origine.

M. l'abbé Cochet donne de vive voix l'analyse des trois rapports qu'il a adressés à M. le Sénateur-Préfet, les 1er et 14 février et 10 avril derniers.

Fouilles de Sigy.

Le premier rend compte de fouilles exécutées à Sigy (arrondissement de Neufchâtel) ; on y a découvert des sépultures franques, sur tout le plateau occupé aujourd'hui par le cimetière de la paroisse, le presbytère, l'école communale des filles et les cours environnantes.

Les dernières fouilles ont fait connaître 12 ou 13 sé-

pultures franques, la terre était remplie de débris de vases romains, indices d'une occupation antérieure. Il a été recueilli 5 vases en terre cuite, presque tous fracturés, et une coupe de verre malheureusement brisée. Une coupe entièrement pareille a été trouvée, il y a quelques années, à Pîtres.

Les armes, toutes en fer, étaient des couteaux, des lances, des haches, des scramasaxes et des épées.

Les pièces capitales de cette fouille ont été les 2 fibules en bronze doré recueillies sous la gorge d'un mort de distinction. Ce sont celles qui ont été déposées sur le Bureau au commencement de la séance. M. l'abbé pense que ces fibules sont carlovingiennes plutôt que mérovingiennes.

Pierres tombales de la Vaupalière.

Le second rapport rend compte que l'église de la Vaupalière renferme 2 belles pierres tombales du XIVe siècle, représentant chacune 2 personnages du temps des premiers Valois, un châtelain et une châtelaine. Il serait à désirer qu'elles fussent relevées et encastrées dans les murs, afin d'en assurer la conservation. C'est le vœu du curé, de la fabrique, des autorités locales et surtout de notre savant confrère M. A. Leprevost.

La dépense ne serait que de 100 fr., et M. l'abbé Cochet en a fait la demande à M. le Préfet, qui a daigné l'accueillir favorablement.

Fin des Fouilles de l'église démolie d'Etran.

Le troisième rapport annonce la fin des fouilles exécutées pendant cinquante jours dans le cimetière de l'église démolie d'Etran, près Dieppe. Elles ont remué à 3 ou 4 mètres de profondeur un terrain de 25 mètres de long sur 10 de large. On a découvert 22 tombeaux en pierre, dont 20 étaient rangés dans le parvis de l'église, témoignage précieux, dit M. l'abbé, d'une coutume oubliée et pourtant générale chez nos pieux ancêtres.

Ces fouilles ont produit au moins 30 monnaies royales ou baronales du moyen-âge, tant en argent qu'en billon, qui prouvent que ces sépultures appartiennent au XIIIe et au XIVe siècle.

La séance est levée à trois heures et demie.

Présents : MM. de Pébeyre, secrétaire général, président; Pottier, l'abbé Cochet, Barthélemy, l'abbé Langlois, Desmarest, de Beaurepaire, et Ballin, secrétaire.

BALLIN.

Séance du 16 août 1859.

Le procès-verbal de la séance précédente, du 24 mai dernier, est lu et adopté.

Lettre de M. A. Durand sur Saint-Laurent de Rouen.

Par lettre du 5 juin dernier, M. A. Durand offre à la Commission une notice archéologique qu'il a adressée en février dernier au Comité historique siégeant au Ministère de l'Instruction publique et des Cultes, sur la conservation de l'ancienne église Saint-Laurent de Rouen.

Cette lettre, qui entre entièrement dans les idées de la Commission, sera conservée avec soin dans ses archives.

Une seconde lettre sur le même sujet est jointe à la première.

Statue de Guillaume-le-Conquérant.

Une lettre de M. le Sous-Préfet de Dieppe, en date du 28 juin dernier, annonce que la statue de Guillaume-le-Conquérant, de Saint-Victor-l'Abbaye, sera placée dans le mur de l'église faisant face au Midi, sur la place publique. M. l'abbé Cochet déclare que cet emplacement est bien choisi.

Pierres tombales de la Vaupalière.

M. l'abbé Cochet fait plusieurs communications.

M. le Sénateur-Préfet ayant accordé l'argent néces-

saire, les pierres tombales de la Vaupalière ont été placées convenablement pour assurer leur conservation ; feu M. A. Leprevost a bien voulu seconder ce travail.

Pierres tombales d'Auzouville.

On rappelle le désir exprimé par la Commission de faire placer au Musée des Antiquités de Rouen les pierres tombales d'Auzouville. MM. De la Londe et Pottier se proposent de se rendre sur les lieux, afin de concerter les moyens d'arriver à ce résultat.

Monnaies des IIIe et IVe siècles trouvées à Caudebec-lès-Elbeuf.

En faisant une fouille dans une cave à Caudebec-lès-Elbeuf, on a découvert un vase contenant une soixantaine de monnaies des IIIe et IVe siècles, et un vase à reliefs, avec le nom ASSVTA, tracé en très grands caractères.

Fouilles du hameau de la Rosière

Une fouille au hameau de la Rosière a fourni une abondante récolte d'objets divers; 140 groupes de sépultures à ustion, une hachette en fer et une colombe en terre cuite, qui étaient des joujoux d'enfants; 200 vases ont été découverts dans le pourtour d'un poirier qui avait été déraciné; deux de ces vases contenaient des monnaies frustes qui paraissent être du second siècle. Il y avait des vases à parfums, d'autres pour les os brûlés et des vases communs, mais si tous étaient en terre grise ou blanche, aucun n'était en terre de Samos ni en verre; il y avait des urnes en forme de pot-au-feu et un miroir en bronze; dans les urnes de Beaubec, il y avait du blé carbonisé.

Découvertes d'Envermeu.

A Envermeu, au moyen d'une neuvième et dernière fouille, on a rejoint les deux tranchées. Dans l'intervalle, on a trouvé un grand nombre de sépultures déjà violées. Cependant elles ont encore fourni 7 ou 8 vases de terre, dont plusieurs avaient été au feu, 2 haches de fer, des lances, des scramasaxes, des couteaux, des colliers, des

styles, etc. M. l'abbé Cochet rédigera sur cette découverte un rapport précis.

Cimetière franc à Sommery.

Dans un second cimetière franc, à Sommery, ont été découvertes toutes sortes de choses déjà connues.

Découvertes faites à Lamberville.

A Lamberville, on a trouvé, le long du clocher de l'église, un beau cercueil plus large à la tête qu'aux pieds; il y avait des vases, un collier et autres objets. Sur le penchant d'une colline, au bord d'une petite rivière, se trouve tout un cimetière franc, où les corps ont été inhumés les pieds à l'Orient.

Saint-Germain-sur-Bresle.

A Saint-Germain-sur-Bresle, qui doit son nom à Saint-Germain-l'Ecossais, on a reconnu le tombeau de ce saint qui vivait au Ve ou au VIe siècle; il est entouré d'autres sépultures et cercueils en pierre sur la route de Paris au Tréport. Ces cercueils renfermaient quelques Mérovingiens.

Hermanville.

A Hermanville, près Bacqueville, on a découvert un tombeau du XIIIe ou XIVe siècle, en carrelage émaillé. C'est celui d'un Masquerel, sire de Hermanville.

Aumale.

Dans les fondations de l'abbaye d'Aumale, on a trouvé des chapiteaux du XIIIe siècle, une trentaine de vases à charbon en partie brûlés et des monnaies du XVIe siècle en argent et en billon, mais présentant peu d'intérêt.

Carte archéologique du département, par M. F. N. Leroy, dirigé par M. l'Abbé Cochet.

M. l'abbé Cochet dépose sur le Bureau une carte archéologique du département dressée sous sa direction par M. F.-N. Leroy, instituteur à Cany. Cette carte indique les diverses époques par des couleurs différentes :

Le vert signifie l'époque gauloise;
Le rouge, l'époque romaine;
Le bleu, l'époque franque,
Et le noir, l'époque moderne.

Cette carte paraît très satisfaisante et la Commission verrait avec plaisir qu'elle fût publiée.

Ce même M. Leroy a fait à Montérollier une découverte intéressante, c'est celle d'un vieux tableau représentant une Assomption et qui porte la signature *Joannes Jouvenet*, 1713. Une Assomption par Jouvenet.

La Commission apprend avec satisfaction que l'on va s'occuper d'assurer la conservation de l'Aître de Saint-Maclou, dont les curieuses sculptures, malheureusement fort endommagées, représentent des danses macabres. La ville vient en aide à la fabrique pour une somme de 12,000 fr., à la condition que les bâtiments seront consacrés à perpétuité, comme aujourd'hui, à usage d'école. Aître Saint-Maclou.

La séance est levée à trois heures.

Présents : MM. Pottier, l'abbé Cochet, Barthélemy, l'abbé Langlois, l'abbé Beaucamp, Desmarest, De la Londe, et Ballin, secrétaire.

BALLIN.

Séance du 17 novembre 1859.

Le procès-verbal de la séance précédente, du 16 août dernier, est lu et adopté.

Le Secrétaire présente deux rapports adressés à M. le Sénateur-Préfet, par M. l'abbé Cochet.

L'un, daté du 1er août dernier, rend compte des fouilles de Beaubec-la-Rosière, effectuées au mois de juin précédent, et qui firent découvrir au lieu dit le *Vimel* un cimetière à ustion des trois premiers siècles de l'ère chré-

tienne. On y a trouvé des vases nombreux de diverses espèces et un petit nombre d'objets de métal.

Nous donnons ici ce rapport dans son entier :

« J'avais appris par les feuilles publiques qu'en février « 1859 des découvertes intéressantes avaient été faites à « La Rosière, commune de Beaubec, canton de Forges, « arrondissement de Neufchâtel. En abattant un vieux « poirier, au lieu dit *le Vimel*, le terrassier Lelong avait « rencontré bon nombre de vases anciens qu'à leur des- « cription je reconnus facilement pour des vases gallo- « romains.

« M. Mathon, bibliothécaire à Neufchâtel, toujours « zélé pour l'étude et la conservation des monuments « antiques de l'ancien pays de Bray, s'empressa de ré- « clamer pour le Musée municipal du chef-lieu d'arron- « dissement les objets découverts à Beaubec, et il les « obtint aisément de la bienveillance de MM. Bocquet, « propriétaires du lieu. Notre confrère ayant bien voulu « me communiquer les débris échappés à la pioche des « travailleurs, j'y reconnus bien vite la présence d'urnes « antiques, de vases aux libations et aux offrandes, de « joujoux d'enfants, de restes de coffrets, en un mot, « tout le mobilier funèbre qui accompagne ordinaire- « ment la dépouille des Gallo-Romains, nos pères.

« Muni de la permission des propriétaires et d'une « allocation accordée par M. le Sénateur-Préfet de ce « département, j'ai entrepris, au mois de juin dernier, « une fouille archéologique dans l'intention d'éclairer et « de développer la découverte du *Vimel*. Mon espérance « n'a pas été trompée. En quelques jours, j'ai pu me « convaincre qu'il avait existé là un cimetière à ustion « des trois premiers siècles de l'ère chrétienne, cimetière « qui, selon toute apparence, était destiné à rece- « voir les restes mortels d'une famille de colons gallo- « romains.

« Voici les résultats que m'a donnés cette fouille suivie « avec le plus grand soin par M. Mathon et par moi :

« Dans un espace de terrain d'environ 5 mètres de long « sur autant de large, j'ai constaté la présence d'au « moins 140 vases antiques, disposés en 46 groupes de « sépultures.

« La profondeur à laquelle se rencontraient les urnes « variait de 30 à 70 centimètres. Elles gisaient au sein « d'une terre qui n'était guère qu'un sable mouvant, « d'un travail extrêmement facile. Aussi l'extraction nous « a-t-elle coûté peu de peine, et si ce n'est le peu de « profondeur des vases et le mouvement séculaire des « voitures en ce lieu, nous eussions recueilli entière cette « collection céramique dont 20 sujets seulement nous « sont parvenus intacts.

« Tous ces vases étaient en terre du pays. Il ne s'en « est pas trouvé un seul en verre ni en cette terre rouge « et fine que l'on nomme de *Samos*, mais que l'on croit « provenir de contrées volcaniques, telles l'Auvergne et « les provinces rhénanes. Ceci prouvait évidemment la « pauvreté des sépultures que nous explorions et le rang « plus que modeste qu'occupaient dans la société romaine « les colons ou fermiers dont nous exhumions les restes. « Cette pauvreté alla même, dans certains cas, jusqu'à « se passer, pour les os brûlés, de vases funéraires, et « nous trouvions parfois des os répandus dans le sol, qui « probablement y avaient été déposés dans une caisse « de bois.

« Sur les 140 vases dont nous avons constaté la pré- « sence, une centaine au moins servaient d'urnes, c'est- « à-dire contenaient des os brûlés et concassés. Il y avait « donc ici peu de vases aux offrandes et aux libations, « nouvelle preuve de l'indigence et de la pauvreté des « Gallo-Romains de La Rosière.

« La forme de ces urnes n'avait rien de neuf ni de dis-

« tingué. C'étaient des *ollas* rustiques ayant à peu près « la forme vulgaire de notre *pot-au-feu*, type qui se re- « trouve en Grèce, à Rome, en Gaule, en Bretagne et en « Germanie. La plupart de ces urnes étaient grises, « couleur qui paraît avoir été surtout affectée aux funé- « railles. Cependant, il faut avouer que la même teinte « domine dans les débris de vases extraits des *villas* « antiques. Au *Vimel* aussi nous avons remarqué, plus « qu'ailleurs, des urnes de terre blanche de forme « allongée et présentant sur la panse trois rangs de raies « perpendiculaires.

« Parmi les vases destinés aux libations et aux of- « frandes, il y avait bien peu de ces cruches si abon- « dantes à Brionne, à Barentin, à Fécamp, à Cany, aux « Loges, à Dieppe et dans tout le pays de Caux. Il s'y « trouvait quelques plateaux ou assiettes grises, sem- « blables à celles que j'ai extraites du cimetière du Pollet. « J'ai surtout observé dans ce pays d'herbages une « terrine blanche avec bec pour couler le lait. Je suis « tenté de penser qu'elle a dû contenir autrefois du « laitage, et cela jusque dans la tombe. Enfin, la forme « qui dominait dans la catégorie des libations était le vase « que nous appelons le *pot à l'onguent* ou aux parfums.

« Parmi les objets céramiques qui ont pu servir à des « enfants, nous avons remarqué un biberon en terre « rouge et une petite colombe en terre blanche. Cette « colombe, reconnaissable à sa tête et à ses ailes, était « creuse et renfermait un grelot, indice à peu près cer- « tain de joujou antique. Le pied, muni d'un trou, devait « recevoir un manche en bois aujourd'hui disparu. Des « joujoux avec grelots ont été trouvés à Amiens dans des « sépultures romaines étudiées par M. Dusevel, en 1845. « Quant aux tétines ou biberons, elles ne sont pas rares « dans les sépultures gallo-romaines. Nos faibles obser- « vations nous permettent d'en signaler à Cany, à Dieppe,

« à Barentin, à Lillebonne, à Evreux, à Brionne, à « Lisieux, à Gièvres et à Soing, dans la Sologne, à Bor- « deaux, en Aquitaine, à Steinfort, dans le Luxembourg, « et à Xanten, sur les bords du Rhin.

« Pour épuiser, ou plutot pour compléter le chapitre « de la céramique, nous citerons deux perles bleues « côtelées et en pâte de verre. Ces perles de grandeur « inégale, mais de forme et de couleur identiques, ac- « compagnaient chacune une sépulture différente.

« C'est chose assez fréquente que les perles bleues « dans les sépultures aussi bien que dans les ruines gallo- « romaines. On les rencontre même jusque dans les « tombeaux francs; je rappellerai ici, pour mémoire, « que j'en ai recueilli à Saint-Martin-en-Campagne, à « Ouville-la-Rivière, à Londinières et à Envermeu (Seine- « Inférieure); d'autres en ont ramassé à Rouen et dans « la forêt de Brotonne, Brionne, aux Damps, à Evreux, « à Pîtres, au Vieil-Evreux et à Menneval (Eure); à « Lisieux, à Paris, à Choisy-le-Roi et au Châtelet, près « Joinville. Enfin, on en signale également en Suisse, « en Belgique et en Angleterre.

« Nous sommes porté à croire que les vases de La « Rosière, comme ceux des autres cimetières que nous « avons étudiés, ont dû être déposés en terre dans des « caisses de bois. A diverses reprises nous avons surpris, « autour des urnes, des ferrures qui trahissent ce détail « de piété antique. Du reste, cette pratique de caisses « funèbres et préservatrices paraît avoir été générale à « cette époque. Une fois ou deux il s'est rencontré des « clous en fer jusque dans les urnes, mais ici les clous « pourraient provenir du bâtis de bois sur lequel on brûla « le mort tout aussi bien que la caisse qui en renferma « les restes. Une fois, à Saint-Denis-le-Thibout, M. Deville « a recueilli dans une urne un clou encore adhérent à « l'os brûlé d'un Gallo-Romain.

« Peu d'objets de métal sont sortis des sépultures de La « Rosière. Après les clous que nous venons de citer, nous « ajouterons quelques ferrailles provenant comme eux « des garnitures du coffret funèbre. Nous n'oublierons « pas pourtant une petite hachette en fer d'une forme un « peu différente des hachettes franques. C'était à coup « sûr la hache d'un enfant. Une hachette enfantine, « comme elle, a été rencontrée, en 1851, par M. d'Osmoy, « dans le cimetière de Guiry (Oise); mais ce dernier « champ de sépulture me paraît plus franc que romain.

« Les objets de bronze ont été également fort rares. « Nous pouvons en citer quatre ou cinq dont un avait été « recueilli avant notre arrivée. C'est une petite anse cir- « culaire dont la destination ne nous est pas connue. Deux « autres sont des moyens bronze romains frustes et « oxydés, dont il m'a été impossible de reconnaître le « type. Nous les croyons du Haut-Empire, et rien ne « s'oppose à cette attribution.

« Chacune de ces deux pièces a été trouvée au fond « d'une urne où elle avait évidemment été placée à des- « sein. Ce fut probablement en vertu de la croyance au « *naulum* pour le passage de la *barque à Caron*. Mais il « faut convenir que sous le règne même du polythéisme, « tout le monde était loin de croire à la fable de « l'Aché- « ron avare, » puisque sur plus de cent sépultures nous « ne trouvons à La Rosière que deux morts munis de leur « passeport pour le Styx. Dans les autres cimetières de « Normandie, la proportion nous a paru à peu près la « même.

« Une dernière pièce de métal, également intéressante « parce qu'elle révèle un détail social et une coutume de « l'époque, est une petite clochette de bronze trouvée « au fond d'une urne avec une de nos deux médailles. « Cette clochette, qui, selon nous, dut être attachée au « cou de quelque animal domestique, indiquerait ici les

« restes d'un berger ou d'un gardeur de troupeaux. C'est « une chose remarquable que des sonnettes de fer ou de « bronze (tintinnabula) se sont rencontrées dans plusieurs « cimetières de nos contrées. Nous-même en avons « extrait de Neuville-le-Pollet, en 1845; des Loges, en « 1851, et de Barentin, en 1858. La même année, « M. Bordier en a trouvé une dans le cimetière de Vé- « rinne, près Melle, dans les Deux-Sèvres, et, en 1859, « M. Givon en a rencontré une dans les urnes de Brionne. « Des clochettes semblables ont été recueillies dans des « sépultures franques ou saxonnes, à Bresles (Oise), en « 1857; à Rue-Saint-Pierre, près Beauvais, en 1845; à « Védrin, près Namur, en 1853, et Kingston-Down (Kent), « en 1771. Tous les documents de l'époque romaine, « comme ceux de l'époque franque, les lois, les minia- « tures de manuscrits, les légendes et les vies des saints, « attestent l'usage général d'attacher des grelots au cou « des bœufs, des brebis, des biches, des daims et même « des cerfs. On ferait un livre avec les monuments qui « nous restent de cette coutume et dont la clochette de « La Rosière est le dernier vestige.

« Après avoir décrit le cimetière romain de Beaubec « et l'avoir attribué aux trois premiers siècles de notre « ère, époque où l'incinération régnait en reine dans « nos contrées, on nous demandera peut-être s'il existe « dans le voisinage de notre champ de sépulture quelques « restes d'établissements gallo-romains. Le pays de Bray, « chacun le sait, est encore peu connu et peu exploré au « point de vue gallo-romain. Cependant nous pouvons « assurer qu'à la période de l'histoire qui correspond à « la domination romaine, cette contrée fut très civilisée « et se couvrit d'établissements importants.

« En quelques jours, nous avons pu nous convaincre « qu'autour des tourbières et des rosières, des étangs et « des marais, où les Cisterciens assirent au XIIe siècle

« leur abbaye de Beaubec, une foule de fondations avaient « prospéré dans l'antiquité. Nous nous contenterons de « citer les masses de tuiles à rebords accompagnées de « poteries que nous avons reconnues dans des bois nou- « vellement essartés à La Rosière. C'est à faire croire à « une fabrique de tuiles dans ces cantons.

« Le Mont-Grippon, au pied duquel s'étend le cimetière « du *Vimel*, est cité dans le pays comme un camp romain « et il a en effet tout l'aspect d'un *Stativa* antique. — La « modeste chapelle de Trefforest me paraît remplacer un « *Sacellum* romain. Une fontaine sacrée en formait « comme la base, et le sol où elle repose, comme l'ancien « monument lui-même, était rempli de tuiles à rebords, « de meules à broyer, de dalles de liais et de blocs de « ciment rouge. M. de Trefforest, qui a relevé la chapelle « antique, a eu le bon goût de conserver, dans les murs « de l'édifice nouveau, des tuiles, des dallages et des « ciments provenant de l'église primitive greffée sur l'édi- « fice païen.

« Enfin le territoire de Forges, qui est voisin, tout semé « de scories et de tuiles à rebords, tout percé de fosses « ferrières, tout hérissé de montagnes de laitier et de « crasse de fer, proclame bien haut l'exploitation romaine « de mines disparues et de forges éteintes ; usines et fer- « rières qui prospérèrent et fleurirent sous les Césars « dont elles ont gardé les images au fond de leurs « débris. »

Cimetière mérovingien d'Envermeu.

L'autre rapport, en date du 1er septembre, est consacré à une neuvième et dernière exploration du cimetière mérovingien d'Envermeu, faite en juillet 1859; elle a été féconde en détails nouveaux et en révélations inattendues. L'auteur donne une liste nombreuse des objets en bronze, en fer, en terre cuite, en verre et en silex qu'il a recueillis et qui enrichiront notre Musée départemental.

Notice sur Amfreville-la-Mivoie, par M. A. Durand.

Par lettre d'hier, M. A. Durand, correspondant du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, pour les travaux historiques, envoie à la Commission cinq exemplaires d'une notice historique et archéologique sur la commune d'Amfreville-la-Mivoie, près Rouen; plusieurs membres demandent communication de cette notice et doivent la restituer après l'avoir lue.

Communications faites au nom de M. Thaurin.

M. Thaurin fait hommage à la Commission :

1° D'un exemplaire du *Journal de Rouen*, du 27 octobre dernier, où il a publié sa notice sur des médailles romaines trouvées dans le sol du Lycée impérial de Rouen;

2° D'un fragment en épreuve du même journal qui a paru aujourd'hui, où il a fait, d'après les indications de M. Pottier, la description d'une épée gauloise à lame de bronze et autres objets tirés du fond de la Seine à Rouen, par le bâteau dragueur. Un croquis de ces objets, fait à l'instant par M. Pottier, restera annexé à l'article de M. Thaurin;

3° D'une *Note historique et archéologique sur le cippe funéraire antique d'un certain Aprius Illiomarus, de la cité des Véliocasses de Rotomagus*. M. Thaurin désirerait qu'on s'occupât de se procurer, pour notre Musée des Antiquités de Rouen, une reproduction de ce monument qui est conservé dans le Musée lapidaire de Lyon;

4° D'une notice intitulée : *Origine de l'église Saint-Sever; l'Eglise moderne. — La Poterie de Rouen sous les Romains, les Normands et pendant le moyen-âge. — Les Poteries du temps de Guillaume-le-Conquérant.*

Dans la note jointe à cet envoi, M. Thaurin fait connaître qu'une partie des objets découverts *rue aux Juifs* étaient enfouis au fond de grandes citernes ou cuves circulaires, en maçonnerie, soigneusement crépies à l'intérieur; on y trouva, dit-il, une véritable nichée de vases presque tous fort intéressants; l'un de ces vases, d'en-

viron 20 centimètres de haut et autant de large, est vernissé à l'intérieur; des vases analogues, mais non vernissés, ont été recueillis en 1852 dans les ruines d'un four de potier au château du Taillis. D'autres vases, sans aucune trace de vernis, étaient encore renfermés dans ce même four. En 1853, M. Thaurin a recueilli une grande quantité de spécimens variés de poterie fabriquée à Rouen, là où se trouve la rue *Potard* ou *Potart* (de *Poteria*), remontant à l'époque de Guillaume-le-Conquérant.

Les dernières fouilles de la *rue aux Juifs* ont produit 12 ou 15 petites *tirelires en poterie* fort anciennes, recouvertes d'un vernis plombifère additionné d'oxyde de cuivre et jaspé de brun. La plupart de ces petits vases ont presque l'aspect d'une grosse pomme verte placée sur un petit pied uni. D'autres petits objets ont été recueillis dans la même fouille.

Enfin M. Thaurin donne le profil de trois vases normands, en poterie vernissée, avec appliques et pastillages en relief, multicolores, trouvés dans un tombeau de l'abbaye de Jumiéges, daté de 1120. Ils ont 31 centimètres de haut sur environ 25 de large.

Après cette lecture, la Commission charge son secrétaire d'adresser des remercîments à M. Thaurin.

Note sur Bouteilles.

M. l'abbé Cochet offre à la Commission deux exemplaires imprimés, d'un note de 8 pages in-8° intitulée : *Bouteilles, son importance et son rôle au moyen-âge.* Il dépose également sur le bureau une note de 4 pages, ornée de chapiteaux et de bases de colonnes, intitulée : *Note sur l'architecture mérovingienne ou gallo-franque.*

Architecture mérovingienne.

Bulletin du Bouquiniste, Tombeau de Childéric Ier.

Le secrétaire donne communication d'une publication périodique, le *Bulletin du Bouquiniste*, n° 70 du 15 novembre, où se trouve l'annonce succincte mais très favorable de l'intéressant ouvrage de M. l'abbé Cochet intitulé : *Le tombeau de Childéric* Ier.

Il a été fait mention dans le procès-verbal précédent d'un vase trouvé à Caudebec-lès-Elbeuf, portant le nom d'ASSVTA en grands caractères. M. l'abbé Cochet annonce que ce même nom se trouve sur un vase à relief déposé au Musée de la Société des Antiquaires à Caen, et lequel provient du castrum romain de Jublains. Vase portant le nom ASSVTA.

D'excellentes réparations ont été faites au chœur de l'église de Veulettes, et l'on a retrouvé 3 piscines. Veulettes.

En faisant les fouilles pour les fondations de la nouvelle église de Saint-Denis d'Héricourt, construite dans le meilleur style roman, on a trouvé une statuette de pierre qui paraît être celle d'un dieu païen. Eglise St-Denis-d'Héricourt.

A Caudebec-en-Caux, de bonnes réparations sont en cours d'exécution à l'église dont la belle flèche, qui menaçait ruine, a été soutenue par un entourage provisoire en briques jusqu'à ce qu'on ait arrêté les meilleurs moyens de restauration. Eglise de Caudebec.

Dans l'église d'Harfleur, on a placé une très belle fenêtre, avec vitraux peints, dans la partie septentrionale du chevet. Eglise d'Harfleur.

A Montivilliers, la restauration de la flèche de l'église est loin d'être satisfaisante. On a fait dans la nef des voûtes en plâtre qui ont tassé du côté méridional et peuvent entraîner une catastrophe, nonobstant les contreforts. Eglise de Montivilliers.

Dans l'église d'Auffay, on a refait les voûtes de la chapelle de la Vierge, construction du XIVe siècle : ce travail est bien fait et l'on peut s'en rapporter au zèle des habitants. On a retrouvé dans cette église la tombe d'un prieur d'Auffay portant une inscription de 1601. Eglise d'Auffay : Inscription de 1601.

Eglise de Gournay.

A Gournay, on restaure le pignon de l'Ouest.

Verrières du Tréport.

Au Tréport, on a placé, au moyen de quêtes, cinq nouvelles verrières dans le style du XVIe siècle.

Fouilles de Vaudreuil.

Des fouilles faites au Vaudreuil ont produit un bon nombre d'urnes et des vases dans le style celtique, semblables à ceux de Moulineaux; autour d'eux se sont trouvées des monnaies romaines.

On y a découvert aussi deux épées ployées et un casque rempli d'os brûlés; c'est l'objet le plus intéressant des fouilles de nos contrées.

Petite Vénus.

Près du Pont-de-l'Arche, aux Damps, a été trouvée une petite Vénus en terre cuite.

Grands travaux de la ville de Rouen.

A propos des grands travaux qui vont s'effectuer dans la ville de Rouen, la Commission exprime le vœu que les entrepreneurs soient tenus de rendre à la ville les façades des maisons historiques et les objets curieux qui pourront être découverts; elle désirerait aussi que, dans certains cas, la découverte fût constatée par un procès-verbal accompagné d'une description et d'un dessin. Enfin, elle voudrait que la fontaine de la Crosse fût restaurée avec le sujet dont elle était surmontée et qui représentait *une Mère de douleurs* avec un dais.

Fontaine de la Crosse.

Jubé de Moulineaux.

M. l'abbé Cochet expose que, d'après l'engagement pris par lui à l'une des dernières séances de la Commission, il est allé visiter le jubé de Moulineaux, afin d'examiner ce que l'on pourrait faire pour concilier les désirs de M. le curé et le respect dû à nos anciens monuments liturgiques et artistiques. M. Desmarest n'étant pas à Rouen ce jour là, M. Barthélemy a bien voulu accompagner M. Cochet.

Tous deux, de concert avec M. le curé, M. le Maire et plusieurs personnes notables de Moulineaux, ont examiné la question sous tous ses aspects, et ils ont le regret de ne pouvoir accéder aux vœux de M. le curé ; ils considèrent le jubé comme pouvant se concilier très bien avec les exigences actuelles du service divin à Moulineaux, et ils regarderaient comme une mutilation le déplacement de cet intéressant monument, dernier témoin de la liturgie catholique au XVIe siècle. En conséquence, ils proposent à la Commission de persévérer dans sa résolution première de maintenir en son lieu et place le jubé de Moulineaux.

MM. les Commissaires ont la satisfaction d'annoncer que leur opinion a été partagée par Mgr l'Archevêque de Rouen. M. le curé a lui-même reconnu l'importance de cette conservation, et M. le Sénateur-Préfet a donné les ordres les plus précis à cet égard.

Démolition de deux rétables à la Chaussée-Bois-Hulin.

M. l'abbé Cochet expose ensuite qu'il a appris de sources diverses, et malheureusement trop certaines, que M. le curé de la Chaussée-Bois-Hulin avait démoli ou fait démolir deux curieux rétables en bois sculpté au XVIe siècle dans le style de la Renaissance. Ces précieux monuments, restes vénérés de la piété de nos pères et de la liturgie ancienne, étaient, avec ceux de Muchedent et de Longroy, les plus intéressants de l'arrondissement de Dieppe.

Placés entre chœur et nef, ils couronnaient deux autels latéraux. Au côté nord, était le rétable surmontant l'autel de la Sainte-Vierge. Au côté du midi était celui de saint Roch ou de saint Adrien. Les rétables formaient des baldaquins découpés à jour, dont le sommet descendait comme une dentelle sur les images des saints. Des anges placés aux angles paraissaient comme les glands tombant d'une draperie.

Pélerinage à Bois-Hulin.

L'autel de Saint-Roch et de Saint-Adrien était le plus beau et le mieux conservé des deux, il faut dire aussi que c'était une des célébrités de l'arrondissement de Dieppe. D'innombrables pélerins viennent au Bois-Hulin, à certains jours de l'année, pour prier ces saints patrons préservateurs de la peste.

D'anciens fléaux qui ravagèrent le pays sont cause du vœu fait par les pères et de la procession acquittée par les enfants. Dix paroisses viennent de fort loin avec croix et bannières apporter un cierge et célébrer une messe à l'autel de Saint-Adrien. Le lundi de la Pentecôte surtout, l'église et le cimetière regorgent de pélerins. Grand nombre de prêtres sont occupés à dire des évangiles; on en dit dans le cimetière jusqu'au pied de la croix.

Ces rétables, outre qu'ils étaient des objets d'art, étaient aussi des monuments historiques, des ex-voto des populations rurales, des témoignages toujours parlants des fléaux du XVIe et du XVIIe siècle.

On ne saurait donc trop regretter de les voir ainsi disparaître, sans utilité aucune, puisque l'église du Bois-Hulin est abandonnée et qu'on n'y fait aucun service les dimanches et fêtes. Cette destruction a été même entachée de cupidité, et, un instant, il a été question de vendre ces vénérables débris à M. de Banastre, propriétaire à Sainte-Foy.

La Commission prie M. le Préfet de vouloir bien user de son influence pour que de pareilles mutilations ne se renouvellent plus. De plus, elle verrait avec plaisir que, dans le plus grand intérêt de nos monuments religieux, M. le Préfet profitât de cette circonstance pour appeler l'attention de Mgr l'Archevêque sur les objets du culte et de la liturgie. Sa Grandeur rendrait un grand service à nos églises, si elle voulait bien adresser à ses curés une circulaire pour les engager à respecter leurs églises et les précieux ornements qu'elles renferment. Rien ne serait plus

utile que de rappeler aux maires, aux curés et aux présidents de fabrique ces instructions du Comité impérial des travaux historiques : « En fait de monuments dé-« labrés, il vaut mieux consolider que réparer, mieux « réparer que restaurer, mieux restaurer qu'embellir, et « dans aucun cas, il ne faut supprimer. »

M. l'abbé Cochet signale encore à la Commission plusieurs actes de vandalisme récemment parvenus à sa connaissance.

Tableau vendu par le curé de Hautot-sur-Dieppe.

Ainsi, il a su qu'en 1849 M. le curé de Hautot-sur-Dieppe a vendu à un marchand ambulant, pour la modique somme de 25 fr., un bon tableau sur bois du XVIIe siècle, tableau que le brocanteur a cédé pour un prix élevé à un amateur de Dieppe.

Pendentifs de l'ancienne église d'Alvimare.

A Alvimare, en 1859, lors de la démolition de l'ancienne église pour la reconstruction d'une nouvelle, on avait recommandé à M. le maire et à M. le curé de conserver plusieurs pendentifs du XVIe siècle chargés de sculptures et d'écussons. Il y avait dans le nombre un cul-de-lampe qui possédait jusqu'à 6 écussons différents ; aucun d'eux n'a été réservé. Ils ont été brisés et sont entrés dans la nouvelle église comme moellons ou comme remblai.

Mort de M. Auguste Le Prevost et de M. le marquis de Montault.

La Commission accueille, à l'unanimité, la proposition qui lui est faite de consigner au procès-verbal l'expression de ses vifs regrets de la perte récente de deux de ses membres les plus honorables : M. Auguste Le Prevost, mort le 14 juillet, et M. le marquis de Montault, mort le 22 octobre de cette année, qui étaient avec M. Rondeaux, que nous avons le bonheur de posséder encore, les seuls survivants de ses fondateurs.

M. Le Prevost surtout a fait preuve du zèle le plus éclairé et a contribué, pendant plusieurs années, à donner

beaucoup d'intérêt aux séances de la Société, ainsi qu'on en trouve la preuve dans ses procès-verbaux, particulièrement pendant les quinze premières années de l'existence de la Commission. Il a fait de nombreuses communications, notamment sur la *Crypte de Saint-Gervais de Rouen* (7 mars 1818); la *Chambre-aux-Clercs*, attenante à l'église Saint-Ouen (21 mars même année); l'*Origine des deux communes de Quevilly*, et sur l'*Eglise Saint-Julien* (16 mai suivant); ses *Notices sur l'abbaye de Saint-Georges* (23 mai 1818 et 8 juin 1822), etc., etc.

On doit rappeler ici que, dans sa séance du 16 juillet 1830, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné à M. A. Le Prevost une médaille d'or pour sa description du riche dépôt d'argenterie romaine trouvé dans la commune de Berthouville (arrondissement de Bernay, département de l'Eure) le 21 mars 1830 (séance de mai 1831). La même Académie, dans sa séance du 17 août 1849 et sur un rapport fait par M. Lenormant, au nom de la Commission des Antiquités de France, récommpense d'une mention très honorable l'ouvrage de M. A. Le Prevost, intitulé : *Histoire de Saint-Martin-du-Tilleul* (8 novembre 1849).

La séance est levée à quatre heures et demie.

Présents : MM. Pottier, faisant fonction de président; l'abbé Cochet, Barthélemy, Darcel, Desmarest, de Beaurepaire, De la Londe, et Ballin, secrétaire.

BALLIN.

Séance du 19 avril 1860.

Le procès-verbal de la séance précédente, du 17 novembre 1859, est lu et adopté.

Le secrétaire présente à la Commission une brochure qui lui est offerte par l'auteur, M. l'abbé Cochet; elle contient des Notices biographiques sur M. l'abbé Langlois, M. A. Le Prevost et M. A. Féret.

Notices sur MM. l'abbé Langlois, Auguste Le Prevost et Amédée Féret.

La Commission agrée cet hommage avec intérêt et décide que le procès-verbal fera mention des regrets qu'elle éprouve de la perte récente de M. l'abbé Langlois, qui s'est éteint subitement le 29 décembre 1859.

M. l'abbé Cochet donne connaissance de la fouille qu'il a pratiquée en mars dernier à Janval, près Dieppe, autour d'un bâtiment qu'on assure avoir été la chapelle de l'ancienne léproserie de Sainte-Madeleine et dont les restes présentent, en effet, des ogives du XIIIe siècle.

Fouilles de Janval.

Les pièces de monnaies trouvées dans cette fouille sont au nombre de 18, toutes françaises, royales ou baronnales, allant du XIIIe au XVIIe siècle. Sept sont en argent, les autres en cuivre.

Anciennes monnaies françaises.

Dans le remblai qui recouvrait l'assiette des sépultures, se sont trouvés des carreaux de terre-cuite vernissés de vert, qui paraissent être du XVIe et du XVIIe siècle; des anses de vases également vernissées et figurant un corps humain tout entier.

Carreaux en terre cuite.

Les débris de vases étaient abondants; deux espèces dominaient : *le pichet*, en terre blanchâtre, ayant un col large, allongé et rayé dans toute sa longueur, et de nombreux vases ronds, à collet, en terre blanche ou rougeâtre, rayés horizontalement sur la panse. M. l'abbé Cochet fait remonter ces vases au XIIIe siècle, il les croit antérieurs aux pichets et à toute la poterie vernissée. Tous ces vases étaient forés, noircis à l'intérieur par la fumée et encore environnés de charbon de bois; ce qui

Débris de vases du XIIIe siècle.

prouve leur usage comme cassolette dans les inhumations. Toutes les fois qu'ils ont été trouvés en place, au sein des tombes, ils étaient près de la ceinture des morts, au nombre de 4, 5 ou 6. La majeure partie des sépultures de Janval doit être reportée au XIIIe siècle.

Conservation de la fontaine de la Crosse.

M. Dutuit annonce que, sur ses instances, le Conseil municipal a décidé de conserver la fontaine de la Crosse, qui sera replacée à peu de distance de sa situation actuelle, convenablement réparée et surmontée d'une statue de la Sainte-Vierge.

Conservation des deux maisons de bois de la *Grande-Rue.*

Le même membre fait connaître aussi que le Conseil municipal s'est prononcé pour la conservation et la reconstruction, dans les environs de la *Grande-Rue*, des deux précieuses maisons de bois sculpté qu'on y admire aujourd'hui, et que déjà l'un des propriétaires a pris l'engagement de faire exécuter cette restauration.

Maison de pierre à l'angle de la rue des *Belles-Femmes.*

Malheureusement, l'attention du Conseil municipal n'a pas été appelée, en même temps, sur la curieuse maison de pierre qui se trouve aussi dans la *Grande-Rue*, à l'angle de la *rue des Belles-Femmes*, et porte la date de 1601.

La Commission, sur la proposition du membre précité, décide que M. le Sénateur-Préfet sera prié de vouloir bien écrire à M. le Maire pour l'engager à proposer au Conseil municipal d'aviser aux moyens de réparer cette regrettable omission.

Eglise de St-André.

M. Dutuit annonce aussi que non-seulement la tour de l'église Saint-André ne sera pas abattue par suite de l'ouverture de la *rue de l'Impératrice*, mais qu'il ne serait pas impossible de conserver et peut-être d'utiliser une portion de cette église.

La Commission accueille cette ouverture avec un vif

intérêt et décide également que M. le Sénateur-Préfet sera prié de s'associer au vœu qu'elle forme de voir assurée, en tout ou partie, la conservation d'un des plus curieux monuments de la piété de nos pères.

Fouille à la place où fut la vieille église d'Etran.

Par un rapport daté du 15 avril courant, M. l'abbé Cochet rend compte d'une nouvelle fouille exécutée dans le lieu où fut la vieille église d'Etran ; il a exploré le clocher et le chœur, mais les découvertes qu'il a faites n'ont pas été aussi intéressantes qu'il l'avait espéré.

Les sépultures rencontrées ont été au nombre d'une douzaine environ, la plupart appartenaient à des ecclésiastiques de cette paroisse. Plusieurs étaient en bois et l'on en a retrouvé les clous de 3 à 4 centimètres de long; une était en plâtre gâché et coulé sur place, une dernière, enfin, était en maçonnerie et faite avec assez de soin ; elle renfermait un coffre en bois et six vases forés, remplis de charbon. Deux ecclésiastiques étaient encore revêtus de leur chasuble de soie avec galon de cuivre. Ces chasubles paraissent du XVIe siècle et l'on peut croire qu'elles n'étaient point échancrées comme celles d'aujourd'hui.

Chasuble du XVIe siècle.

Orientation des corps.

M. le rapporteur fait à ce sujet deux observations : la première est relative à l'orientation des corps; parmi les ecclésiastiques rencontrés dans le chœur, plusieurs avaient la tête à l'occident et les pieds à l'orient, selon la coutume générale, mais deux étaient placés en sens contraire. Ils avaient la tête vers l'autel et les pieds vers la nef ou le peuple, direction qui leur avait été donnée à dessein. M. l'abbé pense qu'en posant ainsi ces corps, nos pères ont obéi à une croyance qui règne encore aujourd'hui : « c'est qu'au jour du jugement, les fidèles ressuscitant devront regarder les pasteurs, tandis que les pasteurs devront regarder le troupeau et tourner vers lui

leur face renouvelée. Après s'être ainsi reconnus, tous ensemble s'achemineront vers la vallée de Josaphat. »

M. l'abbé ajoute qu'après tout cette coutume est assez récente et a pris naissance parmi nous au XVIe siècle seulement; il croit très fort que, pendant les siècles précédents, tous les chrétiens indifféremment, prêtres ou laïques, étaient déposés, tant dans les cimetières que dans les églises, les pieds à l'orient et la tête à l'occident, afin de se réveiller la face vers le souverain juge. M. le rapporteur entre à cet égard dans de curieux détails tirés des rituels et règlements de plusieurs diocèses.

Corps couchés dans la paille.

La seconde observation est relative à un usage qui lui est apparu d'une manière claire et précise, à savoir, que presque tous les corps chrétiens d'Etran, laïques ou ecclésiastiques, avaient été couchés ou enveloppés dans de la paille, suivant un usage fort ancien qui paraît avoir persévéré dans ce pays jusqu'au XVIe et même au XVIIe siècle.

4 pierres tombales du XVIe siècle.

M. le rapporteur, après s'être livré à d'intéressantes recherches d'érudition, qui ne sauraient trouver place dans un procès-verbal, ajoute que la dernière récompense de son exploration a été la découverte de 4 pierres tombales du XVIe siècle, encore en place, malgré la démolition de l'église, au niveau du sol. Deux de ces pierres étaient en calcaire blanc du pays, elles avaient été gravées à la Renaissance; l'une figurait un prêtre, l'autre une femme. La troisième dalle paraît être en pierre de liais, elle recouvrait un défunt inhumé en 1580. Toutes trois sont brisées, mais la quatrième est parfaitement entière; elle figure un prêtre avec ses vêtements sacerdotaux. On remarque la forme étroite de l'étole et du manipule; cette vieille chasuble, décorée avec une certaine magnificence, montre la croix par devant comme cela se voit en Italie et en Allemagne. La décoration de cette dalle tumu-

laire appartient, par son style, aux règnes de Charles IX et de Henri III, et cependant les lettres sont parfaitement gothiques. Elle recouvre les restes d'un prêtre décédé en 1546; voici l'inscription qu'on y lit : CY GIST DISCRETTE PERSONNE MESSIR NICOLLE PYNEL PBRE EN SŌ VIVĀT VICAIRE DE L'ÉGLISE DE CYENS ET MAISTRE DE LA CHARITÉ, LEQUE FINA SES JOURS LE DIMANCHE XXIe JOUR DE NOVEMBRE MIL Vcc QUARANTE SIX (1546). PRIEZ DIEU POUR SON AME.

Cette belle pierre sera transportée au Musée départemental de Rouen.

M. l'abbé Cochet expose qu'il existe à Saint-Valery-en-Caux une inscription sur marbre noir, relatant une fondation faite en 1745 par un chapelain de Notre-Dame-de-Bonport, qui était aussi prieur de Saint-Léger. Cette inscription, qui provient sans aucun doute de la chapelle de Notre-Dame-de-Bonport à Saint-Valery, pourrait être acquise par le Musée départemental. Le maçon qui la possède en demande 25 fr.

Bas-relief de l'église de Brémontier-Merval.

Le même membre ajoute qu'il a reçu de M. le curé de Gournay-en-Bray une lettre qui lui expose que M. Bonnet, sculpteur de Rouen, désirerait être autorisé par M. le Préfet, à mouler les bas-reliefs de l'église de Brémontier-Merval, bas-reliefs qui proviennent de l'ancienne abbaye de Bellozanne. La Commission, qui connaît la capacité et les garanties que présente M. Bonnet, est d'avis qu'il peut être autorisé à prendre ce moulage.

Décoration de l'église de Valliquerville.

Le même membre expose encore que l'église de Valliquerville, près d'Yvetot, vient d'être entièrement décorée par son curé, M. l'abbé Ruffin, qui, avec un aide seulement, a recouvert tous les murs de la nef avec des nielles ou lignes bleues, rouges ou vertes, étendues sur un fond jaune-blanc, le tout dans le style du xve ou du xvie siècle, comme il lui a été écrit.

Découverte d'un cercueil faite à Etalondes.

M. l'abbé, passant ensuite aux découvertes archéologiques qui ont été faites dans le département depuis la dernière séance, raconte que le 5 mars 1860, le sieur Macré, cultivateur à Etalondes (canton d'Eu), étant à labourer un champ, dit *la Terre du Village*, ou de *la Chapelle*, à peu de distance de l'auberge de *la Pipe*, sur la route impériale n° 25, qui conduit de Dieppe à Eu, rencontra un cercueil de pierre avec la pointe de sa charrue. Le sarcophage, parfaitement entier et d'un seul morceau, était fermé avec un couvercle en dos d'âne que la culture avait effondré. Vidé avec soin par le laboureur, il n'a présenté qu'un squelette entier, aux pieds duquel se trouvait un vase en terre noire parfaitement intact. Ce cercueil, placé à 30 centimètres du sol, était en pierre de Vergelé ou de Saint-Leu comme ceux qui furent trouvés à Biville-sur-Mer le 10 mars 1856. Comme eux, il était orienté est et ouest et plus étroit aux pieds qu'à la tête.

Vase, scramasaxe, etc.

Quelques recherches faites autour de lui ont amené la découverte d'un sabre ou scramasaxe en fer, d'un vase en terre blanche et d'un grand bronze usé du temps des Antonins.

Les divers objets meubles recueillis par M. Mollard, instituteur à Etalondes, ont été apportés par lui à M. l'abbé Cochet, qui a reconnu facilement dans les vases le type et le caractère de l'époque franque. C'est la même poterie que l'on rencontre dans les cimetières mérovingiens d'Envermeu, de Douvrend, de Londinières et de toute la vallée de l'Eaulne. Les vases, les armes et les sépultures d'Etalondes remontent évidemment au VIIe et au VIIIe siècle de l'ère chrétienne. Ils sont contemporains, comme ils étaient voisins, de l'ancien monastère de Sept-Meules et de l'abbesse Réganane, contre laquelle Pépin-le-Bref délivra un diplôme en faveur de Fulrade, abbé de Saint-Denis en 751.

Le même membre expose encore que, le 3 avril dernier, des ouvriers étant occupés à tracer un chemin nouveau dans la commune de Bois-Robert (canton de Longueville), découvrirent, sur le penchant d'une colline appelée la côte de Saint-Germain, des ossements humains qu'ils crurent être le résultat d'un crime. Sépulture franque trouvée au Bois-Robert.

La gendarmerie ayant été appelée, on vida la fosse creusée dans la craie, et l'on découvrit 2 corps placés côte à côte, les pieds à l'orient, la tête à l'occident suivant la coutume la plus universelle.

Sus ces corps se trouvaient plusieurs objets de métal, dont quelques-uns seulement furent recueillis et envoyés au parquet de Dieppe, comme pièces de conviction.

M. le Procureur impérial et M. le Juge d'instruction ayant eu l'heureuse idée de soumettre ces pièces à l'examen de M. l'abbé Cochet, cet antiquaire reconnut aisément dans ce dépôt, tout archéologique, les restes d'une sépulture franque de la période mérovingienne ou carlovingienne. Ces objets, qui n'ont pas moins de 1,000 à 1,200 ans, se composent : 1° d'une perle en pâte de verre provenant d'un collier ou d'un bracelet que les explorateurs n'auront pas aperçu ; 2° d'une fibule ou broche en bronze, de forme ansée, recueillie sur la poitrine et dont la seconde aura été perdue dans le remblai ; 3° enfin d'une belle agrafe en fer trouvée à la ceinture de l'un des morts. Cette agrafe se compose d'une boucle, d'une plaque et d'une contre-plaque encore ornées de clous de cuivre et qui furent décorées de damasquinures d'argent, à présent cachées sous l'oxyde.

Le 10 avril, M. l'abbé Cochet s'étant transporté au Bois-Robert, sur le théâtre de la découverte, y a reconnu une nouvelle sépulture et a constaté dans cette lande, inculte depuis des siècles, un cimetière mérovingien, le second qui se soit trouvé sur les collines escarpées du bassin de la Varenne.

M. Molet, maire du Bois-Robert, a appris à M. Cochet que, vers 1820, des ouvriers occupés à faire de la chaux en cet endroit avaient découvert sur ce même point des squelettes humains accompagnés d'armes en fer, ce qui démontre de plus en plus l'existence d'un ossuaire franc sur cette crête aujourd'hui si isolée.

Mention honorable accordée à M. de la Quérière.

Le secrétaire présente à la Commission un rapport fait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut de France, dans sa séance publique annuelle du 2 décembre 1859, où il est dit que le nom de notre confrère M. De la Quérière est un de ceux qui ont été le plus souvent prononcés dans les concours de l'Académie; elle lui accorde de nouveau une *mention honorable* pour sa *Notice manuscrite sur l'ancienne église paroissiale de Saint-Jean de Rouen.*

La séance est levée à trois heures et demie.

Présents : MM. de Pébeyre, secrétaire général, président; De la Quérière, Pottier, l'abbé Cochet, de Glanville, Desmarest, De Beaurepaire, Dutuit, De la Londe, l'abbé Decorde, et Ballin, secrétaire.

BALLIN.

Séance du 18 juillet 1860.

PRÉSIDENCE DE M. DE PÉBEYRE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA PRÉFECTURE.

Le procès-verbal de la séance précédente, du 19 avril dernier, est lu et adopté.

Sont nommés : MM. Langlois d'Estaintot, l'abbé Lecomte, Simon, de Barthélemy et de Merval.

Sont déposés sur le bureau deux arrêtés de M. le Sénateur-Préfet, des 2 mai et 23 juin derniers, par lesquels il a nommés membres de la Commission MM. Langlois, d'Estaintot (Robert), avocat à Rouen; l'abbé Lecomte, vicaire de Saint-François du Havre ; Simon, architecte à Rouen, et A. de Barthélemy, sous-préfet de Neufchâtel.

Maison de pierre du coin de la *rue des Belles-Femmes.*

Par lettre du 3 mai, M. le Maire de Rouen fait observer que la maison de pierre du coin de la *rue des Belles-Femmes* ne saurait être conservée dans sa place actuelle, puisque la rue dont elle forme le coin doit être supprimée, mais on fera néanmoins ce qui sera possible pour obtenir ce résultat.

Eglise St-André.

M. le Maire ajoute que l'Administration municipale sera heureuse de préserver autant qu'il se pourra l'église Saint-André, aussi bien que tout autre monument digne d'intérêt au point de vue del'art ou de l'histoire locale.

Vitraux abandonnés dans les combles de St-Ouen.

M. Pottier dit avoir visité avec M. Desmarest les combles de Saint-Ouen, où sont abandonnés et entassés, parmi des copeaux et des immondices, une grande quantité de vitraux qui doivent avoir une certaine valeur artistique, mais dont on ne pourrait se former une idée approximative qu'au moyen d'un triage effectué par un peintre-verrier.

Moulage des bas-reliefs de Brémontier-Merval.

Une lettre de M. le Sous-Préfet de Neufchâtel, en date du 2 de ce mois, annonce que M. le maire et M. le curé de Brémontier-Merval ne sont pas d'avis que M. Bonnet soit autorisé à faire le moulage des bas-reliefs qui existent dans cette église, parce que leur état de vétusté ne permettrait pas, selon eux, de faire cette opération sans les endommager. La Commission pense, au contraire, que le mauvais état où ils sont est une raison de plus de les mouler afin d'en assurer au moins le souvenir. M. le Président veut bien se charger de prendre de nouveaux renseignements à cet égard.

Boiseries de l'église de Brémontier-Merval.

M. l'abbé Decorde présente à la Commission une note sur les charmantes boiseries sculptées qui se trouvent dans l'église de Brémontier-Merval. Cette église est très

curieuse à visiter ; entre la belle voussure en bois de sa nef et ses fonts baptismaux du XIIIe siècle, elle offre de nombreux débris de l'abbaye de Bellozane, dont le souvenir rappelle trois hommes célèbres qui furent ses abbés : le savant Vatable, le classique Amyot et le poète Ronsard.

Cette note décrit les boiseries qui se composent d'abord de quatre groupes, dont les sujets sont : la Religion, la Mort, la Résurrection et le Ciel. La chaire attire aussi l'attention des amateurs, ainsi qu'un tableau de l'Assomption dans un coin duquel notre confrère dit avoir découvert le nom de l'artiste qui s'appelait Ledieu.

Il cite ensuite quatre autres tableaux qui n'ont pas moins de mérite que les précédents, mais qui ont été malheureusement défigurés par les couleurs dont un barbouilleur à voulu les orner. Ce sont : l'Elévation en Croix, la Descente de Croix, l'Ensevelissement et la Résurrection. Cette pièce, qui contient beaucoup d'autres détails intéressants, sera conservée dans les Archives de la Commission, suivant le vœu de l'auteur.

Note sur les archives de l'église d'Arques.

Le même membre fait hommage à la Commission, également pour ses Archives, d'une notice de 8 pages d'impression, intitulée : *Archives de l'église d'Arques*. Cette brochure contient quelques faits intéressants, tels que les suivants :

« 1389. Une confrérie de l'Assomption fut fondée en cette église le 27 mars, et c'est probablement une des plus anciennes de la contrée. Elle se composait de personnes des deux sexes qui étaient obligées, par leurs statuts, d'assister aux Matines tous les jours à minuit.

« 1583. La fête du 15 août étant fête patronale, la quête avait été modique, parce qu'alors le bourg était *rempli de gens d'armes*.

« 1585. La quête du Jeudi-Saint ne produit que 6 sous.

Aussi le trésorier inscrit-il en marge : *Jour des volleries et du pllage.* En 1589, l'année de la célèbre victoire qui a illustré le bourg d'Arques, le dimanche 12 juin, les gens de guerre entraient en garnison à Arques, la quête ne produisit que 15 sous, et le 8 septembre, jour de l'entrée de Henri IV, on ne recueillit que 3 sous. »

M. l'abbé Cochet veut aussi enrichir les Archives de la Commission d'une brochure in-4°, dont il est l'auteur et qui a pour titre : *Archéologie céramique et sépulcrale, ou l'Art de classer les sépultures anciennes à l'aide de la céramique*, Dieppe, 1860. Cet ouvrage de 19 pages contient, tant dans le texte que dans des planches annexées, de nombreux exemples de sépultures et de vases qui ajoutent à l'intérêt et à la clarté des descriptions textuelles.

Archéologie céramique et sépulcrale, par M. l'abbé Cochet.

Le même membre captive l'attention de son auditoire en lui exposant les découvertes dont il a eu connaissance, l'état des monuments qu'il a visités et les divers actes de conservation faits par l'Administration.

En voici le résumé tel qu'il a bien voulu le rédiger lui-même :

« En 1858, un berger de Saint-Aubin-sur-Mer a trouvé une belle monnaie gauloise *en electrum* de la cité des Bajacasses; elle est entrée dans la collection de M. de Saulcy.

Antiquités gauloises. Monnaie gauloise à St-Aubin-sur-Mer.

« Un forgeron de Cailly m'a montré 2 monnaies gauloises en bronze provenant de la découverte qui, en 1848, fut faite à Saint-André-sur-Cailly et dont la majeure partie a enrichi le Musée départemental.

Monnaies gauloises à St-André-sur-Cailly.

« M. Foloppe, juge-de-paix du canton d'Yerville et résidant à Motteville, possède une hachette en pierre

Hachettes de pierre à Cideville.

noire trouvée, avec une douzaine d'autres, au hameau de *Brun-Château*, commune de Cideville, près Pavilly. C'est vers 1818 et en abattant des arbres qu'eut lieu cette découverte.

Antiquités romaines. Vases romains à Yerville.

« Le même M. Foloppe possède aussi une petite coupe et un plateau rouge en terre de Samos, trouvés, vers 1858, dans les avenues du château de Thibermesnil, à Yerville; déjà, quelques années auparavant, on avait trouvé au même endroit une foule de vases antiques, ce qui fait présumer qu'il existe en ce lieu un cimetière romain par incinération. La tentative de fouille que j'ai faite ces jours derniers, dit M. l'abbé Cochet, n'a amené jusqu'ici aucun résultat.

Urnes romaines à Bolbec.

« J'ai appris également qu'au hameau de Fontaine-Martel, près Bolbec, non loin du Vivier et de la chapelle romane de Saint-Martin, on a trouvé en 1847 et en 1848 un cimetière romain considérable. Ce fut en défrichant un bois voisin de sa filature que M. Lemaître-Lavotte rencontra une série de vases et d'objets antiques qui furent, pour la plupart, brisés ou dispersés par les ouvriers. M. l'abbé Somménil, de Rouen, possède un passe-lacet en os et 3 petites cruches provenant de cette découverte. M. Platel, architecte de la ville du Havre, a obtenu pour son cabinet environ 20 vases qui se composent de cruches, d'assiettes, de plateaux et d'urnes cinéraires. On cite seulement une Vénus Anadyomène en terre cuite.

Cimetière romain à Cailly.

« A Cailly, j'ai eu connaissance que, vers 1858, en établissant le chemin de grande communication n° 44, qui va de Cailly à Monville, on a trouvé à l'entrée du bourg un nombre considérable de vases et de sépultures gallo-romaines qui paraissent appartenir au IVe et au Ve siècle. J'ai vu, chez un brocanteur de Cailly, 5 vases antiques,

dont un en terre rouge, et les autres en terre noire provenant de ces terrassements. C'est là aussi qu'a été trouvé le beau vase rouge à reliefs, acheté 25 francs par le Musée de Rouen, et dont on avait caché la provenance. Il est étrange que les agents préposés à la voirie départementale n'aient pas prévenu l'Administration de cette découverte, ni que l'entrepreneur n'ait pas remis ces objets, toujours réservés dans les cahiers d'adjudication. Le département perd ainsi, ou est obligé de racheter ce que l'on trouve sur son terrain et avec son argent.

Urnes et antiquités romaines à Lillebonne.

« En février 1860, une découverte plus importante encore a été faite à Lillebonne, à la côte dite de Folleville. M. Auguste Fauquet, en pratiquant un chemin à travers le bois pour arriver à son château, a rencontré près de la voie romaine de *Juliobona* à *Caracotinum* des sépultures antiques des deux premiers siècles de notre ère. Ce qui a été sauvé se compose d'un grand dolium contenant une urne de verre pleine d'os brûlés et d'un lacrymatoire côtelé, en verre blanc et fin; d'une urne grise, encore remplie des os concassés d'un adulte; d'un groupe de 5 lacrymatoires en verre vert; de clous en fer provenant d'une caisse ou coffret funèbre; d'un petit godet en verre vert, ayant forme de chapeau; d'un bâton de verre, long de 16 centimètres, tors comme une corde, terminé d'un bout par un anneau et de l'autre par un aplatissement; de 2 fibules de bronze, forme ombellifère, ornées d'émaux rouges et verts et ayant possédé des aiguilles en fer; enfin d'une thèque ou boîte en bronze, contenant à l'intérieur 2 miroirs antiques, d'un métal brillant et bien conservé, et présentant au dehors un grand bronze de Néron enchâssé; d'un côté est la figure de l'Empereur, avec inscription; de l'autre, Castor et Pollux, avec le sigle SC et la légende DECVRSIO.

Antiquités franques. Sépultures franques à Orival.

« J'ai appris d'une manière précise qu'une sépulture franque avait été trouvée, en 1828, autour de l'église d'Orival, commune de Saint-Hellier (canton de Bellencombre), en creusant la fosse d'un garde-forestier. C'est au côté nord de la nef de cette église abandonnée qu'ont été recueillis les curieux objets que le Musée de Rouen a achetés vers 1846. Ils consistent en une hache de fer et un scramasaxe, une plaque, une contre-plaque et une terminaison de ceinturon en bronze ciselé.

Antiquités franques à Mesnières.

« Dans l'enceinte du parc de Mesnières (canton de Neufchâtel), il a été découvert à plusieurs reprises, et tout récemment encore, des sépultures anciennes, que le défaut d'observation n'a pas permis de classer. J'ai reconnu une lance et un vase francs, qui en proviennent. Dernièrement, on a signalé la présence d'un vase à raies de sanguine.

Cercueils francs à Monville.

« Le *Journal de Rouen*, du 15 juillet 1860, annonce qu'en creusant les fondations de la nouvelle église de Monville, près Rouen, on a trouvé plusieurs sarcophages en pierre de Vergelé, des boucles en fer ou en bronze, des haches, des sabres, des couteaux et des vases en terre cuite. Un de ces vases, en terre rougeâtre, a été recueilli par M. Ch. Fleury, de Rouen, architecte de l'église. Les autres objets auraient été perdus. Il est fort regrettable que M. le Maire de Monville n'ait pas averti M. le Sénateur-Préfet de ces découvertes, qui eussent pu profiter à l'histoire et à l'archéologie.

« A Lillebonne, M. Duval, propriétaire du terrain de l'ancienne église de Saint-Denis, a trouvé un antéfixe en pierre reproduisant en relief deux croix grecques, lequel m'a paru appartenir à l'époque franque.

« J'ai fini avec les découvertes et j'arrive maintenant à la conservation des monuments civils ou religieux du Moyen-Age et de la Renaissance.

Monuments du Moyen-Age et de la Renaissance.

« Quelques jours après la dernière séance de la Commission, tenue le 19 avril, les journaux du département annonçaient la prochaine démolition du clocher roman de Sanvic, près le Havre. Je m'empressai d'appeler sur cette affaire l'attention de l'Administration départementale, qui se hâta de faire surseoir à toute démolition. M. Desmarest, architecte en chef du département, doit prochainement visiter l'église de Sanvic et prononcer sur le sort du clocher. Les amis de l'antiquité devront regretter la disparition du plus ancien monument des bouches de la Seine.

Clocher de Sanvic.

« En visitant tout récemment l'église d'Ecalles-Alix, près Yvetot, j'ai remarqué dans le cimetière, au bout du chœur, de fines colonnes de pierre, du XIIIe siècle, provenant de quelque autel récemment détruit.

Autel de pierre à Ecalles-Alix.

« J'appelle l'attention de nos confrères les artistes et les architectes sur les 4 chapiteaux romans qui décorent l'abside circulaire de l'église de Fontaine-le-Bourg (canton de Clères). Ces chapiteaux historiés me paraissent aussi curieux que ceux de Saint-Georges-de-Boscherville, dont ils sont contemporains. Quoique très voisins de Rouen, je ne les ai vu signaler dans aucun ouvrage d'archéologie.

Colonnes romanes à Fontaine-le-Bourg

« Je dois décharger ici ma conscience en dévoilant à la Commission et à l'Administration les déplorables restaurations qui ont été faites, il y a quelques années, au clocher de Valliquerville, près Yvetot. Cette belle pyramide de la fin du XVe siècle, est classée parmi nos monuments

Clocher de Valliquerville.

historiques, et cependant, dans les derniers travaux de consolidation, travaux qui se sont élevés à 28,000 fr., il n'a été tenu aucun compte du style ni du caractère de l'appareil. Je ne crains pas de dire qu'une négligence impardonnable, de la part des entrepreneurs, a déshonoré ce précieux monument. Pareille erreur a été commise au clocher de l'abbaye de Graville, vers 1854. Il serait temps enfin de demander aux entrepreneurs compte de leur œuvre. Pour moi, j'appelle sur ce point l'attention de l'Administration.

Statue sépulcrale encastrée au Mesnil-Mauger.

« Il me reste à signaler à la Commission trois actes de conservation accomplis dans ces derniers temps.

« Lorsque je fis mes fouilles de Beaubec-la-Rosière, j'avais remarqué dans le cimetière de Mesnil-Mauger (canton de Forges), une belle statue sépulcrale du XIIIe siècle. Cette image provenait de l'ancienne église de Louvicamp, démolie en 1832. D'après la tradition, elle représentait la dame de Louvicamp, fondatrice de l'église. Grâce à la bienveillance de M. le Sénateur-Préfet, qui a bien voulu accorder un crédit pour cet objet, la statue a été encastrée sous le clocher du Mesnil-Mauger à la fin de l'année 1859.

Pierre tombale encastrée à Varengeville-sur-Mer.

« A la même époque, et toujours par la bienveillance de M. le Préfet, j'ai pu faire encastrer dans la nef de Varengeville-sur-Mer, près Dieppe, la pierre tombale d'un laboureur décédé en 1634. Outre l'inscription funéraire, cette belle dalle présente encore 4 vers français, spécimen de poésie rustique et populaire.

Rétablissement d'une inscription commémorative de la bataille d'Arques.

« Enfin, sur les instances de M. le curé d'Arques, qui désirait voir rétabli dans son église un mémorial de Henri IV et de la bataille de 1589, j'ai demandé à M. le Sénateur-Préfet l'autorisation de replacer dans l'église de

ce bourg l'inscription commémorative que la révolution avait enlevée. Cette plaque de marbre, conservée en morceaux dans une maison du bourg, a été calquée fidèlement, et la copie a été replacée, en mai dernier, au lieu qu'elle occupait soixante-dix ans auparavant. Cette inscription dut être placée là peu de temps après la mort de Henri IV. J'en ai donné un *fac-simile,* dont voici à peu près l'imitation :

ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE
HENRY LE GRAND GAIGNA LA JOVRNEE
EN CE LIEV DARQVES LE 21e SEPTEMBRE 1589
IL MOVRVT LE 14e JOVR DE MAY 1610.

Lunivers cainct son front des lauriers de sa gloire
La France ha ces trophées, et Paris ces trésors
Arques, Yvry, Coutras ont chacun leur victoire
Les cieux ayent l'esprit, Sainct Denis a le corps

LOVIS 13e EST ROY.

Nota. Le *fac-simile* de cette inscription se trouve dans la lettre de M. l'abbé Cochet, du 25 avril 1860.

Présents : MM. de Pébeyre, secrétaire-général, Président; Rondeaux, Vice-Président; Pottier, l'abbé Cochet, De Beaurepaire, De la Londe, André Durand, l'abbé Decorde, d'Estaintot, Simon, Barthélemy, et Ballin, secrétaire.

BALLIN.

Séance du 20 décembre 1860.

Le procès-verbal de la séance précédente, du 18 juillet dernier, est lu et adopté.

Il a été fait hommage à la Commission de plusieurs im-

primés qui seront déposés aux Archives, et dont voici la désignation :

Lotum, Juliobona et Caracotinum.

Extrait de la *Revue Archéologique*. — *Des villes gauloises : Lotum, Juliobona et Caracotinum, appartenant au pays des Calètes*, par M. Léon Fallue.

Cippe d'Aprius.

Note historique et archéologique sur la cippe funéraire antique du batelier Aprius. (Ext. des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XXIV.)

Antiquités rouennaises. — Origine de l'église Saint-Sever, l'église moderne. — La poterie de Rouen sous les Romains, les Normands et pendant le moyen-âge — Les poteries du temps de Guillaume-le-Conquérant. (*Journal de Rouen*, des 16 et 17 décembre 1856).

Poteries du temps des Romains.

Archéologie rouennaise. — Le premier Vieux-Rouen souterrain, son enceinte militaire et ses produits industriels au commencement de la domination romaine. (*Journal de Rouen*, du 19 mars 1859).

Ces trois opuscules sont de M. J.-M. Thaurin.

Saint-Gervais de Rouen.

Saint-Gervais de Rouen : — Eglise et paroisse, par M. Jules Thieury; 1 vol. in-8°. Dieppe, 1859.

Messire de Clieu, etc.

Messire de Clieu, les Eglises et le clergé de la ville du Havre de Grâce (1516-1851), par M. l'abbé J.-B. Lecomte ; 1 vol in-8°. Havre, 1851.

L'archevêque Eudes Rigault.

L'archevêque Eudes Rigault, à Montivilliers, par M. l'abbé Lecomte. Havre, 1860. (Ext. des *Publications* de la Société Havraise d'études diverses, 1859).

Tombeau de Childéric.

France mérovingienne. — Le Tombeau de Childéric Ier, roi des Francs, restitué à l'aide de l'archéologie et des

découvertes récentes faites en France, en Belgique, en Suisse, en Allemagne et en Angleterre, par M. l'abbé Cochet.

Le même membre offre aussi une *Note sur l'architecture mérovingienne ou gallo-franque*, et une autre intitulée : *Bouteilles, son importance et son rôle au moyen-âge.*

Architecture mérovingienne.

Le secrétaire donne lecture d'un arrêté de M. le Sénateur-Préfet, en date du 16 novembre dernier, portant autorisation, en faveur de MM. le comte de Boussey, Bénèche et autres, de fonder dans la ville d'Elbeuf une Société, sous la dénomination de *Société archéologique d'Elbeuf*. Cette Société correspondra avec la Commission départementale des Antiquités et lui soumettra toutes les questions qui présenteront un intérêt général ou départemental.

Société archéologique d'Elbeuf.

M. l'abbé Lecomte a adressé le 25 août dernier à M. le Sénateur-Préfet un rapport sur la découverte, l'ouverture et la visite d'un caveau ayant servi de lieu de sépulture pour les religieuses, aux deux derniers siècles, dans l'église abbatiale de Montivilliers. Ce caveau, creusé sous la chapelle de la partie droite du transept, paraît remonter aux premières années du XVIIe siècle; il a 5 mètres 70 de long sur 3 mètres 36 de large et 2 mètres 70 de haut.

Caveau dans l'église abbatiale de Montivilliers.

Au fond est établi sur de larges planches un ossuaire provenant de 120 à 130 sujets, dont la plupart des crânes sont bien conservés. Une fouille pratiquée dans la partie Est de ce sépulcre a fait découvrir une tombe de religieuse ensevelie, suivant l'usage et les règles monastiques, dans une couche épaisse de chaux, la tête recouverte d'une énorme tuile faitière. L'enlèvement de cette tuile a mis à découvert le chef d'une religieuse qui, malgré les ravages de la mort, semblait dormir paisiblement et offrait

un caractère remarquable de placidité. Une ardoise brisée en deux morceaux portait cette inscription : LA MÈRE ANNE-MARIE-MADELEINE DE BERMONVILLE, AGÉE DE 79 ANS, DE PROFESSION, 59, DÉCÉDÉE LE 5 AVRIL 1759, 1re DU 1er RANG. Les noms des 12 autres religieuses ont été révélés par des ardoises trouvées dans le même caveau où étaient aussi deux grands vases à anses en forme de jarres, en terre rouge, remplis d'ossements et d'eau, probablement bénite.

Les Archives de l'abbaye font mention d'un autre caveau qui doit remonter à une haute antiquité et se trouver derrière le maître-autel du chœur. Il était destiné aux abbesses, et M. l'abbé Lecomte espère qu'il pourra le visiter plus tard.

Plaques de cuivre trouvées au Séminaire de Rouen, en 1860.

M. Barthélemy présente les estampages de deux plaques de cuivre trouvées, en 1860, dans les fondations d'un ancien bâtiment du séminaire de Rouen, démoli à la fin de cette année et que l'on reconstruit à neuf en ce moment.

La petite plaque a été trouvée sous le jambage gauche de la porte du centre; elle porte la date de 1726, qui est l'époque de la construction de ce côté gauche du bâtiment. — La grande plaque était située sous le jambage droit de la même porte; elle porte la date de 1732 époque de l'achèvement de ce bâtiment du côté droit.

Première plaque :

ILLsimo ABBATE MADIONENSI D. PETRO =
BRIDELLE, SAC=FAC. - PARIS=DOCT. THEOL
INSIGNIS ECCLE MÉTROP ⊢ ROTHO NORM ««-
PRIMATIALIS - CANONICO, VIC.-GEN. ET OFFICIALI
HUJUS-ÆDIS - CONSTde CURA DEMANDATA ««-
FUIT MAGISTRO - PRESBro ⊢ PAUPERUM «««
CLERIC. ROTH. SEMINARII, PRÆFECTO «««
PETRO BURÉ «««.
MDCCXXVI

Deuxième plaque :

DEO OPTIMO MAXIMO
JVVANTE
AVSPICE DEIPARA VIRGINE,
PATROCINANTIBVSQ;
SS ANGELIS CUSTODIBUS
PACIFICE ET FELICITER REGNANTE
LUDOVICO XV,
PRIMARIUS HUJUS ÆDIFICII LAPIS
A
DD LUDOVICO DE LA VERGNE DE TRESSAN
ARCH. ROTHOM. NORM. PRIMATE,
LUGDUNI COMITE,
HUJUS SEMINARII RESTAURATORE,
POSITUS BENEDICTUSQUE FUIT :
DIE JVLII V J7
ANNO 1732.

Médailles d'or trouvées dans un caillou.

M. Pottier présente deux médailles d'or dont il sera fait une mention détaillée dans le procès-verbal de la prochaine séance.

Eglise de Valliquerville.

Sur le regret exprimé par M. l'abbé Cochet qu'il n'a été tenu aucun compte du style ni de l'appareil dans les travaux de restauration du clocher de l'église de Valliquerville, M. Desmarest dit qu'il y a erreur en ce qui concerne l'inobservation du style qui a été, au contraire, rigoureusement suivi dans toutes ses formes architectorales, notamment dans la reconstruction de la croisée de la façade méridionale, dont les dimensions et les profils ont été reproduits avec la plus grande fidélité, ainsi que les larmiers, les culs-de-lampe à la retombée des nervures de la voûte intérieure, etc.

Sur cette assertion, M. l'abbé Cochet a déclaré qu'il n'avait rien à dire sur l'inobservation du style en ce qui

concerne les formes d'architecture, et qu'il n'avait entendu parler que du style de l'appareil.

En ce qui touche à l'inobservation de l'ancien appareil dans les nouveaux travaux, M. Desmarest dit que cette inobservation consiste à avoir donné aux nouvelles assises une hauteur double des anciennes avec lesquelles elles se relient solidement de deux en deux au moyen de harpes convenablement disposées; il ajoute que cette disposition s'est trouvée commandée par la prudence et comme étant le seul moyen de réussir dans l'opération si délicate de la reconstruction en sous-œuvre, et dans la grande hauteur d'une muraille dont les maçonneries présentaient des désordres effrayants, et qui supportait une masse de construction d'un poids et d'une élévation considérables.

En présence des cavités et des vides énormes que cette muraille bombée sur ces deux parements présentait à l'intérieur de sa maçonnerie, sa reprise en sous-œuvre qui comprenait aussi la reconstruction totale de sa fondation, exigeait la plus grande circonspection en même temps que l'emploi de procédés capables d'assurer avant tout la réussite de l'opération et de prévenir une catastrophe, telle que l'écroulement total du clocher.

Le moyen proposé par l'entrepreneur fut de donner aux assises neuves une plus grande hauteur qu'aux anciennes ce qui permettait de remplir avec promptitude les vides formés par l'enlèvement successif des anciennes assises écrasées, condition qui était de la plus grande importance et permettait en même temps de donner une plus grande résistance aux parties restaurées.

En présence de ces avantages et de l'immense responsabilité qui pesait sur l'entrepreneur, on ne pouvait raisonnablement songer à sacrifier la conservation du monument à une question d'aussi faible importance relative que celle du respect de l'ancien appareil, d'autant

plus que dans les monuments de l'époque du clocher de Valliquerville, l'appareil généralement fort négligé ne présente qu'un bien faible intérêt.

Clocher de Sanvic.

M. Desmarest s'est joint à M. l'abbé Cochet pour regretter la démolition projetée du clocher de Sanvic, intéressant spécimen de nos plus anciennes constructions religieuses. Cette conservation n'est malheureusement plus possible par suite de la disposition qui a été donnée aux nouvelles constructions élévées dans ces dernières années pour la nouvelle Eglise.

L'état de caducité de l'ancien clocher de Sanvic aurait, du reste, rendu bien difficile sa reconstruction sur un autre point, attendu que les matériaux qui le composent sont gravement altérés.

M. Desmarest, chargé par M. le Préfet de visiter ce clocher, est heureux d'annoncer à la Commission que l'Administration locale lui a donné sur les lieux l'assurance qu'elle ferait déposer avec soin les fragments les plus intéressants pour en assurer la conservation au Musée du Havre.

Projets de travaux à communiquer à la Commission.

La Commission exprime le regret de ne pas être informée quand des projets de restauration ou de reconstruction existent pour des églises intéressantes au point de vue de l'art et de l'histoire.

Contre-table de Harfleur.

Il est rendu compte à la Commission du projet de la fabrique de Harfleur relatif à la translation de la contre-table en bois qui est dans la chœur. Ce rétable, de 1630, serait transporté dans une chapelle de 1635, où il ne masquerait rien, tandis que là où il est il masque une des trois grandes fenêtres terminales du chevet. Ces fenêtres, qui sont du XVIe siècle, comme l'édifice lui-même, seraient débouchées et vitrées en couleur dans le style du temps.

La Commission ne peut qu'approuver un projet qui a l'avantage de rendre au monument sa physionomie première et qui lui conserve un meuble de grande beauté.

M. l'abbé Cochet fait part à la Commission des différentes découvertes et observations qu'il a eu l'occasion de faire depuis la dernière séance.

Cimetière romain à Caudebec-en-Caux.

A Caudebec-en-Caux, il a vu chez M. le Dr Gueroult des vases funéraires romains provenant d'un cimetière antique, exploré par ce dernier en 1853, à la *côte de Saint-Clair*, sur le bord de la voie qui va de Lillebonne à Rouen.

Nom de potier romain.

M. Thévenin, en faisant des tranchées près de son pavillon en 1857, a trouvé des débris de vases antiques. Un fragment en terre rouge présente le nom du potier O. VADRANI.

Croix de pierre, dite des Templiers.

Tout près de là est conservée une croix de pierre du XIIe ou du XIIIe siècle. Une croix de Malte est sculptée sur un bloc circulaire. On l'appelle la *Croix des Templiers* dont on assure que la chapelle était voisine.

Pierres tombales de Jumiéges à Caudebec.

A ce même Caudebec, M. Cochet a vu chez M. Hébert, blanchisseur, *route d'Yvetot*, nos 25 et 27, plusieurs belles pierres tombales du XIIIe et du XIVe siècle, sciées par morceaux et formant les marches d'un escalier. On dit qu'elles viennent de l'abbaye de Jumiéges. M. Cochet y a reconnu des tombes d'abbé avec des inscriptions en vers léonins.

Vitraux de Villequier.

M. Cochet a visité l'église de Villequier, où il a vu toutes les verrières qui garnissent les fenêtres de la nef parfaitement restaurées par M. Lusson, de Paris. Le zèle de M. le curé a été activement secondé dans cette bonne

œuvre par le concours empressé de M. Roulleau, maire et conseiller général.

La charmante église de Sainte-Gertrude est toujours en bon état.

Eglise de Vatteville.

De bonnes restaurations ont été faites depuis cinq ans au clocher de Vatteville. Il est maintenant bien réparé et hors de tout danger. Les nombreuses verrières de cette église demanderaient aussi des réparations, mais la commune ne paraît pas comprendre l'importance du trésor qu'elle possède.

Tombeau romain à Vatteville.

En 1855, il a été trouvé à Vatteville un cercueil de pierre dans le champ de la Broche, dépendant de la ferme Féron, occupée par M. Hulin, maire du lieu. La pierre est en brèche du pays. Le sarcophage est d'un seul morceau et sert aujourd'hui de baille à la ferme. Long de 2 mètres 15, haut de 75 centimètres et large de 80 centimètres, il possède un trou au fond. Il ne se rétrécit point par les pieds et il a toute la forme lourde des cercueils romains du Bas-Empire. Il ne contenait que quelques ossements qui avaient déjà été dérangés.

La Grotte Milon.

En allant de Caudebec à Saint-Wandrille, M. Cochet a visité la *grotte Milon*, qui porte encore le nom du célèbre solitaire qui y mourut au VIIIe siècle. Elle sert de cave à un jardinier de Caudebec, nommé Napoléon Saunier. Cette grotte a environ 15 mètres de profondeur.

A côté d'elle il s'en trouve une plus petite, en partie comblée par les décombres. On dit que dans le jardin qui surmonte les grottes, on a trouvé, il y a quelques années, des squelettes et des ossements humains.

Près de là était, au VIIIe et au IXe siècle, le monastère de *Logium*, détruit par les Normands.

A Caudebecquet, l'on voit encore les vieux murs du port de Saint-Wulfran.

Ruines de Saint-Wandrille.

Les ruines de Saint-Wandrille n'ont pas encore trouvé d'acquéreur. Pendant ce temps le cloître souffre beaucoup. Il est étayé et menace ruine à l'un de ses angles.

Église de Goville détruite.

En allant de Saint-Wandrille à Jumiéges, M. Cochet a voulu voir la place de l'ancienne église de Saint-Amand-de Goville, cette solitude célèbre où saint Wandrille, saint Philbert et saint Ouen se réunissaient fréquemment pour parler des choses de Dieu. Il était temps, car l'église, démolie depuis soixante ans, est tombée à la Seine et y tombe tous les jours. Il ne reste plus qu'un pan de mur et une portion de cimetière. Dans quelques années, il ne restera plus rien.

Eglise et château du Trait.

L'église du Trait voit élever, à son portail, un clocher en style roman qui sera bien.

M. Cochet a visité les ruines du vieux château du Trait qui défendait autrefois le passage de la Seine. Ce château, qui est peu connu, était très fort et très important.

Eglise d'Yainville.

La petite église d'Yainville est toujours dans le bon état où l'Administration départementale l'a mise en 1844, sous le patronage et la direction de la Commission des Antiquités.

Cercueils avec entailles à Jumiéges.

Au milieu des ruines de l'abbaye de Jumiéges, si bien conservées par M. Lepel-Cointet, M. l'abbé Cochet a remarqué au pourtour de l'ancien chœur deux cercueils de pierre, avec entaille pour la tête. Ces sarcophages sont du XIe siècle et l'un d'eux appartient au célèbre Robert Champart qui, ayant été évêque de Londres et archevêque de Cantorbéry, revint mourir moine de Jumiéges, en 1052.

Musée gémétique.

Dans le Musée gémétique formé par les soins de M. Casimir Caumont, conservé et enrichi par M. Lepel-

Cointet, M. Cochet a remarqué une coquille pélerine percée de deux trous vers le talon. Cette coquille provient d'une des sépultures chrétiennes de Jumiéges. Des coquilles pareilles ont été trouvées en grand nombre sur des sépultures de l'abbaye de Fécamp.

Coquilles sépulcrales à Jumiéges et à Fécamp.

M. Cochet a observé avec plaisir plusieurs grands et beaux vases de terre provenant des sépultures monastiques des XIVe et XVe siècles. Ce sont de magnifiques échantillons de vases de ces époques. Quelques-uns seulement sont forés, tous sont noircis à l'intérieur.

Vases funéraires chrétiens à Jumiéges.

Dans la collection de M. Cointet, M. Cochet a reconnu des vases, des boucles, des plaques de ceinturon, des couteaux, des colliers et autres objets mérovingiens provenant des sépultures franques du Mont-Cauvaire et donnés à M. Caumont par M. Féret, de Neuville.

Jusqu'ici on ignorait ce que ces objets étaient devenus, et M. Cointet ignorait lui-même la provenance de ce qu'il possédait en ce genre.

Antiquités franques du Mont-Cauvaire.

Dans une ferme de Jumiéges, voisine de l'ancienne abbaye, M. Cochet a visité une belle pierre tombale longue de 2 mètres 27 et large de 1 mètre 26, provenant de l'ancienne église des Vieux. Sur cette pierre sépulcrale du XVe siècle sont gravés en creux un homme et une femme en costume du temps. On lit autour : « CY GISENT NOBLES PSONES (personnes) GUILLAUME DE LIMES? EN SON VIVANT ESCUIER (escuyer) Sr DUDIT LIEU DE SPINES? (Espinay?) DU BOIS-GUEROULT, DE TRUBLEVILLE, ET DES WYS (Vieux) QUI TSPASSA (trespassa) LE QUINT (cinquième) JOUR DE JUING L'AN MIL IIIIc IIIIxx XVIII (1498) ET AALLIX DE COURCY, DEMOISELLE SA FEME, DAME DE MESZIÈRES? QUI TSPASSA (trespassa) LE ..... JOUR DE ..... L'AN MIL ..... (restés en blanc) PRIEZ DIEU POUR EUX. »

Pierre tombale du XVe siècle de l'ancienne église des Vieux.

Pierre tombale d'un abbé de Jumiéges du XIIIe siècle, au château du Taillis.

M. l'abbé Cochet a visité encore le château du Taillis, ancienne propriété de MM. Dufay-Dutaillis, baillis de Rouen au XVIIe et au XVIIIe siècle.

Dans les jardins de ce castel, œuvre de la Renaissance, il a vu une très belle pierre tombale du XIIIe siècle Longue de 1 mètre 75, cette dalle, qui ne paraît pas entière, présente en relief une belle croix ramagée, des plus intéressantes que l'on puisse voir. Elle provient de l'ancienne léproserie de Jumiéges, et on croit qu'elle recouvrait, dans la chapelle Saint-Paul, la sépulture de Guillaume Defors, abbé de Jumiéges, de 1247 à 1248.

Toutes les instances de M. Cochet n'ont pu déterminer M. Caron-Quévremont, propriétaire de cette belle pierre, à l'offrir soit au Musée de Rouen, soit à l'église de Duclair.

Antiquités franques à Etalondes.

M. l'abbé Cochet termine son rapport verbal en entretenant la Commission des fouilles qu'il a faites récemment à Etalondes, près Eu, pour rechercher des antiquités franques autour du cercueil qui a été trouvé sur cette commune en mars dernier. Il n'a recueilli que quelques vases mérovingiens.

Vitraux et balustrades de l'église du Tréport.

Enfin il expose que depuis 1856 M. le curé du Tréport a travaillé à la régénération de son église en rétablissant les balustrades de pierre qui formaient le tour du clocher; en restaurant les fenêtres privées de leurs meneaux de pierre et en remplissant de verres de couleur neuf fenêtres qui n'en avaient plus. Les différentes verrières, toutes dans le style du XVIe siècle, représentent : 1° l'Adoration des Mages; 2° saint Jacques-le-Majeur et saint Jacques-le-Mineur, apôtres et patrons de l'église; 3° saint Nicolas et ses miracles; 5° saint Julien-l'Hospitalier, en souvenir d'un ancien hospice; 6° le Rosaire; 7° et 8° la Vie de

la Sainte-Vierge ; 9° l'Immaculée Conception. La dépense des balustrades, des fenêtres et des verrières s'est élevée à plus de 25,000 fr.. quêtés par M. le curé du Tréport.

On ne saurait trop louer de pareilles entreprises. Du reste, les raconter est déjà un éloge.

Hachettes de pierre dites diluviennes du bassin de la Somme.

La séance se termine par la lecture d'un rapport adressé par M. l'abbé Cochet à M. le Sénateur-Préfet sur la mission qu'il avait reçue d'explorer le bassin de la Somme, au point de vue archéologique, et d'y rechercher dans les sablières de cette vallée des hachettes de pierre qui ont reçu le nom de *diluviennes*, à cause du milieu où elles se trouvent. Le rapporteur fait d'abord l'historique de la découverte ; il décrit les lieux où les hachettes se trouvent et signale en passant le cimetière gallo-romain d'Amiens, au-dessous duquel gisent les hachettes, et il termine en constatant leur présence dans un terrain vierge formé par les eaux et à six mètres du sol actuel.

La séance est levée à quatre heures.

Présents : MM. De Glanville, faisant fonction de président ; De la Quérière, Pottier, l'abbé Cochet, Barthélemy, Desmarest, de Beaurepaire, de la Londe, d'Estaintot (Robert), et Ballin, secrétaire.

BALLIN.

—

Séance du 4 avril 1861.

La séance ouvre à deux heures, sous la présidence de M. Rondeaux, vice-président.

Sont présents : MM. Rondeaux, l'abbé Cochet ; de Merval, De la Quérière, de Glanville, de Beaurepaire, de la Londe, Ballin, d'Estaintot.

M. Ballin, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, du 20 décembre 1860.

Eglise de Valliquerville.

A cette occasion, M. Cochet, revenant sur ce qui a été dit de l'église de Valliquerville, insiste sur la réparation faite au côté nord, réparation dont le travail n'a pas été repris en sous-œuvre, mais qui se compose de placards d'une largeur double de celle des assises. Il ajoute qu'il en est résulté un ensemble assez disgracieux et une véritable mutilation. Il croit que la responsabilité n'en doit retomber que sur l'entrepreneur qui aura procédé de la sorte à l'insu de M. Demarest.

Après quelques observations de MM. De la Quérière et Rondeaux, la Commission déclare s'associer aux regrets de M. l'abbé Cochet.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

M. Robert d'Estaintot nommé Secrétaire adjoint.

Sur la demande de M. Ballin, la Commission confie les fonctions de secrétaire-adjoint à M. Robert d'Estaintot, Membre de la Commission, auquel est remise la rédaction du présent procès-verbal.

M. J. Thieury, nommé membre de la Commission.

La correspondance comprend :

1° Un arrêté de M. le Sénateur-Préfet en date du 3 avril 1861, qui nomme M. J. Thieury, archéologue, Membre de la Commission des Antiquités;

2° Une lettre de M. André Pottier, portant la date du 27 janvier 1861, accusant réception d'une caisse provenant de M. l'abbé Cochet. Cette caisse contenait plusieurs objets en terre cuite et spécialement des silex taillés provenant des gisements de la Somme et envoyés par M. Boucher de Perthes, d'Abbeville, pour notre Musée départemental d'Antiquités. Déjà ils sont exposés aux regards du public.

Objets envoyés par M. Boucher de Perthes.

M. Pottier rappelle dans sa lettre que M. Langlois du Plichon, propriétaire à Hénouville, a bien voulu, sur sa sollicitation, faire don au Musée de deux médailles gauloises en or, d'un type rare, trouvées sur sa propriété. Huit autres monnaies pareilles ont été recueillies en extrayant du caillou et avec un concours de circonstances de nature à faire croire qu'elles étaient enfermées dans un caillou creux brisé par la pioche. Il ajoute qu'un fait du même genre s'est reproduit auprès des Andelys, et qu'en ferrant un chemin l'outil de l'ouvrier a brisé un caillou qui contenait quinze belles médailles en or du Bas-Empire.

Médailles en or données par M. Langlois du Plichon.

M. Pottier fait encore part à la Commission que l'Administration municipale ayant généreusement mis à la disposition du Musée d'Antiquités tous les objets susceptibles d'être réclamés par elle dans les démolitions qui s'opèrent en ce moment, il a réclamé et fait transporter au Musée un grand et magnifique bas-relief peint et doré, en bois et terre cuite, datant du commencement du XVIIIe siècle. Ce morceau remarquable qui atteint près de 6 mètres de superficie provient d'une maison de la *rue des Maillots*, 16 B : il avait été gravé par E.-H. Langlois. Deux autres bas-reliefs, qui complètent le précédent, viendront le rejoindre après la démolition de la maison.

Bas-reliefs provenant de la *rue des Maillots* transportés au Musée.

L'Administration a fait notifier aux entrepreneurs une liste d'objets à conserver, rédigée par M. Pottier, et tout fait espérer que ces spécimens précieux viendront enrichir notre Musée ;

3° Une lettre de M. l'abbé Cochet, datée du 10 janvier 1861, fournit des détails sur la restauration de deux inscriptions de 1616 et 1631, qui contiennent de curieux renseignements liturgiques. Elles sont placées dans la chapelle de la Vierge de l'église de Neuville-le-Pollet.

Inscriptions de 1616 et 1631, placées dans l'église de Neuville-le-Pollet.

Une autre est placée dans la nef près de la chaire. On y lit ce qui suit :

ETERNEL.DIEU.JE.TE.PRYE.QUE TA.GRACE.
FLUE.DES.CIEUX DESUS CE.SAINCT.LIEU.CY.
A TELLE FIN.QUE SELON.TA MERCY.
SOIT.ACHEVÉ.POUR.ADORER.TA.FACE.

PEUPLE.CHRESTIEN.NE PERDONS.LE.COURAGE.
DE.POURSUIVIR.CESTE.ŒUVRE.COMMENCÉE.
CONSIDÉRANT QUE.DIEU L'A.ADVANCÉE.
COME.L'HONEUR DE.SON SAINCT.HÉRITAGE.

QUANT MICHEL.HARDOUIN.FUT.D'ICY.THÉSAURIER
PORTAIL.ARCHE.ET PILIERS A.FAIT ÉDIFIER.
L'AN 1588.

Chapelle du collége d'Eu.

4° Une lettre de M. le Sous-Préfet de Dieppe, datée du 12 mars 1865, transmettant une délibération du Conseil municipal d'Eu en date du 10 novembre, qui demande le classement au nombre des monuments historiques du département de la chapelle du collége d'Eu. C'est là que sont renfermés les tombeaux du duc et de la duchesse de Guise ;

Lettre de M. l'abbé Decorde.

5° Une lettre de M. l'abbé Decorde, datée du 31 mars 1861, contenant une rectification sur le nom de l'artiste auquel devait être attribué le groupe de l'*Assomption* de la Sainte-Vierge de l'église de Brémontier-Merval (séance du 18 juillet 1860). Il avait cru lire le nom de *Le Dieu*. De nouveaux renseignements le portent à croire qu'au lieu de cette désignation, il faut lire seulement A LA GLOIRE DE DIEV. 1730, et que le nom de l'artiste demeure inconnu.

Il signale la découverte faite par M. le curé de Brémontier-Merval, en enlevant un épais plafond à l'entrée

du clocher, de quatre couches de peintures décoratives, la première n'offrant que de simples carrés, la seconde des carrés remplis par une fleur de lys, la troisième des scènes de la Vie de la sainte Vierge et une Adoration des Mages; la quatrième ne présente que de simples carrés;

6° Une lettre de M. l'abbé Cochet avec un numéro de la *Vigie de Dieppe* (5 mars 1861) contenant un article sur les vitraux du Tréport; Vitraux du Tréport.

7° Un numéro du *Journal de Rouen* du 22 janvier 1861 une *Notice* sur l'église Saint-André de Rouen, par M. A. Durand; et du même auteur l'hommage de plusieurs exemplaires d'une Notice historique sur la conservation de l'ancienne église Saint-Laurent (in 8° de 16 pages), présentés par M. de Pébeyre. Eglise de Saint-André de Rouen. Eglise de Saint-Laurent.

8° Une brochure de 17 pages adressée à M. le Préfet par M. l'abbé Cochet, et intitulée: *Archéogéologie. — Hachettes diluviennes du Bassin de la Somme;* Hachettes diluviennes.

9° *Le passé, le présent et l'avenir de la Photographie*, brochure envoyée par M. Alophe. Photographie.

M. Cochet donne ensuite des détails sur des fouilles qu'il a faites devant l'église abandonnée du Petit-Appeville (commune de Hautot-sur-Mer) qui fut au XIe siècle le siége d'une paroisse dont le nom figure dans la charte de fondation de l'abbaye de la Sainte-Trinité-du-Mont, par Gosselin-le-Vicomte, en 1030. A 2 mètres 30 du sol, il a découvert une assise de cercueils en moellon semblables à ceux d'Étran, de Bouteilles, de Rouxmesnil, de Rochester et de Cantorbéry. Ces cercueils n'ont pas de fond; les moellons posés à champ pour les côtés et horizontalement pour le couvercle, présentent pour la tête une entaille circulaire Fouilles faites devant l'église du Petit-Appeville.

caractéristique des sépultures chrétiennes des XIe et XIIe siècles. En outre de ces cercueils, il a retrouvé des fragments de vases semblables à ceux placés dans la tombe de Pierre Bérenguier de Leure, près le Havre. Notre honorable collègue les croit du XIIIe siècle, et la présence de ces vases lui fait assigner le XIIIe siècle comme date de ces autres sépultures.

Fouilles faites au Val-de-Bouteilles.

Cette communication se trouve complétée par un rapport adressé à M. le Préfet (mars 1861), dans lequel M. l'abbé Cochet rappelle des fouilles faites au *Val-de-Bouteilles* (commune de Rouxmesnil) qui ne lui ont permis que de constater la présence d'un point gallo-romain. En 1806, on y avait trouvé une urne en verre bleu gallo-romain remplie d'ossements brûlés. M Cochet a d'ailleurs pu noter dans la plaine de Rouxmesnil, au bord de la route n° 15, des indices d'habitations gallo-romaines.

Cercueil franc à Etalondes.

Ce rapport mentionne encore des recherches faites par lui au mois de novembre, à Etalondes, près Eu, pour retrouver des sépultures mérovingiennes, que semblait indiquer la découverte, faite au mois de mars, d'un cercueil du VIIe siècle, en pierre de Vergelé, de 1 mètre 90 de long sur 45 centimètres de large. Ces fouilles n'ont ramené que des débris caractéristiques de l'époque mérovingienne, qui semblent indiquer une de ces sépultures de famille où chacun des membres venait reposer à tour de rôle.

Découverte de sept squelettes à Muchedent, près Longueville.

A cette occasion, M. Cochet rappelle la découverte faite en janvier 1860, à Muchedent, près Longueville, dans un terrain en côte, de sept squelettes placés là sans qu'aucun objet permît d'en fixer l'époque. Il ajoute qu'à Saint-Pierre-du-Vauvray, des ouvriers ont également mis à nu des sépultures mérovingiennes reconnaissables à la présence de cercueils en plâtre, de vases en terre noire, de

plaques de ceinturon en fer damasquiné et de fibules de la même époque.

M. de Merval croit que la présence de ce cimetière a été révélée par une notice de M. Bonnin; il était situé à Saint-Pierre-du-Vauvray;

Quelques explications sont échangées à cet égard entre M. de Merval et M. l'abbé Cochet, qui pense que le cimetière signalé par M. Bonnin était un cimetière celtique.

Chute du clocher d'Elétot.

M. l'abbé Cochet appelle l'attention de la Commission sur l'accident arrivé à l'église d'Elétot dont le clocher a été renversé d'une manière si malheureuse que le respectable abbé Desliens en a été la victime. Il en fait remonter la cause à la rapidité de la construction faite en 1849, et qui a duré moins d'une année. Il pense qu'il y aurait urgence à flétrir d'un blâme ces travaux précipités.

M. de Pébeyre, à ce moment présent à la séance, fait observer qu'aucune intervention n'est possible, que ces travaux sont l'objet d'adjudications publiques, et que le blâme dont on parle ne saurait dans ce cas avoir de portée.

Il soumet ensuite à la délibération de la Commission la demande du Conseil municipal d'Eu, tendant au classement de la chapelle du collége comme monument historique.

Tombeaux de Henri de Guise et de Catherine de Clèves.

M. l'abbé Cochet fait connaître que cette chapelle possède deux remarquables tombeaux de la fin du XVIe siècle, celui de Henry de Guise, dit le Balafré, et celui de Catherine de Clèves, son épouse. Le reste de la chapelle n'offre aucun intérêt historique et il croirait inutile, pour assurer la conservation de ces tombeaux, de se charger de l'entretien de la chapelle entière. Il croit que tous les droits seraient sauvegardés si l'on adoptait seulement le classement des deux tombeaux.

Cette proposition est adoptée sans opposition.

Eglise de Blainville-Crevon.

M. l'abbé Cochet croit qu'il y aurait lieu d'adopter la même mesure à l'égard de l'église de Blainville-Crevon, construite par Jean d'Estouteville et bénite par le cardinal Guillaume d'Estouteville. Il en signale tout l'intérêt archéologique. Il craindrait que des modifications malheureuses faites en dehors de l'autorité ne vinssent en gâter l'harmonie.

Sur l'observation de M. de Glanville, M. de Pébeyre propose d'en adopter le classement pour la conservation seulement.

Dais Renaissance de l'église Saint-Martin-sur-Renelle.

M. De la Quérière signale les dais Renaissance qui décorent le chœur de l'église Saint-Martin-sur-Renelle frappée de démolition. Il croit que la Commission devrait émettre des vœux pour leur conservation. Il se demande s'il ne serait pas possible d'en orner le chœur de Saint-Nicaise qui est de la même époque, ou tout au moins si l'on ne devrait pas en ordonner le dépôt au Musée.

M. de Glanville rappelle la lettre de M. Pottier qui sans doute aura porté son attention sur ce point. Dans tous les cas, on pourrait les lui signaler.

La Commission ratifie cette proposition.

M. R. d'Estaintot installé comme secrétaire adjoint. — Publication des procès-verbaux de la Commission.

M. de Pébeyre installe ensuite M. Robert d'Estaintot comme secrétaire adjoint.

M. Cochet rapporte qu'il a déjà eu l'occasion d'envoyer les procès-verbaux des séances de la Commission à la Société des Antiquaires, qui veut bien les publier dans son Bulletin. Il demande à être autorisé à en continuer la publication.

Cette demande est accueillie par la Commission qui l'en remercie.

La séance est levée à trois heures un quart.

Le Secrétaire adjoint,
Robert D'ESTAINTOT.

Séance du 1er août 1861.

La séance est ouverte à deux heures sous la présidence de M. le Sénateur-Préfet.

Le procès-verbal de la séance précédente, du 4 avril dernier, est lu et adopté.

Sont déposées sur le bureau les pièces suivantes :

1° Arrêté de M. le Sénateur-Préfet, en date du 3 avril dernier, qui nomme membre de la Commission M. J. Thieury, archéologue;

M. J. Thieury, nommé membre de la Commission.

2° Lettre de M. l'abbé Cochet en date du 6 mai dernier, concernant une deuxième fouille autour de l'église ruinée du Petit-Appeville. Les dernières recherches se sont portées au bout du sanctuaire et au côté méridional du chœur.

Fouilles dans l'Eglise ruinée du Petit-Appeville.

Il a d'abord trouvé les restes d'une ancienne église dont les vestiges les plus reculés doivent remonter au moins au XIe siècle. Il y avait dans le sol des tuiles à rebords et les murs étaient d'une épaisseur considérable. Parmi les débris de plusieurs époques se sont trouvés des carrelages émaillés du XIIIe et du XIVe siècle, et d'autres où domine la nuance verte du XVIIe. Dans la coupe des terrains se sont montrés des pichets ou vases à charbon du XIVe siècle vernissés de vert, et présentant des trous pratiqués après la cuisson.

Le résultat le plus important de cette fouille a été la constatation de cercueils en moellon des XIe et XIIe siècles, semblables à ceux du parvis du Petit-Appeville lui-même, d'Étran, de Bouteilles, et de Rouxmesnil. Il y en avait cinq ou six, tant au bout qu'au côté de l'église, mais, malheureusement, la plupart avaient été entamés pour les fondations du nouvel édifice reconstruit au XVIIIe siècle;

Paix trouvée sous le pavage de l'Eglise de Fresles.

3° Lettre en date du 22 juin, par laquelle M. l'abbé Decorde soumet à l'examen de la Commission un objet curieux découvert récemment à 30 centimètres de profondeur sous le pavage de l'église de Fresles, canton et arrondissement de Neufchâtel. Il pense que c'est un instrument liturgique nommé *Paix*, lequel est encore muni de son anse ou de sa poignée. Sa forme ovale, comme une navette, est très gracieuse. Le personnage que représente cette paix a la tête ornée d'un nimbe *crucifère*. M. l'abbé suppose qu'en aura voulu représenter l'Enfant-Jésus quand, à l'âge de douze ans, il était assis au milieu des Docteurs, dont il faisait l'admiration.

Cet objet, que la Commission fait remonter à l'époque romane, a été remis à M. l'abbé Decorde, qui en demande la restitution;

Inscriptions des cachots de la tour de François I er.

4° Lettre de M. Janvrain, chef d'institution au Havre, à laquelle était joint le relevé d'inscriptions découvertes par lui, les 5 et 6 juillet 1861, dans les souterrains ou cachots de la tour de François Ier, actuellement en démolition pour l'agrandissement du port.

Voici ces inscriptions :

L'AN 1724 LOUIS XV RÉGNANT ON RÉPARA CE LIEU.

LEBERTÎNO.

FQRCPR DE TORIGNY . . . CVV.

GUILLAUME BENOIS 1649.

JEHAN LA . . . . 1635. (on voit à la fin de cette inscription une fleur-de-lys qui a dû faire partie d'un blason).

DORYON.

—

DAVBYGNY A ÉTÉ PRISONNIER L'AN 5V6.

FRANC. . . . CORD. . RARO EST PRISONNIER 164. . . .

RIR
1648

BISSONNIER.

—

LACROY, CAPOPAL DE LA COMPAGNIE DE GRARBEL. RÉGIMENT DE BERRI, 1664.

DE SAINT-GERMAIN.

—

L. PARC.

—

MARTINVIL.

—

K. K. V. A.
164. . . .

—

HARKYS.

M. l'abbé Cochet rappelle à ce propos qu'il a publié la plupart desdites inscriptions dans la *Revue de Rouen* de 1841, deuxième semestre, page 19;

5° Lettre M. l'abbé Lecomte vicaire au Havre, en date du 12 juillet 1861, et dont voici le contenu :

« Le jeudi 20 juin, j'ai essayé une exploration archéo-

Dalles tumulaires gisant depuis 388 ans dans le li de la Lézarde.

logique à Harfleur, dans le lit de la Lézarde, dans la *no* du moulin au noir animal, autrefois le moulin à gru. La tradition voulait que cette *no* fût pavée de pierres tombales provenant de l'ancienne église de Saint-Martin-d'Harfleur, quand un *mandement* du 26 septembre 1473 tombé, entre les mains de M. l'abbé Marraine, toujours si empressé à recueillir les documents ayant trait à l'histoire de la ville, vint confirmer l'existence de ces dalles tumulaires, ensevelies sous les eaux de la rivière depuis 388 ans. Ce *mandement*, donné à Jehan de Lys, receveur de la ville par Jehan Lenfant, écuyer, seigneur de Noailly, lieutenant à Harfleur pour haut et puissant seigneur Monsieur le comte de Dampmartin, est ainsi conçu :

« Mandement du capitaine de Harefleu et des esleus au « Gouvernement de la ville au recepveur des deniers « communaux de la dicte de païer à Anthoine Verrier et « André Leclerc, pionniers et à Jehan Lequeu et Cardin « Prevost, manouvriers, et à leurs compaignons, pour « avoir mené plusieurs grandes pierres en manière de « tombes qui autrefois avoient servy ès gouttières de « l'église de la d. ville, achaptées des thrésoriers de la « dicte église, depuis icelle jusqu'au *no* du moullin à gru « de ladite ville, icelles pierres nécessaires à paver au « fond du *no* dud. moullin, H j S. Vj d. (Trois sols, six « deniers). »

« Un autre mandement de la même année 1473 porte que le pavement de la *no* dudit moulin à *gru* fut fait par Guillaume Longuesne, maçon, qui revoûta l'arche du dessus du moulin et qui reçut six livres pour ce travail.

« Désireux d'étudier ces monuments tumulaires des vieux siècles et d'y faire les recherches épigraphiques qui sont toujours d'un puissant secours pour l'histoire, M. le curé d'Harfleur sollicita et obtint la bienveillance de MM. Saglio, propriétaire, et Camille Clerc, qui exploite le moulin, la permission de détourner la rivière, ce qui put se faire

facilement au moyen des travaux hydrauliques faits l'année dernière par M. Saglio, et grâce aux soins obligeants de M. Clerc, qui voulut bien mettre ses ouvriers à la disposition des explorateurs. Le lit de la rivière asséché laissa à découvert de larges fragments de pierres tombales sciées et scellées en forme de maçonnerie. A la première inspection, il nous fut facile de reconnaître les emblèmes et les signes épigraphiques du XIIIe siècle.

« La tour du Moulin, faisant partie du système des anciennes fortifications d'Harfleur, est assise sur la moitié de la plus belle pierre, qui semble aussi la mieux conservée. Elle est décorée d'un tympan délicieux et d'une jolie arcature de la plus belle époque ogivale : deux anges balancent des encensoirs au-dessus de l'effigie fruste du personnage, comme dans les pierres tumulaires de Nicolas de Goderville, à Rouen, et de Bérenguier, à Leure. A l'angle Nord-Ouest, elle porte un listel très apparent sur lequel on lit très bien ces mots : « Ici gist Renaut de Margedieu..... » Le reste est caché par une herse adhérente aux deux côtés de la muraille ou brisé par les maçons du XVe siècle. Cette pierre a 81 centimètres de largeur ; on y reconnaît le burin d'un habile ouvrier. Sur le débris de sépulture correspondant à celui que nous venons de décrire, il reste de nombreuses lignes qui semblent figurer les plis d'un vêtement sacerdotal.

Au-dessous de ce fragment et dans le rétrécissement de la *no* du moulin, mesurant à cette place 1 mètre 77 de largeur, nous avons remarqué deux autres pierres sciées en partie, comme les premières, pour servir au pavage et qui portent des caractères épigraphiques de la période ogivale, et on lit fort bien sur un listel épargné par la scie et le marteau : « .... qui décéda en l'an de grâce MCC :.... » La pierre voisine, située à l'angle sud-ouest, offre aussi des listels à épigraphie, mais trop frustes pour pouvoir être déchiffrés.

« Voilà les monuments antiques dont il nous a été donné de constater l'identité, et qui gisent, depuis bientôt quatre siècles, au fond du lit de la Lézarde; débris et témoignage d'un affreux vandalisme qui nous a ravi tant de trésors ! Jadis, ces larges dalles décorées d'emblèmes et de figurines avaient recouvert, dans l'église d'Harfleur, les restes de preux Normands et de puissants seigneurs; elles portaient l'empreinte des pas des générations qui étaient passées en priant dans le saint temple, puis arrachées du sanctuaire dans les guerres qui dévastent les églises et profanent les sépultures; elles avaient été retirées des ruines pour servir aux gouttières, et disparaître enfin sous les eaux pour paver la *no* d'un moulin ! Nous avons été heureux de signaler leur existence et ce que nous avons pu retrouver de leur histoire, dans cette simple note, et de déposer aux archives municipales de la ville d'Harfleur un calque ou *fac-simile* de ces fragments de pierres tombales, très fidèlement exécuté par M. Albert De Larbre, qui a bien voulu nous accompagner et nous seconder dans cette exploration; »

Antiquités découvertes à Amfreville la Mi-Voie.

6° Lettre de M. André Durand, accompagnée d'une note contenant une communication archéologique sur les découvertes qui ont eu lieu dernièrement à la Mi-Voie, près Rouen, notamment d'une pierre qu'il croit druidique et qui a été envoyée au Musée des Antiquités de notre ville;

Projet d'inscription en l'honneur de Pierre Blain (ou Belain), sieur d'Esnambusc.

7° Un rapport de M. l'abbé Cochet, du 15 juillet dernier, sur la demande de M. le curé d'Allouville-Bellefosse, canton d'Yvetot, tendante à faire placer dans cette église une inscription commémorative en l'honneur de *Pierre Blain, sieur d'Esnambusc,* l'un des fondateurs de nos colonies françaises aux Antilles.

Ce rapport est appuyé sur deux mémoires de M. Pierre Margry, conservateur des Archives des colonies au Minis-

tère de la marine et des colonies, et sur deux autres pièces contresignées par M. Cintrat, directeur des Archives et de la chancellerie du Ministère des affaires étrangères, pièces qui constatent la prise de possession par M. d'Esnambusc (*sic*) de la Martinique le 15 septembre 1635 et de la Dominique le 17 novembre même année.

Pierre Blain, sieur d'Esnambusc, né sur cette paroisse, le 9 mars 1585, est le pionnier intrépide et heureux qui, après s'être établi en 1625 à l'île de Saint-Christophe, est devenu le véritable fondateur des Antilles françaises.

Voici l'inscription proposée par M. l'abbé Cochet :

« A la mémoire de Pierre Blain, sieur d'Esnambusc,
« fils de Nicolas Blain, sieur de Quenonville et d'Es-
« nambusc ; baptisé le 9 mars 1585, dans cette église
« de Saint-Quentin-d'Allouville ; décédé aux Antilles en
« décembre 1636. »

« En 1626, d'Esnambusc qui s'était établi, avec l'aide d'une compagnie de commerce, à l'île de Saint-Christophe, s'y maintint contre les attaques des Espagnols et les envahissements des Anglais. En 1635, la compagnie de Saint-Christophe ayant obtenu, sous le nom de la compagnie des îles d'Amérique, le privilége de s'étendre du dixième jusqu'au vingtième degré en deçà de la ligne équinoxiale, d'Esnambusc, devancé par un de ses lieutenants, dans son dessein d'occuper la Guadeloupe, prit possession de la Martinique le 15 septembre et de la Dominique le 17 novembre. D'Esnambusc fut le fondateur de la puissance française aux Antilles, où les Dyel de Vaudroques et du Parquet, fils de sa sœur Adrienne Blain, et leurs cousins les Dyel de Graville, également du pays de Caux, soutinrent son œuvre et en recueillirent les fruits. »

La Commission, après avoir examiné la proposition de M. l'abbé Cochet, se range entièrement à son avis, et, adoptant l'inscription, elle prie en conséquence M le Sénateur-Prefet de vouloir bien y donner son approba-

tion et d'accorder les fonds nécessaires pour la mettre à exécution.

Installation de la Société archéologique d'Elbeuf.

M. l'abbé Cochet expose que le 15 mai dernier, il a assisté à l'installation de la Société archéologique d'Elbeuf, dont l'existence avait été approuvée par M. le Préfet quelques mois auparavant. Cette Compagnie, dont le but sera l'étude des antiquités locales et la réunion des divers objets curieux qui pourront être retirés du sol, travaillera de concert avec la Commission des antiquités départementales.

Butte de Dénestanville.

Le même membre raconte qu'en ce moment on démolit la butte de Dénestanville, canton de Longueville. Cette motte, placée au bord de la Scie, renferme des constructions en tuf et en pierre dont il n'est pas aisé d'indiquer le plan ni l'usage, mais qui paraissent pouvoir être attribuées au xe siècle; il est invité à surveiller ces travaux.

Edifice romain du Bois-l'Abbé.

Il signale également un bel édifice romain que l'on voit dans le Bois-l'Abbé, sur le bord de la forêt d'Eu. Cette construction antique est un petit appareil chaîné de briques et d'un très bel effet. Les murs sont épais et les pavages sont formés avec un ciment rouge et compacte. Ce débris antique pourrait bien se rattacher au monument fouillé par M. Estancelin, entre 1820 et 1821. Le récit de cette exploration figure dans l'*Histoire des comtes d'Eu*, par le même auteur.

Cercueils de pierre trouvés à Gouville.

M. Cochet a également visité à Gouville, entre Cailly et Fontaine-le-Bourg, arrondissement de Rouen, des cercueils de pierre trouvés en mars dernier par M. A. de Germiny, receveur général de ce département. Ces cercueils sont en pierre de Vergelé, orientés nord et sud. Ils lui ont paru appartenir à la période mérovingienne. Cha-

cun d'eux contenait trois corps et un vase qui a tous les caractères de l'époque franque. Il a été recueilli dans l'un d'eux des perles d'ambre et de verre et une chaînette avec anneau de bronze. Un de ces vases a été donné au Musée.

Squelettes trouvés à Muchedent.

A Muchedent, canton de Longueville, à la côte dite du *Moulin*, des ouvriers occupés à prendre du remblai pour le chemin de grande communication n° 22, d'Auffay au Tréport, ont rencontré sept à huit squelettes malheureusement inhumés sans aucun objet qui pût en faire connaître la date.

Antiquités chrétiennes trouvées à Auffay.

Pendant le mois de juillet qui vient de finir, il a été trouvé à Auffay des antiquités chrétiennes autour de l'ancienne église prieurale. C'est en préparant l'assise d'une sacristie que ces découvertes ont été faites. Elles consistaient spécialement en carrelages émaillés du XIIIe siècle, en sépultures de la même époque, accompagnées de vases à charbon du même temps, de boucles et d'anneaux de bronze qui paraissent avoir été destinés à des religieux de cet ancien prieuré. Voici du reste le récit détaillé de ces découvertes.

« Depuis quinze jours, on travaille à Auffay à déblayer une partie de l'église, afin d'y asseoir une sacristie nouvelle; cette sacristie sera placée au côté nord de l'édifice, parallèlement à la chapelle de Saint-Nicolas, et auprès d'une ancienne porte connue de tout temps sous le nom de la *Calipotière* ou la *Caliportière*.

« C'était de ce côté que se trouvait autrefois le prieuré, dont les restes remplissent encore l'enceinte du presbytère actuel, qui a gardé le nom de *Prieuré*. L'enlèvement des terres a révélé, en effet, des murs vieux et épais, restes de l'ancien monastère. La muraille de l'église de ce côté est en grès, refaite grossièrement et hâtivement à la fin

du XVIe siècle, ainsi que l'indique le chiffre de 1601 gravé sur le chapiteau d'une colonne. Comme ce mur est sans ouverture, j'augure tout naturellement que de ce côté se trouvaient le cloître et les bâtiments conventuels. Une piscine du XIIIe ou du XIVe siècle, encastrée dans cette muraille de grès, me paraît avoir été rapportée dans le seul but de conservation et comme un simple ornement. On ne saurait supposer, à aucun titre, la présence, ici, d'une chapelle quelconque. J'imagine donc que le bâtiment qui nous apparaît en ce moment était le cloître.

« Tout d'abord dans le remblai supérieur, on a trouvé une quantité considérable d'ossements entassés pêle-mêle et que je crois provenir des charniers de la paroisse supprimés probablement depuis cent à cent cinquante ans.

« Au-dessous de ce remblai moderne, dont l'épaisseur varie de 1 à 2 mètres, régnait un pavage en terre cuite dont les carreaux étaient recouverts de vernis verdâtre, comme ceux que l'on rencontre fréquemment à la fin du XVIe ou au commencement du XVIIe siècle. Sur le pavage règne une couche de cendres mêlées de charbon, restes d'un incendie qui aura détruit le bâtiment placé en cet endroit. Ce bâtiment, qui devait être large de 4 à 5 mètres environ, avait reçu plusieurs sépultures chrétiennes dont les plus anciennes nous ont semblé remonter au XIIIe ou au XIVe siècle, tandis que les plus récentes pouvaient descendre jusqu'au XVIIe siècle.

« La première qui nous ait apparu était celle d'un sujet de trente-cinq à quarante ans, qui avait été déposé ici dans un simple linceul et sans aucun cercueil de bois, comme cela se pratiquait fréquemment au moyen-âge. L'orientation était celle de tous les chrétiens d'alors, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. A la ceinture du défunt j'ai recueilli deux anneaux de cuivre et une boucle aussi en cuivre, ayant également la forme circulaire. Les os du bassin étaient verdis par l'oxyde, et on remarquait sur

eux le résidu d'un ceinturon de cuivre ou d'étoffe. Etait-ce là le corps d'un laïque ou celui d'un moine? Je ne saurais le dire, car à cette époque les laïques et les clercs portaient des ceintures. Mais j'inclinerais fort pour un religieux.

« Un peu plus loin, vers le nord, se trouvait une autre sépulture plus large et plus profonde, mais qui moins heureuse que la première a servi plusieurs fois à cette destination.

« La première inhumation qui reposa dans cette tombe dut y être déposée au XIIIe ou au XIVe siècle. La personne que l'on y introduisit alors fut accompagnée de plusieurs vases à charbon, selon la coutume de cette époque. Ces vases, dont nous avons retrouvé les restes, étaient en terre blanche, fine, sonore, bien cuite et recouverte d'un vernis plombique tantôt vert, tantôt jaune. Quelques-uns avaient des anses. Leur forme m'a paru celle qui a été reconnue à Bouteilles, au Petit-Appeville et à Saint-Thomas-le-Martyr de Neufchâtel. Ces fragments étaient noircis au-dedans et avaient été forés, indice certain de leur destination funéraire Plus de cent morceaux ont été recueillis par nous, ce qui prouverait qu'un certain nombre ont été jetés dans cette fosse. Outre les vases semés dans tout le remblai, j'ai aussi recueilli des carreaux émaillés du XIIIe ou du XIVe siècle. La plupart reproduisaient des échiquiers triangulaires, des fleurs de lys, des feuilles et des fleurs.

« Au fond de la fosse gisait en place et encore intact le corps d'un sujet de quarante à cinquante ans, qui avait été déposé là, dans un cercueil de bois dont les clous, longs de 5 centimètres, se rencontraient de chaque côté. Cette sépulture, qui pouvait dater de la fin du XVIe siècle ou du commencement du XVIIe, n'avait jamais rien possédé, et c'est elle qui avait troublé dans leur place naturelle les vases anciens qui accompagnaient le premier propriétaire de la fosse.

« Tous ces chrétiens, du reste, ont été déposés la tête à l'occident et les pieds à l'orient, les bras pieusement croisés sur la poitrine.

« Telles sont les antiquités chrétiennes qui ont apparu ces jours derniers autour du vieux prieuré d'Auffay, ce fils de l'abbaye de Saint-Evrould, célébré, dès le XIIe siècle, par Orderic Vital, l'historien des Anglo-Normands. »

Pierres tombales trouvées à Anglesqueville-la-Bras-Long.

Dans le courant de l'année 1860, M. le curé d'Anglesqueville-la-Bras-Long a trouvé sous le pavage de son église trois pierres tumulaires avec inscription en bon état de conservation. Il a eu soin de faire encastrer dans les murs ces monuments du XVe et du XVIIe siècle. Voici le texte des inscriptions tel qu'il m'a été transmis :

1° « Ci-devant gît et repose Gosse, vivant écuyer, lequel trépassa l'an de grâce 1411, le onzième jour de février. — Ci-devant gît et repose, Johé, femme de Gosse, laquelle trépassa l'an de grâce 1400, priez Dieu pour eux. »

L'homme et la femme figurés à genoux, semblent présentés au jugement de Dieu, l'un par saint Nicolas, l'autre par sainte Catherine. Au milieu de la pierre est une élégante croix devant laquelle ils sont en adoration.

2° Sur la seconde pierre est un écusson accompagné des monogrammes de Jésus et de Marie. On lit au bas : « Nicolas Toustain, vivant écuïer, seigneur de Gesleville décédé le 9 août 1645, en l'espérance de la miséricorde de Dieu, attend cy-devant la résurrection. Il a fondé un obit de trois hautes messes qui se doivent célébrer céans à perpétuité avec un libéra qui se diront par chacun an ledit jour, 9e jour d'août, jour de son décès, pour lesquelles sera payé à chacun praître vingt sols et au clerc quinze sols et vingt-cinq sols aux pauvres qui s'y trouveront suivant le contrat de ce fait avec les seigneur, curé, trésorier et paroissiens de cette paroisse du 10me mai 1646.

« Priez Dieu pour son âme. »

3° Sur la troisième pierre se trouvent trois écussons sans monogrammes et les inscriptions suivantes :

« Ci-gisent les corps de feu Charles Toustain vivant escuïer, sieur de Montdurand, gendarme de l'une des compagnies d'ordonnance du roy, fils puisné de Pierre Toustain aussi vivant escuïer sieur de Beaumont et de Hacnouville lequel trespassa le 7me jour de septembre 1609. »

« Et damoiselle Catherine de Thiboutot sa mère lors de son décès, vefve du dict feu sieur de Hacnouville laquelle décéda le vingt-sixième jour de juin 1611.

« Priez Dieu pour leur âme.

« Guillaume et Raulin Toustin père et fils, escuiers, seigneur de Beaumont ont fondé en cette église un *libera* à chacun jour de dimanche après vêpres et depuis augmenté par nobles hommes Jehan et Pierre Toustain, seigneur de Beaumont, par contrat du 8 de septembre 1561 et du 8e jour d'avril 1601. »

Caveau sépulcral du chœur de l'église de Ste-Colombe.

Pendant les premiers jours de juillet 1860, des travaux de pavage ont fait trouver dans le chœur de Sainte-Colombe (canton de Saint-Valery) un caveau sépulcral qui contenait quatre tombeaux d'adultes, dont un était en bois et les trois autres en plomb. Ces cercueils, qui affectent la forme du corps humain, paraissent appartenir au XVIe ou au XVIIe siècle. Il est probable qu'ils contenaient des membres de la famille de Cuverville, depuis longtemps seigneurs-patrons de Sainte-Colombe.

Pierre Cochon, chroniqueur normand.

M. l'abbé Cochet rappelle l'excellente notice publiée par notre savant confrère, M. Ch. de Beaurepaire, sur Pierre Cochon, auteur d'une *Chronique normande* du XVe siècle, et né à Fontaine-le-Dun. De plus il exprime le désir qu'une inscription sur marbre consacre le souvenir de ce chroniqueur, et soit placée dans l'église où il a été baptisé et

dont il devint plus tard le pasteur. Il annonce qu'il a obtenu, à cet effet, l'approbation de M. le Préfet, de Mgr l'archevêque et des autorités locales.

Il ajoute que ce vœu sera bientôt exaucé, grâce à la libéralité de notre nouveau collègue, M. Thieury, originaire de la vallée du Dun, lequel a bien voulu faire les frais de l'inscription.

Réparation de diverses églises importantes.

Enfin M. l'abbé Cochet termine son rapport verbal en faisant l'éloge des belles et intelligentes réparations qui se font en ce moment dans plusieurs églises monumentales de ce département, notamment à la Cathédrale et à Saint-Maclou de Rouen, à Saint-Remi de Dieppe, à Arques, à Envermeu, à Longueville, etc.

MM. Barthélemy et Desmarest, architectes, présents à la séance, reçoivent à cette occasion de la bouche de M. le Préfet des éloges sur le bon goût et le talent dont ils font preuve dans leurs travaux.

Eglise St-Martin de Rouen.

M. De la Quérière manifeste le regret qu'on n'ait pas conservé quelques parties intéressantes de l'église Saint-Martin-sur-Renelle à Rouen, laquelle vient de tomber sous le marteau des démolisseurs.

M. le Préfet, en s'associant à ce regret, fait néanmoins observer qu'il est impossible de sauver tous les objets d'art dont la destruction est commandée par des nécessités impérieuses ; mais il ajoute qu'on a pris tous les moyens possibles pour en conserver une partie et que M. Pottier s'empresse de recueillir les fragments les plus remarquables.

Jubé de Moulineaux.

La Commission s'occupe de nouveau du jubé de Moulineaux, pour exprimer le vœu qu'il ne soit pas déplacé, ce qu'elle considérerait comme une profanation artistique. M. le Préfet invite M. Desmarest à lui adresser des renseignements sur ce sujet.

La Commission accueille la proposition que lui fait M. le Préfet de recevoir au nombre de ses membres M. Gustave-Victor Grandin, d'Elbeuf.

M. Grandin, d'Elbeuf, nommé membre de la Commission.

La séance est levée à quatre heures.

Présents : MM. le Sénateur-Préfet, président; Rondeaux, vice-président; De la Quérière, l'abbé Cochet, Barthélemy, Desmarest, de Beaurepaire, Dutuit, De la Londe, André Durand, de Merval; Ballin, secrétaire, et Robert d'Estaintot, secrétaire adjoint. BALLIN.

Séance du 2 novembre 1861.

Présents : MM. Namuroy, secrétaire-général, président; De la Quérière, Pottier, l'abbé Cochet, Barthélemy, Desmarest, de Beaurepaire, De la Londe, André Durand, de Merval, C. Grandin, et Ballin, secrétaire.

Le procès-verbal de la séance précédente du 1er août dernier est lu et adopté.

Sont déposées sur le bureau les pièces suivantes :

1° Arrêté de M. le Sénateur-Préfet, en date du 5 août dernier, qui nomme membre de la Commission M. Gustave-Victor Grandin, d'Elbeuf;

M. Grandin nommé membre.

2° Un extrait de la *Vigie de Dieppe*, du 30 août 1861, intitulé : *Nouvelles antiquités chrétiennes trouvées à Auffay*. Il constate entre autres choses la découverte d'une magnifique pierre tombale d'une beauté et d'une richesse de dessin peu communes. Deux personnages y sont gravés : c'est le nommé Bénart des Boulours, mort le 1er février 1346, et Lorence, sa femme;

Nouvelles antiquités chrétiennes trouvées à Auffay.

3° Le *Journal de Rouen* du 1er octobre 1861, contenant une description de l'église du Bourg-Dun, par M. André Durand;

Description de l'église du Bourg-Dun.

Cimetière de St-Nicolas du Havre.

4° *Procès-verbal de la découverte d'antiquités faites en octobre* 1861 *dans le cimetière de Saint-Nicolas du Havre.* Cette pièce, signée de M. Lecomte, a pour sujet une relique du XVIe siècle, l'ancienne croix du vieux cimetière de Leure, renversée de son piédestal au fameux siége de 1562, et ensevelie à plus d'un mètre sous le sol depuis trois siècles.

Le même rapport contient des détails concernant les Ursulines du Havre et des pierres sculptées trouvées dans les démolitions de la tour de François Ier;

Fouilles de Manneville-la-Goupil.

5° Une lettre de M. l'abbé Cochet, datée d'Étretat le 6 septembre et rendant compte de fouilles effectuées à Manneville-la-Goupil. Elles ont été peu productives;

Fontaine de la Crosse.

6° M. De la Quérière lit une note critique sur la restauration de la fontaine de la Crosse;

Inscriptions de la tour de François Ier.

7° M. Janvrain complète les inscriptions qu'il a données le 5 juillet par plusieurs décalques des inscriptions de la tour du Havre (V. le procès-verbal précédent);

Eglise de Varengeville-sur-Mer.

8° Le *Journal de Rouen* du 29 octobre 1861, où se trouve une lettre de M. André Durand, concernant l'église de Varengeville-sur-Mer;

Eglise de Manéglise.

9° Lettre signée du curé et du maire de Manéglise qui appellent l'attention de la Commission sur l'église de cette commune; elle est, disent-ils, du style roman bizantin le plus pur et paraît remonter au XIe siècle. Ils demandent en conséquence que cet édifice, qui est en mauvais état, soit classé au nombre des monuments historiques. M. l'abbé Cochet exprime l'avis adopté par la Commission que cette église mérite en effet d'être recommandée à la sollicitude de M. le Préfet, afin d'en assurer la conservation.

M. l'abbé Cochet fait ensuite à la Commission les communications ci-après :

Incinérations gauloises à St-Wandrille.

« Au mois de juillet dernier, des ouvriers étant occupés à chercher du caillou pour les routes à la *Côte des Caillettes*, commune de Saint-Wandrille (canton de Caudebec), trouvèrent au bord de la forêt du *Trait* une foule de vases contenant des os brûlés et accompagnés de javelots en fer et d'épées ployées, également en fer. Ils brisèrent les vases et vendirent le fer, après l'avoir déformé. A l'aide de morceaux recueillis par M. le docteur Gueroult, médecin à Caudebec, j'ai reconnu que les vases étaient des vases gaulois et qu'il y avait eu là un cimetière à incinération de la tribu des Vélocasses, et pouvant remonter à l'époque de Jules César ou de Jésus-Christ.

Incinérations romaines à Graville-Ste-Honorine.

« Pendant les mois d'avril, mai, juin, juillet et août derniers, M. Dubus, propriétaire d'une sablière à Graville-Sainte-Honorine, près le Havre, au haut de la rue *Montmirail* et au bord du bois de la *Hulatte*, a trouvé à diverses reprises des sépultures romaines à incinération. Elles se composaient d'urnes en terre grise ou noire en forme de *pot-au-feu*, contenant des os brûlés. Dans les urnes ou à côté étaient des vases aux offrandes en terre et en verre. De toute cette découverte il n'a guère été conservé que cinq ou six vases, entiers ou par fragments, qui sont entrés au Musée du Havre. M'étant rendu sur les lieux, j'ai constaté la présence de dix ou douze vases encore gisants sur le sol, vases parmi lesquels j'ai reconnu un *dolium* en terre rouge.

Sépultures romaines de Manneville-la-Goupil.

« Au mois de septembre dernier, j'ai voulu interroger une dernière fois le cimetière romain de Manneville-la-Goupil (canton de Goderville) qui, en 1858, nous avait montré un si grand nombre de vases et en terre et en verre. Le

cimetière était placé dans un lieu appelé *Chambrey*, près de la route impériale n° 25, allant du Havre à Lille. C'est là que j'ai pratiqué une fouille qui ne m'a rapporté que des fragments d'armes et une urne bien conservée assise à 30 centimètres du sol et encore fermée avec son couvercle Cette urne en terre grise imitant la forme ollaire de notre pot-au feu, contenait les os brûlés d'un adulte, une petite coupe en verre, trois monnaies de bronze du Haut-Empire, et presque frustes, et trois petits palets en os à l'état de décomposition.

Murs anciens à Grandcourt.

« J'ai appris qu'à Grandcourt (canton de Londinières), au triége dit le *Mont-Gosselin* sur le bord de la forêt d'Eu, on avait trouvé, vers 1830, des constructions romaines qui furent utilisées pour extraire du caillou, afin d'empierrer un chemin que l'on confectionnait alors dans la direction d'Eu à Aumale. Notre confrère M. l'abbé Decorde doit prochainement interroger ce débris antique.

Sépultures franques à Calleville.

« Dans le cours de l'année 1861, on a fondé la nouvelle nef de l'église de Colleville, près Fécamp. En creusant les fondations on a trouvé plusieurs cercueils en pierre de Vergelé, semblables à ceux que l'on avait rencontrés en 1856 ; avec les sarcophages se trouvaient des objets appartenant évidemment à l'époque franque.

« Parmi ces épaves intéressantes recueillies par M. le curé de Colleville et que nous avons vues au presbytère, nous citerons des vases noirs et blancs, un couteau, deux sabres, trois lances et trois plaques de ceinturon en fer, trois boucles en bronze pour ceinturon et une pour lanières, deux plaques ou agrafes en bronze ciselé et une fibule en bronze en forme d'oiseau.

Dalles tumulaires de Jumiéges à Caudebec.

«J'ai déjà entretenu la Commission de dalles tumulaires de l'ancienne abbaye de Jumiéges, servant de marches d'escalier à une maison de Caudebec-en-Caux située *route*

d'Yvetot, nos 25 et 27. M. le docteur Gueroult, de Caudebec, s'étant donné la peine de calquer les fragments épars et de les réunir ensuite à l'aide d'un dessin, a obtenu plusieurs figures d'abbés très remarquables. Le meilleur résultat de ses patients efforts a été la restitution complète de la pierre tombale de l'abbé Jean du Tot, avec effigie et inscription en quatre vers léonins. Voici du reste cette inscription qui nous a été conservée par Arthus Du Moustier, dans sa *Neustria pia :*

« HIC : JACET : ILLE : BONUS : CŒLI : TERRÆ QUE : COLONUS : ABBAS : I : DE : TOT : QUEM : XPRISTI GRATIA : DE : TOT : CURIS : EXEMIT DEUS : HUNC : QUEM : MORTE : REDEMIT : COLLOCET : IN : CŒLIS : PRUDENS : FUIT : ATQUE : FIDELIS : »(1).

JEAN DU TOT 45e OU 47 ABBÉ DE JUMIÉGES GOUVERNA LE MONASTÈRE DE 1286 A 1299.

Dalle du Valasse.

« Au mois d'août dernier, visitant ce qui reste encore de l'abbaye du Valasse (près Bolbec), transformée en une splendide habitation, j'ai reconnu dans une ancienne salle qui fut peut-être le chapitre et qui sert aujourd'hui de remise, un fragment de pierre tombale du XIIIe siècle Ce morceau représente des jambes vêtues d'une cotte de mailles et posées sur un lévrier. On lit autour : ..... SEBASTIANI : O (BIIT) : GVILLS : DE : BRVERIA : MILES... C'est évidemment la dalle tumulaire de Guillaume de la Bruyère, chevalier du XIIIe siècle. »

BALLIN.

(1) M. le docteur Gueroult a composé sur ces différentes dalles, une note qu'il a donnée à la Société des Antiquaires de Normandie, laquelle l'a fait lire au Congrès de la Sorbonne, de 1864 Cette note a été imprimée dans le volume qui contient les lectures faites à ce Congrès.

Séance du 12 décembre 1861.

La séance s'ouvre à deux heures, sous la présidence de M. de Glanville.

Sont présents : MM. De la Quérière, Pottier, l'abbé Cochet, Barthélemy, Desmarest, de Beaurepaire, De la Londe, Grandin, Ballin, secrétaire, et d'Estaintot, secrétaire adjoint, chargé de la rédaction du procès-verbal.

Sont offerts à la Commission de la part de leurs auteurs :

1° Une *Notice sur l'église Saint-Jean de Rouen*, par M. De la Quérière ;

2° Une *Notice sur Saint-Martin-sur-Renelle*, par le même ;

3° Une *Notice sur l'ancienne église collégiale du Saint-Sépulcre*, par le même ;

4° Une *Note archéologique et historique*, de M. André Durand, sur la conservation de la tour Saint-Jacques-de-la-Boucherie, à Paris ;

Enfin, de la part de M. l'abbé Cochet :

5° Une *Note sur une sépulture chrétienne du moyen-âge, trouvée à Etaples en* 1861.

6° Et une brochure ayant pour titre : *La Seine-Inférieure au temps des Romains*.

M. Rondeaux s'excuse sur une indisposition de ne pouvoir assister à la séance.

Chapelle de Caudecôte. Monnaies en or du XVIe siècle.

M. Cochet fait part à la Commission de la découverte faite récemment dans la chapelle de Saint-Nicolas de Caudecôte, située à Dieppe et appartenant à Mme Des Maisons, de Rouen, de 35 monnaies en or, aux types de François Ier et de divers souverains, notamment du Portugal et de l'Espagne. Elles étaient placées dans le chœur, au niveau des fondations et mélangées à des débris du XIIIe siècle.

Cette chapelle, selon notre honorable collègue, faisait

partie d'un prieuré qui date du XIe siècle, fondé par les religieux de Sainte-Trinité-du-Mont de Rouen, auxquels Gosselin le Vicomte avait donné le *Prædium de Caldecosta.*

De ces monnaies, quatorze sont des pièces espagnoles, douze sont françaises, quatre portugaises, trois italiennes, une hongroise et une de Suisse. La dernière en date est de Charles IX, au millésime de 1569. On n'en trouve pas d'ailleurs au type de Henri III, ce qui ferait considérer ce dépôt comme contemporain de la Saint-Barthélemy.

Découverte de monnaies romaines à Pourville.

M. l'abbé Cochet rappelle la découverte récente faite à Pourville, sur les bords de la mer et dans les anfractuosités de rochers, de monnaies en or de Valentinien, de Valens, de Théodose, d'Arcade et d'Honorius; chose étrange, des florins du moyen-âge s'y trouvaient mêlés. Dès 1846, on avait rencontré à la même place une centaine de pièces de la même époque. M. Cochet s'explique la situation singulière de ce trésor par la chute des falaises, où l'on devait l'avoir originairement enterré.

Démolitions. Débris de l'église Saint-André.

M. Pottier fournit ensuite quelques détails sur les débris archéologiques que l'on a pu sauver des démolitions. Il regrette l'insuffisance des réserves stipulées par la ville dans son traité avec les entrepreneurs. Tous les jours des ouvriers offrent aux marchands d'antiquités des objets précieux découverts dans les fouilles. Il a pu cependant réclamer des corbeaux trouvés dans une cave, près de Saint-Sauveur, et sauver trois ou quatre culs-de-lampe de l'église Saint-André. Les portes sculptées de cette église ont été sauvées pour être replacées à Saint-Sever.

M. Ballin lit ensuite un précis historique sur la Commission des Antiquités depuis son origine jusqu'à ce jour, rédigé pour M Charma, sur la demande de M. l'abbé Cochet.

Précis historique sur la Commission des antiquités.

Cette institution, quoique peu ancienne, a déjà fait ou encouragé des travaux très importants. Créée au mois de

février 1818 par M. le comte de Kergariou, préfet, et réorganisée le 29 novembre 1821 par M. le baron de Vaussay, l'un de ses successeurs, elle a dès les premières années de son existence, fait sortir de terre, où elles étaient enfouies depuis des siècles, les précieuses ruines du théâtre romain de Lillebonne, qui offre une analogie frappante avec celui d'Herculanum.

C'est M. de Kergariou qui sollicita les autorisations ministérielles nécessaires pour l'acquisition des terrains, fit voter les fonds par le Conseil général et chargea M. Rever de diriger les travaux. Deux statues remarquables, malheureusement mutilées, furent découvertes en 1823 et en 1828 : l'une est en bronze doré, et l'autre en marbre blanc. Elles ont été décrites par MM. Rever et Emmanuel Gaillard, qui ont cru y reconnaître un Bacchus ou un Antinoüs et une Faustine, femme d'Antonin-le-Pieux.

Aux travaux de la Commission se rattache la formation du Musée départemental d'Antiquités, que M. le baron Dupont-Delporte, préfet, a créé par son arrêté du 10 décembre 1831. Dès l'année suivante, plusieurs membres de la Commission et divers particuliers s'empressèrent de donner à ce Musée une grande quantité d'objets, qui furent le noyau de la riche collection qu'il possède aujourd'hui, et dont la réunion est due au zèle éclairé des deux directeurs successifs, MM. Deville et Pottier. On doit à ce dernier particulièrement deux choses remarquables : la nouvelle entrée du côté du jardin et la décoration de la nouvelle salle où a été installée, de la manière la plus satisfaisante, la curieuse mosaïque découverte, il y a plus de vingt ans, dans la forêt de Brotonne, par feu M. Charlier, inspecteur des forêts. Vers 1845, elle fut transportée à Rouen par les soins de M. Deville, et enfin, après un long séjour dans les caisses où elle avait été renfermée par parties, elle vient d'être rétablie et restaurée avec un bonheur inespéré. La figure principale qui en occupe le milieu est un Orphée.

M. Ballin passe en revue quelques-uns des principaux objets qui ont excité l'intérêt de la Commission, à différentes époques, tels entr'autres, les pierres tombales de Pierre de Brézé, grand sénéchal de Normandie; de Jehan de Béthencourt, roi des Canaries; de Pierre Blain, sieur d'Esnambuse, fondateur des Antilles françaises; la merveilleuse découverte faite par M. Deville, à la fin de juillet 1838, dans la Cathédrale de Rouen, de la statue et du cœur de Richard-Cœur-de-Lion; la réunion en deux forts volumes sur papier grand-aigle, de plus de deux cents dessins existant dans les portefeuilles; enfin on cite la curieuse carte archéologique de la Seine-Inférieure, exécutée sous la direction de M. l'abbé Cochet, et qui retrace à la fois, au moyen de couleurs différentes, les époques *gauloise*, *romaine* et *franque*, ainsi que l'*époque moderne*.

M. Ballin rappelle aussi que la Commission a exprimé son vœu pour la conservation de la tour de l'église Saint-André, et son vif désir d'obtenir des fonds pour commencer la publication d'une partie des précieux dessins et des documents intéressants qu'elle possède. Il termine en mentionnant la formation recente à Elbeuf, d'une société archéologique qui correspondra avec la Commission départementale de Rouen.

Après cette lecture intéressante, M. l'abbé Cochet insiste sur la demande d'une allocation pour la publication des procès-verbaux de la Commission.

Un passage de ce rapport, sur la situation de la statue de Richard-Cœur-de-Lion, provoque une rectification de M. Barthélemy, qui observe que cette statue n'est pas dans un passage, mais dans une chapelle et défendue par un barrage.

Détails sur la Société archéologique d'Elbeuf.

M. Grandin, sur la demande de M. de Glanville, donne quelques détails sur l'organisation de la Société archéologique d'Elbeuf.

De nombreuses adhésions avaient été promises ; elles ont amené la formation d'un capital d'environ 1,000 fr. ; elles ont permis de louer, moyennant 600 fr., un petit local pour la conservation et la concentration des débris archéologiques conservés. Mais, quant à présent, il n'y a pas lieu d'insister davantage, il faut tout attendre du temps.

M. Cochet croyait que la Société industrielle avait promis un local.

M. Grandin répond qu'il n'y a pas de place, et que tout ce qu'il peut faire, c'est de placer tant bien que mal dans les vitrines, déjà encombrées, les choses curieuses trouvées. C'est au moins un abri provisoire. M. le Président remercie M. Grandin de la peine qu'il s'est donnée dans l'intérêt de l'archéologie.

Demande d'allocation pour aider aux travaux de la Commission.

M. Robert d'Estaintot demande si la Commission ne croirait pas utile de continuer les collections de dessins archéologiques contenues dans les cartons. Une allocation pourrait être sollicitée dans ce but. La publication de nos procès-verbaux dans le Bulletin de la Société des Antiquaires nous donne, de ce côté, une satisfaction légitime dont nous sommes reconnaissants ; mais, placés au milieu de tant de débris précieux qui s'en vont, ne trouverions-nous pas utile de les recueillir au moment où ils vont disparaître, en ayant recours soit au crayon exercé du dessinateur, soit aux procédés de la photographie. Il espère qu'une allocation sollicitée dans ce but ne serait pas refusée.

M. Pottier trouve cette proposition digne d'être prise en considération. Il pense, d'ailleurs, que l'on pourrait au moins recueillir les photographies déjà exécutées, dont quelques-unes ont été exécutées par la ville et pourraient être données par elle à la Commission. La Commission prie M. Pottier de les demander à la ville pour ses archives.

M. Cochet pense qu'une démarche pourrait être faite auprès de M. le Préfet, pour que lui-même proposât l'allocation au budget départemental d'une somme de 500 fr., dont la Commission réglerait l'emploi.

La Commission se rallie à cette proposition et insiste sur l'allocation actuelle d'une somme de 100 fr. indispensable pour réunir les photographies des monuments qui périclitent.

Fontaine de la Crosse. — Observations.

M. De la Quérière rappelle les arrêtés préfectoraux qui défendent de toucher aux monuments anciens, sans que la Commission soit avertie. Il s'étonne qu'elle n'ait pas été consultée sur les travaux de réédification de la fontaine de la Crosse, et les apprécie assez sévèrement.

Une discussion s'élève sur la portée des arrêtés préfectoraux et sur le sens qu'il faut leur donner dans l'application. MM. de Glanville, Barthélemy, Cochet, De la Quérière et Démarest y prennent part successivement; la discussion est ensuite renvoyée à une autre séance.

M. Pottier donne quelques détails relatifs aux armoiries récemment sculptées sur la fontaine et sur les causes qui ont amené la disposition actuelle.

M. Richard, dans sa Notice, avait établi que cette fontaine était due à la générosité de Louis d'Harcourt, évêque de Bayeux et patriarche de Jérusalem. Le contrat qui en avait précédé l'érection avait mis pour condition que les armoiries du donateur y seraient figurées; d'où la conclusion qu'elles devaient orner la façade principale. Un examen sérieux a fait naître des doutes. La gravure de Millin offre au centre l'écu de France; en regardant avec attention, on a remarqué que la couronne se terminait par cinq lances de fleurs de lys; donc c'était la couronne royale, donc elle surmontait l'écu de France. L'exergue a été maintenu. La même attention a permis de relever

d'un côté la croix patriarcale, de l'autre une crosse : on a tout naturellement été conduit à penser qu'elles dominaient les armes de Jérusalem et d'Harcourt, que l'on a conservées.

Quant à la figure qui surmonte, la tradition et la largeur de l'amortissement attestaient son existence; on croit que c'était une Notre-Dame-de-Pitié, la même qui se trouve aujourd'hui à la Cathédrale, dans la chapelle du côté du portail des Libraires. Le livre des fontaines, examiné à la loupe, fortifie la tradition. Un trait transversal semble indiquer une figure sur les genoux d'un autre. On a cru que la statue de la Vierge-Mère pouvait la remplacer. La statue appelait un dais, le dais une arcade; telles sont les raisons des dispositions actuelles.

Une discussion continue ensuite sur le point de savoir si l'amortissement était anciennement isolé ou adossé à la muraille.

Les deux opinions sont soutenues par MM. Pottier et Barthélemy.

M. De la Quérière croit que la Notre-Dame-de-Pitié que possède aujourd'hui la Cathédrale vient de l'église de Saint-Cande.

Verrières de Saint-Ouen.

M. d'Estaintot demande ce que deviennent les verrières de Saint-Ouen, et s'il y a chance de voir se terminer les travaux si malheureusement interrompus.

M. Pottier ne peut donner à cet égard aucun renseignement et se borne à déplorer le désordre dans lequel ont été laissés les anciens vitraux enlevés des baies de la basilique.

La séance est levée à trois heures et demie.

Vte D'ESTAINTOT.

Séance du 4 avril 1862.

Sont présents : MM. De la Quérière, Pottier, l'abbé Cochet, Desmarest, de Beaurepaire, de La Londe, de Merval, Ballin et Robert d'Estaintot.

M. Ballin donne lecture du procès-verbal de la séance du 2 novembre 1861. Le procès-verbal est adopté.

M. Robert d'Estaintot donne lecture du procès-verbal de la précédente séance.

Observations sur les découvertes de Lillebonne.

A propos des découvertes faites à Lillebonne et du compte-rendu présenté par M. Ballin sur l'ensemble des travaux de la Commission, il est observé par M. l'abbé Cochet que la figure centrale de la mosaïque est un Orphée; et par M. Pottier, que les quatre figures représentées aux quatre coins de la mosaïque doivent être considérées comme les emblèmes des quatre saisons. Il s'appuie à cet égard sur le dessin qui lui a été communiqué d'une mosaïque trouvée à Guelma, dont le centre est occupé par un Bacchus, et les angles par les bustes des quatre jeunes femmes dont les attributs variés distinguent les saisons.

Cette opinion est adoptée par la Commission.

Quant à la prétendue découverte de Bacchus et de Faustine, rappelée dans la même Notice, M. Cochet se demande, avec M. Roach Smith, si ce que l'on a pris pour un Bacchus ne serait pas un Antinoüs, favori d'Adrien. Du reste, l'une a été trouvée dans les bains, l'autre au-dessus du château.

Le procès-verbal est ensuite adopté.

La correspondance imprimée comprend :

1° Le 24e volume des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*. La Commission le reçoit avec reconnaissance, mais verrait un grand avantage si les

précieuses Notices qu'il renferme paraissaient sous forme de publication annuelle ;

2° L'*Annuaire de l'Institut des Provinces* pour 1862;

3° Le *Procès-Verbal de la distribution des récompenses accordées aux Sociétés savantes le* 25 *novembre* 1861 ;

4° Une lettre de M. Janvrain, du Havre, concernant des découvertes faites dans la démolition des fortifications du Havre ;

5° L'envoi par notre collègue, M. André Durand, d'un numéro du *Journal de Rouen* du 24 février, contenant une Notice sur la découverte de sépultures antiques faites à la Mi-Voie ;

6° Deux autres articles, du même auteur, sur l'église du Bourg-Dun et sur l'église de Varengeville-sur-Mer (*Journal de Rouen* des 1er et 29 octobre 1861) ;

7° Un rapport de M. l'abbé Cochet, daté du 8 décembre 1861, sur le résultat des fouilles opérées par lui à Caude-Côte, près Dieppe ;

8° Un autre rapport, du même auteur, daté du 24 décembre, sur les fouilles de Saint-Wandrille.

Eglise de Pourville. — Fouilles. — Station romaine.

M. Cochet obtient ensuite la parole pour fournir quelques détails sur le résultat des fouilles qu'il a tentées dans l'église de Pourville. Il espérait y trouver des antiquités chrétiennes, mais il s'est aperçu qu'elle ne contenait aucuns vestiges chrétiens antérieurs au XVIe siecle. Il a pu seulement constater qu'elle reposait sur un sol romain. A 1 mètre au-dessous du niveau actuel, il a reconnu sur une épaisseur de 70 centimètres la présence de débris gallo-romains et de terres noires qui s'étendent jusqu'à la mer sur un espace d'environ 400 mètres. Il y avait donc eu là une petite station romaine, dont la présence explique la découverte de trésors. Il se demande s'il faut voir dans cette station le *portus* placé par quelques-uns entre *Gravinum* et *Gesoriacum*.

En démolissant une butte à Dénestanville, il a rencontré des débris maçonnés en tuf, recouverts artificiellement de terre. Dans la construction tuffeuse était un chapiteau carlovingien ou normand. Notre honorable collègue s'est cru en présence d'une de ces forteresses qu'a représentées la tapisserie de Mathilde. Les murailles ont une épaisseur de 3 mètres. La façade est consolidée par des contreforts plats, bosselée de tours rondes et carrées.

Dénestanville. — Débris fortifiés normands.

L'assiette de l'ancien château de Charlesmesnil a été récemment déblayée. Elle offre aux angles de doubles tours. M. Leverdier a montré à M. l'abbé Cochet des carreaux émaillés du XIVe siècle qui en provenaient (1).

Château de Charlesmesnil déblayé. — Carreaux émaillés.

Notre honorable collègue rappelle ensuite plusieurs inscriptions récemment posées : celle de David Asseline placée par la ville de Dieppe dans l'église de Longueil ; celle de Blain d'Esnambusc à Allouville, avec l'assistance et la participation de M. de Lareinty, délégué colonial, qui en a fait tous les frais; celle de Dom Fillastre et de l'abbé Langlois, encastrée par les ordres de Mgr l'archevêque, dans le mur de l'église du Tilleul, près Etretat.

Inscriptions à la mémoire d'Asseline, de Blain d'Esnambusc, de D. Fillastre et de l'abbé Langlois.

A Montivilliers, un caveau de l'abbaye s'est effondré le 30 mars et à laissé voir les tombes de MMmes Anne-Marie et Louise de Lhospital, abbesses du XVIIe siècle. La profondeur du caveau était de 2 mètres sur 2 mètres 15 centimètres, l'appareil en pierre de liais. Le cœur

Caveau de Montivilliers. — Tombeaux de Mmes de Lhospital, abbesses.

(1) Le château de Charlesmesnil, sur lequel le chemin de fer passe comme sur un viaduc, était encore vivant et complet vers 1700. A cette époque, Gaiguières dessina ce reste féodal, qui, avec ses diverses tours rondes, rappelle assez bien le château de Dieppe. Les eaux de la Scie arrosaient le pied de cette forteresse, aussi pittoresque que poétique, dont nous donnons une vue à la page suivante. Nous devons ce charmant dessin à Mlle A. Pottier et la gravure à la générosité de M. le vicomte Emmanuel Dambray.

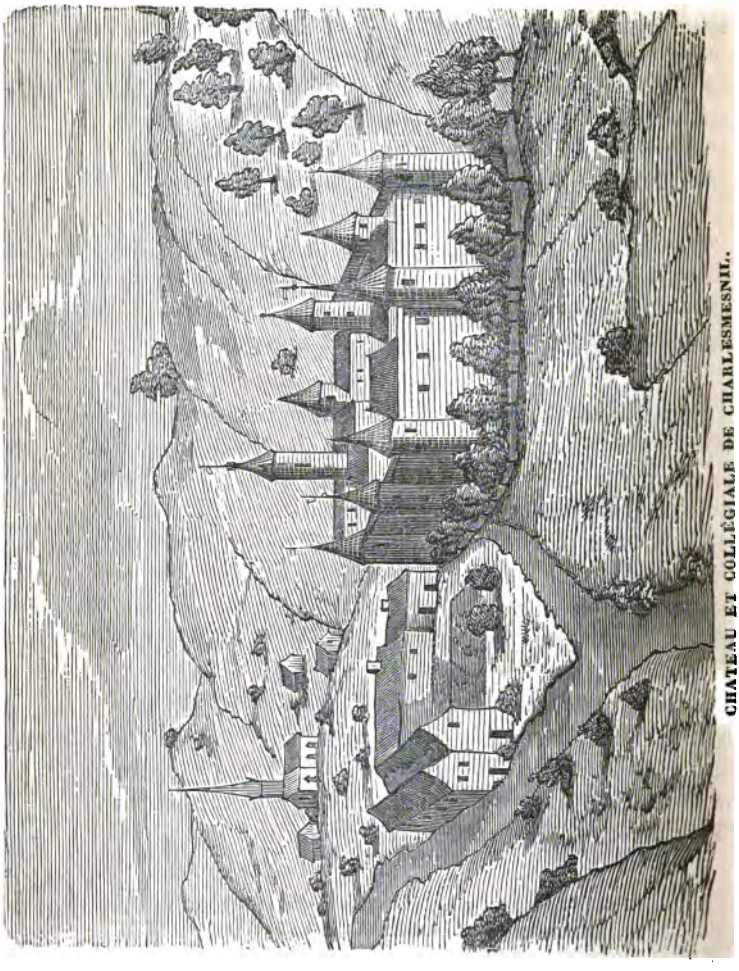

CHATEAU ET COLLÉGIALE DE CHARLESMESNIL.

de l'une d'elles, conservé dans la sacristie, est renfermé dans une boîte qui a de 19 centimètres sur 21.

M. de Merval signale M. Blanchet, de Montivilliers, comme ayant recueilli sur l'abbaye de Montivilliers de précieux vestiges.

Verrières de Moulineaux. — Avis de la Commission.

M. Desmarest sollicite l'opinion de la Commission sur le dessin à adopter pour les verrières de la nef de Moulineaux. Celles du chœur n'offrent pas de difficultés, et seront, comme le chœur lui-même, du XIIIe siècle. Quant à celles de la nef, leur petitesse et les exigences de la lumière indiqueraient des grisailles. Mais les donateurs imposent la représentation des patrons. Si on met le tout en couleur dans le style du temps, on arrive à l'obscurité. Dans ce cas, il n'y aurait d'autre moyen que de combiner le fond grisaille avec un encastrement de dais et de colonnettes; seulement ce style ne date que du XIVe siècle. Mais comme rien ne s'oppose à ce que les verrières soient d'une époque postérieure à celle de l'édifice, la Commission adopte le projet qui lui est soumis par M. Desmarest.

Maisons *rue Impériale*, 149 et 153. — Débris gallo-romains.

M. Pottier signale la découverte faite en creusant les fondations de la maison de M. Châlet, *rue Impériale*, *n°* 153, d'une masse de charbon en poudre de 1 mètre 50 centimètres sur environ 6 à 8 mètres carrés, qui se trouvait comme jetée au fond d'une cave. Dans le jardin de l'hôtel de la Gendarmerie, on a trouvé des urnes immédiatement au-dessous de la terre végétale.

Plaque commémorative de Lelieur. — Déplacement.

Quelques observations sont présentées par M. De la Quérière sur le déplacement de la plaque commémorative de Le Lieur, *rue de la Savonnerie*. Elle a été fixée entre les deux étages, sur la rue, au lieu d'être sous le balcon du premier, ce qui se concilierait mieux avec l'indication que Le Lieur est né dans la maison du fond.

Il résulte des renseignements fournis par M. Pottier, qu'à cet égard la municipalité a dû s'incliner devant la volonté du propriétaire.

Maisons en bois de la *Grande-Rue.*

M. Desmarest fait connaître les conclusions de la Commission chargée par l'Administration municipale d'examiner la disposition à donner aux maisons en bois sculptées de la *Grande-Rue.*

Elle s'est arrêtée au projet de les réédifier dans le jardin de l'Hôtel-de-Ville, auprès du méridien, et de les affecter l'une au logement du concierge, l'autre à un salon de lecture.

M. Cochet émet la crainte que le soleil n'exerce sur elles une action destructive.

On fait observer qu'avec quelques précautions cet inconvénient disparaîtra.

Les pièces qui composaient ces maisons ont été provisoirement déposées dans les greniers du corps de garde de Saint-Sever.

La séance est levée à trois heures et demie.

Robert d'ESTAINTOT,
Secrétaire-adjoint.

Séance du 8 juillet 1862.

La séance ouvre sous la présidence de M. Namuroy, secrétaire général.

Sont présents : MM. Rondeaux, Pottier, l'abbé Colas, Barthélemy, l'abbé Cochet, Ballin, de Glanville, de Merval, l'abbé Beaucamp et Robert d'Estaintot.

Procès-verbal du 4 avril dernier.

Le procès-verbal de la séance du 4 avril est lu et adopté.

M. le secrétaire donne lecture d'un arrêté de M. le Préfet, en date du 21 mai, par lequel M. l'abbé Colas, chanoine de la Métropole, est nommé membre de la Commission.

Nomination de M. l'abbé Colas comme membre de la commission.

La correspondance comprend une lettre de M. le Préfet, accompagnant l'expédition de cet arrêté ;

Une lettre de M. l'abbé Cochet, relative à la découverte du cœur de Charles V, avec une copie du procès-verbal dressé par la Commission chargée d'y procéder ;

La 10e livraison du tome IV de la *Revue des Beaux-Arts* ;

Le numéro du 16 mai 1862, de la *Revue des Sociétés savantes* (sciences mathématiques) ;

Un *Catalogue de l'Exposition d'objets d'art* du 22 mai 1861.

M. d'Estaintot fait hommage à la Commission de ses *Recherches sur les sires et le Duché d'Estouteville*.

M. l'abbé Cochet insiste sur la nécessité de l'allocation sollicitée par la Commission dans l'une de ses précédentes séances.

Demande d'allocation au Conseil général.

Après quelques observations de M. le Président, la Commission décide qu'une note rédigée par son secrétaire sera remise à M. le Préfet pour être soumise au Conseil général.

M. l'abbé Cochet fait part à la Commission du résultat de diverses fouilles exécutées par lui.

Fouilles à Blangy.

En mai 1862, à Blangy, au triége du *Camp-Comtois*, sur la propriété de Mme de Morgan, on avait déjà reconnu des sépultures où figuraient deux haches de fer ou francisques et des vases déposés aux pieds. Au mois de mai, M. l'abbé Cochet fit à ce même endroit pratiquer des sondages qui amenèrent la découverte d'un cimetière franc. violé dans sa plus grande partie. Les tombes gisaient à une

profondeur de 2 mètres. M. Cochet croit que la violation remonte au moyen-âge. Il rappelle, dès le temps des Francs, l'exemple de Gontran Boson, et le fragment de l'examen de conscience d'un Germain du IXe siècle, cité par M. Ozanam : *N'as tu pas violé un tombeau?* Cependant, un de ceux qui ont été découverts avait une hache aux pieds et une lance à la tête, et dans d'autres on a retrouvé une pince épilatoire, des vases de terre, deux vases de verre, dont un affectait la forme d'un verre à Champagne, mais le haut manquait.

Blangy —Poteries et monnaies romaines.

A Blangy, dans un champ, au milieu de la vallée et jusque dans l'eau, on a retrouvé un amas de poteries et de monnaies romaines. On se demande comment une pareille vallée a pu jamais être habitable.

Meules en poudingue à Saint-Saëns.

Notre honorable collègue rappelle ensuite l'existence à Saint-Saëns d'une masse de meules à poudingue : on en trouve partout, mais presque toujours brisées. Il croit qu'une fabrique de ces meules a existé à Saint-Saëns et dans les bois de l'abbaye. On remarque encore des buttes et fosses où se trouvent accumulées des meules manquées ou à l'état d'ébauche, de toutes proportions. Il remarque d'ailleurs qu'à Saint-Saëns, le sous-sol contient tous les éléments de cette fabrication.

M. Pottier rappelle que ces meules servent encore à broyer le sarrazin.

M. Namuroy ajoute qu'on s'en sert aussi pour préparer le mastic.

Forges et Mines de fer dans le pays de Bray.

M. l'abbé Cochet insiste ensuite sur les dépôts de fer natif contenus autrefois dans notre pays, et dont les noms de Forges et de Ferrières rappellent encore le souvenir en indiquant l'existence d'usines destinées à travailler le

fer. Au Bosc-le-Hard, on rencontre une croûte de laitier de deux mètres d'épaisseur, couvrant un dépôt de tuiles romaines. On recueille aussi, au milieu du laitier, des tuiles à rebords et des vases du XIIIe siècle, en terre blanche, ornés de cannelures.

Les mémoires de l'Académie de Rouen mentionnent, sous Henri IV et Louis XIII, l'existence à Bellencombre de forges dirigées par une société d'Allemands.

Verreries à Bellencombre et aux environs.

D'un autre côté, à Bellencombre, à Saint-Saëns, à Mesnières, on constate encore les débris d'anciennes verreries. On peut se demander la cause de leur disparition.

M. Namuroy croit qu'il faut l'attribuer aux défrichements, qui ont peu à peu éloigné de ces villages les grands centres forestiers.

Lamberville. — Sépultures mérovingiennes.

M. Cochet continue : Déjà en 1859, à Lamberville, on avait découvert des sépultures renfermant des vases et des corps. Ces vases étaient mérovingiens. Cette année, les tranchées ont été continuées par M. Cochet, avec le concours de MM. Le Prince, Gohier et Leclerc Elles ont mis à nu seize sépultures, contenant toutes des vases et quelques objets : un style orné d'une croix, signe chrétien, une boucle de ceinturon percée de trois croix, etc.

M. de Glanville se demande si ce ne sont pas là plutôt des motifs d'ornementation qu'un signe religieux.

M. Pottier dit que l'on rencontre souvent comme motif d'ornementation Daniel et les lions.

On a trouvé aussi à Lamberville une plaque et contre-plaque ; une fibule à cheveux figure à sa partie supérieure une tête d'oiseau grossière. Sur la plaque on distingue une tête d'homme.

Les tombeaux étaient orientés Est et Ouest, Nord et

Sud, à une profondeur de 1 mètre 60, caractère commun à la période franque.

Objets francs à Héricourt.

Deux objets, un ardillon de boucle et une fibule franque ont été trouvés à Héricourt-en-Caux.

Sépultures franques et romaines, stèles en terre cuite à Ste-Marguerite-sur-Mer.

Les recherches de M. l'abbé Cochet se sont ensuite portées sur Sainte-Marguerite-sur-Mer. En 1822, M. Solicoffre avait signalé l'existence d'un tombeau en pierre et plâtre dans un cimetière contigu au corps-de-garde. M. Feret nota plus tard un cercueil en pierre de Vergelé. Aujourd'hui, tout cela a été enlevé par les empiétements de la mer, les sépultures ont disparu. Au lieu de Francs, on ne rencontre plus trace que de Gallo-Romains.

Au-dessous de la villa et des bains, dans le champ de la Roquette, M. Cochet a découvert des sépultures romaines. Il est probable que c'était le jardin de la *villa*, et dans ce jardin étaient des stèles, des colonnes élevées faites avec des pavés en terre cuite, de forme ronde, ayant 30 centimètres de diamètre : entre chaque colonne étaient des débris de vases. Il a aussi trouvé quatre belles tuiles de 4 centimètres d'épaisseur.

Tourville-la-Rivière. — Débris gallo-romains.

A Tourville-la-Rivière, les investigations de notre honorable collègue ont commencé trop tard. Depuis 1842, à la sortie du tunnel, du côté du Pont-de-l'Arche, les gens du pays enlevaient des cercueils et des vases. Sur un morceau de plomb provenant d'un de ces cercueils on remarque une croix de saint André tracée au couteau. Des signes similaires ont été constatés dans le couvent d'Ernemont. M. Godard-Faultrier a rencontré les mêmes croix à Angers, et les prend pour un signe chrétien. M. l'abbé Cochet en doute fort à cause de la présence de vases à libations, qui indiquent le paganisme.

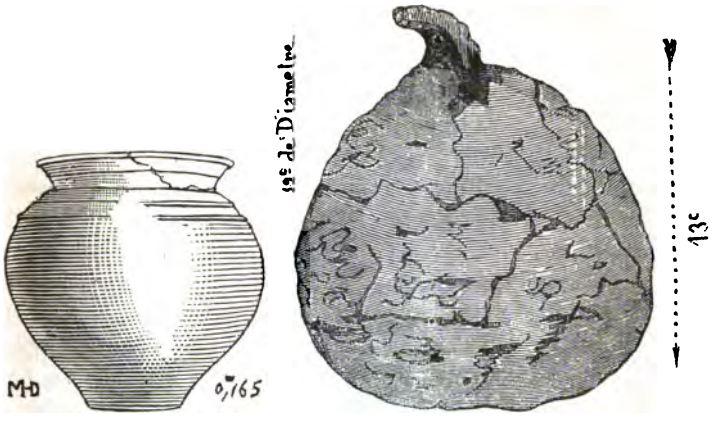

URNE ROMAINE EN TERRE GRISE. VASE ROMAIN EN FER.

VASES ROMAINS EN VERRE (TOURVILLE-LA-RIVIÈRE, 1862).

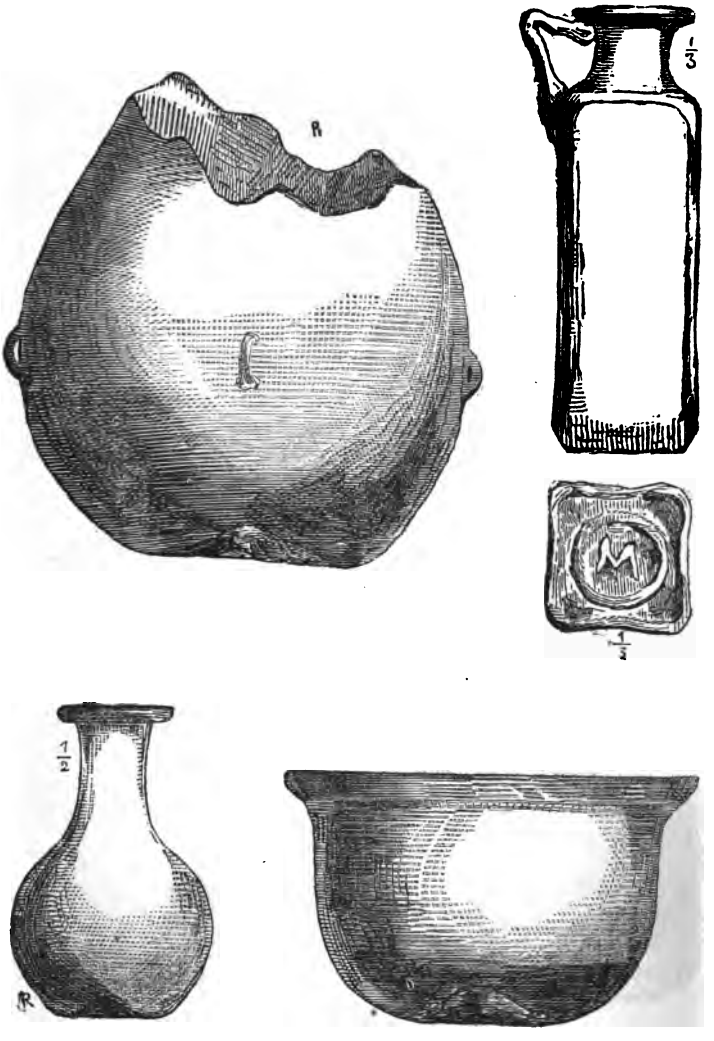

VASES ROMAINS EN VERRE (TOURVILLE-LA-RIVIÈRE, 1862).

VASES ROMAINS EN VERRE (TOURVILLE-LA-RIVIÈRE, 1862).

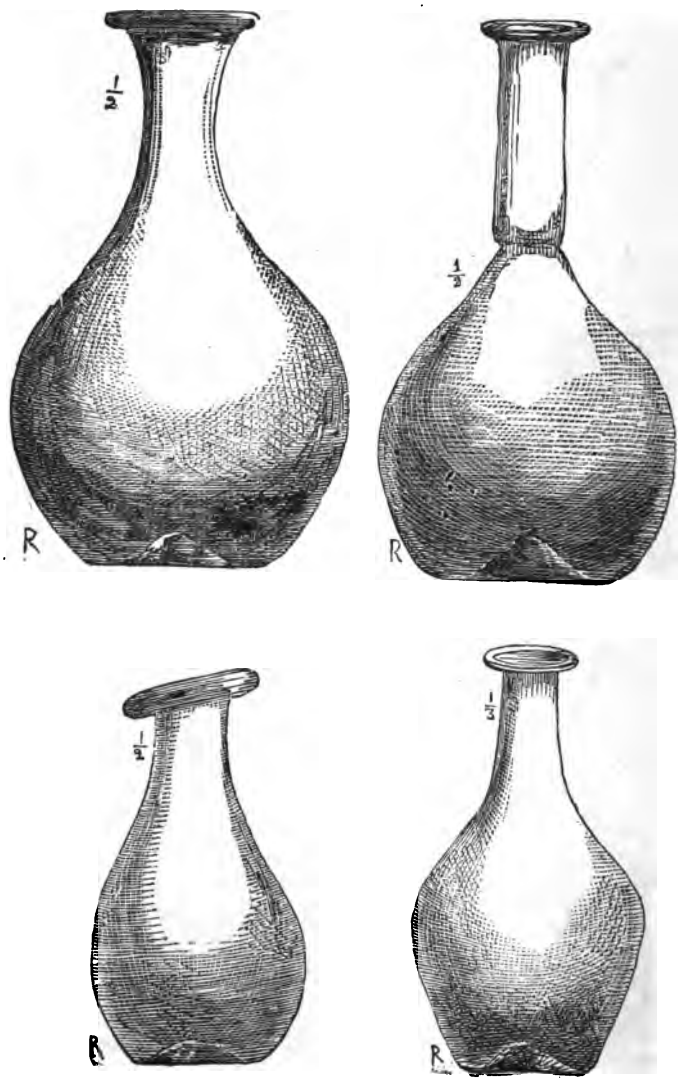

VASES EN VERRE (TOURVILLE-LA-RIVIÈRE, 1862).

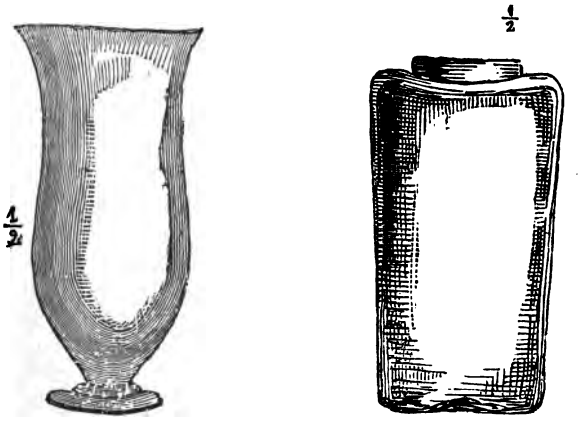

VASES ROMAINS EN VERRE (TOURVILLE LA-RIVIÈRE, 1862).

VASES ROMAINS EN TERRE ROUGE (TOURVILLE-LA-RIVIÈRE, 1862).

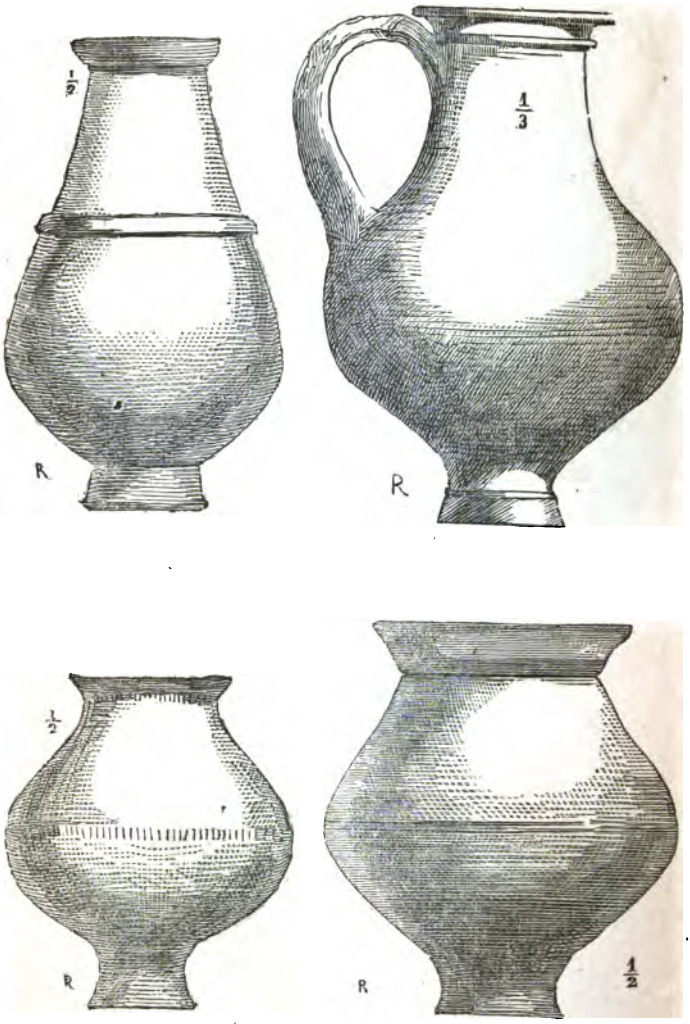

VASES ROMAINS EN TERRE (TOURVILLE-LA-RIVIÈRE, 1862).

VASES ROMAINS EN TERRE (TOURVILLE-LA-RIVIÈRE, 1862).

VASES ROMAINS EN TERRE (TOURVILLE-LA-RIVIÈRE, 1862).

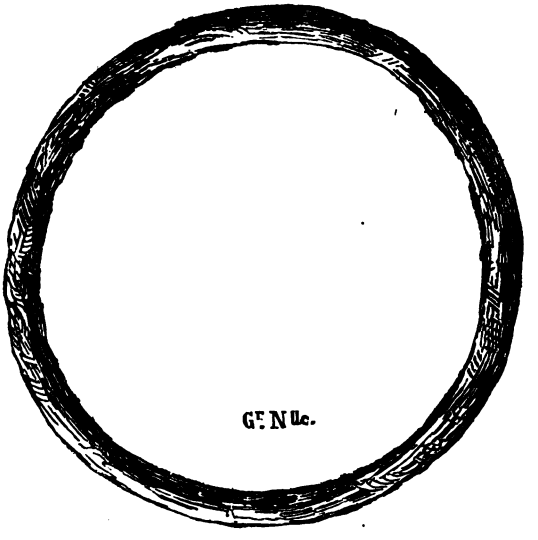

BRACELET EN VERRE NOIR.

COUPLETS EN FER.
N° 1. Tourville-la-Rivière. — N° 2. Rouen, Clos-Campulley.

Il a découvert des anneaux de doigts oxydés, des monnaies frustes et à côté un bracelet en verre noir tout d'une pièce. Les clous qui reliaient les ais du cercueil avaient 12 centimètres de longueur (1).

Cathédrale de Rouen. — Découverte du cœur de Charles V.

M. Barthélemy obtient ensuite la parole et raconte à la Commission les résultats de la recherche à laquelle il s'est livré concurremment avec MM. Robert et Colas, chanoines de la Métropole, et M. l'abbé Cochet, pour retrouver le caveau où fut déposé, en 1380, le cœur de Charles V.

On savait que l'inscription qui le recouvrait avait disparu à la Révolution, de même que le mausolée qui le décorait avait été enlevé en 1737, par suite d'une résolution malheureuse du chapitre.

Après avoir soulevé deux pierres portant encore des caractères décoratifs du XIIIe siècle, noyées dans un bain de mortier, la Commission est arrivée à une plaque de plomb de 48 centimètres carrés, supportée par une grille de fer destinée à garantir la partie supérieure du caveau.

Ce caveau, situé à une profondeur de 5 centimètres, avait 56 centimètres de haut, 64 de long et 47 de large.

Une seconde grille était scellée à 80 centimètres du fond du caveau. Elle était recouverte d'une plaque de plomb, sur laquelle reposaient, au milieu des fragments oxydés d'une boîte d'étain, des débris pulvérulents et rougeâtres, seuls restes du cœur de Charles V. (Nous

(1) Un mémoire sur le cimetière antique de Tourville et sur les fouilles qui y ont été faites en 1862 a été rédigé par M. l'abbé Cochet et publié par lui dans la *Revue de la Normandie* de mai 1863 (t. II, p. 241-259) il a été tiré à part à 150 exemplaires sous ce titre : *Notice sur des Sépultures romaines du IVe et du Ve siècle, trouvées à Tourville-la-Rivière (canton d'Elbeuf)*, in-8° de 19 pages avec gravures. — L'illustration de cette brochure est due à la bienveillance de M. de Girancourt, le possesseur des objets. C'est grâce à sa libéralité que nous avons pu reproduire ces mêmes objets aux pages qui précèdent.

donnons ici une vue du caveau, des grilles et du cœur, tels qu'ils apparurent au moment de la découverte (1).)

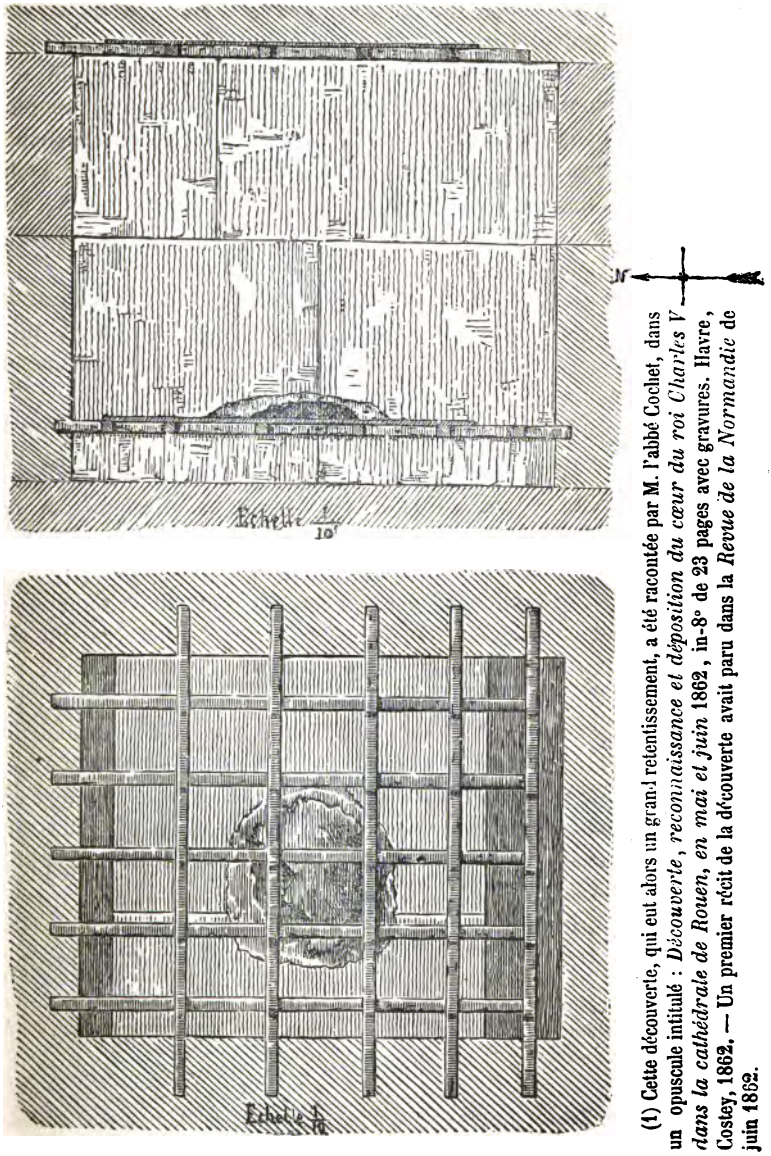

CAVEAU, GRILLES ET COEUR DE CHARLES V.

(1) Cette découverte, qui eut alors un grand retentissement, a été racontée par M. l'abbé Cochet, dans un opuscule intitulé : *Découverte, reconnaissance et déposition du cœur du roi Charles V dans la cathédrale de Rouen, en mai et juin* 1862, in-8° de 23 pages avec gravures. Havre, Costey, 1862. — Un premier récit de la découverte avait paru dans la *Revue de la Normandie* de juin 1862.

Une enveloppe nouvelle a été ensuite préparée par les ordres de Mgr de Bonnechose, pour renfermer, à leur place primitive, ces restes vénérés. Elle se compose d'un cœur d'étain, soigneusement scellé et entouré d'un large ruban violet, croisé sur chaque face, et scellé d'un double sceau de cire rouge. Ce premier étui a été placé dans une boîte de plomb carrée, remplie de charbon de bois finement broyé, et sur laquelle se lit aujourd'hui l'inscription suivante :

COR
CAROLI V
FRANCORVM REGIS
RECOGNITVM
ANN. DNI. MDCCCLXII

La boîte a été ensuite replacée soigneusement dans le caveau primitif, qui sera désormais désigné par une inscription nouvelle.

Grands travaux de Rouen. — Médaillon en or. Vase en bronze.

M. Pottier fait passer sous les yeux de la Commission deux fragments de vases en bronze trouvés par lui chez un chaudronnier de Rouen, dont l'un, au col allongé, présente une guirlande délicate de feuillages d'argent; puis un bijou en or appartenant à la ville. C'est un médaillon accompagné de sa chaîne, et qui offre d'un côté une scène de la vie de Notre-Seigneur, connue sous le nom de : *Noli me tangere*. De l'autre côté, le médaillon offre des arabesques finement travaillées. – Le vase de bronze figurera désormais au Musée des Antiquités.

La séance est levée à trois heures et demie.

Robert D'ESTAINTOT,
Secrétaire adjoint.

Séance du 6 novembre 1862.

Présents : MM. Rondeaux, vice-président, De la Quérière, Pottier, l'abbé Cochet, Desmarest, de Beaurepaire, De la Londe, Simon, Grandin, l'abbé Cólas, Ballin, secrétaire, et Robert d'Estaintot, secrétaire-adjoint.

M. Rondeaux étant arrivé tard, le fauteuil de la présidence a été occupé par M. De la Quérière.

Sont déposés sur le bureau les ouvrages suivants, dont il est fait hommage à la Commission :

1° *Distribution des récompenses accordées aux Sociétés savantes, le 25 novembre 1861*, brochure envoyée par le Ministre de l'Instruction publique; Récompenses accordées aux Sociétés savantes.

2° Par deux lettres des 22 août et 20 octobre derniers, M. André Durand adresse à la Commission deux journaux de Rouen, des 18 août et 16 octobre, contenant, le premier une note archéologique et historique à propos de la réédification de l'église du Petit-Appeville, près Dieppe; le second une notice sur les ruines de l'ancienne église collégiale de Sauqueville, arrondissement de Dieppe; Lettres de M André Duraud. — Eglises du Petit-Appeville et de Sauqueville.

3° Six livraisons d'un ouvrage périodique intitulé *Les Beaux-Arts, Revue de l'Art ancien et moderne*; *Revue des Beaux-Arts.*

4° M. l'abbé Cochet présente une petite brochure intitulée : *Pierre Blain d'Esnambusc*. C'est le récit de l'inauguration et de la bénédiction, par Mgr l'Evêque de la Guadeloupe, de l'inscription commémorative placée dans l'église d'Allouville, près Yvetot, le 9 septembre 1862. Il en offre des exemplaires à MM. les membres présents. (Cet opuscule, dû à M. l'abbé Cochet et à M. l'abbé Lecomte, a été imprimé au Havre par les frères Costey, aux frais de M. le baron de La Reinty.) Pierre Blain d'Esnambusc.

Cœur du roi Charles V.

5° Le même membre offre, en outre, un ouvrage de sa composition, sous le titre de: *Découverte, reconnaissance et déposition du cœur du roi Charles V dans la Cathédrale de Rouen*, en mai et juin 1862 (voir le procès-verbal du 8 janvier dernier).

Eglise de Saint-André-de-la-Ville. — Château d'Anet.

6° M. De la Quérière fait hommage de deux notices: l'une sur *Saint-André de la Ville*, église paroissiale de Rouen, in-4°, avec 2 planches, 1862. L'autre a pour titre : *Une excursion au château d'Anet*, avec gravures, in-8°, 1862;

La Ligue en Normandie. 1588-1594.

7° Enfin, M. Robert d'Estaintot dépose sur le bureau un beau volume in-8° de sa composition, intitulé: *La Ligue en Normandie*, 1588, 1594. C'est l'histoire de la Normandie rattachée aux grands événements qui ont agité la France, pendant cette époque mémorable.

Procès-Verbal du 8 juillet.

Le procès-verbal de la séance précédente du 8 juillet dernier est lu et adopté.

Vote de 500 fr. par le Conseil général en faveur de la Commission.

Le Secrétaire donne ensuite communication d'une lettre en date du 3 de ce mois, par laquelle M le Sénateur Préfet de la Seine-Inférieure, annonce à la Commission que, sur sa proposition, le Conseil général a voté une allocation annuelle de 500 fr. destinée tant à indemniser l'employé chargé des écritures de la Commission qu'à l'acquisition de dessins ou à la publication des procès-verbaux.

La Commission reçoit cette nouvelle avec une grande satisfaction et charge son secrétaire d'en exprimer toute sa gratitude à M. le Sénateur, Préfet, en le priant d'avoir la bonté d'approuver les dispositions suivantes, sauf les modifications qu'il pourrait juger convenable d'y apporter.

Art. 1er. — Sur les 500 fr. alloués à la Commision par le Conseil général, 400 fr. ou environ seront consacrés aux frais de l'impression d'une partie des anciens procès-verbaux. Emploi des 500 fr.

Art. 2. — Cette impression sera faite sous la direction de M. l'abbé Cochet, qui veut bien promettre d'y donner tous ses soins, même d'y concourir par le prêt de quelques gravures d'objets d'antiquité, qu'il a fait préparer pour son usage personnel, et de se concerter à cet égard avec MM. les Secrétaires.

Art. 3. — Le tirage et la distribution à faire de cette publication seront déterminés ultérieurement.

Art. 4. — Le surplus des fonds disponibles sera consacré à pourvoir à quelques menues dépenses et particulièrement à rémunérer l'écrivain qui aura mission, soit de transcrire les nouveaux procès-verbaux sur le registre à ce destiné, soit de recopier les anciens pour l'imprimeur.

M. l'abbé Cochet donne de nombreux détails sur les découvertes qu'il a faites récemment.

Saint-Wandrille-Rançon. — Sépulture romaine.

Il a été informé qu'au mois de mai dernier, sur le territoire de Saint-Wandrille-Rançon, en traçant le chemin de grande communication n° 37, de Guerbaville à Veules, les ouvriers ont trouvé une sépulture romaine dans la traverse de Rançon, juste devant l'église de ce hameau. La pièce principale était un *Dolium* en terre cuite, placé à 70 centimètres du sol. Ce grand vase, posé perpendiculairement, était recouvert d'une tuile à rebords, comme celui qui fût rencontré à la côte de Lillebonne, en 1855, par M. Delacourt et comme celui que M. l'abbé avait trouvé lui-même, en 1853, au Mesnil-sous-Lillebonne. Epais de 27 millimètres, ce vase avait été, ainsi que tous ses pareils, ouvert violemment pour recevoir le dépôt funéraire qu'il contenait. Parfois, l'ouverture des Dolium est carrée, mais

ici elle est parfaitement circulaire ; le goulot et le col avaient été enlevés jusqu'à la naissance des deux anses, dont il restait encore un faible tenon. L'ouverture, pratiquée avec un instrument tranchant, a 23 centimètres de diamètre. La hauteur totale du vase ainsi mutilé est encore de 60 centimètres, y compris la pointe terminale du bas, qui compte 2 centimètres. La circonférence, prise dans son plus grand développement, est de 1 mètre 85 centimètres, ce qui donne 62 centimètres de diamètre. On a su que les terrassiers ont tiré du sein de ce *Dolium* un petit vase en terre noire, qu'ils ont brisé ou perdu. Ils disent que le Dolium ne contenait rien, mais il est difficile de croire qu'il n'ait pas renfermé les os brûlés d'un adulte, comme on en a trouvé invariablement dans tous ses analogues. Au surplus, ce dolium est déposé à Caudebec, chez M. Vacossin, agent-voyer, qui le met à la disposition de M. le Directeur du Musée départemental (1).

M. l'abbé Cochet exprime à cette occasion le regret que la voirie départementale ne mette pas plus d'empressement à prévenir l'autorité de ces sortes de découvertes, parce que si lui ou quelque autre amateur d'antiquités avait pu se transporter plus tôt sur les lieux, il est permis de penser qu'on aurait pu recueillir, du moins en partie, une certaine quantité d'urnes et de vases funéraires, qui ont été brisés, lesquels, suivant les présomptions de M. l'abbé Cochet, doivent être attribués au Ier ou au IIe siècle de notre ère.

Dalles mortuaires de l'abbaye de Jumiéges.

M. l'abbé Cochet fait connaître que, dans une excursion sur les bords de la Seine, au mois d'octobre dernier, on a signalé à son attention un lot de pierres plates qu'on disait provenir de l'abbaye de Jumiéges, mais se rappor-

(1) Depuis cette communication, le service vicinal a fait deposer ce *Dolium* au Musée départemental.

tant à la sépulture des religieux réformés de la Congrégation de Saint-Maur.

Les bénédictins des deux derniers siècles étaient inhumés dans le cloître qui était pavé avec des dalles d'environ 1 mètre de longueur sur 50 à 60 centimètres de largeur. — L'inscription est placée en tête de la dalle où elle occupe une surface d'environ 20 centimètres en carré. Voici ces inscriptions :

2 SEPTEMBRE 1661 11 JANVIER 1681 27 OCTOBRE 1685	14 DECEMBRE 1688 19 A P 1737 2 IVLII 1739

Deux pierres semblables, provenant aussi de Jumiéges, se trouvent à Caudebec ; on y lit :

6 7BRE 1713	DIE 17 FEBRVARII 1716

Par un heureux hasard, M. l'abbé Cochet a pu retrouver les noms des personnes inhumées sous ces dalles dans le nécrologe de l'abbaye, qui fait partie de la bibliothèque de l'heureux et intelligent propriétaire de ces admirables ruines, M. Lepel-Cointet. Au surplus, notre honorable confrère a rédigé sur ce sujet, à la date du 1er novembre 1862, un rapport curieux, mais dont les détails ne sauraient entrer dans le cadre succinct d'un procès-verbal (1).

(1) Ce rapport a été publié dans la *Revue de la Normandie* de novembre 1863 (t. III, p. 753-760), et dans la *Revue des Sociétés savantes* du Ministère de l'Instruction publique (3e série, t. III, p. 616-

Le même membre entre verbalement dans quelques détails sur diverses découvertes dont voici l'indication sommaire :

Aqueduc à Etretat

A Etretat, dans le Petit-Val, à 2 kilomètres de la mer et 1 kilomètre et demi du village, existent environ 30 mètres d'un aqueduc dont on n'a pas encore retrouvé la prise d'eau.

Villa romaine à Orival, près Fécamp.

A Orival (commune de Colleville, canton de Valmont), est une villa romaine où l'on trouve un amas de poteries et de tuiles romaines dont une est percée de trous avant la cuisson.

Sépultures gallo-romaines à Contremoulins.

Il y a des sépultures gallo-romaines à Contremoulins, canton de Valmont. M. Dufresne, propriétaire du château des Ifs, a possédé une urne en verre bleu qui provenait de ces sépultures.

Cercueils trouvés à Tiergeville, près Valmont.

Deux cercueils ont été trouvés auprès du vieux château de Gruville, commune de Tiergeville, près Valmont. Ils paraissent appartenir à l'époque franque.

Cercueil franc à Saint-Valery.

En 1808, pareil cercueil avait été trouvé à Saint-Valery-en-Caux, à la côte de Cany.

Camp des temps du siége de Caudebec par Henri IV.

Les camps du Vieux-Louvetot, du Bois-de-la-Salle, de Touffreville-la-Corbeline et de Maulévrier, semblent pouvoir se rapporter à l'époque du siége de Caudebec par Henry IV.

621). Il a été également publié en une brochure de huit pages intitulée : *Note sur des Inscriptions tumulaires de moines de la Congrégation de Saint-Maur, autrefois à Jumiéges et à présent dispersées à Duclair, à Valleville et à Caudebec-en-Caux*. Rouen, 1864.

Le manoir d'Agnès Sorel, à Mesnil-sous-Jumiéges, est du XIVe siècle. Il possède une chapelle où se voit une piscine parfaitement conservée, offrant aussi le caractère du XIVe siècle. On remarque au manoir des meurtrières en forme de croix de Malte. Manoir d'Agnès Sorel.

M. Virvaux, maire du Mesnil-sous-Jumiéges, est propriétaire du manoir et de la chapelle.

M. l'abbé Cochet appelle encore l'attention de l'auditoire sur quelques autres objets qui se résument ainsi :

1° Un cercueil mérovingien qu'il a exhumé, en septembre 1862, dans le parvis de l'ancienne église de Saint-Denis de Lillebonne; ce cercueil, en pierre de Vergelé, était de l'époque franque; mais il avait été rempli au moyen-âge par un corps dont le squelette indiquait, par sa position, le XIIIe siècle ou à peu près; Cercueil mérovingien.

2° Les bonnes réparations faites au théâtre romain de Lillebonne, sous la direction de M. Desmarest; Réparations au théâtre romain de Lillebonne.

3° Une urne de verre trouvée à Canville, canton de Doudeville, en 1805;

4° Enfin, les bonnes verrières modernes placées à Harfleur, à Etretat et à Neuville-le-Pollet.

A Rouen, place Solférino, on a découvert dans une cachette, entre deux maisons, au bas de la place, des flambeaux en bronze, des plats d'étain et des fragments de poterie rouge romaine.

M. Pottier parle du transport qui a été fait au Musée des fragments de sculptures provenant de Lillebonne, où ils étaient restés abandonnés depuis longtemps. Il s'y trouvait une tête de femme découverte dans la même salle que la statue de marbre placée depuis longtemps au Musée d'Antiquités, et à laquelle elle vient d'être adaptée. Elle s'y ajuste parfaitement.

Une autre tête était dans les mêmes débris; on peut y

voir un Marc-Aurèle ou plutôt un Commode, mais M. Pottier pense que ces deux têtes pourraient bien être des portraits dont on ne connaît pas les originaux.

La séance est levée à 3 heures 1/2.

Vte Robert D'ESTAINTOT.

Séance du 5 Mars 1863.

Sont présents : MM. De la Quérière, doyen d'âge, faisant fonction de président, Ballin, l'abbé Cochet, de Glanville, de Beaurepaire, Dutuit, De la Londe, de Merval, Thieury, l'abbé Colas et Vte d'Estaintot, remplissant les fonctions de Secrétaire

Le procès-verbal, de la séance du 6 novembre est lu et adopté.

Sont déposés sur le bureau plusieurs numéros des *Beaux-Arts*, tome IV, 11e livraison, tome V, 3e, 4e, 5e, 10e livraisons, tome VI, 1re, 3e, 4e livraisons, une circulaire de la Société de l'Union des Arts de Marseille du 1er novembre 1862.

M. Ballin fait hommage de deux exemplaires de son *Précis historique sur la Commission des Antiquités*.

Étretat. — Aqueduc gallo-romain.

M. l'abbé Cochet communique à la Commission le résultat de nouvelles investigations destinées à mettre à découvert l'aqueduc gallo-romain d'Etretat. Déjà en 1851 et 1852, notre honorable collègue avait signalé son existence sur une longueur de 2 kilomètres, dans le vallon de Petit-Val. Cette année, des défrichements entrepris par le Sr Blanquet, l'ont rencontré dans le fond de ce vallon, sous 50 centimètres de remblai. C'est pourquoi, à l'automne dernier, reprenant le tracé de l'aqueduc à partir de l'endroit où le défrichement avait été aban-

donné, M. Cochet a pu le suivre pendant près de 10 mètres, notamment dans un endroit où, protégé par des tas de cailloux et par des halliers, il s'offre dans un état parfait de conservation sur une longueur de 4 à 5 mètres. Il a pu ainsi constater que l'encaissement était formé par deux murs collatéraux en caillou de mer. Le fonds non maçonné est en terre battue sur laquelle est placée une couche de ciment rouge, épaisse de 2 à 3 centimètres, dont se trouvent également enduits les murs collatéraux. Le tout est recouvert par des pierres plates, les unes brutes, les autres unies, quelques-unes creusées à l'intérieur. Le diamètre du canal dans ses deux largeurs varie de 25 à 30 centimètres. On remarque à l'intérieur une croûte calcaire qui atteint parfois 2 millimètres, démontrant un service prolongé.

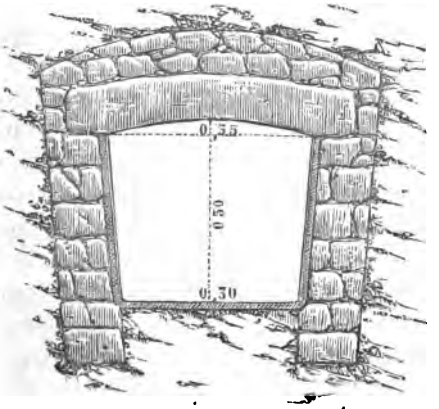

Echelle de 0,08 p. 1 mètre $\left(\frac{1}{12,5}\right)$

AQUEDUC (ÉTRETAT 1862).

Cet aqueduc était sans doute destiné à conduire les eaux du Petit-Val à la villa romaine et à son balnéaire

qui furent reconnus en 1835 et en 1842 dans l'enclave de l'ancien presbytère.

Cette portion d'aqueduc a été laissée à découvert par notre collègue, comme une indication précieuse pour démontrer aux habitants et aux étrangers l'existence de l'Etretat gallo-romain.

Un plan de l'aqueduc avec coupe et détails a été soigneusement dressé par M. Boucherot, agent-voyer du canton de Criquetot-l'Esneval. (Nous le reproduisons ci-contre.)

Ste-Marguerite-sur-Mer. — Stèles funéraires.

M. l'abbé Cochet revenant sur les fouilles de Sainte-Marguerite-sur-Mer, et les colonnes ou stèles funéraires dont il a signalé la présence à la dernière réunion, ajoute que M. Barthélemy lui a rapporté qu'il y avait à Pompéia des colonnes semblables, preuve nouvelle de l'uniformité du moule dans lequel l'empire romain avait fait passer l'univers. Au reste, à Sainte-Marguerite, l'édifice romain est aujourd'hui recouvert de terre.

Rouen. Clos de Campuley. — Ais de cercueil en fer.

M. De La Quérière présente des charnières en fer destinées à la fermeture des cercueils trouvés au *clos Campuley*, en faisant les fondations de la maison de M Huet. Il demande si la présence de ces couplets ou charnières ne pourrait pas être rattachée à l'existence d'un cimetière protestant.

M. Cochet croit que ces charnières existaient surtout aux époques où les inhumations se faisaient la face découverte. Elles rendaient la fermeture plus facile. Quant aux protestants, bien qu'à partir de l'Edit de Nantes ils aient eu droit à des cimetières, ils ont eu recours presque toujours aux sépultures domestiques dans leurs propriétés privées.

M. l'abbé Cochet pense que, peut-être, ces charnières pourraient remonter au IVe ou au Ve siècle; mais l'absence de vases funéraires ne lui permet aucune affirmation sérieuse.

Quant au moyen âge, il ne pourrait y penser, parce qu'alors on ne s'écartait pas des églises. (Nous reproduisons ici cette charnière rapprochée d'une charnière romaine de Tourville-la-Rivière.)

COUPLETS EN FER.

M. de Baurepaire dit que le cimetière des réformés était du côté de Saint-Hilaire.

M. de Glanville croirait ces débris plutôt du XVIe que du IVe siècle.

M. l'abbé Cochet obtient ensuite la parole pour communiquer quelques découvertes nouvelles.

Auquemesnil. — Hachette en silex.

A Auquemesnil une hachette en silex lui a été remise par le maire. Déjà en 1825 on avait trouvé un marteau de forme convexe avec un trou au milieu, semblable à celui de nos tailleurs de pierre. Il figure à la bibliothèque de Dieppe et est très difficile à dater.

La Hève. — Hachettes en bronze.

L'éboulement provoqué par la tempête du 20 décembre dernier a fait découvrir, au Cap de la Hève, 3 hachettes en bronze achetées par la ville du Havre, et que nous reproduisons ici.

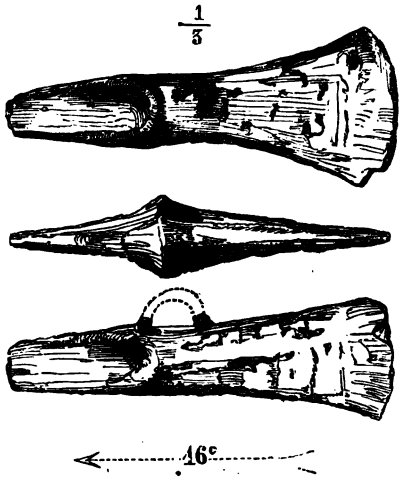

HACHETTES EN BRONZE DE LA HÈVE (1862).

Coins en bronze à Tonneville.

A Tonneville, près Cherbourg, M. Periaux a découvert, à environ 60 centimètres du sol, au-dessous d'un gisement de craie, une trentaine de coins que l'on reporte à l'époque gauloise.

Forêt d'Eu. — Fragments de marbres.

Notre collègue exhibe ensuite une série de marbres polis, de toutes grandeurs, ayant servi au placage du monument de la forêt d'Eu, visité par lui en 1861. Ces marbres indiquent la splendeur de ce bel édifice.

Veules. — Cimetière franc.

Dans le cimetière franc de Veules, il a constaté la présence de 8 ou 10 corps et trouvé avec des vases 2 belles belles plaques de ceinturon damasquinées d'argent. Ces

sépultures sont voisines de la chapelle du Val. (Nous donnons deux des vases de Veules.)

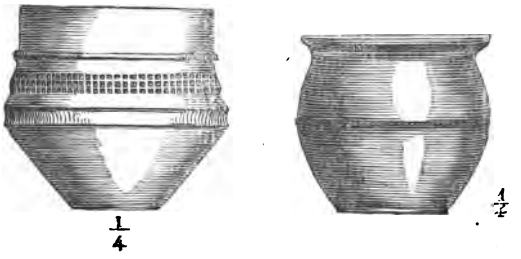

VASES FRANCS (VEULES, 1862).

A Houdetot, près Angiens, on a découvert 5 monnaies d'or du temps de François Ier et de Henri II. L'une d'elles était espagnole.

Houdetot. — Monnaies du XVIe siècle.

Notre collègue donne connaissance de la démolition projetée des restes de l'église de Bruneval, édifice sans caractère, dont le baptistère est déjà déposé au Musée du Havre. Il ajoute que la ville de Dieppe a décidé la création d'un Musée d'Antiquités. La ville de Fécamp a pris une mesure analogue comme annexe de sa bibliothèque.

Démolition de l'église de Bruneval.

M. Dutuit présente quelques observations sur la nécessité d'agrandir le Musée de la ville.

M. Cochet se plaint très vivement à la Commission de la démolition d'une église fort intéressante, celle de Biville-la-Martel, commune annexée à Ypreville. Il avait fait tout son possible pour la sauver des atteintes dont elle était menacée par la fabrique d'Ypreville. Enfin, sur les instances pressantes de cette fabrique, qui s'engageait à ne supprimer que la nef et à conserver le clocher, le

Clocher de Biville-la-Martel. — Démolition. — Vote de la Commission.

chœur et les portes, les propositions locales ont été acceptées ; mais les mesures de soutènement ont été si mal prises que la démolition de la nef a entraîné la chute du clocher, l'un des spécimens curieux de l'architecture religieuse du XIIe siècle dans le Grand-Caux.

M. Cochet voudrait que la Commission fît une démarche collective pour demander que les fabriques ne puissent ainsi disposer à leur gré des églises annexes que la loi semble leur abandonner comme chose privée; il rappelle à ce sujet les paroles de M. de Kergariou : « Les églises annexes sont données aux fabriques, non pour être détruites, mais pour être conservées. » C'est grâce à la surveillance de l'Administration et aux avis de la Commission que les églises de Saint-Jean-d'Abbetot, de Sainte-Gertrude, de Moulineaux, ont dû leur conservation. Il faudrait que l'Administration voulut bien provoquer une loi ou un règlement qui put sauvegarder les annexes laissées sans défense entre les mains souvent hostiles des paroisses titulaires.

M. Dutuit croit que cela est d'autant plus à prendre en considération, que dans un temps donné ces annexes sont appelées à avoir un prêtre.

La Commission donne son entière adhésion à la proposition faite par M. l'abbé Cochet.

Rouen. — Destruction du portail de Saint-André.

M. de Glanville regrette également la destruction du portail de l'église Saint-André de Rouen qui, faute d'avoir été soutenu à temps, s'est écroulé en une nuit.

Quelques observations sont présentées à cet égard par M. Dutuit ; 8,000 fr. ont été dépensés pour la consolidation de la tour. Les deux portes ont été conservées. L'une d'elles est à Saint-Vincent. Quant à l'archivolte du portail, on n'avait jamais eu la pensée de la laisser subsister.

M. De la Quérière répond que d'abord trois travées

avaient été conservées et que s'il a été bien informé, c'est après s'être consultés que les architectes de la ville en ont décidé la démolition, comme d'un mauvais gothique et sans solidité.

Maisons en bois de la Grande-Rue. — Vœu de le Commission.

M. d'Estaintot se plaint de l'état dans lequel sont laissés les débris des maisons en bois de la Grande-Rue. Il croit que la Commission devrait se préoccuper de leur restauration, ou sinon, il faudra désespérer de les voir jamais rétablies.

La Commission adhérant à cette proposition arrête que M. le Préfet sera prié de vouloir bien rappeler l'état dans lequel sont laissées ces deux maisons et faire prendre les mesures urgentes pour leur restauration.

La séance est levée à trois heures et demie.

Vte ROBERT D'ESTAINTOT.

Séance du 9 mai 1863.

Présents : MM. Bidault, conseiller de préfecture, faisant fonction de président; De la Quérière, Pottier, l'abbé Cochet, Barthélemy, de Glanville, Desmarest, de Beaurepaire, De la Londe, de Merval, Thieury, l'abbé Colas, et Ballin, secrétaire.

Procès-verbal de la séance du 5 mars.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 5 mars dernier. Il est adopté, sauf quelques modifications que M. l'abbé Cochet veut bien se charger d'y faire.

Lvsitania vindicata. — Hommage de M. Thieury.

M. Thieury fait hommage à la Commission d'un ouvrage, dont voici le titre :

« *Lvsitania vindicata*, œuvre de don Manœl de Cunha, » traduite en français par Thieury, in-8°. Dieppe, 1863.

Cet ouvrage sera conservé aux archives et des remercîments sont adressés à son auteur.

Sceau de Robert Descultot.

M. De la Quérière présente un petit cachet trouvé à Mentheville, canton de Goderville, dans sa propriété : Il représente une tête d'homme, avec une inscription qui paraît être : *Sigillum Roberti Descultot.*

Sceau de Jehanne d'Oudales.

M. l'abbé Cochet communique aussi un sceau en cuivre, de forme ovale, d'environ 5 centimètres de hauteur sur 3 de large, trouvé à Auffay, près le bois de la Vainvergue, en avril 1863. Il est du XIIIe siècle et représente une femme tenant une palme dans la main gauche; elle est entourée de cette légende :

✠ S. JOHANE. DAME. DOVVEDALE.

SCEAU DE JEANNE DAME D'OUDALES.

Cette pièce a été acquise par le Musée de Rouen.

Dessin d'un casque gaulois.

M. Pottier fait hommage à la Commmission du dessin colorié d'un casque en bronze présumé d'origine gauloise, trouvé avec quelques autres semblables, aux environs de Falaise et appartenant à M. de Glanville. Un casque tout pareil, et probablement de la même découverte, existe au Musée d'Antiquités de la Seine-Inférieure; seulement il a perdu les deux appendices latéraux.

Un membre demande ce que sont devenues les façades des deux précieuses maisons en bois sculpté, qui existaient *rue de la Grosse-Horloge* et qui ont été abattues pour ouvrir la nouvelle *rue de l'Impératrice*.

Maisons de bois de la rue de la Grosse-Horloge.

MM. Pottier et Desmarest disent qu'elles ont été démontées avec précaution et transportées dans le magasin du corps-de-garde de Saint-Sever, où elles sont conservées soigneusement pour être remontées dans le jardin de l'Hôtel-de-Ville, lorsqu'on achèvera les travaux d'agrandissement en cours d'exécution.

M. Barthélemy offre à la Commission la copie des deux procès-verbaux relatifs à la découverte et à la déposition du *cœur du roi Charles V, dit le Sage*, faite l'année dernière dans le chœur de la Cathédrale de Rouen. Ils sont datés, le premier du 26 mai, et le deuxième du 6 juin 1862 et accompagnés du dessin réduit de l'inscription qui a été gravée sur une dalle de marbre blanc et placée sur le caveau où le cœur de Charles est déposé.

Cœur de Charles V.

Le Secrétaire, au nom de M. Robert d'Estaintot, qui n'a pu se rendre à la séance, appelle l'attention sur le porche en bois de l'église de Ry, où l'on voit encore les armoiries des de Mouy ou de Moy, de gueules fretté d'or. La construction d'une nouvelle église à Ry fait craindre la disparition de ce petit monument. M. l'abbé Cochet veut bien se charger d'aller le visiter.

Porche en bois de l'Eglise de Ry.

La Commission accueille avec empressement la proposition de M. Thieury, de faire placer à ses frais dans l'église de Longueil, l'inscription suivante :

Inscription à la mémoire de Henry Richer.

A LA MÉMOIRE
DE
HENRY RICHER,
AVOCAT AU PARLEMENT DE NORMANDIE
LITTÉRATEUR, FABULISTE,
BAPTISÉ
DANS CETTE ÉGLISE SAINT-PIERRE,
DE LONGUEIL-EN-CAUX
LE 7e JOUR D'AOUT 1685;
INHUMÉ
SOUS LES CHARNIERS DE L'ÉGLISE SAINT-BENOIT
A PARIS
LE 14e JOUR DE MARS 1748.

—

PRIEZ DIEU POUR LUI.

—

L'autorisation sera demandée à qui de droit.

Donation à la ville de Rouen d'une riche collection de monnaies.

M. Pottier reçoit un avis qui l'oblige à quitter la séance; « il s'agit, dit-il, d'un objet d'un haut intérêt: c'est la donation offerte à la ville de Rouen, par une habitante d'Honfleur, Mme Lecarpentier La Coudraie, d'une collection de monnaies françaises, qui n'est pas estimée à moins de 80,000 fr. »

M. l'abbé Cochet fait part à la Commission de ses nouvelles et intéressantes recherches.

Vase et médailles trouvés en mars dernier à Beaumont (Eure).

En mars dernier, il a été découvert dans la propriété de MM. Emile et Gustave Fauquet, à Beaumont (forêt d'Eu), un fragment de vase en bronze et en forme de broc, dont il ne reste que l'anse et le goulot; ce vase contenait une grande quantité de médailles trouvées en même temps et dont M. Pottier a donné la liste suivante:

A. C.	254	Trebonianus Gallus	5
	254	Volusianus	5
	263	Valerianus	60
	268	Gallienus	184
	268	Salonina	55
		Saloninus, fils des deux précédents	18
	267-70	Posthumus	669
		Total. . .	996

Toutes ces médailles sont en argent à bas titre. Il y en avait encore un assez grand nombre presqu'entièrement consommées par l'oxydation. M. l'abbé Cochet ajoute que d'autres médailles probablement tombées du vase ont encore été trouvées depuis, au même lieu, dans lequel les propriétaires consentent à laisser faire des fouilles. (Nous reproduisons ici ce vase en bronze.)

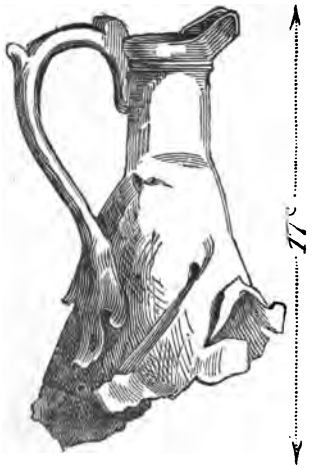

VASE ROMAIN EN BRONZE (EU, 1863).

Romaine à peser.

Une romaine en bronze avec son poids et ses crochets très bien conservés, est déposée sur le bureau. La Commission examine avec curiosité cet ustensile très rare trouvé dans des fouilles pratiquées par M. l'abbé Cochet dans une habitation romaine construite en pierre et située à Archelles, près d'Arques. (Nons donnons ici cette balance.)

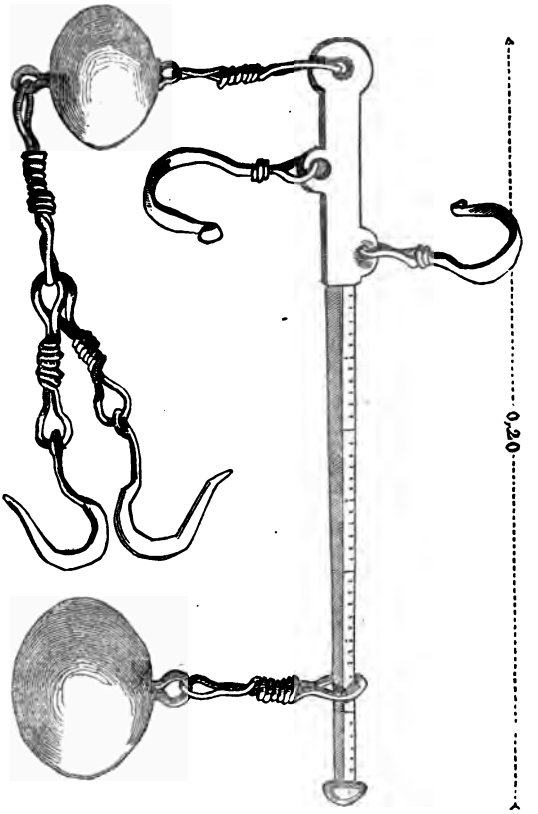

ROMAINE EN BRONZE (ARCHELLES, 1863).

Tuile romaine forée.

Une portion de tuile romaine percée avant la cuisson a été découverte dans la villa romaine d'Orival, commune

de Colleville, près Valmont; elle sera déposée au Musée d'Antiquités.

Il a été trouvé à Ponts, près d'Eu, des incinérations romaines dans des vases de différentes formes. Incinérations romaines.

A Graimbouville, une belle monnaie en or, de Tibère. Monnaie d'or de Tibère.

A Vatteville, un moyen bronze de Septime-Sévère. Bronze de Septime Sevère.

A Rouen, un cachet d'oculiste recueilli par M. Thaurin. Cachet d'oculiste.

M. le curé de Martin-Eglise a découvert dans le cimetière qui entoure son église un cercueil en pierre de Saint-Leu avec un couvercle en dos d'âne. Cercueil en pierre de Saint-Leu.

A Claville-Motteville, un baptistère en pierre avait été mis à la porte de l'église, mais sur les observations de M. l'abbé Cochet, M. le Maire et M. le Curé ont promis de le réintégrer à son ancienne place. Baptistère de Claville-Motteville.

A Valmont, l'église ayant été restaurée, on y a placé un nouveau baptistère en pierre parfaitement semblable à l'ancien, qui était en pierre et du XIIIe siècle. Baptistère de Valmont.

M. l'abbé Cochet rend hommage à la bonne restauration de l'église de Buchy, qui est en belle pierre et d'un excellent style; le clocher est un modèle du genre; les vitraux de M. Lévêque, de Beauvais, sont très bons; le mobilier entièrement neuf est parfaitement dans le style de l'église; M. le Curé a montré dans cette circonstance le zèle le plus louable, ainsi que M. Barthélemy, qui a présidé aux travaux et M. Dauphiné, qui les a dirigés. Restauration ds l'église de Buchy.

Vitraux de l'église du Tréport

Le même membre donne aussi des éloges aux nouveaux vitraux de l'église du Tréport.

Objets antiques recueillis près Lillebonne.

Il annonce, en outre, qu'en ouvrant la nouvelle voie de communication destinée à relier Lillebonne et Harfleur, on vient de découvrir sur le territoire de la première localité, au pied des bois de M. Auguste Fauquet, de Folleville, quelques objets et débris antiques sur lesquels une note a été communiquée aux journaux du département, par M. Brianchon. En voici la substance. — D'abord, on a remarqué comme appartenant à l'époque romaine de nombreux fragments de poterie, de verrerie, de tuiles et de marbre, qui ont été recueillis par des ouvriers, et remis, soit à M. Duval, percépteur, ami éclairé de nos antiquités locales, soit à M. Delarue, agent-voyer cantonal, préposé à la direction des travaux. On distingue dans le nombre un vase entier en pâte rouge et fine, à reflets métalliques dorés, de forme pareille à celui qui est consigné dans la *Normandie souterraine*, pl. II, fig. 35; une médaille de Probus, une autre de Constantin, etc., et un bijou en cuivre ou or, parfaitement conservé, mais auquel il est difficile d'assigner une dénomination.

Non loin d'un reste de muraille en moëllon, à petit appareil, on voit une grande pierre plate, quasi rectangulaire, qui mesure plus de 2 mètres de long sur environ 80 centimètres de large. On a trouvé, en outre, une petite sonnette, une clé, des clous, et un assez fort collier de fer à charnières, qui a l'apparence d'un ustensile de cachot. Au même endroit se montrèrent, avec une défense de sanglier, quelques ossements humains et un squelette, couché la face contre terre, ayant près de lui un couteau que les terrassiers crurent provenir de la région du cœur.

A trois heures et demie la séance est levée.

BALLIN.

Séance du 18 juillet 1863.

La séance ouvre à deux heures, sous la présidenee de M. Namuroy, secrétaire général. Sont présents : MM. De la Quérière, l'abbé Cochet, Barthélemy, Ballin, l'abbé Colas, de Beaurepaire, de Merval, Thieury, et le Vte Robert d'Estaintot.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté, sauf une rectification de M. de Beaurepaire relative au sceau de Robert DESCULTOT.

La correspondance comprend :

Vue de l'abbaye de Saint-Amand.

1° Une lettre de M. André Durand, datée du 16 juillet 1863, et portant à la connaissance de la Commission la découverte qu'il a faite à la Bibliothèque impériale, cabinet des Estampes, dans un recueil de gravures et plans en trois volumes in-folio, intitulé : *Topographie de la ville de Rouen*, d'un intéressant dessin manuscrit donnant la vue cavalière du monastère de Saint-Amand. Le dessin dont il fixe la date approximativement à l'année 1612, retrace minutieusement les diverses parties du logis abbatial et notamment l'église du monastère et celle de la paroisse avec les bâtiments claustraux et le logis abbatial.

Notre collègue annonce l'intention de faire une copie de ce dessin pour les Archives de la Commission.

Nouveau classement des monuments historiques de la Seine-Inférieure.

2° Une lettre de M. le Sénateur-Préfet, consultant la Commission sur un projet de classement des monuments historiques du département, qui lui a été soumis par M. l'abbé Cochet.

Ce projet distingue ces monuments en trois classes, suivant qu'ils sont la propriété de l'État, la propriété du département ou la propriété des communes. Il est accompagné d'une liste des monuments par arrondissement, avec

la date du classement de ceux qui ont été déjà classés et la nomenclature de ceux dont le classement paraît nécessaire, et d'une autre liste de ces mêmes monuments rangés d'après leur importance.

Quelques observations sont présentées par M. Thieury, en faveur du clocher d'Avremesnil.

La question de Saint-Laurent de Brevedent est réservée pour l'époque où les plans seront soumis à la Commission.

M. le Président demande s'il ne serait pas utile d'indiquer, en face de la mention de chaque monument, quel est son état actuel de conservation.

M. l'abbé Cochet croit qu'il y aurait quelque inconvénient à le faire.

La Commission, après avoir examiné le projet qui lui est soumis, est d'avis unanime de l'adopter en principe, et charge MM. Démarest et d'Estaintot d'adresser à cet égard un rapport à M. le Préfet, en le priant de donner à la proposition de M. l'abbé Cochet la suite la plus avantageuse.

Hachette diluvienne à Arques.

M. l'abbé Cochet obtient ensuite la parole et porte à la connaissance de la Commission l'intéressante découverte qui a été faite à Arques, à la côte dite de Gruchet, d'un silex taillé, ayant la plus parfaite analogie avec les hachettes de Saint-Acheul, et trouvé comme eux dans des terrains diluviens ou de transport. C'est là un fait nouveau qui va intéresser notre département lui-même à la solution du problême qui agite le monde scientifique.

Hachettes de pierre à Grand-Court, Limésy et Pavilly.

Des hachettes gauloises en silex ont été découvertes à Grandcourt en creusant une motte. Une hachette semblable avait été découverte en 1859, sur le territoire de Limésy, lorsqu'on traça la route de Motteville, et, en 1851, on en avait trouvé deux autres à Pavilly.

Notre collègue fait part ensuite de la découverte de diverses monnaies : A Thiétreville, une monnaie d'or, qu'il reporte à un siècle avant l'ére chrétienne, a été trouvée près du cimetière exploré par M. André Pottier ; elle est aujourd'hui aux mains de M. Pimont, de Valmont. A Manneville-ès-Plains, une monnaie d'or de Vespasien ; à Fécamp, des monnaies romaines, depuis Trajan jusqu'à Tétricus, ont été recueillies dans les jardins de la *rue de Mer*.

Thiétreville et Manneville-ès-Plains.—Monnaies gauloise et romaines.

A Saint-Martin-l'Hortier, dans l'enclos de la ferme des Murailles, M. l'abbé Decorde a été assez heureux pour constater l'emplacement d'un édifice romain d'une certaine importance. Il y a reconnu la présence de conduits cimentés et d'une quantité considérable de tuiles à rebords.

Saint-Martin-l'Hortier.— Objets romains.

Mais la trouvaille archéologique la plus considérable est celle d'Archelles, qui, aux mois de mai et juin derniers, a permis de mettre la main sur une balance complète dont M. Pottier a donné la savante description dans un numéro de la *Revue de Normandie*, de 1863 (t. II, p. 353-57), et sur 49 monnaies de bronze, dont voici la liste :

Archelles. — Balance romaine. — Fouilles et monnaies.

Domitien 3, Hadrien 5, Sabine 1, Trajan 5, Antonin 2, Faustine mère 2, Marc-Aurèle 2, Faustine jeune 5, Vérus 1, Commode 2, Alexandre Sévère 1, Posthume 17, sans traces 3 Toutes ces pièces se trouvaient au milieu de colonnes et de frontons antiques. (Nous reproduisons à la page suivante la balance ou romaine antique.)

L'époque franque est venue également apporter son contingent aux investigations de notre infatigable collègue. A Grandcourt, à la *Motte du Charron*, une boucle et une agrafe en bronze ; à Dampierre, près Gournay, un

Objets francs.

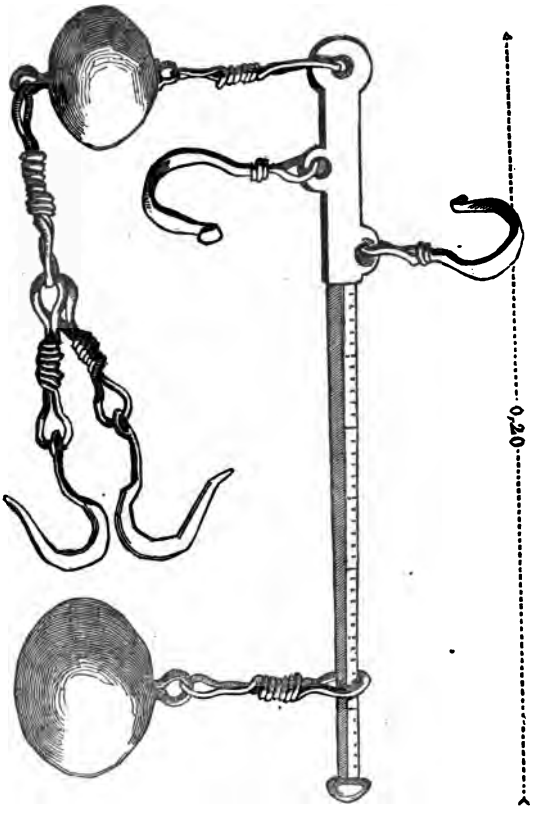

ROMAINE EN BRONZE (ARCHELLES, 1863).

Limésy. — Vases chrétiens.

cimetière franc, d'où provient une agrafe en bronze que conserve M. le curé de Limésy. Le même ecclésiastique posséde des vases chrétiens des XIVe et XVe siècles, trouvés devant le portail de l'église lors de l'établissement d'un perron. Deux ou trois seulement ont pu être retirés intacts. Parmi les débris, on distinguait encore des fragments de pierres taillées du XIe siècle avec leurs câbles et leurs chevrons brisés qui se rapportaient très probablement à la décoration primitive du portail.

A Ectot-les-Baons, en démolissant l'église, on a recueilli une inscription du XVIIe siècle, qui a été placée de manière à être conservée. Ectot-les-Baons. — Inscription.

M. l'abbé Cochet rappelle ensuite l'attention de la Commission sur les curieux médaillons de l'église de Montigny qui offrent un très précieux spécimen de la Renaissance. Il croit qu'il y aurait de l'intérêt à les faire copier pour enrichir le portefeuille de la Commission ; il propose pour cela M. Duboc, artiste intelligent de notre ville. Il croit que ces médaillons doivent provenir d'un ancien château. Montigny. — Médaillons.

M. de Beaurepaire ne voit pas de raisons sérieuses pour ne pas penser que ces médaillons aient été faits pour l'église. Les livres d'Heures offrent des exemples semblables. Leur extrême finesse ne saurait être non plus un argument décisif, puisque notre Musée d'Antiquités en possède d'aussi fins qui, certainement ont appartenu à des églises.

M. de Merval croit néanmoins que l'extrême délicatesse de leurs couleurs et de leur dessin, qui les rend comparables à des émaux, l'ordre dans lequel ils sont placés, la hauteur à laquelle ils sont fixés dans les fenêtres doivent faire préférablement admettre qu'ils n'ont été mis là qu'après coup et que ces considérations, jointes au choix des sujets qu'ils retracent, doivent faire supposer bien plutôt qu'ils étaient destinés à la salle d'un château.

M. l'abbé Cochet a eu connaissance qu'à Esclavelles, des chaînes et des instruments de fer étaient autrefois fixés à la contre-table comme une sorte d'ex-voto ; suivant une tradition, ils avaient été placés là par un seigneur qui, parti pour la Terre-Sainte, avait été longtemps l'esclave des Musulmans. Ils ont été récemment déplacés et mis dans une armoire. M. l'abbé Cochet espère pouvoir les obtenir pour le Musée départemental. Esclavelles. — Chaînes de fer.

M. de Beaurepaire se demande si on ne doit pas voir là plutôt la reconnaissance d'un droit de juridiction. Souvent quand un procès avait eu lieu entre le clergé et le seigneur, et que le droit du clergé était reconnu, il existait une reconnaissance de ce genre de la juridiction qui succombait.

M. Thieury rappelle que des exemples d'ex-voto semblables, souvenir des Croisades, se voient dans plusieurs églises; il cite l'exemple de Bacqueville.

M. D'Estaintot cite également le tableau plus ou moins authentique placé par les Tourneroche, au XVIIe siècle, dans l'église de Fontaine-le-Dun.

Sahurs. — Chapelle du Vœu.

Comme monuments privés offrant un certain intérêt, M. l'abbé Cochet cite la chapelle du Vœu, à Sahurs, dépendant du château de Marbeuf, qui appartient à M. de Gibert. Elle paraît avoir été fondée, en 1515, par Louis de Brézé, sénéchal de Normandie et mari de Diane de Poitiers. En 1637, Anne d'Autriche y fit un vœu pour la naissance de Louis XIV. En 1638, elle lui fit don d'une statue d'argent de la Vierge, pesant 24 marcs. On possède à cet égard une plaquette fort curieuse, intitulée : « Le Vœu de la Reine ou la fondation de la chapelle de Notre-Dame-de-la-Paix, sise à Sahurs. » — Rouen, 1639, in-4° de XXVIII et 102 pages, et le *Mercure de Gaillon* contient 5 pièces qui y sont relatives.

Voici l'inscription que la reine fit placer au pied de la statue :

BEATÆ MARIÆ SAHULTIENSI DE PACE DICTÆ
ANNA AUSTRIACA, REGINA GALLIARUM ET NAVARRÆ,
HANC ICONEM IN VOTUM PACIS DICAT CONSECRATQUE
ANNO MILLESIMO SEXCENTESIMO TRIGESIMO OCTAVO.

Sainte-Vaubourg. — Templiers.

M. l'abbé Cochet a remarqué à Sainte-Vaubourg une belle grange du XIIIe siècle ayant dépendu de la Comman-

derie et dont la partie la plus importante subsiste. Il note dans la propriété de M. Fizeaux, à l'église de Hautot-sur-Seine, un fragment de vitrail du XIIe ou du XIIIe siècle, qui représente un templier offrant sa bannière, avec ce détail curieux que ses mains sont liées avec des cordes.

M. de Merval croit qu'il doit avoir pour but de rappeler un vœu.

La séance est levée à trois heures.

Le secrétaire-adjoint,
Vte ROBERT D'ESTAINTOT.

Séance du 21 octobre 1863.

La séance ouvre à deux heures, sous la présidence de M. le Secrétaire général.

Sont présents : MM. l'abbé Cochet, Pottier, Delalonde, de Merval, l'abbé Lecomte, et Vte d'Estaintot, secrétaire-adjoint.

Nouveau classement des monuments historiques.

M. d'Estaintot rend compte du rapport qu'il a dressé de concert avec M. Desmarest sur le projet de classement des monuments historiques présenté par M. l'abbé Cochet. Il concluait seulement à l'addition, dans l'énumération faite par notre collègue, des parties anciennes du Palais-de-Justice, de la Grosse-Horloge et du Palais de l'archevêché dont la façade sur la rue Saint-Romain, les cuisines du XVe siècle offrent des détails si remarquables. Parmi les monuments d'un ordre secondaire, la dite Commission demandait l'adjonction du porche de Ry et des deux tombes en pierre qui se trouvent dans le cimetière de Biville, seul spécimen du XIVe siècle que possède en ce genre notre département.

M. l'abbé Cochet explique à cet égard que la mention des tombes de Biville devenait inutile; elles ont été écrasées par la chute si malheureuse du clocher. Quant aux monuments consacrés à un service public, cette appropriation même a été la raison qui l'a déterminé à ne pas les comprendre dans sa classification. Du reste, le Conseil général n'a pas sanctionné l'augmentation sollicitée, ni le nouveau projet de classement; seulement, il a autorisé M. le Préfet à choisir, parmi les monuments dont la liste lui était soumise, ceux dont le classement lui paraîtrait nécessaire.

Baillolet. — Édifice et hachettes gauloises.

M. l'abbé Cochet fait part à la Commission de la connaissance qui lui a été donnée de la découverte à Baillolet, sur la propriété de M. Magné, d'un parallélogramme dont les grands côtés mesuraient 70 mètres et les petits 40, fermé par un mur en pierres sèches. Dans un angle, se trouvaient 7 à 8 hachettes gauloises en silex blanc à l'état d'ébauche. Il rattacherait cette construction à l'époque gauloise. Baillolet était une prébende du chapitre de Rouen, dont le nom se retrouve dans le diplôme de Charles-le-Chauve et dont la possession fut confirmée par le duc Robert.

Forêt d'Eawy. — Hachettes de bronze.

Entre Muchedent et les Grandes-Ventes, dans la forêt d'Eawy, sur la route n° 22, d'Auffay au Tréport, on a également trouvé sur un amas de silex plus de 80 hachettes gauloises en bronze avec leur taillant d'un côté, et de l'autre la partie destinée à être emmanchée. Une partie seulement était ébarbée et passée à la meule. Quelques-unes avaient de petits anneaux destinés sans doute à les suspendre. Il croit y voir un arsenal de famille. Elles sont aujourd'hui aux mains de M. le garde général Halle; M. Cochet doit se rendre sur les lieux avec M. de Barville, inspecteur des forêts. (On reproduit ci-après le spécimen de deux hachettes des Grandes-Ventes.)

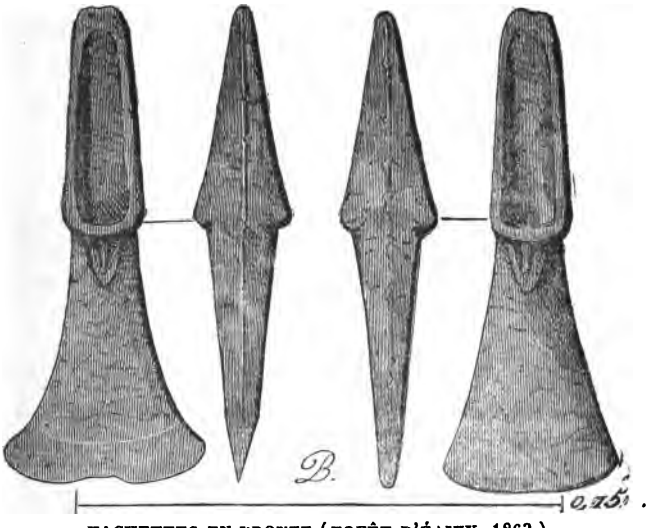

HACHETTES EN BRONZE (FOFÊT D'ÉAWY, 1863).

M. Pottier se demande si cet amas ne donnerait pas à penser que ces hachettes constituaient un objet d'échange, une sorte de monnaie, comme en Afrique encore aujourd'hui les bracelets de bronze.

Basse forêt d'Eu. — Sépultures gauloises.

M. l'abbé Cochet signale l'existence sur le parcours du chemin n° 60, au triège de la Mare-des-Cendriers (commune de Sainte-Beuve-Épinay), d'un cimetière gaulois tel que ceux de Bouelles, Moulineaux et Saint-Wandrille; 4 ou 5 vases à forme de gamelle et à teinte rouge briquetée, une coupe et sous cette coupe des os brûlés, tels sont les objets dont il a constaté la présence avec M. de Girancourt. Des fouilles plus sérieuses vont avoir lieu, mais il regrette infiniment que là encore on ait à déplorer l'incurie du service vicinal qui ne prévient jamais de ce qu'il découvre. Dès l'année dernière e cimetière aurait dû être signalé, et ce n'est que par

hasard que l'entrepreneur en a révélé l'existence. (On reproduit ici les 3 vases de la Marc-des-Cendriers.)

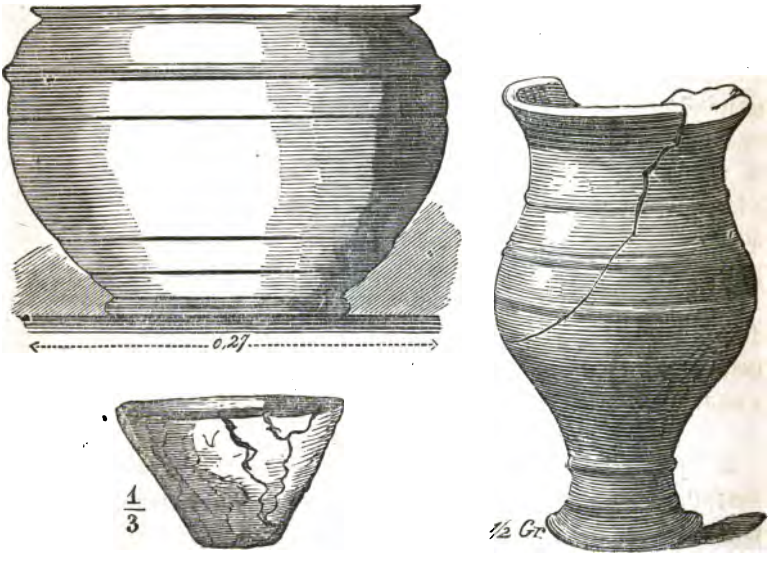

VASES GAULOIS (1863).

M. Namuroy dit que cela ne tient pas à l'Administration, mais à ce que ses instructions ne sont pas exécutées.

M. l'abbé Cochet donne connaissance d'une explication qu'il a eue avec M. Quicherat à propos des sépultures gauloises. Ce savant professeur de l'Ecole des Chartes se fonde sur un texte de César pour soutenir que l'incinération est postérieure à l'invasion romaine, mais notre collègue ne croit pas que l'affirmation puisse être aussi péremptoire.

M. Pottier pense que des gamelles pareilles à celles qui viennent d'être trouvées ne peuvent appartenir qu'à

un peuple primitif et d'une civilisation assez peu avancée pour ne pas connaître l'usage de la monnaie.

Dans la forêt d'Eu, au hameau de Brémont, commune de Vatierville, dans un endroit nommé la Butte-aux-Anglais, M. l'abbé Cochet a constaté la présence d'une motte entourée d'un fossé de 3 à 4 mètres sur 100 mètres de circonférence. Il ne croit pas qu'il faille l'attribuer au XVe siècle. Du reste, il n'y a trouvé que de l'argile et à la hauteur du sol, que le sommet de la motte dépasse de deux mètres, des débris de charbon ; il y voit plutôt un petit *stativa*.

Basse forêt d'Eu. — Motte de Brémont.

Dans la même forêt, au lieu dit le Vertmarais, commune d'Aubermesnil-les-Erables, il a constaté les ruines d'une maison romaine, et au centre de ses murs, détruits il y a une douzaine d'années, des fragments de poterie.

A Pissy-Pôville, derrière le presbytère et près des fondations de l'église détruite il y a trente ans, on constate à chaque instant la présence de murs, de tuiles à rebords, de mortiers et de ciment romain. Il en est de même dans les terres et au milieu des bois. Sans doute, il faut y voir la preuve de l'existence d'une villa.

Pissy-Pôville. — Constructions romaines.

La rectification de la côte de Barentin a mis également à nu de curieuses constructions romaines, de grandes pierres de tuf et des tuiles à rebords. C'est, du reste, dans cette commune que notre collègue signalait en 1858 l'existence d'un cimetière romain : un autre avait été découvert en 1838, par MM. Deville et Lalizel.

Barentin. — Antiquités romaines.

A Morimont, près Esclavelles, dont le nom figure dans les diplômes mérovingiens, on trouve des débris romains. En 1835, on y a recueilli 420 monnaies en bronze du Haut-Empire, dont un Géta, curieux par son revers, où figure

Esclavelles. — Monnaies romaines.

un trépied au-dessus duquel sont deux hommes qui se donnent la main ; c'est sans doute Caracalla et Géta, que son rival devait bientôt faire assassiner.

Saint-Riquier-en-Rivière. — Bague romaine en argent.

On a soumis à M. l'abbé Cochet une bague en argent enchâssant un Macrin en argent et trouvé à Saint-Riquier-en-Rivière, dans une argilière voisine de l'église, il y a environ un an. Il ne peut distinguer si la monture est ancienne ou si elle appartient au XVIIe siècle (1). Il rappelle, comme spécimen d'encadrement moderne, la coupe dite de Guillaume-le-Conquérant, qui date du XVIe siècle et est couverte de monnaies romaines en argent.

M. de Merval cite également la châsse des trois rois à Cologne, enrichie d'intailles, de camées et de monnaies antiques. (Nous reproduisons ici l'anneau de Saint-Riquier.)

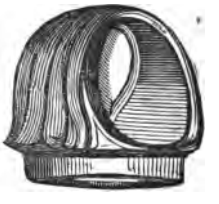

ANNEAU EN ARGENT AVEC DENIER DE MACRIN.

M. Pottier rappelle les monnaies d'or encadrées de filigranes et portées comme bijoux. Les habitudes des sauvages offriraient des exemples analogues.

Croixdalle. — Débris romains.

M. l'abbé Cochet note également la présence, au haut de la côte de Croixdalle, sur le chemin de Londinières, d'une

(1) Depuis ce moment M. l'abbé Cochet a vu chez M. de Witte le dessin d'une bague en or de Tétricus, conservée à Autun et qui date du IIIe siècle. Comme cette monture ressemble à celle de Saint-Riquier, M. l'abbé Cochet est disposé à croire cette dernière antique aussi bien que la première.

quantité considérable de débris romains découverts en 1861.

Mais la plus curieuse trouvaille est celle qu'il a faite à Montérollier dans la ferme de Bellevue, appartenant à M. Bouctot, conseiller général. Elle consiste en un beau mur en petit appareil de tuf, de 66 centimèt. sur 18 mètres de long, et qui est accompagné d'une série d'autres semblables. Au milieu sont des sépultures franques. Trois scramasaxes, deux plaques en cuivre ciselé, dont une représente une tête d'homme, une autre en fer damasquiné, avec des monnaies du Haut-Empire, et comme morceau capital un fragment d'inscription romaine sur pierre de Vergelé en capitales romaines, semblables à l'inscription de sainte Théodosie, avec des points anguleux aux lettres. On y distingue le fragment d'un V, d'un N et un A. Notre collègue la fait remonter au second ou IIIe siècle de notre ère. (Nous reproduisons ici les deux plaques en bronze de Montérollier.)

Montérollier. — Fouilles.

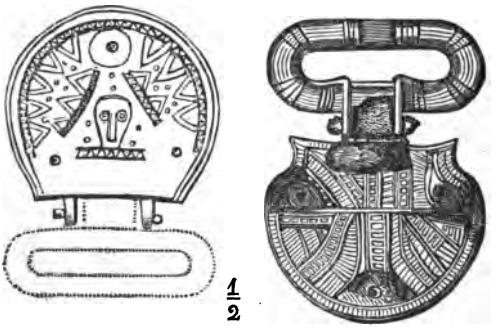

PLAQUES DE CEINTURON EN BRONZE (MONTÉROLLIER, 1863).

Des fouilles y auront lieu l'année prochaine avec le concours de M. Bouctot.

Montérollier passe pour l'ancien Varinna (Varennes), monastère fondé par saint Ragimbert, disciple de saint Valery. Saint Leufroy le quitta au VIIe siècle et il fut détruit au IXe siècle par les Normands.

La *Gallia christiana* le place aux sources de la Varenne.

Neuville-Bailleul.

Un cercueil romain a été trouvé à Neuville (commune de Bailleul-Neuville), avec des vases et des tuiles.

Sainte-Geneviève.

A Sainte-Geneviève-en-Bray, au Carrouge, on a trouvé des sépultures franques et un cercueil de pierre de Vergelé en dos d'âne.

Fontaine-en-Bray

A Fontaine-en-Bray, un cercueil mérovingien, à la Côte-aux-Mognes, chez M. Brière; le squelette et l'épée y étaient encore.

Baillolet. - Sépultures franques. — Val-des-Leux. — Cimetière franc.

A Baillolet, chez M. Dupuis, est un cimetière franc. — Au Val-des-Leux, près Mauny, chez M. Decamps, une vingtaine de cercueils en pierre ont été détruits; à Rosay, près Bellencombre, a été recueillie une hache francisque.

Lucy. — Vases chrétiens.

Quant à des objets du moyen-âge, on a découvert, à Lucy, des vases en terre blanche à vernis verdâtre du XIIIe siècle; au Neufbosc, sur la route de Bradiancourt, on constate encore sur l'emplacement du château détruit, en 1853, le reste d'un donjon circulaire et une plate-forme d'environ 160 mètres de circonférence. Dans la plaine est une épine, dite des *Quatre-Abbés*, laquelle, située au milieu champs, séparait les dimages de quatre abbayes et de quatres paroisses : Sainte-Geneviève, Neufbosc, Montérollier et Mathonville.

Epine des 4 abbés.

A Montérollier, sur la côte Hognet, et dans la ferme

d'un sieur Rasset, on voit encore les traces d'un vieux château et des fossés circulaires.

L'église de Mathonville offre un portail roman orné de quatre rangs de voussures en pierres du pays avec des têtes d'hommes et de boucs de la plus grande délicatesse. Il est dans un état parfait de conservation qu'il doit à son porche. Mathonville. —Portail roman.

A Jumiéges, quelques vases chrétiens; à Caudebec, des cercueils en pierre avec entaille pour la tête sont encore signalés par notre collègue. Jumiéges. Caudebec. — Vases et tombeaux.

M. de Merval demande ce que devient l'impression des procès-verbaux de la Commission. Procès-Verbaux.

M. l'abbé Cochet répond qu'il y a déjà 13 feuilles d'imprimées, dont 10 sont payées. On est arrivé à la fin de 1835. Le Recueil forme déjà un petit in-8°.

M. Pottier a recueilli à Bernay, 2 objets pour notre Musée, ce sont 2 vases en bronze, dont l'un, à 3 pieds, a été trouvé à Saint-Victor, près Bernay; on le croit gallo-romain, mais il estime plus sûr de l'attribuer au moyen-âge.

M. l'abbé Cochet dit que M. Métayer en a trouvé de semblables à Duranville avec 3 ou 4 plats en étain sur lesquels sont écrits, en caractères du XIIIe siècle, le nom des prêtres auxquels ils ont appartenu.

Il signale encore à Saint-Étienne-du-Rouvray la découverte faite, au mois d'août dernier, de 3 cercueils de pierre de Vergelé de l'époque franque, et au manoir de la *Chapelle*, près Oissel, un puits en pierre fort remarquable surmonté d'une pyramide de près de 6 mètres de haut que supportent 4 colonnes de la Renaissance. Saint-Etienne-du-Rouvray. — Cimetière franc.

La séance est levée à trois heures et demie.

Le secrétaire-adjoint,
Vte ROBERT D'ESTAINTOT.

Séance du 2 décembre 1863.

La séance ouvre à deux heures, sous la présidence de M. De la Quérière.

Sont présents : MM. l'abbé Cochet, Delalonde, l'abbé Colas, de Beaurepaire, de Merval, Simon, et Vte Robert d'Estaintot, secrétaire-adjoint, remplissant les fonctions de secrétaire.

Les procès-verbaux des séances, des 18 juillet et 21 octobre 1863, sont lus et adoptés.

Montigny. — Médaillons.

M. l'abbé Cochet soumet à la Commission une première gouache, reproduction de l'un des médaillons de Montigny, représentant le mois de mars.

Ce dessin reçoit l'approbation de la Commission.

Caudebec. — Portrait de Thomas Basin.

Une découverte fort intéressante est également portée à la connaissance de la Commission, par M. l'abbé Cochet, c'est la découverte, que l'on peut considérer maintenant comme certaine, du portrait de Thomas Basin, l'historien normand des règnes de Charles VII et Louis XI. Ce portrait existe à l'une des fenêtres du chœur de l'église de Caudebec.

On savait déjà que Caudebec était le berceau de la famille de l'évêque de Lisieux. Dom Pommeraye, en parlant de lui comme chanoine de Rouen, écrivait que son portrait était à Caudebec et c'est en dirigeant de ce côté les recherches que l'on a fini par découvrir dans la fenêtre latérale, à gauche du chevet du chœur, un évêque à genoux et figurant comme donateur. On rechercha quels étaient les écussons qui décoraient chaque flanc de la verrière, et l'on retrouva, d'un côté, les armes de l'évêché de Lisieux, de l'autre, les armes de Basin, surmontées de la croix épiscopale. Le doute n'est donc plus possible; la date de la construction de l'église, postérieure

à la mort de Thomas Basin n'est point un obstacle, puisque la verrière peut et doit avoir été donnée par sa famille, peut-être en exécution de ses volontés dernières.

M. Simon veut bien se charger de procurer, pour le portefeuille de la Commission, un dessin ou une épreuve photographique de ce curieux portrait. [Nous donnons à la page suivante cette image de Thomas Basin, que nous devons aux soins de M. l'abbé Comont, vicaire de Caudebec] (1).

Manneville-la-Goupil. — Vases romains.

M. l'abbé Cochet présente à la Commission la reproduction en couleur d'un des vases de verre trouvés à Manneville-la-Goupil, en 1858. Le fonds surtout offre une disposition assez remarquable. Il fera en sorte d'enrichir de cette reproduction le portefeuille de la Société.

Sotteville-lès-Rouen. — Vases acoustiques.

En démolissant l'église de Sotteville, on a trouvé 2 vases acoustiques, dont un seul était conservé dans son intégrité. Ils ont la plus grande analogie avec ceux découverts à Montivilliers, à Saint-Laurent-en-Caux et à Fry, qui étaient évidemment acoustiques. (Nous reproduisons, pages 257-58, le vase acoustique de Sotteville, ainsi que ceux de Fry, de Montivilliers et de Saint-Laurent-en-Caux.)

M. Vincent, de l'Institut, a relevé dans l'*Apocalypse* de Méliton, attribuée à un moine de Saint-Léger, un texte qui vient confirmer cet usage, d'augmenter la sonorité des voûtes des églises en y renfermant des pots en terre.

M. de Merval a observé un fait analogue dans l'église de Letteguives (Eure).

(1) Une note sur la découverte du portrait de Thomas Basin a été publiée par M. J. Quicherat, qui fût l'éditeur de son œuvre, dans le *Magasin pittoresque*, numéro de janvier 1865. Nous avons répété cette note en y ajoutant nos propres observations dans la *Revue de la Normandie* de mars 1865 (t. V, p. 204-216). Là aussi se trouve édité le portrait que nous reproduisons à la page suivante.

THOMAS BASIN.

POTERIES ACOUSTIQUES :

VASE DE SOTTEVILLE.

VASE DE FRY.

VASES DE L'ABBAYE DE MONTIVILLIERS.

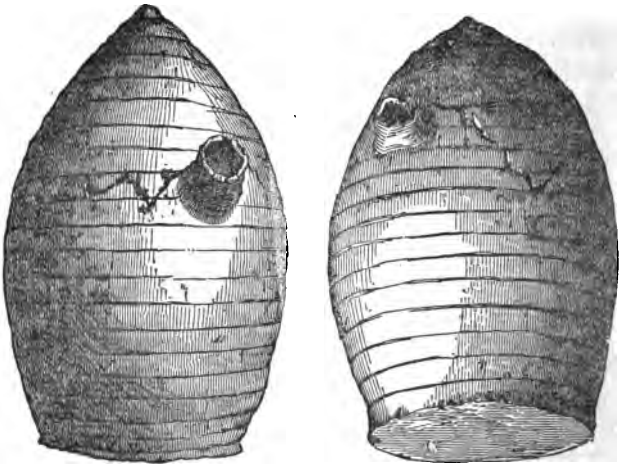

VASE DE SAINT-LAURENT-EN-CAUX.

M. Cochet a vu, en 1843, une addition semblable dans le chœur de l'église de Perruel [Eure] (1).

Rouen. — Edicule de la Fierte.

M. De la Quérière appelle l'attention de la Commission sur l'état de dégradation où se trouve la chapelle Saint-Romain, à la Basse-Vieille-Tour.

Boscherville. — Tour de l'église.

Sur l'observation de M. l'abbé Cochet, la Commission émet le vœu que le département, d'accord avec la commune, achète les étables qui se trouvent adossées au côté nord de l'église de Boscherville, afin de la dégager com-

(1) Ces diverses découvertes ont fourni à M. l'abbé Cochet l'occasion de rédiger une *Note sur les poteries acoustiques de nos églises*, qui a été insérée dans le *Précis analytique des Travaux de l'Académie impériale de Rouen*, année 1863-1864 (p. 184, 185, 186 et 187), et ensuite tirée à part à 100 exemplaires, chez M. Boissel, en 1864. Une première manifestation moins développée a paru dans le *Magasin pittoresque* (t. XXXII, p. 23-24), et dans le *Gentleman's magazine* de Londres, de novembre 1863 (p. 510-513).

plètement de ce côté et de procurer un accès direct et indépendant à la salle capitulaire.

La séance est levée à trois heures.

Le secrétaire-adjoint,
Vte ROBERT D'ESTAINTOT.

Séance du 19 janvier 1864.

Sont présents : MM. Namuroy, président; Dutuit, de Merval, de Glanville, De la Londe, Brevière, Pottier, l'abbé Cochet et de Beaurepaire remplissant les fonctions de secrétaire en l'absence de M. d'Estaintot, empêché.

La correspondance comprend diverses brochures offertes à la Commisssion :

1° *Saint-Christodule et la réforme des Couvents grecs au* XIe *siècle*, par Edouard Lebarbier, 1863.

2° *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie,* 1re année, 1er, 2e et 3e trimestre.

3° *Table alphabétique et analytique des 24 premiers volumes de la Société des Antiquaires de Normandie,* par M. le conseiller Renault.

4° *Note sur les inscriptions tumulaires de Moines de la Congrégation de Saint-Maur, autrefois à Jumiéges, aujourd'hui à Duclair, à Vatteville et Caudebec-en-Caux*, par M. l'abbé Cochet, 1864.

5° Deux numéros de la *Revue des Beaux-Arts*.

Basse forêt d Eu. — Fouilles.

M. l'abbé Cochet dépose sur le bureau différents rapports adressés par lui à M. le Sénateur-Préfet. Deux entr'autres sont relatifs aux fouilles qu'il a opérées dans la Basse-Forêt d'Eu, au lieu dit la *Butte-aux-Anglais*, ou la *Motte de Brémont* (commune de Vatierville), à la découverte de sépultures gauloises dans la traverse de la route n° 60 de Neufchâtel au Vieux-Rouen, et d'un

édifice romain au triége de *Vert-Marais*, commune d'Aubermesnil-lès-Erables.

Montérollier. — Fouilles.

Un autre rapport est spécial à Montérollier, et aux vestiges romains et francs, ainsi qu'au fragment d'inscription romaine, découverts sur la ferme de *Bellevue* appartenant à M. Bouctot. Les résultats de ces fouilles sont consignés dans un de nos précédents procès-verbaux (p. 251).

St-Etienne-du-Rouvray. — Antiquités romaines et franques.

A Saint-Etienne-du-Rouvray, sont de nombreuses tuiles antiques, dans le quartier de la *Chapelle*, près du manoir de Hannivel; des bronzes romains y ont été découverts en 1862, tels qu'un Auguste au revers de l'autel de Lyon, un Claude, un Dioclétien, un Posthume et même une monnaie consulaire en argent. Ceci semblerait inviter à des fouilles.

Ajoutons à ces indices l'existence d'une voie romaine, qui pourrait être la même qu'un *chemin du Roy*, mentionné dans les les chartes du XIIe et du XIIIe siècle et la situation du cimetière qui, placé près de la voie publique, comme son église, a pu être un lieu de repos dès l'époque antique, comme les cimetières romains de Sotteville et de Quatre-Mares.

Cercueils francs.

Dès 1817, on avait trouvé des ossements et des cercueils, en creusant les fondations de l'ancien vicariat; en 1850, les fouilles faites pour la construction de la mairie ont mis à nu des sarcophages. Souvent le fossoyeur rencontrait des auges de pierre en creusant dans le parvis. C'est là qu'en 1863 M. l'abbé Cochet a dirigé ses recherches. Quatre cercueils en pierre de Vergelé et de Saint-Leu, longs de 2 mètres, épais de 8 centimètres, larges de 30 centimètres aux pieds, de 55 centimètres à la tête et pro-

fonds de 40 centimètres ont été découverts par lui dans l'enceinte du cimetière.

Ils étaient à une profondeur moyenne de 1 mètre 30 à 1 mètre 50, orientés de l'est à l'ouest; un trou en forme d'entonnoir se trouvait au fond à 60 centimètres des pieds; le couvercle avait la forme d'un toit. Le couvercle et le cercueil étaient chacun d'un seul morceau. Dans ces sarcophages se trouvaient des corps humains, les bras croisés sur la poitrine, ce qui indiquait clairement des chrétiens du moyen-âge et explique l'absence d'objets antiques. Il y avait eu évidemment enlèvement des anciens possesseurs, dont la place avait été prise à une époque relativement moderne.

Un de ces tombeaux a été placé dans le parc de M. Rondeaux et reste à la disposition du Directeur du Musée des Antiquités (1).

Sigy. — Fouilles.

A Sigy, M l'abbé Cochet a profité du remaniement du pavage de l'église pour étudier l'état du sol de l'ancien prieuré. Des fouilles opérées dans la chapelle de la Sainte-Vierge (transept septentrional) lui ont fait rencontrer, à 2 mètres au-dessous du pavage, des tuiles à rebords, des poteries antiques, et des dallages en pierre de liais, indices d'un gisement gallo-romain. Au-dessus se trouvaient des tombes chrétiennes rangées en plusieurs lits, dans des cercueils de bois, dont on ne retrouvait que les clous. M. Cochet croit ces derniers du XVIe siècle.

Le cimetière franc qui entoure le presbytère et l'école des filles a de nouveau révélé des sépultures mérovingiennes, et parmi les débris des vases et des armes, une hache et une lance en fer, qui seront déposées au Musée départemental.

(1) En 1864, il a été apporté au Musée, où il se trouve en ce moment.

Saint-André-sur-Cailly. — Antiquités romaines.

Quant à Saint-André-sur-Cailly (canton de Clères), de récentes découvertes viennent confirmer l'intérêt qui s'attachait à ce village si riche en antiquités romaines. En 1810, M. l'abbé Baston y constatait la présence d'une mosaïque et de cercueils en pierre ayant les caractères de l'époque franque. En 1817, sous l'administration de M. de Kergariou, une fouille conduite par MM. J. Rondeaux et Aug. Le Prevost faisait connaître un grand édifice romain décoré d'un magnifique pavage en mosaïque. En 1850, des fouilles opérées dans un bosquet du château de M. Gabriel de Valori mettaient en présence d'un édifice important possédant un hypocauste, un pavage en pierre de liais, et des colonnes de pierre.

Enfin, plus récemment, dans l'hiver de 1861 à 1862, des terrasiers sans travail ayant fouillé un champ labouré pour extraire des briques destinées à faire du ciment, ont trouvé un hypocauste supportant une salle pavée en pierre de liais, qu'ils ont détruite, afin d'obtenir la matière première qu'ils cherchaient.

Heureusement, M. Tulle, instituteur à Saint-André, nous a conservé une note donnant la description exacte de cette dernière découverte.

La Commission, sur la proposition de M. l'abbé Cochet, prie M. le Préfet de vouloir bien adresser à M. Tulle des remercîments pour son intéressante communication (1).

St-Etienne-du-Rouvray. — Puits du XVIe siècle.

M. l'abbé Cochet donne de nouveaux renseignements sur la pyramide qui se trouve au hameau de la *Chapelle* (commune de Saint-Etienne-du-Rouvray), et qui surmonte l'orifice d'un puits aujourd'hui rebouché; il en présente un croquis fait par M. Arthur Join-Lambert.

(1) Ces remercîments ont été adressés par l'intermédiaire de l'inspection académique.

M. Pottier y reconnaît le genre d'Androuet du Cerceau et en reporte la construction au XVIe siècle.

M. Brevière se charge volontiers d'en faire un dessin d'après le croquis de M. Join-Lambert.

Caudebec. — Portrait de Thomas Basin.

M. Cochet communique la photographie d'une partie du vitrail de l'église de Caudebec représentant Thomas Basin, photographie faite par M. l'abbé Comont, vicaire de Caudebec. Les deux écussons dessinés par M. de Merval ne laisseraient aucun doute sur le nom du personnage représenté, quand bien même le nom de Thomas Basin ne s'y trouverait pas écrit en toutes lettres (1).

Quévreville-la-Poterie. — Sépultures franques.

A Quévreville-la-Poterie, un scramasaxe et cinq ou six squelettes de l'époque franque, ont été trouvés le long du chemin de grande communication, de Grand-Couronne à Forges, sur la propriété de M. de Cairon.

Pîtres. — *Salle* et *Geôle*.

A *Pîtres*, au lieu dit la *Salle*, nom très significatif, de nouvelles découvertes de conduits de chaleur, de grandes pierres de liais, sont venues confirmer les remarques faites, il y a quelques années, dans la *rue de la Geôle*.

Saint-Aubin-sur-Gaillon. — hypocauste. — Neuville-Bailleul. — Antiquités romaines.

M. l'abbé Cochet annonce également qu'une *villa* romaine avec hypocauste a été retrouvée par M. le conseiller Homberg, sur sa propriété du *Montmerel*, à Saint-Aubin-sur-Gaillon, et qu'à Neuville-Bailleul, au lieu dit les *Fosses*, M. Havard, greffier de la justice de paix de Londinières, a découvert des débris romains, poteries et vases, qu'il a déposés au Musée de Neufchâtel.

Mortemer-sur-Eaulne. – Bataille

M l'abbé Cochet appelle ensuite l'attention sur un événement militaire de notre histoire provinciale, la bataille

(1) Voir plus haut (p. 256), la reproduction de cette photographie.

de Mortemer, entre les Français et les Normands Il rapporte un extrait de la chronique de Normandie de 1217, qui désigne le lieu de cette sanglante bataille à « Mortemer-sur-Yaune, » et s'appuie, pour le confirmer, sur l'opinion de M. Deville. Il provoque à cet égard de nouveaux témoignages et sera reconnaissant des renseignements qu'on voudra bien lui fournir; il désirerait, une fois que le point serait fixé, que le fait historique fût attesté aux contemporains et à la postérité par un monument commémoratif, comme celui du Val-des-Dunes.

MM. Brevière et Pottier, absents à la séance précédente, donnent leur approbation au dessin colorié d'un des médaillons de M. Duboc.

Dessin de Mlle Pottier.

M. Pottier offre aux Archives de la Commission le dessin exécuté par Mlle Emilie Pottier, de diverses épées gauloises trouvées dans la Seine et déposées au Musée des Antiquités.

Rouen. — Vases anciens.

Il fait ensuite connaître que dans des déblais du sol de la *rue de l'Ecole*, à Rouen, en janvier 1864, on a trouvé 4 vases entiers et un fragment d'un cinquième; deux de ces vases offrent cette particularité que la pièce repose sur un des côtés aplatis de la panse.

Ces vases sont placés au Musée des Antiquités.

La séance est levée à trois heures et demie.

Le secrétaire adjoint,
Vte Robert d'ESTAINTOT.

Séance du 23 février 1864.

Sont présents : MM. Namuroy, président; l'abbé Cochet, de Glanville, l'abbé Colas, De la Londe, Dutuit, Brevière et de Beaurepaire.

M. Brevière fait hommage à la Commission d'une gravure représentant l'intrados de la voûte du Gros-Horloge de Rouen.

M l'abbé Cochet dépose sur le bureau *le Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, 2e et 3e trimestres 1863.

Il fait passer sous les yeux de la Commission deux des hachettes gauloises trouvées dans la forêt d'Eawy.

La Commission prie son Président de transmettre à M. le Préfet la demande d'un petit appartement pour le dépôt de ses archives.

Elle se préoccupe ensuite des anciens vitraux de Saint-Ouen et notamment de celui de la *Sybille;* ce dernier provient de Saint-Godard. M. Dutuit propose quelques fonds pour les rechercher et les mettre dans des boîtes. Il désirerait qu'ils fussent remis en état et placés à Saint-Vivien. Rouen.—Vitraux.

M. l'abbé Cochet rapporte qu'à Quévreville-la-Poterie les ouvriers ont trouvé 7 corps et un vase entier qui lui a été remis par M. Fouché; ce vase, d'origine franque, est en terre blanchâtre et a passé au feu. Quévreville-la-Poterie. — Fouilles.

M. de Girancourt a fait faire des fouilles de son côté et a découvert 2 vases cerclés en terre noire, comme ceux que l'on trouve en Bourgogne, et, en même temps un scramasaxe avec ses quatre rainures bien conservées. Quelques corps ont été également mis à nu. L'un d'eux avait un vase aux pieds. (C'est par la bienveillance de M. de Girancourt que nous pouvons reproduire à la page suivante trois des vases de Quévreville, et que nous reproduisons également deux petites fibules de bronze de forme carrée, et liées ensemble avec une petite chaînette de cuivre; fibules et chaînettes ont été recueillies sur la poitrine d'un défunt).

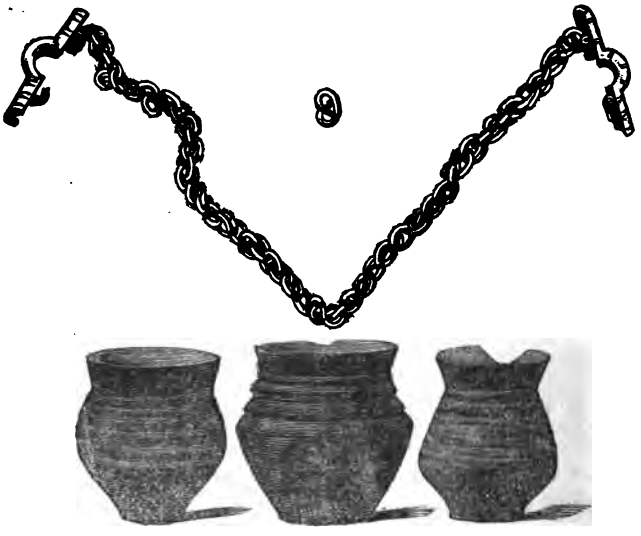

FIBULES, CHAINETTE EN BRONZE ET VASES DE TERRE
(QUÉVREVILLE, 1864).

Fécamp. — Cercueil franc.

A Fécamp, en faisant des déblais pour une place publique, dans le voisinage de l'abbaye, près la chapelle Saint-Pierre, les ouvriers ont rencontré un cercueil de pierre de Vergelé.

La Neuville-Champ-d'Oisel. — Vase franc.

Des défrichements opérés, en 1861, à la Neuville-Champ-d'Oisel ont fait également reconnaître des sépultures et parmi elles un vase mérovingien que possède M. Louis Leclerc, *rue Chasselièvre*.

Rouen. — Hôtel des Monnaies.

Sur l'observation présentée par un membre, M. Brevière se met à la disposition de la Commission pour lui offrir un dessin de l'ancien hôtel des Monnaies, édifice du XVIe siècle, qui s'étend de la rue Herbière à la rue Saint-Eloi, et offre encore sur sa porte principale l'écu fleurdelisé de la Couronne de France.

A propos de la vente prochaine de l'église des Augustins, rue Malpalu, dont les fenêtres ogivales ont un caractère unique, il est décidé qu'il en sera parlé à M. le Président de la Société de secours mutuels

Rouen. —Grands travaux.

M. l'abbé Cochet appelle l'attention de la Commission sur des nombreux débris du XVIe siècle, bas-reliefs, aiguilles couronnées, qui ont été révélés à Rouen, par les fouilles de la rue d'Ecosse.

M. de Glanville, en rappelant la réserve qu'a faite la ville des objets curieux trouvés dans les fouilles nécessitées par l'ouverture et la construction des rues nouvelles, s'étonne que ces fouilles aient si peu produit pour elle, tandis qu'à côté de son Musée, M. Thaurin se crée une collection magnifique.

Un autre membre s'inquiète du sort des deux maisons de bois de la rue de la Grosse-Horloge.

Maisons de bois.

M. Dutuit croit qu'il serait nécessaire de faire des démarches pour qu'elles fussent rétablies, et promet de faire son possible pour qu'il soit donné satisfaction aux observations précédentes.

La séance est levée à trois heures.

Le secrétaire adjoint,
Vte Robert d'ESTAINTOT.

Séance du 9 Avril 1864.

La séance ouvre à deux heures sous la présidence de M. Namuroy, secrétaire général.

Sont présents: MM. l'abbé Cochet, De la Quérière, de Beaurepaire, l'abbé Colas, Pottier, de Glanville, De la Londe, Simon, Démarest, Dutuit, l'abbé Lecomte, de Merval, Baudry et d'Estaintot.

Travaux de Rouen — Rectification de M. Pottier.

A l'occasion du procès-verbal de la précédente séance et des regrets manifestés par M. de Glanville, M. Pottier observe que les deux seules choses réellement précieuses trouvées dans les fouilles, sont le bijou en or et les pièces de monnaie de la *rue Saint-Jean* et les objets de bronze découverts sous un des seuils du jardin Solférino. Pour le surplus, tous les jours, des ouvriers apportent des masses d'objets divers, la plupart informes ou sans valeur ; ils sont rejetés parce qu'ils n'offrent pas d'intérêt. Le Musée départemental n'a rien à envier à aucune collection.

M. de Glanville regrette néanmoins que la ville n'ait pas eu un représentant spécial se rendant sur le théâtre des fouilles et les surveillant activement.

Le procès-verbal est ensuite adopté.

Nomination de MM. Baudry, Bouquet et Mathon.

Le Secrétaire donne lecture d'un arrêté de M. le Sénateur-Préfet, en date du 17 mars 1864, nommant comme membres de la Commission : MM. Paul Baudry, propriétaire à Rouen ; Bouquet, professeur au Lycée impérial ; et comme membre correspondant : M. Mathon, bibliothécaire à Neufchâtel.

M. Bouquet, retenu au Lycée par son cours, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. Baudry adresse ses remercîments à M. le Préfet et à la Commission, aux travaux de laquelle il se déclare heureux de pouvoir participer, et dont il réclame la bienveillance et la sympathie.

M. le Président lui exprime, au nom de la Commission, tout l'espoir que la Commission fonde sur son concours.

Sur la proposition de M. l'abbé Cochet, la Commission manifeste le regret que lui fait éprouver l'absence persistante de quelques-uns de ses membres ; elle désirerait qu'ils fussent mis en demeure de déclarer s'ils entendent prendre part à ses travaux.

M. l'abbé Cochet dépose sur le bureau les vingt-et-une premières feuilles des procès-verbaux de la Commission. Il espère cette année atteindre le commencement de l'administration de M. le baron Ernest Leroy, ce qui constituerait l'imprimeur en avance de quatre à cinq feuilles seulement et formerait un volume de vingt-cinq feuilles. A partir de cette époque, l'impression des procès-verbaux exigera huit à dix feuilles d'impression par an.

Impression des Procès-verbaux.

M. d'Estaintot croirait indispensable de compléter chaque volume par l'addition d'une table des noms d'hommes et de lieux.

M. Cochet répond que cette table sera faite et que, dès ce moment, M. Brianchon la prépare.

M. Dutuit rend compte de la démarche qu'il a tentée près de M. le Président de la Société de secours mutuels, pour l'acquisition et la conservation de l'église des Augustins. Il a le regret d'annoncer qu'elle n'a pas eu le moindre succès.

Eglise des Augustins de Rouen.

De son côté, M. l'abbé Cochet a fait des recherches dans la pièce servant de décharge, qui se trouve au-dessus du portail des *Marmousets*. Il n'y a retrouvé que des vitraux sans valeur, n'offrant rien de suivi, et d'ailleurs dans le plus mauvais état.

Recherches du vitrail des *Sybilles*.

Il y a encore un autre appartement, dont M. Bernard a seul la clef; peut-être le vitrail des *Sybilles* s'y trouve-t-il. M. Démarest consent à se joindre à MM. Cochet et Pottier pour tenter une nouvelle démarche.

M. Mathon adresse à la Commission le dessin de grandeur naturelle, d'une sorte d'écusson en bois sculpté sur les deux faces, qui paraît avoir servi de contre-poids à une lampe d'autel. Il provient de l'église d'Héronchel ou Héron-

Ecusson venant d'Héronchelles.

chelles, canton de Buchy, et appartient à M. le curé de Bosc-Guerard.

La Commission, en remerciant M. Mathon de cet envoi, émet le vœu qu'une démarche soit faite près M. le curé de Bosc-Guerard, afin d'obtenir cet objet pour notre Musée.

Chapelle Saint-Romain à la Vieille-Tour.

M. Arsène Leber, ancien notaire à Déville, signale l'état d'abandon où se trouve laissée la chapelle Saint-Romain sur la place de la Vieille-Tour; il demanderait que l'on portât remède aux dégradations qu'elle a subies et croit urgent de s'occuper de cette restauration.

M. Dutuit rappelle qu'il y a une vingtaine d'années des délibérations avaient été prises dans ce but, que le Conseil municipal avait voté 6,000 fr., le Conseil général 4,000. Seulement le Conseil général demandait que l'on fît disparaître les échoppes qui entouraient cet édifice. Les échoppes ont disparu; mais 1848 est arrivé et les fonds ont reçu une autre destination.

M. l'abbé Cochet observe que les procès-verbaux de la Commission, aux dates des 7 avril 1848 et 2 mars 1843, confirment les détails donnés par M. Dutuit.

M. Dutuit croit l'Administration bien disposée, il en a déjà obtenu des allocations pour la restauration des fontaines de la Crosse et de la Grosse-Horloge et les grilles de Saint-Ouen. Une démarche serait sans doute favorablement accueillie.

La Commission prie M. le Préfet d'appeler l'attention de la municipalité sur ce point.

Cimetière franc de Quévreville-la-Poterie.

M. Cochet revient sur les fouilles opérées à Quévreville-la-Poterie, dans le bois de Thémare, appartenant à M. de Cairon, le long du chemin de grande communication, n° 13. — Le 19 mars dernier, 20 squelettes, 10 vases et

un sabre ont été découverts. 2 d'entr'eux se trouvaient côte à côte à 90 centimètres au-dessous du sol. A leurs pieds etait déposé un vase noir cerclé ; sur la poitrine de l'un d'eux étaient 2 fibules de bronze et une chaînette de 12 centimètres de long (*v.* p. 266). M. Brevière les a réunies dans un charmant dessin. Notre collègue croit ces sépultures plutôt carlovingiennes que mérovingiennes.

Sur la colline en face, un bronze de Posthume était déposé auprès d'un squelette.

Pavé de marbre avec Mercure, à Saint-André-sur-Cailly.

A Saint-André-sur-Cailly, on a dernièrement trouvé 2 pavés carrés en marbre blanc, de 8 centimètres. L'un d'eux a été donné à M. d'Iquelon par le curé de Bosc-le-Hard. Il offre au trait la tête de Mercure. M. de Merval a bien voulu en faire, pour le portefeuille de la Commission, un excellent dessin de grandeur naturelle. (Nous donnons ici le dessin du pavé de Mercure.)

1/4

PAVÉ ROMAIN EN MARBRE
(SAINT-ANDRÉ-SUR-CAILLY, 1864).

M. d'Iquelon serait disposé à les céder au Musée, s'il n'en possédait pas de semblables.

Cercueils francs au Vauvray (Eure)

M. Goujon, du Vaudreuil, a adressé à notre collègue la description de la découverte faite à Saint-Pierre-du-Vauvray de deux cercueils de pierre. L'un d'eux était plein, il contenait deux boutons à côtes, émaillés en bleu, une plaque damasquinée, trois boucles en cuivre, une perle cotelée, une balance à plateaux en bronze, avec les débris des cordes qui les suspendaient, une plaque en argent et trois monnaies, une d'or, une autre dorée de Justinien et une troisième en bronze.

La présence de cette balance peut faire supposer qu'un seigneur monétaire avait sa résidence au Vauvray ou au Vaudreuil : on n'oubliera pas que le Vaudreuil était un des palais mérovingiens. M. l'abbé Cochet représente à cette occasion les dessins du casque et de l'épée gallo-romains qui y ont été découverts.

Carreaux émaillés à Bellencombre.

Douze carreaux émaillés, provenant du château de Bellencombre, ont été récemment retrouvés ; ils sont entre les mains de M. Léopold Quenouille, de Saint-Saëns.

Vase de grès de la Somme.

Un vase fort remarquable en grès, entouré d'anneaux, a été retrouvé à Villeroy, dans une tourbière de la vallée de la Somme. Il appartient à M. Meslier d'Abbeville.

Dessins gaulois et gallo-bretons.

M. l'abbé Cochet soumet à la Commission une série de dessins très singuliers, composés de cercles concentriques sculptés sur la pierre et notamment dans le voisinage des anciens camps bretons. Ils lui ont été adressés par le docteur J. Collingwood-Bruce, de Newcastle, qui désirerait être informé si l'on en rencontre de semblables en France.

M. Pottier signale des marques semblables en Bretagne tracées à l'intérieur du monument de Gavarnis près Carnac.

Les hachettes de la forêt d'Eawy vont être distribuées de la manière suivante : 2 à Rouen, 2 à Caen, 2 au Havre, 4 à Neufchâtel et 2 à Fécamp. Hachettes de la forêt d'Eawy.

La séance est levée à trois heures et demie.

Le Secrétaire-Adjoint,

Vte Robert d'ESTAINTOT.

Séance du 22 mai 1864.

La séance ouvre à deux heures. En l'absence de M. le Préfet, de M. le Secrétaire-Général et de M. Rondeaux, M. De la Quérière occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents : MM. André Pottier, l'abbé Cochet, Alfred Darcel, Desmarest, de Beaurepaire, de Merval, l'abbé Colas, Brevière, Bouquet et Vte d'Estaintot remplissant les fonctions de secrétaire.

M. Bouquet exprime à la Commission toute la satisfaction qu'il éprouve d'être admis à prendre part à ses travaux. Remerciments de MM. Bouquet et Mathon.

M. l'abbé Cochet se rend l'interprète des mêmes sentiments, au nom de M. Mathon, dont la nomination comme correspondant a été portée à la connaissance de la Commission, lors de sa dernière séance.

M. Pottier rend compte du résultat des recherches auxquelles il s'est livré, de concert avec M. Bernard, pour retrouver les vitraux des Sybilles. L'appartement dont ce dernier avait conservé la clef ne contient que des vitraux restaurés. L'autre pièce a révélé le désordre le plus complet. Cependant, il a constaté la présence de panneaux entiers restaurés par M. You et qui sont à conserver, bien que quelques-uns offrent des associations fâcheuses. Il y a lieu de les mettre de côté. Mais il n'a ren- Recherches du vitrail des Sybilles.

contré rien qui puisse mettre sur la trace des Sybilles, et il craint bien qu'il ne faille perdre absolument l'espoir de les retrouver jamais.

Après quelques observations de M. Démarest, la Commission émet le vœu que M le Préfet veuille bien faire prendre des mesures pour que les panneaux intacts soient mis en lieu de sûreté.

Lampe romaine en bronze à Dénestanville.

M. l'abbé Cochet soumet à la Commission, avec une attestation destinée à en certifier la provenance, une petite lampe en bronze trouvée dans des déblais opérés à la côte Saint-Michel, à Dénestanville. Elle offre la forme d'une nacelle surmontée d'une marmite ou pot-au-feu entre deux cols et têtes de griffon et de paon adossés, le tout reposant sur un piédouche hexagonal, semblable à celui de la statuette de Mercure que possède le Musée des Antiquités. (Nous reproduisons ici cette lampe.)

LAMPE ROMAINE (DÉNESTANVILLE, 1864).

Fouilles du cimetière romain d'Orival, près Fécamp.

Les fouilles d'Orival ont amené, au milieu de débris de poterie, la découverte d'une marque de potier OF. SEVERI et d'un cran assez léger trouvé au milieu d'os brûlés. Notre collègue y a vu aussi, à son grand étonnement, une perle de pâte noire absolument semblable à celles de l'époque franque.

Le cimetière se développe dans un espace quadrangulaire ayant 25 à 30 mètres de côté; il est en pente, exposé au midi sur le revers de la colline. A côté, on a constaté un grand carré de détritus charbonneux et noirs de plus d'un mètre d'épaisseur, ce qui suppose plusieurs siècles d'incinération.

M. Darcel cite un exemple analogue reconnu près d'Evreux, en ouvrant une route nouvelle. Les terres noires accompagnent presque toujours les antiquités romaines.

M. l'abbé Cochet croit qu'il y a eu dans ce cimetière de petites stèles; au milieu des cailloux, on a retrouvé un fragment de pierre sur lequel se lisent les lettres ....RIANUS....

Voici du reste les deux notes publiées sur les fouilles d'Orival par le *Journal de Fécamp*, des 30 avril et 7 mai 1864 :

Découverte et exploration du cimetière gallo-romain d'Orival.

« Depuis bien des années on connaissait l'existence de nombreux débris antiques dans le joli vallon boisé d'Orival, que se partagent les deux communes de Colleville et de Sainte-Hélène.

« A diverses reprises la presse locale avait entretenu le public de découvertes de monnaies, de poteries ou de murailles, faites dans cette bifurcation de trois vallées. Des traditions, déjà anciennes dans le pays, parlaient de

trésors cachés, de portes de fer gardées par des esprits invisibles, d'apparitions nocturnes, de souterrains profonds et même d'une ville détruite. Cette ville, suivant les vieillards, aurait porté le nom *Ville d'Orival*.

« Ces bruits vagues, joints aux trouvailles que faisait de temps à autre la culture ou la voirie, attirèrent l'attention sur le vallon d'Orival. Déjà, l'œil exercé des antiquaires y avait bien constaté la présence d'une *villa* romaine détruite par le feu, comme toutes les habitations antiques de la Gaule : mais, jusqu'à présent, on ignorait le cimetière des colons gallo-romains. Un heureux hasard vient de le faire rencontrer.

« M. Desjardins, garde-éclusier au Havre, ayant fait défricher un petit bois qu'il possède sous le hameau d'Alventot, les ouvriers trouvèrent, au commencement de ce mois, des vases de terre et de verre cachés dans le terrain qu'ils avaient mission de défricher. Etonnés de ce genre de découverte qu'ils ne comprenaient pas et qui ne leur offrait aucun intérêt, ils en parlèrent cependant à quelques personnes, notamment à M. Delaporte, de Fécamp, et à M. le curé de Colleville. M. Delaporte s'empressa de prévenir M. l'abbé Cochet et de lui annoncer l'apparition du cimetière romain de la *villa* d'Orival. De son côté, M. le curé de Colleville eut l'heureuse pensée de recueillir chez lui les objets qui avaient échappé à la pioche des terrassiers.

« Parmi les épaves recueillies par M. l'abbé Axillais, on peut reconnaître plusieurs urnes en terre grise de forme ollaire dont une est grande et assez bien conservée, quelques vases aux offrandes, notamment deux coupes à boire en cristal et deux fibules de bronze jadis couvertes d'émail. Une seule a conservé son centre encore émaillé de rouge.

« M. Desjardins a bien voulu mettre à la disposition de M. l'abbé Cochet les objets trouvés sur son terrain.

« Le 26 de ce mois, M. l'abbé Cochet s'est empressé de se rendre à Orival, et dès ce jour même il a commencé une fouille sur le terrain appartenant à M. Gallois, de Sainte-Hélène. Pendant trois jours il n'a cessé de rencontrer des urnes funéraires encore remplies des os brûlés qu'y ont déposés, aux trois premiers siècles de notre ère, les Calètes devenus Romains.

« N'oublions pas d'ajouter que M. l'abbé Cochet croit avoir retrouvé le bûcher funèbre d'où sont sorties tant d'incinérations. Ajoutons également que, parmi les débris, M. Delaporte a recueilli un fragment d'inscription romaine, chose très rare dans notre département. »

Fouilles d'Orival.

« Dans notre dernier numéro, nous avons raconté le commencement et les progrès des fouilles d'Orival (commune de Sainte-Hélène). Deux nouvelles journées ont ajouté à la moisson première. Le 30 avril et le 2 mai, M. l'abbé Cochet a reconnu sept nouvelles urnes, toutes en terre grise, de forme ollaire et recouvertes d'une assiette retournée ou d'un trépied renversé.

« Une des urnes se distinguait des autres, et le dépôt qui l'accompagnait s'est montré le plus riche et le plus intéressant de toute l'exploration. On peut dire qu'il a été le bouquet de la fouille. Ce dépôt se composait d'abord de l'urne cinéraire en terre grise et en forme de pot-au-feu, laquelle était en partie pleine d'os brûlés. Elle avait été recouverte d'un trépied noir, que la chute des terres avait brisé.

« A côté de l'urne et dans un trou circulaire pratiqué pour cet effet, à un mètre du sol, se trouvaient des vases aux offrandes composés d'un petit pot noir et de deux coupes de cristal placées l'une dans l'autre. Autour des vases, on a recueilli une statuette de Latone en terre

cuite, une grosse perle en pâte de verre noir surmontée d'émail jaune, une fibule en bronze étamée ou argentée, une épingle en os, trois petits palets aussi en os et un moyen bronze de Faustine, destiné peut-être à payer l'avare nocher du Styx.

« Tous ces curieux objets, dont la piété païenne avait entouré les restes mortels d'une jeune femme, probablement épouse et mère, n'avaient pas été confiés à la terre froide et nue, mais enfermés dans un coffret de bois dont on a retrouvé les clous en fer et jusqu'à l'ouverture de cuivre de la serrure » (Nous reproduisons ici plusieurs des objets d'Orival qui ont été dessinés par M. Hamel, de Fécamp.)

TERRE CUITE :

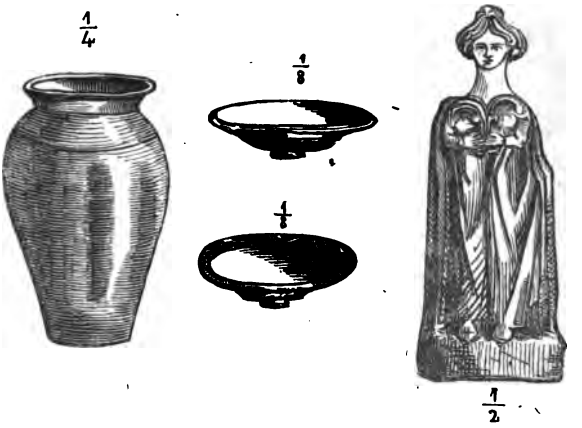

URNE OU OLLA. COUPES ROUGES. STATUETTE DE LATONE.

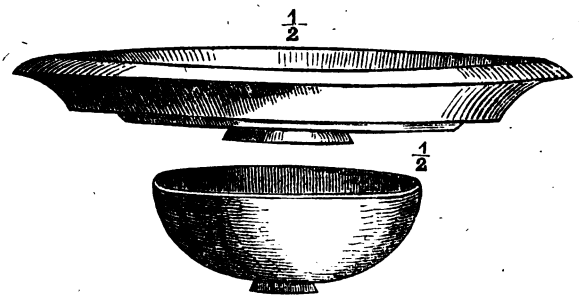

PLATEAU ET BOL ROUGE.

VERRE :

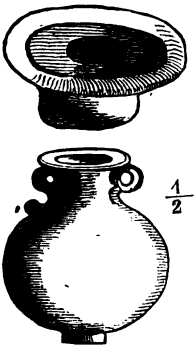

FIOLES.

FIOLES.

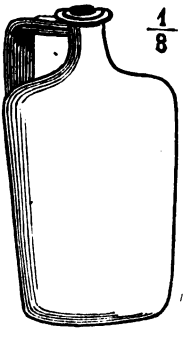

URNE.

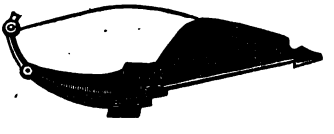

FIBULE EN BRONZE ARGENTÉ.

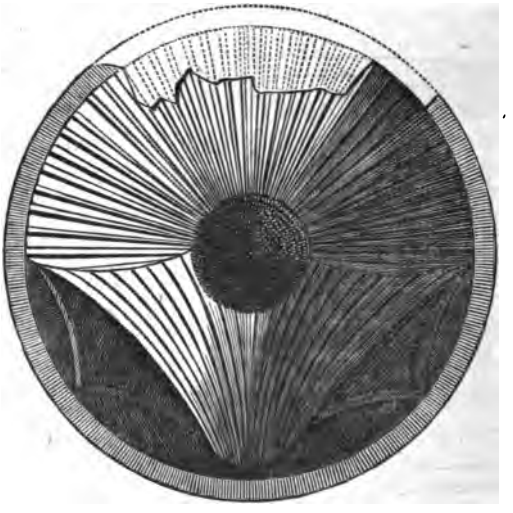

COUPE EN BRONZE, FORME DE COQUILLE.

TROIS PALETS EN OS.

ÉPINGLE EN OS.

« M. l'abbé Cochet n'estime pas à moins de seize le nombre des urnes qu'il a rencontrées. Leur forme était celle du pot-au-feu de nos campagnes, l'*olla* rustique des anciens. Toutes étaient couvertes d'une assiette noire renversée ou d'un trépied gris également retourné.

« Cinq ou six sépultures se sont distinguées des autres. Elles contenaient de petits vases pour les offrandes ou les

libations. Une a présenté dans son *olla* de terre noire une belle urne circulaire en verre, malheureusement brisée.

« Les deux groupes les plus remarquables ont été trouvés le 27 et le 28 avril. Le premier offrait, dans une amphore en terre rougeâtre, sept jolis petits vases bien conservés. C'étaient d'abord quatre vases noirs, dont deux ronds, un plat, et le troisième un trépied semblable à nos marmites. Les autres vases étaient une fiole de verre hexagone, un plateau rouge en terre de Samos et une petite coupe de même matière portant au fond le nom du potier *Daminus :* DAMINI-M. Chose singulière, cette même marque a été trouvée par M. l'abbé Cochet lui-même, dès 1851, dans le cimetière romain du bois des Loges, aux environs de Fécamp.

« Cette coïncidence ne prouverait-elle pas le voisinage de la fabrique de *Daminus* et la contemporanéité des établissements romains des Loges et d'Orival.

« Le second dépôt était peut-être plus important encore que le premier; mais il était malheureusement brisé. Il se composait de deux urnes, ce qui indiquerait une double mortalité.

« La première contenait un *pot-au-feu* gris recouvert d'un plateau rouge et contenant un autre plateau rouge, un plateau noir, une cruche blanche, une coupe en terre grise, une coupe en verre et une patère en bronze.

« La seconde urne, aussi en terre grise, était accompagnée d'un joli vase côtelé et d'une cruche en terre blanche.

« Tous ces dépôts funéraires avaient été confiés à la terre dans des caisses de bois dont on retrouvait les clous, et entourés de cailloux dont le choc avait souvent brisé les vases.

Dalle tumulaire d'un protestant de 1649, à Hougerville.

Au hameau de Hougerville, dépendant de Colleville, M. l'abbé Cochet a vu dans le jardin de M. Leber la dalle tumulaire d'un réformé, sous le régime de l'édit de Nantes. C'est la pierre tombale d'un Le Vasnier, seigneur

d'Ancretteville. Cette tombe est ornée d'un écusson. On voit sur la même propriété un ancien temple de réformés, qui présente les caractères architecturaux du XVIIe siècle. Il sert aujourd'hui de grange à la ferme.

Objets francs à Neuville-Ferrière.

M. Mathon a écrit à M. l'abbé Cochet, qu'à Neuville-Ferrières, près l'église, on a trouvé deux plaques de ceinturon en bronze et plusieurs objets en fer. Il y a quinze ans, dans le jardin du presbytère, on avait déjà découvert une très belle fibule en bronze, déposée actuellement au Musée de Neufchâtel.

Objets francs aux Petites-Dalles, à Saint-Pierre-en-Port et à Duclair.

M. l'abbé Cochet ajoute encore qu'aux Petites-Dalles, près Sassetot, on a constaté la présence d'ossements, d'un fer de lance et d'un vase.

A Saint-Pierre-en-Port, près la côte du Marché, on a également rencontré des débris gallo-romains; à Duclair, près l'Austreberte, un cimetière mérovingien avec sabre, couteau, boucle et disque en bronze percé à jour.

Vase et chaînette de Gouville.

Notre collègue soumet ensuite à la Commission un dessin fait par M. Duboc, de la chaînette trouvée à Gouville, près Cailly. Il cite divers exemples de chaînettes accompagnant des fibules.

Sépultures franques à Bailly et à Isneauville.

Il rappelle ensuite la découverte ancienne déjà faite en 1815 à Brétigny, près Bailly-en-Rivière, de cinq ou six sabres longs et larges, et à la *Muette*, près Isneauville, de trois cercueils en pierre, trouvés en 1814 à fleur de terre et accompagnés de vases et de lames de fer oxydées.

Débris *rue d'Ecosse*, à Rouen.

M. Bouquet appelle l'attention de la Commission sur les anciens remparts de la ville, récemment dégagés par suite des débris opérés dans la *rue d'Ecosse*.

La séance est levée à trois heures un quart.

Le Secrétaire-Adjoint,
Vte Robert d'ESTAINTOT.

Séance du 16 août 1864.

La séance ouvre à deux heures sous la présidence de M. De la Quérière, doyen d'âge.

Sont présents : MM. André Pottier, l'abbé Cochet, A. Darcel, de Beaurepaire, De la Londe, de Merval, G. Grandin, l'abbé Colas, Brevière, P. Baudry. Le Vte Robert d'Estaintot, secrétaire-adjoint, remplit les fonctions de secrétaire.

M. A. de Caumont, directeur fondateur de l'Association Normande et de la Société française d'Archéologie, présent à la séance, est invité par M. le Président à venir prendre place auprès de lui.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Temple protestant à Hougerville.

M. d'Estaintot demande la parole à propos de la constatation, faite par M. l'abbé Cochet, d'un temple protestant dans l'enclave de l'ancien fief de Hougerville. L'histoire des possesseurs de ce fief démontre, en effet, qu'il a successivement passé héréditairement à trois familles protestantes, les Le Vasnier au XVIIe siècle, les de Canivet et les Dumont de Bostaquet et de Lamberville au XVIIIe siècle. Mais les anciens aveux constatent l'existence sur ce fief d'une chapelle à simple tonsure, fondée de Saint-Gilles ou de Saint-Wulfran, dont le titulaire jouissait entr'autres droits de celui d'être nourri pendant trois mois à l'abbaye de Fécamp, de l'ordinaire d'un moine. Il se demande si ce ne seraient pas les restes de cette chapelle que notre honorable collègue aurait pris pour ceux d'un temple. Il croit, en effet, difficile qu'un temple ait pu être fondé sur l'emplacement du fief de Hougerville qui n'était qu'une simple vavassorie, l'article 7 de l'édit de Nantes ne permettant d'établir de prêches que dans l'enclave des pleins fiefs de Háubert.

M. l'abbé Cochet dit que l'emplacement de la chapelle est très facile à reconnaître, qu'elle était beaucoup plus rapprochée du manoir et que le temple qu'il a signalé, devenu grange aujourd'hui, s'en distingue très nettement.

M. de Beaurepaire croit qu'il y aurait peut-être une distinction à faire entre les temples publics et les temples privés et qu'il faudrait alors placer le temple d'Hougerville dans cette seconde catégorie.

Tome Ier des Procès-Verbaux.

M. l'abbé Cochet dépose sur le bureau le premier volume des procès-verbaux de la Commission. Il en remet un exemplaire à chacun des membres présents.

La Commission exprime à M. l'abbé Cochet ses sentiments de gratitude pour les soins qu'il a donnés à cette publication et le prie de transmettre à M Brianchon de vifs remercîments pour les tables dont il a enrichi ce Recueil.

Peinture murale de Saint-Ouen de Rouen.

Au nom de M. Démarest, M. l'abbé Cochet offre à la Commission pour son portefeuille une réduction faite par M. Dénuelle des peintures murales de l'ancienne chapelle de Notre-Dame-des-Douleurs, à Saint-Ouen de Rouen (aujourd'hui chapelle de l'Immaculée-Conception). Ces peintures fort intéressantes portent le caractère de la fin du XVIe siècle, ou du commencement du siècle suivant.

Ce calque sera déposé aux Archives de la Commission qui remercie M. Démarest de ce gracieux hommage.

Dessins des objets antiques d'Orival.

M. l'abbé Cochet soumet à la Commission une série de dessins comprenant les objets trouvés par lui dans la fouille d'Orival. Ces dessins, qui ne sont peut-être pas d'une exactitude rigoureuse, sont dus au crayon de M. Hamel, artiste de Fécamp (ils sont reproduits p. 278-80).

Dessins de la lampe de Dénestanville et des vases de Trefforest.

Il présente aussi une photographie de la petite lampe en bronze trouvée à Dénestanville, qui sera déposée dans le portefeuille de la Commission, ainsi que la photographie de deux jolis vases de bronze doré trouvés au bord de la Béthune, au-dessous de l'église de Trefforest (commune du Mesnil-Mauger), et remis à M. de Trefforest qui en a envoyé l'épreuve photographique. Le caractère des deux lettres gothiques P et T gravées sous le pied du plus élégant de ces vases et la forme qu'ils affectent, leur font assigner une origine remontant au XIVe ou au XVe siècle (Nous reproduisons ici ces deux vases).

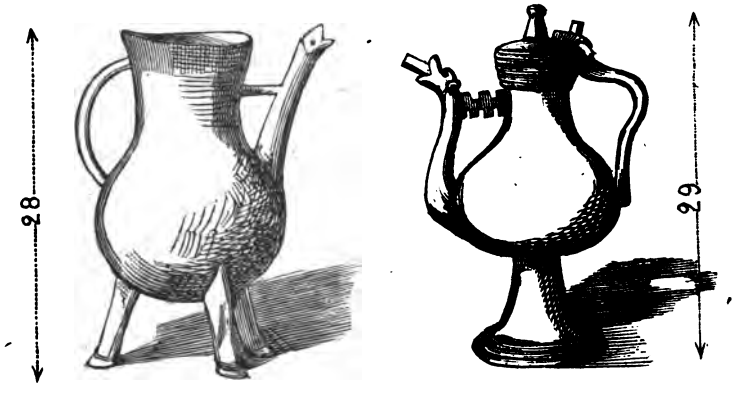

VASES EN BRONZE TROUVÉS A TREFFOREST EN 1864.

Temple ou laraire découvert à Caudebec-lès-Elbeuf.

M. l'abbé Cochet lit le rapport suivant :

« Caudebec-lès-Elbeuf est un des points de la Normandie les plus fertiles en antiquités romaines. Il y a longtemps que la veine est ouverte, puisque nous en trouvons l'observation consignée jusque chez un chroniqueur elbeuvien du siècle dernier. Les découvertes y ont été si nombreuses depuis trente ans, que l'on s'accorde généralement aujourd'hui à y fixer l'*Uggate* des Itinéraires, que l'on plaçait auparavant à Ygoville, à Elbeuf, au Pont-de-l'Arche ou aux Damps.

« Mais si la mine a été féconde dans le passé, elle est loin d'être épuisée dans le présent. Nos concitoyens apprendront avec plaisir que ce sol historique vient de fournir un de ses plus intéressants et de ses plus précieux monuments. Cette fois, il ne s'agit pas d'un objet d'art semblable à ceux que possèdent le musée de Rouen ou la collection de M. Lalun, de Louviers. Nous avons à vous entretenir d'une construction soignée, qui dut avoir une destination importante, si nous en jugeons par la beauté de sa forme et les curieux débris qu'elle nous a légués. Le bâtiment dont nous avons à traiter est situé *rue Revel*, à une distance à peu près égale de la *rue du Calvaire* et de la *rue de Louviers* Il est au milieu et sur le côté oriental de la première rue dont la direction va du sud au nord. Il a été rencontré en creusant la cave et les fondations d'une maison appartenant à M. Berrier, menuisier à Caudebec.

« Ce fut dans les premiers jours de mai dernier que l'on reconnut toute l'importance et toute l'originalité de cette construction. M. Pelletier, maire de Caudebec, qui déjà, en 1855, avait donné une si grande preuve de sa vigilance administrative et de l'intérêt qu'il porte aux monuments et à l'histoire de sa commune, eut la bonté de me donner avis de cette découverte, m'invitant à venir la visiter.

« Je m'empressai de me rendre à ses désirs, et pendant quatre jours, je n'ai cessé d'étudier la ruine antique qui m'était si heureusement offerte. L'exploration eut lieu les 25, 26, 27 et 28 mai 1864, et je viens rendre compte des observations qu'il m'a été donné de faire pendant ces jours.

« Nous avons dégagé une salle de forme à peu près carrée, longue de 5 mètres 25 et large de 4 mètres 40. Les murs, à la fois élégants et solides, ont de 66 à 70 centimètres d'épaisseur. Ils se composent de moëllons du pays, taillés en petit appareil absolument comme nos briques à savon. C'est l'appareil que nous avons reconnu

dans les constructions romaines d'Etretat, de Lillebonne, de Sainte-Marguerite-sur-Mer et du Bois-l'Abbé, près Eu. Comme dans les différentes localités que nous venons de citer, plusieurs des moëllons de Caudebec avaient été rayés au marteau, afin de recevoir les mortiers des crépis. Sur deux points seulement, on remarquait des briques assises horizontalement. Ces élégantes murailles s'élevaient encore à une hauteur qui variait de 2 mètres à 2 mètres 50; ajoutons qu'elles commençaient à paraître à 1 mètre au-dessous du sol. L'édifice avait été construit en souterrain, c'est pourquoi les murs n'étaient parementés que d'un côté.

« Nous en donnons ici le plan géométral.

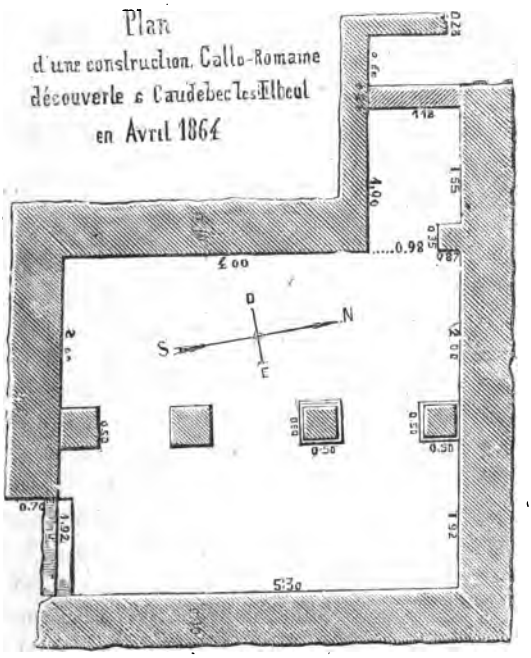

« A l'angle nord-ouest de la salle s'ouvrait un couloir jadis voûté, mais dont le berceau en pierre s'était écroulé.

« Large de 1 mètre 20 et haut de 1 mètre 90, ce passage avait pour entrée une porte large de 95 centimètres, et dont le cintre était soigneusement composé de claveaux en moëllon. Nous ne savons où conduisait ce couloir, qui était rempli de décombres, et qui, à la profondeur de 2 mètres 15, formait un coude et se dirigeait vers le nord. Il ne nous a pas été possible de le suivre, parce que, à environ 2 mètres du retour d'équerre, les deux murs avaient été brisés et cessaient complètement. Toutefois, il ne faut pas omettre de dire qu'à la distance de 1 mètre 55 de la porte, le couloir avait été bloqué postérieurement, à l'aide d'une grossière maçonnerie dont il nous serait malaisé de donner la date. C'est à l'entrée de ce couloir qu'a été trouvée la grille ou porte de fer dont nous parlerons bientôt.

« A l'opposite de ce souterrain voûté, c'est-à-dire à l'angle sud-est de l'appartement, se montrait une autre ouverture, large de 1 mètre 25, mais dont il n'a pas été possible d'apprécier la hauteur, parce que le cintre en avait complètement disparu. Cette porte devait être l'entrée d'un escalier de pierre dont nous avons retrouvé deux marches encore en place. Une voûte, en forme de berceau, devait recouvrir cet escalier, mais le berceau s'était affaissé sur lui-même, et ses débris remplissaient le vide de la descente. Aussi, retrouvions-nous dans les déblais, les claveaux de cette voûte circulaire, encore liés, à l'aide de mortier, à des tuiles romaines.

« L'appartement que nous venons de décrire, quoique peu vaste dans ses proportions, n'était pas moins soutenu dans le sens de sa longueur par quatre pilastres ou colonnes carrées en pierre, dont nous avons retrouvé les bases et même une portion des fûts. Les bases, en pierre d'Orival, qui ne nous offraient plus après tant de siècles

que leurs squelettes dénudés, avaient été autrefois revêtues de mortier et décorées de peintures que le temps et l'incendie avaient fait disparaître. Il n'est pas impossible même qu'elles aient été ornées de frises moulées dont nous avons retrouvé les fleurons au milieu des débris. Dans tous les cas, ces colonnes démontraient la richesse de l'appartement soumis à notre exploration.

« Cet appartement, en effet, avait été autrefois recouvert d'un plafond décoré de stucs coloriés et revêtu dans toute son étendue d'une couche de mortier chargée de peintures. Ces peintures se sont montrées en grand nombre dans les déblais. Nous en avons conservé les échantillons les plus forts et les plus vifs. C'étaient généralement des bandes semblables à nos anciens papiers-tentures. Le rouge faisait comme le fond de la décoration. Sur cette nuance s'étendaient alternativement, et de grandeur différente, des lignes blanches, vertes et bleues. Il n'est pas impossible qu'il y ait eu des sujets décoratifs, car nous avons cru reconnaître sur un fond rouge, la tête et le cou blancs d'un cygne. Tout ceci paraît indiquer un soin et une élégance particulière.

« Le pavage seul m'a semblé faire défaut. Il ne consistait plus qu'en une couche de mortier de chaux, posée sur un blocage calcaire, qui ne mesurait pas moins de 20 à 25 centimètres d'épaisseur. Les blocs inférieurs reposaient sur un sable blanc qui n'est autre que le sol naturel. Le dirai-je? J'ai eu un moment la pensée qu'une mosaïque avait dû recouvrir cette couche de mortier blanc et décorer cet appartement. Mais au milieu des nombreux débris qui le remplissaient, je n'ai pu retrouver qu'un seul cube de mosaïque, et cela ne suffit pas pour conclure.

« La particularité la plus rare et la plus remarquable de cette salle antique, c'était la présence de niches, pratiquées à même les murs, à la hauteur de 1 mètre 20 du pavage. Ces niches, au nombre de onze, étaient fort

inégalement distribuées. Il ne s'en trouvait que sur trois côtés, à l'est, au nord et à l'ouest. Nous ignorons s'il en a jamais existé au midi. Pour nous, nous sommes arrivés trop tard pour nous en assurer, le niveau du mur étant déjà au-dessous de la ligne des niches, c'est-à-dire inférieur à 1 mètre 20. Mais ceux qui ont vu la muraille au moment de sa découverte assurent qu'ils n'ont remarqué aucune niche de ce côté.

« Ces niches régulières, dans leur forme, avaient 72 centimètres de haut, 54 de large et autant de profondeur. Toutes étaient cintrées et revêtues de mortier à l'intérieur. Sur les murs du nord et de l'est, il y avait quatre niches régulièrement distribuées. Deux d'entre elles étaient séparées par une distance de 23 centimètres. Celles du milieu présentaient une séparation de 85 centimètres. Il faut dire que du côté du nord se trouvait une des quatre colonnes. A l'est, quoiqu'il n'y eût pas de colonnes, la séparation était cependant identique.

« Du côté de l'ouest, la distribution des niches était différente. D'abord il n'y en avait que trois, la place du couloir tenant lieu d'une quatrième. Ces trois niches, entièrement pareilles aux autres pour la forme, étaient à environ 40 centimètres l'une de l'autre.

« Nous donnons à la page suivante la vue des côtés ouest et nord de l'édifice.

« Le caractère tout spécial de ces niches, la beauté, je dirais presque le luxe de l'édifice qui les renfermait, font penser tout naturellement à une destination religieuse(1). Je suis tenté de voir ici un laraire, un *sacellum*, une *cella*, en un mot, un lieu de prière pour les gallo-romains qui habitaient alors cette station d'Uggate, dont les ruines nous environnent de toutes parts. Si j'ajoute à cela le fragment de statuette antique trouvé dans les

(1) C'est à tort que la gravure donne la porte et les niches ogivales : elles étaient cintrées.

Elévation Ouest

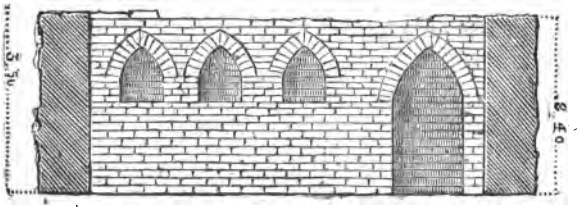

Elévation Nord

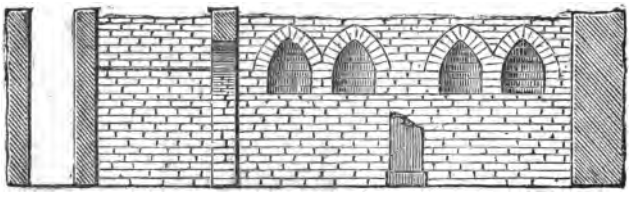

déblais, j'aurai déjà fait entrevoir un commencement de démonstration.

« Plus tard, nous essayerons, à l'aide d'analogues, de voir si cette opinion est fondée. En ce moment, nous allons raconter quels débris renferme cet étrange édifice.

« Les déblais sortis de cette salle étaient considérables et variés. Je les ai examinés tous avec le plus grand soin. C'est pourquoi je suis en mesure de consigner ici les observations que cette étude m'a fournies.

« J'ai reconnu tout d'abord que l'édifice avait été détruit par le feu, et même par un feu très violent. La couche inférieure des débris était noire, mêlée de cendres et de

charbon. Les plus gros charbons nous ont semblé provenir de poutres carbonisées. L'incendie avait été tel que les silex même étaient calcinés.

« Le toit, composé de tuiles plates à rebords et de tuiles convexes ou faîtières, s'était affaissé sur l'appartement, et ses débris avaient rempli la salle. Il y avait là une vraie masse céramique.

FRAGMENT DE STATUETTE DE PIERRE.

POIGNÉE DE PORTE ET OUVERTURE DE SERRURE.

« Après les tuiles, ce qui abondait le plus, c'étaient les mortiers couverts de crépis coloriés en rouge, en vert et en bleu. Comme toujours, ces couleurs sont distribuées par bandes horizontales d'une largeur inégale. Ces nuances obtenues à l'aide d'ocre et de cire, recouvraient d'épaisses couches de mortier, principalement composées de bauge. En dépit du temps et du feu, on reconnaissait aisément dans la bauge la paille et le grain qui étaient

entrés dans sa composition. Ces mortiers adhéraient au mur à l'aide de clous qui se sont rencontrés en grand nombre dans cette fouille. Ces clous, à tête plate et à tige carrée, mesuraient en moyenne 12 centimètres de longueur.

« Outre les mortiers chargés de peintures décoratives, nous en trouvions encore d'autres recouverts de moulures imitant des feuilles entablées. Ces feuilles saillantes et contenues entre deux moulures, me paraissent avoir fait partie d'une corniche. Elles imitent assez les pâtes modernes qui décorent nos plafonds.

« Parmi les différents objets meubles que nous avons remarqués dans ces déblais, nous citerons des fragments de meules à broyer. Ces morceaux, appartenant à des réceptacles, m'ont paru en pierre volcanique de Volvic.

« Les vases et les restes de vases, sans être très abondants, se sont pourtant montrés à diverses reprises. Nous avons compté six à huit fonds de cruches : une cruche rougeâtre presque entière, des pots noirs à peu près complets, des écuelles blanches et grises, un beau plateau rouge entier, un fond de plateau rouge présentant la marque du fabricant *Mascitus* (OF MASCIT.) et les fragments d'un grand mortier rouge orné d'une tête de lion.

« Il n'y a aucune conclusion historique à tirer de ces vases, pas plus que des quatre monnaies sorties de ces déblais. C'étaient trois petits bronzes dont un seul a laissé lire le nom de Gordien III, et un grand bronze d'Antonin-le-Pieux. Ce dernier avait été foré pour être suspendu.

« Mais nous n'en dirons pas autant du fragment de statue antique en pierre de Vergelé ou de Saint-Leu, dont nous avons déjà parlé. C'est le milieu du corps d'une figurine dont les proportions cadrent parfaitement avec celles des niches. Nous ne croyons pas être téméraire en regardant ce fragment d'image comme un reste des dieux qui habitèrent ce sanctuaire.

« Le métal le plus abondant dans cette salle était le fer, et la pièce la plus curieuse de toutes a été ce que les ouvriers appellent une grille, et que nous nommerons une porte ou peut-être la garniture d'une porte. Cette pièce eut pour destination de fermer le passage du couloir au nord-ouest, puisqu'elle a été trouvée au pied même de l'ouverture.

« La grille de Caudebec est travaillée avec un soin tout particulier. C'est une œuvre de ferronnerie distinguée et d'autant plus précieuse pour cette époque reculée, qu'elle est à peu près unique dans son genre. Une grille, vraisemblablement pareille, fut trouvée à Rouen en 1789, par M. Torcy, lorsqu'il creusait les fondations d'une maison de la *rue des Carmes* qui porte le n° 85. Cette grille, d'environ 2 mètres de largeur, fut trouvée, comme la nôtre, dans une construction et au milieu de débris romains. Elle était encore en place, disent les mémoires du temps. Malheureusement, M. Torcy ne nous a pas transmis le dessin de cette grille qui a disparu.

« Une autre grille, aussi en lames de fer, se voit au musée de Neufchâtel. Celle-là provient d'un édifice gallo-romain, rencontré et détruit en 1831, à Epinay, près Mortemer (canton et arrondissement de Neufchâtel). Cette pièce, que je considère comme la ferrure d'une porte, a la plus grande analogie avec la grille de Caudebec. Elle se compose, comme elle, de bandes de fer croisées l'une sur l'autre et fixées au moyen de clous. A chaque jonction, rayonnent des étoiles de fer formant ornement.

« Nous donnons à la page suivante deux spécimens de la grille de Caudebec.

« Les lames de fer de Caudebec, épaisses de 5 millimètres, ont 3 centimètres de largeur. Rompues en plusieurs morceaux, elles n'offrent à présent que 75 centimètres dans leur plus grande longueur. Croisées à diverses reprises, elles montrent à chaque fois de petits

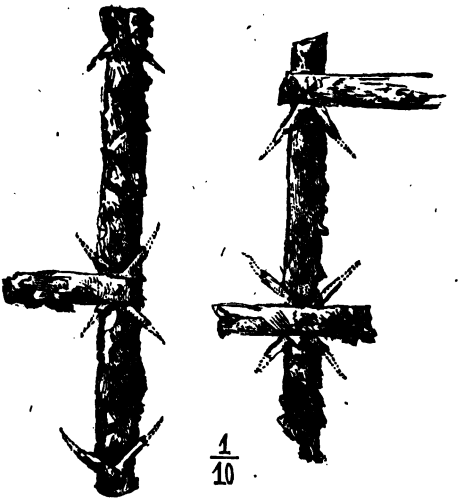

GRILLE OU PORTE EN FER FORGÉ.

rayons de fer sortant de chaque jonction. Ce sont de véritables étoiles qui constellent ces bandes et qui se répètent même sur la longueur de la lame, chaque fois qu'un clou vient à la traverser. Quelques-uns de ces clous ont dû servir à fixer sur le bois ce bâtis de fer, qui seul aura survécu à l'incendie. Ce n'est là, il est vrai, qu'une hypothèse, mais il est impossible de ne pas la faire en voyant la disposition des clous et les traces de bois qui restent encore.

« Nous avouerons que ce qui nous suggère surtout l'idée d'une porte, ce sont les autres pièces de ferronnerie découvertes au fond des déblais, et sur le pavage même de la salle. Ces débris consistent en un gond fait absolument comme les nôtres, en un verrou, en une poignée de fer longue de 18 centimètres et encore emboîtée dans deux anneaux dont la pointe a dû jadis s'enfoncer dans du bois, en une plaque de fer longue de 12 centimètres et

munie aux angles de quatre clous d'attache. Cette plaque est percée d'un trou de serrure pour laisser passer une clef. Enfin, auprès de ces débris gisait une clef à deux dents, longue de 22 centimètres, présentant au sommet de sa tige un anneau de suspension.

« Nous donnons ici quelques spécimens des ferrures :

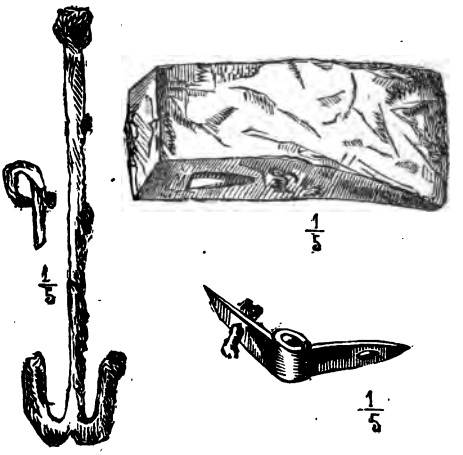

HACHE, CLÉ ET PENTURE.

« Il faut convenir qu'ici toutes les apparences conspirent à nous faire croire à l'existence d'une porte, puisque tous les éléments qui la constituent subsistent encore.

« N'oublions pas de mentionner une hache en fer bien conservée, de la longueur totale de 20 centimètres avec un tranchant de 9. Le poids en est de 2 kilog. 5 hect.

« En terminant ce procès-verbal, je devrais peut-être assigner une destination à l'édifice si heureusement exhumé du sol de Caudebec. Jusqu'à présent, je l'avoue, les analogues font à peu près défaut, et sans rapproche-

ments rien n'est possible en archéologie. Dans les diverses constructions antiques déterrées à Etretat, à Lillebonne, à Sainte-Marguerite, à Rouen, à Pîtres, au Vieil-Evreux et dans le reste de la Normandie, je ne me souviens pas d'avoir vu ni entendu signaler la présence de niches aussi nombreuses ni tant travaillées Je me rappelle seulement avoir entendu dire à M. Desquinemare, en 1842, lorsqu'il trouva, à Epinay, les deux bustes de Silène et la statuette de Mercure qui figurent au Musée de Rouen, qu'il les avait recueillis au pied d'un mur antique dans lequel étaient pratiquées des niches. On conviendra que, si le fait rapporté par le cultivateur de la vallée de l'Eaulne est fondé, nous avons ici deux points de contact bien frappants, puisque nous possédons des niches et qu'un fragment de statue antique a été trouvé près d'elles.

« D'un autre côté, j'ai lu dans le Bulletin des fouilles exécutées de 1772 à 1774, par ordre de nos rois, dans la ville romaine du Châtèlet, entre Saint-Dizier et Joinville, que M. Grignon avait reconnu beaucoup d'édicules souterrains qu'il considère comme des oratoires privés. Nous demandons s'il ne s'agirait pas ici du laraire ou sanctuaire domestique d'une famille gallo-romaine d'Uggate ? »

La Commission prie M. le Préfet d'adresser des remercîments à M. Taillefesse, agent-voyer à Elbeuf, pour le plan et les intéressants dessins de l'édifice de Caudebec, qui lui ont été remis par M. l'abbé Cochet.

Elbeuf. — Cimetières anciens.

M. Grandin fait connaître à la Commission que, il y a cinq ou six mois, des ouvriers d'Elbeuf qui travaillaient sur la route de Bourgtheroulde, au pied du Mont-Duve, au-dessous de la propriété de M. Malfilâtre, pour amener les eaux de la fontaine de la ville, ont découvert dans leurs fouilles deux cimetières superposés. La couche supérieure contenait des vases mérovingiens, celle de dessous des vases en verre et des poteries rouges.

Luneray. — Incinération romaine.

M. l'abbé Cochet fait part de la découverte à Luneray d'une cruche en terre rouge, servant d'urne, d'une clochette en fer, d'une assiette en terre et d'une urne cotelée. La découverte a eu lieu au hameau de Canteleu, près du Ronchay, endroit où l'on avait déjà trouvé, en 1827, les belles pièces et l'urne romaine en verre qui figurent au Musée de Dieppe.

Aux Petites-Dalles (en langue tudesque, *Dalle* veut dire Vallée), dans la section et au pied du coteau de Saint-Martin, au-dessus du plateau de Sassetot, on a trouvé 15 corps dans des fosses de craie, orientés dans le sens de la vallée c'est-à-dire du nord-ouest au sud-est. Déjà on avait trouvé des corps à peu de distance du même endroit, lorsqu'on construisit, il y a trente ans, le corps-de-garde de Saint-Martin.

Sépultures franques aux Petites-Dalles.

Aux pieds de ces corps étaient 8 vases en terre noire. Puis sur les corps 1 scramasaxe coupé net en deux morceaux, des boucles et des couteaux de fer. Aux pieds d'un squelette était 1 éperon en bronze que notre collègue fait remonter comme les sépultures elles-mêmes aux temps mérovingiens. Un membre ajoute à propos de l'usage déjà remarqué de ne déposer qu'un éperon avec les morts, que jusqu'au XIIIe siècle on ne se servait, pour monter à cheval, que d'un seul éperon passé au pied gauche. [Nous reproduisons aux pages suivantes quatre des vases de terre des Dalles, ainsi que l'éperon de bronze (1).]

(1) Un récit de la fouille des Dalles a été imprimé dans la *Revue de la Normandie* d'octobre 1865, t. V, p. 597-605, et tiré à part sous ce titre : *Notice sur des fouilles opérées en juin 1864 dans le vallon des Petites-Dalles, commune de Saint-Martin-aux-Buneaux, canton de Cany, arrondissement d'Yvetot;* par M. l'abbé Cochet, in-8° de onze pages avec gravures ; Rouen, Cagniard, 1865.

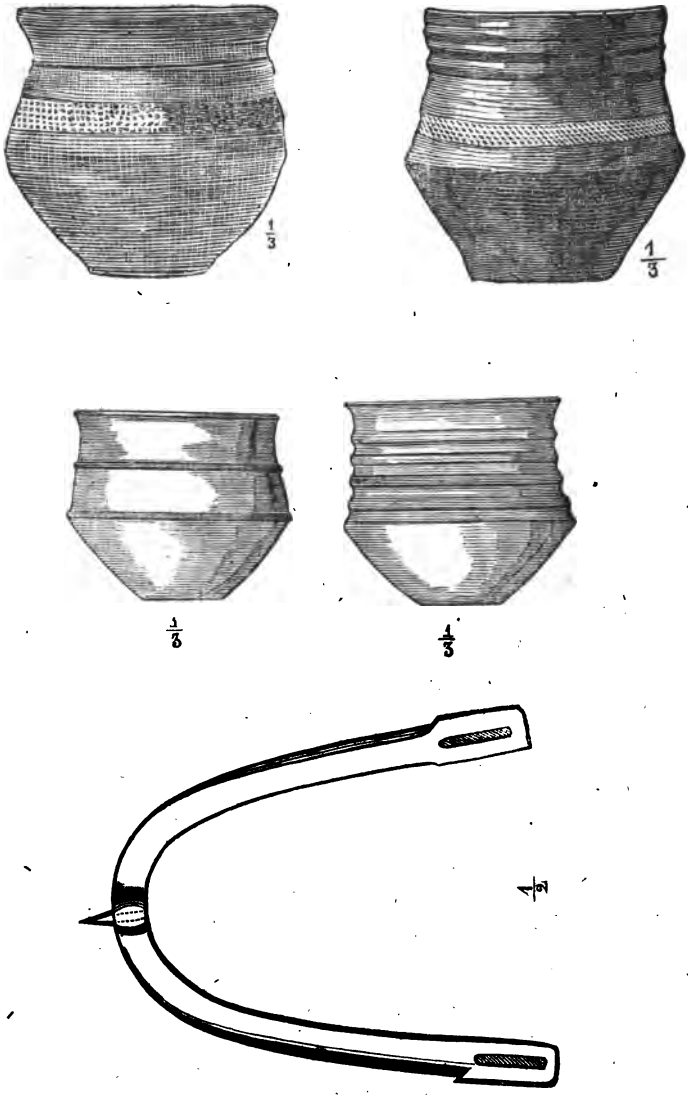

VASES DE TERRE ET ÉPERON EN BRONZE (DALLES, 1864).

M. Darcel observe que c'est encore un usage conservé parmi nous par les gens de la campagne.

Grandcourt. — Objets francs.

A Grandcourt, lieu déjà signalé par ses antiquités, des fouilles faites à la motte du Charron ont fait récemment apparaître un vase noir, un fer de lance et une boucle en bronze.

Veules. — Inscription du XIIIe siècle dans l'église.

A Veules, M. Cochet a retrouvé une inscription en écriture cursive et portant la date de 1272, concernant la fondation de la chapelle de la Vierge, dont la charte originale se trouve aux Archives.

En voici le texte :

Nichole : Thomas . dont : Ihus : Crist . : gart : l'âme.
Diable : n'eut : pouvoir : en : son : corps : n'en : son : âme
Funda : ceste : chapelle : en : nom : de : ñre : Dame
Au : règne , : Ihus : : Crist : soit : coronée : sa : âme.
Pour : l'âme : de : son : père : et : de : sa : bonne : Damme,
Fonda : la : chapelle : al : nom : de : Notre-Dame.
Wüll:(Guillaume):eut:nom:son:père:et:Crépine:sa:Damme,
Iesu : Christ : ait : pitié : par : sa : merchi : de : sa : âme
D'Isabel : sa : femme : qui : bon : conseil : y : mist
Qu'il : ait : pitié de : son : âme : ô : chil : qui : le : monde : fist
A:tous:soit:Paradis:et:nous:tous:qui:en:dira:la:patenoste,
Mil : et : II : chens : LX : et : XII
Fut : fet : cheste : œuvre : glorioise,
Amen.

Bourg-Dun. — Bas-reliefs du XVIe siècle.

Au Bourg-Dun, chez M. Martin, dans la chapelle Saint-Jean-du-Dun, ancienne dépendance de l'abbaye de Saint-Ouen, on a découvert sous l'autel une série de bas-reliefs en bois du XVIe siècle, représentant des scènes du martyre de Sainte-Agathe.

Vases acoustiques à Blosseville.

A Blosseville-ès-Plains, M. l'abbé Cochet a constaté la présence de vases acoustiques encastrés dans la muraille,

à l'entrée de l'église et sous le clocher. Aussi l'église est-elle très sonore.

Veulettes. — Mesures de pierre.

Au Pont-Rouge de Veulettes, à l'embouchure de la Durdent, on a trouvé une mesure en pierre avec ses deux anses et ses deux becs. Ces mesures sont employées souvent comme bénitiers, et notre collègue en a vu des exemples notamment à Saint-Vaast-d'Equiqueville et à Longueville.

Il signale encore la présence d'inscriptions intéressantes à Raffetot et à Cideville sur la tombe d'un laboureur.

Raffetot. — Inscription tumulaire.

Les travaux de pavage que l'on exécute en ce moment dans le chœur de l'église de Raffetot ont nécessité le déplacement de deux pierres tombales dont la plus belle, en marbre noir, cachait depuis longtemps, sous les stalles du côté de l'évangile, la moitié de son inscription gravée. On y voit aussi, entre deux palmes posées en sautoir, deux écussons oblitérés : au-dessus et au-dessous une figure incertaine, qui paraît être une tête de mort.

CY GIST
HAVLT ET PVISSANT
SEIGNEUR MESSIRE
ALEXANDRE DE CAN (OVV)
ILLE, CHEVALLIER, CONSEILLER
DV ROY EN SES CONSEILS,
LE QVEL DECEDA LE
VINGT TROISIEME JOVR (DE)
DECEMBRE MIL SIX CENT
CINQVANTE ET VN
AAGE DE SOIXANTE ET
SEPT ANS,
PRIEZ DIEV
POVR SON
AME.

Nous faisons des vœux pour que M. le curé de Raffetot, qui vient de faire preuve de si bon goût en démasquant la magnifique fenêtre terminale du chœur de son église, n'hésite pas, à l'exemple d'un grand nombre de ses confrères, à mettre ces deux pierres tombales à l'abri de toute destruction ultérieure, en les incrustant dans le mur. Et nous l'en féliciterons d'autant plus que l'une de ces pierres tombales, sinon l'autre, ce que nous n'avons pu vérifier, porte le nom des Canouville qui ont tant fait pour l'église de Raffetot, et dont les armes, de gueules à trois molettes d'or, se retrouvent partout, dans les verrières, aux pendentifs, sur un marbre blanc obituaire et jusque sur le pied de la croix du cimetière. [*Journal de Bolbec*, du 25 juin 1864] (1).

Vatteville. — Grillage des verrières.

M. Cochet manifeste le regret que les remarquables vitraux de Vatteville, spécimens complets du XVIe siècle, ne soient pas protégés par des grillages. Une somme de 560 fr. a été votée dans ce but par le Conseil municipal. La Commission devrait insister pour que des suites soient données à ce vote.

La Commission adhère à cette proposition et émet le vœu que ce projet soit réalisé le plus promptement possible (2).

Noms de potiers trouvés à Rouen.

M. Baudry lit un intéressant rapport sur quelques marques de poteries romano-gauloises, (ce rapport a été publié dans le numéro du 31 août 1864, de la *Revue de Normandie*), trouvées dans les fouilles de Rouen. Voici les plus remarquables : CACABI . OF — LVPPA . F. — .

(1) M. le curé de Raffetot a, en effet, fait encastrer cette pierre dans les murs de son église.

(2) Après beaucoup de démarches, M. l'abbé Cochet a enfin obtenu que ces grillages fussent posés en 1865.

CRACISA . F . — PRIMVS . F . — OSEVER . PVD . — OF . MCCAR : (*lu of-maccar*). — CINATI . M . — PATERCLINI . O — RRICCI . M (*lu ariccí manu*) PATERNI . FE . Le rapport se termine par la mention du cachet de MVSSIDIOR appliqué sur une parcelle d'anse en terre cuite non vernissée.

Congrès scientifique de Rouen pour 1865.

M. de Caumont obtient ensuite la parole et fait part à la Commission de la désignation faite par l'Institut des provinces, de la ville de Rouen, comme lieu de session du futur Congrès scientifique. Cette désignation a été surtout motivée par les services que cette ville a rendus aux Sciences et à l'Archéologie et par ses nombreux Musées. Il n'a fallu rien moins que cette circonstance pour que Rouen l'emportât sur Avignon, chaudement appuyé par M. le marquis de Fournès.

En conséquence de cette décision, M. de Caumont s'est adressé aux diverses autorités de notre ville qui doivent patronner cette réunion : Mgr l'Archevêque, M. le Maire, M. le Secrétaire général en l'absence de M. le Préfet. Tous ont promis leur bienveillant concours. M. de Caumont espère donc que cette réunion scientifique réussira, à la condition toutefois que tous ceux qui s'intéressent aux études sérieuses y coopèreront. La Commission des Antiquités prendra, sans aucun doute, part à ce mouvement et voudra bien le placer sous son patronage.

M. de Caumont demande que les questions dues à l'initiative de chaque membre, soient adressées avant le 30 novembre à la Commission réunie à Paris. Le Congrès se tiendra au commencement d'août; il y aura une section d'histoire et d'archéologie.

M. De la Quérière, au nom de la Commission, remercie M. de Caumont de sa communication et l'assure de l'empressement et du concours de tous ses collègues.

M. de Caumont signale au nombre des questions posées

la suivante : Quel est le critérium qui peut conduire à délimiter l'art mérovingien de l'art gallo-romain ?

La même question s'applique à la délimitation de l'art romain d'avec l'art gaulois du Ier siècle.

Une autre question est consacrée aux émaux et aux verroteries cloisonnées.

Boscherville — Dégradation des voûtes.

M. Darcel parle du mauvais état de la voûte et des toitures de Saint-Georges-de-Boscherville et y signale des infiltrations importantes auxquelles il serait nécessaire de remédier.

Cathédrale de Rouen. — Dalle tumulaire d'Etienne de Sens.

M. l'abbé Cochet consulte la Commission sur la manière dont il conviendrait de placer la pierre tombale d'Etienne de Sens. La Commission se prononce pour l'encastrement affleurant la muraille. Quelques membres cependant seraient d'avis de la placer à demi-épaisseur.

M. Darcel émet le vœu qu'un monument, appliqué contre un des piliers du chœur de la Cathédrale, soit élevé à la mémoire de Charles V.

La séance est levée à trois heures et demie.

Le secrétaire-adjoint,
Vte Robert D'ESTAINTOT.

Séance du 14 décembre 1864.

Sont présents : MM. De la Quérière, remplissant les fonctions de président; l'abbé Cochet, de Beaurepaire, De la Londe, André Durand, l'abbé Lecomte, Simon, l'abbé Colas, Brevière, P. Baudry, et Vte Robert d'Estaintot, secrétaire-adjoint.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Bouquet s'excusant de ne pouvoir assister à la séance, à

cause de ses occupations qui le retiennent toujours le mercredi

M. l'abbé Cochet explique à cet égard les raisons qui ont obligé à choisir ce jour pour la réunion d'aujourd'hui.

M. Brevière fait hommage à la Commission de ses deux gravures représentant l'ancien Hôtel-de-Ville de Rouen et l'Arcade de la Grosse-Horloge; il y joint une brochure ayant pour titre : *Des Beaux-Arts appliqués à l'Industrie.* Hommage de M. Brevière.

M. André Durand présente également à la Commission les dessins de la première livraison de son *Excursion pittoresque et archéologique dans les environs de Dieppe.* Hommage de M. A. Durand.

M. le Secrétaire donne lecture d'une lettre que lui adresse M. Brianchon, par laquelle il témoigne combien il a été sensible au témoignage de gratitude que lui a fait adresser la Commission à l'occasion des tables du premier volume de ses procès-verbaux. M. Brianchon adresse des remerciments.

Ces différents hommages viendront enrichir le portefeuille de la Commission, et M. De la Quérière exprime à MM. Brevière et André Durand de vifs remerciments.

M. André Durand a envoyé une *Notice historique et archéologique sur l'église d'Avremesnil*, (*Journal de Rouen* 1864), et un calque fort intéressant représentant le clocher d'Avremesnil, après l'incendie du 24 août (déposé aux Archives). Avremesnil. — Incendie du clocher.

M. l'abbé Cochet fait part à la Commission qu'il s'est adressé à MM. Lenoir et Chabouillet, du Comité des Travaux historiques et a sollicité l'allocation d'une subvention de 200 fr destinée à la continuation de la publication que nous avons commencée, que ces messieurs lui ont fait espérer que cette allocation pourrait être obtenue Procès-verbaux de la Commission.

et l'ont engagé à adresser une demande à M. le Ministre, mais sans fixer le chiffre.

Sur cette proposition, la Commission décide qu'un exemplaire du premier volume de ses procès-verbaux sera adressé à M. le Ministre avec une demande d'allocation.

Protestation de M. De la Quérière.

M. De la Quérière demande l'insertion au procès-verbal de la protestation qu'il entend faire contre l'énonciation du procès-verbal du 12 février 1841, portant (t. Ier, p. 302), que les résolutions prises par la Commission, à l'occasion de l'achèvement du portail de Saint-Ouen et de la hauteur à donner aux tours latérales qui ne durent pas atteindre celle de la tour centrale, ont été prises à l'unanimité. Il entend au moins, pour sa part, dégager sa responsabilité du vote de la Commission et ajoute que c'est par erreur que la mention d'unanimité est consignée au procès-verbal.

« J'ai constamment, dit-il, professé l'opinion qu'il fallait continuer l'œuvre commencée et porter les tours du portail à la même hauteur que la tour centrale. Les tours couronnées étaient alors en usage et trois tours de même hauteur étaient dans les idées architectoniques de l'époque. »

Envoi des Procès-Verbaux.

La Commission décide que des exemplaires de son volume de procès-verbaux seront adressés aux bibliothèques publiques des principales villes du département et aux Sociétés savantes du département et de la France qu'ils peuvent intéresser

M. l'abbé Cochet est prié de dresser une liste des différentes personnes auxquelles l'envoi pourrait être fait.

Lillebonne.—Plan des découvertes de 1864.

Notre honorable collègue fait passer sous les yeux de la Commission un plan dressé par M. Delarue, agent-voyer

à Lillebonne, et représentant les ruines de la maison romaine découverte à Lillebonne en août et en septembre 1864; il demande que des remercîments soient adressés à M. Delarue pour ce plan qui va être déposé aux archives de la Commission. (Un dessin abrégé de ce plan est reproduit ici.)

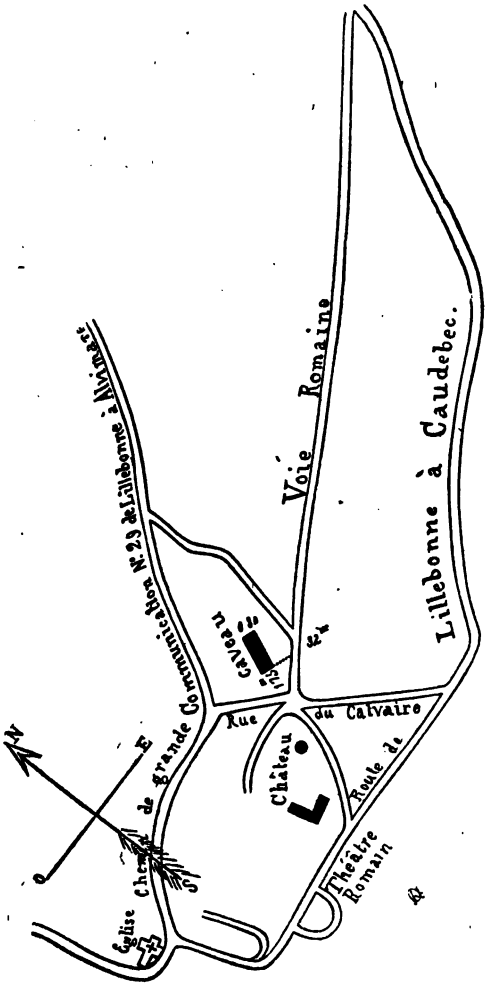

PLAN DE LILLEBONNE POUR LES DÉCOUVERTES DE 1864.

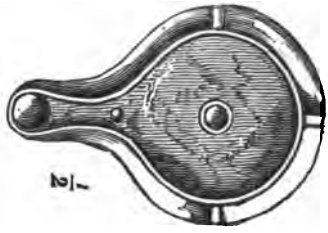

LAMPE ROMAINE EN TERRE CUITE (LILLEBONNE, 1864).

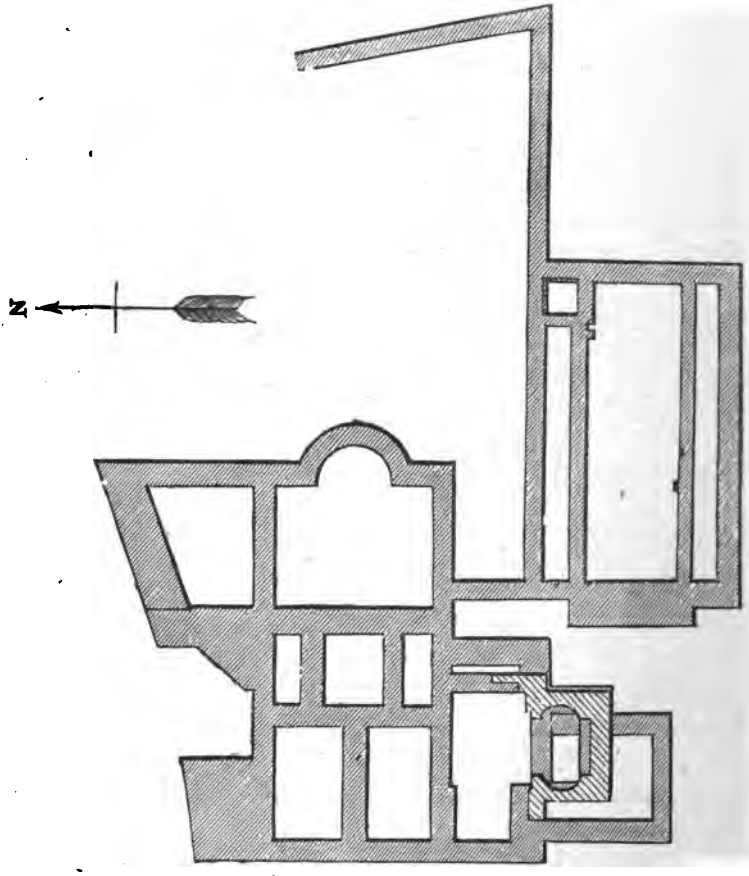

PLAN DE L'ÉDIFICE ROMAIN FOUILLÉ A LILLEBONNE, 1864.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R L

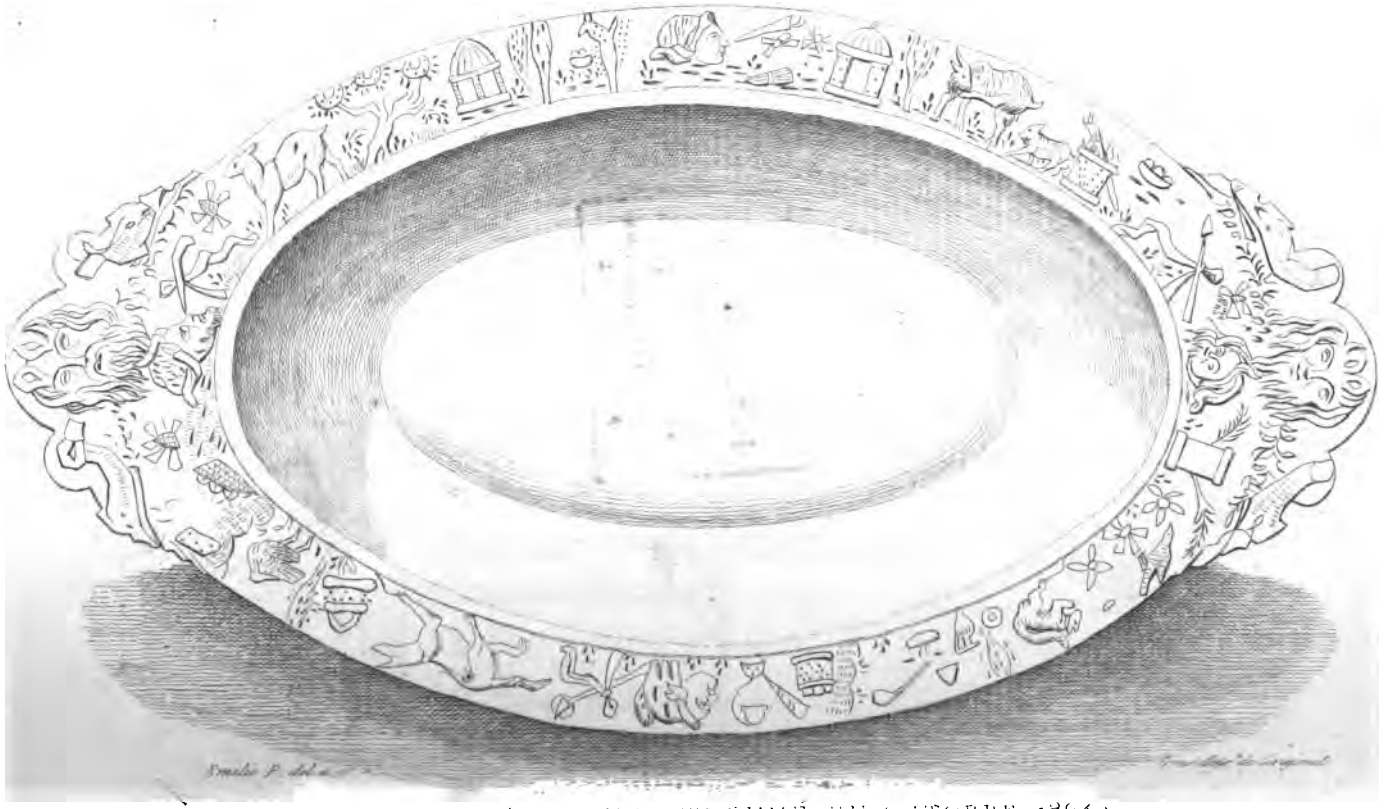

LE PLAT D'ARGENT TROUVÉ EN OCTOBRE 1864.

Publié avec une introduction par [illegible] membre de l'Institut

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

M. l'abbé Cochet se réserve d'entretenir plus tard la Commission des découvertes à l'appui desquelles ce plan a été dressé, il veut seulement aujourd'hui lui parler d'un caveau sépulcral isolé, trouvé par hasard dans des fouilles opérées pour la construction de M. Lemaistre, à Lillebonne.

Lillebonne. — Caveau et sépulture remarquable du 26 octobre 1864.

Ce caveau se trouvait à 30 mètres de la voie romaine, à une profondeur de 2 mètres 50 au-dessous du sol. La roche où il était creusé avait été taillée obliquement et il était recouvert par une pierre de 12 centimètres d'épaisseur, dont les dimensions étaient de 1 mètre 12 en carré. 25 à 30 vases s'y trouvaient renfermés, vases en terre, en verre, en bronze, en argent; on y voyait encore un coquillage, une éponge, un poignard. Au milieu de cet ameublement funéraire se trouvait une urne en verre contenant les os brûlés d'un adulte, et renfermée dans un cylindre en plomb orné de croix de Saint-André et semblable à ceux qui ont été découverts à Roncherolles et à Saint-Maurice-d'Etelan.

A côté se trouvaient déposés 2 vases en terre, 1 barillet en verre, 3 fioles en verre dont une en verre noir affectait la forme d'un dauphin ou d'une baleine. Ce poisson était couvert de dorures imitant des écailles. Un des vases de verre était encore rempli d'une substance grasse analogue à du vin cuit ou à de la purée de lentilles. M. Cochet en a remis des parcelles à MM. Houzeau et Marchand pour en faire l'analyse chimique. Mais l'objet le plus précieux de la découverte était un plateau en argent ciselé avec reliefs sur les bords, qui offraient la représentation d'animaux et d'oiseaux. La forme de ce plateau rappelait celle du plateau à burettes de nos églises (1). (Ce plateau est reproduit ici.)

(1) M. l'abbé Cochet a rédigé sur cette découverte une dissertation intitulée : *Mémoire sur une remarquable sépulture romaine trouvée à*

Notre collègue signale encore deux beaux plateaux en bronze avec anses, des aiguières à anses ciselées, un vase ayant la forme d'un buste humain et offrant deux anneaux fixés sur les oreilles et surmontés d'une anse, un gobelet d'argent gravé extérieurement, une cuiller à bouche, une sorte de cuiller à encens et deux beaux strigilles en bronze doré.

Ces différents objets, que M. Cochet regrette de n'avoir pu voir en place dans le caveau, ont été photographiés, mais à une échelle peut-être un peu réduite. Ces photographies passent sous les yeux de la Commission. (M. l'abbé Cochet ayant fait graver quelques-uns de ces objets pour le travail qu'il a publié sur cette sépulture, en donne ici la reproduction.)

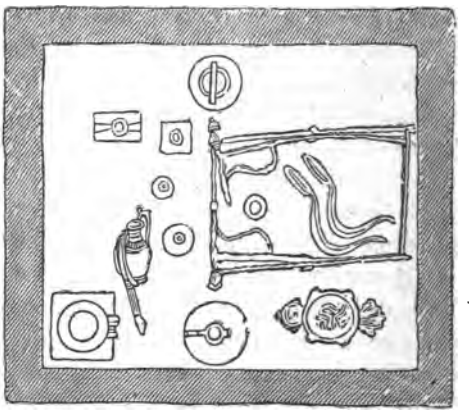

CAISSE SÉPULCRALE ROMAINE (BARTLOW-HILL, ESSEX, 1835), SEMBLABLE A CELLE DE LILLEBONNE (1864).

Lillebonne le 26 octobre 1864, in-8° de 39 pages, avec planche sur acier et bois gravés. Rouen, Boissel, 1866. — C'est un extrait à 100 exemplaires du *Précis analytique des Travaux de l'Académie de Rouen*, année 1864-65, p. 178-216. Ce travail a également paru dans la *Revue de la Normandie*, t. VI, janvier et février 1866, et dans la *Revue des Sociétés savantes*, août 1865, IVe série, t. II, p. 148-166.

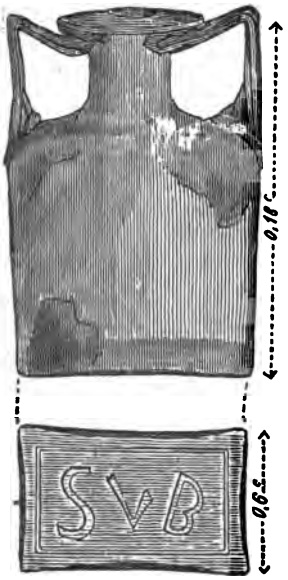

AMPOULE DE VERRE REMPLIE DE CHAIR MUSCULAIRE
(LILLEBONNE, 1864).

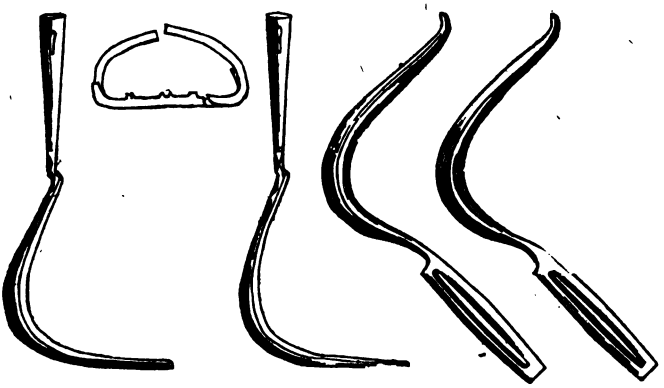

(LILLEBONNE, 1864) STRIGILLES EN BRONZE (BARTLOW-HILL, 1835).

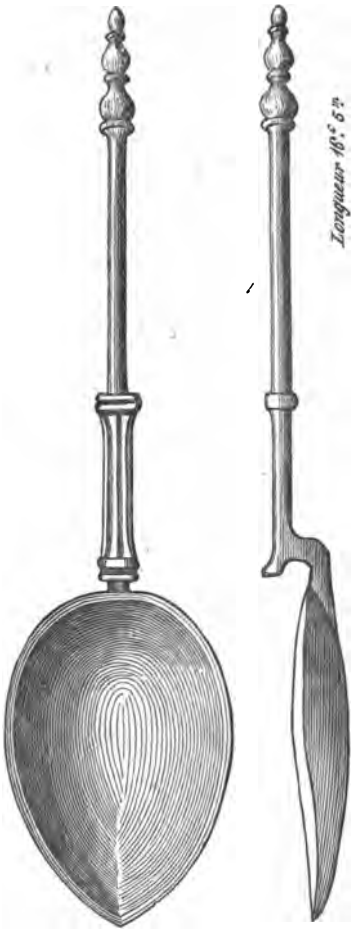

CUILLÈRE ROMAINE EN ARGENT, (1864).

VASE DE BRONZE EN FORME DE BUSTE (LILLEBONNE, 1864).

Arques. — Médaillon sculpté du XVIe siècle.

M. l'abbé Cochet signale dans la propriété de M. Taillandier, conseiller à la Cour de cassation, la présence d'un médaillon semblable à celui que l'on remarque dans l'église d'Arques (transept nord).

Il est placé dans le mur de clôture de l'ancienne ab-

baye des Bernardines d'Arques, et représente un homme accolé avec un lion; une étoile est sur leur tête; autour est cet exergue : « JE. SVIS. A. COLLÉ, 1583. »

Notre collègue y voit des armes parlantes ou la devise quelque peu calembourique d'une dame Collé, bienfaitrice de la chapelle de l'église et de l'abbaye. Cette présomption se trouve confirmée par un extrait mortuaire relevé par M. Taillandier sur les registres de l'état civil d'Arques, où on lit cette mention : « Me Loys Collé, advocat le 21 octobre 1583. »

M. l'abbé Cochet remet pour les archives un fac-simile lithographié de ce médaillon.

St-Victor-l'Abbaye. — Inscription commémorative des abbés de Circassis et Terrisse.

Notre collègue fait part du placement de deux nouvelles inscriptions commémoratives, l'une à la mémoire de François de Circassis et de Christophe Terrisse, abbés de Saint-Victor-en-Caux, dans l'église de cette ancienne abbaye. En voici le contexte :

A LA MÉMOIRE
DE MESSIRE FRANÇOIS DE CIRCASSIS
ET
DE MESSIRE CHRISTOPHE TERRISSE,
ABBÉS DE SAINT-VICTOR-EN-CAUX.

François de Circassis, né à Chypre, fait prisonnier par les Turcs à Nicosie et par les Vénitiens à Lépante, protégé à Rome par le cardinal de Bourbon, devint abbé de Saint-Victor en 1599.
Décédé en 1618, *il repose dans le chœur de cette église où une inscription latine conserva sa mémoire jusqu'à la Révolution.*

Christophe Terrisse, naquit à Nantes en 1704,
et mourut à Rouen en 1785,
il devint successivement chanoine,
vicaire-général,
grand-archidiacre et Haut-doyen de notre église métropolitaine,
abbé de Saint-Victor de 1739 *à* 1785,
il est auteur de plusieurs bons écrits.

PRIEZ DIEU POUR EUX.

Arques. — Inscription de M. de Blainville.

La seconde inscription est à la mémoire de M. Ducrotay de Blainville, naturaliste célèbre. Elle est encastrée dans la façade de la maison où il est né à Arques. Cette dernière inscription est surmontée d'un médaillon en bronze donné par M. Taillandier.

En voici le texte :

ICI EST NÉ
LE 12 SEPTEMBRE 1777
HENRY-MARIE DUCROTAY DE BLAINVILLE,
NATURALISTE CÉLÈBRE,
DÉCÉDÉ A PARIS LE 1er MAI 1850.

Les fonds de l'inscription de M. de Blainville ont été faits au moyen de ceux affectés à l'inscription de Miromesnil, que M. le marquis de Flers, descendant du chancelier, a bien voulu prendre à sa charge.

Caudebec-lès-Elbeuf. — Cimetière gaulois.

A Caudebec-lès-Elbeuf, près de l'édifice découvert par M. l'abbé Cochet, des fouilles récentes ont mis à nu un cimetière plus gaulois que romain, offrant des débris humains contenus dans des urnes en terre, mal cuites, semblables à celles de Moulineaux, de Limes et de Saint-Wandrille. La Société archéologique d'Elbeuf les a recueillies avec une hache en fer comme celle de Beaubec,

et plusieurs fibules, miroirs, anneaux de bronze et monnaies, entr'autres un Antonin.

A Saint-Victor-l'Abbaye, la statue de Guillaume-le-Conquérant, qui jusqu'alors était dissimulée par le chevet de l'église, vient d'être placée au côté méridional de l'église.

St-Victor-l'Abbaye. — Placement de la statue de Guillaume-le-Conquérant.

Cette translation due à l'initiative de la Commission a été facilitée par une allocation importante du département et secondée activement par M. Legentil, maire de Saint-Victor, qui y a généreusement contribué.

La Commission lui en adresse ses remercîments.

M. Baudry soumet à l'examen de la Commission un médaillon en marbre blanc représentant une tête antique de femme, vue de profil, et offrant autour la légende FAVSTINA. AVG.; ce médaillon a été trouvé à Aubevoie, près Gaillon. La découverte remonte à un certain nombre d'années; il était placé auprès de pièces en or très plates et sans figures, dit la tradition, ce qui donne lieu de penser qu'elles étaient françaises.

Aubevoie. — Médaillon de marbre.

Il demande si l'on doit considérer ce médaillon comme un antique ou comme un médaillon dû à la Renaissance.

M. Simon rappelle qu'à Gaillon, dans la partie du château détruit, se trouvait une grande décoration en pierre où figuraient des médaillons.

La Commission hésite à trancher la question

Avant de se séparer la Commission exprime le désir que le procès-verbal fasse mention des regrets que lui cause la perte de son vice-président, M. J. Rondeaux. Les services qu'il a rendus à l'archéologie et dont la mention se trouve aux procès-verbaux de la Commission, la stabilité de son caractère, la netteté de son jugement que l'âge n'avait pas affaibli, resteront toujours présents au sou-

Décès de M. J Rondeaux, vice-président.

venir de ses collègues, mais ils croient devoir à sa mémoire ce témoignage de douleur rendu à son talent et à des relations toujours trop tôt brisées.

La séance est levée à trois heures et demie.

LE Vte ROBERT-D'ESTAINTOT.

Séance du 12 janvier 1865.

La séance ouvre à deux heures sous la présidence de M. Namuroy, secrétaire général.

Sont présents : MM. De la Quérière, A Pottier, l'abbé Cochet, Desmarest, de Beaurepaire, l'abbé Lecomte, Simon, de Merval, l'abbé Colas, P. Baudry, Bouquet, de Girancourt et d'Estaintot, secrétaire-adjoint;

M. l'abbé Cochet nommé vice-président de la Commission

Le secrétaire donne lecture d'un arrêté en date du 17 décembre 1864, par lequel M. le Préfet nomme M. l'abbé Cochet, vice-président de la Commission des Antiquités, en remplacement de M. Rondeaux, décédé;

M. le Président ajoute que M. le Préfet a vu dans cette nomination une double garantie : garantie de l'intérêt qu'il porte à la Commission, et garantie qu'elle demeurera toujours fidèle à ses antécédents.

M. Cochet exprime ses remercîments et proteste de son dévoûment aux intérêts archéologiques, dont la Commission a la sauvegarde et auxquels il est associé depuis trente ans;

MM. de Girancourt, Brianchon et Somménil, nommés membres

Le secrétaire donne lecture d'un arrêté en date du 12 janvier 1865, par lequel M. le Sénateur-Préfet nomme membres de la Commission :

MM. de Girancourt, membre du Conseil général; Brian-

chon, homme de lettres; Somménil, chanoine honoraire de la Métropole de Rouen :

M. de Girancourt, présent à la séance, adresse ses remercîments à M. le Président et à la Commission;

Remercîments pour les Procès-Verbaux.

M. le Maire de Dieppe, au nom de la Bibliothèque publique de cette ville, et M. Mathon, membre correspondant, remercient de l'envoi qui leur a été fait du premier volume des travaux de la Commission;

M. de Merval propose l'envoi d'un exemplaire à M. de Vanssay, second fondateur de la Commission. Il se chargerait des frais de l'envoi;

Cette proposition est adoptée.

Lillebonne. — Bas-relief mithriaque et plateau d'argent.

M. l'abbé Cochet parle de la découverte faite à Lillebonne d'un bas relief où figure un personnage à tête radiée qui semble se rapporter au culte de Mithra. M. Pottier veut bien en promettre un dessin pour la prochaine séance.

M. Cochet donne lecture de la réponse que lui a faite M. Chabouillet auquel il avait communiqué un croquis du plateau d'argent trouvé à Lillebonne. Ce savant s'exprime ainsi :

« Votre plateau d'argent est très-intéressant. Les sujets « qui, comme vous le dites fort élégamment, peuplent la « bordure, sont analogues à ceux de plusieurs vases « d'argent conservés à la Bibliothèque impériale et en- « tr'autres aux vases de Bernay, n°s 2,821, 2,809, 10, 11 « et 12, et aussi à des vases de diverses provenances, « n°s 2,876, 2,878, 2,879; ces sujets sont bachiques et « funéraires, on y voit des masques, des boucs, des pan- « thères, la corbeille mystique, le *pedum* ou bâton re- « courbé. Il semble avoir été consacré à une divinité « marine, à cause de deux têtes à cheveux hérissés et à « barbe longue, qui ornent les deux extrémités du pla- « teau; mais je ne sais si c'est Neptune ou l'Océan. »

St-Valery-sous-Bures. — Croix en grès du XVIe siècle.

M. l'abbé Decorde signale à l'attention de la Commission le fût d'une croix en grès bien curieuse qui se trouve à Saint-Valery-sous-Bures. La colonne peut avoir 10 pieds de hauteur, elle est d'un seul morceau et couverte de sculptures d'un beau poli. Ce sont des croix, des torches, des hallebardes, des oiseaux, des fleurs de lys, des monstres à plusieurs têtes, une branche de chêne avec des glands. Sur l'embasement se lit le nom de Jacques Fournel, entouré d'une corde formant plusieurs nœuds, avec l'inscription suivante : CESTE ✠ FVLT F. L'AN DE GRACE MIL V CENS.... PRIES DIEV POR EV... au-dessous on lit sur le socle : IAQVES FOVRNEL.

L'église de Saint-Valery vient d'être aliénée, le cimetière le sera sans doute, et la croix court grands risques de disparaître. Notre collègue ajoute qu'il a entendu dire que les bras et le sommet de la croix se retrouvent à Sainte-Agathe-d'Aliermont. Il prie la Commission d'assurer la conservation de ce petit monument.

M. l'abbé Cochet est invité à prendre des renseignements.

Rouen. — Dalle de Nicolle Gibouin.

M. Cochet fait part à la Commission de la découverte faite à la cathédrale, en relevant une dalle pour le gaz, de la tombe gravée, fort intéressante, d'un Nicolas Gibouin, clerc de la ville de Rouen. Elle mesure 3 mètres 22 centimètres de long sur 1 mètre 62 de large, et autour de l'effigie de ce défunt se lit l'inscription suivante : ICH. GIST. MESTRE. NICHOLE. GIBOVIN. JADIS. CLERC. DE. LA. VILLE. DE. ROAN. QUI. TRESPASSA. LAN. DE. GRACE. M. CCC ET XXV MOIS D'AVRIL LE JEVDI. DEVANT PASQUES FLORIES. PRIES. QVE. DEX. BONNE MERCHI. LI. FACHE. AMEN.

Une discussion s'engage sur le sens de cette qualification de « clerc de la ville. » M. de Beaurepaire observe qu'il y avait bien des distinctions à faire entre les personnes auxquelles cette qualification de clerc pouvait s'appliquer,

que les *clerici conjugati* se comptaient par milliers et qu'il est très probable que celui dont il s'agit était tout simplement, l'employé chargé de percevoir les revenus du chapitre dans la ville de Rouen.

Cette dalle a été placée contre le mur à l'entrée de la chapelle de Saint-Etienne.

Statues sépulcrales de Groulard et de Barbe Guiffard.

M. l'abbé Cochet annonce que conformément à la décision du Conseil général, les statues sépulcrales du premier président Groulard et de Barbe Guiffard, sa femme, vont être incessamment transportées et rétablies dans cette même chapelle.

Rétables de la Chapelle de St-Etienne.

Les travaux qui viennent d'y être faits à cette occasion ont amené la découverte d'un charmant rétable de la Renaissance, caché derrière un rétable du XVIIIe siècle. Ce dernier est destiné, par Mgr l'Archevêque, à la chapelle auxiliaire de Saint-Sever et il provenait de la chapelle des Dames de Saint-Louis à la Rougemare.

Bliquetuit. — Cœur en plomb.

M. l'abbé Cochet fait part de la découverte faite dans Bliquetuit, à la hauteur de la piscine, d'un cœur en plomb, sur lequel étaient placées les initiales suivantes L.D.G.M.

Notre collègue croit qu'elles rappellent le nom de Louis de Grimouville, seigneur de Bliquetuit et que son cœur aurait été placé en cet endroit vers 1640.

Rebets. — Cercueils de pierre.

En octobre 1864, on a trouvé à Rebets, canton de Buchy, sur le terrain de M. d'Arboval, trois cercueils à couvercle en dos d'âne et en pierre de Saint-Leu; ils ne contenaient qu'une fibule franque.

Londinières. — Flèches et haches de pierre.

M. Cahingt, de Londinières, à découvert aux *Marettes*, triége situé entre Londinières et Fréauville une hache en pierre verte et plusieurs flèches en silex. M. Cochet croit

qu'il y avait en cet endroit une fabrique d'instruments de pierre. (Nous donnons ici la reproduction de deux flèches et d'un ciseau en silex).

FLÈCHES EN SILEX (LONDINIÈRES).

GOUGE OU CISEAU EN SILEX (LONDINIÈRES).

Ste-Beuve-Epinay — Chapiteau romain.

Il a observé à *Sainte-Beuve-Epinay* un chapiteau romain en marbre blanc, d'ordre corinthien, qui sert de bénitier. Dans le cimetière de Londinières, il a constaté la présence de pots en grès, sortes de lagènes en usage pour les sépultures.

Neufchâtel. — restauration de l'église.

Il donne communication d'observations de M. Mathon, qui se plaint des proportions écrasées données aux aiguilles et aux galeries de l'église de Neufchâtel.

La Commission déclare que sur ce point elle est sans aucune espèce de pouvoir.

Vatteville. — Vitraux.

M. l'abbé Cochet annonce que les vitraux de Vatteville vont être pourvus du grillage réclamé par la Commission.

A Bolbec, sur la côte, dans la cour de la maison des Frères, s'élève une croix ayant près de 4 mètres de haut, au pied de laquelle figurent Saint-Jean et Notre-Dame; elle provient du Val-aux-Grès et une tradition voudrait que plus anciennement elle eût été à Ouainville. Bolbec. — Croix de grès de 1554.

Voici l'inscription qui se lit sur sa base :

M : N : RVETTE : CVRE : DE. S. OVYN : ET : GRAND : BEDIAV : DE : PRIS : A FAICT : FARE : CESTE ✠ LE : PRVMYER : JOVR : DE : CETEBRE : 1554 : PRIES : POVR : LES : TRESPASSES.

M. l'abbé Cochet avoue qu'il a été fort intrigué par ce titre de *grand bedeau*.

M. de Beaurepaire croit qu'il faut le rapporter à une dignité universitaire; il pense que le mot PRIS, sans aucun sens dans l'inscription telle qu'elle est lue actuellement, devrait se lire PARIS, ce qui ferait du curé RVETTE un des quatre grands bedeaux de l'Université de cette ville.

M. Leber, de Pîtres, a fait part à M. l'abbé Cochet, de diverses découvertes antiques faites au lieu dit la *Salle*. Pîtres. — Découvertes.

Notre collègue fait passer sous les yeux de la commission différents dessins des objets découverts à Neuville-Ferrières, en 1863 et en 1864, dus à la plume de M. Hoart. (On reproduit ici une fibule et une plaque de ceinturon en bronze de Neuville-Ferrières). Neuville-Ferrières — Antiquités franques.

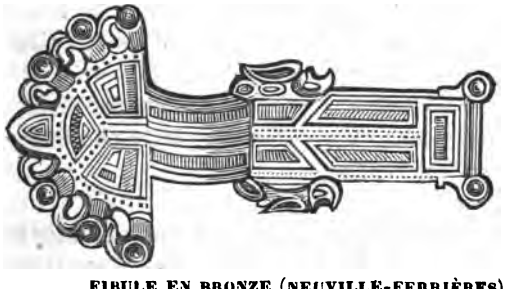

FIBULE EN BRONZE (NEUVILLE-FERRIÈRES).

PLAQUE DE CEINTURON EN BRONZE (NEUVILLE-FERRIÈRES).

Moulineaux. — Rectification au volume des Procès-Verbaux.

M. de Merval communique à M. l'abbé Cochet diverses rectifications à faire au premier volume des *Procès verbaux* et notamment à l'occasion de la mention faite à la page 195 de ce volume, des portraits découverts au Logis de Moulineaux attribués par erreur à la famille *Carados* et qui doivent être restitués aux Garin, parmi lesquels figure un Carados-Garin.

Il cite à cet égard le passage suivant extrait des manuscrits Bigot.

« M. du Rombosc a fait représenter en la chapelle de « sa maison de Moulineaux trois du nom de Garin qui ont « possédé ce fief avec leur femmes et armes, à sçavoir :

« Jean Garin, conseiller en cour laye, sieur de Mou- « lineaux et de Saint-Nicolas qui acquit le fief du Len- « din par contrat devant les tabellions de Rouen, du « 3 septembre 1484.

« Carados-Garin, advocat postulant au bailliage de Rouen, « en 1454, depuis advocat du roy audit bailliage en 1464, « Seneschal de Saint-Gervais en 1474, advocat général en « la cour des Aydes en 1475, m. en 1482. »

« Et Jean Garin, lieutenant de la vicomté de Rouen, en « 1519, conseiller aux requêtes du palais en 1543, m. « le 27 mars 1551. »

Rouen. — Vases chrétiens à la Cathédrale.

M. l'abbé Colas rapporte qu'au mois de septembre 1863, des ouvriers occupés à creuser un aqueduc dans la Cour

de l'Albane ont trouvé 3 vases chrétiens; un seul, dans le fond duquel se trouvaient des charbons, a pu être conservé.

Il apportera à la prochaine séance une inscription du XIVe siècle.

Vases du XVe siècle, à la Banque.

M. Pottier indique à la Commission la découverte dans les fouilles de la Banque, d'une poterie à engobes gravés, du XVe siècle, ornée de cette inscription :

« JE SVIS VOSTRE. »

Quelques mois auparavant les ouvriers de M. Lévy avaient également mis au jour un plat de la même époque avec la devise : *vaut mieux tard que jamais* et le mot *vive* s'appliquant au personnage qui devait être Charles VIII.

Ces jours derniers, M. Pottier a recueilli la partie supérieure d'un vase du XIIe ou XIIIe siècle, décoré de pastillages et offrant une tête de singe, servant d'orifice à l'écoulement du liquide contenu dans le vase.

Le secrétaire-adjoint.
ROBERT D'ESTAINTOT.

Séance du 12 février 1865.

La séance ouvre à deux heures sous la présidence de M. Namuroy, secrétaire général.

Sont présents : MM. l'abbé Cochet, vice-président; De la Quérière, André Pottier, Morin, de Glanville, Desmarest, de Beaurepaire, Dutuit, De la Londe, l'abbé Lecomte, de Merval, Grandin, l'abbé Colas, P. Baudry, Bouquet, de Girancourt, l'abbé Somménil et le vicomte d'Estaintot, secrétaire adjoint;

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance.

Dessin de la Dalle de Gibouin.

M. l'abbé Colas offre à la Commission le dessin de la pierre tombale de Gibouin. – Des remercîments lui sont adressés.

Bolbec. – N. Ruette, grand bedeau de Paris.

A l'occasion de l'inscription relative à N. Ruette et à son titre de *grand bedeau*, M. Bouquet donne lecture d'un passage de l'*Histoire de l'Instruction publique en France*, par M. de Viriville (p. 127).

Il en découle cette conclusion que les bedeaux qui étaient à l'origine des sortes de sergents ou d'appariteurs, destinés dans le principe à un service de sûreté ou de cérémonie, « finirent par tenir la plume dans les actes « publics et par devenir des personnes demi-serviles et « demi-littéraires. »

Cet ouvrage donne la gravure de trois bedeaux des Facultés de théologie, de jurisprudence et de médecine de l'Université de Pont-à-Mousson, tirés des funérailles de Henri, duc de Lorraine, par Claude De la Ruette (Bibliothèque Impériale, Cabinet des Estampes).

Ils portent tous les trois un bonnet semblable à celui des Maîtres et Régents de l'Université de Pont-à-Mousson, une robe pareille et une masse différente, suivant la Faculté qu'ils représentent. (Vallet de Viriville, p. 124,)

Le grand bedeau Ruette remplissait donc cette fonction assez importante au milieu du XVIe siècle, et il est probable qu'il représentait auprès d'un recteur la nation de Normandie qui aurait fourni ce recteur à l'Université de Paris, dans la première moitié de ce XVIe siècle.

Gibouin, clerc de la ville.

Quant à Nicole Gibouin, clerc de la ville, M. Bouquet pense qu'on doit voir en lui un greffier ou secrétaire de la Mairie. Il invoque à cet égard un article de la *Revue de Rouen*, année 1845, 1er semestre, p. 32, signé par M. Richard. Il y parle d'un *Perrinet Houdin*, clerc de la ville, et il est justifié par un extrait des comptes mu-

nicipaux au xve siècle que les gages du clerc de la ville étaient de 40 liv.

M. Cochet résumant ces observations et celles présentées par M. de Beaurepaire à la dernière séance, se demande s'il faut voir dans Gibouin le receveur du chapitre ou le secrétaire du Conseil.

M. de Beaurepaire pense qu'il y a autant de raisons dans un sens que dans l'autre. Il est à remarquer d'ailleurs, que le défunt est revêtu d'un costume laïque.

M. Dutuit ne croit pas que les archives de la ville existent à l'époque de Gibouin et permettent d'éclairer le fait qui lui est relatif.

Moulineaux. — La famille Carados-Garin.

M. d'Estaintot fait part des recherches qu'il a faites dans le portefeuille de la Commission à propos de l'observation présentée par M. de Merval sur la famille des personnages peints au logis de Moulineaux. Le doute n'est pas possible et les septains tracés au-dessous des effigies, septains transcrits par M. H. Langlois lui-même, expliquent difficilement l'erreur qu'il a commise.

Voici le premier septain :

Quand Carados Garin étoit en vye
De Moulynyaulx fust seigneur pacifique
Vivant soixante et six ans sans envye
En la cité de Rouen magnifique
Où il estoit pour régir bien publique.
Juste advocat du roi Charles en court
Après la mort bon renom règne et court.

Le second commence ainsi :

De Carados je fu fils naturel.....

Les armes sont d'ailleurs celles de la famille Garin : « *De gueules à deux coquilles posées en chef et au cœur* « *mis en pointe, le tout d'or.* »

Bliquetuit. — Louis de Grimouville.

M. d'Estaintot ajoute qu'il s'est également préoccupé de retrouver le membre de la famille de *Grimouville*, à qui pouvait être attribué le cœur déposé dans l'église de Bliquetuit.

Il y a d'abord Nicolas de Grimouville sieur de Larchant, chevalier des ordres du roi, conseiller au Conseil d'Etat, et capitaine des gardes ordinaires du corps des rois Henri III et Henri IV, tué au service de ce dernier. Il avait épousé Anne Diane de Vivonne. C'est en sa faveur que le fief de la Mailleraye fut érigé en baronnie par lettres-patentes de 1588.

A la même époque vivait Loys de Grimouville, chevalier de l'Ordre, gentilhomme ordinaire, seigneur de Larchant, Houllebec, Bourdigny, Ectomare, la Salle, Rouverey et le Genestay; il mourut avant 1607 et avait épousé Susanne Duval, dame d'Ectomare.

Enfin, pour donner un renseignement plus spécial à Bliquetuit, M. d'Estaintot rappelle que le fief de Bliquetuit fut uni à celui de la Mailleraye par lettres de février 1621; et que précisément on trouve que le marquisat de la Mailleraye fut vendu en 1695 par Marie de Grimouville, femme de Henri de Saulx Tavannes, comte de Saulx, héritière de Louis de Grimouville, marquis de la Mailleraye, son frère, et fille d'un autre Louis de Grimouville et d'Anne Gobelin;

De telle sorte que si les caractères tracés sur le cœur en plomb L.D.G M rappellent peut-être assez mal le nom de Louis de Grimouville, au moins l'existence d'un Louis de Grimouville au XVIIe siècle est parfaitement établie. Il termine en disant que le château de la Mailleraye lui-même était bâti sur le territoire de Bliquetuit et qu'il doit ce demi-renseignement à l'obligeance de M. de Merval.

Le procès-verbal de la séance du 12 janvier est ensuite lu et adopté;

La correspondance comprend :

Remerciments pour Procès-Verbaux.

1° Deux lettres de MM. de Vanssay et Floquet remerciant de l'envoi qui leur a été fait du volume publié par la Commission ;

2° Une lettre du Ministère de l'Instruction publique, invitant les membres de la Commission à prendre part aux lectures publiques qui auront lieu à la Sorbonne du 19 au 22 avril prochain ;

Allocation de 300 f. accordée par M. le Ministre.

3° Une autre lettre à la date du 16 janvier 1865, par laquelle S. E. annonce à la Commission qu'il lui a été attribué une allocation de 300 fr.

M. d'Estaintot proposait que sur cette allocation il fût prélevé une somme suffisante pour l'acquisition d'un nouveau volume où seraient classés les nombreux dessins que la Commission possède actuellement dans ses archives. Ce serait le moyen d'en assurer la conservation et d'en rendre la communication possible. Il ne croit pas que cette dépense dépasse 40 fr.

Après quelques observations de MM. Cochet et Dutuit cette question est réservée.

Bruneval. — Ruines de l'église.

M. l'abbé Cochet donne lecture d'une lettre de quelques habitants de Saint-Jouin, demandant que la Commission s'intéresse à la conservation des derniers vestiges de l'église de Bruneval.

La Commission, après avoir entendu les observations de M. l'abbé Cochet qui lui fait connaître que ces ruines n'ont aucune importance ni archéologique, ni historique, passe à l'ordre du jour.

St-Valery-sous-Bures. — Croix de grès.

M. l'abbé Cochet a reçu quelques détails de M. l'abbé Decorde sur la croix de Saint-Valery-sous-Bures et il en espère de plus complets.

Communication relative à M. A. Durand.

M. l'abbé Cochet obtient ensuite la parole et exprime le regret qu'il éprouve d'être obligé de faire à la Commission une communication qui lui coûte beaucoup. Il veut parler de l'article publié par M. A. Durand dans le *Journal de Rouen* du 4 février dernier. Cet article qui, à propos de la prétendue mutilation d'un retable du XVIe siècle de la chapelle de Saint-Etienne, va jusqu'à comparer les administrateurs et les architectes de cette antique basilique aux plus furieux iconoclastes de 1793, a produit dans notre ville la plus pénible impression. On a regretté l'inexactitude du fait allégué, on a regretté la forme sous laquelle il se produisait. Le plus fâcheux de tout était qu'il émanât d'un membre de la Commission et que M. A. Durand eut signé sous ce titre l'article qu'il envoyait à la presse.

M. l'abbé Cochet demande que la Commission formule un blâme et désapprouve énergiquement cette attitude.

M. de Glanville voudrait qu'en semblable circonstance on s'adressât d'abord à la Commission ; il pense que cette conduite est indiquée de droit aux membres qui en font partie, et il croit que M. De la Quérière, qui a été l'instigateur de l'article, eut été mieux inspiré en agissant ainsi.

M. le secrétaire général croit que l'on doit reconnaître, en effet, que, si M. De la Quérière n'avait point écrit dans ce sens à M. Durand, le bruit occasionné par cette accusation n'eut point eu lieu et M. Desmarest n'eut point été obligé de se justifier d'une imputation si directe et si inexacte par la lettre rectificative qu'il a adressée au journal dès le lendemain.

M. De la Quérière dit qu'il regrette infiniment ce qui a eu lieu, qu'il a été compromis lui-même par la publicité que M. A. Durand a donné a une lettre qui n'était que confidentielle.

M. Baudry ne pense pas que la Commission soit compétente pour prononcer un blâme et, sans excuser la forme

qu'il ne saurait admettre, il pense cependant qu'au fond M. Durand n'avait pas absolument tort et que si l'on attendait toujours pour protester que le mal fut consommé, il serait irréparable.

Après diverses observations présentées par MM. Cochet et Dutuit, la Commission prend la décision suivante :

La Commission, après avoir entendu la lecture de l'article sur la Cathédrale de Rouen, inséré par M. A. Durand dans le journal du 4 février 1865, et voulant rejeter la responsabilité que pourrait faire remonter jusqu'a elle la qualité de membre de la Commission prise par M. Durand dans sa lettre, exprime le regret que lui a fait éprouver une publication aussi fâcheuse que mal fondée.

Lillebonne. — Plateau d'argent.

M. Pottier, à qui M. l'abbé Cochet a soumis le plateau en argent de Lillebonne, présente à la Commission le résultat de ses observations; il ne croit pas que ce plateau soit susceptible d'aucune interprétation allégorique; on trouve confondus dans sa bordure quatre masques scéniques qui la divisent en quatre parties égales et sont accompagnés du PEDVM et d'un nœud de rubans comme on le rencontre dans les sujets bachiques. A côté de ces objets on remarque une bèche, un oiseau, une sorte de van avec des fruits. Un examen attentif lui a donné la conviction que cette décoration était obtenue par la fonte au moyen de l'application de poinçons en creux qui étaient probablement la propriété de l'orfèvre. Il est assez curieux, du reste, de remarquer dans cette bordure un second travail qui a suivi la fonte. C'est un travail au burin en creux et une sorte de pointillé au moyen duquel l'artiste a essayé de lier ces différents objets. On observe, en effet, au-dessous de l'oiseau en relief un petit arbuste gravé.

Raffetot. — Dalles tumulaires encastrées.

M. Brianchon a transmis à M. l'abbé Cochet des renseignements relatifs aux deux dalles tumulaires des Canou-

ville ; il a eu la satisfaction de pouvoir constater, le 26 janvier dernier, qu'elles avaient été encastrées dans le mur de l'église de Raffetot.

Rouen. — Encastrement de dalles à la Cathédrale.

La même précaution a été prise pour les pierres de Gibouin et d'Etienne de Sens.

M. Cochet donne lecture d'une lettre de M. Quicherat où ce dernier parle d'un lot de bijouterie romaine, venant de Rouen, qui aurait été vu à Paris il y a trois mois.

Les Authieux-Port-St-Ouen. — Grotte.

Aux Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen, on lui a rapporté l'existence d'une grotte profonde de plusieurs centaines de mètres, sur les parois de laquelle se trouvent gravées les dates de 1810 et de 1758.

Beaumont-en-Auge. — Vase de terre.

M de Glanville soumet à la Commission un vase en grès trouvé dans le cimetière chrétien de Beaumont-en-Auge, mais qui offre, sur la partie supérieure de l'anse, une sorte de croix qui paraîtrait la marque d'une consécration religieuse.

M. l'abbé Cochet croit que c'est là une ornementation.

M. de Girancourt pense que, si ce vase eut eu une destination religieuse, les trous auraient été percés avant la cuisson.

Bailleul-sur-Eaulne. — Dalle tumulaire de Jean de Bailleul.

M. le Secrétaire communique un envoi fait par M. Mathon le 13 janvier dernier, et qui comprend différents dessins relatifs aux sépultures de l'église de Bailleul-sur-Eaulne.

On y trouve : 1° un croquis représentant les pierres tumulaires de Jean de Bailleul et de sa femme. Sur l'une et l'autre se distingue un écusson où figure une croix de Saint-André qui paraît accompagnée de besans ou d'annelets ;

2° Un calque de l'estampage des fragments de marbre blanc incrustés dans le marbre noir, du côté de la femme;

3° Des bandes de papier contenant le *fac simile* de l'inscription en lettres sculptées en relief sur le biseau qui règne autour de la dalle. En voici le texte qui est en caractères gothiques :

✠ ✠ CI GIST MONSEINGNEVR ✠ JOHAN ✠ JADIS SEINGNEVR ✠ DE BAILEVL (un mètre environ illisible) QVI TRESPASSA. LAN ✠ DE GRACE ✠ MIL ✠ CCC ✠ (0.15 d'intervalle) ✠ LE ✠ SAMEDI ✠ LE JO. . . . . AVRIL PRIES ✠ POVR ✠ AME ✠ DE LVI ✠ ✠ CI ✠ GIST ✠ MADAME ✠ JOHAN ✠ (0.20) NT ✠ SEVR ✠ DV ✠ ROY ✠ EDEVAVER ✠ IADIS ✠ FAME ✠ MONSEINGNEVR ✠ JOHAN ✠ SEINGNEVR ✠ DE ✠ BAILEVL ✠ QUI ✠ TRESPASSA ✠ LAN ✠ DE ✠ GRACE ✠ MIL ✠ CCC ✠ ET ✠ III ✠ LE ✠ II° ✠ JOVR ✠ DEVĀT ✠ LA ✠ CHANDELEVR ✠ PRIES ✠ POVR ✠ LVY ✠ ✠.

4° Le croquis de la fenêtre où est placé le vitrail représentant Jean de Bailleul et sa femme agenouillés;

5° Le croquis de la fenêtre principale au fond du chœur de l'église;

6° Le dessin en couleur calqué sur le vitrail tel qu'il existe aujourd'hui. Il est à remarquer que la cotte-d'armes du mari reproduit l'écusson à croix qui figure sur la tombe. Le vitrail porte les caractères de la fin du XIVe siècle, (à ce dessin est joint une description exacte);

7° Le dessin de 3 pavés de couleur, provenant de l'ancien pavage de l'église, et un quatrième trouvé sur l'emplacement de la chapelle latérale. Trois d'entre eux offrent des fleurons, un seul présente trois lettres gothiques;

8° Le croquis du chapiteau octogone d'un pilier qui se voit dans le mur de l'église actuelle et qui, avant la suppression de la chapelle latérale, la séparait de l'église.

Cet envoi est accompagné de plusieurs notes extraites de Toussaint Duplessis, *Description de la Haute-Norman-*

die; de Moréri, *Dictionnaire historique; De l'art de vérifier les dates;* d'une *Notice sur Jean de Bailleul*, par M. Fernel, avocat à Neufchâtel, qui toutes tendent à faire admettre que cette pierre tombale recouvrait les restes de Jean de Bailleul, roi d'Ecosse.

Une discussion s'engage sur le point de savoir à quelle famille appartenait ce Jean de Bailleul, et notamment si l'on doit le rattacher, ainsi que le paraît admettre Toussaint Duplessis, à la famille de Bailleul, qui existe encore et possède le château d'Angerville.

M. de Merval produit à cet égard plusieurs documents justificatifs, puisés au cabinet de d'Hozier, d'où il résulte que cette dernière famille n'est pas antérieure à 1502 et a été anoblie à cette époque. Il constate encore que ses armes primitives étaient d'argent à la face de gueules, accompagnée de 3 mouchetons d'hermines de sable, et qu'elle a pris ensuite, au dire de d'Hozier, le parti d'hermines et de gueules, qui serait le blason de l'ancienne maison de Bailleul. Cependant ces dernières armes ne sont pas celles de Jean de Bailleul, enterré à Bailleul-sur-Eaulne.

M. de Merval retrouve, indiquée dans l'histoire de la maison de Mailly par M. Cairambault, une autre maison de Bailleul, qui a produit un amiral de France en 1285, un maréchal en 1343, mais les armes étaient d'argent à la bande de gueules au lambel des trois pendants d'azur. Cependant il est prouvé que cette dernière famille possédait en 1503 les terres de Preuseville, Dancourt, Saint-Riquier et le fief de Bailleul à Foucarmont, et qu'en 1547 François de Bailleul donnait à Ch. de Mailly, son fils, le droit de retirer les terres de Fesques, de Saint-Germain et d'Orival dans la vallée d'Eaulne.

La similitude de nom et la possession de terres dans la même partie de la Normandie ne doit-elle pas faire rattacher à cette dernière famille le Jean de Bailleul,

inhumé à Bailleul-sur-Eaulne. Il est vrai qu'il reste toujours à expliquer la différence d'armes. Mais des circonstances particulières peuvent les avoir modifiées.

La séance est levée à quatre heures moins le quart.

Le secrétaire-adjoint,
Vte Robert D'ESTAINTOT.

Séance du 28 mars 1865.

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ COCHET.

La séance ouvre à deux heures, sous la présidence de M. l'abbé Cochet, vice-président.

Sont présents MM. A. Pottier, Desmarest, de Beaurepaire, De la Londe, l'abbé Lecomte, l'abbé Colas, P. Baudry, Bouquet, l'abbé Somménil et le vicomte Robert d'Estaintot, secrétaire-adjoint.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance.

A l'occasion de l'incident relatif à l'article de M. A. Durand, il communique à la Commission une lettre qui a été adressée par notre honorable collègue M. De la Quérière. Ce dernier exprime le regret de ne pouvoir assister à la séance et, après avoir reproché à M. A. Durand, d'avoir donné de la publicité à une lettre confidentielle dont il a même modifié certains mots, il continue ainsi :

« Quant au fait en lui-même dont il a été question, « j'affirme et je puis le prouver, que l'ordre avait été « donné de détruire le bas relief du martyre de Saint-« Etienne, que l'on croyait être en plâtre. J'ajoute qu'il y « a eu un commencement d'exécution, puis suspension « quand on a reconnu que ce relief était en terre cuite; « qu'il avait été mutilé et depuis, en 1584, réparé en « plâtre et doré J'ajouterai enfin qu'un artiste parmi « nos collègues m'a dit que cette sculpture pouvait être

« restaurée en plâtre et dorée comme elle l'avait été « déjà une première fois, que c'était un morceau curieux « et qui méritait d'être conservé. »

M. Paul Baudry regrette le vote émis à la dernière séance de la Commission; il se demande si elle avait bien compétence pour infliger un blâme à l'un de ses membres, et si en présence du mode de formation de la Commission, qui dépend du choix de l'administration, le droit de blâme n'appartenait pas à l'administration elle-même. Il lui semblerait qu'il ne peut être exercé de cette manière que dans les Sociétés qui se recrutent par l'élection et conformément d'ailleurs aux termes de leurs règlements.

M. d'Estaintot trouve ces observations très dignes d'être prises en considération; il se demande d'ailleurs si la Commission n'a pas été trop loin en traitant *de mal fondée* la révélation d'un fait qu'elle n'avait pu vérifier, dont M. De la Quérière affirme encore la parfaite exactitude et que des renseignements obtenus depuis par M. d'Estaintot, font croire très réel.

M. Desmarest observe que quant à lui, il n'a eu connaissance d'aucun projet de ce genre ni de leur commencement d'exécution.

M. le Président ne croit pas qu'une discussion utile puisse avoir lieu sur cette question. La Commission n'est pas en nombre; d'ailleurs un vote a eu lieu, il est acquis et ne peut être désormais rétracté.

La Commission passe à l'ordre du jour.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

Rouen. — Rétable de St-Etienne.

M. le Président a reçu, en réponse à notre volume des procès-verbaux, des remercîments de la Société des Antiquaires de Normandie et de la Société impériale des Antiquaires de France.

M. d'Estaintot, à l'occasion du rétable de l'église de

Saint-Etienne, donne connaissance d'un extrait du registre des délibérations de Saint-Etienne, la grande église (Arch. départem., v. 1581-1617, p. 24 v°).

« Payé à Estienne Desplanches dit de Rouen le 16 oct. « au dit an (1585) trente livres à rabattre sur le marché « fait avec lui pour la table d'autel jouxte sa quittance. »

Cet Estienne Desplanches n'était-il pas l'auteur du bas-relief doré dont la Commission se préoccupait à ses dernières séances ?

Quelques observations sont échangées sur le mot table d'autel, qui suivant les uns ne peut s'appliquer au retable, et suivant les autres peut et doit s'entendre dans ce sens.

Procès-verbaux de la Commission.

M. Cochet fait part à la Commission du désir manifesté par un certain nombre de savants, même à l'étranger d'acheter le volume des procès-verbaux de la Commission. Il croit qu'il y aurait lieu de revenir sur la résolution prise antérieurement. La Commission pourrait décider la mise en vente de 25 exemplaires. Le chiffre de 5 fr. lui semblerait devoir être admis.

Cette proposition est adoptée par la Commission.

Rouen. — Tombeaux de Groulard et de Guiffard.

M. Cochet l'informe ensuite de la translation heureusement accomplie dans la chapelle Saint-Etienne des tombes de Claude Groulart et de Barbe Guiffard.

Lillebonne. — Dessins de M. Pottier.

M. Pottier offre à la Commission qui l'en remercie, les dessins coloriés des deux strigilles et de la cuiller en argent trouvés dans le tombeau gallo-romain de Lillebonne, ainsi que la reproduction du bas-relief en tuf calcaire découvert au même lieu en 1864, et représentant le Dieu-Soleil (culte de Mithra).

La Commission, sur la proposition de M. le Président, adresse à son secrétaire des remercîments et des félicita-

tions pour la fidélité et le soin avec lequel il rédige ses procès-verbaux.

Canteleu. — Cercueil de pierre.

M. l'abbé Cochet fait part de la découverte faite au mois de novembre ou de décembre 1863, dans la propriété de M. Prat, à Canteleu, sur le versant de la côte regardant la Seine, d'un cercueil de pierre d'une longueur de 1 mètre 80 centimètres de dedans en dedans, à la tête d'une largeur de 68 centimètres, aux pieds de 30 centimètres. L'orientation du nord-ouest au sud-est.

Le couvercle dépassant le cercueil à la tête, mesure 74 centimètres. Ce cercueil renfermait des ossements qui na'vaient jamais été dérangés et qui ont été remis dans un cercueil et portés au cimetière; le couvercle est brisé en trois ou quatre morceaux.

Le terrain est planté tout autour de vieux ifs.

St-Etienne-du-Rouvray. — Cercueils et objets francs.

Notre collègue ajoute qu'à Saint-Etienne-du-Rouvray, on a également rencontré, le 15 mars dernier, en creusant une cave dans la maison d'un boulanger, différents cercueils de pierre. Les pierres elles-mêmes provenaient de diverses carrières; l'une était de Saint-Leu et l'autre d'Orival. On y a trouvé une plaque de ceinturon de forme arrondie à dessins nattés.

Dans une sépulture en plâtre gâché, se trouvait un corps intact, et déposés auprès, huit ou dix objets : anneaux en fer, jolie plaque de ceinturon à dessin creux au pointillé, et trois autres morceaux de forme triangulaire qu'il croit des ornements de ceinturon; ils offraient d'ailleurs une grande analogie avec ceux de Lamberville et Londinières : une pince à épiler et deux vases en terre parfaitement semblables à ceux de la vallée de l'Eaulne.

Déjà en 1863, on avait trouvé deux cercueils engagés dans les fondations du clocher, et un grand nombre épars autour de l'église. Ceux dont il parle en sont distants

de 130 mètres et en face de la propriété de Me de Guercheville.

M. Pottier, en examinant le dessin des plaques de ceinturon dû à l'instituteur de Saint-Etienne, croit que les deux parties à forme triangulaire devaient se rapprocher et former une agrafe-double lacée.

Ces objets étaient, à ce qu'on a rapporté, placés près du genou.

Lisieux. — Sépulture et crosse dans la cathédrale.

M. l'abbé Cochet indique que dernièrement, en établissant dans la cathédrale de Lisieux le fourneau d'un calorifère, on a découvert le corps d'un évêque, que l'on croit être Guy du Merle, avec sa mitre, sa crosse et ses ornements pontificaux. Malheureusement aucun archéologue n'était là et les différents objets ont été immédiatement scellés dans la fosse elle-même sans qu'un dessin ait pu même en être pris.

Notre collègue soumet à la Commission un dessin de crosse en bronze trouvée dans les déblais. Elle offre une triple volute et est décorée de feuilles de chêne et de glands.

Contremoulins. — Inscription sur une maison.

Il raconte que l'été dernier à Douval, commune de Contremoulins, il a remarqué une inscription sur pierre, gravée à la pointe, dans la façade d'une maison de meunier : elle porte la date de 1734 et elle est ainsi composée :

QVI DIT ET MEDIT
QVI MORT ET QVI RIT
QVI PORTE ET RAPORTE
A GENS DE TELLE SORTE
JE LEUR DEFANS MA PORTE

L'Art gaulois, par M. Hucher.

M. Cochet appelle également l'attention de la Commission sur la publication de M. Hucher, *l'Art gaulois avant César*.

Il croit que l'idée conçue par cet auteur de reproduire les médailles gauloises grandies par des procédés d'optique offre un grand intérêt.

Sotteville-lès-Rouen. — Vases à charbon.

M. P. Baudry fait part de la découverte, due aux travaux de terrassement opérés derrière le chœur de l'église de Sotteville, de vases percés après la cuisson, contenant encore des restes de charbon.

Rouen. — Débris provenant des grands travaux de Rouen.

Notre collègue a remis à M. Pottier pour le musée différents fragments de vases rouges en terre de Samos à relief, de morceaux de pavés du XIIIe siècle, un dé à coudre antique, un autre en argent orné d'un cygne, un peigne en buis qui paraît de l'époque franque, un fragment de statuette romaine, un petit chandelier en bronze, joujou d'enfant, plusieurs épingles en bronze, un dé à jouer romain. Ces objets provenant de fouilles sont soumis à l'examen de la Commission et excitent vivement son intérêt.

Rouen. — Inscription du vénérable J.-B. de la Salle.

M. Cochet fait refaire à l'église de Saint-Sever l'ancienne inscription du vénérable J.-B. de la Salle (celle de 1719); cette inscription est ainsi conçue :

D O M.
HIC
EXPECTAT RESURRECTIONEM
VITÆ VENERABILIS
JOHANNES BAPTISTA DE LA SALLE
RHEMUS PRESBYTER, DOCTOR THEOLOGUS
EX-CANONICUS ECCLESIÆ METROPOLITANÆ RHEMENSIS
INSTITUTOR FRATRUM SCHOLÆ CHRISTIANÆ
NATALIBUS CLARUS, VIRTUTIBUS CLARIOR
OBIIT FERIA SEXTA PARASCEVES
DIE SEPTIMA APRILIS AN. MDCCCXIX
IN ÆDIBUS FRATRUM SANCTI-YONII HUJUSCE PAROCHIÆ
ANNUM AGENS LXVIII

DET ILLI DOMIMUS INVENIRE REQUIEM IN ILLA DIE

HOC PIETATIS ET GRATI ANIMI MONUMENTUM
APPOSUIT TAM PIISSIMO PAROCHIANO
LUDOVICUS DUJARRIER BRESNARD HUJUS ECCLESIÆ RECTOR

Il n'ajoute au texte ancien que ces deux lignes :

RESTITUTUM SUMPTU PUBLICO
AN. DOM. MDCCCLXV.

La séance est levée à 3 heures et demie.

Le Secrétaire-adjoint,
R. D'ESTAINTOT.

Séance du 11 mai 1865.

La séance ouvre à deux heures sous la présidence de M. le Secrétaire général.

Sont présents : MM. l'abbé Cochet, vice-président. De la Quérière, de Glanville, de Beaurepaire, De la Londe, l'abbé Lecomte, de Merval, l'abbé Colas, P. Baudry, Bouquet, Brianchon et Vte d'Estaintot, secrétaire ;

Le secrétaire donne lecture du procés-verbal de la précédente séance : Procès-verbaux.

Le procès-verbal est adopté. M. l'abbé Cochet observe qu'il ne sera pas donné suite au projet de mise en vente des procès-verbaux de la Commission, l'Administration n'ayant pas cru que cette vente pût avoir lieu régulièrement ;

Il présente ensuite à la Commission M. Brianchon, un de ses nouveaux membres, et rappelle les services qu'il a déjà rendus à la conservation des Antiquités et l'aide qu'il a apportée à la publication du volume de nos procès-verbaux. M. Brianchon, nouveau membre.

M. le Président se joint aux sentiments exprimés par M. l'abbé Cochet et témoigne de la satisfaction éprouvée par la Commission, en voyant M. Brianchon plus étroitement lié à ses travaux.

M. Brianchon proteste de son dévoûment et de son zèle pour seconder le but poursuivi par la Commission des antiquités.

Dessins de vases antiques.

M. l'abbé Cochet dépose sur le bureau, pour les archives de la Commission, les dessins coloriés des vases trouvés à Manneville-le-Goupil (dus à M. Laptlume, du Havre), ainsi que de la lampe de Denestanville et des vases gallo-romains sur lesquels M. Cochet a publié une notice.

M. le Président adresse à notre collègue les remerciments de la Commission.

Envoi de procès-verbaux.

On décide l'envoi des procès-verbaux à la Société d'archéologie de Seine-et-Marne et à la Société archéologique d'Avranches.

La Commission historique du département du Nord a répondu à cet envoi en vous adressant son Bulletin.

Quincampoix. — Urne et dolium romains.

A Quincampoix, au triége de Crèvecœur, dans une partie du bois nouvellement défriché, appartenant à M. Lenoir, on a trouvé au bord du fossé un dolium et différents objets. M. l'abbé Cochet a remarqué une très belle urne en verre, dans le genre de celle de Manneville, dont le fond est décoré par des cercles concentriques, avec un D au milieu. Le dolium était placé à une profondeur de 60 centimètres et rempli d'os brûlés. Il est probable que cette découverte ne restera pas isolée.

Rouen. — Inscription dans la cour de l'Albane.

M. l'abbé Colas, lors de la démolition du chartrier dans la Cour de l'Albane a constaté la présence d'une inscription du xve siècle à la mémoire de Jacques Cavé, bour-

geois de Rouen, et de sa femme qui avaient rebâti le collége de l'Albane. Ils étaient inhumés dans la chapelle de Saint-Jacques où chaque jour une messe était célébrée pour le repos de leurs âmes Cette chapelle est aujourd'hui la première travée de la chapelle Saint-Etienne. Le titre a été transféré à la première chapelle de gauche.

Cette inscription était placée sur la porte du collége.

La Commission émet le vœu qu'elle soit encastrée dans la chapelle Saint-Etienne au-dessus de la place présumée où reposent les donateurs.

Rouen. — Inscription de J.-B. de la Salle.

M. Baudry, au nom de la fabrique de Saint-Sever, remercie l'Administration et M. Cochet pour le rétablissement dans l'église Saint-Sever de l'inscription du vénérable J.-B. de la Salle, et il le fait d'autant plus vivement que depuis longtemps il sollicitait inutilement cette restauration.

Fresles et Touffreville. — Rétable du XVIe siècle.

M. l'abbé Cochet signale dans les églises de Fresles (canton de Londinières) et de Tou reville-sur-Cailly (canton de Clères), la présence de deux retables en bois, du même genre que celui de Blainville que possède aujourd'hui M. Albert de Bellegarde. L'église de Touffreville dépend d'Esteville. Le curé et le maire ont le projet de vendre ces rétables. Notre collègue demande ce qu'il faut faire. Faut-il en empêcher la vente, sauf à les voir pourrir faute de soins?

M. de Glanville connait le rétable de Touffreville, il le croit exposé à être perdu, mais il n'est pas d'avis qu'il soit aliéné; il aimerait mieux qu'il fût placé dans une église. Ne pourrait-il, par exemple, être transporté à Esteville?

M. P. Baudry regrette de voir perdus pour l'étude des monuments archéologiques si pleins d'intérêt. Il voudrait qu'un cours archéologique fût professé dans les séminaires.

M. l'abbé Cochet a eu le regret de voir supprimer, pendant son absence, les rétables à baldaquin de la chaussée Bois-Hulin. Il en existe encore à Muchedent et à Longroy.

Classement d'églises et clochers.

Il annonce à la Commission que M. le Préfet vient de classer comme monuments historiques l'église de Varengeville-sur-Mer, le chœur de Boudeville (XIVe siècle), le clocher de Vatierville (roman) et le clocher de Sainte Foy (roman).

Lillebonne. — Vase de bronze rempli d'huile.

A propos de la sépulture de Lillebonne et du vase de bronze en forme de buste humain qui s'y est trouvé, M. Pottier rapporte que le dictionnaire d'Anthony Rich présente des poids de même forme, sauf la différence d'un anneau fixé au trépan, qui ne se rencontre pas au buste de Lillebonne. Cet anneau servait à la suspension du poids; le vase lui-même était rempli de plomb.

Telle a été l'opinion émise aux réunions de la Sorbonne. A l'Institut, M. de Longpérier, sur le vu du dessin, a immédiatement reconnu un *præfericulum* destiné à contenir de l'huile pour les bains. Sa présence complèterait ainsi celle des strigilles et de l'éponge. Seulement, ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'après avoir analysé la substance saturée d'oxyde de bronze qui se trouvait au fond du vase, un chimiste, M. Bidard, a pu affirmer que c'était un corps gras.

Vase de verre rempli de chair.

Dans la grande fiole de verre se trouvait aussi une substance graisseuse et brune recouverte d'une croûte violette. Trois chimistes l'ont analysée séparément, et tous les trois sont tombés d'accord que c'était de la chair musculaire déposée là dans son état naturel, sans avoir été ni cuite ni brulée.

M Lecomte fait part de la démolition prochaine de la chapelle Sainte-Elisabeth, dans la citadelle du Havre. Trois lieutenants de Roi y sont inhumés, ainsi que les actes de l'église Saint-François lui ont permis de le constater. Il croit qu'il serait convenable de les transporter dans le nouveau cimetière. M. le colonel Robert, consulté, a promis une escorte. M. Toussaint a préparé un mémoire pour demander au Conseil municipal des fonds suffisants pour faire face aux frais de la translation.

Le Havre. — Démolition de la citadelle et de sa chapelle.

Un service solennel serait célébré dans l'église de Saint-François.

La Commission remercie M. Lecômte de ses démarches et donne son entière approbation à la pensée qu'il a conçue.

La séance est levée à trois heures et demie.

Le Secrétaire-adjoint,
R. D'ESTAINTOT.

Séance du 4 Novembre 1865.

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ COCHET.

La séance ouvre à 2 heures sous la présidence de M. l'abbé Cochet, vice-président.

Sont présents : MM. De la Quérière, Brevière, Pottier, G. Morin, de Beaurepaire, l'abbé Lecomte, Simon, de Merval, l'abbé Colas, de Girancourt, Brianchon, l'abbé Somménil, P. Baudry et le vicomte Robert d'Estaintot, secrétaire-adjoint.

M. Margry, conservateur-adjoint des archives du ministère de la Marine et des Colonies, assiste à la séance et est invité à prendre place à côté de M. le Président.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. Bouquet absent se fait excuser de ne pouvoir assister à la réunion.

Ouvrages envoyés.

La correspondance comprend les pièces suivantes :

Mémoires de la Société impériale d'Emulation d'Abbeville, 1861 à 1865, 1re partie ;

Compte-rendu des travaux de la Commission des Monuments et Documents historiques et des Bâtiments civils de la Gironde, 1862-1864 ;

De la même, table des comptes-rendus, 1840-1855 ;

Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, 4e livraison, 25e volume.

Emploi de l'allocation de 300 fr.

M. le Président rend compte de l'emploi des 300 fr. d'allocation accordés à la Commission par le Ministre. Cette somme a couvert 245 fr. d'impression et 55 fr. d'épreuves photographiques. Il dépose sur le bureau la note de ces fournitures.

M. Margry entretient la Commission de Cavelier de la Salle et des pionniers normands.

M le Président signale la présence de M. Margry, qui a consacré sa vie à des recherches sur les navigateurs français, et à qui la Normandie doit la révélation de Cavelier de la Salle et de Blain d'Esnambusc. Il lui donne ensuite la parole pour une communication.

M. Margry expose qu'après s'être pénétré de l'inexactitude de tous les ouvrages imprimés qui parlent de colonisation, il avait compris bien vite que la vérité ne se trouvait que dans les manuscrits. Depuis 1842 sa vie a été consacrée à compulser les sources qui pouvaient le renseigner. Son but est d'écrire l'histoire de la France d'outre-mer, et ses travaux comprendraient les origines françaises de toutes les colonies et la part qu'y ont prise les diverses provinces. Il a été tenté d'abord d'en rester aux seuls Normands; c'est à eux en effet qu'appartient presque toujours l'initiative sur les autres provinces et quelquefois même sur les étrangers.

Il ajoute qu'ayant l'intention de donner quelque solennité à la remise de la donation faite par M. de la Reinty à l'Académie de Rouen, il priait M. le Président de la Commission de vouloir bien être son intermédiaire auprès de cette savante Compagnie.

Il espère que cette fondation resserrera plus étroitement les liens si intimes qui reliaient la Normandie aux Antilles françaises, et qu'elle ne sera pas sans influence peut-être sur l'avenir de ces colonies.

M. Margry appelle ensuite l'attention de la Commission sur deux points spéciaux : 1° sur les réparations à faire à une pierre tombale de l'église de Saint-Aubin-de-Cailleville, qui consacre le souvenir de parents et d'alliés de Blain d'Esnambuc ; 2° sur une inscription destinée à consacrer à Rouen le souvenir de Cavelier de la Salle.

L'inscription de Cailleville est ainsi conçue :

« Ci-git le corps de dame Gegose de Kervillot cousine
« de Messire Gegose de Kervillot, evesque de St Pol de
« Léon en Basse Bretagne, épouse de Messire Adrien
« Dyel, escuyer, seigneur de Graville. Les Dyel descen-
« dans des hauts et puissans seigneurs de Diel, millorts
« d'Angleterre, cy-devant grenetiers du roi en Nor-
« mandie.
« Les Dyel . . . . . .
« . . . . . les sous le règne. . .
« . . décédée le 18 . . . . . âgée de 79 ans. »

Les lignes effacées devaient, suivant M. Margry, reproduire l'erreur accréditée par le P. Dutertre et ses copistes, qui fait des Dyel les fondateurs des colonies des Antilles sous Louis XIII.

Jacques Dyel du Parquet, neveu de Blain d'Esnambusc et frère de sa sœur Adrienne, a été seigneur de la Martinique, de la Grenade et de Sainte-Lucie. Les Dyel de Graville ont occupé une haute position à la Martinique

et à la Guadeloupe, et c'est de l'un d'eux, allié à la petite-fille d'Adrienne Blain d'Esnambusc, que descend l'impératrice Joséphine.

M. Margry proposerait de remplacer les lignes effacées par la mention suivante : « *Les Dyel ont été seigneurs de la Martinique, la Grenade et Sainte-Lucie sous le règne de Louis XIV.* »

La demoiselle de Kervillot dont il est ici question avait épousé, le 2 février 1747, Guillaume-Adrien Dyel de Graville, né le 20 juillet 1713, lieutenant dans les grenadiers du régiment de Kervoisan, puis dans les dragons de lord Clan.

En ce qui concerne Cavelier de la Salle, M. Margry rappelle que c'est à lui qu'appartient la découverte de l'acte de naissance de Cavelier de la Salle, et il a déjà eu en 1847, dans une lettre écrite au maire de Rouen, l'occasion d'appeler l'attention sur notre illustre compatriote.

Il désirerait qu'une inscription commémorative, destinée à rappeler ses services, fut placée dans l'église cathédrale, qui embrasse aujourd'hui l'ancienne paroisse de Saint-Herbland. Il propose de la rédiger ainsi :

« Le 22e jour de novembre 1641 a été baptisé dans « l'église de Saint-Herbland, voisine de la Cathédrale de « Rouen, Robert Cavelier, fils d'honorable homme Jean « Cavelier et de Catherine Geest de la corporation des Mer- « ciers-grossiers. »

« Parti pour la Nouvelle-France en 1666, Robert « Cavelier, sieur de la Salle, a, dans le Canada, de 1667 « à 1669, fondé le village de la Chine, et de 1669 à 1672, « commencé à découvrir l'Ohio et le Mississipi. Depuis « 1674, époque à laquelle Louis XIV l'anoblit pour ces « premier actes, il fonda sur les rives du lac Ontario le « village de Frontenac, qui est aujourd'hui une ville « importante, puis de 1678 à 1687, il acheva de décou-

« vrir l'ancienne Louisiane, malgré des obstacles de tout « genre et des dangers sans nombre.

« Il fut assassiné le 15 mars 1586 en remontant le « Texas vers le Canada.

« Requiescat in pace. »

En terminant, M. Margry manifeste le désir qu'un nouveau système de dénomination des rues de notre ville, aux approches du port, rappelle le nom des marins normands célèbres, ou celui des pays dont la découverte leur est due. Il s'étonne qu'à Rouen ce souvenir ne soit attesté que par un seul exemple, celui de la *rue des Iroquois*. Pourquoi n'y aurait-il pas aussi une rue du Sénégal, une rue de la Guinée, du Brésil, de l'Ohio, de la Cochinchine, de la Nouvelle-France.

M. le Président remercie M. Margry de la communication par lui faite à la Commission de la donation de M. de la Reinty : il en rappelle les principales dispositions, et, en assurant M. Margry qu'il aura l'honneur de la remettre à l'Académie, il le prie de transmettre à M. de la Reinty nos très vifs remercîments.

Quant aux autres propositions de M. Margry, après quelques observations sur la manière dont l'inscription de Cailleville doit être réparée, il signale les difficultés que soulève la pose d'une inscription à l'intérieur de la cathédrale. Il répond d'ailleurs des efforts de la Commission à seconder M. Margry dans ce but et pense que, quant à une nouvelle désignation des rues, cela regarde plutôt l'administration et peut offrir d'ailleurs bien des difficultés. (*V.* dans le *Journal général de l'Instruction publique*, pag. 25, un article de M. Margry : *les Normands dans les vallées de l'Ohio et du Mississipi.*)

M. Pottier rappelle que lorsque l'administration lui a demandé une liste de noms pour les nouvelles rues, il a signalé en première ligne celui de Cavelier de la Salle, auquel les Etats-Unis, plus reconnaissants que ses com-

patriotes, ont déjà élevé depuis longtemps une statue. Quant aux noms à donner aux rues, il pense que des noms d'hommes seraient préférables à des noms de localités.

M. de Merval a eu l'occasion d'examiner les lettres de noblesse de Cavelier de la Salle et les lettres de confirmation qui lui furent délivrées après l'édit général de révocation ; il y a vu la mention qu'il était natif de Rouen ; il indique les armes qui lui furent accordées.

Rouen. — Clocher de St-Maclou.

M. De la Quérière fait hommage à la Commission de la notice qu'il vient de publier dans le *Journal de Rouen*, sur le clocher de l'église Saint-Maclou.

Caudebec. — Portrait de Th. Basin.

M. de Merval rapporte qu'il a eu l'occasion d'examiner de près la verrière de l'église de Caudebec, attribuée à Thomas Basin. De cet examen est ressortie pour lui la preuve qu'elle avait été donnée non par lui, mais par la famille. Il n'occupe pas en effet la place des donateurs, il est à gauche et non à droite ; on remarque avec les armes de Basin deux petites figures représentant un homme et une femme qui sont bien certainement les donateurs.

Saint-Aubin-sur-Gaillon. — Cachet d'oculiste.

M. P. Baudry fait passer sous les yeux des membres de la Commission le curieux cachet d'oculiste trouvé dans les fouilles de Saint-Aubin-sur-Gaillon. Il offre aux archives un dessin exact de ce cachet et de ses inscriptions avec un exemplaire de la notice qu'il leur a consacrée.

Il offre également le dessin d'une épingle en os trouvée à Saint-Aubin, et communique plusieurs fragments de poterie mérovingienne, trouvés rue Ancrière, et un fragment de poterie rouge avec la marque P E R E G.....

Rouen. — Rétable de la chapelle St-Etienne.

M. De la Quérière a le regret d'annoncer à la Commission que le petit rétable de la chapelle Saint-Etienne est maintenant complètement démoli et que les débris en ont

été jetés dans un coin. Le seul reproche qu'il ait donc mérité lorsque la presse locale en a été saisie, c'est d'avoir crié au feu trop tôt.

M. l'abbé Cochet répond qu'il a été reconnu par MM. Desmarest et Barthélemy, que le bas-relief n'était pas restaurable. Tout y manquait : tête, bras et jambes.

M. De la Quérière déclare tenir de M. Desmarest lui-même, que le bas-relief était parfaitement restaurable.

M. d'Estaintot regrette surtout que, dans sa délibération antérieure, la Commission ait été jusqu'à infliger le reproche d'inexactitude aux plaintes manifestées par MM. De la Quérière et A. Durand.

M. A. Pottier observe d'ailleurs qu'au moment où M. Bonnet lui en a parlé, antérieurement à la lettre de M. De la Quérière, il avait déjà reçu l'ordre de démolir le bas-relief. M. Pottier a même manifesté le désir de l'avoir pour le Musée, et M. Bonnet avait promis de le démolir avec tout le soin possible.

Londinières. — Instruments et flèches en pierre.

M. l'abbé Cochet regrette de ne pouvoir montrer à la Commission des échantillons des instruments de pierre trouvés à Londinières, triége des Marettes. On savait l'existence en cet endroit d'une fabrique d'instruments en silex. On n'y a pas trouvé seulement des haches, mais des gouges, des flèches taillées avec un soin infini. De semblables dépôts ont été rencontrés en Ecosse, en Irlande et dans le Yorkshire.

Abbeville. — Ossements dans le diluvium.

Il ajoute que les fouilles du Moulin-Quignon, suivies par M. Boucher de Perthes, ont permis de constater la présence à 3 ou 4 mètres de profondeur, non plus seulement de haches et d'une mâchoire, mais d'ossements humains en masse. Les plus incrédules ont dû s'incliner. MM. Milne Edwards, Falconner, un délégué de l'Acadé-

mie de Londres, s'y sont rendus. — Les fouilles de Londinières n'ont permis jusqu'ici de reconnaître que des monuments de l'âge celtique.

Forêt d'Eu. — Sépulture gauloise.

La forêt d'Eu vient également d'être le théâtre de fouilles les plus intéressantes. On avait remarqué l'existence d'un petit tertre de 10 mètres de long sur 7 de large, qu'entourait un fossé de 30 centimètres de relief seulement. M. de Girancourt l'avait signalé à M. l'abbé Cochet. On a commencé par attaquer le creux du fossé; à 1 mètre 30, on a constaté la présence de charbon, quelques centimètres plus bas celle d'une hache en fer, plus les ossements brûlés d'un adulte reposant sur la terre nue; une caisse de bois devait les avoir contenus à l'origine; autour étaient rangés dix vases en terre celtique, poterie grossière, celluleuse et si fragile que pas un seul vase n'a pu être obtenu entier. Ces vases devaient contenir des provisions, des grains, comme le fait supposer la présence d'une meule à broyer, chose inusitée dans ces sépultures.

Cette meule est faite de deux pierres différentes; celle d'en haut est en grès que l'on trouve aux environs de Laon, celle du fond est en pierre meulière; elle paraît d'une époque antérieure à la fabrication des meules en poudingue, dont on a retrouvé les ateliers de fabrication à Saint-Saëns et dans le bois des Hogues.

Il y avait également dans cette sépulture plusieurs instruments de fer, un couteau s'emmanchant à l'aide d'une douille, des ciseaux ou forces, une fibule à ressort, *spina*, puis un autre objet à deux anses et de forme arrondie, que l'on ne sait si l'on doit désigner comme casque ou comme vase.

Notre collègue y voit la sépulture d'un soldat indigène des premiers temps de la domination romaine, d'un con-

temporain de Sacrovir. Des vases semblables ont été découverts au Vaudreuil et à Moulineaux (1).

M. de Girancourt offre aux archives de la Commission les dessins de ces différents objets, dus au crayon de M. Brevière.

Gruchet-le-Valasse. — Dalle tumulaire d'un abbé du Valasse, encastrée et restaurée.

M. Brianchon fait également l'hommage du calque de la pierre tumulaire de Pierre Boutren, trente-troisième abbé du Valasse, récemment encastrée dans le mur de la nef de l'église de Gruchet. La partie supérieure de la pierre a été refaite par M. l'abbé Somménil.

M. Brianchon dépose également un numéro du *Journal de Bolbec* (30 sèptembre 1865), où se trouve un article dans lequel il a résumé comme suit les détails relatifs à cette pierre :

« L'église du Valasse, dit M. l'abbé Cochet, dans ses *Eglises de l'arrondissement du Havre*, t. II, , p. 298 et suiv. fut fondée à la plus belle époque de notre architecture monumentale. Richard de Blosseville, son premier abbé, dut être aussi son fondateur. C'était, disent les chroniqueurs, nn homme d'une rare industrie et un grand bâtisseur. Cette première basilique fut consacrée le 5 mars de l'année 1181, par Henri, évêque de Bayeux, qui présida à cette cérémonie, sur l'invitation de l'archevêque de Rouen (Rotrou). Les autres assistants étaient Richard, évêque d'Avranches; Renaud, évêque de Bath; le roi Henri II et l'impératrice Mathilde.

(1) Une note critique et détaillée a été rédigée sur cette sépulture par M. l'abbé Cochet, qui en a donné lecture à l'Académie de Rouen et au Congrès de la Sorbonne tenu en avril 1866. Ce travail paraîtra dans le volume que le Gouvernement publie sur ce Congrès. Mais en attendant cette publication qui peut tarder, M. l'abbé Cochet a édité son travail dans la *Revue de la Normandie* de mai 1866 (t. VI, p. 281-297), sous le titre de *Sépulture gauloise trouvée dans la basse-forêt d'Eu en juin 1866*. Un tirage à part à 150 exemplaires a été fait par les soins et la bienveillance de M. de Girancourt.

« Cette belle église, bâtie par des mains anglo-normandes, fut ruinée, vers 1435, par ces mêmes insulaires qui détruisirent jusqu'au sol l'œuvre de leurs rois

« Guillaume David, 26e abbé, de retour de l'exil en 1450, essaya de relever l'édifice de ses ruines, mais le malheur des temps était tel qu'il fallut presque un siècle pour le réédifier. Pierre Boutren, 30e abbé, y mit la dernière main vers 1540.

« L'église, commencée par Guillaume David, et achevée par Pierre Boutren, était placée au nord des bâtiments claustraux ; elle formait, avec le monastère, un carré parfait. Il parait qu'elle était fort belle. Les anciens qui l'ont vue disent qu'elle avait trois nefs et un superbe clocher de pierre. Ses principales fenêtres étaient garnies de vitraux. On peut en juger par l'effet qu'elle produisit, au XVIIIe siècle, sur un témoin oculaire : « L'église abbatiale du Valasse, dit dom Beaunier, bâtie en croix, est grande, belle et achevée dans son dessin. Sa nef est accompagnée de bas-côtés, et, dans chaque croisillon, sont trois chapelles tournées à l'orient, de même que le grand autel. Il y a un fort beau et gros clocher de pierre, porté sur une tour ouverte en manière de lanterne élevée sur le milieu de la croisée de cette église. Deux hautes colonnes servent d'ornement au grand portail, où l'on voit une vitre en forme de rose bien ouvragée. »

Vers 1810, l'église du Valasse fut vendue par M. Bégouen, du Havre, à M. Lepley, de Fécamp, qui ne laissa pas pierre sur pierre, et put payer le prix de son acquisition avec le seul plomb de la toiture. De toute cette église il ne reste plus guère aujourd'hui, dans le parc du Valasse, que quelques galeries de pierre, découpées en feuilles de fougère, dans le style du XVIe siècle, et une jolie pyramide de la même époque, dentelée de crochets et ornée d'aigles et de rats d'eau, une cloche et les stalles, dans l'église de Lillebonne, et les lambris de chêne et

l'autel de marbre, dans l'église de Gruchet. On ne me pardonnerait pas d'omettre, dans cette courte énumération, la belle croix d'ébène du XIIe siècle, revêtue d'une feuille d'argent doré, et enrichie de pierres précieuses et de cristaux colorés, que l'on admire au musée des Antiquités de Rouen, — puis une très belle pierre tombale, dont nous nous occuperons spécialement tout à l'heure.

« Pierre Boutren, continue M. l'abbé Cochet, mort en 1546, fut inhumé dans le chœur de l'église, et l'on consacra à cet homme vénérable, le dernier des abbés réguliers, une pierre tombale qui est parvenue jusqu'à nous. On le voit couché sur le dos, les mains jointes, couvert d'une magnifique chasuble. Sur son bras droit s'appuie le bâton pastoral dont la crosse manque, ainsi que la tête du personnage. L'encadrement qui le renferme appartient au style très avancé de la Renaissance. On lit au bas cette inscription :

« HIC · IACET · PIE · MEMORIE · DOMPNVS
PETRVS · BOVTEREN · RELIGIOSVS · DOCTOR
THEOLOGVS · HVIVS · MONASTERII
ABBAS · XXXMUS · QVI · HANC · ECLIAM · XXXIIIDUS
ANNIS · LAVDABILITER · REXIT · OBIIT
AVTEM · X · IIITO · KAL · IVNII · ANNO · DOMINI
MMO QMO XLMO VITO ANIMA · EIVS · REQVIESCAT · IN
PACE

A la base des pilastres chargés de fruits, qui encadrent le personnage, et de chaque côté de l'inscription, figurent : — à gauche du spectateur, une femme debout, aux cheveux disposés en tresses et comme noués au milieu du front, vêtue d'une ample draperie flottante, se repliant circulairement à deux reprises au-dessous de la ceinture, en manière de larges volants, bras et pieds nus, dans l'attitude d'une personne qui marche, et tenant un *cibo-*

rium haussé de la main droite, surmonté d'une hostie crucifère, avec ce mot gravé dans l'autre angle . FOY; — et, à droite, une seconde femme debout, à la robe traînante, pressant tendrement contre son sein un enfant nu, qui semble jouer avec les ondes de ses cheveux épais, et entourée de deux autres enfants debout, également nus, qui la saisissent par les plis de son vêtement, avec ce mot à hauteur de tête : CHARITÉ.

« Cette pierre, dit en terminant M. l'abbé Cochet, sciée en deux à l'époque de la Révolution, était consacrée à des usages profanes, lorsqu'en 1842 elle fut sauvée par M. l'abbé Avenel, curé de Gruchet, qui la conserve religieusement. »

« C'est cette même pierre tombale que notre zélé inspecteur des monuments historiques et religieux vient de faire encastrer, le vendredi 22 courant, aux frais du département, dans le mur de la nef de l'église de Gruchet. La tête et la crosse, ainsi que toute la partie supérieure du monument, ont été refaites par M. l'abbé Somménil, avec le ciseau le plus scrupuleux et le mieux obéi. Ainsi, grâce aux efforts combinés de la Conservation et de l'Administration, de la science et du talent, et par application d'un système qui commence à prévaloir heureusement chez tous les amis des monuments religieux, la dalle tumulaire de Pierre Boutren, auquel on doit peut-être, outre ce que nous avons rappelé déjà, sinon la reconstruction elle-même, du moins la pensée mère de la reconstruction de l'église de Gruchet, cette dalle, incrustée dans le mur — *ne pereat*, — maintiendra vivante la mémoire d'un homme de bien chez les générations successives de ses compatriotes, et témoignera en même temps du souci honorable de notre époque pour toutes les glorieuses reliques du passé. Avec les pierres tombales que relève partout autour de nous, pour les mettre à l'abri de la destruction, ce zèle pieux qu'on ne saurait

trop louer, on écrira un jour une page nouvelle de l'histoire de la Normandie. »

La Commission remercie MM. de Girancourt et Brianchon.

La séance est levée à quatre heures.

Le Secrétaire-adjoint,
Vte Robert D'ESTAINTOT.

Séance du 7 Décembre 1865.

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ COCHET.

La séance ouvre à deux heures sous la présidence de M. l'abbé Cochet, vice-président.

Sont présents : MM. De la Quérière, A. Pottier, Desmarest, Bouquet, Brianchon, de Beaurepaire, l'abbé Colas, Paul Baudry, Brevière, de Merval, De la Londe et R. d'Estaintot, secrétaire-adjoint.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Protestation de M. Desmarest.

A l'occasion de cette lecture, M. Desmarest désire qu'il soit constaté qu'il est resté complètement étranger à la destruction du rétable de la chapelle Saint-Etienne.

M. Baudry s'étonne qu'il n'ait pas été consulté.

M. Desmarest répond que le travail doit avoir été exécuté avec les fonds de la fabrique et, par conséquent, il n'était pas nécessaire que les architectes fussent consultés.

M. l'abbé Cochet sait qu'en effet le travail a été fait par la fabrique et sous la direction de M. Barthélemy.

Dessins offerts à la Commission.

M. Fouché fils offre à la Commission trois épreuves photographiées reproduisant des projets de restauration :

1° Pour l'hôtel du Bourgtheroulde ;

2° Pour la fontaine de la Croix-de-Pierre ;

3° Pour la grosse tour du Donjon du Château de Rouen.

M. Desmarest fait également hommage de deux photographies représentant l'une les maisons de la *rue du Change*, démolies en 1865 pour le dégagement de la Cathédrale; l'autre le pavillon de la *Cour de l'Albane*, démoli en 1865.

Ces dessins enrichiront le portefeuille de la Commission; elle remercie MM. Desmarest et Fouché de leur gracieux envoi.

M. Pottier dépose également pour le portefeuille une épreuve avant la lettre d'une eau forte réprésentant le plateau en argent trouvé à Lillebonne en 1865.

Des remercîments lui sont adressés.

Ouvrages envoyés.

La correspondance comprend :

Le *Bulletin des Sociétés savantes* (avril 1865) ;

Les *Mémoires de la Société des Antiquaires.*

M. de Merval demande si M. André Durand a été autorisé a publier sous les auspices de la Commission ses monuments de l'arrondissement de Dieppe.

M. Cochet croit savoir qu'il n'y a pas eu d'autorisation spéciale, mais que M. A. Durand a fait hommage à la Commission de la première livraison de cette publication.

Rouen. — Tourelle du Palais-de-Justice, écussons.

M. d'Estaintot signale au Palais-de-Justice, dans une petite tourelle qui surplombe du côté de la *rue aux Juifs* et à l'étage attenant au Cabinet de MM. les substituts du Procureur impérial, la présence de 7 blasons, l'un central et sommé d'une couronne de marquis et les 6 autres l'entourant et sommés d'un casque de profil.

Leur existence lui avait été signalée par M. l'avocat-

général Louvet et par M. de Merval. On savait que l'écusson central était celui de la famille Maignart, et on soupçonnait que c'était celui de l'un des deux procureurs-généraux qu'elle a donnés au Parlement de Rouen en 1653 et en 1692. M. d'Estaintot est parti de cette idée et a retrouvé dans l'*Armorial* de 1698 les noms du Procureur-général et des substituts dont les armes sont précisément les mêmes que celles qui figurent au plafond de la tourelle.

Le Procureur-général est Ch.-L^s Maignart, seigneur de Beautot.

Les substituts sont René Baillard, sieur Descours, Charles Dupont Mouret, Charles Lambert, André Hallot et Charles Lenoble.

Dans l'*Armorial* de 1698 on ne retrouve pas de description d'armoiries en face du nom de Ch. Lambert. Le 6e blason non décrit dans l'*Armorial*, qui correspondrait à ce nom, paraît devoir se blasonner ainsi : « d'azur à 3 coquilles ou bourses d'argent au chef de chargé d'un soleil d'or. »

Forêt d'Eu. — Fouilles de tumulus et de fosses.

M. l'abbé Cochet fait part des résultats donnés par les fouilles de la forêt d'Eu.

Un tumulus de 1 mètre 50 de haut sur 10 mètres de diamètre et d'une rondeur parfaite qui accusait la main de l'homme et une apparence tumulaire, n'a fourni que des traces d'un foyer éteint et 2 vases romains broyés; pas le moindre ossement.

M. l'abbé Cochet s'est ensuite adressé aux *fosses*, sortes de pièges à loup creusés sans que sur leurs bords se remarque la trace du plus petit rejet de terre ; leur diamètre est de 7 à 10 mètres, leur profondeur varie entre 6 et 8 mètres. — Dans les forêts de Saint-Saëns et des Hogues on leur donne le nom de fosses. En Berry ce sont des *mardelles*, ailleurs des *murgers*.

M. de Merval a vu des fosses pareilles dans les forêts de la Londe et de Roumare.

La fouille a enlevé 2 mètres de terre et n'a rencontré que des terres éboulées et des débris de charbon. Les seuls objets fabriqués que l'on ait rencontrés c'étaient 5 ou 6 morceaux de tuiles à rebords avec leurs bourrelets, ce qui prouve au moins que ces fosses existaient déjà à l'époque romaine.

M. de Girancourt se propose de continuer ce genre de recherches.

Caubebec-lès-Elbeuf. — Cimetière gaulois.

A Caudebec-lès-Elbeuf, l'année dernière, près la *rue Alfred*, on a découvert 12 urnes gauloises, genre pot à fleur, qui ont été achetées par la Société d'Archéologie d'Elbeuf. Elles étaient accompagnées de monnaies du Haut-Empire, avec fragments de miroir en bronze, de fibules et d'une hachette en fer. Ces jours derniers, M. l'abbé Cochet a obtenu d'un sieur Rault, marchand de déchets, propriétaire, voisin du lieu où la première trouvaille avait été faite, de lui laisser opérer une fouille; il a trouvé 12 autres urnes de la même forme remplies d'os brûlés, mais d'une crémation incomplète, ce qui est le caractère de la première époque. Un seul vase était recouvert par un bol renversé, 3 autres étaient inclinés; quelques-uns avaient la forme de l'*olla* et étaient fermés au collet; ils contenaient une clef en fer, une fibule de bronze, des bracelets, une chaînette de cuivre semblable à celle de Quiévreville, un morceau de miroir métallique en bronze argenté qui semblait coupé à moitié. Ce sont-là les derniers vestiges de la première civilisation d'*Uggate*.

Neufchâtel. — Cimetière franc.

A Neufchâtel notre collègue a revu le cimetière voisin du Calvaire. Un sieur Guignard y a fait construire en 1864-1865, et ses fouilles ont apporté la preuve de la présence d'un cimetière franc.

Dans la *rue de Bouteilles* à Bouteilles, en avril 1865, des terrassiers ont retrouvé plusieurs squelettes. M. Cochet se borne à enregistrer le fait.

Bouteilles. — Cimetière ancien.

Entre Arques et Martigny, sur la route départementale n° 41, on a découvert une monnaie de Gordien Pie, en argent au lieu dit la *Maladrerie*.

Martigny. — Monnaie romaine

Au Tréport, dans le jardin d'une maison qui a la réputation de contenir un trésor, on a mis à découvert un vase en terre blanche à vernis verdâtre où se trouvaient 288 monnaies du moyen-âge en argent et une en or; il y avait des Henri V et VI, des Charles VI et des Charles VII, des Henri V avec la légende *Heres Franciæ*; les mêmes pièces offraient quatre ou cinq variétés, les fleurs de lys alternaient avec les léopards ou les couronnes. Cette trouvaille a eu lieu dans un endroit dit *les Templiers*.

Tréport. — Cachette de pièces d'argent du XVe siècle.

A Saint-Martin-au-Bosc en abattant un vieil orme, on a rencontré 2 cercueils en pierre de Vergelé de l'époque franque; il est du reste à remarquer que presque toutes les paroisses qui sont placées sous ce vocable remontent à l'époque mérovingienne.

Sain-Martin-au-Bosc. — Tombeaux en pierre.

Au Vieux-Rouen on montre dans les bois le château Hubauld. La légende de saint Germain-l'Ecossais, martyrisé en 490 et enseveli à Saint-Germain-sur-Bresle, le fait mettre à mort par un certain *Hubaldus, idololatriæ cultor*. Elle rapporte encore que l'église du Vieux-Rouen est élevée sur l'emplacement d'un temple de Jupiter et l'on a dernièrement mis à nu, en faisant un nivellement, de vieux murs antérieurs à ceux de l'église qui est du XIIe siècle.

Vieux-Rouen. — Traces de paganisme.

Châteaux de Brétizel et de *Mateputenam*.

A Saint-Germain on rencontre des vases mérovingiens; à Brétizel sont les restes d'un vieux donjon, masse énorme octogone, construite en silex et qui date du XIIe ou du XIIIe siècle. Dans le château de Vieux-Rouen on prétend qu'une comtesse d'Aumale fut enfermée. Orderic Vital semble confirmer cette tradition et expliquer la construction du château de Brétizel. Sous Henri Ier, lors de la révolte de Guillaume Cliton, le comte d'Aumale résistait seul au roi: sa femme nommée *Advoise* l'avait entraînée dans ce parti. Le roi vint assiéger Aumale et campa « *in loco qui Vetus-Rotomagus dicitur* » et y bâtit un château « *in despectu Advisiæ, comitissæ.* » On l'appela *Mateputenam*.

M. Bouquet signale l'indication de ce texte dans l'ouvrage de M. Guilmeth.

M. de Merval observe qu'il y a un autre Vieux-Rouen, près d'Heudebouville au haut de la côte, et un autre du côté de Rouen.

M. Pottier croit que l'étymologie est *via Rotomagi*.

Villers-Ecalles. — Sépulture romaine.

Le même membre rapporte les circonstances d'une découverte faite par le sieur Panel, à Villers-Ecalles près Barentin, sur le penchant d'une côte appartenant à un sieur Lecerf. Des carriers extrayaient de la marne à ciel ouvert sur la pente du coteau; à 1 mètre du sommet, ils ont remarqué une fosse quadrangulaire de 1 mètre à 1 mètre 50, taillée dans la marne et contenant un squelette entier, avec dents, vertèbres, fémurs, tibias, omoplates. Il était orienté du nord au sud, la tête au sud. Auprès du corps était un petit vase en verre, un autre en terre noire, un lacrymatoire en verre, une petite cuiller en os avec sa spatule arrondie. M. Pottier soumet ces différents objets à l'examen de la Commission; elle pense qu'on doit les rapporter au IVe ou au Ve siècle.

M. Paul Baudry présente également un fragment très curieux d'une enseigne de pélerinage en plomb, trouvée à Rouen.

Rouen. — Enseigne de pélerinage.

Il annonce que l'église Saint-Sever possède une pierre tombale bien conservée, provenant de Saint-Etienne-des-Tonneliers. Elle a 15 centimètres d'épaisseur, 2 mètres 50 de long, 1 mètre 29 de large; on y lit la légende suivante :

Rouen. — Dalle de l'église Saint-Sever.

« *Cy gist damoiselle Jehâne Callenge en son vivant femme de noble hôme Claude Leroux, conseiller du roy en son parlement de Rouen, seigneur du Bourgtheroulde, de Billy et de Saincte Beuve, laquelle décéda l'an de grâce* 1531 *le premier jour de décembre. Priez Dieu qu'il luy face pardon à l'âme.* »

M. Baudry croit que cette pierre serait mieux placée à la Cathédrale qui a remplacé Saint-Etienne-des-Tonneliers ; la fabrique de Saint-Sever serait disposée à la céder.

M. de Merval ajoute que l'une des églises d'Elbeuf possède un orgue donné par ces Leroux. La boiserie vient aussi de Saint-Etienne-des-Tonneliers.

M. Brianchon lit une notice fort intéressante et pleine de détails précis et biographiques sur un certain Jehan Bain, chapelain de l'abbaye de Montivilliers jusqu'en 1612 ; il signale la présence, dans la bibliothèque de la ville de Montivilliers, d'un manuscrit dû à la plume de ce personnage et contenant le registre particulier des choses mémorables advenues à l'abbaye de 1601 à 1614, précédé de recherches fort intéressantes sur le passé de l'abbaye, dues au même auteur.

Montivillers. — Notice sur Jehan Bain.

Des chroniqueurs inconnus, des religieuses probablement, ont continué l'œuvre de Jehan Bain jusqu'en 1660, et des détails de moins en moins complets se prolongent jusqu'en 1792.

M. le Président, au nom de la Commission, remercie Mr Brianchon de son intéressante communication.

M. Brianchon fait hommage à la Commission d'une photographie de M. Aug. Leprevost.

M. André Durand fait également remettre la seconde livraison de ses monuments de l'arrondissement de Dieppe.

Ces différents objets sont remis à M. de Beaurepaire, pour le portefeuille de la Commission.

La séance est levée à trois heures et demie.

Le Secrétaire-adjoint,
Vte ROBERT D'ESTAINTOT.

Séance du 15 Janvier 1866.

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ COCHET.

Par une fatalité que nous ne pouvons expliquer et dont il n'y a pas d'exemple dans les annales de la Commission, le procès-verbal de la séance du 15 janvier 1866 s'est trouvé égaré dans les bureaux de la Préfecture ou ailleurs, sans que nous puissions nous expliquer sa disparition. A l'aide de quelques rapports, de la mémoire et des notes de nos confrères, nous allons essayer de rétablir les principales communications qui furent faites dans cette séance, tenue dans la salle du Conseil de Préfecture.

Ouverte à deux heures comme de coutume, elle fut précédée par la lecture du procès-verbal qui fut adopté.

Les membres présents étaient :

M. l'abbé Cochet, vice-président et remplissant les fonctions de président; MM. Pottier, De la Quérière, Dutuit, de Beaurepaire, l'abbé Colas, Simon, de Merval, Grandin, Brianchon, Paul Baudry, et Bouquet, faisant fonction de secrétaire. M. R. d'Estaintot, n'est arrivé que vers la fin de la séance.

Parmi les communications reçues des Sociétés savantes, nous citerons le *Bulletin des sciences historiques et naturelles de Sémur*, envoyé au rapport de M. Paul Baudry.

M. l'abbé Cochet entretient la Commission des fouilles qu'il a pratiquées à Douvrend au mois d'octobre 1865. Il dépose sur le bureau un grand nombre des objets les plus intéressants, provenant de cette exploration. Nous reproduisons ici le récit de la fouille tel que M. Cochet l'a formulé lui-même dans son rapport à l'administration.

Douvrend. — Fouilles du cimetière franc.

« Douvrend (1) est un village connu par d'importantes découvertes faites en 1838 (2) lors de l'établissement de la route départementale n° 5, de Dieppe à Beauvais. Depuis longtemps, je désirais suivre ce filon précieux que le hasard lui-même avait si bien indiqué, mais des obstacles insurmontables se dressaient devant moi. En octobre 1865, ayant enfin obtenu la permission d'explorer le champ où avaient été trouvés des restes de l'époque franque, j'ai entamé une seule portion de cet ancien cimetière. C'est la partie septentrionale d'une terre appelée le *Camp de l'Arbre*, et située entre la nouvelle route et l'ancienne Dans cet espace, d'une médiocre étendue, j'ai reconnu près de cent quarante sépultures orientées est et ouest, et placées dans vingt-cinq rangées de fosses qui se dirigeaient du sud au nord.

« Cette fouille a amené une intéressante moisson d'objets d'art de la période mérovingienne. Ne pouvant les énumérer tous, je signalerai seulement les principaux groupes.

« Il s'est rencontré deux vases de verre, chose rare dans les sépultures franques. L'un est un bol légèrement côtelé, l'autre une petite fiole ronde et unie. Les vases

(1) Canton d'Envermeu, arr. de Dieppe, Séine-Inférieure.

(2) Voir la *Normandie souterraine*, 1re édit., pages 303-319, 2e édit., pages 383-401, pl. x, xv, xvii et xviii. — *La Seine-Inférieure, Hist. et Archéol.*, 1re édit., pages 143-144, 2e édit., pages 386-307.

de terre étaient infiniment plus nombreux. Nous en avons compté jusqu'à vingt-quatre, tant entiers qu'en morceaux. Quelques-uns étaient blancs, d'autres rougeâtres ; mais le plus grand nombre étaient noirs ; deux avaient des anses, trois étaient en forme de plateau. Presque tous avaient sur la panse des ornements en creux, faits à l'estampille et reproduisant des motifs byzantins.

« Plusieurs de ces vases étaient accompagnés de patelles, coquilles marines venant de nos côtes, dont la présence ici a quelque droit de nous surprendre.

« Les Francs de Douvrend, comme ceux de Londinières et d'Envermeu, étaient escortés de leurs armures et parés de leurs bijoux. Les armes se composaient de couteaux, de sabres, de haches, de lances et de flèches, le tout en fer. Il a été recueilli quatre pointes de flèches, dont une en losange et l'autre barbelée ; cinq haches, dont une était à lame ouverte et carrée ; cinq sabres tranchant d'un seul côté et presque toujours munis d'une double rainure ; sept fers de lance, de forme et de longueur variées, et enfin plus de vingt couteaux, dont un était dans un étui de bois, et plusieurs dans une gaîne de cuir ou de peau.

« L'arme la plus étrange qui se soit présentée est une espèce de faucille ou crochet tranchant et recourbé, muni au dos d'un dard ou d'une pointe. Nous reproduisons ici cette arme, dont l'analogue ne nous était pas encore tombé sous la main et que nous n'avons jamais vue figurer dans aucun recueil d'archéologie germanique (1). Nous la sup-

(1) J'excepte, toutefois, la pièce de bronze représentée par M. Lindenschmit dans ses « *Antiquités de nos ancêtres païens.* » Heft XII, Tafel 2, n° 3 ; la pièce est au musée de Stuttgard. — M. Thaurin, de Rouen, possède dans sa collection un fauchard du même genre que le nôtre recueilli dans les grands travaux de cette ville, pratiqués en 1865. — Dans une lettre que m'a fait l'honneur de m'écrire M. de la Sicotière, avocat, à Alençon, il m'assure que dans le département de l'Orne, l'outil de fer trouvé à Douvrend est encore en usage et qu'il porte le nom de *fauchard*. Il sert habituellement à élaguer les haies et les arbres le long des chemins.

posons une arme, parce que nous l'avons rencontrée aux pieds d'un mort, à côté d'une lance.

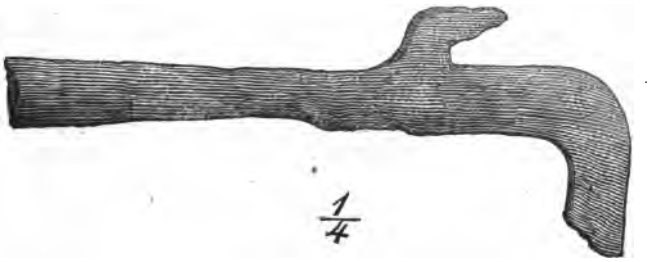

FAUCHARD EN FER (DOUVREND, 1865).

« Les bijoux et objets de toilette se composaient de boucles, de fibules, de boucles d'oreilles, de boutons, d'anneaux, de colliers, de bracelets, de ciseaux, de pinces à épiler, de terminaisons de ceinturon, de chaînettes, etc. Il y en avait en fer, en bronze et en argent. Les colliers et les bracelets se composaient surtout de perles de verre où dominaient le blanc et le bleu. Quelques-uns cependant étaient en émail ou pâte de verre; il y avait aussi quelques perles d'ambre.

« La plupart des fibules étaient en bronze on en verroterie cloisonnée : les unes étaient circulaires, d'autres imitaient des animaux, tels que vers de terre et oiseaux de proie. Les boucles d'oreilles étaient généralement en laiton, ayant pour pendant quelques perles de verre. Une, toutefois, était en argent, de forme torse, avec boule de pâte garnie de verroterie coloriée.

« Quelques monnaies se sont rencontrées; mais, à l'exception d'une seule, toutes servaient d'ornement. Ces dernières étaient romaines du IIIe siècle. Elles avaient été forées pour être suspendues à un bracelet ou à un collier; c'est ainsi qu'elles ont été rencontrées. Une seule était placée sur la poitrine d'un mort, et celle-là est le monu-

ment le plus curieux de la fouille. C'est une pièce, ou plutôt une pellicule d'argent d'une ténuité sans pareille et d'un poids à peine appréciable. Son diamètre est de 15 à 16 millimètres. Au moment de la découverte, la frappe en était parfaite et la conservation admirable. Malheureusement, elle a été brisée depuis. La rencontre de pareilles pièces est tellement rare, que c'est presque un événement numismatique. Il en fut ainsi de quatre pièces semblables trouvées à Envermeu, en 1854, et qui ont été interprétées par M. Thomas, de Rouen (1).

« Ces sortes de monnaies, fines et légères, ont un avantage inappréciable, celui de mieux dater que tout autre chose le milieu où elles se rencontrent, leur fragilité s'opposant à leur durée.

« La pièce de Douvrend a été soumise à M. de Longpérier, le véritable oracle de la numismatique française. Voici qu'elle a été la réponse du savant archéologue : « Votre monnaie est si fine qu'on n'ose y toucher; ce qui n'est pas commode pour l'étude. Ensuite, la fracture est un obstacle à la vue du type complet. On distingue quelque chose comme DIVI JVSTI... Il y a peut-être une imitation des légendes : D.N IVST GRAT. HONORI. — N D. IVL MAIORIANVS. — D.N. LIBIVS SEVERVS. — D N IVL NEPOS,

« Quant au type de la Victoire tournée à gauche, te-
« nant une croix longue, il commence vers 421 avec
« Théodose II et Galla Placidia, pour finir avec Anastase
« (518), et embrasse, par conséquent, environ un siècle.
« Mais il ne se voit que sur l'or. Justin Ier y a substitué la
« Victoire de face.

« Nous avons donc sous les yeux une imitation d'ar-
« gent d'un quinaire d'or du ve siècle ou du commence-
« ment du vie, très différent des monnaies mérovingiennes
« proprement dites »

(1) La *Normandie souterraine*, 1re édition, 353-397.

« Nous avons laissé la parole au savant numismate. Nous ne la reprendrons que pour dire que nous supposons cette pièce frappée en Gaule et au milieu de l'anarchie qui y régna pendant le Ve ou le VIe siècle. Nous la considérons ensuite comme déposée ici au VIe ou au VIIe siècle, sur un mort de cette époque. Dans quel but? C'est ce que nous ne saurions dire.

« En terminant ce compte-rendu sommaire d'une importante exploration, je me fais un devoir d'adresser mes remercîments et l'expression de ma reconnaissance à M. le baron LeRoy, Sénateur-Préfet de la Seine-Inférieure; à M. Leclerc-Lefebvre, maire de Dieppe, et à M. de Girancourt, conseiller général de Blangy, qui ont bien voulu contribuer aux fouilles de Douvrend Je ne dois pas oublier non plus M. de Malleville, ancien maire de Douvrend, et M. Cahingt, de Londinières, qui m'ont secondé de tout leur pouvoir. »

Liffremont.— Autel antique.

M. Cochet expose encore qu'il a vu avec le plus grand plaisir un autel antique en pierre de Vergelé le seul qu'il ait jamais connu dans la Seine-Inférieure. Cet autel provient de Liffremont, petit hameau de la paroisse de Roncherolles-en-Bray, qui est entièrement rempli de ruines romaines. Il été aperçu en labourant par M. Marcadé, fermier de M. Desroques, de Rouen. Après l'avoir gardé quelque temps, le fermier l'a offert à son propriétaire, dans la maison duquel il l'a vu à Rouen, rue de Buffon, n° 18.

Cet autel haut de 1 mètre environ, présente quatre faces dont trois ont conservé leurs images. Sur la face principale on reconnaît une Vénus tenant d'une main un miroir et de l'autre sa chevelure ; à ses pieds est un enfant qui lui présente un peigne. A droite et à gauche sont deux autres divinités également nues comme la précédente. On croit y reconnaître un Hercule avec sa mas-

sue et un Mercure avec sa bourse. (Nous reproduisons ici un dessin très imparfait de l'autel de Liffremont.)

PIERRE SCULPTÉE A HAUT RELIEF SUR TROIS CÔTÉS, TROUVÉE A LIFFREMONT VERS 1853. — PRÉSUMÉE UN AUTEL PAÏEN.

Lammerville. — Cachette monétaire ; XVIIe siècle.

M. l'abbé Cochet fait part à la Commission d'une découverte monétaire, faite en 1865 à Lammerville, canton de Bacqueville. En démolissant un toit pour isoler le feu d'une maison voisine, des pompiers découvrirent dans

une mortaise 21 écus d'argent dont 4 étaient de 6 livres et 17 de 3 livres. Les écus de 3 livres appartenaient au règne de Henri III, de Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV. Les pièces des trois premiers règnes avaient frayé, celles des derniers étaient fleur de coin. Les 4 pièces de 6 livres étaient toutes de Louis XIV et d'une conservation parfaite. Une est datée de 1644 et l'autre de 1649. Tout porte à croire qu'il s'agit ici d'une cachette du temps de la Fronde ou de la Révocation de l'Édit de Nantes.

Ablemont. — Construction ancienne.

M. Cochet raconte à la Commission que dans le bois du *Mont-Candon*, entre Bacqueville et Hermanville, sous le château d'Ablemont, il a visité une construction ancienne qui a la forme d'un cône renversé. Cette construction étrange était cachée sous une grotte taillée dans le roc. On est porté à penser qu'il s'agit d'une glacière perdue ou oubliée depuis longtemps, et que l'on suppose avoir été construite au XVIIe siècle. Elle a été retrouvée de nouveau dans ces dernières années.

Cailly. — Urne en terre rouge.

M. l'abbé Colas offre à l'examen de la Commission une belle urne romaine en terre rouge dite de Samos; elle est couverte de bas-reliefs et d'une grande beauté. Elle contenait des os brûlés. Notre collègue l'a acquise d'un brocanteur de Rouen, qui prétend la tenir de Cailly. Rien n'est plus vraisemblable que cette assertion, quand on songe aux bellesdécouvertes qui ont été faites dans ce lieu en 1858 (1).

Lillebonne. — Vases antiques.

M. Brianchon présente pour le musée départemental quelques fragments de vases antiques, provenant de

(1) Voir *La Seine-Inférieure historique et archéologique*. 1re édition, p. 427; 2e édition, p. 196.

Lillebonne. L'un de ces vases porte la marque de fabrique IMANNO.

M. Brianchon offre encore deux cachets communaux. L'un est le sceau révolutionnaire de la commune de Norville, l'autre est le cachet de l'ancienne commune de Mauteville-sur-Durdent, supprimée en 1823.

La séance est levée à quatre heures.

Séance du 19 Février 1866.

PRÉSIDENCE DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

A deux heures un quart, la séance est ouverte sous la présidence de M. le Secrétaire général.

Présents : MM. Namuroy, secrétaire-général de la Seine-Inférieure; l'abbé Cochet, vice-président; De la Quérière, Pottier, De la Londe, de Merval, l'abbé Colas, l'abbé Lecomte, l'abbé Somménil, l'abbé Loth, Grandin, Brianchon, de Beaurepaire et Bouquet, faisant fonction de secrétaire.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le président donne communication de deux arrêtés de M. le Préfet, en date des 24 janvier et 16 février, nommant membres de la Commission des antiquités : M. l'abbé Julien Loth, vicaire de Saint-Romain de Rouen, et M. le marquis E. de Blosseville, ancien député, demeurant à Rouen et à Amfreville-la-Campagne (Eure).

Inventaire sommaire des archives départementales

M. le Préfet adresse à la Commission, pour ses archives, un exemplaire de l'*Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à* 1790 et rédigé par notre collègue M Ch. Robillard de Beaurepaire.

Circulaire de M. le Ministre.

La correspondance comprend une circulaire de S. E. M. le Ministre de l'Instruction publique relative aux lec-

tures qui seront faites à la prochaine réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne.

On communique une lettre de M. l'abbé Somménil, datée du 13 janvier dernier, annonçant qu'au mois de novembre précédent des incinérations gallo-romaines ont été rencontrées à Valliquerville (canton d'Yvetot). La découverte a eu lieu à 500 mètres sud-ouest de l'église, près de la maison de M. Leroy, fabricant. Ce dépôt se composait de cinq vases, dont l'urne occupait le centre. Cette urne, remplie d'os brûlés, était recouverte d'un plateau de terre de Samos dont les bords étaient décorés de feuillages en relief. L'analogue se voit dans *La Seine-Inférieure, historique et archéologique* de M. l'abbé Cochet, première édition, page 194, et deuxième édition, page 360. Ces quatre vases, destinés aux offrandes, étaient une cruche blanche, et trois petits vases, dont deux en terre rouge et un en terre noire. Le tout reposait dans une couche d'argile et sur un lit de charbon. Déjà, il avait été trouvé précédemment une autre sépulture, qui avait été brisée.

Valliquerville.— Incinérations romaines.

M. Paul Baudry dépose sur le bureau la note suivante, que nous transcrivons en entier :

« L'église métropolitaine de Rouen, déjà si riche en monuments funèbres, vient de recevoir une nouvelle pierre tombale des plus remarquables au point de vue de l'art et de l'histoire locale.

Rouen. — Dalle tumulaire de Saint-Sever transportée à la Cathédrale.

« Ayant primitivement appartenu à l'église de Saint-Etienne-des-Tonneliers, puis s'étant trouvée portée, à la suite de la Révolution, dans l'ancienne église de Saint-Sever, où elle fit longtemps partie du pavage, elle n'avait plus de raison d'être dans la nouvelle église à laquelle aucun souvenir ne la rattache ; il est donc tout naturel que, du consentement réciproque des deux fabriques intéressées, elle soit déposée dans la cathédrale, qui com-

prend actuellement le circonscription de l'église supprimée de Saint-Etienne.

« Elle a de longeur 2 mètres et demi, de largeur 1 mètre 30, et presque 15 centimètres d'épaisseur.

« La gravure, remplie de mastic noir, représente une femme richement vêtue, et dont la tête et les mains sont en marbre blanc. On retrouve, dans une brillante ornementation, les motifs nombreux et bizarres accumulés par l'architecture capricieuse de la Renaissance.

« Des quatre angles de la pierre, un seul a disparu ; les trois autres portent des armoiries, malheureusement assez frustes, qui partagent l'inscription suivante, tracée en caractères gothiques :

« Cy gist damoiselle Jehane Callenge, en son vivât fème de noble hôme maistre Claude Leroux, conseiller du roy en son Parlement de Rouen, seigneur du Bourg-Theroulde, de Tilly et de Saincte-Beuve, laquelle décéda l'an de grâce mil cinq centz trente et ung, le premier jour de décembre. Priez Dieu qu'il lui fasse pardon à l'ame. »

« Les armoiries, encore visibles aux angles de la pierre, sont, en effet, celles des Leroux : *d'azur au chevron d'argent accompagné de trois têtes de léopard d'or 2 et 1.* Les autres armoiries devaient être celles des Callenge : de *gueules, à trois soleils d'or 2 et 1.* »

« Jeanne de Callenge ou de Challenge, dont il est ici question, était dame de Cambremont et d'Infreville, et héritière en partie de Jacques de Callenge, président au Parlement. Claude Leroux, seigneur du Bourgtheroulde et de Tilly, dont elle fut la première femme, était le second fils de Guillaume Leroux, deuxième du nom. Il continua la construction du magnifique et célèbre hôtel commencé à Rouen par son père en 1506, continué vraisemblablement, à partir de 1520, par son frère Guillaume, troisième du nom, abbé d'Aumale, et il eut la gloire

de la mener à bonne fin avant 1537, époque de sa mort. »

Liffremont. — Autel de Vénus et ruines antiques.

M. l'abbé Cochet donne de nouveaux détails sur l'autel romain dont il a été question dans la précédente séance; il annonce qu'il a été mis sur la trace de ce monument antique par un passage de l'*Histoire de la paroisse et de la commune de Roncherolles-en-Bray*, par M. l'abbé Delamare, pages 322, 24, 340-41. L'auteur raconte que de nombreuses découvertes se font chaque jour au hameau de *Liffremont*, qui à cause de celà est surnommé le *Vieux-Rouen*.

« Dans cette plaine de Liffremont, dit M. l'abbé Delamare, la charrue met à découvert tant de tuiles et de briques romaines, que le sol, après son passage, prend une teinte rougeâtre, et que le cultivateur est obligé de les faire ramasser par morceaux. Les larges fondations des édifices antiques se font connaître en donnant une maturité précoce aux blés qu'elles supportent.

« C'est dans cette plaine que M. Marcadé a fait la découverte d'un ancien piédestal. Ce piédestal, de 1 mètre d'élévation, est de forme carrée et appuyé contre un mur : il ne présentait que trois faces décorées de cariatides, nues pour en décorer la corniche. La perfection des formes de ces cariatides dénote l'habileté d'un ciseau antique et une chasse au lièvre sculptée sur la base, fait penser qu'il était destiné à supporter une statue de Diane.

« Enfoui à 40 centimètres de profondeur, il présentait à la charrue sa face murale, qui a été, à la lettre, sillonnée pendant le cours de plusieurs siècles; il est allé meubler le *Nouveau-Rouen*, et il se trouve en la possession de la famille Desroques, aujourd'hui propriétaire de la terre de Liffremont. »

Ce sont les renseignements donnés par ce passage qui

nous ont fait visiter, chez M. Desroques, la pierre antique que nous avons parfaitement reconnue pour un autel païen. Le monument a 1 mètre 4 de haut sur 40 centimètres de diamètre dans la plus grande largeur. Nous avons donné page 369 la gravure de cet autel, d'après un dessin très imparfaitement fait par M. Brevière.

On y reconnaît parfaitement Vénus faisant sa toilette. L'enfant qui est à ses pieds lui présente un peigne, ce qui n'est pas commun. A la base de l'autel sont trois lièvres qui courent, chose rare. M. de Longpérier qui regarde cette pièce comme une des plus curieuses de la Gaule septentrionale, pense que la quatrième face aura été occupée par une inscription à présent disparue (1).

Petit-Appeville. — Cimetière franc.

M. l'abbé Cochet fait part de la découverte et de l'exploration d'un cimetière franc qui viennent d'avoir lieu aux environs de Dieppe. Voici en quels termes s'exprime le rapport de notre confrère :

« Dans le courant de janvier dernier, M. Harlé, chaisier au Petit-Appeville, près Dieppe, faisait niveler, pour la culture, un terrain situé sur le penchant d'une colline qui porte le nom de *Côte-Enragée*. Les ouvriers employés à ce travail ne tardèrent pas à découvrir des ossements humains placés dans des fosses de craie et accompagnés de vases en terre noire, de sabres de fer et de plusieurs autres ustensiles de métal. M. Harlé ayant eu la bonne pensée de me prévenir de cette découverte, je continuai moi-même le travail de l'exploration, grâce à une allocation qu'a bien voulu m'accorder M. le Sénateur-Préfet. Pendant cette fouille, qui ne dura pas moins de dix jours, j'ai constaté la présence d'une vingtaine de sépultures, parmi lesquelles on reconnaissait aisément la

(1) Voir les détails que nous donnons dans *La Seine-Inférieure Historique et Archéologique*, 2e édition, p. 567-68.

présence d'hommes et de femmes, d'enfants, d'adultes et de vieillards.

« Tous ces corps, posés dans des fosses de craie et à peu de profondeur, étaient orientés dans le sens de la vallée : les pieds au sud-est, la tête au nord-ouest. Presque tous possédaient avec eux des objets meubles déposés par les parents dans une pensée religieuse dont nous nous rendons difficilement compte aujourd'hui. Une dizaine avaient aux pieds des vases noirs qui ont dû contenir de l'eau bénite. Trois d'entre eux présentaient des bagues de bronze à l'un des doigts de la main gauche. Quatre ou cinq avaient à la ceinture de belles plaques de bronze ciselé et argenté. Un plus grand nombre ont offert des plaques et des contre-plaques de ceinturon en fer damasquiné.

« L'inscrustation et le plaqué d'argent étaient encore bien reconnaissables. Sept soldats ont rendu leurs sabres; beaucoup d'autres ont donné des couteaux. Une femme a montré son collier de perles en pâte de verre, ses fibules ou broches de bronze, dont une avait la forme d'une double croix. Une autre que nous reproduisons ici était recouverte d'une feuille d'argent estampée.

FIBULE A FEUILLE D'ARGENT ESTAMPÉE.
(PETIT-APPEVILLE, 1866).

L'objet le plus précieux était une boucle d'oreille composée d'un grand anneau de cuivre avec pendant en

boule de pâte, recouvert de lamelles d'or. Ces lamelles, ornées de filigranes, avaient des tubes à lentilles de verre. N'omettons pas une chaînette dont les mailles, alternées de fer et de cuivre, avaient été renfermées dans une étoffe. — En somme, ce cimetière, isolé et perdu, avait tous les caractères de l'époque mérovingienne du VIIe au IXe siècle.

« J'ai recueilli soigneusement tous ces objet pour le musée départemental de Rouen, et je suis heureux de pouvoir remercier ici M. Harlé de la générosité avec laquelle il a mis son terrain à ma disposition. »

Lillebonne. — Dessins de vases.

M. Pottier présente ensuite le dessin du vase en bronze formant buste et d'un des vases en verre trouvés à Lillebonne en 1864.

Ces hommages sont acceptés avec reconnaissance par la Commission.

Paris. — Commission historique.

M. l'abbé Cochet signale la création à Paris d'une Commission historique, formée par la préfecture de la Seine, sur le modèle de la Commission de la Seine-Inférieure, et il propose l'échange de nos publications avec les siennes.

Cette proposision est acceptée.

Eu. — Réparations à l'église.

Notre collègue signale encore l'attribution d'une somme de 25,000 fr. faite à l'église d'Eu, sur les fonds de secours pour les monuments historiques. Il constate le soin avec lequel la réparation de cette église est conduite par M. Violet-Leduc. Il parle notamment de la reconstruction du petit porche du midi, élevé par l'abbé Massé, en 1747, et réédifié dans le style du XIIe siècle.

Eglisessecourues.

Caudebec, Saint-Maclou, Saint-Jacques de Dieppe, Auffay, Grâville, ont eu également une part dans cette distribution, mais M. l'abbé Cochet propose que les

1,800 fr. restant libres soient attribués à Saint-Georges de Boscherville.

La Commission adopte cette proposition.

M. l'abbé Cochet signale encore l'habileté des restaurations nouvelles faites aujourd'hui à la Cathédrale de Rouen, à l'église d'Eu et à celle de Neufchâtel; il indique la part prise par M. de Girancourt à la restauration de la la tour de Vatierville, clocher du XIe siècle, remarquable par des cintres entrecroisés.

Vatierville. — Clocher.

Il fait part des réclamations élevées par quelques habitants de Saint-Etienne-du-Rouvray, contre la destruction de peinture murales qui décoraient leur église. On a reconnu que ces peintures étaient les restes d'une litre funèbre. Deux des écussons qui l'ornaient ont été réservés de chaque côté de la porte.

Saint-Etienne-du-Rouvray. - Litres.

M. le curé de Boshion a indiqué la découverte faite le long du chemin de Boshion à Avesnes, au triége du Camp-Vaquier, près du bois et sur les terres de Mme la comtesse de la Châtre, d'un cercueil en pierre placé à 50 centimètres de profondeur, et qui offre les dimensions suivantes : longueur 1 mètre 70, largeur à la tête, 45 centimètres, et 20 centimètres aux pieds, épaisseur de la pierre, 8 centimètres. Le couvercle était plat. On y a trouvé des ossements humains.

Avesnes. — Cercueil de pierre franc.

L'année dernière, à Folleville, commune de Montroty, on a trouvé des hachettes celtiques. Sur la route départementale n° 41, allant de Dieppe à Martigny, une tranchée faite au lieu dit la Maladrerie a révélé la présence de tuiles à rebords.

Montroty. — Hachettes.

Martigny. — Tuiles.

Sur la route qui conduit de Rouen à Darnétal, on a trouvé près de la barrière trois urnes où se trouvaient des

Darnétal. — Urnes et monnaies romaines.

os brûlés, et à côté des monnaies de Posthume. Mais on ne croit pas que les sépultures soient contemporaines de la monnaie. L'incinération n'est pas postérieure aux deux premiers siècles.

Réunions de la Sorbonne.

M. l'abbé Cochet termine ces communications en donnant quelques détails sur les dernières réunions de la Sorbonne. Elles ont offert un grand intérêt, il cite notamment la question traitée par M. Quicherat de l'âge de pierre, de l'âge de bronze et de l'âge de fer. La transition d'un âge à l'autre est très difficile à établir : leur contemporanéité est souvent évidente. On croit retrouver même à la bataille de Hastings la trace des armes de pierre.

Cour de l'Albane. — Puits.

M. l'abbé Somménil appelle l'attention de la Commission sur l'ancien puits qui se trouve dans la *Cour de l'Albane.*

Lintot. — Salle faïentée.

M. Brianchon signale dans la ferme de la Mare, à Lintot, la présence d'un véritable tapis de pavés de faïence accompagnés d'une cheminée, et du revêtement des chambranles, de fenêtre, de plinthes d'appartements ornés de la même manière. Au milieu de la salle existe une rosace très remarquable. Il en présente à la Commission divers échantillons.

Cette ferme appartient aujourd'hui à M. Gustave Huet, de Bolbec, et est occupée par M. Cantais, maire de Lintot Elle a été vendue en 1860, par les héritiers du Hecquet.

Les recherches auxquelles M. Brianchon s'est livré, lui ont permis de contater que cette propriété (aujourd'hui nos 162, 163, 164 du plan cadastral) appartenait en 1675 à Aymar de la Mare, escuyer-seigneur de Lintot, et qu'elle fut vendue par lui, le 6 mars 1702, à Robert Leboullenger, ancien prieur, juge consul des marchands de Rouen, moyennant 8,920 fr. Elle fut ensuite possédée

par Charles Le Coq, escuier sieur de Villeray, receveur ordinaire des comptes et Louise Le Boulanger, sa femme, et passa en 1791, à Jean-Baptiste-Louis Léonor du Hecquet, ancien mousquetaire du roi, fils de Louise-Catherine Le Coq de Villeray.

M. le président remercie M. Brianchon, de cette communication intéressante.

La séance est levée à quatre heures.

Le secrétaire-adjoint,
Vte Robert D'ESTAINTOT.

Séance du 16 Avril 1866.

La séance ouvre à deux heures, sous la présidence de M. Namuroy, secrétaire général.

Sont présents : MM. l'abbé Cochet, vice-président, De la Quérière, Brevière, A. Pottier, de Glanville, de Beaurepaire, l'abbé Lecomte, de Merval, Thieury, l'abbé Colas, Bouquet, Brianchon, l'abbé Somménil, l'abbé Loth et le vicomte d'Estaintot, secrétaire.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La correspondance comprend :

Ouvrages envoyés

Les mémoires lus à la Sorbonne en 1865 (histoire et philologie). (Rapporteur M. Bouquet);

Bulletin de la Commission historique du département du Nord, t. VII (Rapporteur M. l'abbé Loth);

Bulletin de la Société académique de Laon (Rapporteur M. Brianchon);

Bulletins et Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle (Rapporteur M. l'abbé Somménil);

Mémoires de la Société d'archéologie de Seine-et-Marne (Rapporteur M. d'Estaintot);

Annales de la Société Eduenne 1862-64 (Rapporteur M. de Glanville);

Mémoires de la Société d'archéologie de Lorraine, vol. VII (Rapporteur M. Lecomte);

Bulletin de la Société polymatique du Morbihan (Rapporteur M. de Beaurepaire);

Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais (Rapporteur M. de Beaurepaire).

M. l'abbé Cochet fait hommage à la Commission de son *Mémoire sur une remarquable sépulture trouvée à Lillebonne, le 26 octobre* 1864.

Après quelques observations de M. de Merval sur l'utilité de rapports à rédiger sur les publications des Sociétés correspondantes, il est décidé que l'à-propos de ces rapports et leur utilité sont laissés à l'appréciation des rapporteurs. Il est ensuite question d'un timbre spécial qui serait apposé sur chacun des ouvrages offerts avec la légende: *Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure.*

Cailly. — Dolium.

M. de Glanville fait également hommage d'un dessin du *dolium* trouvé à Cailly en 1865 (1/6 de la grandeur).

Saint-Etienne-du-Rouvray. — Puits.

M. Brevière offre un dessin représentant le puits du manoir de la Chapelle à Saint-Etienne-du-Rouvray.

Daubeuf-Serville. — Cercueil mérovingien en pierre.

M. l'abbé Cochet donne des détails sur un cercueil de pierre trouvé le 8 de ce mois à Daubeuf-Serville (canton de Goderville); une lettre de M. Nicolle, curé de la paroisse, et des renseignements puisés auprès de ses correspondants de Bolbec et de Fécamp, permettent à M. l'abbé d'assurer qu'il s'agit ici d'une sépulture mérovingienne.

Le sarcophage en pierre de Pêtreval était placé sur le penchant d'une colline et orienté dans le sens de la vallée. L'auge grossièrement taillée se composait de deux morceaux ainsi que le couvercle; la longueur totale était de

2 mètres 10, la largeur à la tête était de 80 centimètres et de 65 aux pieds : la hauteur atteignait 60 centimètres.

Dans ce cercueil tout rempli de terre on a trouvé un squelette ayant à la ceinture un petit couteau de fer, au côté droit des lamelles de bronze, espèce de terminaison de ceinturon, et aux pieds une jolie ampoule de verre de couleur jaune olive très foncée (1). (Nous donnons ici le dessin de ce vase original.)

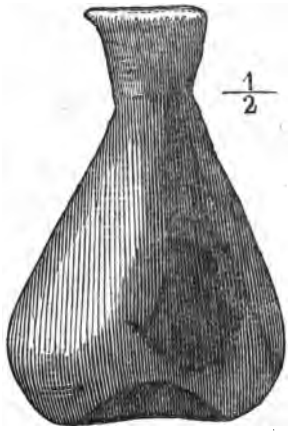

VASE EN VERRE (DAUBEUF-SERVILLE, 1866).

M. l'abbé Cochet a encore reçu, de plusieurs de ses correspondants, diverses communications.

Pîtres. — Sépultures.

M. Lebert, cultivateur à Pîtres (Eure), lui fait part que de nombreux squelettes ont été rencontrés par des ouvriers occupés à extraire du caillou pour les routes. L'extraction avait lieu au triège des *Pendants*, au bord d'une grande fosse et non loin d'une ancienne pierre dite de *Saint-Martin*. Les objets d'art rencontrés avec les corps

(1) Voir, sur cette découverte, les détails publiés par la *Revue de la Normandie* de mai 1866, t. VI. p. 350-351.

étaient peu nombreux et ne consistaient guères qu'en quelques pièces de bronze.

Epouville. — Belmesnil. — Lanquetot. — Diverses antiquités.

M. l'abbé Comont, vicaire de Caudebec, lui a communiqué quelques faits archéologiques parvenus à sa connaissance. A Epouville, près Montivilliers, en abattant un arbre du cimetière, on a trouvé un vase en bronze avec anse de fer. — Le cimetière de Belmesnil, près Longueville, a présenté un goulot d'amphore en terre rouge. — A Lanquetot, près Bolbec, en élargissant un chemin, les cantonniers ont découvert un vase en terre samienne. —

Sainneville-sur-Seine. — *Aureus* d'Adrien.

A Sainneville-sur-Seine, près Saint-Romain, on a recueilli un bel *aureus* d'Hadrien.

Vatteville. — Monnaies romaines.

Enfin, M. le Dr Gueroult, médecin, à Caudebec-en-Caux, signale la découverte de deux monnaies romaines récemment faite à Vatteville; l'une est fruste et l'autre est un moyen bronze de Gordien. Un grand bronze de Valérien a été également exhumé du *Mont-Gobert* à Saint-Nicolas-de-Bliquetuit.

Beauville-la-Cité. — Monnaies romaines.

M. Gueroult rappelle qu'à Beauville-la-Cité près Saint-Laurent-en-Caux, on recueille souvent et depuis longtemps des monnaies romaines. Il cite lui-même un grand bronze de Crispine et deux moyens bronzes de Constantin et de Constance.

M. André Durand. — Hommages.

M. André Durand fait hommage à la Commission d'une notice sur la *Chapelle de Saint-Julien-aux-Bruyères, près Rouen*, qui a paru dans le feuilleton du *Journal de Rouen*, le 1er février 1866.

Saint-Victor-l'Abbaye. — Salle capitulaire.

Déjà, le même M. Durand avait communiqué à la Commission une note publiée par lui dans le *Journal de Rouen*, du 30 août 1865, relative aux salles capitulaires de Bocherville et de Saint-Victor-l'Abbaye.

A propos de cette dernière communication, M. l'abbé Cochet déplore vivement que la Commission ne puisse rien en ce moment, pour assurer à toujours la conservation de la salle capitulaire de Saint-Victor, joli monument du XIIIe siècle. Cet édifice rare dans son genre pourrait être acheté par la commune de Saint-Victor et par le département qui en assureraient ainsi la conservation. M. Cochet veut espérer contre toute espérance. (Pour faire apprécier la valeur de ce joli morceau d'architecture, nous en donnons à la page suivante la gravure d'après une photographie prise par M. J. Reiset.)

M. Brianchon lit un rapport sur les *Bulletins de la Société des antiquaires de l'Ouest* et M. Paul Baudry sur les *Mémoires de la Société des Sciences naturelles et historiques de Sémur*.

Blosseville-Bonsecours. — Hachette de pierre

M. Pottier fait ensuite passer sous les yeux de la Commission une hachette en pierre trouvée à Blosseville-Bonsecours, près Rouen. M. Pottier est disposé à croire qu'il y avait là un atelier de fabrication.

A quatre heures et un quart la séance est levée.

Séance du 28 Mai 1866.

Présidence de M. l'abbé Cochet.

La séance ouvre à 2 heures sous la présidence de M. l'abbé Cochet, vice-président.

Sont présents : MM. de Glanville, Pottier, De la Quérière, Brevière, Simon, Thieury, Brianchon, l'abbé Loth, P. Baudry, Bouquet et vicomte d'Estaintot, secrétaire.

MM. les abbés Colas et Lecomte sont excusés.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

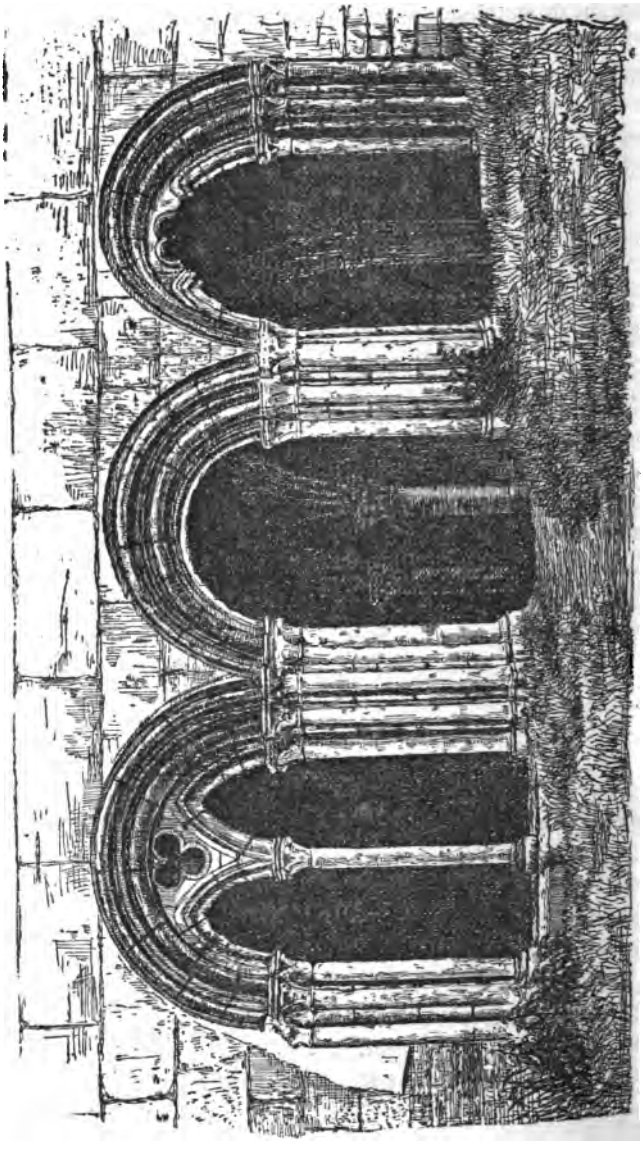

SAINT-VICTOR-L'ABBAYE, SALLE CAPITULAIRE.

M. de Glanville dépose sur le bureau le timbre humide qu'il a fait faire pour les archives; il l'offre à la Commission, qui lui en adresse des remercîments. Timbre de la Commission.

M. Pottier désirait apporter le dessin de la grande rosace en faïence de la ferme de la Mare, à Lintot. Il confirme son impression première, qui le portait à y voir de la faïence de Rouen. Il en a trouvé la preuve dans les noms des propriétaires, les Lecoq de Villeray, qui ont joué un grand rôle dans cette fabrication et se sont alliés deux fois aux Le Boullenger, une fois aux Dionis. Lintot. — Salle faïencée.

On trouvait dans l'ancien Hôtel-de-Ville du Havre des pavés qui ont une certaine parenté avec ceux-ci; mais qui remontent aux règnes de Louis XIII et de Henri IV. Havre. — Salle faïencée.

La correspondance imprimée comprend :

Mémoires lus à la Sorbonne en 1865 (Archéologie);

Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie (3e livraison, 1864, 1re livraison, 1865);

Compte-rendu des travaux de la Commission des monuments historiques de la Gironde et table alphabétique, 1840-1855;

Annales de la Société historique de Château-Thierry;

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 4e trimestre, 1865;

Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme, 1re livraison, 1866.

M. l'abbé Cochet a vu à Aumale une prison dans un bâtiment du XVIe siècle, *Rue d'Auchy*, à deux pas du collége actuel. Le maire veut la démolir. C'est l'ancien bailliage et le prétoire du bailli. On y voit inscrites des phrases de l'Ecriture-Sainte faisant allusion à la protection due à l'innocence. Sur une cheminée, on lit des inscriptions gravées sur bois. Six réformés Dieppois y ont été enfermés Aumale. — Prison du XVe siècle.

en 1685; ils y ont gravé des phrases de résignation parfaite. On distingue une grande salle carrée revêtue de barreaux de fer plantés de haut en bas; le tuyau d'une vaste cheminée est intercepté par des barreaux horizontaux : c'était la salle de détention préventive. Plus loin sont les cachots, avec deux cages en bois bardées de fer, où il était impossible de tenir debout; deux anneaux étaient destinés à garrotter le patient; le tout est fermé par une porte effrayante par ses complications.

La troisième partie était consacrée aux condamnés à mort; on y voit à 2 ou 3 mètres au-dessous du sol deux culs de basse-fosse, étroits couloirs voûtés en pierre avec deux anneaux pour attache.

La Commission, consultée par M. l'abbé Cochet, verrait avec peine la destruction d'un monument si complet et si curieux.

M. de Beaurepaire ne croit pas que ce soit là un specimen du moyen-âge, mais plutôt du régime judiciaire qui a existé jusqu'en 1789.

Rouen. — Prison de la Conciergerie.

M. Brevière a eu récemment l'occasion de visiter les prisons de la Conciergerie; il est question d'en changer les cachots et de démolir l'ancien tourniquet qui tourne sur un axe et présente quatre portes. Il a dessiné des portes de cachots où ne pénètrent ni l'air ni la lumière, et qui ont jusqu'à des verroux de 1 mètre. Il offre ces dessins à la Commission.

M. Cochet serait heureux que M. Brevière pût aller relever les détails de la prison d'Aumale.

Aumale. — Chapelle de N.-D.-du-Cardonnoy.

Il signale l'heureuse restauration de la chapelle de Notre-Dame-du-Cardonnoy, mentionnée dans Eude Rigaud, et terminée par une abside du XIIIe siècle. De même à Aumale, près de 100,000 fr. ont été dépensés pour l'église. L'édifice va être dégagé; on y a récemment

trouvé les restes d'un Saint-Sépulcre et de peintures murales. M. Drouin en exécute les vitraux.

A Villers, existe une charmante église, dont le chœur, du XVIe siècle, est daté par un vitrage qui représente un prêtre agenouillé ayant moustache et mouche et un surplis sans rabat. On lit la légende suivante : « En l'an 1541, « noble homme Philippe Feret, prestre, curé de céans, a « faict faire le chœur de ceste église et donné ceste verrière. « Priez Dieu pour lui. » On y voit aussi les vestiges d'un baldaquin attestant l'usage observé aux XVe et XVIe siècles d'entourer l'autel de rideaux, que l'on tirait au moment du saint sacrifice. L'église de Villers n'en a dû évidemment la conservation qu'à l'absence de curé. Villers-sr-Aumale — Verrière de 1541.

M. De la Quérière dit que l'on voit également à Fécamp un ancien baldaquin.

M. l'abbé Cochet a vu démolir l'ancienne église de Bellencombre construite au XIe siècle dans l'enceinte du château. On y a retrouvé des poteries acoustiques comme à Sotteville, à Saint-Laurent, à Montivilliers, etc. C'étaient des vases de grès, faits probablement exprès, en poterie de Martincamp. Ils étaient placés à 4 mètres du sol, dans un mur qui porte la date de 1742. (Nous donnons à la page suivante le dessin réduit de l'un de ces vases, qui par hasard porte la date même de sa fabrication.) Bellencombre. — Vases acoustiques dans l'église.

Sur l'une des cloches, se trouve cette inscription : « L'an M Vcc XXXVII je fus faicte », avec l'écusson fretté des de Moy.

Au Musée de Neufchâtel, on conserve le grand et le petit sceau en argent de la Vicomté de Gaillefontaine, avec le nom de J. Bellet, vicomte. Les diamètres sont de 2 et de 5 centimètres. Ils sont aux armes des comtés de Dunois et de Longueville. Gaillefontaine. — Sceaux de la Vicomté.

Liffremont. M. l'abbé Cochet s'est rendu également au hameau de Liffremont, commune de Roncherolles-en-Bray, d'où provient l'autel de Vénus(1), signalé dans nos précédentes réunions. Il y a fait la rencontre d'un brave homme, qui, dans les bois de Mme Maubert, a détruit une quantité considérable de murailles se developpant circulairement sur une circonférence de plus de 100 mètres : on y trouvait des tuiles romaines.

Il avait également démoli un édifice quadrangulaire, orienté du nord au sud avec entrée au midi. Cette salle avait 34 mètres sur 10. Les murs avaient 1 mètre 20 de haut. On y a trouvés confondus des tuiles à rebords, des tuiles faîtières, des ossements, des tuyaux en terre cuite et un

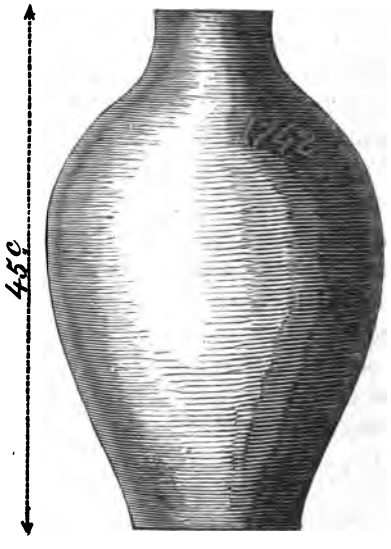

VASE ACOUSTIQUE (BELLENCOMBRE 1866).

(1) Un autel de Vénus, Hercule et Mercure, pareil à celui de Liffremont, a été récemment trouvé à Melun, devant l'église Notre-Dame.

vomer antique. Ce soc de charrue romaine est en fer. Nous en donnons ici le dessin.

LIFFREMONT, 1866 (VOMER OU SOC DE CHARRUE ANTIQUE).

Dans le champ de M. Desroques, exploité par un sieur Marcadé, M. l'abbé Cochet a retrouvé des murs énormes. On dit dans le pays que c'est le Vieux-Rouen ; un verger appartenant à M. Leturquier est rempli de constructions. On y a recueilli des monnaies d'or et d'argent, qui ont été remises à M. Saillard, de Rouen.

M. Pottier, qui les a vues, dit que c'étaient des monnaies du Haut-Empire : Néron, Hadrien, Nerva.

Bully. — Château Duflot, XVIe siècle.

A Bully, existe un manoir appelé le château du *Flot*, ou *Duflot*, remarquable par trois cheminées monumentales. On voit sculpté à l'angle supérieur des lucarnes un navire voguant sur la mer. Un des pignons porte la date de 1560; mais sur l'embrasure des fenêtres on lit : « En l'an de grâce 80 et 8, le logis de céans fust faict par Toussaint Sombret et de Louis Legoix et Caterine Bellon, dame de Menerval. Priez Dieu pour eulx. »

Cet édifice est construit en brique et pierre, avec un simple étage surmonté de lucarnes. Dans le pignon sont incrustés des pilastres des ordres dorique, ionique et corinthien, avec chapiteaux en terre cuite. Il appartient aujourd'hui à Mme Vingtrinier, de Rouen.

Sommery. — Cimetière franc.

Enfin, à propos d'antiquités franques récemment trouvées à Sommery (canton de Saint-Saëns), M. l'abbé Cochet fait la communication suivante :

« Les travaux publics, comme les travaux particuliers, sont une source de découvertes précieuses pour la science en général, et pour l'histoire en particulier. Mais combien de ces découvertes passent chaque jour inaperçues, et sont perdues pour l'ensemble des connaissances humaines, faute d'un observateur pour les signaler et les enregistrer? Nous devons nous estimer heureux de voir l'esprit d'observation pénétrer de plus en plus dans les campagnes, afin d'y laisser périr la moindre somme possible de faits archéologiques.

« Dans ces derniers temps, nous avons eu occasion de signaler des découvertes sépulcrales faites à Bosc-Hyons et à Daubeuf-Serville. Nous en devons la connaissance à la bienveillante attention des curés de ces paroisses, qui ont bien voulu nous avertir. Aujourd'hui, c'est un simple cultivateur que l'amour du pays a rendu intelligent sur des faits intéressants pour l'histoire. M. Fourcin, de Sommery, vient de nous signaler deux curieuses trouvailles faites dans le pays qu'il habite. Par une coïncidence singulière, toutes deux sont relatives à des antiquités franques aperçues sur les collines qui encaissent la vallée de Bray.

« La première découverte a été faite, au hameau du *Vieux-Bled*, par les ouvriers occupés au chemin de fer de Rouen à Amiens. En faisant une tranchée, ils ont mis à nu un squelette accompagné d'un vase de terre, d'une lance et d'un sabre en fer. Les employés de la Compagnie ont emporté ces divers objets.

« La seconde découverte a eu lieu ces jours derniers, dans la propriété de M. Perrier, épicier à Sommery. En creusant une cave à 600 mètres de l'église, les ouvriers

ont rencontré six squelettes, accompagnés de vases et d'objets en fer et en bronze.

« Les vases, dit M. Fourcin, sont au nombre de quatre. Deux sont en terre blanche, et les deux autres en terre noire. Le premier fut trouvé par morceaux, mais les trois autres sont intacts. Deux surtout sont si bien conservés qu'on dirait qu'ils sortent de la main de l'ouvrier. Assurément, ils n'ont pu servir à aucun autre usage.

« Les autres objets sont un fer de lance, un sabre ou poignard, un couteau avec étui à terminaison d'argent, une agrafe et deux boucles de ceinturon en bronze étamé ou argenté. Ces sépultures ressemblent à celles que vous avez explorées à Londinières et à Envermeu. Les lignes d'inhumation allaient du sud au nord, tandis que les corps étaient orientés est et ouest.

« Ces vases seront offerts par M. Perrier au musée céramique de Sèvres, et les objets de métal à la bibliothèque de Neufchâtel.

« Parmi les objets de métal, on remarquait surtout une boucle de ceinturon en bronze avec plaque ornée de figures décoratives. (Nous reproduisons ici cette pièce).

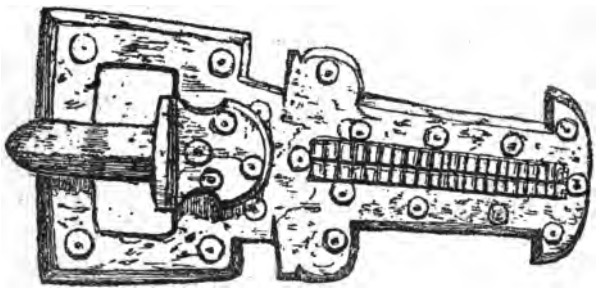

BOUCLE EN BRONZE (SOMMERY, 1866).

« Ce champ de repos était situé au lieu dit le *Paradis*. Nous ne sommes pas trop surpris de voir ce nom donné au cimetière mérovingien de Sommery. Ce n'est pas, en effet, la première fois que cette circonstance se rencontre en archéologie. En plusieurs endroits de France, les cimetières antiques sont connus sous le nom d'Alescamps ou d'Aliscamps (Elisii Campi). Ceux d'Arles et de Bourges sont particulièrement célèbres. En Bourgogne, plusieurs cimetières romains portent le nom de Paradis. A Arcis-sur-Aube, un ancien champ de sépulture de la contenance de quatre hectares est appelé, de temps immémorial, le *cimetière du Paradis*. L'ancien cimetière de Marseille, placé entre la *rue de Rome* et l'abbaye de Saint-Victor, porte aussi le nom de *Paradis*; et, ce nom, il le portait déjà il y a mille ans. Enfin, le champ de sépultures chrétiennes situé à l'entrée de l'abbaye d'Echternach, dans le duché de Luxembourg, porte aussi le nom de *Paradis*. On peut voir ici combien les noms de lieux ont d'importance en archéologie, et combien aussi est tenace la mémoire d'un fait au sein des générations. »

Bracelet gaulois en or.

M. Pottier fait passer sous les yeux de la Commission un bracelet en or antique trouvé à Boisemont, près les Andelys. Son poids est de 65 grammes ; il est rempli de soufre pur. Sa fabrication, très savante, dénote une industrie très avancée.

M. Cochet l'estime gaulois.

Ouainville et Bolbec. — Croix de grès de 1554.

M. Brianchon offre à la Commission un dessin bien exécuté de la croix de grès transférée d'Ouainville à Bolbec, et élevée en 1554 par M. Ruette, curé de Saint-Ouen et grand bedeau de Paris (1).

(1) Déjà il a été question de cette croix dans les séances de la Commission des 12 janvier et 12 février 1865. Voir aux pages 321 et 324 du présent volume.

Le même signale à Gonfreville-Caillot un tableau de Jouvenet donné en 1865, par M. le conseiller Levesque, à l'église de ce lieu. Sur la pancarte placée au-dessous du médaillon du côté de l'épitre, on lit : « *Nolite timere; ite nuntiate fratribus meis ut eant in Galilœam, ibi me videbunt.* » Ce tableau représente l'apparition de Notre-Seigneur aux saintes femmes après la résurrection.

Lyons-la-Forêt. — Tableau de 1721.

M. Simon signale à Lyons-la-Forêt un tableau signé du nom de Jouvenet et daté de 1721. On sait que dans le cours du XVIIIe siècle il exista à Rouen plusieurs peintres du nom de Jouvenet. On peut consulter sur ce sujet *Les Eglises de l'arrondissement de Dieppe*, par M. l'abbé Cochet.

M. l'abbé Loth lit un rapport sur un volume de la Commission historique du département du Nord.

La séance est levée à quatre heures.

Le Secrétaire-adjoint,
R. D'ESTAINTOT.

Séance du 8 Octobre 1866.

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ COCHET.

La séance ouvre à deux heures sous la présidence de M. l'abbé Cochet, vice-président.

Sont présents : MM. De la Quérière, de Beaurepaire, Desmarest, l'abbé Colas, l'abbé Lecomte, Brianchon, P. Baudry, l'abbé Loth, et le Vte d'Estaintot, secrétaire.

MM. Bouquet, Simon et de Blosseville se font excuser.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La correspondance comprend :

Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie, 1er trimestre 1866,

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1er et 2e trimestre 1866.

Compte-rendu de la Commission des monuments et documents historiques de la Gironde, 1864-1865.

Dictionnaire historique et géographique de la Gironde, 2e fascicule 1866.

Compte-rendu de M. P. Baudry sur *La Seine-Inférieure historique et archéologique*. (*Nouvelliste* du 24 septembre).

Vente de la bibliothèque Lever.

Une notice de M. André Durand sur la bibliothèque du Mis Lever, dans laquelle il signale l'intérêt que cette bibliothèque offre pour l'histoire de Normandie et fait des vœux pour qu'elle soit acquise par le département ou la la ville.

M. d'Estaintot observe que ce vœu ne peut plus aujourd'hui obtenir satisfaction, cette Bibliothèque devant être adjugée aux enchères publiques, à Paris, au mois de novembre prochain.

M. de Beaurepaire signale dans cette Bibliothèque la présence d'un manuscrit précieux au dernier point pour la Haute-Normandie, le cartulaire de Saint-Wandrille, manuscrit du XIIIe siècle, relié en ivoire, et qui probablement a dû passer d'un dépôt public dans cette bibliothèque par la négligence du dépositaire.

La Commission, prenant en considération l'utilité qu'il y aurait que ce cartulaire vînt compléter la série si intéressante que possèdent les archives départementales, émet le vœu que l'acquisition de ce cartulaire soit faite par le département, et la recommande très vivement à la haute sollicitude de M. le Sénateur-Préfet.

Bully. — Château Duflot.

M. de Beaurepaire ajoute, pour compléter les renseignements qui ont été fournis à la dernière séance sur le château du Flot, que les titres de propriété constatent qu'au XVIe siècle cette terre appartenait à un certain

Pharamond du Flot, négociant enrichi par le commerce, que, plus tard, ses mauvaises affaires firent décréter par ses créanciers. Cette propriété, qui, du reste, n'était pas seigneuriale, mais seulement roturière, servait à tenir les plaids de la seigneurie de Bully.

Départ de M. Namuroy.

M. le Vice-Président rappelle ensuite le récent départ de M. le Secrétaire général Namuroy, l'intérêt qu'il avait toujours porté aux travaux de la Commission qu'il présidait lui-même, toutes les fois que cela lui était possible : il propose à la Commission d'exprimer tous les regrets qu'elle éprouve de son départ, et l'excellent souvenir qu'elle conserve de sa bienveillance.

Cette proposition est unanimement ratifiée par la Commission.

Envoi des Procès-verbaux.

La Commission décide qu'il y a lieu d'envoyer un exemplaire de son Bulletin :

1° A la Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer ;

2° A la Commission historique du département de la Seine, créée par M. le Sénateur-Préfet Haussmann, et de solliciter de ces Sociétés l'échange de leurs publications. Elle prie M. le Préfet de vouloir bien le transmettre, en se faisant son interprète.

M. l'abbé Cochet fait ensuite part des découvertes qu'il lui a été permis de constater.

Criel. — Sépultures franques.

A Criel, dans le courant de juillet, en élargissant la route départementale, on a trouvé un cimetière franc assez important : on y a reconnu 7 cercueils de pierre, dont 2 en Vergelé et 5 en moëllon du pays, et un assez grand nombre de sépultures sans cercueil, orientées toutes de l'Est à l'Ouest : la plupart avaient été violées. Il y avait à côté des corps des vases, des couteaux

et même, dit-on, 2 bagues en or, des bagues et des plaques en bronze. C'est M. Varambaux, conducteur des ponts et chaussées à Eu, qui a recueilli le tout.

Blangy. — Cercueil franc.

A Blangy, au hameau de Grémonmesnil, près du bois du Détroit, on a découvert un cercueil en pierre sous forme d'auge, contenant un corps d'adulte : le sarcophage est percé au fond de deux trous.

Douvrend. — Fouille.

Dans le courant d'août, à Douvrend, M. le Sous-Préfet de Dieppe a organisé une fouille qui a amené la trouvaille de quelques objets de verre, de fer et de bronze, et a permis de reconnaître la sépulture d'un jeune guerrier, ayant son bouclier sur les genoux, un collier en verre au cou, et près des oreilles des anneaux d'argent et des verroteries.

Harfleur. — Sépultures.

A Harfleur, M. Roesler, du Havre, au commencement de 1866, a constaté, au pied du Mont-Caber, la présence de deux sarcophages francs, dans lesquels se trouvait seulement une perle de verre blanche et bleue.

Leure. — Découvertes.

Près du port de Leure, M. Palfray a recueilli des carreaux émaillés et un petit sceau du XIIIe siècle, qu'il croit en pierre, avec la légende : *S. Raoul Tellier*.

Forêt d'Eu. — Fouilles de fosses.

Dans la forêt d'Eu, M. l'abbé Cochet a continué, avec M. de Girancourt, l'exploration des fosses. Une nouvelle fosse de 4 à 5 mètres de profondeur, large de 7 à 8 mètres, contenait encore, à 2 mètres au-dessous de son sol actuel, un vase romain du IIIe ou IVe siècle.

Vatierville. — Clocher.

Le clocher romain de l'église de Vatierville, remarquable par des cintres entrecroisés, a été réparé avec beaucoup d'intelligenee et de goût par M. Dauphiné.

A Caudebec, 6 à 7 piscines, fort intéressantes, sur lesquelles l'attention avait déjà été attirée, continuent, malgré des promesses contraires, à servir d'armoires à livres. C'est là une chose regrettable et de fâcheux exemple, surtout pour un monument subventionné.

Caudebec-en-Caux. — Piscines de l'église.

La Commission appelle l'attention de M. le Préfet sur ce point et le prie d'écrire à cet égard soit à l'Administration municipale, soit à la fabrique.

A Arques, le jubé a été surchargé, il y a quelques années, d'un Christ en fonte : il est urgent de le faire disparaître. La Commission, consultée par M. l'abbé Cochet, émet l'avis qu'il soit supprimé.

Arques. — Le jubé.

A Etretat, un acte de vandalisme regrettable a été commis. Pour faciliter le percement de deux portes à l'extrémité des bas-côtés, en a déplacé les confessionnaux qui étaient au bas de l'église, et on les a encastrés dans les murs latéraux, en pratiquant dans la muraille une excavation profonde de 78 centimètres sur 2 mètres de large.

Etretat. — L'église.

De plus, on a le projet de faire ouvrir de chaque côté du portail central une porte, dont le plan, demandé à un architecte de Paris, serait un diminutif de la porte principale. C'est là un projet malheureux, dont M. l'abbé Cochet demande à la Commission de réclamer la suspension jusqu'à nouvel ordre. Il lui demande aussi de se prononcer sur la question des confessionnaux

La Commission, consultée, demande très énergiquement le rétablissement des lieux dans leur état primitif, et le maintien du portail dans son état actuel.

M. Brianchon a relevé dans l'église de Saint-Macloula-Brière une plaque de fondation en cuivre, encadrée dans un listel de pierre, à fronton triangulaire. Cette plaque a 32 centimètres de haut sur 21 de large; elle est

St-Macloula-Brière. — Inscription.

incrustée dans le mur du chœur, du côté de l'épître. En voici le texte :

VNE PIECE DE TERRE DE DOUZE ACRES OV ENVIRON A ES
TÉ AVMOSNÉE A LA CVRE DE S^T MACLOV DE LA
BRVYERE POVR ESTRE POSSEDÉE A PERPETVITÉ
PAR LES S^RS CVREZ DV DIT LIEV EN SATISFAISANT
FIDELLEMENT AUX CONDITIONS QVI EN SVIVENT;
PREMIEREMENT DE FAIRE BRVSLER IOVR ET NVIT VNE
LAMPE AVEC DE LHVISLE D'OLLIVE DEVANT LE GRAND
AUTEL (1) ET DONNER DIX LIVRES PAR AN A CELVY QVI
AVRA LE SOIN DE LA DITE LAMPE;
EN SECOND LIEV DE FOVRNIR LE PAIN ET LE VIN POVR TOVTE
S LES MESSES QVI SERONT CELEBRÉES DANS LADITTE ESGLISE
IVSQV'AV NOMBRE DE TROIS CHAQVE IOVR, SI LE CAS ARRIVE;
EN TROISIEME LIEV DE FAIRE ACCOMPAGNER LE TRES S^T
SACREMENT QVAND ON LE PORTERA AVX MALADES PAR DEVX
PERSONNES QVI PORTERONT CHACVN VN CIERGE DE CIRE BLANCHE
ALVMÉ DE LA PESANTEVR D'VNE LIVRE;
EN QVATRIESME LIEV DE DONNER LA SÓMME DE QUATRE LIVRES
PAR CHACVN AN A CEVX OV CELLES QVI PORTERONT LES DITS CIERG
ES ET QVARANTE SOLS A CELVY QVI LES ADVERTIRA DV IOVR ET
DE L'HEVRE
LE TOVT COMME IL EST PLVS AMPLEMENT MENTIONNÉ DANS LE
CONTRAT DE DONATION PASSE A FAVVILLE LE 3^E DE NOVEMBRE 1696
Priez Dieu pour les Fondateurs
Requiescant in Pace

(1) Cette fondation de Saint-Maclou-de-la-Bruyère, aujourd'hui Saint-Maclou-la-Brière, est contemporaine de celle que fit à Caudebec Catherine Cavelet, lorsqu'elle donna à l'église ce bel aigle de cuivre, qui en est encore aujourd'hui le plus fier ornement. On lit sur ce meuble, que la Révolution à épargné, l'inscription suivante : « Catherine Cavelet (anagramme) av ciel née et chérie, le 12 mars 1656, laquelle a donné l'aigle et la lampe d'argent bruslante jour et nuit d'huile d'olive devant le Saint-Sacrement, priez Diev pour le repos de son âme. » *(Les Eglises de l'arrond d'Yvetot*, 1re édit., t. Ier, p. 31, 2e édit., t. Ier, p. 30). — Du reste, si la dévotion de la lampe et du cierge brûlant devant le

M. De la Quérière regrette que la nouvelle flèche de Saint-Maclou soit réédifiée en pierre. Il aurait préféré que l'architecte se conformât au type primitivement adopté pour la construction de l'église, et se décidât pour une flèche en bois et plomb. Notre ville a aujourd'hui perdu les anciens types qu'elle possédait de ce genre de construction. Il y aurait eu intérêt à saisir cette occasion de les reproduire. Ce genre a pour lui l'avantage de la légèreté, et il est à craindre qu'un clocher de pierre n'écrase la base même destinée à le supporter. Quant à la durée des flèches en bois et plomb, celles d'Amiens et d'Evreux sont là pour attester les limites qu'elle peut atteindre.

Rouen. — Flèche de St-Maclou.

La Commission, consultée, ne croit pas utile de prendre parti dans cette question.

M. l'abbé Loth signale au Mesnil-Lieubray une pierre tombale très ancienne, mais à moitié rongée par la vétusté.

Mesnil-Lieubray. — Dalle tumulaire.

La séance est levée à quatre heures.

Le Secrétaire-adjoint,
Vte Robert D'ESTAINTOT.

Séance du 28 Novembre 1866.

PRÉSIDENCE DE M. GENTY, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

La séance ouvre à une heure.

Sont présents : MM. Genty, secrétaire général, président; l'abbé Cochet, vice-président ; De la Quérière,

Saint-Sacrement s'est développée au XVIIe siècle, elle avait déjà sa racine au moyen-âge. Nous connaissons plusieurs fondations faites dans cette intention tant en Picardie qu'en Normandie. Nous en avons consigné quelques-unes dans notre histoire des Eglises du diocèse de Rouen et nous avons glané les autres dans des Recueils d'archéologie A propos de l'église du Bec-aux-Cauchois, nous avons remarqué qu'au XIIIe siècle, Basilie, une des héritières ou descendantes des fameux Toustain du Bec, donna à l'abbaye de Fécamp une rente et des terres qu'elle possédait au Bec-aux-Cauchois, pour l'entretien des cierges de l'église « *ad opus cereorum.* » (Cartulaire de Fécamp, du

Brevière, Pottier, l'abbé Beaucamp, Alf. Darcel, Desmarest, De la Londe, l'abbé Lecomte, de Merval, Baudry, Bouquet, Brianchon, l'abbé Somménil, l'abbé Loth, et le vicomte Robert d'Estaintot, secrétaire.

La correspondance comprend un arrêté préfectoral en date du 26 novembre 1866, par lequel M. d'Estaintot, secrétaire-adjoint de la Commission, est appelé à remplir

XIIIe siècle, p. 80 et 82, de la Bibliothèque de Rouen). Le luminaire de Fécamp devait être alors dispendieux et bien entretenu, car le même cartulaire cite une rente prise à Veules pour cet objet. — Au XIIe siècle, l'archevêque de Rouen, Rotrou de Warwich, avait donné au monastère fondé par saint Waninge l'église de Saint-Germain de « Thotevillâ » pour un cierge qui devait brûler nuit et jour dans l'église « *ad usum cerei in eâdem ecclesiâ die ac nocte in perpetuum ardentis.* » (Cartulaire de Fécamp, (p. 22). — En 1207, Gautier de Coutances, archevêque de Rouen, donne au chapitre de la Cathédrale les dîmes de l'Eglise de Sassetot-le-Malgardé, à condition qu'ils entretiendront jour et nuit un cierge brûlant devant le Saint-Sacrement. (*Les Eglises de l'arrond. de Dieppe*, t. II, p. 480. — *Les Eglises de l'arrond. d'Yvetot*, 1re édition, t. II, p. 147; 2e édition, t. II, p. 142). — Dans les archives de l'église de Bertreville-sous-Venise, aujourd'hui Bertreville-Saint-Ouen, il est question d'un *champ de la lampe* sis au hameau au *Bois-L'abbé*, donné pour l'entretien de la lampe de l'église de Bertreville. (*Les églises de l'arrond. de Dieppe*, t. II, p. 365). — Dans les archives des églises de Caudebec et de Doudeville, on trouve également trace de rentes constituées pour l'entretien des lampes. (*Les Eglises de l'arrond. d'Yvetot*, 1re édition, t. II, p. 146-47; 2e édit. t. II, p. 142). — En 1509, Raoul de Roncherolles, curé d'Ecretteville-les-Baons, mu de piété envers le Saint-Sacrement et la Vierge Marie, donna des biens et constitua des rentes pour établir une lampe qui devait brûler devant le crucifix. (*Les Eglises de l'arrond. d'Yvetot*, 1re édit., t. II, p. 373, 2e édit. t. II, p. 368). — Enfin, le 14 mars 1628, un habitant de Bacqueville donna à l'église de ce bourg une pièce de terre pour entretenir deux cierges brûlants devant l'image du crucifix. (*Les Eglises de l'arond de Dieppe*, t. II, p. 442). — Les antiquaires de Picardie nous apprennent qu'en 1218, une lampe brûlait devant le Saint-Sacrement et une autre devant la croix, à l'église de Saint-Acheul. Cet usage liturgique fut introduit à Londres en 1200 par un abbé de Saint-Germer, du diocèse de Beauvais — Une somme de 12 sous parisis était payée pour l'entretien d'une lampe devant la croix de l'église de Saint-Arnould, à Crépy (Picardie). (*Revue de l'Art chrétien*, V^e^ année, p. 161, mars 1861. — De Beauvillé, *Recueil de documents inédits concernant la Picardie*, pièces 17 et 65).

les fonctions de secrétaire en remplacement de M. Ballin, décédé.

Les imprimés adressés à la Commission sont les suivants :

Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de Sémur, 1866. Au rapport de M. Baudry.

La Belgique pittoresque et monumentale, 58e livraison, mai 1866.

Bulletin de la Société départementale d'archéologie et statistique de la Drôme, 1re et 2e livraisons 1866 (aux archives).

Bulletin de la Société d'archéologie de Seine-et-Marne, 3e année, 1er fascicule.

Mémoires d'histoire naturelle, t. II. (Société Eduenne d'Autun.)

Bulletin des Travaux de la Société historique et archéologique de Saint-Jean-d'Angely, 3e année, 1865.

Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, 1er semestre, 1866.

Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais, 1er trimestre, 1866.

Bulletin de la Société polymathique du Morbihan, 1er et 2e semestres, 1865.

Ces derniers ouvrages sont renvoyés au rapport de M. l'abbé Lecomte.

M. l'abbé Loth fait hommage à la Commission d'une brochure ayant pour titre : « *Réponse à M. E. De la Quérière au sujet de l'abbé d'Anfernet de Bures.* »

Caudebec, Arques et Étretat. — Églises.

M. l'abbé Cochet rend compte à la Commission qu'il a été fait droit aux réclamations qu'elle avait précédemment adressées à M. le Préfet, concernant les églises de Caudebec, Arques et Etretat.

A Caudebec, les piscines des chapelles ont été rétablies dans leur état primitif. A Arques, on s'est empressé d'obtempérer à une observation que l'on avait sollicitée.

A Etretat, les projets de percement de portes latérales de chaque côté du grand portail ont été suspendus, et quant aux excavations pratiquées dans les murailles des bas-côtés pour y loger des confessionnaux, peut-être sera-t-il possible de les utiliser pour des portes latérales qui remédieraient au défaut de dégagements suffisants.

Avesnes, près Gournay. — Fouilles dans un cimetière franc.

M. le Vice-Président fait part du résultat des fouilles faites en la commune d'Avesnes, triège du Camp-Vaquier, où M. le curé de Boshyon signalait, au mois d'avril dernier, la présence d'un cercueil en pierre de Vergelé de l'époque franque.

M. l'abbé Cochet a constaté trois rangs de fosses parallèles allant du Sud au Nord, dont les sépultures étaient orientées de l'Est à l'Ouest : un certain nombre étaient intactes. Il y a trouvé des vases en terre noire ou blanche placés aux pieds, comme toujours, et offrant les mêmes caractères que tous ceux de l'époque franque; un scramasaxe en fer, 3 couteaux, 5 agrafes en fer avec leurs plaques et contre-plaques, recouvertes d'un plaqué d'argent. L'une d'elles, probablement à usage de femme, mesurait 18 centimètres de long sur 7 centimètres de large; la contre-plaque avait 14 centimètres; des clous à tête de cuivre ornaient les bordures.

Dans la même fosse, la plus riche du cimetière, il a encore recueilli une chaînette en fer, 4 perles en pâte de verre, 2 jolies fibules placées sur la poitrine. L'une était en bronze de forme ansée, comme celle qui fut trouvée à Colleville en 1855; l'autre était circulaire : elle se composait d'une lame de bronze, recouverte d'une feuille d'or, encadrée dans un cercle d'argent. La feuille d'or, recouverte de filigranes, était fixée à l'aide de quatre clous d'argent. Sur le plat de l'or s'élevaient quatre triangles isocèles renfermant autrefois des grenats ou des verroteries rouges. Les brillants avaient disparu ainsi

que les triangles eux-mêmes. Cette dernière fibule, large de 2 centimètres, ressemblait exactement pour la grandeur, la matière et la décoration, aux fibules trouvées à Parfondeval, en 1851, et à Caudebec-lès-Elbeuf, en 1855. Une autre découverte, également intéressante, est celle de 2 boucles d'oreilles : elles se composaient d'un cercle en fil de laiton tordu de 18 centimètres de circonférence. Le cercle fermait à l'aide d'un crochet et soutenait une boule de mastic ou de pâte recouverte de lames d'or ou de vermeil. Dans cette boule étaient enchâssées, sur les côtés, des verroteries triangulaires, et au centre de brillantes lentilles.

M. l'abbé Cochet fait passer sous les yeux de la Commission ces curieux spécimens de bijouterie franque.

Rouen. — Fouilles dans le sanctuaire de la Cathédrale.

Il rend ensuite compte des fouilles entreprises pour la recherche de la statue sépulcrale de Henri-le-Jeune dit le Court-Mantel, dans le sanctuaire de la Cathédrale de Rouen.

Déjà une fouille antérieure exécutée par M. Deville, en 1838, avait permis de retrouver sous le pavage du chœur la statue de Richard Cœur-de-Lion (1).

Statue et tombeau de Henri-le-Jeune dit Court-Mantel.

M. l'abbé Cochet, après avoir obtenu un crédit de 300 fr. du Ministre des Cultes, a procédé à cette fouille que Mgr. l'archevêque de Rouen avait bien voulu autoriser. Une indication précise guidait l'explorateur, c'était l'inscription placée par les chanoines en 1737. Après quelques heures de travail, la statue fut dégagée. Elle était dans sa position naturelle, les pieds à l'orient, la tête touchant aux barreaux du chancel. L'image était enveloppée dans un bain de mortier, et à 20 centimètres du pavage actuel.

(1) Voir les *Procès-Verbaux de la Commission des Antiquités*, t. Ier, p. 265, et *Revue de Rouen*, année 1838, 2e semestre, p. 60-66.

Cette statue en pierre de liais de Créteil, et non en marbre, comme le disaient Ducarel et Deville, ressemble à celle de Richard Cœur-de-Lion. Elle a 2 mètres 35 de long. Le prince est représenté couché sur le dos, revêtu de la tunique ou robe longue fermée sous la gorge par une jolie fibule circulaire dont la bordure est décorée de lentilles. Une ceinture bouclée sur les reins est semée de croix de Saint-André, de traverses et de besants. Le prince est enveloppé du manteau royal, fermé sur les épaules à l'aide de deux agrafes en forme de quatre-feuilles et relevé sur les jambes. La statue ne porte pas d'épée; elle soutient du bras gauche un sceptre brisé, et porte à la ceinture une aumônière ou escarcelle.

Malheureusement elle est fendue par le milieu du corps. la tête et les deux mains sont enlevées, les bras sont très altérés et le pied gauche a complétement disparu, ainsi que le lion qui le supportait

Au-dessous de la statue, M. Cochet poursuivant ses recherches n'a trouvé que les restes d'un cercueil de plomb et quelques ossements qui pouvaient appartenir aussi bien au jeune prince qu'à Guillaume Longue-Epée, son oncle, près duquel il avait été placé.

Découverte du cercueil du duc de Bedford.

Une fouille analogue a été dirigée au-dessous du pavage, près du pilier de l'entrecolonnement, parallèle au maître autel, et en regard de la chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul. Là se voyait encore, en 1717, d'après le *Flambeau astronomique*, l'inscription sur cuivre qui constatait le souvenir du duc de Bedford et l'endroit où il avait été déposé. A 95 centimètres au-dessous du pavage, M. Cochet a rencontré un cercueil en plomb effondré par le blocage; il n'a eu besoin de rien ouvrir; le corps embaumé était dans un état de parfaite conservation; la présence d'un amas considérable de mercure, au fond du cercueil, indiquait le procédé employé. Aucun objet d'art ne s'y trouvait,

seulement une bandelette en linon mise en forme de croix sur le corps, était restée intacte, quand tout le reste s'était trouvé détruit.

M. l'abbé Cochet croit que la forme du cercueil et la place qu'il occupe ne laissent aucun doute sur son idendité avec celui de Bedford,

Quant à l'endroit où les statues de Henri et de Richard devront être rétablies, notre collègue estime que ce devrait être à peu près au lieu qu'elles occupaient primitivement. Il espère que le Mgr. le Cardinal y consentira, et que Rouen suivra l'exemple de Paris et de Saint-Denis où M. Viollet-Leduc n'a pas hésité à restaurer complètement les précieux mausolées de nos rois et à les restituer au lieu même de leur emplacement primitif.

Saint-Victor-l'Abbaye. — Salle capitulaire.

M. l'abbé Cochet appelle ensuite l'attention de la Commission sur la salle capitulaire de Saint-Victor, qu'il vient de faire graver (Voir page 384) et déposer dans les cartons de la Commission. La pureté de son architecture qui appartient au style ogival primitif, ses colonnes monolithes, sa ressemblance avec la salle de Saint-Georges, font désirer que sa conservation soit assurée. Malheureusement le propriétaire, M. Merlin, la détruirait plutôt que de la céder.

Saint-Georges-de-Boscherville. — Salle capitulaire.

L'attention de la Commission se porte ensuite sur la salle de Saint-Georges-de-Boscherville : des faits regrettables sont signalés à la charge du propriétaire voisin, qui n'a pas voulu consentir à la vente des charretteries adossées à l'édifice. M. Desmarest s'assurera de la portion qui est devenue la propriété du département, et fera les démarches nécessaires pour continuer sa conservation.

Dieppe. — Cercueils en plomb, aux Ursulines.

A Dieppe, M. l'abbé Cochet a retrouvé dans l'ancien cloître des Ursulines trois cercueils en plomb avec empochements circulaires pour la tête. Le plomb formait toit

au-dessus de l'un des cercueils sur lequel se trouvait dessinée une croix qui se prolongeait sur toute sa longueur. Ces cercueils étaient du XVIIe siècle ; ils ne contenaient que des ossements et des croix de religieuses : du reste, rien de caractéristique. On les a déposés au musée de Dieppe.

En 1827, on avait découvert plusieurs cercueils semblables et particulièrement celui de de Chattes, gouverneur de Dieppe sous Henri IV, dont il fut l'un des plus dévoués partisans. De Chattes mourut en 1603.

M. Cochet estime que les cercueils de plomb comme ceux de pierre donnent une date, et que cette date peut être précisée par les renseignements tirés de la nature et de la composition du plomb et de la forme donnée à cette enveloppe métallique.

Daubeuf-Serville. — Cercueil mérovingien en pierre.

A Daubeuf-Serville, un cercueil en pierre du pays a révélé encore un couteau et une fiole en verre à teinte olive, couleur commune chez les Saxons, mais qui jusqu'à ce jour n'avait pas été signalée en Normandie. (Voir ce volume des *Procès-Verbaux*, p. 380-81.)

Bazinval.

A Bazinval, on lui a signalé une enceinte assez vaste percée de quatre portes, que l'on dit être un camp.

Mare-Pavée. — Tuiles.

Dans la forêt d'Eu, à 200 mètres de la Mare-Pavée, on a trouvé des tuiles à rebord.

Rouen. — Eglise Saint-Ouen : restauration.

M. Desmarest entretient la Commission des travaux qu'il exécute à Saint-Ouen de Rouen afin de remplacer, par un autel de pierre, l'autel en plâtre et la décoration de la chapelle de la Vierge dus à Romagnesi. L'enlèvement des deux immenses tableaux qui décoraient la chapelle a fait apparaître les vestiges des arcades de deux anciens tombeaux : celui de l'abbé Marc-d'Argent, à droite

et celui de l'abbé Nicolas, à gauche. Il n'en reste plus que deux grandes arcades ogivales, dont la partie décorative a été rasée. L'enfoncement présente des traces de peintures superposées, fresques au-dessous, puis grisailles ; elles offrent de l'intérêt.

Il propose à la Commission de se transporter sur les lieux pour les examiner. Il serait d'avis que l'on restaurât les tombeaux.

M. De la Quérière dit qu'avant que Romagnési touchât à la chapelle, on ne voyait rien.

La Commission décide qu'elle se rendra à Saint-Ouen.

Instrument à repasser pour le Musée.

M. Darcel offre, pour le Musée de Rouen, un instrument en verre servant à repasser les cornettes en Normandie, qui lui a été accordé par M. Buon, sous-inspecteur des Beaux-Arts.

Fécamp. — restauration à l'église. — L'ancien jubé et ses restes.

M. Brianchon signale l'habile restauration, opérée à Fécamp, par M. Barthélemy, des arcs-boutants et clochetons de l'abside du chœur de l'abbaye.

Il a remarqué, dans une maison de la rue Basse-du-Seigneur, n° 5, une voûte d'arceaux entrecroisés précédant un escalier en pierre du XIIIe siècle.

Dans la maison de M. Le Gouteux, rue des Forts, n° 16, on retrouve les vestiges des anciens murs d'enceinte de la ville. Leur épaisseur est en moyenne de 2 mètres 50; un chemin couvert est pratiqué dans le massif de la muraille et est éclairé par cinq ou six meurtrières à plein cintre, avec large ébrasement et talus presque droit.

Il a constaté la dispersion des restes du jubé commencé en 1500 par Robert Chardon, religieux de l'abbaye et achevé par le cardinal Antoine Bohier. Il fut détruit en 1803 par M. Adam de Valleville, curé de la paroisse.

Voici, suivant lui, les divers éléments qui en ont fait partie :

1° A l'abbaye même, le salmigondis de personnages

agglomérés sous un arceau roman de la chapelle du Calvaire, connu à Fécamp sous le nom de *Gloire* ; deux groupes de personnages qui reposent sur des piédestaux de chaque côté de l'autel de ladite chapelle; deux autres groupes de personnages qui figurent dans la chapelle du *Trépassement de la Vierge*, de chaque côté du tombeau ; la décoration très bien réussie de la *porte du Chartrier*, due à l'intelligente sollicitude de M. l'abbé Beaucamp, ancien curé de l'abbaye, où l'on remarque, entre autres épaves intéressantes, l'R et le C, initiales des nom et prénom de l'artiste bénédictin, cntremêlés de feuilles et de fleurs de chardon, emblèmes parlants du moine sculpteur.

M. le curé de Saint-Ouen fait observer que ces dernières sculptures proviennent non du jubé, mais d'un tombeau qu'il avait acquis.

M. Brianchon a vu encore des débris du jubé.

1° Dans la maison de Mlle Morillon, fille du maçon chargé de démolir et de détruire le jubé, et qui n'a exécuté qu'à regret sa besogne. La façade de sa maison, *rue Haute-du-Seigneur, n° 6*, est décorée de fragments de sculpture incrustés çà et là dans la muraille ; au-dessus de la porte d'entrée est placé un bas-relief, symbolisant peut-être la Jérusalem mystique, etc

2° Dans la maison de M. Deck, en face la maison précédente, on retrouve l'escalier de l'ancien jubé, ses pilastres, galeries, colonnes, bas-reliefs de la descente de croix et du Christ au tombeau, un Saint-Martin mutilé.

3° Vers 1862, M. Legrand, de Fécamp, l'auteur de la Bénédictine, a acquis de M. Deck une assez notable partie de ces précieux débris qu'il a transportés à sa maison de campagne de Tourville, près les Ifs.

M. Cochet pense que ces débris de jubé conviendraient au musée du Havre. Il demande aussi à M. Pottier si notre musée ne pourrait pas les acheter. On en demanderait 1,500 fr.

M. Brianchon fait encore connaître à la Commission que les anciens canons ou fauconneaux du XVe siècle qui gardaient l'entrée du vieux marché de Fécamp, récemment détruit, ont été vendus comme ferraille, il y a trois mois et achetés par M. de Bailleul, qui les destine, dit-on, à servir de heurtoirs à son château d'Angerville.

Fécamp. — Anciens fauconneaux.

La séance est levée à trois heures et demie.

Le secrétaire,
Vte Robert D'ESTAINTOT.

Après la séance, la Commission s'est transportée, sur l'invitation de M. Démarest et de M. le Curé de Saint-Ouen, dans la chapelle absidale de l'église de Saint-Ouen, qui est en restauration.

Rouen. — Visite à l'église Saint-Ouen.

En enlevant les lambris en carton-pâte que l'on avait appliqués contre les murs pendant la restauration infligée à ce monument, il y a une trentaine d'années, on a découvert les arcades où reposaient jadis les effigies tumulaires de l'abbé Marc-d'Argent, fondateur de l'église actuelle, et de l'abbé Nicolas, son prédécesseur de la fin du XIe siècle.

Ces deux arcades, placées vis-à-vis l'une de l'autre, sont privées de tous leurs ornements, comme les piédroits formés de colonnettes, les moulures, les crochets et les amortissements qui en suivaient et en accompagnaient la courbure. Tout a été rasé au niveau du mur.

Au fond de l'arcade du tombeau de l'abbé Nicolas existe encore toute la partie supérieure d'un *Jugement-Dernier*, peint en grisaille, au commencement du XVIe siècle, fort probablement; une figure de *Job* est sur le piédroit. Ces grisailles recouvrent peut-être une peinture plus ancienne qui représentait le même sujet, et qu'elles reproduisent aussi.

En effet, sur l'un des piédroits de l'arc du tombeau de l'abbé Marc-d'Argent, on voit un séraphin — et c'est

la seule peinture qui y ait été conservée — peint de couleurs variées du XVIe siècle, et à peu près de même style que les figures d'en face, et l'on sait que c'est l'abbé Marc-d'Argent qui a fait ériger le monument de son prédécesseur.

La partie inférieure du *Jugement-Dernier* et tout le fond de l'arcade qui lui fait face ont été jadis lavés avec soin, de façon à ce qu'il ne reste plus aucune trace de peinture.

La visite de la Commission d'antiquités avait pour objet de donner un avis à M. le Curé de Saint-Ouen et à M. Desmarest, architecte de l'église, sur l'opportunité de rétablir les deux monuments funéraires dans leur état ancien.

La Commission a été d'avis que ces deux monuments, qui accidentent d'une façon fort heureuse les deux parvis de la chapelle, devaient être rétablis avec leurs éléments architectoniques, sauf à surseoir à l'éxécution des effigies tumulaires qui devaient y être couchées au XIVe siècle, si l'état des finances de la fabrique de Saint-Ouen ne permet point dès à présent une restauration complète de ces deux tombeaux. Quant aux peintures, elles devront naturellement être conservées et plus tard restaurées. Elles s'harmoniseront avec celles, du reste fort sobres, dont on a retrouvé les traces sur les voûtes et sur les murs, et qui consistent en teintes plates et en marques d'appareil.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES SÉANCES.

			Pages.
1849.	8	novembre.	1
1850.	10	avril.	7
»	29	août.	11
»	12	décembre.	17
»	27	»	21
1851.	13	mars.	22
»	5	juin.	25
»	16	août.	28
»	20	novembre.	32
1852.	22	janvier.	36
»	12	février.	39
»	11	mars.	41
»	14	juin.	42
»	16	novembre.	44
1853.	16	février.	47
»	15	décembre.	49
1854.	25	octobre.	51
1855.	19	juillet.	58
»	15	novembre.	64
1856.	16	mai.	36
»	31	juillet.	68
»	24	décembre.	70
1857.	16	juillet.	73
»	17	octobre.	80
1858.	23	avril.	86
»	13	août.	92
»	4	novembre.	97
1859.	10	février.	100
»	24	mai.	110
»	16	août.	114
»	17	novembre.	117
1860.	19	avril.	132
1860.	18	juillet.	140
»	20	décembre.	149
1861.	4	avril.	161
»	1er	août.	169
»	2	novembre.	183
»	12	décembre.	188
1862.	4	avril.	195
»	8	juillet.	200
»	6	novembre.	217
1863.	5	mars.	224
»	9	mai.	231
»	18	juillet.	239
»	21	octobre.	245
»	2	décembre.	254
1864.	19	janvier.	259
»	23	février.	264
»	9	avril.	267
»	22	mai.	273
»	16	août.	283
»	14	décembre.	304
1865.	12	janvier.	316
»	12	février.	323
»	28	mars.	333
»	11	mai.	339
»	4	novembre.	343
»	7	décembre.	355
1866.	15	janvier.	362
»	19	février.	370
»	16	avril	379
»	28	mai.	383
»	8	octobre.	393
»	28	novembre.	399

ERRATA.

Page	*Ligne*	*Au lieu de*	*Lisez*
122	9	Oise	Seine-et-Oise.
140	27	Langlois, d'Estaintot	Langlois d'Estaintot.
»	31	*ajouter* Stéphane de Merval, propriétaire à Canteleu.	
143	23	Bajacasses	Bajocasses.
150	13	1856	1859
158	7	Saint-Philbert	Saint-Philibert
160	2	Dufay-Dutaillis	du Fay du Taillis.
180	23	Gesleville	Gelleville.
181	7 et 10	Hacnonville	Hacquenonville.
»	13	Toustin	Toustain.
186	marge	Calleville	Colleville.
191	6	d'Esnambuse	d'Esnambusc.
»	22	Anne-Marie et Louise	Louis I, Anne et Louise II.
197	28	Gaiguières	Gaignières.
202	6	à poudingue	en poudingue.
232	3	Manœl	Manoël.
272	30	Gavarnis	Gavr'innis.
273	28	You	Yon.
282	29	débris	déblais.
298	10	au-dessus	au-dessous.
307	le pl. de la p. 307 doit être rempl. par celui de la p. 308.		
322	8	Carados-Garin	Carados Garin.
»	18	Id.	Id.
325	marge l. 3	Id.	Garin.
326	3	demi-renseignement	dernier renseignement.
322	16	mouchetons	mouchetures.
»	23	Cairambault	Clairambault.
335	28.	ealcaire	calcaire.
340	10	Laptelume	Laplume.
342	2	la chaussée	la Chaussée.
357	1	Louvet	Couvet.
»	13	Hallot	Hellot.
361	12	Billy	Tilly.
380	5	polymathique	Polymathique.
382	31	Bocherville	Boscherville.
400	34	arond.	arrond.
»	37	léturgique	liturgique.
408	13	ces sculptures	ces dernières sculptures.

TABLE

DES

NOMS DE LIEU

CITÉS DANS CE VOLUME.

Abbeville (Somme). — Fouilles diluviennes du Moulin-Quignon, haches en silex, mâchoire, ossements humains, 349, 350.
Ablemont, 369.
Afrique. — Bracelets de bronze monétaires, 247.
Alescamps ou Aliscamps, 392.
Allouville-Bellefosse. — Inscription commémorative de Pierre Belain d'Esnambusc, 174, 197, — *Pierre Blain d'Esnambusc*, par M. l'abbé Cochet et M. l'abbé Lecomte, 217.
Alventot (hameau d'), 276.
Alvimare, ancienne église, 131.
Amiens (Somme). — Poids en basalte, 2 ; — joujoux à grelots des sépultures romaines, 120 ; cimetière gallo-romain, hachettes diluviennes, 161 ; — flèche de la Cathédrale en bois et plomb, 399.
Amfreville-la-Mivoie. — Pierre druidique, 174.
Amfreville-sous-les-Monts (Eure). — Vases romains, 38, 39.
Ancourt. — Vitraux, 43, 59.
Andelys [les] (Eure). — Tirelire en silex, monnaies d'or du Bas-Empire, 163 ; — bracelet antique en or, 392.
Angerville-Bailleul. — Château, 332 ; — fauconneaux du XVe siècle, 409.
Anglesqueville-la-Bras-Long. — Pierres tumulaires des XVe et XVIe siècles, 180, 181.
Angleterre. — Croix d'absolution, 61 ; — édifices antiques, pipes 108 ; — tombeaux saxons, perles, 121 ; les Dyel, 345.
Antilles (les). — Belain d'Esnambusc, 174, 175 ; — fondation Lareinty, 345.
Archelles, 236, 241.
Arcis-sur-Aube (Aube), 392.
Arélaune, 103.
Arles. — Les Aliscamps, 392.
Arques. — Eglise, 13, 14, 182, 312, 313, 397, 401 ; — jubé, 16, 397 ; — Mémorial de Henri IV et de la bataille de 1589, 148, 149 ; — fouilles de 1863 à Archelles, romaine en bronze, 236, 241 ; — silex taillé de la côte de Gruchet, 240 ; — médaillon du XVIe siècle de L. Collé aux Bernardines et dans l'église, 312 ; — inscription commémorative de M. de Blainville, 314.
Aubermesnil-les-Erables. — Maison romaine, 249, 260.

Aubevoie (Eure). — Médaillon de Faustine en marbre blanc, monnaies d'or, 315.
Auffay. — Eglise, 12, 14, 99, 177, 376 ; — inscription du XVIIe siècle sur la tombe d'un prieur, 127 ; — antiquités chrétiennes du XIIIe siècles, vases à charbon, boucles et anneaux de bronze, 177 ; — ossements, charniers, sépultures chrétiennes des XIIIe, XIVe et XVIIe siècles, 178 ; — carreaux émaillés du XIIIe ou XIVe siècle, 179, 180 ; — sceau en cuivre du XIIIe siècle de Johane d'Oudale, 232.
Aumale, 15, 386. — Abbaye, vases à charbon, monnaies, 116 ; — bailliage et prison du XVIe siècle, 385.
Auppegard. — Vitraux, 60.
Anquemesnil. — Hachette en silex, marteau en silex, 227.
Authieux-sur-Port-Saint-Ouen (les). — Grotte, millésimes des XVIIIe et XIXe siècles, 330.
Autun (Saône-et-Loire). — Bague en or de Tétricus, 250.
Auzouville-sur-Ry. — Pierres tombales, 56, 86, 100, 115.
Avesnes (près Gournay). — Cercueil franc en pierre, 377 ; — fouilles de 1866, 403.
Avignon. — Congrès scientifique, 303.
Avranches. — Société archéologique, 340 ; — Richard évêque, 851.
Avremesnil. — Clocher, 240, 305.
Bacqueville. — *Ex-voto* des Croisades, 244, 368, 369 ; — fondation de cierges devant le crucifix, 400.
Baigneville. — Cercueil franc en pierre, 81 ; — vases forés, 83.
Bailleul-Neuville. — Cercueil romain, vases, tuiles, 252, 263 ; pierres tumulaires du XIVe siècle de Jean de Bailleul, roi d'Ecosse, et de sa femme, 56, 58, 330, 332, 333, vitrail des Bailleul, 331.
Baillolet. — Edifice gaulois, hachettes gauloises en silex, 246 ; prébende du chapitre de Rouen, 246 ; — cimetière franc, 252.
Bailly-en-Rivière. — Sabres francs à Brétigny, 282.
Barentin. — *Dolium*, vases romains, 74 ; — fouilles romaines de 1858 au bois de la Forterelle, 93, 106, 108, 120, 121, 123, 249 ; — fouilles de 1838, 249 ; — constructions romaines, pierres tuffeuses, tuiles rom., cimetières rom., 249.
Bath. — Renaud, évêque, 351.
Bayeux. — Louis d'Harcourt, évêque, 193 ; — Henri, évêque, 351.
Bazinval. — Camp, 406.
Beaubec-la-Rosière. — Fouilles gallo-romaines de 1859 au hameau du Vimel, section de la Rosière, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 148, 314 ; — abbaye de Cisterciens, tuiles à rebords, poteries, camp du Mont-Grippon, 124.
Beaumont-en-Auge. — Cimetière chrétien, vasé en grès, 330.
Beaumont (forêt d'Eu), 125.
Beauvais. — Terrines, 83, 363 ; — fondation de lampe du Saint-Sacrement, 400.
Beauville-la-Cité. — Monnaies romaines de Crispin, de Constantin et Constance, 382.
Bec-aux-Cauchois. — Fondation de cierges ardents à Fécamp, 399.
Belgique. — Tombeaux francs, 121.
Bellencombre. — Anciennes forges et verreries, 203 ; — château, 272 ; — ancienne église, vases ecoustiques, inscriptions sur la cloche, 387, 388.
Bellevue (ferme de), 251.
Bellosanne (abbaye de). — Bas-reliefs de l'abbaye à l'église de Brémontier-Merval, Vatable, Amyot et Ronsard, abbés, 142.
Belmesnil, 382.
Bernay. — Vases en bronze du moyen-âge, 253.
Bernesault (prieuré de), 91.
Berry. — Mardelles, 357.
Berthouville (Eure). — Argenterie romaine, 132.
Bertreville-Saint-Ouen. — Fonda-

tion de la lampe du Saint-Sacrement, 400.
Bertreville-sous-Venise, *v.* Bertreville-Saint-Ouen.
Biville-la-Martel.— Eglise du XIe siècle, chute du clocher, 60, 224, 230, 246; — tombes du XIVe siècle, portes de l'église, clous à martels, 70, 245.
Biville-sur-Mer. — Cercueils francs en pierre, 138.
Blainville-Crevon.— Eglise, 168; — retable en bois du XVIe siècle, 341.
Blangy.— Fouilles franques de 1862, au triége du Camp-Comtois, 201; — poteries et monnaies romaines, 202; — cercueil franc de Grémonmesnil, 396.
Blosseville-Bonsecours. — Hachette en pierre, 383.
Blosseville-ès-Plains. — Vitraux, 12, 16; — vases acoustiques, 300, 301.
Boisemont (Eure). — Bracelet gaulois en or, 392.
Bois-l'Abbé à Bertreville, 400.
Bois-l'Abbé à Eu, 76, 228.
Bois-des-Halattes, *v.* Graville-Sainte-Honorine.
Bois-Robert. — Cimetière franc de la côte de Saint-Germain et fouilles de 1860. 139, 140.
Bolbec, 19, 351, 378; — église, 36; — cimetière romain de Fontaine-Martel, 144; — cylindre funéraire en plomb de Roncherolles, 309; — croix de grès du XVIe siècle, 321, 392.
Boos, 55.
Bordeaux (Gironde). Tétines, 121.
Bordeaux-Saint-Clair.— Fouilles de 1842 au Château-Gaillard, 19; — de 1850, maison romaine, 20, 105, 106; — cercueil franc dans le Grand-Val, 20.
Bosc-le-Hard. Laitier, tuiles à rebords vases du XIIIe siècle, 203.
Boshyon. — Cercueil franc, 377, 390, 402.
Boudeville, 342.
Bouelles. — cimetière gaulois du Hallais, 71; 247.
Bourg-Dun. — Eglise, 6, 12, 14; — bas-reliefs en bois du XVIe siècle à la chapelle de Saint-Jean-du-Dun, 300, 392.
Bouteilles. — Eglise, croix de la Moinerie, 59, 91; — Fouilles chrétiennes de 1855; — tombeaux en pierre, croix d'absolution, vases à charbon, etc., 60, 61; — fouilles chrétiennes de 1856, 62; — fouilles de 1857, 73, 74, 80, 83, 90; — salines, prieuré de Bernesault ou Moinerie, 91, 97, 101, 145, 169, 179; — squelettes dans la *rue de Bouteilles*, 359.
Braquemont. — Vases chrétiens en terre blanche à vernis verdâtre, 97.
Bréauté. — Urnes romaines et fouilles romaines de 1856, 67, 98.
Brémont, 249, 259.
Brémontier-Merval. — L'Eglise, 142, 165, 165; — bas-reliefs de Bellosanne, 137, 141.
Brétigny, *v.* Bailly-en-Rivière.
Brétizel. — Château ou donjon du XIIe siècle, 361.
Brionne, 120.
Brotonne (forêt de). — Mosaïque et restes romains, 2, 7, 87, 190, — cercueils francs, 121.
Brun-Château, *v.* Cideville.
Bruneval, 229, 327.
Buchy.— Eglise, clocher, vitraux, mobilier, 237.
Bully. — Manoir du Flot, 389, 394, 395.
Butot (près Pavilly). — Croix de pierre, 59.
Butte-aux-Anglais, *v.* Vatierville.
Cailleville. — Inscription tumulaire de Gégose de Kervillot, 345, 347.
Cailly. — Sépultures gallo-romaines, 144, 145, 369; — *dolium* de 1865, 380.
Camp-Comtois (triége du), 201.
Camp-de-l'Arbre, *v.* Douvrend.
Camp-de-Mortagne, *v.* Incheville.
Camp-Vaquier (triége du), *v.* Avesnes, Boshyon.
Canada (Amérique). — Cavelier de la Salle, 346, 347.
Canteleu. — Cercueil de pierre, 336.

Canteleu, *v.* Luneray.
Cantorbéry. — Cercueils chrétiens des XIe et XIIe siècles, 165.
Canville, Urne rom. en verre, 223.
Cany. — Villa romaine, 105 ; — vases antiques, 120.
Carville, *v.* Darnétal.
Catillon, *v.* Lillebonne.
Cat-Rouge, *v.* Sainte-Geneviève.
Caudebec-en-Caux. — Eglise 13, 15, 127, 376, 397, 401 ; — maison du XIIIe siècle, 43 ; — fouilles romaines de 1853, 156 ; — croix des Templiers, chapelle des Templiers, pierres tombales de l'abbaye de Jumièges, 156. 186, 187 ; — grotte Milon, monastère de *Logium*, 157 ; — dalles de Jumièges du XVIIIe siècle, 221, 222 ; — cercueils en pierre, 253 ; — portrait de Thomas Basin, 254, 255, 256, 263 ; — vitrail de Thomas Basin, 348 ; — donation à l'église d'aigle en cuivre et de lampe d'argent, 398 ; — fondation de lampes du Saint-Sacrement, 400.
Caudebec-lès-Elbeuf. — Fouilles franques de 1855, 65, 66, 67, 112 ; — fouilles romaines de 1857 à la Fosse-aux-Moules, bûcher funèbre d'Uggate, 85, 87, 88 ; maisons romaines, 106 ; — mounaies, vases, 115, 127, 285 ; édifice gallo-romain de la rue Revel, 286 ; — fouilles de 1864, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296 ; — cimetière gaulois, 314 ; fouilles gauloises de 1864, 315, 358.
Caudebeequet. — Port de Saint-Wulfran, 157.
Caudecôte, *v.* Dieppe.
Cauville, *dolium*, 106.
Chambrey, *v.* Manneville-la-Goupil.
Champ-de-la-Broche, *v.* Vatteville.
Champ-de-la-Lampe, *v.* Bertreville-Saint-Ouen.
Chapelle (la), *v.* Bois-Robert.
Chapelle (la), *v.* Etalondes.
Chapelle (manoir de la), *v.* Oissel.
Chapelle (hameau de la), *v.* Saint-Etienne-du-Rouvray.
Charlemesnil. — Château et collégiale, 197, 198.
Château-Gaillard, *v.* Bordeaux-Saint-Clair.
Châtelet (Haute-Marne). — Antiquités romaines et franques, 121, 297.
Chaussée-Bois-Hulin (la). — Rétables en bois sculpté, 129, 130, 342.
Cideville. — Hachettes en pierre, 144.
Claville-Motteville. — Baptistère, 237.
Clos-Campulley, *v.* Rouen.
Colleville (près Fécamp). — Cercueils francs, 70, 186 ; — *villa* romaine d'Orival, cimetière romain, fouilles de 1865, 222, 236, 237, 274, 402 ; — dalle tumulaire d'une réforme du XVIIe siècle, 281 ; — ancien temple de réformés, 282, 283 ; — fief de Hougerville, chapelle, 283, 284.
Cologne, 250.
Contremoulins. — Sépultures romaines, 222 ; — inscription à Douval, 337.
Côte des Caillettes, *v.* Saint-Wandrille.
Côte-Enragée. *v.* Petit-Appeville.
Cote du Marché, *v.* Saint-Pierre-en-Port.
Côte-aux-Mognes, *v.* Fontaine-en-Bray.
Côte Saint-Michel, *v.* Dénestanville.
Côte Sainte-Catherine, *v.* Rouen.
Couville (Manche). — Coins en bronze, 43, 44.
Crèvecœur (triége de), *v.* Quincampoix.
Croix-à-la-Dame, *v.* Hautot-sur-Mer.
Croix de la Moinerie, *v.* Bouteilles.
Criel. — Cimetière franc, cercueils de pierre, bijoux en or, 395, 396.
Croixdalle, 250, 251.
Dampierre (près Gournay). — Cimetière franc et fouilles, 241, 242.
Damps (les) [Eure]. — Tombeaux, 121, Vénus en terre cuite, 128.

Darnétal.—Eglise de Longpaon, 51; église et tour de Carville, 109, 111;—urnes et monnaies romaines, 377.
Daubeuf-Serville.—Cercueil mérovingien en pierre, 380, 381, 390, 406.
Dénestanville. — Motte et château, 176, 197;—lampe romaine en bronze, 274, 285, 340.
Détroit (bois du), *v*. Blangy.
Dieppe. — Eglise Saint-Jacques, 13, 57, 376;—fouilles de 1856, aux environs, 67; —fouilles et antiquités romaines, 120; — église Saint-Remi, 182; — fouilles et monnaies d'or du XVIe siècle à Saint-Nicolas-de-Caudecôte, 188.
Saint-Nicolas de Caudecôte, 189, 196.
Dominique (la) (Antilles). — prise de possession, 175.
Doudeville, fondation de lampe du Saint-Sacrement, 400.
Douval. —*v*. Contremoulins.
Douvrend. — Cimetière franc trouvé en 1838, 9, 138; — fouilles, de 1865 et de 1866, 363, 364, 365, 366, 367, 396.
Duclair. — Église, 27, 35; — dalle du XIIIe siècle de Guillaume Desfors abbé de Jumièges, 160; — cimetière mérovingien, 282.
Duranville (Eure). — Vases du moyen âge, plats en étain, 253.
Eaulne (vallée d'). — Cimetières mérovingiens du Ve au IXe siècle, 47, 50, 51, 107, 138.
Eawy (forêt d'). — Antiquités gauloises 246; — HACHETTES EN BRONZE, 265, 273;
Envermeu.—Riche cimetière mérovingien, fouilles de 1850, 9, 12;—fouilles de 1851, 25, 32; —fouilles de 1852, 45, 46, 47; —fouilles de 1853, 50; fouilles de 1854, 54, 55;—fouilles de 1855, 65;—fouilles de 1856, 71, 72; — fouilles de 1859, 124, 138, 364, 391; — église, 182;— dalle tumulaire d'Inerville, 75.
Epouville, 382.
Esclavelles.—Chaînes de fer, 243, —débris romains, 249, 250;
Eslettes, cimetière franc, 3, 55; — fouilles de 1848, 3.
Etalondes. — Sépultures mérovingiennes, cercueil de pierre, 138; — fouilles de 1860, 160, 166.
Etelan, *v*. St-Maurice-d'Etelan.
Etran.—Fouilles du cimetière et de l'église en 1859 et 1860, cercueils, vases chrétiens, dalles, etc., 113, 114, 135, 136, 137, 165, 169.
Etretat.—Eglise, 12, 15, 223, 397, 401, 402; — aqueduc romain, 19, 43, 54, 222, 224, 225;— fouilles et antiquités romaines, 19, 42, 65, 105, 106, 224, 225, 226, 287, 297.
Eu, 176; — fouilles et antiquités romaines, 95, 106, 228, 234, 235, 287, 350, 351, 358; — chapelle du collége et tombeaux des Guise, 167, 176.
Evreux, 98, 108, 121, 275, 399.
Fécamp.— Abbaye, 13, 81, 287, 399, 408;—fouilles et antiquités romaines, 45, 47, 56, 90, 106, 120, 229, 241; — sépultures chrétiennes, pélerines, etc., 81, 159;—cercueil franc, 226.
Ferrières. Mines de fer, usines, 202.
Fesques, 332.
Flot (château du), *v*. Bully.
Folleville, *v*. Montroty.
Fontaine-le-Bourg, 147.
Fontaine-en-Bray. — Cercueil franc, 252.
Fontaine-le-Dun — Inscription commémorative de Pierre Cochon, 181, 182; — *ex-voto* des Tourneroche, 244.
Forges-les-Eaux. — Forges et fosses ferrières, 124, 202.
Forterelle (bois de la), *v*. Barentin.
Fosse-aux-Moules, *v*. Caudebec-lès-Elbeuf.
Fosses (les), *v*. Neuville-Bailleul.
Fontaine-Martel, *v*. Bolbec.
Fréfossé, *v*. le Tilleul.
Freneuse, 81, 82, 87.
Fresles, 170, 341.
Fry, Vases acoustiques, 255, 257.
Gaillefontaine. — Sceau de la Vicomté, 387.

Gaillon, 315.
Gesoriacum (Boulogne), 196
Goderville, 99, 380.
Gonfreville-Caillot, 393.
Gonfreville-l'Orcher.—Hachettes 101.
Gournay-en-Bray.— Eglise, 15, 128, 137.
Gouville.— Cercueils mérovingiens en pierre, 177, 282.
Graimbouville, 237.
Grainville-la-Louette. — Sépultures romaines, 96, 106.
Grainville-la-Teinturière. — Inscription commémorative de Jehan de Betheucourt, 30, 31, 35, 191.
Grandcourt. — Débris romains, 186 ; — motte, hachette en silex, 240 ; — antiquités franques, 300.
Grand-Val, *v.* Etretat.
Graville-Sainte-Honorine. — Abbaye, 12, 14, 148, 376 ; — cimetière romain, 185.
Gravinum (Grainville-la-Teinturière, 196.
Grenade (Antilles), 345, 346.
Grémonmesnil, *v.* Blangy.
Gruchet-le-Valasse.— Abbaye du Valasse, dalles tumulaires, 187, 351, 352, 353, 354.
Gruville, *v.* Tiergeville.
Guadeloupe (Antilles), 346.
Guelma (Afrique), 195.
Guiry (Seine-et-Oise), 122.
Halattes (bois des), *v.* Graville-Sainte-Honorine.
Hallais, *v.* Bouelles.
Harfleur, 14, 171, 174, église et clocher, 13, 15, 127, 155, 156, 171, 172, 173, 173, 223; — dalles tumulaires, 171, 172, 173 ; — cercueils francs, 376.
Hautot-sur-Mer, 54, 65, 131.
Hautot-sur-Seine, 245.
Havre. — Dalles tumulaires et antiquités chrétiennes de Leure, 72, 74, 75, 82, 83, 85, 166, 184 ; — tour François Ier, 170, 184, 196, 343 ; — hachettes de la Hève, 228 ; — sépult. des Ursulines, 184 ; — Hôtel-de-Ville, 385.
Héberville. — Urnes et restes romains, 74, 88.
Hénouville. Caillou tire-lire, 163.
Hermanville, 100, 116, 369.
Héronchelles, 269, 270.
Heudeboudeville, 360.
Hève (cap de la), *v.* Sainte-Adresse.
Hogues (bois des).—Poudingues, 350 ; — fosses, 357.
Houdetot, 229.
Hougerville, *v.* Colleville.
Hubauld (château), *v.* Vieux-Rouen.
Ifs (les), 222, 408.
Incheville, 67 ; — fouilles de 1856, 70, 71.
Inerville.— Pierre tombale, 75.
Ingelheim, 103.
Isle-Dieu (l'), 6.
Isneauville, 282.
Janval, *v.* Rouxmesnil-Janval.
Jublains. — *Castrum*, 127.
Juliobona, *v.* Lillebonne.
Jumièges.— Abbaye, 76, 77 ; — sépultures chrétiennes, 126, 156, 158, 159, 160, 259 ; — dalles tumulaires, 156, 159, 160, 186, 221, 222.
Lamberville.— Cimetières et cercueils francs ; — fouilles de 1862, 166, 203, 336.
Lammerville. — Monnaies du XVIIe siècle, 368, 369.
Lanquetot, 382.
Lendin (le), v. Brotonne.
Letteguives, 255.
Leure, 72, 74, 75, 82, 83, 85, 184.
Lézarde (la) 171, 173.
Liffremont (hameau de), 368, 373, 388, 389
Lillebonne. — Inscriptions romaines et restes antiques, 2, 8, 17, 74, 94, 186, 190, 195, 224, 238, 308 ; — mosaïques et maisons romaines, 42, 49, 95, 106, 238, 287, 306 ; — édifices romains à Saint-Denis, 491, 223, 306, 307 ;—théâtre, 13, 71, 190 ; — cimetières, urnes et sépult. romaines, 50, 56, 74, 106, 525, 545, 209, 306, 307, 308 ; —Fouilles, 50, 56, 506, 307, 308 ; —voies romaines, 50, 94, 97, 556 ;—villa et caveau sépulcral de 1864, 306 à 312, 329, 342, 356, 376. — Eglise Saint-Denis, 49, 74, 83, 88, 95, 145, 146,

223;—cercueils francs, 49, 95, 146, 223; — sépultures chrétiennes et du moyen âge 74, 83, 88; — église 252.
Limes, 314.
Limésy, 240, 242.
Lintot, salle faïencée, 378, 379, 385.
Lisieux, 75, 121, 234, 254, 337.
Loges (bois des). — fouilles de 1851, cimetière romain, 23, 24, 31, 32, 33, 120, 123; — établissement romain, 281.
Logium. — Monastère 157.
Londe (forêt de la), 358.
Londinières. — Antiquités mérovingiennes, fouilles 9, 55, 121, 138, 336, 364, 399; — fabrique d'instruments de pierre, haches et flèches de pierre, 319, 320, 349, 850; — terrine en grès 83.
Longpaon. — v. Darnétal.
Longroy.—Retable du XVIe siècle, 129, 342.
Longueil, 59, 197, 233.
Longueville. — Église, 182, 301.
Lotum, 97, 150.
Louisiane, 347.
Lucy.— Fouilles mérovingiennes de 1851, 33, 34, 37.
Luneray, urnes romaines, 98, 278, 392.
Lyons-la-Forêt, 393.
Maison des Douaniers, *v.* Saint-Maurice d'Etelan.
Mailleraye (la), 326.
Maladrerie. — *v.* Martigny.
Manéglise, 184.
Manneville-ès-Plains, 241.
Manneville-la-Goupil. — Vases gallo-romains, 93, 94;—fouilles romaines de 1858, 98; — fouilles de 1861, 184, 185, 186, 255, 340.
Marbeuf. — *v.* Sahurs.
Mare-aux-Cendriers. —*v.* Sainte-Beuve-Epinay.
Marettes, (les), 319, 320, 349, 350.
Marseille, 392.
Martigny, 359, 377, 175, 345.
Martinique (la), 175, 345.
Martincamp, 387.
Mathonville, 253.
Maulévrier, 222.
Manny, 252.
Mauteville-sur-Durdent, 370.
Melun, 388.
Menneval (Eure). 121
Mentheville, 232.
Mesnières, 146, 203.
Mesnil-Lieubray, 399.
Mesnil-Mauger. — Débris romains, 124; — Statue sépulcrale de la dame de Louvicamp, 148; — vases en bronze doré du XIVe ou XVe siècle, 285, 223.
Mesnil-sous-Jumièges, 223.
Mesnil-sous-Lillebonne, 219.
Milon (grotte), v. St-Wandrille.
Mississipi, 346, 347.
Mivoie (la), 196.
Moinerie (la), 59, 91.
Mont-Caber, 376.
Mont-Candon, 369.
Montcauvaire. — Sépultures franques, 159.
Montérollier. — Assomption de Jouvenet, 117; — fouilles de 1863, 251, 260, 251; — ancien *Varinna*, 252, 253.
Mont-Gobert, 382.
Mont-Gosselin, 186.
Mont-Grippon. — *v.* Beaubec-la-Rosière.
Montigny.—Vitraux, médaillons, 63, 243, 254, 264.
Montivilliers. — Abbaye, 12, 14, 127, 361; — caveau sépulcral 151, 197; —ardoises funéraires 152; — cœur en plomb, 199; — vases acoustiques, 255, 257, 387.
Montroty, 377.
Monville. 47, 146.
Morimont, 249, 250.
Mortemer-sur-Eaulne.— bataille 263, 264.
Motte de Brémont 249, 259.
Motte du Charron, 186, 240, 300.
Moulineaux. —Eglise et château, 13, 16, 26, 55, 199, 230;—jubé 112, 128, 129, 182; — fouilles gauloises de 1855, cimetière celtique, 65, 128, 247, 314, 315; — logis et chapelle, de la famille Carados, 322, 325.
Muchedent, —retable, 129, 342; —squelettes, 166, 177.
Muette (la), 282.
Murailles (ferme des), 241.
Neubosc, 252.

Neufchâtel-en-Bray.—Eglise, 15, 320, 377;—fouilles de 1857, 75, 89, 358, 391;—vases chrétiens, 83, 179.
Neuville-Bailleul, *v.* Bailleul-Neuville.
Neuville-Champ-d'Oisel (la), 266.
Neuville-Ferrières, 282, 321, 322.
Neuville-le-Pollet.— Fouilles de 1850, cimetière romain, 55, 123; — inscriptions du XVIIe siècle, 163, 164, 223.
Newhaven (Sussex), 75, 76, 77, 92.
Nordendorf (Bavière), 68.
Norville, église et clocher, 15, 99; — sceau révolutionnaire, 370.
Notre-Dame-de-Bliquetuit. — Cœur en plomb, 319, 326.
Notre-Dame-du-Cardonnoy.— Chapelle du XIIIe siècle, 386.
Notre-Dame-de-Bon-Port, *v.* Saint-Valery-en-Caux.
Ohio (Etats-Unis), 346, 347.
Oissel.—Puits du manoir de la Chapelle, 253.
Orival (près Elbeuf), 336.
Orival, v. Colleville.
Orival, *v.* Saint-Hellier.
Ouainville, Croix en grès, 321, 392.
Ouville-la-Rivière, tombeau franc, 53, 121.
Parfondeval.—Fouilles de 1852. 37, 403, 47, 83, 109, 121, 303, 317, 321, 376, 378, 385, 392, 397, 405.
Pavilly, 240.
Perruel (Eure). — Vases acoustiques, 258.
Petit-Appeville, pierres tombales, 54; — baptistère, 99; — fouilles chrétiennes de 1861, cercueils en moellon, 165, 166;—cimetière franc à la Côte-Enragée, fouilles de 1866, 374, 375, 376.
Petites-Dalles.— Cimetière franc et fouilles, 282, 298, 299.
Petit-Val, *v.* Etretat.
Petiville, 99.
Pétreval, *v.* Annouville-Vilmesnil et Daubeuf-Serville.
Pissy-Pôville.—Villa, 249.
Pîtres. — Palais de Charles-le-Chauve, conciles, 102, 102, 104, 105, 106, 107, 108, 113, 121, 263, 297, 321, 381, 382.
Pont-à-Mousson, 324.
Pont-de-l'Arche, 81, 285.
Pont-Ronge, 301.
Ponts-et-Marais, 237.
Portus.—Station romaine, 196.
Pourville.— Monnaies en or du Bas-Empire, 189; — fouilles de 1862, 196.
Prétot-Vicquemare, 98, 99.
Preuseville, 332.
Quatre-Abbés (épine des), 252.
Quatre-Mares, 260.
Quévreville-la-Poterie. — Cimetière franc, 263; — fouilles de 1864, 265, 266, 270, 271, 358.
Quincampoix. — *Dolium* et urne en verre, 340.
Raffetot.—Pierres tombales 301, 302, 329, 330.
Rebets. — Cercueils en pierre, 319.
Robert-le-Diable (château de), *v.* Moulineaux.
Rochester, 165.
Ronchay (le), *v.* Luneray.
Roncherolles, *v.* Bolbec.
Roncherolles-en-Bray. — Autel romain, 367, 368, 873; — débris antiques, 388, 389.
Rosay.—Francisque, 252.
Rosière (la), *v.* Beaubec-la-Rivière.
Rotomagus, *v.* Rouen.
Rouen. Découvertes d'antiquités gauloises ou romaines, 2, 5, 26, 27, 62, 68, 106, 125, 199, 223, 224, 237, 264, 268, 297, 302, 330, 360.
— Découvertes d'antiquités du moyen-âge, 5, 59, 69, 77, 86, 89, 90, 125, 126, 223, 226, 267, 282, 323.
— Musée d'antiquités, 3, 4, 7, 9, 11, 25, 34, 37, 47, 51, 52, 56, 65, 71, 75, 79, 83, 85, 86, 87, 95, 98, 101, 102, 104, 108, 111, 112, 115, 124, 137, 145, 160, 162, 163, 168, 174, 177, 190, 206, 220, 229, 232, 243, 261, 267, 271, 286, 297, 303, 353, 407.
— Eglises: La Cathédrale et ses tombeaux, 2, 12, 13, 17, 38, 55, 56, 122, 182, 191, 194, 201,

224, 314, 318, 319, 322, 323, 324, 333, 334, 335, 340, 341, 346, 349, 355, 361, 371, 377, 378, 404, 405.
— L'Abbaye de Saint-Ouen, 4, 8, 12, 18, 31, 41, 42, 59, 73, 194, 265, 269, 270, 284, 306, 406, 407, 409, 420.
—Saint-Amand, 32, 69, 239.
—Saint-André-de-la-Ville, 109, 134, 141, 189, 191, 230.
—Saint-Cande, 194.
—Sainte-Catherine, 36, 189.
—Saint-Gervais, 32, 150.
—Saint-Godard, 12, 16, 40, 265, 269.
—Saint-Herbland, 345, 346.
—Saint-Jean, 140, 268.
—Saint-Laurent, 73, 244.
—Saint-Lô, 18.
—Saint-Maclou, 12, 13, 87, 96, 182, 389.
—Saint-Martin-sur-Renelle, 109, 168, 182, 191.
—Saint-Nicaise, 89, 90, 168.
—Saint-Nicolas, 2.
—Saint-Patrice, 12, 16.
—Saint-Vincent, 12, 16.
—Saint-Sever, 81, 189, 329, 338, 339, 341, 361.
— Couvents et Cloîtres :
—Augustins, 93, 267, 269.
—Saint-Louis, 319.
—Séminaire, 152, 153.
—Cloître de Saint-Maclou, 117.
—Cimetière Saint-Maur, 4, 11, 12.
—Cimetière des Réformés, 227.
—Bicêtre, 5, 6.
—Inscriptions, 4, 11, 12, 17, 39, 41, 42, 78, 75, 152, 153, 229, 318, 338, 339, 340, 341, 345, 346.
—Tombeau et cœur de Charles V, 200 à 218, 233, 304.
—Tombeau de Claude Groulard, 319, 335.
—Tombeaux de Henri Court-Mantel et de Bedford, 403, 404, 405.
—Edifices civils et militaires :
—Maisons, 38, 134, 141, 163, 200, 231, 233, 267, 361.
—Maison de Corneille, 1.— Hôtel du Bourgtheroulde, 214, 355, 372. — Hôtel des Monnaies, 266. — Palais-de-Justice, 356, 382. — Fontaine de la Crosse et autres, 128, 134, 184, 193, 210. — Grosse-Horloge, 265, 305. — Vieille-Tour, 258, 270. — Donjon de Philippe-Auguste, 2, 356. — Porte Guillaume-Lion, 3.
Roumare (forêt de). — Fosses, 358.
Routes. — Baptistère du Petit-Appeville, 99.
Rouxmesnil-Janval. — Fouilles chrétiennes de 1858, vases, cercueils, pavés, etc., 100, 101 ; — fouilles chrétiennes de 1860, chapelle de l'ancienne léproserie de Sainte-Madeleine, sépultures, vases chrétiens, etc., 133, 134, 165 ; — fouilles de 1861, au Val-de-Bouteilles, station gallo-romaine, 166 ; — cercueils en moëllon, 169.
Rue Saint-Pierre (Oise), 123.
Ry. — Porche en bois, 233, 245.
Sahurs. — Chapelle du Vœu à Marbeuf, 244.
Sainneville-sur-Seine, 382.
Saint-Acheul (Somme). — Hachettes diluviennes, 240.
Saint-Amand-de-Goville. — Ruines de l'église, 158.
Saint-André-sur-Cailly. — Monnaies gauloises en bronze, 143 ; —antiquités romaines, fouilles de 1810, fouilles de 1817, édifice romain, mosaïque, fouilles de 1850, édifice antique, hypocauste, etc., fouilles de 1861-62, hypocauste, 262 ; — pavé à tête de Mercure, 271.
Saint-Aubin-sur-Gaillon.— *Villa* romaine, hypocauste, 263 ; — cachet d'oculiste, 348.
Saint-Aubin-sur-Mer. — Terrine de grès, 83 ; — monnaie gauloise en *electrum* des Bajocasses, 143.
Saint-Aubin-sur-Scie.— Trésor, 22, 23 ; — sépultures, 53.
Saint-Christophe (Antilles). — prise de possession, 175.
Saint-Denis-d'Héricourt. — Crypte 2, 3 ; — fouilles de 1859, 127 ; — objets francs, 204.
Saint-Denis-de-Lillebonne, *v.* Lillebonne.

Saint-Denis-le-Thiboult. — *Dolium* et urne, 106, 121.
Saint-Etienne-du-Rouvray. — Cercueils de pierre et antiquités franques, 253, 260, 261, 336, 237 ; — antiquités romaines, 260, 261 ; — puits du XVIe siècle, 262, 264, 380 ; — litre, 377.
Saint-Arnould, 180.
Saint-Georges-de-Boscherville.— Abbaye, 13, 16, 35, 147, 258, 304, 377 ; — salle capitulaire, 21, 35, 55, 147, 259, 377, 382, 405.
Saint-Germain-sur-Bresle — Tombeau de Saint-Germain l'Ecossais, 116, 359 ; — cercueils mérovingiens, 116, 360.
Saint-Germain-sur-Eaulne, 300.
Saint-Germer, 400.
Saint-Hellier. — Antiquités franques à Orival, 146.
Saint-Jean-d'Abbetot. — Eglise, 13, 15, 17, 230.
Saint-Jean-du-Dun (chapelle de) *v.* Bourg-Dun.
Saint-Jean-de-Folleville, *Villa*, 105.
Saint-Jouin. — Antiquités romaines, 19 ; — église et baptistère de Bruneval, 229, 327.
Saint-Julien-aux-Bruyères, 382.
Saint-Laurent-de-Brèvedent, 240.
Saint-Laurent-en-Caux.— Vases acoustiques, 255, 258, 387.
Saint-Leu-d'Esserent (Oise), 70, 82, 95, 237, 260, 293, 319, 336.
Saint-Maclou-la-Brière, 397, 398,
Saint-Maclou-de-la-Bruyère, *v.* Saint-Maclou-la-Brière.
Saint-Martin-au-Bosc. — Cercueils en pierre de Vergelé, 359.
Saint-Martin-en-Campagne. — Fouilles de 1856, antiquités romaines, 67 ; — tombeaux francs, 121.
Saint-Martin-Eglise.—Fouilles de 1858, cimetière carlovingien, 97, 337, 237 ; — vases et sépultures du moyen-âge, 83, 87, 237.
Saint-Martin-l'Hortier.— Edifice romain, 241.
Saint-Maurice-d'Etelan. — *Dolium* et urne en plomb, 94, 106, 109.
Saint-Nicolas-de-Bliquetuit, 382.
Saint-Pierre-en-Port, 282.
Saint-Pierre-du-Vauvray (Eure), 166, 167, 272.
Saint-Pol-de-Léon (Finistère), 345.
Saint-Riquier-en-Rivière, 250.
Saint-Saëns. — Vitraux, 75 ; — meules en poudingue, 202, 350;—anciennes verreries, 203; — fosses de la forêt, 357, 390.
Saint-Valery-sous-Bures, 318, 327.
Saint-Valery-en-Caux, 173, 222.
Saint-Victor-l'Abbaye. — Statue de Guillaume-le-Conquérant, 85, 101, 102, 111, 114, 315 ; — inscription commémorative de François de Circassis et de Cristophe Terrisse, abbés de Saint-Victor, 313, 314, 315.
Sainte-Beuve-Epinay, 259.
Sainte-Foy, 342.
Sainte-Lucie (Antilles), 345, 346.
Sainte-Marguerite-sur-Mer. — Fouilles romaines de 1847, 19, 104, 104, 106 ; — fouilles de 1862, 204, 226, 287, 297 ; — cimetière franc, 19, 204 ; — église, 19, 22, 43, 77.
Sainte-Vaubourg, 244.
Salle (bois de la), *v.* Touffreville-la-Corbeline.
Salles (les) *v.* Pitres.
Sanvic. — Clocher, 56, 58, 147, 155.
Sassetot-le-Mal-Gardé, 400.
Sassetot-le-Mauconduit.--Découvertes des Petites-Dalles, 282 ; —fouilles de 1864 aux Petites-Dalles, 298, 299.
Seine-Inférieure, 1, 6, 13, 25, 29, 48, 53, 64, 69, 77, 96, 105, 121, 176, 188, 191, 218, 232, 239, 240, 245.
Sept-Meules, 138.
Serquigny (Eure), 57.
Sierville, 67.
Sigy.—Chœur, 15 ;—cercueils de pierre, 70 ;—cimetières romain et franc, 90, 107, 111, 112, 113, 261 ; — fouilles dans

l'église, 261, 363, 367, 369, 370, 371, 374, 376, 380, 394.
Semur, 363, 383, 401.
Soings (Loir-et-Cher), 121.
Somme (la). — Hachettes diluviennes, 161, 162.
Sommery.—Cimetière franc, 116, 390, 391, 392.
Sotteville-lès-Rouen. — Vases acoustiques, 255, 257, 260; — vases chrétiens à charbon, 338.
Steinfort (Luxembourg), 121.
Stuttgard, 364.
Suisse, 46, 108, 121.
Taillis (le), 126, 160.
Tancarville, 2.
Thiétreville, 241.
Tiergeville, 222.
Tilleul (le) —Fouilles romaines, 62;—fouilles romaines de 1855, 65; — inscription de dom Fillastre et de l'abbé Langlois, 197.
Tonneville (Manche), 288.
Touffreville-sur-Cailly, *v.* Esteville.
Touffreville-la-Corbeline, 222
Tourville-les-Ifs. 408.
Tourville-la-Rivière. — Fouilles romaines de 1862, 204, 205, 206, 207, 208, 210, 211, 212, 213, 214, 268.
Trait (le).—Clocher, vieux château, 158.
Trefforest, *v.* Mesnil-Mauger.
Tréport (le). — Eglise, 69; — vitraux, 99, 128, 160, 161, 165, 238; —monnaies d'or et d'argent du XVe siècle aux Templiers, 359.
Triquerville, 99.
Trouville-en-Caux. — Coupe romaine en verre, 94, 95.
Uggate.—Cimetière romain, 85, 88, 106; —antiquités romaines de Caudebec-les-Elbeuf, 285, 290, 297, 358.
Vainvergue (bois de la), 232.
Valasse (le), *v.* Gruchet-le-Valasse.
Val-de-Bouteilles, *v.* Rouxmesnil.
Val-des-Leux, *v.* Mauny.
Valliquerville.—Clocher, 48, 51, 137, 147, 148, 153, 154, 155, 162; incinérations romaines, 371.
Valmont. — Chapelle de l'église abbatiale, 55; -- baptistère en pierre. 237, 148, 342.
Varinna, *v.* Montérollier.
Vatierville.—Fouilles de 1863 à Brémont, 249. — Clocher, 342, 377.
Vatteville, 20, 157, 237, 320, 382.
Vaudreuil (le). — Palais mérovingien, 163 272; — fouilles gauloises de 1859, 128, 272, 351.
Vaupalière (La). — Pierres tombales, 113, 115.
Védrin (Belgique), 123.
Vergelé, 186, 204, 252, 260, 266, 293, 359, 367, 395.
Vérience, 99.
Vert-Marais (triége du), *v.* Aubermesnil-les-Erables.
Veules. — Cimetière franc, 228, 229; — inscription de fondation du XIIIe siécle, 300, 400.
Veulettes. — Eglise, 12, 15, 127; — mesure en pierre, 301.
Vieil-Evreux, 121, 297.
Vieux (Les). — Pierre tombale du XVe siècle, 159.
Vieux-Bled (hameau du), *v.* Sommery.
Vieux-Louvetot, 222.
Vieux-Rouen (le), 359, 360, 373.
Vieux-Rouen (le), *v.* Ronchérolles-en-Bray.
Village (terre du), *v.* Etalondes.
Villequier, 156, 157.
Villeroy (Somme), 272.
Villers-sur-Aumale. — Eglise et verrière, 387.
Villers-Ecalles. — Sépulture romaine du IVe ou Ve siècle, 360.
Vimel (le), *v.* Beaubec-la-Rosière.
Vœu (chapelle du), *v.* Sahurs.
Woodchester (Angleterre), 103.
Yainville. — Eglise, 75, 76, 77, 92, 158,
Yerville. — Eglise, 41. — antiquités romaines de Thibermesnil; fouilles de 1866, 144.
Ygoville, 285.
Yorkshire. — Silex, 349.
Ypreville-Biville. — Eglise de Biville-la-Martel, 60, 229, 230.
Yvetot, 371, 398, 400.

TABLE

DES

PRINCIPAUX NOMS D'HOMMES.

A

ADRIEN, 10, 195, 241, 382, 389.
ADVOISE, d'Aumale, 360.
AKERMAN, de Londres, 69.
ALEXANDRE SÉVÈRE. 231.
AMYOT, 142.
ANASTASE, 336.
ANDROUET-DUCERCEAU, 262.
ANFERNET, de Bures (l'abbé d'), 401.
ANNE D'AUTBICHE, 244.
ANTINOUS, 190, 195.
ANTONIN-LE-PIEUX, 93, 108, 190, 241, 293.
APOLLON, 43, 87.
ARBOVAL (M. d'), 319.
ARCADE, 189.
ASSELINE (David), 197.
ASSY (Guillemetted'), abbesse, 32
AUGUSTE, 23, 260.
AUMALE (Advoise, comtesse d'), 360.
AURÉLIEN, 39.
AVENEL (l'abbé), 354.
AXILLAIS (l'abbé), 276.

B

BACCHUS, 190, 195.
BAILLEUL (famille de), 332.
BAILLEUL (marquis de), 409.
BAILLEUL (François de), 332.
BAILLEUL (Jean de), roi d'Ecosse, et son épouse, 56, 58, 330, 331, 332, 333.
BAIN (Jehan), de Montivilliers, 361.
BALLIN, secrétaire de la Commission des Antiquités, 7, 11, 12, 17, 20, 22, 25, 28, 32, 35, 36, 39, 41, 42, 44, 47, 49, 51, 58, 59, 60, 63, 64, 66, 68, 69, 70, 73, 80, 86, 92, 96, 97, 100, 110, 114, 117, 132, 133, 140, 149, 151, 161, 162, 183, 187, 188, 189, 190, 191, 195, 217, 224, 231, 233, 238, 239, 400, 402.
BANASTRE (M. de), 130.
BARTHÉLEMY, architecte diocésain, membre de la Commission des Antiquités, 20, 26, 27, 39, 47, 49, 55, 57, 58, 68, 73, 96, 99, 110, 114, 117, 128, 129, 132 ; — 149, 152, 153, 161, 182 ; — 183, 188, 191, 200, 214, 231, 233, 239, 349, 355, 407.
BARTHÉLEMY (A. de), sous-préfet de Neufchâtel, membre de la Commission des Antiquités, 140, 141.
BARVILLE (M. de), inspecteur des forêts, 246.
BASIN (Thomas), évêque de Lisieux, son portrait 254, 255, 256, 263, 348.
BASTON (l'abbé), 262.
BAUDRY (Paul), membre de la Commission des Antiquités ; 267, 268, 283, 302, 303, 304, 315, 316, 323, 328, 329, 333,

374, 338, 339, 341, 343 ;— cachet d'oculiste à Saiut-Aubin-sur-Gaillon, 348, 355 ;—pierre tombale du XVIe siècle, de Jehane Callenge, 361, 363 ; — note sur la dalle tumulaire des Callenge, 371, 372, 373, 383, 393, 394, 400, 401.
BÉATRIX (abbesse de Montivilliers), 15.
BEAUCAMP (l'abbé), curé de Saint-Ouen de Rouen, membre de la Commission des Antiquités, 42, 96, 117, 400, 408 ; — tombeaux des abbés Nicolas et Marc-d'Argent, 409, 410.
BEAUNIER (dom), 352.
BEAUREPAIRE (M. Charles de), archiviste du département, membre de la Commission des antiquités, 51, 58, 63, 64, 66, 70, 73, 80, 86, 92, 96, 100, 110, 114, 132, 140, 149, 161, 181, 182, 183, 188, 195, 217, 224, 227, 231, 239, 243, 244, 254, 259, 264, 273, 283, 284, 304, 316, 318, 319, 321, 323, 325, 333, 339, 343, 355, 362, 370, 379, 380, 386, 392, 394.
BEAUVAIS (famille de), 56. 57.
BEDFORD (duc de).—Cercueil en plomb, 404, 405.
BÉGOUEN DE MEAUX, 352.
BELAIN D'ESNAMBUSC, 174, 175, 176, 191, 197, 217, 344, 345, 346.
BELAIN, sieur de Quenouville et d'Esnambusc, 175.
BELLEGARDE (M. A. de), 341.
BELLET, vicomte de Gaillefontaine, 387.
BELLON (Caterine), 389.
BERENGUIER (Pierre), à Leure, 72, 74, 75, 166, 173.
BERGER DE XIVREY, 52, 53, 64.
BERNARD, peintre-verrier, 269, 273.
BERRY (Mme la duchesse de), 22.
BÉTHENCOURT (Jehan de), inscription commémorative, 30, 31, 55, 191.
BIDARD, chimiste 342.
BIGOT, 322.
BLANCHET, de Montivilliers, 199.
BLENCOWE, 76,
BLOSSEVILLE (M. le marquis ERNEST de), membre de la Commission des Antiquités, 370, 393.
BLOSSEVILLE (Philippe de), 79.
BLOSSEVILLE (Richard de) abbé du Valasse, 351.
BOHIER (le cardinal Antoine), 407.
BONASSÉE (Nicolas), 82.
BONNECHOSE (le cardinal de), archevêque de Rouen, 216, 403, 405.
BONNET, sculpteur à Rouen, 137, 141, 349.
BONNIN, d'Evreux, 167.
BOUCHER de Perthes (M.), 162, 349.
BOUCHEROT, 226.
BOUCTOT, conseiller général, 251, 252, 260.
BOULLENGER (Le), 378, 379, 385.
BOULOURS (Bénart des), 183.
BOUQUET, professeur au lycée de Rouen membre de la Commission des antiquités, 268, 273, 282, 316, 324, 333, 344, 355, 360, 362, 370, 379, 383, 393, 400.
BOURDON, peintre-verrier à Rouen, 59.
BOUSSEY, (M. le comte de), 151.
BOUTREN (Pierre), abbé du Valasse, 351, 352 353, 354.
BREVIÈRE, graveur, membre de la Commission des antiquités, 259, 263, 264, 265, 266, 273, 283, 304, 305, 343; 351, 355, 374, 379, 380 383, 386, 400.
BRÉZE (Louis de), 244.
BRÉZÉ (Pierre de), 55, 191.
BRIANCHON, membre de la Commission des Antiquités, 238, 269, 284, 301, 302, 305, 316, 317, 329, 330, 339, 340, 343, 351, 352, 355, 361, 362, 369, 370;—faïences de Lintot, 378, 379, 383. 393; — inscription à Saint-Maclou-la-Brière, 397, 398, 400, 407, 408, 409.
BRIDELLE, (vicaire-général,) 152.
BRUCE, 109.
BRUYÈRE (Guillaume de la), 187.
BUON, 407.
BURÉ, supérieur du séminaire, 152.

C

CAHINGT, de Londinières, 319, 367.
CLAIREMBAULT, 332.
CAIRON (A. de), sépultures franques à Quévreville, 263, 270.
CALLENGE (Jacques). président au Parlement, 372.
CALLENGE (Jehane), 361, 372.
CANIVET (de), 283.
CANONVILLE (de), 301, 302, 329, 330.
CARACALLA, 57, 250.
CARADOS-GARIN, 322, 325.
CARINUS, 39.
CARON-QUÉVREMONT, 160.
CARUS, 39.
CAUMONT (M. A. de), de l'Institut, 238, 303, 304.
CAUMONT (M.), de Jumièges, 158, 159.
CAVELET (Catherine), à Caudebec-en-Caux, 398.
CAVELIER DE LA SALLE (Robert), 344, 345, 346, 347, 348.
CHABOUILLET (M. A.), 305, 306, 317.
CHAMPART (Robert), évêque de Londres, archevêque de Cantorbéry, 158.
CHARDON, bénédictin, sculpteur, jubé de Fécamp, 408.
CHARLEMAGNE, 46, 47, 97, 103, 108.
CHARLES-LE-CHAUVE, 46; — palais de Pîtres, 102, 103, 246.
CHARLES V, 89; — son cœur à la Cathédrale, 214; — Découverte, reconnaissance et déposition du cœur du roi Charles V, 215, 218, 233, 304.
CHARLES VI, 89, 325, 359.
CHARLES VII, 5, 254, 359.
CHARLES VIII, 23, 323.
CHARLES IX, 14, 23, 189.
CHARLES-QUINT, 23.
CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE, 99.
CHARLIER, ancien inspecteur des forêts, membre de la Commission des Antiquités, 86; — mosaïque de Bretonne 87, 92; — mort de M. Charlier, 93.
CHARMA, 189.
CHATTES (de), gouverneur de Dieppe, 406.
CHATRE (Mme la comtesse de la), 377.
CHILDÉRIC Ier, 126.
CIRCASSIS (Francois de), abbé de Saint-Victor-en-Caux, 313.
CLAUDE, 260.
CLÈVES (Catherine de), 167.
CLITON (Guillaume), 360.
COCHET (l'abbé), correspondant de l'Institut, inspecteur des monuments historiques et religieux de la Seine-Inférieure, vice-président de la Commission des Antiquités.—Mentions pour ses ouvrages et sa présence aux séances, 7, 39, 41, 51, 52, 55, 58, 62, 63, 64, 64, 65, 66, 67, 68, 96, 99, 100, 116, 126, 127, 131, 132, 140, 142, 149, 150, 151, 163, 166, 169, 188, 200, 201, 204, 217, 223, 231, 258, 259, 264, 272, 298, 310, 330, 338, 343, 351, 363. 369, 371, 374, 378, — fouilles, recherches et découvertes: — découvertes d'objets diluviens ou préhistoriques, 161, 165, 240, 349; — fouilles et découvertes d'objets gaulois: au château de Robert-le-Diable à Moulineaux, 5, 65, 67, au Hallais de Bouelles, 71, à Gonfreville l'Orcher, 101, à Saint-Wandrille, 185, à Sainte-Beuve-Epinay, 247, 248, 259, à Caudebec-lès-Elbeuf, 314, 315, 358, à Londinières, 321, 349, 350, dans la forêt d'Eu, 350, 351, 358; — fouilles et découvertes d'objets romains, notamment de cimetières: à Sainte-Marguerite-sur-Mer, 6, 18, 226; à Neuville-Le Pollet, 11; à Lillebonne, 17, 42, 49, 50, 74, 95, 145, 238, 306 307, 309, 310, 311, 317, 342; au Château-Gailjard près Etretat, 19; à Etretat, 19, 42, 43, 54, 65, 223, 224, 225; au Tilleul, 62, 65; au bois des Loges, 23, 31, 33; à Rouen, 43; à Fécamp, 45, 47; à Saint-Martin-en-Campagne, 67; à Eu, 95, 176, 228, 234, 235, 237; à Héberville, 74, 88; à Barentin, 74, 93, 249; à Caudebec-lès-Elbeuf, 85, 89, 115, 285, 297, 314, 315; à Saint Maurice-d'Etelan, 94; à Orival,

près Fécamp, 95, 223, 236, 275, 280, 284; à la Rosière, 115, 117, 123; à Graville, 185; à Yerville, 144; à Cailly, 144; à Caudebec-en-Caux, 156; à Bolbec, 144; à Manneville-la-Goupil, 93, 98, 184, 185, 255, 340; à Tourville-la-Rivière, 204, 213; à Archelles, 8, 236, 241; à Pitres, 102 à 109, 321; à Montérollier, 25, 190, 260; à Saint-André-sur-Cailly, 271; à Luneray, 298; à Quincampoix, 360; à Lifiremout, près Roncherolles, 367, 373, 374, 388; à Darnétal, 377; — fouilles et découvertes d'objets francs ou mérovingiens, surtout de cimetières: à Envermeu, 8, 9, 12, 13, 14, 15, 24, 25, 32, 45, 46, 47, 50. 54, 65, 71, 111, 115, 124; au Grand-Val d'Etretat, 20; à Parfondeval, 37; à Lucy, 34, 35, 42, 54; à Ouville-la-Rivière, 53; à Saint-Aubin-sur-Scie, 53; à Caudebec-lès-Elbeuf, 65, 66, 112; à Sigy, 20, 90, 31, 111, 112; à Neuchâtel, 75, 89; au Bois-Robert, 139; à Baigneville, 81; à Sommery, 116; à Martin-Eglise, 97, 237; à Lamberville, 116, 203; à Orival, près Bellencombre, 146; à Mesnières, 146; à Monville, 146; à Etalondes, 138, 160, 166; à Sainte-Marguerite-sur-Mer, 204; à Colleville, 70, 186; à Gouville, 176, 282; à Blangy, 201, 202, 335; à Veules, 228, 229; à Pitres, 102 à 109, 321; à Grandcourt, 241. 300; à Dampierre, 241, 242; à Montérollier, 251, 260; à Sainte-Geneviève et à Fontaine-en-Bray, au Val-des-Leux; à Rosay, 252; à Saint-Etienne-du-Rouvray, 253, 260, 336; à Quévreville-la-Poterie, 263, 265, 270; à Neuville-Ferrières, 282; aux Petites-Dalles, 282, 298, 299; à Isneauville, 282; à Bailly-en-Rivière, 282; à Canteleu, 336; à Saint-Germain-sur-Bresle, 360; à Douvrend, 363, 364, 365, 367, 368, 396; au Petit-Appeville, 374; à Avesnes, 377, 402; à Daubeuf-Serville, 380, 381, 406; à Sommery, 391, 393; à Criel, 395. — Fouilles et découvertes chrétiennes ou du moyen-âge, spécialement de sépultures: à Bouteilles, 60, 61, 69, 73, 80, 90; à Saint-Denis de Lillebonne, 74, 144, 232; à Fécamp, 81; à Leure, 82, 83, 84; à Saint-Wandrille, 196; à Rouen, 89, 403, 404; à Martin-Eglise, 97; à Janval, 100, 133, 134; à Dieppe, 192, 196, 405; à Etran, 113, 135, 136; à Hermanville, 116; à Jumièges, 158, 253; au Petit-Appeville, 165, 169; à Auffay, 177, 178, 179, 183, 232; à Saint-Wandrille, 193; à Limésy, 242; à Brémont, 249; à Notre-Dame de Rouen, 403, 404. — Découvertes et conservation d'objets anciens, tels que hachettes, tableaux monnaies etc., 22, 67, 87, 98, 101, 115, 116, 124, 131. 137, 143, 161, 162, 188, 191, 202, 203, 223, 226, 227, 228, 229, 237, 240, 241, 246, 249, 250, 265, 266, 267, 272, 273, 274, 284, 301, 320, 359, 368, 380, 381.— Tombeaux chrétiens, dalles tumulaires encastrées, inscriptions anciennes, statues découvertes ou conservées: au Petit-Appeville, 54; à Biville-la-Martel, 70, 246; à Leure, 72, 74, 75; à Inerville et Envermeu, 75; à Anglesqueville-la-Bras-Long, 180; à la Vaupalière, 113, 114; à Etran, 137, de Guillaume-le-Conquérant; à Saint-Victor-l'Abbaye, 85, 102, 114, 315; de la Dame de Louvicamp, au Mesnil-Mauger, 148; à Varengeville-sur-Mer, 148; à Jumièges, 156, 158, 159, 166, 187, 220, 221, 223; à Eu, 147; au Havre, 171; à Neuville-le-Pollet 163; à Contremoulins, 337; à Raffetot, 301, 329; à Rouen, 304, 319, 325, 330, 403, 404; à Gruchet-le-Valasse, 350, 334; à Ectot-les-Baons, 242; à Hougerville, 281; à Bruneval, 229; — monuments historiques: églises, abbayes, théâtres, croix, salles capitulaires, etc., clas-

sement des monuments, 11, 35, 192, 239, 255; églises et abbayes : cathédrale de Rouen, 182, 319, 325, 328, 330, 335, 355, 377; Saint-Ouen de Rouen, 406, 407; Saint-Maclou de Rouen, 182, 376; Arques, 16, 182, 312, 397, 401; Ancourt, 43, 59; Auffay, 99, 376; Auppegard, 60; Aumale, 386, 387; Bondeville, 342; Bourg-Dun, 6, 300; Biville-la-Martel, 60, 70, 229, 230, 246; Bois-Hulin, 129, 130, 342; Buchy, 237; Bellencombre, 387; Caudebec-en-Caux, 254, 263; 376, 397, 401; Dieppe, Saint-Remy, 182; Saint-Jacques, 376; Eu, 374, 377; Envermeu, 75, 182; Etretat, 397, 401, 402; Fécamp, 408; Goderville, 99; Graville, 376; Harfleur, 223; Longueil, 59; Longueville, 182; Montigny, 13, 243, 254; Mathonville, 253; Moulineaux, 112, 128; Manéglise, 184; Norville, 99; Neufchâtel, 377; Petit-Appeville, 99; Saint-Georges-de-Boscherville, 159, 377; Saint-Jean-d'Abbetot, 17; Sainte-Marguerite-sur-Mer, 22, 43, 77; Sainte-Gertrude, 157; Sainte-Foy, 342; Sanvic, 147, 155; Tréport, 99, 160, 238; Valliquerville, 138, 147, 153 154, 162; Vatteville, 157, 302, 320; Villequier, 156; — théâtre romain de Lillebonne, 71, 223, — Croix de la Moinerie à Bouteilles, 59; à la Dame, à Hautot, 59, 65; de Butot, 59; de Saint-Valery-sous-Bures, 227, 318; de Bolbec, 321; — crypte de Héricourt, 3; salles capitulaires à Bocherville, 405; à Saint-Victor-l'Abbaye, 383, 405; — inscriptions commémoratives : à Jehan de Bethancourt, 30; 35; de la bataille d'Arques, 148; à Blain-d'Esnambuc, 174, 175, 197, 217; à Pierre Cochon, 181, 182; à David Asseline, 197; à Dom Fillastre et à l'abbé Langlois, 197: aux abbés de Circassis et Terrisse, 313, à M. de Blainville, 314; au marquis de Miromesnil, 314; au vénérable J.-B. de la Salle, 338, 381; — impression des procès-verbaux de la Commission, 168, 171, 201, 284, 305, 322, 334, 335, 339; — Société archéologique d'Elbeuf, 176, 192: — vases acoustiques des églises, 255, 258, 300, 387; — cœur de Charles V, 201, 214, 215, 216, 218; chapelle de Saint-Etienne à la Cathédrale de Rouen, 319, 328, 348, 355; tombeaux et statues de Groulard, 329, 335; de Henri Court-Mantel, 403, 404; du duc de Bedfort, 404; — retables des églises, 340, 341, 342; — caveau sépulcral de Lillebonne en 1864, 507 à 311, 342; — laraire de Caudebec-lès-Elbeuf, 285, 297; — châteaux anciens, 197, 198, 252, 360, 389; — autel romain à Liffremont, 367, 373, 374, 388.

COCHON (Pierre), chroniqueur normand, 181, 182.

COLAS (l'abbé), chanoine de la métropole, membre de la Commission des Antiquités, 200, 201, 214, 217, 224, 231, 239, 254, 264, 267, 273, 283, 304, 316, 322, 323, 324, 333, 340, 343, 355, 362; — urne romaine de Cailly, 369, 370, 379, 383, 393.

COLLÉ (Loys), 313.

COLLINGWOOD-BRUCE (J.), 272.

COMMODE, 10, 224, 241.

COMONT (l'abbé), vicaire de Caudebec-en-Caux, 255, 263, 382.

CONSTANCE, 382.

CONSTANCE-CHLORE, 39.

CONSTANTIN-LE-GRAND, 38, 39, 97, 238, 282.

COQUINVILLIERS (Nicolas de), évêque de Véria, 99.

CORNEILLE (Pierre), 1.

CORNEILLE (Thomas), 1.

COURCY (Alix de), 159.

CRISPINE, 382.

CUNHA (don Manoel de), 232.

CUVERVILLE (famille de), 181.

D

DAMBRAY (vicomte Emmanuel), 197.

DAMPMARTIN (comte de), 172.
DARCEL (Alfred), correspondant du ministère de l'intérieur, membre de la Commission des Antiquités, 21, 22; — Eglise de Duclair, 27 et 35, 28, 34, 36, 38, 39, 43, 44, 57, 87, 96, 132, 273, 275, 283; — éperon des morts, 300, 304, 400, 407.
DAUBIGNY, 171.
DAUPHINÉ (architecte), Buchy, 237; — Vatierville, 396.
DAVOIS DE KINKERVILLE, 50.
DECK, 408.
DECORDE (l'abbé), curé de Bures, membre de la Commission des Antiquités, 92, 93, 140; — boiseries sculptées de Brémontier-Merval, 141, 142, 143, 149, 164, 165; — paix romane de l'église de Fresles, 170; — constructions romaines du Mont-Gosselin, 186; — édifice romain de la ferme des Murailles à Saint-Martin-l'Hortier, 241; — Croix en grès de Saint-Valery-sous-Bures, 318, 327.
DEFORS (Guillaume), abbé de Jumiéges, 160.
DELAMARE (l'abbé), curé de Roncherolles-en-Bray, 373.
DELAPORTE, de Fécamp, 276, 277.
DELARBRE (Albert), du Havre, 174.
DELARUE, agent-voyer de Lillebonne, 238, 306, 307, 308.
DELISLE (Léopold), 5.
DENUELLE, 284.
DESLIENS (l'abbé), curé d'Elétot, 167.
DESMAREST, architecte du département, membre de la Commission des Antiquités, 42; — clocher de Valliquerville, 48, 51, 153, 154, 162; — église de Longpaon, 51, 66; — pierres tombales du XIVe siècle, à Biville-la-Martel, 70, 73; 86, 92, 96, 100, 114, 117; — jubé de Moulineaux, 128, 132, 140, 141, 182; — église de Sanvic, 147, 155, 161; — félicitations de M. le Préfet, 183, 193, 195; — verrières de Moulineaux, 199, 200, 217; — théâtre romain de Lillebonne, 223, 231, 233, 240, 245; — vitrail des Sybilles, 269, 273; — vitraux restaurés, 274; — peintures murales à Saint-Ouen, 284, 316, 323; — retable de la chapelle Saint-Etienne à la cathédrale, 328, 333, 334, 349, 355; — pavillon de la cour de l'Albane, 356, 393, 400; — salle capitulaire de Saint-Georges-de-Boscherville, 405; — chapelle de la Vierge à Saint-Ouen de Rouen tombeaux des abbés Nicolas et Marc-d'Argent, 406, 407, 409, 410.
DESPLANCHES (Etienne), 335.
DESQUINEMARE, de Sainte-Beuve-Epinay, 297.
DESROQUES, de Rouen, autel romain de Liffremont, 367, 373, 374, 389.
DEVILLE, membre de la Commission des Antiquités, 29, 30, 47, 55, 56, 63; — dessins d'antiquités, 1, 2; — fouilles d'Eslettes, 3; — urne romaine de Saint-Denis-le-Thibout, 121; — mosaïque de Brotonne, 190; — cimetière romain de Barentin, 249; — bataille de Mortemer-sur-Eaulne, 264; — statues de Richard et de Henri-le-Jeune, à la Cathédrale, 403, 404.
DIANE DE POITIERS, 244.
DIOCLÉTIEN, 38, 39, 260.
DIONIS, faïences de Lintot, 385.
DOMITIEN, 241.
DROUIN, verrier, 387.
DUBOC, dessinateur, 243, 264, 282.
DUCAREL, 404.
DUFAY DU TAILLIS, 160.
DUJARBIER-BRESNARD, curé de Saint-Sever, 339.
DUMONT DE BOSTAQUET, 283.
DUMONT DE LAMBERVILLE, 283.
DU MOUSTIER (Arthur), 187.
DU MOUSTIER (Guillaume), à Leure, 84.
DUNOIS (comte de), 387.
DUPLESSIS (dom), 331, 332.
DUPONT-MOURET (Charles), 357.
DUPONT-DELPORTE (baron), ancien préfet de la Seine-Infé-

rieure, président de la Commission des Antiquités, 77, 190.
DURAND (André), membre de la Commission des Antiquites, 100; — tour de Carville, 109, 110, 114 125, 149, 165, 174, 183, 184, 188, 196, 217, 304, 239; — clocher d'Avremesnil, 305; — retable de la chapelle de Saint-Etienne à la cathédrale, 328, 329, 333, 334, 349, 356, 382; — notice, 394.
DURUY, ministre de l'instruction publique, 371, 403.
DUSEVEL, d'Amiens, 120.
DUTERTRE (le P.), 345.
DUTUIT (E.), membre de la Commission des Antiquités, 66, 68, 70, 92; — fontaine de la Crosse à Rouen, maison en bois sculpté et en pierre, de la Grande-Rue, 134, 267, 140, 183, 224, 229, 230, 259, 264; — anciens vitraux de Saint-Ouen et vitrail de la Sybille, 265; — Augustins de Rouen, 269; — fontaines de la Crosse et de la Grosse-Horloge, 279, 323, 325, 327, 329, 362.
DUVAL, de Lillebonne, 95, 146.
DUVAL (Susanne, dame d'Ectomare), généalogie de Grémonville, 326.
DYEL (famille), inscription tumulaire de Cailleville, 345, 346.
DYEL DE GRAVILLE (famille), Antilles françaises, 175; — Martinique, 345; — Guadeloupe, 346.
DYEL (Guillaume-Adrien) seigneur de Graville, inscription tumulaire de Cailleville, 345; — id. 346.
DYEL DU PARQUET (famille), Antilles françaises, 175.
DYEL DU PARQUET (Jacques), Antilles françaises, 345; — 346.
DYEL DE VAUDROQUES (famille), Antilles françaises, 175.

E

ELISABETH, abbesse de Monti-Villiers, 15.
ESCULTOT (Robert d'), 232.
ESNAMBUSC (d'), v. Belain.
ESTAINTOT (Robert Langlois, vicomte d'), secrétaire adjoint de la Commission des Antiquités, 140, 149, 161, 162, 168, 183, 188, 192, 194, 195, 200, 201, 216, 217; — *La Ligue en Normandie*, 1588-1594, 218, 224; — maisons en bois de la Grande-Rue, 231, 233, 239; — monuments historiques du département, 240, 244, 245, 253, 254, 259, 264, 267, 268, 269, 273, 282, 283, 304, 305, 316, 323; — logis de Moulineaux, 325; — famille de Grimouville, 326, 32[illegible]; — monuments anciens de l'église de Bailleul-sur-Eaulne, 330, 331, 332, 333; — retable de Saint-Etienne-la-Grande-Église, 334, 335, 339, 343, 349, 355; — tourelle armoriée du Palais-de-Justice, 356, 357, 362, 379, 383, 393; — bibliothèque du marquis Lever, 394, 399; — nommé secrétaire en remplacement de M. Ballin, 400, 401, 409.
ESTANCELIN, membre de la Commission des Antiquités, 92, 95, 176.
ESTOUTEVILLE (sires d'), 201.
ESTOUTEVILLE (le cardinal), 168.
ESTOUTEVILLE (Jean d'), 168.
ETIENNE DE SENS, 304, 330.

F

FALCONNER, 349.
FALLUE (Léon), membre de la Commission des Antiquités, 5, 11, 20, 22, 25, 27, 32, 39, 41, 97, 150.
FAUQUET (Auguste), de Bolbec, 145, 238.
FAUQUET (Emile), de la forêt d'Eu, 234.
FAUQUET (Gustave), de la forêt d'Eu, 234.
FAUQUET-LEMAITRE, de Bolbec, 24, 33.
FAUSSETT, 69.

FAUSTINE jeune, 241.
FAUSTINE mère, 190, 195, 241, 278, 315.
FÉRET (Amédée), 75.
FÉRET (P.-J.), de Dieppe, membre de la Commission des Antiquités, 6, 25, 204.
FERNEL, de Neufchâtel, 332.
FILLASTRE (dom Guillaume), 197.
FIZEAUX, de Hautot-sur-Seine, 245.
FLERS (marquis de), 314.
FLEURY, architecte à Rouen, 94, 146.
FLOQUET, membre de la Commission des Antiquités, 20, 327.
FLOT (Pharamond du), 395.
FOLOPPE, juge de paix du canton d'Yerville, 143, 144.
FOUCHÉ, agent-voyer chef, 265.
FOUCHÉ fils, 355, 356.
FOURCIN, de Sommery, 390.
FOURNEL (Jacques), 318.
FRANÇOIS Ier, 23, 188, 229.
FULRADE, abbé de Saint-Denis, 138.

G

GAIGNIÈRES, 197.
GAILHABAUD, 28, 38.
GAILLARD (Emmanuel), membre de la Commission des Antiquités, 95, 190.
GALLA PLACIDIA, 366.
GALLIEN, 38, 39, 235.
GARIN (famille), 322, 325.
GAUTIER DE COUTANCES, archevêque de Rouen, 400.
GEGOSE DE KERVILLOT, 345, 346.
GENTY (M.), secrétaire général de la préfecture, 399.
GERMINY (A. de), receveur général, 176.
GÉTA, 249, 250.
GIBERT (A. de), 244.
GIBOUIN (Michel), pierre tombale du XIVe siècle à la Cathédrale de Rouen, 318, 324, 325, 330.
GIRANCOURT (M. de), conseiller général, membre de la Commission des Antiquités, 247, 265, 266, 316, 323, 330, 343; — sépulture gauloise de la forêt d'Eu, 350, 351, 355, — fouilles de tumulus et de fosses dans la forêt d'Eu, 358, 396; — tour de Vatierville, 377.
GIRARDIN, 25.
GLANVILLE (Léonce Boistard de), membre de la Commission des Antiquités, 42, 49, 51, 68, 73, 140, 161, 168, 188, 191, 193, 203, 224, 227, 230, 231; — casque gaulois de Falaise, 232, 259, 267; — fouilles de Rouen, 268, 323; — retable de la chapelle de Saint-Etienne, 328, 330, 339, 341, 379; — *dolium* de Cailly, 380, 383; — timbre de la Commission, 385.
GODARD-FAULTRIER, d'Angers, 204
GODERVILLE (Nicolas de), pierre tumulaire à Saint-Ouen, 173.
GORDIEN, 382.
GORDIEN III ou PIE, 293, 359.
GOSSE, de Genève, 69.
GOSSE (Johanne), 180.
GOSSELIN (le vicomte), 165, 189.
GOUJON, du Vaudreuil, 272, 277.
GOURNAY (Guillaume de), 4, 11.
GOURNAY (Hugues de), 90.
GRAVILLE, v. Dyel.
GRANDIN (Gustave), d'Elbeuf, membre de la Commission des Antiquités, 183; — Société archéologique d'Elbeuf, 191, 192, 283, 297, 323, 362, 370.
GRÉGOIRE, ancien architecte du département, membre de la Commission des Antiquités, inscription sur plomb de Saint-Ouen, 8, 11, 17, 22, 25, 35, 39, 40, 41, 42.
GRIGNON, du Châtelet, 297.
GRIMOUVILLE (Louis de), cœur en plomb à Bliquetuit, 326.
GRIMOUVILLE (Loys de), fief de La Mailleraye, 326.
GRIMOUVILLE (Marie de), marquisat de La Mailleraye, 326.
GRIMOUVILLE (Nicolas de), fief de La Mailleraye, 326.
GROULARD (le président), sa statue sépulcrale, 319, 335.
GUÉRONNIÈRE (Charles de la),

secrétaire-général de la préfecture, 64, 68, 70, 80.
GUEROULT (le docteur), de Caudebec-en-Caux, cimetière romain de Caudebec, 156 ; — cimetière gaulois de la côte des Caillettes, 185 ; — dalles tumulaires de Jumiéges, 186, 187; — Monnaies romaines, 382.
GUIFFARD (Barbe), sa statue sépulcrale, 319, 335.
GUILLAUME-LE-CONQUÉRANT, 9, 15, 80, 126 ; — sa statue à Saint-Victor-l'Abbaye, 85, 101, 102, 111, 114, 125, 315;—coupe dite de Guillaume-le-Conquérant, 250
GUILLAUME-LONGUE-ÉPÉE, 404.
GUILMETH. 360.
GUISE (Henri de, dit le BALAFRÉ), 167.

H

HAMEL, dessinateur à Fécamp, 278, 279, 280, 284.
HARCOURT (Louis d'), évêque et patriarche, 193.
HARCOURT (marquise d'), son portrait, 81. 87.
HAUSSMANN, sénateur, préfet de la Seine, 395.
HAVARD, 263.
HECQUET (Louis-Léonor du), faïences de Lintot, 379.
HENRI Ier d'Angleterre, 360.
HENRI II de France, 23, 229.
HENRI II d'Angleterre, 351.
HENRI III de France, 189, 326, 369.
HENRI IV, de France, 15 ; -- bataille d'Arques, 143, 148, 149, 203, 336 ; — monnaie de Henri IV, 88, 369, 385, 406.
HENRI V d'Angleterre, 14, 359.
HENRI VI, d'Angleterre. 359.
HENRI, évêque de Bayeux, 351.
HENRI-LE-JEUNE, dit COURT-MANTEL, sa statue sépulcrale, 403, 404, 405.
HENRI DE LORRAINE, 324.
HERCULE, autels, 57, 367, 388.
HOART, dessinateur, 321.
HOMBERG, de Rouen, 263.
HONORIUS, 189, 366.
HOUDIN (Perrinet), 324.
HOUZEAU, chimiste, 309.
HOZIER (d'), 332.
HUBALDUS (château de), 359.
HUCHER, du Mans, 337.
HUET, de Bolbec, 378.

I

IQUELON (M. H. d'), 271.

J

JEAN, de Dieppe, 22, 23.
JEANNE, d'Espagne, 23.
JEULIN, de Rouen, 5, 6.
JOSEPHINE (impératrice), 346.
JOUVENET (les), 393.
JULIUS NEPOS, 366.
JUPITER, 359.
JUSTIN, 366.
JUSTINIEN, 25.

K

KERGARIOU (le comte de), ancien préfet de la Seine-inférieure, fondateur de la Commission des Antiquités, 190, 230.
KERVILLOT (de), v. Gegose.

L

LALIZEL de Barentin, 249.
LALUN, de Louviers, 108, 286.
LAME, de Barentin, 74.
LANCHON, de Fécamp, 81.
LANGLOIS (l'abbé), membre de la Commission des Antiquités, 7, 11, 20, 22, 25, 28, 35, 39, 41, 42, 44, 49, 51, 92, 96, 114, 117; — sa mort et sa notice, 133;— inscription à sa mémoire, 197.
LANGLOIS (Mlle Espérance), 30.
LANGLOIS (Hyacinthe), membre de la Commission des Antiquités, 29 ; — dessins d'antiquités, 30, 62, 63, 163, 325 ; — portrait et médaillon, 44.
LANGLOIS DU PLICHON, d'Hénouville, médailles gauloises, 163.
LARFINTY (le baron de), inscription de Belain d'Esnambuc à Allouville, 197, 217 ; — dona-

tion à l'Académie de Rouen, 345, 347.
LA ROCHEFOUCAULD DE RANDON (Charles de), 17, 18, 21.
LATONE, 277.
LA VERGNE DE TRESSAN (Louis), archevêque de Rouen, 153.
LEBER (M. de Pongerville), 281.
LEBER (Arsène), 270.
LEBERT, de Pitres, 105, 321, 381.
LEBEURIER (l'abbé), 57.
LEBLANT (Edmond), 57.
LE BOULANGER, v. BOULANGER.
LECLERC-LEFEBVRE, maire de Dieppe, 367.
LECLERC (Louis), 266.
LECOMTE (l'abbé), aumônier du lycée impérial de Rouen, membre de la Commission des Antiquités, 140, 150; — caveau sépulcral dans l'église de Montivilliers, 151; — dalles tumulaires du XIIIe siècle dans la Lézarde à Harfleur, 171, 172, 173, 174; — antiquités chrétiennes du Havre, les Ursulines du Havre, la tour François Ier, 184, 217, 245, 267, 304, 316, 323, 333, 339; — translation des restes de trois lieutenants de roi, au Havre, 343, 370, 379, 380, 383, 393, 400, 401.
LE COQ DE VILLERAY (famille), faïences de Lintot, 379, 305.
LE GENTIL, maire de Saint-Victor-l'Abbaye, 101, 315,
LEGOIX (Louis), à Bully, 389.
LEGRAND, de Fécamp, 408.
LE LIEUR, inscription, 199, 200.
LEMAISTRE (Alfred), caveau romain de Lillebonne, 309.
LEMAISTRE-LEVESQUE (Mme), mosaïque et maison romaine de Lillebonne, 42.
LENFANT (Jehan), sgr de Mailly, 172.
LENOIR, du Comité des travaux historiques, 305.
LENORMANT (Charles), de l'Institut, 4, 5, 57, 132.
LEPEL-COINTET, propriétaire des ruines de Jumiéges, musée gémétique, 159, 221; — antiquités franques du Mont-Cauvaire, 159.
LE PREVOST (Auguste), ancien député, membre de la Commission des Antiquités, 5, 26, 27, 39, 43, 57, 58; — pierres tombales de La Vaupalière, 113, 115; — sa mort, 131; — la crypte de Saint-Gervais de Rouen, la Chambre aux Clercs, l'origine des deux communes de Quevilly, l'église Saint-Julien, 132; — notice biographique sur M. Le Prevost, 133, — 262; — sa photographie, 362.
LE PRINCE, de Lamberville, 203.
LEQUEN, architecte, 79.
LEROY (le baron Ernest), sénateur, préfet de la Seine-Inférieure, président de la Commission des Antiquités, 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 11, 16, 18, 19, 21, 22, 23, 26, 28, 29, 30; — inscription commémorative de Jehan de Bethencourt, 31, 33, 34, 35, 39, 40, 41, 42; — instructions aux agents-voyers concernant les antiquités, 43, 44;—clocher de Valliquerville, 48, 51, 52, 53, 54, 56; — portes de l'église Saint-Jacques de Dieppe, 57, 58; — église de Biville-la-Martel, 60, 62, 63, 64, 66, 67; — église du Tréport, 69; — portrait de la marquise de Harcourt, 81, 82; — statue de Guillaume-le-Conquérant, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 92, 96, 100, 102, 110; — circulaires préfectorales des 5 juin 1850 et 28 septembre 1852 relatives à la conservation des monuments publics, 112, 113; — pierres tombales de la Vaupalière, 114, 115, 117, 124; — jubé de Moulineaux, 129, 130, 134;— église de Saint-Audré de Rouen, 135, 137, 140, 146; — statue sépulcrale de la dame de Louvicamp, mémorial de Henri IV et de la bataille de 1589, à Arques, 148; — Société archéologique d'Elbeuf, 151; clocher de Sanvic, 161; — archéogéologie, 165, 166, 169; — projet d'inscription commémorative de Belain-d'Esnambusc à Allouville, 175, 176, 182, 183, 184;—

demande d'allocation pour dessins ou photographies des monuments, 193, 201, 218, 231, 239, 240, 259, 260, 261; — remerciments à M. Tulle, instituteur à Saint-André-sur-Cailly, 262, 265, 268; — procès-verbaux de la Commission, 269, 270, 273, 274, 297, 303, 316, 317; classement de monuments historiques, 342; — fouilles de Douvrend, 367, 370, 374, 394, 395; — piscines de l'église de Caudebec, 397, 400; — églises de Caudebec, Arques et Etretat, 401.
LEROY, instituteur à Cany, 96, 116, 117.
LEROUX (Claude), seigneur du Bourgtheroulde, 361, 372.
LEROUX (Guillaume II), hôtel du Bourgtheroulde, 372.
LEROUX (Guillaume III), abbé d'Aumale, hôtel du Bourgtheroulde, 372.
LE VASNIER D'ANCRETTEVILLE. — Pierre tombale, 281, 282, 283.
LÉVÊQUE, de Beauvais. — Verrier, 237.
LEVER (le marquis), 394.
LEVESQUE, de Lillebonne, 42.
LEVY, 323.
L'HOSPITAL (Anne de), abbesse de Montivilliers, 197.
L'HOSPITAL (Louise I de), abbesse de Montivilliers, 197.
L'HOSPITAL (Louise II de) abbesse de Montivilliers, 197.
LIMES (Guillaume de), 159.
LINDENSCHMIT, de Mayence, 68, 361.
LONDE (M. De la), membre de la commission des Antiquités, 73, 80; — pierres tombales d'Auzouville-sur-Ry, 86, 100, 115, 86, 92, 110, 117, 132, 140, 149, 161, 183, 195, 217, 224, 231, 245, 254, 259, 264, 267, 283, 304, 333, 339, 355, 370, 400.
LONGPÉRIER (A. de), de l'Institut, 342, 366; — autel, 374.
LONGUEVILLE (comtes de), 387.
LOTH (l'abbé), vicaire de Saint-Romain de Rouen, membre de la commission des Antiquités, 370, 379, 383, 393, 399, 400, 401.
LOUIS IX, 14, 75, 78.
LOUIS X, 5.
LOUIS XI, 254.
LOUIS XII, 23, 38.
LOUIS XIII, 89, 149, 203, 345, 369, 385.
LOUIS XIV, 346, 369.
LOUIS XV, 78, 153, 170.
LOUVET, avocat général à Rouen, 357.
LOUVICAMP (dame de), statue sépulcrale, 148.
LOWER (A.), de Lewes, 76.
LUSSON, verrier de Paris, 156.
LYS (Jehan de), receveur d'Harfleur, 172.

M

MACRIN, 250.
MAIGNART (Charles-Louis), procureur-général, 357.
MAILLY (maison de), 332.
MAJORIANUS, 366.
MALLEVILLE, de Douvrend, 367.
MARAINNE (l'abbé), curé d'Harfleur, 173.
MARC-AURÈLE, 224, 241.
MARC-D'ARGENT, abbé de Saint-Ouen, 406, 409, 410.
MARCHAND, chimiste à Fécamp, 309.
MARE (Aymar de la). — Faïences de Lintot, 378.
MARGEDIEU (Renaut de), à Harfleur, 173.
MARGRY (Pierre), conservateur des archives au ministère de la Marine et des Colonies, 174, 175, 343, 344, 345, 346, 347.
MASQUEREL D'HERMANVILLE, 116.
MASSÉ, abbé d'Eu, 376.
MALTHILDE (la reine), 9, 197.
MALTHILDE (l'impératrice), 351.
MATHON, bibliothécaire à Neufchâtel, membre correspondant de la commission des Antiquités. — Antiquités romaines, 118, 119; — nommé membre correspondant de la Commission, 268; — écusson d'Héronchelles, 269, 270; — objets francs de Neuville-Ferrières,

282, 317, 320; — dalle tumulaire de Jean de Bailleul, 330.
MAXIMIEN-HERCULE, 38, 39.
MAXIMIN-D'AZA, 39.
MERCURE. — Statuette, 2, 274, 297; — autel, 388, 388.
MERLE (Guy du), évêque de Lisieux, 337.
MERVAL (Stéph. Marye de), membre de la Commission des Antiquités, 140, 161, 167, 183, 195, 199, 224, 231, 239; vitraux médaillons de Montigny, 243; — de Hautot-sur-Seine, 245; — châsse des Trois-Rois à Cologne, 250, 253, 254; — vases acoustiques de Letteguives, 255, 259, 267, 271, 273, 316, 317, — Logis de Moulineaux, 322, 325; — Château de la Mailleraye, 323, 326; — famille de Bailleul, 332, 333, 339, 343; — portrait de Thomas Basin, 348, 355, 356, 357, 358; — le Vieux-Rouen, 360, 361, 362, 370, 379, 380, 400.
MESLIER d'Abbeville, 272.
MÉTAYER (L.) de Bernay, 253.
MILLIN, 193.
MILNE-EDWARDS, 349.
MILON, solitaire, sa grotte, 157.
MIROMESNIL (le marquis de), inscription commémorative, 314.
MITHRA, bas-relief, 335.
MORÈRI, 332.
MORGAN (Mme de), à Blangy, 201.
MORILLON, Jubé de Fécamp, 408.
MORIN, directeur de l'école municipale de dessin, membre de la Commission des Antiquités, 7, 27, 29, 32, 39, 66, 68, 92, 323, 343.
MORIENT, du Havre, 82.
MOUY ou MOY (de) à Ry, 233; — à Bellencombre, 387.
NAMUROY, secrétaire général de la préfecture, 183, 200, 202, 203, 239, 259, 264, 267, 316, 323, 339, 340, 370, 379; — départ de M. Namuroy, 395.

N

NÉRON, 145, 389.
NERVA, 389,
NEVILLE (Hilaire de), membre de la Commission des Antiquités; inscription sur plomb de Saint-Ouen de Rouen, 3, 4, 39, 80; — pierre tombale de Guillaume de Gournay, 4, 7, 8, 11; — inscription du cœur de Charles de la Rochefoucauld à la cathédrale, 17, 21; — inscription commémorative de la dédicace de l'ancienne église Saint-Lô, à Rouen, 18, 20, 22, 25, 28, 32, 35, 42.
NICOLAS, abbé de Saint-Ouen, son tombeau, 407, 409, 410.
NICOLLE (l'abbé), curé de Daubeuf-Serville, 380, 381.
NUMÉRIEN, 39.

O

ODENT (Paul), secrétaire général de la préfecture, membre de la Commission, des Antiquités 44, 47, 47.
ODON RIGAUD, archevêque de Rouen, 14, 386.
ORPHÉE, mosaïque de Brotonne, 87, 190, 195.
OUDAIE (Jehane d'), son sceau, 232.
OUIN-LACROIX (l'abbé), 77, 202.

P

PARÉ (Guillaume), de Leure, 82, 85.
PARQUET (du) v. Dyel.
PÉBEYRE (M. de), secrétaire général de la préfecture, membre de la Commission des Antiquités, 86, 92, 96, 110, 114, 140, 149, 165, 167, 168.
PELLETIER, maire de Caudebec-lès-Elbeuf, 286.
PEPIN-LE-BREF, 138.
PHILIBERT, duc de Savoie, 23.
PHILIPPE-AUGUSTE, 2,
PHILIPPE-LE-BEL, 101.
PIMONT, de Valmont, 241.
PLATEL, architecte au Havre, 144.
PLANTEROSE (Madeleine de), 78, 79.
POIGNANT, membre de la Commission des Antiquités, 7, 28, 39, 42.
POMMERAYE (dom), 254.

Posthume, 235, 241, 260, 271.
Posthumus, 377.
Pottier (André), conservateur de la Bibliothèque publique de la ville de Rouen et du Musée des Antiquités, membre de la Commission des Antiquités; lettres de M. Jeulin, 5; — urne en verre de Canville, 7; — antiquités d'Envermeu, 9, 11; — objets francs d'Envermeu, 12, 17;—pierres tombales du cloître de Saint-Ouen, 18, 20; — épitaphes d'hommes célèbres dans la cathédrale, 21, 22;—orfèvres et antiquités, 23, 25; — débris gallo-romains de la rue des Fossés-Louis VIII, à Rouen, 26, 27; — objets mérovingiens d'Envermeu, 32; — objets francs de Lucy, 33; — médailles romaines à Amfreville-sous-les-Monts, 38, 39; — inscription sur cuivre de Saint-Ouen, 40; — inscription sur cuivre à Saint-Ouen, 41; — dessins de la Commission, 44; — vases gallo-romains de Fécamp, 47, 49; — vases et poteries des fouilles de Fécamp et de Lillebonne, 56, 58; — fragments de poteries et de carreaux des fouilles de l'hôtel de la Gendarmerie à Rouen, 62; — dessins de la Commission, 63, 66; — vases funéraires de Sierville du XIIe au XIVe siècle, 67, 68; — fibules et masque en bronze des fouilles de la rue Impériale, à Rouen, crosse en cuivre d'abbesse de Saint-Amand, du XIIe au XIVe siècle des fouilles de la rue Impériale, à Rouen, 69, 70; — canons du vieux château de Lisieux, 75; — inscription sur cuivre du règne de Louis XV des fouilles de l'hôtel de la Gendarmerie, 78, id., 79, 80; — boulets en grès de la rue Thouret, à Rouen, 86; — mosaïque de Brotonne, 87, 92, 96; — tombes du XVI siècle à Anzouville-sur-Ry, 100, 110; — antiquités franques d'Envermeu et de Sigy, 111; — fibule en or et argent de Caudebec-lès-Elbeuf 112, 114; — pierres tombales d'Auzouville-sur-Ry, 115, 117; — épée gauloise de la Seine, à Rouen, 125, 132, 140; — vitraux dans les combles de Saint-Ouen, 141, 149; — médailles d'or dans un caillou, 153, 161, 162; médaille en or dans un caillou d'Hénouville, bas-reliefs du XVIIIe siècle de la rue des Maillots, à Rouen, objets antiques des démolitions du vieux Rouen, 163, 168 188; — débris archéologique des démolitions du vieux Rouen, corbeaux d'une cave près de Saint-Sauveur, culs-de-lampe de l'église Saint-André, 189; — Musée des Antiquités, 190; — dessins archéologiques, 192; — fontaine de la Crosse, verrières de Saint-Ouen, 194; — mosaïque de Brotonne, 195; — charbon et débris gallo-romains de la rue Impériale et de l'hôtel de la Gendarmerie à Rouen, 199; — inscription commémorative de le Lieur, rue de la Savonnerie, 200; — meules gauloises en poudingue, 202; — Daniel et les lions, 203; — fragments de vase en bronze et médaillons en or, à Rouen, 216, 217; — têtes romaines en marbre de Lillebonne, 223; — id., 224, 231; — casque gaulois en bronze des environs de Falaise, 232; — maisons en bois sculpté de la rue de la Grosse-Horloge, 233; — collections de monnaies françaises à Honfleur, médailles romaines en argent de Beaumont dans la forêt d'Eu, 234; — 235; — cimetière romain de Thiétreville, balance romaine d'Archelles, 241, 245, hachettes en bronze de la forêt d'Eawy, 247; — gamelles gauloises de la Mare-aux-Cendriers, à Sainte-Beuve-Epinay, 248; — monnaies d'or à filigranes, 250; — vases en bronze de Saint-Victor, près Bernay, 253, 259; — puits du XVIe siècle à Saint-Etienne-du-

Rouvray, 263; — médaillons-verrières de Montigny, épées gauloises de la Seine, vases anciens de la rue de l'Ecole, 264, 267; — bijou en or et pièces de monnaie de la rue Saint-Jean, objets de bronze du jardin Solférino, 268; — monument gaulois de Gavr'innis, près Carnac, 272; — vitrail des Sybilles, 273, 274, 283, 316; — bas-relief à tête radiée de Lillebonne, 317; — poterie à engobes du XVe siècle des fouilles de la Banque, à Rouen, plat du XVe siècle, fragment de vase du XIIe au XIIIe siècle, 323; — plateau en fer de Lillebonne, 329, 333; — strigilles en bronze, cuillère en argent et bas-relief à tête radiée de Lillebonne, 335; — objets francs de Saint-Etienne-du-Rouvray, 337; — antiquités de Rouen, 338; — vase bustiforme en bronze de Lillebonne, 342, 343; — noms projetés des rues de Rouen, 347; — bas-relief du XVIe siècle de la chapelle Saint-Etienne, à la cathédrale, 349, 355; — plateau d'argent de Lillebonne, 356; — étymologie de Vieux-Rouen, sépulture romaine du IVe au Ve siècle à Villers-Ecalles, 360, 362, 370; — vase en bronze bustiforme et vase en verre de Lillebonne, 376, 379; — hachette en pierre de Blosseville-Bonsecours, 383; — faïences de Lintot, ferme de la Mare, pavés de l'hôtel-de-ville du Havre, 385; — monnaies d'or et d'argent du Haut-Empire au Vieux-Rouen, 380; — bracelet en or antique de Boisemont, 392, 400; — débris du jubé de l'abbaye de Fécamp, 408.

POTTIER (Mlle) dessins, 12, 32, 56, 197, 264.

POUCHET, correspondant de l'Institut, membre de la Commission des Antiquités, 25.

PROBUS, 39, 238.

PYNEL (NICOLLE), à Etran, 137.

Q

QUÉRIÈRE (E. de la), membre de la Commission des Antiquités, 22, 25, 35, 39, 49, 62; — vitraux de Montigny, 63, 73, 109, 110, 140, 161; — église de Valliquerville, 162; — dais de l'église Saint-Martin-sur-Renelle, 168, 182, 183, 188; — fontaine de la Crosse, 193, 194, 195, 217, 218, 224, 226; — église Saint-André de Rouen, 230, 231,; — sceau de Robert d'Escultot, 232, 239, 254; — chapelle Saint-Romain, à la Vieille-Tour, 258, 267, 273, 203, 304, 306, 316, 323; — rétable de la chapelle Saint-Etienne à la cathédrale de Rouen, 328, 333, 334, 339, 348, 349, 355, 362, 370, 379, 383; — baldaquin de Fécamp, 387, 393; — flèche de Saint-Maclou, 399, 401, 407.

QUESNEL (Edouard), 57.

QUICHERAT (J.) 248, 255, 330, 378.

R

RAOUL, 400.

REGANANE, abbesse de Sept-Meules, 138.

REISET (M. J.), 383.

RENAUD, évêque de Bath, 351.

REVEL du Perron (de) sous préfet de Dieppe, 396.

REVER, 190.

RICH (Antony), 342.

RICHARD (Eug.-Ch), 193, 324.

RICHARD, évêque d'Avranches, 351.

RICHARD-COEUR-DE-LION, statue et cœur, 21, 191, 403, 404, 405.

RICHER (Henry), poëte, 234.

RIGAUD, v. Odon Rigaud.

ROACH SMITH, de Londres, 46.

ROBERT (l'abbé), 214.

ROBERT (le colonel), 343.

ROBERT (duc de Normandie), 246

ROESLER, du Havre, 396.

ROMAGNESI, 406, 407.

RONDEAUX (Jean), ancien député, vice-président de la Commission des Antiquités, 7, 11, 18, 20, 21, 22, 25, 26, 27, 32,

40, 41, 42, 44, 47, 49, 51, 58, 63, 66, 67, 68, 70; — église d'Yainville, 77, 86, 92, 96, 100, 131; — 149, 161, 183, 188, 200, 217; — sarcophage de Saint-Etienne-du-Rouvray, 261; — mosaïque de Saint-André-sur-Cailly, 262, 273; — mort de M. J. Rondeaux, 315, 316.
RONSARD, abbé de Bellozanne, 142.
ROTROU, archevêque de Rouen, 351, 400
ROULLEAU, maire de Villequier, 157.
RUETTE (N.), grand-bedeau de Paris. 321, 324, 392.
RUFFIN (l'abbé), curé de Valliquerville, 137.

S

SABINE, 241.
SAG, 175.
SAINT GERMAIN l'Ecossais, 116, 359.
SAINT LEUFROY, 252.
SAINT MELLON, 3.
SAINT OUEN, 158.
SAINT PHILBERT, 158.
SAINT RAGIMBERT, 252.
SAINT VALERY, 252.
SAINT WANDRILLE, 158.
SALLE (le vénérable Jean-Baptiste de la), inscription commémorative à Saint-Sever à Rouen, 338, 341.
SALONINA, 235.
SALONINUS, 235.
SAULCY (de), membre de l'Institut, 91, 143.
SAULX, 326.
SAUNIER, 157.
SEBASTIEN, roi de Portugal, 23.
SEMICHON, de Neufchâtel, 110.
SEPTIME-SEVÈRE, 237.
SEVERINA, 39.
SICOTIÈRE (M. Léon de la), 364.
SILÈNE, 2, 297.
SIMON (l'abbé), curé de Doudeville, 7.
SIMON, architecte, membre de la Commission des Antiquités, 140, 149, 217, 254, 255, 267; — médaillons en faïence du château de Gaillon, 315, 316, 343, 362, 383, 393; — tableau de Jouvenet à Lyons-la-Foret.
SMITH ROACH, de Londres, 46.
SOLLICOFFRE, membre de la Commission des Antiquités, 204.
SOMMÉNIL (l'abbé), chanoine honoraire, membre de la Commission des Antiquités, 144, 317, 323, 333, 343; — dalle de pierre Boutreu, abbé du Valasse, 351, 370; — incinérations romaines de Valliquerville, 371; — ancien puits de la cour de l'Albane, 378, 379, 400.
SOREL (Agnès), son manoir, 223.

T

TACITE, 39.
TAILLANDIER, conseiller à la Cour de cassation, médaillon en pierre de A. Collé, à Arques, 312, 313; — médaillon de M. de Blainville, à Arques, 314.
TAILLEFESSE, agent-voyer à Elbeuf, édifice romain, 297.
TERRISSE (Christophe), abbé de Saint-Victor-en-Caux, inscription commémorative à Saint-Victor-l'Abbaye, 313, 314.
TETRICUS, monnaies de la rue de Mer, à Fécamp, 241; — bague en or du IIIe siècle, à Autun, 250.
THEODOSE, 25, 189.
THÉODOSE II, médaille d'argent minuscule de Douvrend, 368.
THÉVENIN, debris de vases antiques à Caudebec-en-Caux, 156.
THIBOUTOT (Catherine de), pierre tombale du XVIIe siècle à Anglesqueville-la-Bras-Long, 181.
THIEURY (Jules), membre de la Commission des Antiquités, 150, 162, 169; — inscription commémorative de Pierre Cochon, à Fontaine-le-Dun, 182; 224, 231, 232; — inscription de Henry Richer à Longueil, 233, 239; — clocher d'Avremesnil, 240, 244, 379, 383.
TIBÈRE, 237.
TORCY, de Rouen, 294.

TOT (Jean du), abbé de Jumièges 187.
TOUR (M. de la), à Sainte-Marguerite-sur-Mer, 6, 18, 19.
TOURNEROCHE, à Fontaine-le-Dun, 244.
TOUSSAINT, avocat au Havre, 343.
TOUSTAIN DU BEC, 399.
TOUSTAIN (famille), à Anglesqueville-la-Bras-Long, 181.
TRAJAN, 10, 241.
TREBONIANUS GALLUS, 235.
TREFFOREST (M. de), 124, 285.
TROYON (Fréderic), de Lansanne, 46.
TULLE, instituteur, à Saint-André-sur-Cailly, 262.

V

VACOSSIN, agent-voyer, 220.
VALENTINIEN, 189.
VALÉRIEN, 235, 382.
VALLEVILLE (Adam de), à Fécamp, 407.
VALLOIS, négociant à Rouen, 62.
VALORI (Gabriel de), à Saint-André-sur-Cailly, 262.
VANSSAY (le baron de), ancien préfet de la Seine-Inférieure, réorganisateur et président de la Commission des Antiquités, 190, 327.
VARAMBAUX, conducteur des ponts et chaussées, à Eu, 395.
VASSEUR (l'abbé), curé de Boshyon, 402.
VATABLE, abbé de Bellozanne, 142.
VÉNUS, 128, 367, 374, 388.
VERUS, 241.
VESPASIEN, 241.
VILLERS (Martin de), membre de la Commission des Antiquités, 47.
VINCENT, de l'Institut, 255.
VIOLLET-LEDUC (M.), 376, 405.
VIRIVILLE (M. Vallet de), 324.
VITAL (Orderic), 180, 360.
VOLUSIANUS, 235.
WITTE (M. de), 250.

TABLE DES MATIÈRES.

A

Abbatiale de Valasse, 352.
Abbaye de Saint-Amand, 239.
Abbaye de Montivilliers, 199.
Absides, 43, 407.
Agrafes, 9, 89, 139, 186, 241, 242, 391, 402.
Aiguières, 310.
Aiguilles couronnées, 267.
Aître Saint-Maclou, 117.
Amphores, 94, 281, 382.
Ampoules de verre, 10, 54, 381, 406.
Anneaux : — d'argent, 396 ; — de bronze, 177, 178, 315 ; — de cuivre, 93 ; — de fer, 37, 336.
Anses : — de bronze, 122 ; — vernissées, 133.
Antéfixe en pierre, 146.
Aqueducs romains, 19, 43, 54, 222, 224.
Armes : — de pierre, 378 ; — de fer, 140 ; — romaines, 186. (*V.* lances, sabres, épées, etc.)

Assiettes romaines, 10, 45, 62, 120, 144, 277, 280, 298.
Augustins de Rouen, 267, 269.
Autel antique, 367, 373, 388.
Autels chrétiens, 22, 43, 99, 147.
Badigeonnage, 87.

B

Bagues, 9, 214; — en or, 24, 55, 250, 396; — en argent, 46; — en bronze, 46, 375.
Bailliage d'Aumale, 385.
Balances (romaines), 236, 241, 242; — à plateaux, 272.
Baldaquin, 387.
Balnéaire, 6.
Balustrades, 99.
Bandelettes, 406.
Baptistères, 99, 229, 237.
Barillets en verre, 10, 23, 31, 33, 309.
Bases de colonnes, 27, 288.
Bas-reliefs : — en bois, 137, 141, 164, 300; — en bois et terre cuite, 163; — en pierre, 267, 317, 335.
Bataille de Mortemer, 263.
Bâton de verre tordu, 175.
Baudrier, 37.
Bedeau (Grand-), 321, 324.
Bénitiers, 301, 320.
Biberons, 120.
Bijoux en or, 238, 268; — romains, 330; — de femmes, 9, 24.
Blasons, 357.
Blé carbonisé, 115.
Boiseries, 141, 361.
Boîte en bronze, 145.
Boucles, 8, 37, 46, 55, 89, 97, 116, 159, 177, 178, 186, 203, 241, 242, 272, 282, 298, 300, 391.

Boucles d'oreilles, 46, 55, 89, 366, 375, 403.
Boucliers, 9, 50, 54, 396.
Boules : — d'argent, 9 ; — de bronze, 9.
Boulets en grès, 86.
Boutons, 89, 272.
Bracelets, 9, 24, 214, 247, 358, 392.
Bustes de Silène, 297.
Butte de Dénestanville, 176. (*V*. mottes, câteliers, etc.)

C

Cachets, 232, 302, 370.
Cachets d'oculiste, 237, 348.
Cachettes monétaires, 359, 369.
Cages en bois, 386.
Camps, 222, 406.
Canons, 75, 409.
Carreaux émaillés, 62, 91, 100, 116, 133, 169, 177, 178, 179, 197, 272, 396.
Cartulaire de Saint-Wandrille, 394.
Casques, 9, 128, 232, 350 (?).
Câtelier, 20.
Caveaux, 151, 197.
Ceinturon (*V*. plaques, terminaisons, boucles, etc.)
Cendres, 20, etc.
Cercle fleuronné, 89.
Cercueils : — en bois, 261, 101, 135, 179, 181 ; — en maçonnerie, 135 ; — en moëllon, 165, 169, 395 ; — en pierre, 50, 53, 61, 65, 66, 67, 70, 73, 81, 90, 95, 101, 113, 116, 138, 146, 157, 158, 166, 177, 186, 201, 222, 223, 252, 252, 252, 252, 253, 253, 260, 262, 266, 272, 282, 319, 336, 359, 377, 380, 395, 396, 402, 406 ; — en pierre et en plâtre, 204 ; — en plâtre,

135, 166; — en plomb, 43, 181, 204, 404, 405; — en tuiles, 50.
Chaînes, 243.
Chaînettes, 177, 265, 271, 375, 358, 402.
Chambre de Guillemette d'Assy, 32.
Chandelier jouet, 338.
Chapelles : de Notre-Dame-du-Cardonnoy, 386 ;—du collège d'Eu, 164, 167 ; — de Gôville, 158 ; — d'Hougerville, 284 ; — de Sainte-Elizabeth (au Havre), 243 ; — de Saint-Romain (à Rouen), 258, 270 ; — de Trefforest, 124 ; — du Vœu (à Sahurs), 244.
Chapiteaux, 95, 116, 147, 197, 320 ;—en terre cuite, 389.
Charbons, 20, 74, 83, 85, 88, 89, (*V*. vases chrétiens) — en poudre, 199,
Châsse des Trois Rois à Cologne, 250.
Chasubles, 135, 136.
Châteaux :—de Brétizel, 360 ;—de Charlemesnil, 197; — du Flot, 394 ; —Hubauld, 359 ;—de Lisieux, 75, — de Montérollier, 252 ;— de Robert-le-Diable, 65, 67 ; — du Taillis, 160,—du Trait, 158.
Chaudière d'airain, 19.
Chemin du Roy, 260.
Cheminées, 389.
Cheval (squelette de), 55.
Chœur de Veulettes, 127.
Chronique de Montivilliers, 361.
Ciment, 105, 124, 176.
Cimetières :—Gaulois, 247.— gallo-romains, 10, 45, 50, 90, 93, 94, 117, 161, 249, 260 ;—mérovingiens. 8, 57, 75, 89, 116, 139, 359, 363, 374;— récents, 49, 392.
Ciseaux, 46, 55, 350.
Citadelle du Havre, 243.
Classement des monuments historiques, 10, 12, 69, 184, 240, 245, 342 ;
Clefs, 89, 107, 238, 296, 358.

Clerc de ville, 318, 334.
Clochers : — classés comme monuments historiques, 10, 12, 312 ;—d'Avremesnil, 240, 305 ; — de Biville-la-Martel, 230 ;—d'Elétot, 16 ; — de Graville, 148 ; — de Saint-Laurent de Brévedent, 240 ; — de Saint-Maclou de Rouen, 348 ; — de Sanvic, 56, 58, 147, 155 ;— de Valliquerville, 48, 41, 147, 153, 162 ; — de Vatierville, 377 ; — du Trait, 158 ;—du Tréport, 160.
Clochettes, 31, 93, 122, 298.
Clous, 121, 145, 179, 214, 238, 295 ; —à tête plombée, 107.
Cœur de Charles V, 201, 214, 215, 233, 304. — Autres cœurs, 199, 319, 326.
Coffres, coffrets, 50 118, 121, 145, 278.
Colliers, 9, 24, 46, 97, 115, 116, 159, 375, 396.
Collier de fer à charnières, 238.
Colombe en terre cuite, 115, 120.
Colonnes, 57, 262.
Conduits cimentés; 241, (*V.* tuyaux).
Consécration d'église, 99.
Constructions : — anciennes, 369;—romaines, 95, 186, 321, 388.
Coquillages, coquilles, 81, 85, 88, 159, 364.
Corbeaux, 189.
Corroierie, 5.
Coulants en bronze, 108.
Coupes : — en grès, 88 ; — en verre, 10, 46, 54, 90, 95, 107, 113, 186, 247, 277, 284 (*V.* vases en verre); — de Guillaume-le-Conquérant, 250.
Couplets de cercueil, 226.
Cour de l'Albane, 378.
Couteaux, 5, 8, 46, 55, 74, 89, 115, 146, 159, 186, 238, 298, 350, 364, 375, 381, 391, 395, 402, 406.
Crampons, 117.
Creuset monétaire, 103, 108.

Croix : — en cuivre, 89 ; — de religieuses, 406 ; — d'absolution (en plomb), 61, 67, 73, 91 ; — de pierre, 59, 65, 156, 184, 318, 321, 327, 392.
Crosses : — d'abbesse, 69 ; — épiscopale, 337.
Cruches en terre, 144, 281, 298, 371.
Crypte, 2.
Cuillers, 24, 31, 310, 335, 360.
Cuivre ciselé, 251.
Culs-de-lampe, 109, 131, 189.

D

Dalles, 106, 124, 261, 262, 263 ; tumulaires. (*V.* pierres tombales.)
Danses macabres, 117.
Dés : — à coudre, 338 ; — à jouer, 338.
Décoration des églises, 26, 137.
Défenses de sanglier, 238.
Doliums, 23, 33, 50, 74, 94, 106, 145, 185, 219, 340, 380.
Donjons, 252, 360.

E

Ecailles d'huîtres, 85, 88.
Ecusson en bois sculpté, 269.
Edifices : — gaulois, 246 ; — romains, 176, 241, 286 ; — religieux, 34, 36. (*V.* maisons, constructions, etc.)
Eglises : — monumentales, 10, 12 ; — d'Aumale, 386 ; — de Biville-la-Martel, 60 ; — de Blainville-Crevon, 168 ; — de Bolbec, 36 ; — de Bourg-Dun, 6, 183 ; — de Bruneval, 327 ; — de Buchy, 237 ; — de Duclair, 27 35 ; d'Eu, 57, 58 ; — de Longpaon, 51 ; — de Newhaven,

91 ; — de Norville, 99 ; — de Petitville, 99 ; — de Prétot-Vicquemare, 98 ; — de Saint-André (à Rouen), 109 ; — de Saint-Godard (à Rouen), 40, 41 ; — de Saint-Laurent (à Rouen), 73 ; — de Saint-Etienne (à Elbeuf), 48 ; — de Sainte-Marguerite-sur-Saâne, 77 ; — de Saint-Martin-sur-Renelle, 109, 182 ; — de Saint-Ouen (à Rouen), 409 ; — de Triquerville, 99 ; — de Valmont, 237 ; — d'Yainville, 75, 91 ; — d'Yerville, 41.
Enduits coloriés, 49.
Enseigne de pélerinage, 311.
Epées : — 65, 252 ; — gauloises, 71, 125, 264 ; — ployées, 128, 185 ; — à deux tranchants, 54.
Eperon, 298, 299.
Epines : — des Quatre-Abbés, 252. — servant de limites, 252.
Epingles à cheveux, 9, 203, 338, 348.
Eponge, 309.
Escalier du XIIIe siècle, 407.
Etui de ciseaux, 46.
Etuves rayées, 20.

F

Faïences, 11, 375.
Fauchard, 364.
Fauconneaux, 409.
Fenêtres d'église, 17, 40, 267.
Fer natif, 202.
Fers de lance, 89, 300, 391.
Ferrures, 121.
Fibules, 37, 46, 69, 89, 93, 111, 112, 113, 139, 145, 167, 186, 203, 204, 265, 271, 276, 278, 282, 284, 315, 319, 321, 350, 358, 366, 375, 403.

Filet en fer, 46.
Fioles lacrymatoires, 61, 94, (*V.* Vases en verre).
Flambeaux, 223.
Flèches, 364; — (en silex), 319, 349.
Flèches : — de Caudebec-en-Caux, 127; — de Montivilliers, 127; — de Saint-Maclou, 399.
Fontaines : — de la Crosse, 128, 134, 184, 193, 270; — du Gros-Horloge, 270.
Fonte d'objets antiques, 19, 22, 23.
Forges, 5, 203.
Fortifications normandes, 197.
Fosses : — dites celtiques, 357, 396. — Ferrières, 124.
Fouilles : — de Beaubec-la-Rosière, 117; — du Bois-des-Loges, 20, 23, 31, 37; — de Bouelles 71; — de Bouteilles, 60, 67, 95, 166; — de Bréauté, 71; — du Catillon, 50; — de la Chapelle-Saint-Eloi, 57, — de la côte Sainte-Catherine, 36; — du couvent de Saint-Amand, 69; — de Dieppe, 67, — de Douvrend, 396; — d'Envermeu, 8, 12, 24, 32, 54, 65, 71, 115; — d'Eslettes. 3; — d'Etalondes, 160, 166; — d'Etran, 113, 135; — d'Etretat, 42, 62, 65; — de Fécamp, 45, 47; — de la Gendarmerie à (Rouen), 62, 69; — d'Incheville, 71; — de Janval, 133; — de Lamberville, 203; — de Lucy, 33, 34, 54; — de Manneville-la-Goupil, 98, 184, 185; — de Martin-Eglise, 97; — de Moulineaux, 65, 67; — de Neufchâtel, 75; — de Neuville, 10; — du Petit-Appeville, 165, 169; — de Tourville, 196; — de la Rosière, 115; — de Roux-Mesnil, 100; — de Sainte-Marguerite, 6, 204; — de Saint-Martin, 67; — de Sigy, 90, 112; — du Tilleul, 62, 65; — de la vallée de l'Eaulne, 50; — du Vaudreuil, 128.
Francisques, 201, 252, (*V.* haches).

G

Gaînes de couteaux, 46;
Gobelets en verre, 10, 23, (*V.* Vases en verre).

Grange de Sainte-Vaubourg, 244.
Grelot, 89, 120.
Grillages des vitraux, 302, 320.
Grilles : — 112, 215, 270 ; —romaines, 286, 294.
Grisailles. 409.
Grottes, 157, 330.

H

Haches : — 8, 54, 89, 115, 146, 201, 202, 261, 296, 314, 350, 364 ; — de fer, 146.
Hachettes, 101, 228, 246, 265 ; — en pierre, 144, 161, 227, 240, 246, 273, 319, 377, 383 ; — d'enfant, 115, 122.
Histoire de la Commission, 189.
Hôtel des Monaies à Rouen, 266.
Hypocaustes, 49, 75, 103, 262, 263.

I

Impression des Procès-Verbaux, 253, 269, 284, 305, 306, 317, 344.
Incinérations, (*V*. Urnes, Vases, etc.)
Incrustation d'émail, 25.
Inscriptions : —diverses, 3, 8, 18, 39, 41, 57, 77, 79, 95, 99, 102, 137, 148, 152, 153, 163, 170, 184, 243, 244, 251, 260, 275, 277, 300, 301, 318, 321, 323, 337, 340, 387, 389, 392, 397, 398 ; — Tumulaires, 17, 21, 180, 181, 187, 221, 331, 338, 341, 353. (*V*. Dalles tumulaires, pierres-tombales, etc.)— Commémoratives, 31, 35, 174, 197, 199, 216, 233, 313, 346.
Instrument : — de Paix, 170 ;—à repasser en verre, 407.

J

Javelots, 185.
Jouets, 115, 118, 120.
Jubés : — d'Arques, 16, 402 ; — de Fécamp, 107 ; — de Moulineaux, 112, 128, 182.

L

Lagène 50 (*Voir* Vases de verre.)
Lampes antiques, 247, 285, 340.
Lampes du sanctuaire, 398.
Lances, 8, 65, 90, 97, 115, 146, 186, 202, 261, 282, 364 390.
Larairé, 285.
Litre funèbre, 377.

M

Maisons :—20, 42, 49, 57, 249, 307 ;—en pierre romaines 43, 134 141 ;—en bois sculpté, 109, 154, 200, 213, 233, 267.
Manoirs : — de la Chapelle, 213, 330 ; — d'Agnès Sorel, 223.
Marques : — de potiers, 93, 115, 127, 156, 275, 281, 293, 302, 348, 370 ; — de verriers, 10, 23, 31, 94.
Marteau, 227.
Masque de bronze, 69.
Médailles, 32, (*Voyez* Monnaies.)
Médaillons : — en or, 216 ; — en marbre blanc, 315 ; — sculpté, 312 ; en verre peint, 243, 264.
Mesures de pierre, 301.
Meules à broyer, 124, 202, 293 350 ; (fabrique de), 202.
Meurtrières, 222.
Mines de fer, 124.

Miroirs, 93, 115, 145, 155, 315.
Moëllons taillés, 105, 287.
Monnaies : — antiques, 250 ; — romaines, 125, 128, 202, 272, 293, 315, 366, 378, 382, - du Haut-Empire, 8, 10, 38, 39, 108, 115, 122, 138, 238, 249, 271, 358, — françaises, 5, 114, 189 ; — étrangères, 189.
Monnaies : — d'or, 315 ; — gauloises, 25, 46, 53, 143, 163 ; — romaines, 189, 237, 241, 389 ; — mérovingiennes, 34, 37, 42 ; — françaises, 23, 188, 229 ; — étrangères, 23, 188, 229.
Monnaies d'argent : — romaines, 23, 234, 359, 366, 389 ; — consulaire, 260 ; — carlovingienne, 46 ; — françaises, 89.
Monnaies : — de bronze, 268, 381 ; — gauloise, 143 ; — romaines, 93, 97, 98, 108, 145, 237, 260 ; — française, 89.
Monnaies : — frustes, 214 ; — enchâssées, 250 ; — percées, 25 ; — collection Lecarpentier, 234.
Mors en fer, 55.
Mortier à piler, 293.
Mortiers : — peints, 105, 292 ; — moulés, 293.
Mosaïques, 6, 18, 19, 42, 262 ; — de Brotonne, 87, 190, 195.
Mottes de Vatierville, 249, 259, (V. Tumulus.)
Moulages, 72.
Murailles romaines, 49.
Murs d'enceinte de Fécamp, 407.
Musées d'antiquités, 190, 229.

N

Niches romaines, 289, 297.

O

Ollas, 62, 98, 115, 120, 185, (*Voir*, Vases de terre.)
Orientations, 135, 180, 203.

Ossements humains, antédiluviens, 349.
Ossements d'animaux, 85, 88.
Ossuaire, 151.

P

Paille pour les morts, 136.
Paix, (instrument de) 170.
Palais de Pîtres, 102.
Passe-lacet, 144.
Pavés : — en tuf, 45 ; — en marbre blanc, 271 ; — émaillés, 61, 97 ; — en faïence, 378, 385 ; — en terre cuite, 106, 204 ; — du XIIIe siècle, 338.
Peigne franc, 338.
Peintures, 105 , 59, 284, 377,. 387 ; 289.
Peinture décorative, 165.
Pélerinage du Bois-Hulin, 130.
Pendentifs, 131.
Perles, 71 ; — d'ambre, 78, 97, 177 ;— de verre, 89, 97, 121, 139, 177, 275, 396 ; — en silex, 71 ; — côtelées, 272.
Perron de l'église de Bolbec, 36.
Peson, 89.
Pichets, 133, 169,, (*V.* Vases de terre.)
Pierre druidique, 174.
Pierres : — taillées , 103, 242 ; — sculptées , 95 , 184 , 272.
Pierres tombales, 191, 361, 372. 399 : — du XIIIe siècle, 160 ; — du XVe , 159 ; — d'Anglesqueville, 180, 181 ; — d'Auffay, 127, 183,—d'Auzouville-sur-Ry, 86, 100, 115 ;—de Biville-la-Martel, 70 ;—de Cailleville, 345 ; — d'Etran, 136 ;—d'Inerville, 75 ;—de Jumiéges, 156, 186 ; — de la Lézarde à Harfleur, 156 , 186 ; — de la Lézarde à Harfleur, 171 ; — de la Vaupalière, 113, 155 ; — de Leure, 72, 74, 82 ; — du Petit-Appeville, 54 ; — de Raffetot , 301 , 329 ; — de Saint-Ouen de

Rouen, 18, 402; — du Valasse, 187, — de Varengeville-sur-Mer, 148; — de Jehan de Bailleul, à Bailleul-sur-Eaulne, 56, 58, 330, 331; — des châtelains de Beauvais, 56; — de Pierre Boutren, 351, 353; — d'Etienne de Sens, 304; — de Nicolas Gibouin, 318; — de Guillaume de Gournay, 4, 11; — de Le Vasnier; — de l'abbé Marc-d'Argent, 409.
Pilastres romains, 288.
Pinces à épiler, 9, 31, 202, 336.
Pipes, 108.
Piscines, 127, 178, 223, 397, 401.
Plantes aquatiques, 5.
Plaques : — de cuivre avec inscription; — tombale en faïence, 11; — de serrure, 296.
Plaques de ceinturon, 37, 159, 203, 282, 321, 335, 356; — en argent, 25; — en bronze, 146; — damasquinées, 228, 272.
Plats d'étain, 223, 253.
Plateaux, 309; — en bronze, 309; — en verre, 10; — en terre, 10, 62, 371; — en grès, 61.
Poignards, 89, 309.
Poignée de fer, 296.
Porches, 233, 245, 376.
Port de Saint-Vulfran, 157.
Portes : — d'églises, 57, 58, 70, 188, 230; — fer, 38, 295.
Portails : — d'Etretat, 397, 482; — de Mathonville, 253; — de Saint-André de Rouen, 230; — de Saint-Ouen de Rouen, 306.
Portraits : — de Mme la marquise d'Harcourt, 81, 87; — de Thomas Bazin, 254, 263, 348; — du logis de Moulineaux, 322, 325.
Pots en grès, 320.
Poteries, 62 (V. Vases), 249; — romaines, 202, 223; — à engobes et à pastillages, 223.

Poteries acoustiques, 255, 256, 340, 387, 388.
Præfericulum, 342.
Prieuré de Bernesault, 91.
Prison, 385, 386.
Protestants, 282, 283.
Puits, 253, 262, 378, 380.

Q

Quinaires, 97, 99, 109.

R

Reliquaires, 32, 38.
Remparts, 282.
Repassage des Cornettes, 407.
Retables en bois sculpté, 129, 155, 341, 342.
Retable de la Chapelle de Saint-Etienne (à la Cathédrale), 313, 328, 333, 334, 348, 355.
Rosaces : en bronze, 81 ; — en faïence, 378.

S

Sabres, 8, 14, 37, 89, 146, 186, 271, 282, 364, 366, 391.
Sacristies : — de Sainte Marguerite, 22 ; — de Saint-Wandrille, 35.
Salines, 90.
Salles : — souterraines, 285, 290 ; — capitulaires ; — de Saint-Georges, 21, 258 ; — de Saint-Victor, 303, 384, 405 ; — faïencée, 378, 385.
Sceaux : — de Gaillefontaine, 397 ; — en cuivre, 282 ; — en pierre, 396.
Scramasaxes, 90, 115, 138, 146, 251, 269, 265, 293, 402.
Seaux, 54.

Sépulcre (Saint) d'Aumale, 387.
Sépultures, 50, 53; — gauloises, 259; — gallo-romaines, 10, 23, 45, 50, 93, 94, 144, 145, 185, 204, 219, 222, 344; — franco-mérovingiennes, 8, 9, 37, 89, 112, 139, 146, 159, 166, 201, 251, 252, 261, 263; — chrétiennes, 69, 151.
Silex : — diluviens, 163; — taillés, 340, (*V.* Hachettes, flèches en pierre, etc.)
Soc de charrue antique, 389.
Société archéologique d'Elbeuf, 151, 176, 191.
Sonnette, 238.
Statère gaulois en or, 46.
Stativa, 249.
Statues : — d'argent, 244; — de pierre, 99; — de Notre-Dame-de-Pitié, 194; — sépulcrales, 148; — de Gronlard, 319, 335; — de Guillaume-le-Conquérant, 85, 101, 111, 114, 315; — de Henri Court-Mantel, 403; — de Richard-Cœur-de-Lion, 21, 191, 403; — du portail de Saint-Maclou, 87, 96; — de Lillebonne, 190, 195 (*V.* Têtes).
Statuettes antiques, 144, 290, 292, 293, 297, 338; — en pierre, 127.
Stèles, 204, 226.
Stucs coloriés, 289.

T

Tableaux, 87, 96; — de Jouvenet, 117, 393; — sur bois, 131.
Temple romain, 6.
Terres noires, 275;
Terminaison de ceinturon, 387.
Têtes de statues, 8, 57, 223, 224.
Tétines, 120.
Théâtre de Lillebonne, 71, 223.
Timbre des archives, 380, 385.

Tirelires, 126,
Tombeaux : — de Saint-Germain-l'Ecossais, 116 ; — des Guise, 167 ; — de Henri Court-Mantel, 404 ; — de Bedford, 404 (*V.* Pierres tombales, statues, etc).
Tombeaux : — gallo-romains, 67 ; — en carrelages émaillés, 186 ; — de Saint-Ouen, 406.
Tours : — de Carville, 109, 111 ; — de Saint-André, 109, 134, 141, 191 ; — de Saint-Ouen, 306.
Tourelle du Palais-de-Justice, 356.
Trépieds, 45, 62, 277, 280.
Tuiles, 103, 104 ; — romaines, 57, 203, 204, 222, 236, 252 ; — à rebords, 20, 23, 45, 124, 169, 203, 219, 241, 249, 261, 292, 358, 377, 388, 406 ; — convexes, 20.
Tumulus, 357. (*V.* Mottes).
Tuyaux : — en terre cuite, 104, 388 ; — de pipes, 108.

U

Urnes : — gauloises, 71, 358 ; — romaines, 50, 62, 67, 74, 95, 98, 199, 377 ; — en plomb, 94 ; — en terre, 185, 314 ; — en verre, 7, 88, 94, 98, 145, 185, 223, 281, 298 ; — en verre bleu, 166, 222.

V

Vases, 60, 61, 69, 95, 204 ; — d'argent, 19, 309 ; — de bronze, 71, 216, 253, 309, 342 ; — de plomb, 307 ; — de verre, 8, 71, 74, 93, 98, 107, 202, 255, 276, 277, 278, 309, 363 ; — de grès, 272, 330 ; — vernissés, 126, 178 ; — à reliefs, 50, 85, 88, 106, 115, 145 ; — à anse, 152.
Vases : — de terre, 62, 71, 94, 97, 98, 113, 115, 138 ; — gaulois, 65, 128, 185, 264, 350 ; — gallo-romains, 10, 23, 27, 31, 45, 48, 65, 71, 74, 88, 90, 93, 98, 102, 106, 115, 118, 144, 145, 156, 204, 238, 252, 261,

263, 276, 277, 278, 293, 297, 340, 357, 368, 369, 371, 396; — en terre de Samos, 10, 85, 88, 102, 106, 107, 338; — franco-mérovingiens, 9, 34, 72, 89, 116, 146, 159, 177, 186, 201, 203, 228, 261, 265, 266, 282, 297, 298, 300, 336, 360, 390, 391, 395, 402; — carlovingiens, 271; — normands, 426; — chrétiens, 67, 74, 82, 83, 88, 97, 100, 101, 116, 126, 159, 166, 177, 178, 179, 203, 220, 242, 232, 253, 323, 338.
Vases forés, 74, 83, 133, 135.
Vases acoustiques, 255, 257, 288, 300, 387, 388.
Vénus en terre cuite, 128, 144.
Verreries, 203.
Verroteries, 9, 24, 37, 46, 89, 390. (*V.* Perles de verres, colliers, etc.).
Villas, 263; — d'Etretat, 225; — d'Héberville, 88, — d'Orival, 95, 222; — de Sainte-Marguerite, 6, 16.
Violation des tombeaux, 202.
Vitraux, 223; — d'Ancourt, 42, 59; — d'Auppegard, 60; — d'Aumale, 387; — de Buchy, 237; — d'Harfleur, 127; — de Hautot-sur-Seine, 245; — de Longueil, 59; — de Montigny, 63; — de Moulincaux, 199; — de Saint-Godard, 40; — de Saint-Ouen, 141, 194, 265, 266, 273; — de Saint-Saëns, 75; — du Tréport, 99, 128, 160, 165, 238; — de Vatteville, 157; — de Villequier, 156.
Voies romaines, 91, 260.
Voûtes : — d'Auffay, 127; — de Montivilliers, 127; — de Saint-Georges-de-Boscherville, 304.

ROUEN. — IMP. H. BOURRIENNE.